

Fr 28.1.2



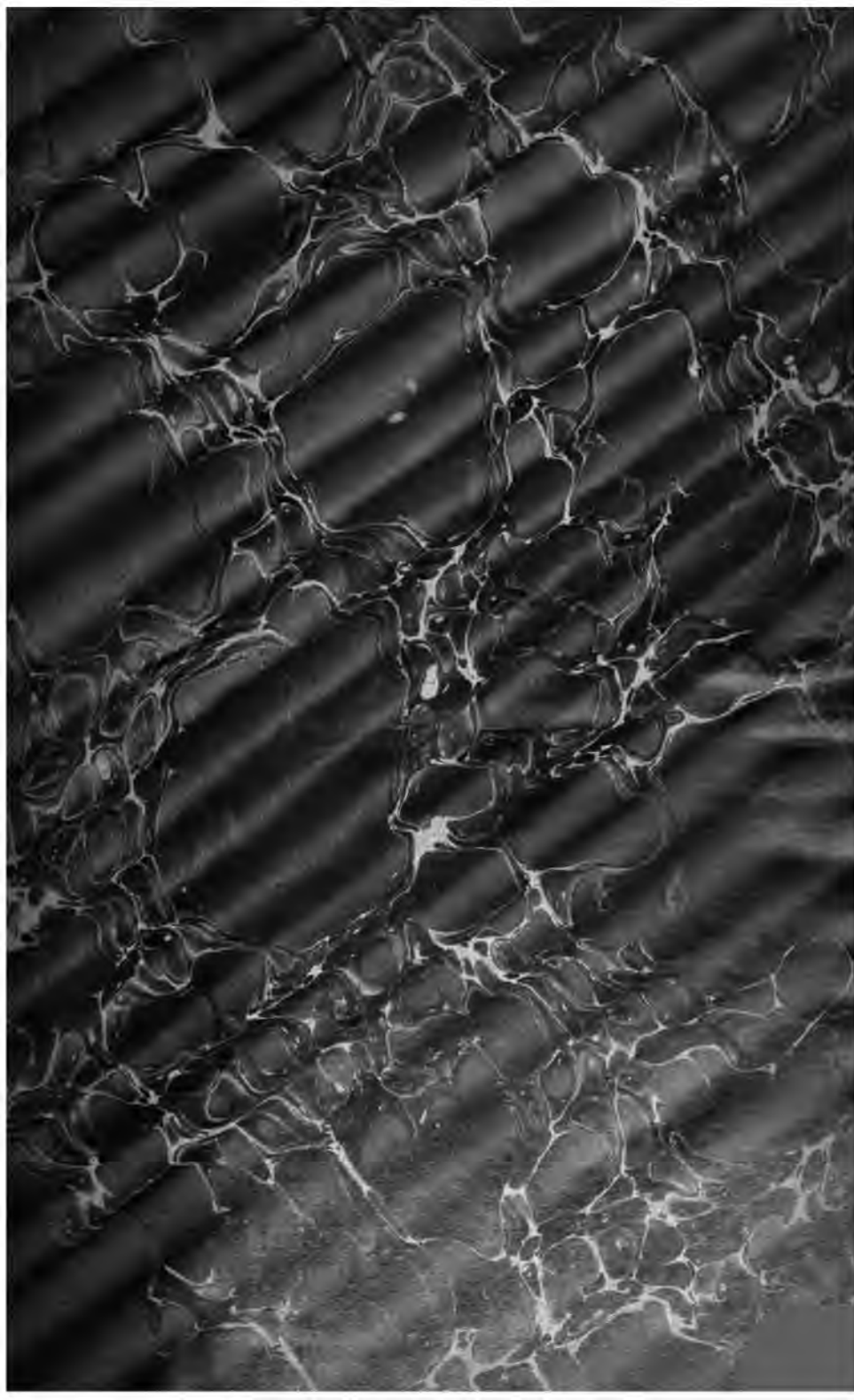
Harvard College Library

FROM THE

MARY OSGOOD LEGACY.

"To purchase such books as shall be most
needed for the College Library, so as
best to promote the objects
of the College."

Received JUN 5 1888







REVUE DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE



REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie.**

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME IX.

(TOME XIX DE LA COLLECTION.)

ANNÉE 1866. — PREMIER SEMESTRE.



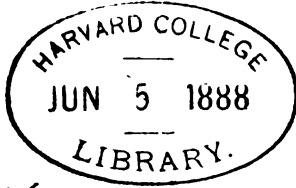
à
NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1866.

Fr 28.1.2

~~VII 21 21~~



Mary Osgood Fund.

NANTES, IMPRIMERIE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE, 4.

SAINT-YVES DES BRETONS A ROME

— HISTOIRE ET DESCRIPTION —

Tout pèlerin breton qui visite les innombrables sanctuaires de Rome doit se rendre à l'église de Saint-Yves. Il est vrai que ce modeste édifice offre peu d'intérêt au point de vue de l'art, surtout à Rome où abondent les merveilles ; mais les souvenirs de notre vieille province sont encore si vivants dans cette petite église, que nul d'entre nous ne doit les dédaigner. Aussi le premier soin d'un Breton, après avoir visité les tombeaux des saints Apôtres, doit-il être de se diriger vers le vénérable sanctuaire qu'éleva dans la capitale du monde chrétien notre catholique et généreuse nation.

Situé dans le beau quartier de la Ripetta, Saint-Yves-des-Bretons est aujourd'hui tellement entouré de constructions modernes, qu'il faut une attention particulière pour distinguer, au milieu des boutiques de la rue de la Scrôfa, les deux portes de l'église. Ces portes, d'ailleurs, restent maintenant fermées tout le jour ; à peine peut-on pénétrer dans le temple lorsque, chaque matin, l'on y célèbre solitairement une unique messe. Aussi, à demi-ruinée et presque abandonnée par le clergé français, notre antique église inspire-t-elle une véritable tristesse, et les Bretons assez heureux pour y venir prier aujourd'hui craignent, — pourquoi ne pas l'avouer ? — de ne plus

la retrouver debout, si plus tard Dieu leur permet de revoir la Ville-Éternelle.

Il est donc grand temps d'étudier ce monument que menace une ruine imminente. J'espère que les lecteurs de la *Revue*, le comprenant comme moi, accueilleront avec indulgence la notice qu'à mon retour d'Italie, je consacre à notre ancienne église nationale à Rome.

A l'aide des documents recueillis par M. Ropartz ¹ et par M. Delabigne-Villeneuve ², je raconterai d'abord l'histoire de Saint-Yves-des-Bretons ; j'essaierai ensuite d'utiliser mes propres notes, pour décrire ce sanctuaire et pour faire connaître toutes les sépultures bretonnes qu'on y découvre encore.

I.

C'est en 1348 que le pape Clément VI canonisa solennellement saint Yves. A partir de cette époque, le culte de l'illustre Trégorois se répandit avec une rapidité extrême hors de la province qui l'avait vu naître. On était alors à une époque triste, mais glorieuse pour la Bretagne : la guerre de la Succession désolait nos campagnes, mais nous formions une véritable nation gouvernée par des souverains indépendants, dont les ambassadeurs occupaient un rang distingué à la cour des rois chrétiens. De tout temps, l'esprit religieux, — dont s'honora toujours la vieille race celtique, — avait poussé vers le tombeau des saints Apôtres de nombreux pèlerins bretons ; dès les premiers siècles de notre histoire, nous voyons nos saints, nos évêques et nos princes entreprendre, malgré mille dangers, le voyage de Rome ³. S'il en était ainsi au temps où se formait la na-

¹ *Histoire de saint Yves*, chap. vii.

² *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonne*, II, p. 122 et suiv.

³ « Le voyage de Rome, dit Dom-Lobineau, était regardé par les Bretons comme l'œuvre la plus méritoire, et il n'y avait point de péché qu'ils ne crussent pouvoir effacer par un pèlerinage. » Et ailleurs : « Avant les Croisades, le voyage de Rome était en grande vogue, les plus grands seigneurs le faisaient par dévotion. » (*Hist. de Bretagne*, p. 73 et 111.) Saint Gilduin, saint Jean de la Grille et, avant eux, saint Méen, saint Tugdual, saint Modéran, etc., firent ce voyage.

tion bretonne, on comprend sans peine combien plus nombreux devinrent ces pèlerins, lorsque le gouvernement ducal fut établi sur des bases définitives. Aussi dès la fin du XIV^e siècle peut-être, à coup sûr dès le commencement du XV^e, la foule des pèlerins accourus du fond de la Bretagne à Rome attira l'attention des souverains pontifes. A ce propos, on ne saurait trop admirer avec quelle tendresse vraiment maternelle l'Église vient partout en aide aux pauvres voyageurs. Au moyen âge surtout, les routes étaient bien difficiles, et il fallait un grand courage pour aller des bourgades de la Cornouaille et du Léon à la capitale de la chrétienté; mais à Rome, — comme, au reste, dans toutes les villes fréquentées par de nombreux étrangers, — les pèlerins trouvaient dans les hospices cet accueil bienveillant et fraternel que produit la charité évangélique.

Fort de la protection des papes, la nation bretonne fonda donc à Rome pour ses pauvres pèlerins un hospice sous le vocable de Saint-Yves (1411). Il convenait, en effet, que celui qui changea en hôpital son manoir de Kermartin devint le protecteur de ses compatriotes attirés et retenus à Rome par leur piété ou par leurs affaires. Des dotations successives enrichirent bientôt l'humble établissement dirigé par une communauté ou collège de huit chapelains, à la tête desquels on plaça un *recteur*.

Tout près du nouvel hospice breton, s'élevait une vieille église abandonnée, qui portait le nom du quartier où elle était située; ce quartier s'appelait la *Scrôfa*, c'est-à-dire quartier de la Truie, parce qu'on y voyait une fontaine où était représenté cet animal. Ce fut cette église que les Bretons demandèrent humblement au pape, pour l'adjoindre à leur hôpital. Le Souverain Pontife accueillit volontiers cette requête et leur concéda le sanctuaire de la *Scrôfa*, à la charge de le restaurer; ce que l'on s'empressa de faire.

Les choses étaient en cet état, et les Bretons se réunissaient dans leur église, qu'ils avaient naturellement dédiée, comme leur hospice, à saint Yves, et ils y célébraient en commun l'office les dimanches et fêtes, lorsqu'une nouvelle faveur leur fut accordée par le pape, à la requête du cardinal Alain de Coëtivy.

Ce dernier, issu d'une illustre famille bretonne, archevêque d'Avignon, évêque de Dol et cardinal du titre de Sainte-Praxède, jouissait à Rome d'un très-grand crédit. L'oratoire de la Scrofa ou de Saint-Yves dépendait alors de l'église paroissiale de Saint-Laurent *in Lucina* ; le cardinal pria le pape Calixte III de vouloir bien l'ériger en paroisse ; le Souverain Pontife y consentit en 1456 : « Dès lors la cure, la communauté et l'hôpital destiné aux pèlerins » et aux pauvres prêtres bretons furent soumis à un seul et même » gouvernement, et la Bretagne eut désormais à Rome son église » et paroisse des Bretons. »

« Ce n'était pas, continue M. Delabigne-Villeneuve, un mince » avantage, ni un privilège insignifiant. La nation bretonne se trou- » vait ainsi à Rome de niveau avec la nation française, qui seule y » possédait, comme elle, une église avec titre de cure (Saint-Louis- » des-Français). Les Allemands, les Espagnols, les Portugais y » avaient bien, en effet, leurs églises, mais sans titre paroissial. » Cet état de choses dura plus d'un siècle ¹. »

En 1474, mourut à Rome le cardinal de Coëtivy ; il fut enterré dans son église de Sainte-Praxède, où se voit encore son tombeau ; mais les Bretons trouvèrent, bientôt après sa mort, un nouveau protecteur dans un autre de leurs compatriotes, revêtu, comme Alain de Coëtivy, de la pourpre romaine ; je veux parler du cardinal Robert Guibé, successivement évêque de Tréguier, de Rennes, de Nantes et de Vannes, et cardinal du titre de Sainte-Anastasie.

En l'année 1513, Léon X, qui venait de ceindre la tiare, à la prière de la duchesse-reine Anne de Bretagne, du cardinal Robert Guibé et de plusieurs prélats et ecclésiastiques bretons qui se trouvaient à sa cour, érigea dans l'église de Saint-Yves une confrérie de fidèles de tout sexe et de toute condition, qu'il enrichit des privilèges les plus étendus. Puis, « pour exciter à honorer convenable- » ment le sanctuaire de Saint-Yves à Rome, concédé depuis long- » temps à la nation bretonne par le Saint-Siège, et pour encou- » rager à se montrer libéral et généreux pour l'ornementation et

¹ *Mélanges d'hist. et d'arch.*, p. 123.

» l'entretien de cette église, le même pape accorde une indulgence
 » plénière à tous ceux qui la visiteront le jour de la fête du saint et
 » qui y déposeront leur aumône ¹. »

C'était alors les beaux jours de notre établissement breton à Rome. L'hôpital et la paroisse de Saint-Yves jouissaient d'un revenu annuel de sept mille écus romains, valant près de quarante mille livres en monnaie de France. Chaque année, la fête du glorieux enfant de la Bretagne, l'avocat des pauvres et des veuves, le bienheureux Yves Hélorv, était célébrée avec une pompe auguste. Le collège des avocats consistoriaux se réunissait dans notre église pour assister à la messe et entendre un éloquent panégyrique du patron des gens de justice, prononcé en latin par quelque orateur célèbre. Les curieux, dit M. Ropartz, pourraient encore se procurer la rare collection de quelques-unes de ces harangues, imprimées à Rome. Mais, hélas! la Bretagne cessa bientôt d'être une nation; la bonne Duchesse avait en vain stipulé la conservation des privilèges antiques de la belle province qu'elle apportait en dot au roi de France. La reine Anne morte, son contrat de mariage devint aussi une lettre morte et sans valeur. A la sollicitation d'un cardinal peu soucieux des intérêts de la Bretagne, le roi Henri III demanda au pape Grégoire XIII et obtint de ce pontife, en 1583, la suppression du titre de paroisse concédé à l'église de Saint-Yves-des-Bretons et la réunion de ce bénéfice à Saint-Louis-des-Français. Cependant, gardien vigilant des droits accordés par ses prédécesseurs à leurs chers enfants les Bretons, Grégoire XIII, en consentant à l'union demandée par la France, statua que ces droits seraient réservés: « C'est-à-dire » qu'il n'y aurait aucun changement dans le service de l'église de » Saint-Yves et qu'il serait garanti aux Bretons, dans l'église, pa- » roisse et hôpital de Saint-Louis-des-Français, la jouissance des » mêmes privilèges dont ils étaient en possession avant l'union de » Saint-Yves à Saint-Louis. »

Bien plus, il paraît même que cette suppression et cette réunion

¹ ROPARTZ, *Hist. de saint Yves. — Preuves de l'Hist. de Bretagne*, par DOM LOBINEAU, col. 1575 et suiv.

ne furent pas définitives et que le titre de Saint-Yves comme paroisse fut ultérieurement rétabli. Mais ce ne pouvait être pour longtemps, et au XVII^e siècle les Bretons en étaient réduits à plaider et à pétitionner auprès des Etats de Bretagne pour recouvrer leurs droits méconnus et pour rentrer en possession de leurs bénéfices envahis par d'autres provinciaux, Dauphinois, Languedociens, Gascons, Normands ou Parisiens. Les registres des Etats de Bretagne, tenus, en 1620, à Saint-Brieuc, contiennent à ce sujet de curieuses doléances, que nous croyons à propos de transcrire ici, quoique M. Ropartz les ait déjà publiées dans son excellente *Histoire de saint Yves* : « Les gens des trois Estats du pays et » duché de Bretagne délibérant sur ce que noble homme Jan de » Bruc, sieur de la Grée, leur procureur syndic, a remontré que » dans la ville de Rome il y a une église paroissiale soubz l'invo- » cation de saint Yves, fondée et dotée de plus de 4 à 5,000 livres » de revenu annuel par la piété des seigneurs, gentilshommes et » particuliers de cette province et entre autres par deux cardinaux » de l'illustre maison de Rohan ¹, laquelle église avait accoutumé » de tous temps d'estre régie et desservie tant au spirituel qu'au » temporel par des ecclésiastiques et séculiers de cette province ; » — néanmoins depuis quelques années le cardinal Couintrel, » pour lors dataire, aurait par sa seule autorité, et nonobstant » les oppositions et protestations formées par ceux qui y es- » toient lors habituez, fait unir ladite église et son revenu à celle » de Saint-Louis, soubz diverses conditions, entre autres que » le recteur et prêtres qui seront destinéz pour la servir seront » toujours Bretons naturels, et que dans la Congrégation de » Saint-Louis il y aurait nécessairement deux Bretons pour défen- » dre les intérêts de ladite église ; toutes lesquelles conditions » n'ayant point été observées, serait advenu que ladite église » aurait été mise soubz la charge de prêtres estrangers, Savoians et » autres, et en un mot à ceux qui se contentaient de moins, de

¹ C'est-à-dire des cardinaux alliés à la famille de Rohan, car cette illustre maison ne donna que plus tard des princes à l'Eglise romaine.

» manière que demeurant méprisée, le service divin réduit à une
 » messe ou deux, et les prestres destinés pour les dire si mal
 » qu'ils n'y pouvaient vivre, les Pères de la Congrégation de
 » l'Oratoire ¹ auraient de là pris sujet de demander ladite église
 » comme abandonnée et l'eussent obtenue si quelques gentils-
 » hommes de cette province, estant lors à Rome, ne s'y fussent
 » opposés et depuis continué leurs oppositions en Conseil du Roy :
 » qu'il serait donc à propos de prendre cette cause en main, qui
 » est très importante à l'honneur et privilège de cette province,
 » et supplier le Roy de trouver bon que les choses retournent
 » à leur premier ordre et que le revenu destiné pour le service
 » de ladite église de Saint-Yves ne soit employé ailleurs contre
 » l'intention des fondateurs, et que les charges ecclésiastiques
 » et autres de ladite église soient particulièrement affectées aux
 » prêtres et séculiers de cette province, et pour y parvenir qu'il
 » plaise à Sa Majesté d'en escrire à Sa Sainteté et donner charge
 » à son ambassadeur à Rome d'y tenir la main ; suplier aussi Mon-
 » seigneur le duc de Vendosme ² d'en escrire particulièrement à
 » Monsieur le marquis de Cœuvres à présent ambassadeur à Rome,
 » attendu que s'il n'y est promptement pourveu, les Pères de l'O-
 » ratoire ou quelques autres, marchant sur leurs traces, empor-
 » teront par surprise, en quelque saison, ce qu'ils ont à présent
 » manqué, ce qui ne peut arriver sans abolir entièrement le nom
 » et la mémoire de notre nation dans cette grande et célèbre ville
 » de Rome. — Ont lesdits Sieurs des Estats donné charge à leurs
 » députés qu'ils nommeront pour aller en cour, de poursuivre cette
 » affaire ainsi qu'ils aviseront et arrêté que Monseigneur le duc de
 » Vendosme sera très-humblement supplié d'écrire à Monsieur le
 » marquis de Cœuvres, ambassadeur pour le Roy à Rome, pour le
 » prier de tenir la main à ce qu'il ne se passe aucune chose en
 » cette affaire au préjudice des droits et de l'honneur de cette

¹ La Congrégation de l'Oratoire, fondée par le cardinal de Bérulle, avait été approuvée en 1613; on a accusé ce cardinal d'avoir favorisé la ruine de Saint-Yves-des-Bretons.

² César de Bourbon, duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne.

» province. Fait en ladite assemblée, tenue en la grande salle
 » de Saint-Brieuc, le 30 octobre 1620. Signé : ANDRÉ LE PORC DE
 » LA PORTE, évêque de Saint-Brieuc ¹. »

On ne sait quel droit fut fait en haut lieu à ces justes réclamations des Etats de Bretagne ; il est probable qu'elles eurent peu d'influence sur un état de choses abusif, mais en vigueur depuis de longues années ; en perdant leur nationalité, les Bretons avaient perdu tous leurs privilèges à Rome. En 1826, le pape Léon XII supprima définitivement le titre paroissial de Saint-Yves, et l'administration de Saint-Louis-des-Français absorbe désormais tous les revenus de la pieuse fondation du peuple breton. Comme Saint-Claude des Bourguignons, Saint-Nicolas des Lorrains et Saint-Denis-aux-Quatre-Fontaines, Saint-Yves des Bretons n'est plus qu'une succursale, dédaigneusement oubliée, de la grande église des Français.

II.

J'arrive maintenant à la description de notre vieux sanctuaire ; je serai franc, qu'on veuille bien me le pardonner, mais ce que je raconterai, je l'ai vu. « Cette pauvre église, écrivait il y a dix ans » M. Ropartz, cette pauvre église, si vénérable à tant de titres, fait » mal à voir. Un chapelain de je ne sais quelle nation y dit » une messe solitaire chaque matin, et le soir, une congré- » gation inconnue y tient parfois ses assemblées. Les mosaïques, » les lambris, les quatre autels, dédiés à saint Yves, à l'Annon- » ciation, à la Sainte-Famille et à sainte Anne, gardent encore des » traces de leur richesse déchue, mais tout l'édifice a l'aspect d'une » ruine : on ne veut pas même, chose incroyable, la tenir à couvert » et à l'abri de l'intempérie des saisons ! ² »

¹ Etats de Bretagne, séance du 30 octobre 1620, M^r l'Evêque de Saint-Brieuc président le clergé. — *Histoire de saint Yves*, p. 332, 333.

² *Ibidem*, p. 335.

Depuis que ces lignes ont été écrites, je ne crois pas que le triste état de Saint-Yves des Bretons ait reçu de notables améliorations; tout au plus a-t-on restauré la couverture. Quant à l'intérieur, c'est en 1865 comme en 1856 le même abandon, la même pauvreté. J'ai déjà dit que cette église est continuellement fermée; un prêtre corse y dit la messe chaque matin lorsqu'il se trouve à Rome; en son absence un autre prêtre le remplace, mais seulement les dimanches et les fêtes. La désolation semble vraiment régner dans ses murs délabrés, que ne réjouit plus le chant des saints cantiques, et le cœur du pèlerin breton se serre de douleur à la vue d'une inévitable ruine. Et cependant, lorsque l'on entre à Saint-Yves par la porte principale, l'inscription suivante attire naturellement l'attention du voyageur :

DIVO IVONI TRECORENSI PAUPERUM ET
VIDUARUM ADVOCATO NATIO BRITANLÆ
ÆDEM HANC JAM PRIDEM CONSECRATAM
RESTAURAVIT, ANNO 1568 ¹.

Cette même date de la restauration, ou plutôt de la reconstruction à peu près complète de l'église Saint-Yves des Bretons, se retrouve sur la porte latérale ouvrant dans la rue de la Scrôfa. On y lit, en effet :

SANCTI IVONIS PAUPERUM VIDUARUMQUE ADVOCATI
TEMPLUM INSTAURATUM ANNO DOMINI MDLXVIII ².

C'est donc au milieu du XVI^e siècle que l'église bretonne, remplaçant le vieux sanctuaire de la Scrôfa, fut reconstruite telle que nous la voyons maintenant. Elle forme un parallélogramme sans transepts, divisé en trois nefs par des arcades cintrées, qui repo-

¹ . L'an 1568, la nation de Bretagne a restauré ce temple, déjà consacré à saint Yves, de Tréguier, avocat des pauvres et des veuves. •

² . Temple de Saint-Yves, avocat des pauvres et des veuves, restauré l'an du Seigneur 1568. •

sent sur des colonnes monocylindriques. Trois autels occupent l'extrémité des nefs ; à leur gauche, et au midi, je crois, est une petite chapelle qui renferme un quatrième autel. Des débris de mosaïques apparaissent encore çà et là dans la grande nef et forment, avec les nombreuses pierres tombales dont nous allons bientôt parler, le pavé de l'église. De vieux tableaux couverts de poussière sont censés orner les autels ; il est difficile, je pense, de trouver une église à Rome aussi négligée. Au bas de la nef méridionale est une petite sacristie, aussi pauvrement meublée que tout le reste. Loin de se croire dans la Ville-Éternelle, si justement célèbre par la magnificence de ses édifices religieux, le voyageur breton peut se regarder, à Saint-Yves, comme le jouet d'un songe, qui pour quelques instants le ramène en Bretagne et le transporte tristement dans une des plus modestes et des moins propres églises du Morbihan ou de l'Îlle-et-Vilaine.

Sur un des murs de ce pauvre édifice on lit une longue inscription, que je crois inutile de rapporter ici. C'est un bref du pape Paul V accordant l'indulgence de l'autel privilégié, en faveur des défunts, à l'autel principal de Saint-Yves-des-Bretons. Ce privilège porte la date du 29 octobre 1619.

On sait que depuis Henri IV les rois de France ont toujours regardé comme un honneur singulier d'appartenir au chapitre de la basilique de Saint-Jean-de-Latran, et maintenant encore on célèbre chaque année au mois de novembre une messe de *Requiem* pour le repos éternel des souverains français, chanoines d'honneur de l'église de Latran. Aussi n'est-il pas étonnant de trouver à Saint-Yves des Bretons l'inscription suivante, qu'on retrouve aussi à Saint-Louis-des-Français et à Saint-Claude-des-Bourguignons, et qui témoigne de l'affection des Souverains Pontifes pour les *Fils aînés* de l'Église :

QUICUMQUE ORAT PRO REGE FRANCIE
 HABET DECEM DIES DE INDULGENTIA
 A PAPA INNOCENTIO IV.
 S. THO. IN SUPPLEMENTO, QUÆST. XXV.

ART. III. AD SECUNDUM.

ET IN IIII. SENTENTIARUM DIST. XX, QUÆST. I

ART. III. AD SECUNDUM ¹.

Mais non-seulement les Bretons s'intéressaient jadis à l'entretien de leur sanctuaire national à Rome; il semble même que les Romains, remplis de dévotion envers saint Yves, professaient alors une réelle affection pour cette église, si tristement abandonnée par eux de nos jours. C'est ainsi que plusieurs inscriptions nous font connaître les nombreuses fondations de messes faites à Saint-Yves par de pieuses familles romaines; c'est ainsi encore que plusieurs nobles romains voulurent reposer aux pieds du saint avocat des pauvres et des veuves. Je serais trop long si j'entreprenais de relater les noms de tous les bienfaiteurs de notre église bretonne, mais je ne puis omettre — et c'est même mon principal but dans cette étude — je ne puis omettre les pèlerins bretons qui sont venus mourir à l'ombre du tombeau des saints Apôtres et dont les cendres reposent à Saint-Yves. Le sol de notre vieille église est presque complètement recouvert de dalles funéraires; recueillons avec respect ces derniers vestiges de la foi de nos ancêtres empreints sur la terre sacrée de Rome, et inscrivons ici avec amour les noms des fils de la Bretagne qui se lisent encore dans l'église à demi-ruinée, jadis une des gloires de notre religieux pays.

A. GUILLOTIN DE CORSON.

(La fin prochainement.)

¹ • Quiconque prie pour le roi de France gagne dix jours d'indulgence accordées par le pape Innocent IV. »

(Saint Thomas, au *Supplément*, question 25^e, article 3^e, paragraphe 2^e, — et au quatrième livre des *Sentences*, distinction 20^e, question 1^{re}, article 3^e, paragraphe 2^e.)

LETTRES DE M^{ME} SWETCHINE

AU MARQUIS DE LA BOURDONNAYE.

La correspondance de M^{me} Swetchine avec M^{me} la marquise de Pastoret, fondatrice en France des Salles d'asile, avec dom Guéranger, abbé de Solesmes, Alexis de Tocqueville et le général marquis Arthur de la Bourdonnaye, ancien député du Morbihan, telle est la matière du nouveau et dernier volume de lettres de M^{me} Swetchine que M. le comte de Falloux publiera prochainement. Nos lecteurs bretons lui sauront gré de leur avoir soumis d'avance la partie de ce livre qui s'adresse à un de leurs nobles compatriotes.

Paris, 22 mai 1829.

J'ai tant suivi votre inquiétude, tant senti votre douleur, qu'en devançant votre lettre j'aurais été bien sûre de répondre à toutes vos pensées. Mais si je me passe de vous pour m'unir à tout ce qui vous touche, j'ai besoin de vous pour ce qui me concerne, et j'ai été peinée de ne pas trouver mon nom dans votre billet à M^{me} de Ségur¹.

Votre affliction est, de toutes, celle que je comprends le mieux. Je la retrouve encore ineffaçable dans mon cœur après tant d'années écoulées; mais si je vous plains, je sens aussi la grâce immense qui vous a été faite d'avoir pu remplir à la fois le plus cher

¹ M. de La Bourdonnaye venait de perdre son père.

et le plus solennel des devoirs, d'avoir donné à celui que vous avez perdu, avec le bonheur de toute sa vie, cet autre bonheur des mourants de reposer leurs derniers regards sur ce qui leur a été le plus cher. Non, il n'y a rien de fortuit dans la consolation qui vous a été laissée. Les desseins de la Providence vous la réservaient comme un témoignage de ce profond sentiment du devoir, l'âme de toute votre vie. Dans tous ses intérêts, votre cœur se trouvera semblable à lui-même, et partout aussi il recueillera ce qu'il aura semé. Combien cette impression si juste, et qui naît de votre affliction même, n'est-elle pas propre à l'adoucir ! Les douleurs de cette terre sont vives et en grand nombre ; mais il est bien vrai que l'amertume des fautes qui s'y joignent les rend seules insupportables.

Je pense que vous allez être retenu chez vous ; la session étant très-avancée, vous ne vous croirez pas obligé à un simple acte de présence. Si je devais rester à Paris, je ne calculerais pas aussi froidement les chances qui peuvent vous en tenir éloigné, mais me voilà à la veille de mon départ pour Vichy. Si je m'écoutais, je ne partirais pas ; car à présent que vous me connaissez mieux, vous devez savoir que j'ai toujours bien de la peine à sacrifier ainsi toutes mes habitudes. Je ne me le reproche pas quant à aujourd'hui : si notre amitié est bonne, elle est destinée à vieillir, et pour durer, il faut avant tout non pas seulement cette vérité qui exclut le mensonge, mais cette vérité plus rare qui croit mentir si elle ne dit pas tout.

Adieu ; quand je n'aurai plus personne pour me donner de vos nouvelles, c'est vous qui m'en donnerez, n'est-ce pas ?

Paris, 2 novembre 1829.

Vous trouverez déjà en arrivant ici les esprits dans une situation différente de celle où les avaient violemment placés le changement du ministère et la perspective imminente d'un coup d'État ¹. Mes

¹ Le brusque avènement du prince de Polignac, amenant la retraite d'hommes tels que MM. de Martignac, Hyde de Neuville et de la Ferronnays, avait fait supposer tout d'abord un plan de mesures préalablement concertées. On ouvrait

craintes sont bien calmées, les miennes et beaucoup d'autres. Il est probable que de longtemps les choses n'iront ni très-bien, ni très-mal : les astres ont leur orbite; les routes d'ici-bas leurs ornières. Il n'est pas aisé de s'en écarter, et ne perd plus la France qui veut.

Combien je suis heureuse de vous savoir rassuré et tranquille sur tout ce qui vous intéresse davantage, et content aussi, comme vous devez l'être, d'une existence qu'on eût faite à priori pour vous. Je suis loin de craindre dans votre vie le nombre des devoirs et des obligations; ce qui exerce vos forces ne peut, dans la direction que vous avez prise, tourner qu'au profit de votre bonheur.

Adieu, à bientôt.

Paris, 28 novembre 1829.

C'est au milieu de tout un conflit de préoccupations que je sauve un moment pour vous écrire : quand on jette un coup d'œil sur un passé, même raisonnablement rempli, mais dont un mouvement irrégulier a morcelé toutes les parties, il en reste bien peu de chose, sinon la conviction qu'on s'est soumis, avec plus ou moins de bonne grâce, à la nécessité du moment. Voilà la plaie des existences de Paris. Vous êtes heureux de vous y soustraire pendant quelques mois ! c'est se ménager d'utiles résultats, se retremper et arriver à la bataille comme des troupes fraîches au milieu de gens bien fatigués. Eh ! mon Dieu, qui ne l'est pas ! J'ai tou-

chaque matin les journaux avec une fiévreuse impression, soit d'espérance, soit de crainte. Les espérances et les craintes furent également trompées : ni le nouveau ministère, ni le roi n'avaient cru qu'ils seraient infailliblement conduits à des mesures extrêmes. Pour bien faire comprendre le sentiment public à cette date par ceux qui n'en furent point contemporains, on pourrait se reporter à l'impression qu'éprouva l'Europe en 1859, lorsque l'Autriche, prenant tout d'un coup le parti de répondre aux provocations du Piémont, déclara la guerre sans entrer en campagne, et donna à son adversaire tout le temps dont il pouvait avoir besoin pour appeler la France à son secours. Une femme de beaucoup d'esprit et qui ne s'associait point aux promoteurs de coups d'État, la princesse de la Trémoille, disait quelques jours après l'avènement du ministère : « C'est singulier, il me semble que je suis au théâtre pour un grand drame, que le rideau est levé, et que les acteurs ne paraissent pas ! »

jours été étonnée du peu de vogue d'une divinité que pourtant l'ancien monde avait conçue, celle qui présidait aux voyageurs épuisés. La force romaine elle-même reconnaissait l'empire de la lassitude.

Vous n'écrivez peut-être pas parce que vous allez venir ; cela vaudrait bien mieux.

Paris, 21 juin 1830.

Je conçois que vous vous absteniez d'attacher une trop grande importance à une réélection que vous avez si bien la conscience d'avoir méritée¹. J'admets que l'élévation si naturelle de vos sentiments vous fasse répugner à mendier des suffrages ; si j'osais le dire, votre bon goût seul s'y opposerait. Ces mœurs-là ont encore pour vous quelque chose d'étrange ; mais, quelle que puisse être votre véritable indépendance à l'égard de chances qu'on ne saurait ni calculer, ni prévoir, vous ne pouvez exiger que vos amis la partagent. C'est pour un peu plus qu'eux-mêmes qu'ils s'émeuvent ; il leur est bien permis de mettre un grand prix à un acte d'équité qui, s'il était repoussé par les passions extrêmes, serait un bien mauvais symptôme. Je voudrais bien que cette circonstance ne prouvât pas une fois de plus comment elles s'entendent à conduire les choses, et que cet heureux succès d'Alger pût remettre une sorte d'équilibre en relevant les courages sans exciter les présomptions. Mais quel est aujourd'hui l'événement qui pourrait ramener dans la route du milieu, dans la route du vrai, des partis acharnés et presque en présence ? L'impression la plus vive, celle du moment, n'a de véritable force que pour accélérer l'impulsion donnée ; elle n'en a pas pour la combattre. Enfin, après-demain, mercredi, vous saurez ce que nous autres brûlerons encore de savoir, et je vous envie ces deux jours que vous avez d'avance sur nous.

Paris, 27 juin 1830.

Pour la première fois de ma vie, j'ai regretté de n'avoir pas le

¹ Le roi Charles X avait dissous la Chambre après le vote des 221.

Moniteur. Il aurait avancé de plusieurs heures la joie que j'ai eue de votre nomination. Les *Débats* avaient annoncé celle de Rennes. Je n'osais pas compter sur celle de Pontivy; j'étais, je l'avoue, d'assez méchante humeur, lorsque, vers la fin de la matinée, j'appris que justice vous avait été rendue. Il ne fallait rien moins que cela pour me réconcilier avec d'autres noms qui viennent se placer naturellement près du vôtre et dont la vue, quelques heures auparavant, m'avait froissée. Pardonnez-moi d'être si imparfaite, et, en m'identifiant à vous, de ne prendre que les sentiments dont vous seriez incapable ou dont vous ne voudriez pas. On ne choisit pas ses propres impressions, et, dans les intérêts des gens qu'on aime, on prend surtout ce qu'ils laissent. Je suis bien sûre pourtant que vous êtes content et aussi disposé à en convenir franchement que vous l'étiez à ne pas provoquer les suffrages. Vous pouvez jouir d'autant plus de la position qui vous est rendue que vous vous en êtes fait plus indépendant. Bien des choses se simplifieront par là; on trouve bonheur et repos à penser que vous n'avez rendu irrévocable que votre plus libre et plus franche manière de voir et de sentir.

Adieu. Les vingt-quatre heures m'ont paru longues.

Le Havre, 7 août 1830.

Une première fois je n'ai pas cherché votre nom dans les journaux, et j'ai eu la satisfaction que j'attendais, celle de ne l'y pas trouver. Plus tard, votre nom était placé comme il devait l'être et marquait la ligne du devoir. Dans des temps comme ceux-ci, on a bien sujet de remercier ceux qu'on aime, lorsqu'ils nous donnent la confiance que nous les entendrons toujours; c'est là la reconnaissance que je vous offre. Votre petite lettre du 30, datée de Saint-Cloud, m'est venue presque en même temps que celle du 6. Si je n'ai pas prévenu l'une et l'autre, c'est que vraiment il est des impressions qui n'ont point de paroles. Ce que j'ai souffert est inexprimable. Le dépôt qui m'est confié me soumettait nécessairement à une loi bien sévère, et je secouais ma chaîne sans oser même songer à la briser. A présent, j'ai beau dire à mon impa-

tience que le plus fort est fait, je compte les jours, les heures de ce pénible exil, comme si j'étais près du terme. Dans les temps ordinaires, j'espère que je m'oublierais moi-même; il n'en est pas ainsi à présent. J'ai pitié de moi comme si j'étais une autre, et je vous demande d'entrer en part de cette faiblesse lâchement consentie.

Adieu. Pour vous, il valait mieux sans doute que M^{me} de la Bourdonnaye fût éloignée; mais elle n'en aura pas jugé ainsi. Je plains surtout les absents du lieu du danger, lorsqu'ils ne le sont que pour la partie d'eux-mêmes qui les intéresse moins.

Dimanche, 22 août 1830.

Oui, je vous approuverai davantage à mesure que vous resterez plus vous-même et que vous obéirez, non-seulement à votre voix intérieure, mais encore à ce qui fait votre individualité. C'est seulement ainsi qu'un accord plein et entier avec vos propres sentiments vous affranchira de tant de regrets, présumables si vous cherchez au dehors le point d'appui et la récompense que vous n'êtes sûr de trouver qu'en vous-même. Vous méritez tant de ne pas vous tromper que ma confiance aide encore ma conviction. J'ai partagé votre trouble; j'éprouve aujourd'hui quelque chose du calme d'une résolution prise, et je reprendrai avec vous cette rude voie de difficultés et de sacrifices. Il me semble vous voir lancé sur cette mer qui est devant mes yeux, et, tant que vous y êtes, ce dont je suis sûre, c'est de ne point quitter le rivage.

Le Havre, 25 août.

Combien votre trouble, vos doutes sur vous-même, le peu de justice que vous vous rendez m'affligent profondément. Hélas! je le savais, vouloir faire trop bien, viser au-delà de ce qu'on peut accomplir est le supplice des âmes délicates. Rien ne peut faire qu'elles soient contentes d'elles-mêmes; elles oublient qu'elles ne peuvent pas l'être sur cette terre, et elles s'en prennent à elles-mêmes des maux qui sont ceux de leur destinée. Vous vous trompez sur vous, mais les autres ne s'y tromperont pas. C'est dans

l'ensemble du caractère que l'on va chercher le secret des motifs qui ont déterminé dans une circonstance spéciale, et tout ce qui est de bonne foi ne voit dans une situation que la manière dont celui qui l'accepte l'a comprise. Le plus difficile m'a paru bien sincèrement le plus digne de vous ; je savais les souffrances qui vous attendaient dans cette lutte qu'une force aveugle rend inégale, mais j'avais l'arrière-pensée que ce combat ne pouvait pas durer et que vous seriez promptement dédommagé de votre volontaire sacrifice. Bientôt, nous pourrions causer librement, et, ce moment-là, je le devance de tout le besoin que j'en ai.

Paris, 29 août 1830.

Combien n'ai-je pas été occupée de vous dans ce changement intégral d'hommes, de choses et surtout de principes ! J'ai cru bien souvent deviner ou achever votre pensée. Votre parti pris d'éloignement a causé chez moi un premier mouvement de consternation. Quand il ne s'agit que de soi, j'aime bien quelquefois qu'on brûle ses vaisseaux ; mais ceux que vous venez de brûler tiennent l'État même à la remorque.

A peine arrivée ici, je n'y ai encore vu absolument personne. Je ne sais donc si l'impression si vive sur laquelle j'avais quitté Paris subsiste encore ; les choses et les idées y marchent si vite, que je trouverai peut-être tout à fait rassurées les personnes que j'y avais laissées inquiètes. Déjà, pendant mes derniers jours à Dieppe, des gens qui, à coup sûr, ne voudraient pas de la force pour eux-mêmes, pas plus pour l'employer à leur profit que pour en être victimes, me disaient que c'était la seule chose qui pût réussir en France. Je pense qu'elle peut être un grand moyen en tout pays, mais à l'usage d'un très-petit nombre d'hommes. Je ne sais si la curiosité inquiète, qui s'attache à des voies si nouvelles, vous fait regretter votre éloignement du centre de tant de mouvements, de passions et d'intrigues ; mais il me semble que c'est précisément dans les circonstances semblables à celles-ci que le repos d'une existence si utilement occupée a vraiment de la dignité et du charme. Ce ne sont, au fond, que les résultats

qui importent, et six mois nous en diront plus que toutes les argumentations du monde.

Vous voilà au milieu d'objets anciens, mais que votre changement de situation vous présentera sous une face nouvelle. Chaque jour, sans les éteindre, adoucira vos souvenirs. L'unité d'impression, les regrets qui ne sont que d'une seule et même nature, ceux qui ne comprennent en eux que ce terrible passage du bonheur à l'affliction sont cependant encore les épreuves qui fatiguent le moins l'âme ; ils la placent dans une disposition triste et douce à la fois ; un seul soin alors est nécessaire, c'est d'éviter de sortir de sa douleur afin de s'épargner d'y rentrer.

Vous voulez être jugé par moi ce que vous êtes ; laissez-moi vous répondre que, si j'avais attendu ce que vous pouvez m'en dire, j'aurais perdu bien du temps. Vous oubliez donc la pénétration qui accompagne tout sentiment qui n'est pas précisément d'une nature aveugle. Certes, il n'y a rien dans cela dont l'esprit puisse se faire honneur, encore moins la raison. Les paroles les plus tendres qui m'aient jamais été dites, c'est : « Je ne vous ai jamais jugée. » J'y gagne plus que vous, mais il est bien vrai que la simple affection possède cette inspiration rapide qui rend inutile jusqu'à l'observation.

Adieu. Grondez-moi, si vous voulez ; quant à m'en vouloir, je vous en défie.

Paris, 24 octobre 1830.

Votre lettre me fait éprouver une inexprimable consolation. Le voilà expliqué le mystère de cette inquiétude, de cette affliction d'esprit, qui n'avait d'autre mesure que la délicatesse de votre âme. Pour guérir le malade, Dieu lui-même agitait la piscine. Ah ! oui, vous deviez les franchir ces dernières limites du progrès chrétien, ce plus haut degré auquel puissent atteindre les nobles mouvements de la nature humaine, et marcher enfin dans ces voies où la simplicité humble et libre donne la paix. Vos vertus n'attendaient que cet affranchissement pour vous donner tout le bonheur qu'elles portent en elles, et faire disparaître avec l'élément étranger tout principe de séparation, tout obstacle à la vraie possession de

vous-même. Au point où vous étiez, il ne dépendait plus, de vous de juger la vie autre qu'elle n'est; son but seul pouvait soulever son poids, et, n'ayant plus rien à acquérir, à régler dans la région purement humaine, force était pour vous de vous élever plus haut. Ces lumières, qui partent d'un centre nouveau, n'ont point de sacrifices à vous demander, elles n'ont que des sanctions à vous offrir; seulement elles feront paraître les objets à vos yeux dans leur proportion réelle; leur face aura changé, vous les verrez de plus haut, et, si quelquefois encore vous étiez vulnérable par ce que votre caractère a de plus élevé et de plus touchant, un baume certain guérirait vos blessures. Ah! que je vous remercie de me donner la certitude de vous voir heureux et vraiment paisible! Des cordes nouvelles s'ajouteront à l'accord de tant d'autres sentiments; j'étais loin de prévoir un degré de plus de sympathie, mais il n'est point d'arrêt dans l'infini.

Vous ne me dites rien de votre retour; la Chambre vous rappelle cependant huit jours plus tôt. Jusqu'à quel point cette sommation est-elle obligatoire? M^{me} de Nesselrode me promettait de renouveler ses instances pour la prolongation de notre permis de séjour en France. Cette incertitude est pénible, et, comme il arrive souvent de l'incertitude, nous aurons peut-être à la regretter. Nous avons le plus beau temps du monde et je vais très-bien en tout. Je suis contente, je suis heureuse, et, dans cette si bonne part, prenez la vôtre.

Paris, 2 juillet 1831.

Comment, dans une époque qui met à nu tous les genres de misère humaine, ne serait-on pas impérieusement ramené aux grandes vérités? Les illusions n'ont plus rien d'opaque; elles sont traversées de part en part, et pour d'excellents esprits comme le vôtre, leur évanouissement ne mène pas au découragement; il est tout au profit des réalités les plus précieuses. Ces réalités, vous les possédez, elles se pressent autour de vous, et vous ne pouvez plus à présent faire un progrès qu'il ne crée simultanément une double félicité.

Adieu, très à la hâte. Je pars tout à l'heure; je suis bien sûre

que vous serez aise de savoir de mes nouvelles après mon voyage. Dès mon arrivée à Sidmouth, je vous écrirai.

Paris, 17 novembre 1832.

Me voici beaucoup mieux et comme acclimatée à la suite d'une petite crise qui épuise toujours un peu le principe du mal; c'est sûrement à recommencer; mais c'est quelque chose qu'une trêve. La politique n'en est pas là; ses incertitudes sont toujours aussi inquiètes, aussi variables, et les plus habiles dans la prescience des affaires de ce monde me paraissent n'en savoir pas plus que les moins sagaces et les plus ignorants. Les grands politiques sont presque aussi humiliés que les médecins : à chacun son choléra, et il est singulier de voir à quel degré l'on confesse aujourd'hui l'incapacité absolue de prédire le lendemain. Personne ne peut se permettre un calcul, par la raison qu'il n'y a pas une base d'assurée. Quelques gens prennent pour point de départ leurs goûts ou leurs aversions, mais ceux-là rappellent un peu cette femme qui, pour comprendre le système du monde de M. de Laplace, se livrait à ses impressions.

Vos affaires vont vous distraire un peu de vos préoccupations. Tâchez pourtant de n'avoir pas trop de temps à leur donner, et revenez bientôt partager toutes nos tristesses. Hélas! il semble vraiment qu'il y en ait pour tout le monde et comme poids à porter et comme diversité de nature.

Paris, 1833.

Il y avait longtemps que vous ne m'aviez écrit, mais il y a des silences qui ne sont pas un mauvais symptôme, et, en retranchant un plaisir, ils ne mettent jamais une peine à la place. Vous êtes plus content de vous-même, si j'ose me permettre cette traduction libre des expressions dont s'enveloppe votre sincère et touchante modestie. Sans doute vous n'étiez rien moins qu'étranger à la voie qui vous paraît nouvelle. On a la vue du temple en ne le considérant même que du parvis; mais il est également vrai que c'est seulement lorsqu'on y pénètre, qu'à chaque pas la surprise s'ajoute

à la reconnaissance. Dieu, admirable en tout, est surtout ineffablement bon à l'usage. Comme vous le sentez bien, on recueille par la réflexion ce qui a été semé par la souffrance, on met pour soi tout ce qui avait été contre. Vraiment le temps de cet enseignement était arrivé pour vous ! car rien n'était plus élevé que votre point de départ. Le monde avait obtenu de vous toute la perfection qu'il imagine, et, pour avancer, forcément il vous fallait passer à un autre maître. Celui qui vous attendait accepte, après l'avoir consacré, même ce qui s'est fait sans lui ; il transforme bien plus qu'il ne détruit, et, tout en plaçant les intelligences qu'il domine dans un milieu spécial, elles restent en contact avec tout ce qu'il y a de vérités éparses sur la terre. Je suis toujours frappée de voir les esprits le plus rigoureusement engagés dans la foi, les esprits qui, dans toutes les questions, ne parlent ou ne traduisent jamais que le dogme, se trouver pourtant en communion avec la raison universelle, si bien que leur justesse est reconnue habituellement par ceux qui en méconnaissent la source. Croire devrait isoler dans un siècle où la foi est rare, et il en arrive bien autrement. Toutes les sympathies, toutes les compréhensions sont encore pour ceux qui croient, et on dirait que de ce point élevé on jouit de l'avantage de ceux qui savent beaucoup de langues, d'entendre et d'être entendu d'un plus grand nombre de personnes.

Adieu. Rien n'est si vrai que ces associations de pensées, de personnes et d'impressions que je trouve dans votre dernière lettre : tout ce qui nous frappe vivement se fait son cortège.

Paris, 10 juillet 1833.

C'est changer deux fois d'air que de quitter le lieu qu'on habite et les salons, de se soustraire à la fatigue de ce qu'on fait et à l'inquiétude de ce qu'on ne fait pas. Vraiment, avec le mouvement des saisons, il est juste de dire aussi : Autres temps, autres mœurs.

Pour moi qui suis immobile, j'ai changé quelque peu au moins mon règlement de vie et sa discipline ; les deux extrémités de ma journée sont inviolablement vouées à la solitude, et je fais comme

les gens qui retournent leur habit faute d'en avoir un neuf. Je m'en trouve bien, parce qu'on finit toujours par s'arranger, et que mes privations mêmes ne me rejettent jamais que dans une situation à laquelle, de date bien ancienne, j'ai reconnu mille douceurs. Ma journée est toujours trop courte et toujours assez animée.

M^{me} de Pastoret est absente depuis huit jours, et je pense que la fin du mois la ramènera ici, et bientôt à Fleury, où j'irai habituellement passer deux ou trois jours de la semaine. Le voyage de M^{me} de Pastoret ne la conduira pas au-delà du Rhin; celui de son mari et de son fils se prolongera davantage ¹. Si leur retour était plus prochain, je l'attendrais avec bien de l'impatience pour savoir la vérité sur les tristes débats dont l'éloignement de M. Barande paraît avoir été le résultat. Cette nouvelle, que des gens bien informés croient certaine, est bien fâcheuse. La plus haute distinction, dans l'homme qui le remplacerait, ne compenserait pas l'avantage d'une autorité ancienne et d'un dévouement éprouvé, qui sont des droits aussi. Tout en reconnaissant que le malheur peut s'appeler très-justement légion, comme le démon de l'Évangile, il me paraît bien singulier que la division ne soit pas un de ces tributs dont se rachète la mauvaise fortune. Comment l'instinct seul ne fait-il pas devenir compactes ceux qui n'ont pour eux ni le nombre, ni l'action, ni le pouvoir. *Ah!* comme me disait un homme d'esprit, si *M. le duc de Bordeaux n'avait en France que des ennemis!* Le contre-coup de ces lointaines divisions se fait sentir dans la société de Paris, et cela avec une amertume proportionnée, comme de coutume, à l'ignorance des détails principaux. Il y a

¹ Le chancelier de Pastoret, tuteur de M. le comte de Chambord, était appelé en Allemagne par les plus graves intérêts de son royal pupille. Le roi Charles X et la famille royale n'avaient séjourné que peu de mois en Ecosse après la révolution de 1830. L'empereur d'Autriche avait mis à leur disposition le château du Rhadshin à Prague. Le baron de Damas, gouverneur de M. le comte de Chambord, voyant le prince grandir dans l'exil, voulut appeler des membres d'une corporation religieuse pour concourir à son éducation. Ce projet souleva de vives contradictions dans l'entourage du roi, et quelques dévoués serviteurs demandèrent à être déchargés de toute responsabilité à cet égard. Bientôt le roi mis fin à ces douloureux dissentiments par une résolution qui concilia tous les suffrages, en donnant M. Fraysinous, évêque d'Hermopolis, pour coopérateur au baron de Damas.

longtemps que je regarde les partis en eux-mêmes comme les plus grands obstacles au triomphe du principe qu'ils servent, mais ce qui est déplorable, c'est de voir les passions basses et étroites s'élever assez haut pour compromettre les plus importants succès, et porter la désorganisation là d'où on attendait le remède. Ce que vous me dites du dégoût et du dédain dans lesquels semblent être tombées les choses autrefois placées le plus haut dans l'ambition des hommes, si ce n'est dans leur véritable estime, m'a bien frappée. Bientôt peut-être on dira du pouvoir, comme cette princesse de France à l'agonie qu'on voulait rassurer : « Fi de la vie, je n'en veux plus. »

Adieu, vous savez si mon amitié pour vous est vive, sincère, et vraiment de bon aloi.

Paris, 30 novembre 1833.

Je saisis avidement vos conclusions sur la rencontre de nos souvenirs, et je pense, ce que vous ne désavouerez pas, qu'ils s'échangent beaucoup plus souvent qu'ils ne s'expriment. Je suis vraiment mieux depuis quelques jours, mais je porte mon trésor de santé dans un vase bien fragile, ne pouvant douter qu'il se brise à la première gelée ou à la première neige fondue.

Je vous approuve beaucoup de vouloir bien terminer vos affaires; il faut faire toute chose de son mieux, et ce n'est pas le temps qu'on peut retirer inconsidérément des nécessités humaines. A votre retour, il est probable que vous nous trouverez au point où vous nous aviez laissés. Vous aurez vu dans les journaux de combien de façons nous avons préoccupé nos loisirs, et combien de détails et de suppositions ridicules se sont liées à l'idée d'un détestable attentat.

Avec la tragédie unir la mascarade!

Ce vers est bien souvent volé à M. Hugo pour être mis en scène. Il faut convenir qu'au temps où nous vivons, les choses humaines, sous leurs faces les plus différentes, ont bien perdu de leur dignité; espérons que la Providence fera triompher la sienne. Mais

malheur à ceux qui ne la laisseraient pas faire et qui compteraient pour quelque chose des importances d'atômes !

Paris, 10 janvier 1834.

Vous avez bien raison d'aimer les bons vieux usages qui consacrent les anniversaires, qui sont eux-mêmes des refrains réveillant toutes les impressions, toutes les joies, toutes les tristesses du passé. C'est en se serrant de plus près, en se renouvelant de précieux témoignages qu'on se fait plus fort contre les regrets passés et même contre les menaces futures. La confiance sert à tout, et rien de ce qui l'entretient n'est à négliger. Aussi n'aurais-je pas laissé écouler ces derniers huit jours sans vous rien dire, si je n'avais été induite en erreur par quelques mots de votre dernière lettre qui me laissaient penser que votre retour serait pour les tout premiers jours de ce mois. Vos délais se conçoivent bien ; on a toujours de la peine à se tirer du nid qui rassemble tous les comforts de la vie avec tous ses intérêts ; hors de là, tout doit paraître terre étrangère, et la campagne est vraiment la patrie en comparaison du pavé cosmopolite d'une grande ville. Quand je pense que dans peu de semaines je vous reverrai, que nous pourrons causer à l'aise, j'en éprouve un plaisir assez grand pour me faire croire que vous le partagerez un peu. Les impressions et les jugements mis en commun ont bientôt effacé toutes les traces de l'absence : on s'est remis au courant, on ne s'est plus quitté dès qu'on s'est entendu.

Adieu. Je ne vous dis pas que je suis impatiente ; j'estime, j'aime avec vous ce que vous faites de sage, d'utile, de raisonnable ; mais enfin, cette carrière fournie, laissez-moi saluer les commencements de l'autre et vous dire que j'aimerai bien aussi le jour de votre retour.

(*La fin au prochain numéro.*)

LE CORSAIRE LE HURLEUR.

II.

Huit mois environ s'étaient écoulés, depuis la dernière campagne du corsaire *Le Hurleur*. Il avait repris la mer, après avoir subi, dans le port de Brest, les réparations les plus nécessaires dans ses œuvres vives, sa mâture et son gréement. Le voilà donc, notre corsaire joli, plus lesté et plus pimpant que jamais ; et onques ne fut aussi plus disposé à *causer* avec l'Anglais, à lui donner la chasse par toutes les aires de vent, à lui courir sus dans toutes les mers.

Donc *Le Hurleur* avait repris flot, par un beau jour du mois de mai 1799. Son équipage était le même à peu près : Pierre Le Braz, le nouveau capitaine, second avant la mort du brave Le Du, Pierre Le Braz ne le cédait en rien à son devancier pour la bravoure, la connaissance de la mer, l'habileté à conduire un navire, ni surtout pour la haine qu'il portait aux insulaires d'outre-Manche. Grand-Cadet balançait encore sa longue et maigre personne sur le pont du *Hurleur*, et notre ami Médard Le Hir, ce fin loustic du bord, guéri de ses blessures et plus jovial encore qu'auparavant, avait déjà recommencé ses éternelles taquineries contre Grand-Cadet, le tout assaisonné d'histoires interminables, à la grande satisfaction de l'équipage. Seulement le capitaine Le Braz avait amené à son

* Voir la livraison de décembre 1864.

bord, je ne sais pourquoi, un neveu, nommé Vincent Quéméner, garçon de dix-huit ans, aussi paresseux, faux et méchant que mauvais matelot, et auquel, par malheur, il accordait une confiance peu méritée. Nous parlerons, à l'occasion, de ce nouveau personnage.

Or, le temps est beau, le vent joli frais, la mer presque paisible par cette belle soirée de mai, où nous retrouvons notre corsaire faisant bonne route par le travers de Belle-Ile. Le soleil, lassé, comme dit Le Hir, d'avoir tant *bourlingué*, un jour durant *sans boire ni manger*, le soleil, mirant son disque rouge dans la mer, semble se hâter d'y plonger sa crinière de feu.... Ce n'est pas notre camarade Le Hir qui dit tout cela sans doute; mais il en dit bien d'autres et de plus belles, je vous assure. Si vous voulez en juger, prêtez l'oreille attentivement : la brise gémit, il est vrai, dans les cordages; le murmure lointain et harmonieux de l'Océan couvre parfois peut-être la voix du conteur; mais les hommes de la mer, qui savent marcher sur une vergue balancée par l'ouragan, savent aussi distinguer, sans en perdre une parole, au milieu de ces bruits divers, toutes les inflexions de voix de leur conteur favori.

— ... Et dire que Grand-Cadet est venu au monde comme ça! continue Le Hir; oui, mes amis, tout pareil; je le tiens du cousin de la sœur de la tante de la femme de monsieur le Maire de la commune de Roscoff ou de Landerneau, je ne suis pas bien sûr....

— Comme ça, matelot? dit en ouvrant de grands yeux, le mousse que l'on avait surnommé Plougastel, c'est pas possible!

— Si fait, si fait, mille gargousses! reprit Le Hir, qui, de son commandement d'une heure, lors du dernier combat du *Hurleur*, n'avait gardé, pour son usage personnel, que le juron du défunt capitaine Le Du; c'est la pure vérité; pas vrai, Grand-Cadet, que tu es venu au monde, il y a soixante et quelques années, avec deux barres de cabestan pour te servir de jambes et deux vergues pour bras; plus deux yeux, point d'accord, à preuve que l'un regarde à Recouvrance et l'autre du côté de Guipava?.....

Et tout l'équipage de rire, non-seulement de la facétie, mais encore des efforts que faisait Grand-Cadet pour trouver une réponse qui ne venait pas, bien qu'à trois reprises il eût ouvert une

bouche démesurée. Ce que voyant, le quartier-maitre prit la parole à son tour :

— Monsieur Le Long cause passablement ce soir, dit-il, mais puisqu'il a l'air de vouloir *gouailler* le camarade, je lui inflige, en guise de coups de *garcette*, la chose nonobstant assez agréable, de raconter la suite des aventures, des aventures...; vous savez bien, matelots ?

— Du tonton Yan Tortik, aide cuisinier à bord du *Grand-Biscaïen*, répondit Plougastel ; et puis *nisquet*.

— *Brisquet*, firent les autres.

— A la bonne heure, camarade, dit maître Le Hir en s'arrangeant de son mieux sur des funins, au pied du beaupré ; me voilà dans mon salon ou dans ma chaire à prêcher. Ouvrez les oreilles pour mieux entendre ; surtout Grand-Cadet, que sa maman a doté des ouïes d'un marsouin, à preuve qu'il est sourd comme bûche, et c'est dommage, car sans cela il eût fait un avocat *carabiné*...

— Laisse donc Grand-Cadet tranquille avec ses longues oreilles, dit un matelot ; change d'*amures*, vieux loustic, et aborde ton *Grand-Biscaïen*, qui m'a tout l'air d'un navire de rien du tout.

— Bien causé, matelot, reprit Le Hir, bien parlé, à preuve que le *Grand-Biscaïen* était du port de *Cherche*, une ville que tu ne connais pas, ni moi non plus, pour dire la chose. M'est avis pourtant que Grand-Cadet doit la connaître par cœur..... Pour lors, je continuerai mon histoire dans le temps que monsieur m'aura fait l'honneur de me répondre.

— Dis donc *oui* ou *non*, firent tous les marins en se tournant vers Grand-Cadet, qui, n'ayant pas bien compris, ouvrait des yeux presque hébétés. Diras-tu *oui*, Cadet d'un liard ? ajouta le quartier-maitre, en bousculant l'infortuné.

— Eh bien ! non !! s'écria le *patira* impatienté, *non !* je ne dirai pas *oui*.

— C'est tout *idem*, matelots, reprit Le Hir. Laissez monsieur tranquille ; il a satisfait à la consigne, *nisquet*.

— *Brisquet*.

— Pour lors, voilà que le lendemain, — vous savez mes amis, le lendemain du jour que le capitaine Tape-Sec avait dit que, si

le temps ne s'affratchissait pas avant le jusant, ledit sieur Tortik serait baptisé sous la ligne, à seule fin de recevoir un nom présentable, il arriva que le flot n'apporta pas le moindre *affratchissement* à la canicule qui faisait presque bouillir la mer, comme de la soupe dans la grande marmite du Père Eternel. Là-dessus il arriva ce qui devait arriver : le capitaine Tape-Sec, crânement vexé d'avoir la langue de l'épaisseur d'un gouvernail de rebut, faute de salive, et vu que le cristal de roche commençait aussi à jaunir dans les futailles, aux trois quarts vides, le capitaine, en manière de politesse à Neptune, le démon de l'endroit, largua par le travers du silence un coup de sifflet capable de réveiller les souffleurs, les dormeurs, voire même les requins les plus altérés du pays liquidé. Tout l'équipage, malgré son envie insurmontable de taper de l'œil sur le midi, fut bientôt levé et rassemblé sur le pont.

— Mes enfants, leur dit le capitaine, je vous ai appelé à cette heure, à seule fin de tenir ma parole vis-à-vis de monsieur qui doit être aujourd'hui même baptisé par le Père la Ligne ; vous comprenez ? — Parfaitement. — Suffit, mille tonnerres ! allez et préparez l'eau, le sel, et la graine de moutarde. Pendant cela, monsieur ira voir si j'y suis, dans la fosse aux lions du *Biscaïen* ; après quoi, deux d'entre vous le ramèneront ici, les yeux bandés, avec tous les égards qui sont dus à un gaillard de sa qualité.

En manière de *père aux raisons* (péroraisons), comme on disait au collège où j'ai fait mes études, jusqu'à la neuvième exclusivement, Tape-Sec administra, sur la coloquinte à mon cher tonton, une caresse assez touchante qui le dirigea vers l'écoutille plus vite qu'il n'avait l'air de le désirer. *Nisquet....*

— *Brisquet, Brisquet*, répondit Plougastel avec empressement, et il ajouta : Mais allez toujours Le Hir, sans vous interrompre, sans quoi le quart finira et l'histoire ne sera pas finie ; ce qui sera fort contrariant. Pas vrai, les autres ?

— Vrai de vrai ! murmurèrent quelques matelots.

Le conteur reprit, après avoir allumé sa pipe :

— Mon pauvre tonton eut bientôt dégringolé l'échelle et se mit à réfléchir dans la fosse aux lions, — que l'on ferait mieux d'appeler

la fosse aux rats dans la marine française, à preuve qu'on y voit de ces particuliers-là dans la susdite cabine au diable, et qu'on n'y voit pas de lions, du moins visiblement parlant.

— Nonobstant que tu causes bien, matelot, dit le quartier-maître (que l'on nommait, nous avons oublié de le dire, le Beauzig), nonobstant que *tu as* fait ta neuvième au collège, tu pourrais te tromper d'apparence, et puisque les chefs appellent ça la fosse aux lions, laisse les lions dans la fosse et continue la bordée.

— Maître Le Beauzig, répondit Le Hir, d'un air de déférence, je respecte votre opinion et j'apprécie votre observation; c'est pourquoi je vais continuer, avec votre permission. Voilà donc mon bien-aimé tonton installé pour le moment dans la cabine aux souris, c'est-à-dire aux lions, mais c'est pour vous dire qu'en y entrant il fit une peur de diable aux souris qui s'amusaient à grignoter des bouts de vieux cordages pour passer le temps, tout comme vous consommez, vous autres, des bouts de *réglisse en carotte* pour vous préserver de la fluxion.... Pendant cela, sur le pont du *Biscaïen*, on se mit à préparer l'eau, le sel et la graine de moutarde. Pour l'eau, on plaça au pied du grand mât une énorme futaille, défoncée par un bout, que l'on remplit d'eau de mer aux trois quarts à peu près; pour le sel, ça va sans dire, on en trouve du joli et on en trouva parmi la saumure dans une tonne de lard *ranci*. Et puis, quand tout fut bien paré, bien rangé.....

— Et la graine de moutarde, maître Le Hir? interrompit Plougastel; vous oubliez de dire comment elle fut préparée.

— Mille gargousses! s'écria le loustic, ce petit a une souvenance du diable, c'est bien; et à ce propos je vais prier Grand-Cadet, qui passe généralement dans la marine pour avoir de l'esprit et de l'éducation, de me dire ce qu'il pense de cette graine de moutarde... Oui, grand et aimable Cadet, tu dois savoir où ça se pêche, cette graine de *niais*?

— Comment ça, matelot? essaya de répondre le pauvre Cadet.

— Sans doute, reprit Le Hir, tu dois bien connaître cette graine précieuse, vu que tu en consommes des boisseaux tous les jours.

— Des boisseaux? fit Grand-Cadet en roulant des yeux stupéfaits sur l'assistance, des boisseaux de graine de moutarde?

— Non pas, non pas, mon fiston; mais de graine de..... tu comprends? *Nisquet*.

Le rire de l'équipage qui allait faire explosion fut arrêté par un bruit semblable à un coup de tonnerre, accompagné d'une secousse affreuse. Tout le bâtiment fut ébranlé : maître Le Hir, comme un cavalier désarçonné, roula sur le plancher humide du gaillard d'avant, au milieu de son auditoire renversé, dispersé, épouvanté.... *Le Hurleur* venait de toucher sur une roche ou sur un banc, non loin d'un écueil connu sous le nom d'*Ile-aux-Chevaux*, à neuf milles au sud de la Teignouse.

— A la manœuvre! à la manœuvre! cria le capitaine Le Braz, furieux de cet événement.

Ce malheur, en effet, n'était dû qu'à l'inadvertance d'un matelot placé à l'avant du navire, une ligne de sonde à la main, afin de signaler les récifs et la profondeur d'eau; mais, selon toute apparence, l'attention de cet homme avait été trop complètement captivée par l'intéressant récit de maître Le Hir. Ce dernier, dont le coup d'œil était aussi rapide que son courage était à toute épreuve, comprit sur le champ la situation du navire.

— Capitaine, dit-il sans s'émouvoir, je répons du *Hurleur*, si vous voulez?

— Si je veux, double aspect! Ne plaisante pas, matelot, ou sinon.....

— Mille gargousses! capitaine, je n'ai pas envie de plaisanter, non plus... Voyez, *Le Hurleur* talonne de l'arrière un peu durement; si la pleine mer nous prend dans cette position, nous sommes affalés, perdus....

Alors le quartier-maître Le Beauzig, fort désorienté, s'approcha du capitaine pour lui demander ses ordres. Le navire présentait un spectacle de confusion impossible à décrire : la secousse avait été si soudaine, si violente, si imprévue, au milieu du calme du soir, il y avait auparavant si peu d'apparence d'un danger, que l'on comprendra facilement la terrible émotion de ces marins, quelque braves qu'ils fussent. Les uns, penchés au-dessus des bossoirs, qui

semblaient s'enfoncer dans l'eau, examinaient avec anxiété la dangereuse situation du navire; les autres gravissaient les enfléchures afin d'interroger l'Océan, de voir peut-être si un bâtiment sauveur apparaissait à l'horizon; plusieurs enfin, agenouillés pieusement sur le tillac, adressaient à Notre-Dame-de-Miséricorde leurs vœux et leurs prières... Hâtons-nous d'ajouter que cette émotion, cette panique funeste, ne furent pas de longue durée. Ceux-là surtout qui venaient de prier se relevèrent plus forts, et tout l'équipage, animé par l'exemple de *Le Hir*, s'élança pour exécuter les manœuvres les plus rapides et les plus nécessaires. Malheureusement la nuit vint augmenter les difficultés de l'opération; et avec la nuit il s'éleva bientôt un vent frais qui, en soulevant la lame, fatiguait de plus en plus les membrures du *Hurleur*. Mais *Le Hir* avait prévu tout cela et mettait tout son espoir dans la force de la brise. Il remarqua que le navire avait touché par son arrière au moment où le timonier gouvernait pour virer de bord; dès lors il était probable que la quille ne devait être engagée que sur une faible longueur en avant du gouvernail. D'autre part, la secousse s'était fait sentir à babord de la dunette; mais depuis l'accident, le navire, poussé par les lames du large, avait chassé et viré par la proue, d'un grand quart de cercle vers l'ilôt. La mer ne montait plus que faiblement, et comme on devait approcher du jusant, il fallait à tout prix dégager *Le Hurleur* avant l'arrivée de la haute mer.

— Mon capitaine, s'écria *Le Hir*, après avoir, autant que possible, examiné les récifs les plus rapprochés, il faut nous *déhâler* vite sur tribord, sans quoi.....

— Travaille donc à ton idée, matelot, interrompit le capitaine *Le Braz*, qui avait toute confiance dans le Brestois; vous entendez, maître *Le Beauzig*? La grande chaloupe à la mer, et vous autres, garçons, n'allez pas mollir, mille tremblements!

On eut bientôt largué les amarres de la chaloupe, dans laquelle *Le Hir* se précipita avec trois ou quatre des plus braves, au nombre desquels se trouvait *Plougastel*; et ce ne fut pas sans avoir couru les plus grands dangers, soit de chavirer, à cause du ressac des lames, soit de se briser contre les flancs du *Hurleur*, que l'embarcation réussit à s'éloigner à force de rames. *Le Hir* avait amarré à

l'un des bancs un fort câble qui allait s'enrouler sur le cabestan du navire et il gouverna alors sur l'Île-aux-Chevaux aussi droit que le lui permettait l'obscurité croissante ou la douteuse clarté de la lune, couverte de nuages. Puis, avec cet instinct particulier à quelques-uns des enfants de la mer, Le Hir, qui aurait dû cent fois briser son bateau, finit par accoster sans avarie sous l'abri de l'îlot. Le grapin amarré au câble fut solidement fixé entre deux rochers, et le marin fit aussitôt le signal convenu pour avertir à bord du corsaire que l'opération avait réussi. Le capitaine Le Braz, qui attendait ce signal avec anxiété, donna l'ordre de peser vigoureusement sur les barres du cabestan et de larguer au vent toutes les basses voiles. Bientôt le câble se tendit sous cette force puissante ; le navire se pencha tellement que l'on put croire un instant qu'il allait sombrer ou se disjoindre ; enfin, poussé d'un côté par les flots et par une forte brise qui enflait les voiles, tiré de l'autre côté par le câble roidi de plus en plus, *Le Hurleur* dérapa subitement sur l'obstacle sous-marin où, à cause de la marée montante, il n'était retenu que faiblement ; puis il plongea tout à coup, comme un coursier qui tombe, et se releva aussitôt en trouvant sous sa quille des eaux libres et profondes. Il était sauvé sans avarie majeure. Un grand cri poussé par l'équipage annonça ce succès à Le Hir et à ses hommes. Ils se hâtèrent donc de remonter dans la chaloupe pour rejoindre le corsaire. Quelques minutes plus tard le navire eût été perdu : le coup de vent, qui menaçait depuis une heure, éclata dès que la mer eut fini de monter ; mais, laissant derrière lui les rochers où il avait failli se perdre, *Le Hurleur* prit la bordée du large en fuyant la bourrasque sous peu de toile, et se trouva en moins d'un quart d'heure à l'abri de tout danger sérieux.

On se demande peut-être pourquoi le capitaine Le Braz, au lieu de naviguer en pleine mer, allait ainsi courir des bords sur des bancs voisins d'écueils dangereux ? C'est qu'en vrai corsaire, il prévoyait qu'un jour ou l'autre, exposé à recevoir *la chasse* d'un navire de guerre plus fort que le sien, il serait heureux de connaître tous les bas-fonds où sa quille pouvait passer, et, bien pénétré de cette idée, il mettait tous ses soins à étudier les récifs,

les chaussées et les roches les plus voisines des îles ou des côtes de Bretagne. Nous verrons si ces précautions lui furent un jour de quelque utilité.

III.

Or, que faisait pendant cela, tandis que ces braves matelots à leurs postes luttaien dans l'ombre contre une mer encore difficile, que faisait celui que nous n'avons fait que nommer au commencement du chapitre précédent et qu'il est temps de faire connaître au lecteur?... M. Vincent Quéméner, le neveu du capitaine, causait à voix basse avec son oncle, sur le gaillard d'arrière. Nous ne savons pas au juste ce qu'il disait ; mais autant qu'on eût pu le voir, à son air faux et envieux, aux mauvais regards qu'il jetait en dessous, du côté des matelots dont il craignait d'être entendu, nous pouvons supposer qu'il essayait de leur nuire dans l'esprit du capitaine. En effet, peu de moments après, ce dernier appela le quartier-maître d'une voix courroucée et lui dit :

— Mettez Plougastel aux fers, pour trois jours ; vous entendez, maître Le Beauzig ?

— Mais, capitaine, le mousse.....

— Il n'y a pas de mousse qui tienne, entendez-vous, *double aspect* ! Fallait pas qu'il écoutât si bien les histoires de maître Le Hir, si bien qu'il a oublié sa ligne de sonde....

— Mais pardon, capitaine, faites excuse, ce n'était pas....

— Ah ! ça, Le Beauzig, vous voulez donc y aller aussi, que vous raisonnez comme un novice?..... Je sais tout, vous dis-je, ajouta-t-il en regardant son neveu ; allez faire ce que je vous ai commandé, ou sinon.....

Le quartier-maître comprit d'où venait la bourrasque ; il jeta sur Quéméner un regard de mépris dont il n'essaya point de dissimuler l'expression, et il s'éloigna fort impressionné de cet ordre aussi injuste qu'inattendu. En passant auprès de Le Hir qui travaillait rudement aux manœuvres, il lui dit, presque sans s'arrêter :

— Je savais bien que ce marin d'eau douce, ce Quéméner du

diable, ne tarderait pas à nous faire *bouliner* ; aussi faudra veiller d'où vient le vent.

— Que voulez-vous dire, maître Le Beauzig ? répondit Médard.

— Viens-y voir, matelot, et tu sauras.

A ces mots le quartier-maître s'approcha du pauvre Plougastel et lui glissa tout bas trois paroles à l'oreille ; puis il ajouta, à voix haute et solennelle :

— Le mousse est condamné, par ordre du capitaine, à trois jours de *patience*....

Et, comme tous les matelots présents à cette scène se demandaient le motif d'une si grande rigueur à l'égard du novice qui, tout récemment encore, avait si bien rempli ses devoirs, le quartier-maître leur dit, d'un ton assez hardi pour qu'on pût l'entendre du gaillard d'arrière :

— Puisqu'un matelot y a été après avoir démoli l'Anglais, le mousse ne sera pas déshonoré d'y venir à son tour.

— Va, va, mon petit Plougastel, lui dit Le Hir sans élever la voix, n'aie pas peur, mon pays, nous saurons avant demain le fin mot de l'affaire. Il y a du Quéméner là-dessous ou je ne m'appelle ni Le Hir, ni Le Long.... Bonsoir, camarade, mes respects à ces messieurs de la fosse aux lions ; tâche de faire, pour t'amuser, une partie de *drogue* avec eux....

Ces derniers mots ramenèrent le sourire sur le visage d'abord désolé du mousse. Il suivit le quartier-maître dans l'entrepont sans prononcer une parole.

Dès que le Brestois eut été relevé de quart, il manœuvra pour accoster le capitaine ; mais il n'était pas facile de lui parler hors de la présence de son neveu qui, ce soir-là surtout, ne le quittait pas plus que son ombre.

Cependant, le lendemain, Le Hir réussit à exécuter son projet : le capitaine se promenait seul sur le gaillard d'arrière. Notre matelot se munit d'une *double prise de tabac*, comme ils disent, regarda par habitude d'où venait le vent, puis, longeant les bastinages, il alla se poster sur le passage de son chef.

— Que veux-tu par ici ? lui dit rudement Le Braz en le voyant s'approcher.

— M'est avis, capitaine, insinua adroitement le loustic, m'est avis que voilà le grain paré pour le quart d'heure.

— Je le vois bien, triple bavard; laisse-moi tranquille!... Aussi bien nous pourrions avoir à causer pour l'avarie d'hier au soir.

— Ah! oui, un joli grain de sable! Heureusement que le flot portait encore, sans quoi.....

— Ecoute, matelot, interrompit le capitaine impatienté, je ne sais pas sur quoi tu veux gouverner, mais ce qu'il y a de sûr et certain, c'est que tu feras bien de virer de bord, ou sinon, je t'envoie avec ton Plougastel.

— A votre idée; capitaine, reprit Le Hir, décidé à jouer son *va-tout*; Plougastel, ou pour mieux dire Julien Coffic, est un crâne mousse, sans faire tort au vieux coq^a que vous avez vous-même amené de Crozon pour faire la cuisine et qui tenait la ligne de sonde hier au soir, aussi vrai que je m'appelle Le Hir, Médard Le Hir, c'est positif!

Cette explication franche et hardie parut un peu désorienter le capitaine, assez rude pour la forme, mais bon homme dans le fond.

— Ah! ça! matelot, s'écria-t-il, ne va pas plaisanter, tonnerre! Tu dis que Le Kéginer de Crozon, un vrai dur tout de même, était à l'avant quand on a touché là-bas?.....

— Oui, je le dis et le redis, capitaine; et vous savez que le vieux n'y voit guère au fond de l'eau, et que...

— Ah! malheur! je me souviens, fit le capitaine en frappant du pied sur le pont sonore; ah! je me rappelle à cette heure... C'était Quéméner, mon neveu, que j'avais mis au fil de sonde..... C'est donc pas un matelot ça, le fils de ma sœur!... Nous verrons!... En attendant, va-t-en pêcher ton ami Plougastel.

— Pour lors, dites-le vous-même au quartier-maître.

— C'est juste. Holà! maître Le Beauzig, avancez à l'ordre... Allons, ne vous dandinez pas ici comme si vous étiez sur le cours d'Ajot ou dans la grand'rue de Recouvrance, et *larguez-moi* le

^a Coq vient du mot anglais *cook*, cuisinier, en breton, *kéginer*.

mousse en lui additionnant un quart de vin en sus, en manière de consolation.

Le quartier-maître s'éloigna pour exécuter ces ordres avec non moins de satisfaction que de surprise. Aussi marchait-il d'un air superbe, muni de sa tournure la plus *chicarde*. Le Hir riait dans sa barbe, mais les autres matelots, encore assez mécontents des scènes de la veille, se demandaient si Le Beauzig avait perdu la boussole pour faire ainsi des *façons*, quand les camarades avaient du souci.

— Laissez-le faire, leur dit Le Hir; ayez patience et vous allez rire, mes fistons.

En effet, ils poussèrent un hourra unanime lorsqu'ils virent arriver Plougastel, et s'écrièrent : Vive Coffic! vive le capitaine! — En ce moment, le capitaine, auquel ces cris ne furent pas désagréables, causait dans sa cabine avec le vieux Kéginer.

— Je voudrais bien savoir un peu, lui disait-il, si tu avais mis tes lunettes hier au soir, et pourquoi, au lieu de gratter tes carottes, tu étais à l'avant, le fil de sonde à la main.

— Sauf ton avis, Pierre Le Braz, répondit le cuisinier, qui, ayant connu le capitaine tout enfant au pays, lui parlait comme à son égal, sauf ton avis, j'y étais et je n'y étais pas.

— Si tu veux rire, mon vieux, je te préviens que tu as tort et que tu feras bien de *lofer* tout de suite.

— C'est ce que je veux aussi, reprit le bonhomme un peu embarrassé; mais vois-tu, Pierre Le Braz, je n'aime pas à passer les autres *au roux*.

— Passe-les au *bleu*, cambusier du diable, et laisse arriver promptement.

— Pour lors, Pierre, je vas te dire que si j'étais à l'avant dans le temps que *Le Hurleur* a touché de sa quille, c'est qu'un particulier est venu me commander de ta part, et comme je croyais qu'il voulait rire, il m'a dit : Ça ne sera que l'instant de filer le quart d'un nœud. Voilà!

— Et ce particulier-là, c'était?...

— Dam, Pierre, sans le nommer, tu le connais encore mieux

que moi, et m'est avis, au surplus, que tu n'en feras jamais un corsaire.

Le capitaine comprit parfaitement qu'il s'agissait de son neveu ; il proféra une exclamation des plus *maritimes*, en tournant le dos au vieux Kéginer, lequel s'esquiva rapidement, puis il se rendit dans la cabine où le jeune homme, non encore astreint à un service régulier, se disposait à s'étendre sur son hamac.

Nous devons avouer que le bruit des flots et le sifflement du vent dans les cordages nous ont empêché d'entendre les paroles qui s'échangèrent dans la cabine ; mais ce que nous savons, c'est qu'à partir de ce jour, le capitaine laissa souvent percer son mécontentement à l'égard de son neveu, et que la haine de ce dernier contre le mousse et, par suite, contre Le Hir, son protecteur, n'en fut que plus vive, plus implacable et plus ardente à découvrir une occasion de se venger.

Deux jours après, le capitaine du *Hurlleur*, croyant avoir complètement échappé à une croisière anglaise, à douze milles environ au large de Belle-Ile, fit diminuer de voilure pour mieux observer la mer et donner du repos à son équipage. La veille, on avait mis la dernière main aux réparations, du reste peu importantes, que le dernier accident avait rendues nécessaires, et tout promettait aux corsaires, vu l'état presque paisible des flots, une soirée et une nuit agréables. Déjà maître Le Hir, relancé par les matelots après trois longs jours de silence, avait consenti à reprendre, avec la permission du capitaine, la suite d'une histoire quelconque ; déjà il avait adressé à Grand-Cadet quelques bordées de ses pièces le plus *chargées* de drôleries, quand tout à coup :

— Une voile à tribord ! cria le gabier en vigie sur la hune du grand mât.

Le capitaine eut bientôt braqué sa longue-vue dans la direction signalée par la vigie. Il garda le silence pendant quelques minutes. Tout l'équipage aux aguets, les yeux fixés sur un point noir presque imperceptible à l'horizon de la mer, attendait dans une sorte d'anxiété qui n'est point, dit-on, sans charme pour les marins. Enfin Le Braz leur dit d'une voix calme :

— Il y aura du jeu, garçons. C'est un fort brick de guerre anglais qui a l'air de venir sur nous, toutes voiles dehors.

— Et il a le vent pour lui, dit le quartier-maitre.

— Tant mieux ! ajouta Le Hir, on sera plus tôt paré à causer.

— Vous voulez donc combattre un brick de quatorze canons, vous autres ? reprit le capitaine.

— Hurrah ! hurrah ! fit l'équipage.

— Mais nous serons coulés !

— Peut-être, capitaine.

— Comment, peut-être ?

— Ah ! ça, Le Hir, je n'aime pas non plus à virer devant l'Anglais, double aspect ! mais Marie-Jeanne et ses sœurs ne pourront rien contre un navire de guerre supérieur.

— Aussi faudra faire autrement, capitaine, avec votre permission ; et si c'était un effet de la vôtre, à seule fin de voir si l'Anglais a de bons pilotes à son bord, et puis histoire de . . .

— Arrive, arrive, matelot ; voilà encore ta diable de langue qui s'entortille sous le vent.

— On y est, mille gargousses ! histoire de voir si l'Anglais sera plus fort au fil de sonde que votre Kéginer, le vieux maître coq . . .

Le Hir s'interrompt pour laisser deviner par le capitaine la seconde moitié de son idée. Mais le capitaine, ne saisissant point assez promptement, trouva plus commode d'interpeller le quartier-maitre, lequel aussi ne brillait pas par une conception rapide.

— Holà ! maître Le Beauzig, s'écria-t-il, vous feriez mieux, au lieu de vous balancer là comme une flamme en berne, de nous dire ce que vous pensez de l'idée du matelot.

— Ma foi, capitaine, fit l'autre en prenant une pose qui semblait annoncer un discours important, il est bon de vous dire que je n'en sais rien et n'en pense pas davantage.

Le capitaine, peu éclairé par cette réponse, lui tourna le dos d'un air fort irrité, et frappa rudement du pied pour se donner une contenance. Alors, se tournant vers Grand-Cadet qui, la bouche

démésurément ouverte, le regardait *de travers*, ne pouvant faire autrement, comme on sait :

— Allons! grand marsouin, lui dit-il en lui adressant une *chiquenaude*, je veux et j'entends que tu répondes à l'instant, ou sinon...

Nous renonçons à peindre, voire même à esquisser les mines et les contorsions du pauvre patient... Mais pendant qu'il s'agitait terriblement pour trouver une réponse qui ne lui serait pas venue, même au prix de ses deux oreilles, Julien Coffic, le mousse intelligent, lui glissa deux mots, tandis que le capitaine observait un instant avec sa longue-vue la marche du navire signalé. Grand-Cadet répondit donc ainsi, en répétant ce que l'enfant lui avait dit tout bas :

— Le banc de l'Île-aux-Chevaux.

— Double aspect! s'écria Le Braz, comprenant à la fin, tandis que tous les matelots poussaient un hurrah et s'apprêtaient à porter Grand-Cadet en triomphe; c'est bien cela... et puis, vire de bord, timonier; le cap sur l'Île-aux-Chevaux, sous peu de toiles et laisse approcher l'ennemi à grande portée de canon.

Nous ne savons si le lecteur a bien compris la manœuvre. Nous n'oserions point, du reste, lui en faire un reproche, car maître Le Beauzig, un vrai marin pourtant, ne l'avait pas saisie sur-le-champ. Au surplus, cela importe peu, puisque nous voulons l'expliquer en détail dans le chapitre suivant.

Quiberon, 3 septembre 1865.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

(*La suite prochainement.*)

DE NANTES A BREST

Les bords du Canal de Bretagne.*

Notre espoir n'est pas trompé : à Thymadeuc nous attend la réception la plus cordiale. Le bon Père hôtelier s'empresse de me faire servir, tandis que de son côté Fly reçoit à l'écurie les soins attentifs d'un vieux Frère, commis à la garde des chevaux. Aussitôt ma réfection achevée, je profite de la complaisance de mon hôte pour visiter en détail le bel établissement de Thymadeuc, fondé en 1842, au milieu des landes qui avoisinent Rohan. Déjà le sol a été complètement transformé par la merveilleuse activité des Trappistes ; de toutes parts les constructions s'élèvent, les arbres poussent, la culture s'étend, et, pour donner en chiffres l'idée des travaux effectués, l'hectare de terre, acheté il y a vingt ans 200 fr., donne aujourd'hui un revenu annuel de 40 fr. En 1861, un violent incendie a dévoré plusieurs des bâtiments de servitude et l'hôtellerie des étrangers. On la reconstruit en ce moment sur de grandes proportions, et le vénérable Père abbé, qui a pris la peine de me rejoindre au milieu de ma promenade, a l'amabilité de m'inviter à venir bientôt y occuper une chambre. Ce n'est pas le désir qui manquera, mais, hélas ! comme bien d'autres, je fais rarement ce que je voudrais. En tout cas, je promets aux bons Pères au moins un souvenir reconnaissant, et, parfaitement restaurés, nous reprenons, Fly et moi, le chemin de Rohan.

Au nom de cette famille princière des Rohan, qui possédait le quart de la Bretagne, on croit toujours voir apparaître tourelles,

* Voir les livraisons de juillet et de novembre 1865.

donjons et forêts. Ici, l'imagination en est pour ses frais. Je ne connais rien de plus sale et de moins intéressant que la petite ville de Rohan : de l'ancien château il ne reste même plus de traces, et l'on n'aurait absolument rien à visiter sans la chapelle de Bonne- Rencontre, bâtie, à l'arrivée, sur les bords du canal. Cette chapelle est assise de la manière la plus pittoresque sur une petite esplanade, pratiquée dans le flanc de la colline au pied de laquelle coule la rivière. Sur l'une des pierres de la façade, on lit l'inscription suivante, qui fait connaître le fondateur et la date de la construction :

L'AN QUE DIT FUST MILL CINQ CENTZ
 JEHAN DE ROHAN ME FIST BATIR
 ET RÉDIFFIER A HONNEUR
 HUCHELOUP EN FUST LE MISEUR
 ET AFFIN QUE MON NOM NE CELLE
 DE BONNE ENCONTRE L'ON M'APELLE.

A la voûte de la chapelle se détache l'écusson aux neuf mâcles des Rohan ; mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est un tableau de Notre-Dame-du-Rosaire, à laquelle plusieurs personnages adressent leurs vœux. Ces personnages, tous en costume du temps, sont, dit la chronique, autant de portraits des membres de la famille de Rohan. Il y a donc là un souvenir historique plein d'intérêt ; et d'ailleurs, le tableau lui-même, comme peinture, ne manque pas de mérite.

Pourquoi appelle-t-on cette chapelle Notre-Dame-de-Bonne-Rencontre ? C'est ce que personne n'a pu me dire ; en tout cas, le nom n'a pas été menteur pour moi, car j'y ai fait l'agréable rencontre de M. le maire de Rohan, un ancien officier de marine, qui m'a accueilli de la plus aimable façon. Mais il commence à se faire tard ; il faut arriver à Napoléonville avant la nuit. — Allons, ma pauvre Fly, un peu de courage et de trot, si c'est possible.

Les bords du canal, entre Rohan et Napoléonville, se ressentent des accidents du terrain ; on voit que nous approchons des pays de montagnes, et quand j'arrive à la forêt de Branguily, j'aperçois avec stupéfaction, à droite, une colline à 45 degrés, dans laquelle

on a découpé un ruban de 1^m 30 de largeur pour le halage ; à gauche, le canal, encaissé dans des berges presque à pic, à 15^m environ au-dessous de moi. Diable ! il y a là de quoi réfléchir, et cette perspective n'a rien de bien rassurant. Vais-je avoir une seconde édition de mon aventure de Carheil ? C'est qu'ici la chose serait plus grave, car, une fois roulés au fond, cheval, homme et voiture, en admettant même que la destruction ne fût pas complète, il n'y aurait aucun moyen d'en sortir. — Bah ! la route est juste assez large pour mon tilbury ; la bête est sage et fatiguée ; la chance m'a déjà une fois tiré d'un mauvais pas ; elle m'en tirera bien encore. Puis, où dînerai-je, si je ne franchis pas le défilé ? — Cette dernière considération me détermine. En avant, et à la grâce de Dieu ! Les rênes bien assemblées dans la main, l'œil fixe entre les deux oreilles de Fly, j'avance au petit pas entre la montagne et le précipice. Je n'ai guère mis plus d'un quart d'heure à avaler cette pilule, mais j'avoue que le temps m'a paru long. Une fois hors de peine et pouvant respirer en liberté, je cherche dans les environs un toit hospitalier, car mon estomac, qui s'est tu un instant devant des intérêts plus graves, commence à se révolter de nouveau et à réclamer une pâture quelconque. Mais rien à l'horizon, absolument rien. Ce n'est qu'à l'écluse de Kervézo que je puis tromper, sinon apaiser, ma faim avec une crêpe et un morceau de beurre, le seul festin que l'éclusier soit en mesure de me servir.

Le pays continue à être très-pittoresque ; nous passons auprès du débarcadère des forges du Vaublanc, et bientôt, dans le lointain, le gracieux clocher de la chapelle du Ros apparaît, au milieu de la verdure sombre des épicéas et des mélèzes dont sont plantés les bords du canal. Cependant la nuit arrive et avec elle une pluie battante qui nous mouille jusqu'aux os. Fly elle-même comprend qu'il faut vaincre ou mourir ; nous passons comme un trait devant les éclusiers ébahis et transis, qui réclament en vain l'exhibition de mon passeport, et à huit heures et demie, trempés, harassés et affamés, nous faisons halte devant la lanterne fumeuse de l'hôtel des Voyageurs.

Que dirai-je de toi, ô Napoléonville ! dont le nom est plus grand que les édifices ? Tu te consoles des splendeurs rêvées et perdues,

en contemplant quelques uniformes de lanciers, l'habit brodé de ton sous-préfet et la robe noire de ton président, pendant que, d'un bout à l'autre de ta vaste place, le tribunal et la mairie se renvoient, au milieu du vide, des regards tristes et résignés. Mais il faut être discret et se contenter de la caserne, quand on ne peut avoir le régiment. D'ailleurs, voici un chemin de fer, une église neuve s'élève; un jour, les rues se bâtiront, la place se remplira, et du haut de son piédestal le général de Lourmel verra passer les flots d'une population industrielle et active. En attendant, la ville jouit d'un grand calme, et j'ai pu y dormir tout à mon aise, sans être troublé par les bruits du dehors.

A l'extrémité du faubourg, un peu au-dessus du point de jonction de l'Oust et du Blavet, le vieux château des Rohan montre encore avec assez de fierté ses tours et ses murailles à machicoulis. On l'a transformé en hôpital, maison religieuse, asile d'orphelins, et cette destination, en forçant à l'entretenir, l'a sauvé de la ruine. Ses fossés sont en partie comblés; mais, tout autour, de belles plantations forment une verte ceinture à ce vieux souvenir des temps féodaux. — C'est d'ailleurs de ses promenades que Napoléonville pourrait tirer vanité avec quelque justice. La terrasse du Mail a des arbres magnifiques; la vue y embrasse le cours du Blavet, les hauts peupliers qui le bordent et la montagne couverte de pins qui le domine. Les jours de dimanches et de fêtes, la crinoline s'y étale, tout comme à Paris et ailleurs. En somme, quoique forcée de renoncer aux honneurs du chef-lieu, Pontivy, déguisée en Napoléonville, n'en a pas moins ses beautés et ses illustrations. Si je ne craignais de passer pour un gourmand, ou au moins pour un gourmet, — ce qui me mortifierait fort, vu mes prétentions à la vertu de sobriété, — je dirais qu'on y dîne fort bien, et que le festin, lors de l'inauguration du chemin de fer, eût suffi aux yeux d'un épicurien pour la réputation d'une municipalité. Mais ce n'est pas ici le lieu de parler de ces fêtes; il faut revenir à mes moutons, c'est-à-dire, à mes chalands.

Le mauvais temps continue; cependant, je ne puis prolonger davantage mon séjour à Napoléonville, dont j'ai épuisé toutes les distractions. Partons donc et retournons au canal. J'avoue que ce

ciel gris, cette brume épaisse, qui commence à se résoudre en pluie, donnent un charme assez médiocre à mon voyage en tilbury découvert. C'est le cas d'être philosophe; j'abandonne les rênes à mon triste coursier, comme feu Hippolyte, et je tâche de m'absorber dans les souvenirs de moments plus agréables, lorsqu'il faisait soleil en moi et autour de moi. Malheureusement, les circonstances se prêtent de moins en moins à la méditation. Quand je passe à l'écluse de la cascade, que j'eusse admirée en tout autre occasion, je suis arrivé moi-même à l'état de cascade, une vraie gouttière ambulante, et force m'est, un peu plus loin, au pont de Lénévos, de faire halte chez l'éclusier. — Hélas! ce n'est pas une hôtellerie de premier ordre! Sa cabane étant provisoire, on a pensé que la porte suffirait pour donner du jour et de l'air; aussi, à peine a-t-on jeté dans le foyer une brassée de bois vert, sous prétexte de me sécher, qu'une fumée épaisse envahit l'unique pièce, où je ne distingue plus, que comme dans un brouillard intense, mon hôte, sa femme et ses quatre enfants. Arrivé en naïade, je me transforme peu à peu en hareng saur. Les marmots contemplent cette transformation avec un air ébahi; le père, ancien soldat, essaie de soutenir une conversation à laquelle je prends peu de part, étant à demi-asphyxié, et la mère, qui n'entend pas un mot de français, me souhaite la bienvenue de son mieux en confectionnant pour moi un petit plat de sa façon. Il s'agit d'une bouillie de blé noir, fricassée avec du beurre rance, et dont elle tourne et retourne les morceaux avec ses doigts en guise de fourchette. Je ne suis pas difficile; cependant la vue de cette cuisine m'ôte toute envie d'y goûter et je fais un gros mensonge en déclarant que je n'ai pas faim. La pluie tombe toujours avec abondance et nous arrive par rafales, dès qu'on essaie d'entr'ouvrir la porte. Serai-je donc obligé d'accepter l'offre du bon éclusier, qui me voit déjà couché avec sa progéniture sur un édredon de paille? Sans être sybarite, on peut se trouver effrayé de pareille perspective; aussi, c'est avec bonheur qu'après cinq heures d'attente, je salue une légère éclaircie, grâce à laquelle je puis remonter en voiture et aller demander au brave Le Berre, maire de Neullac, une hospi-

lalité moins bas-bretonne. Une longue avenue de châtaigniers conduit à Kervégan, et dans cette habitation, moitié ferme, moitié manoir, je suis tout étonné de rencontrer une jeune femme fort gracieuse dans son costume de paysanne et faisant à merveille les honneurs de son logis, sans me garder rancune de ce que je l'aie d'abord prise pour une servante. Bientôt le maître arrive; il vient de quitter sa charrue, mais, à ses manières simples, à sa politesse cordiale, à sa conversation qui dénote un homme instruit, on reconnaît bien vite le descendant d'une de ces anciennes familles patriarcales dont la race se perd tous les jours. La fortune n'a rien changé à leurs allures; seulement, elle leur permet de bâtir des chapelles. C'est ainsi que celles du Ros et du Moustoir sont dues presque entièrement à la générosité des Le Berre. Honneur à ces cœurs simples et dévoués, sur lesquels la vanité, cette grande plaie de notre époque, n'a point de prise et qui ne se doutent même pas de leur valeur!

Le lendemain l'air était pur, le ciel serein, les oiseaux chantaient sous la feuillée; je me suis levé de bonne heure et j'ai rejoint le canal au pont Stamo, en passant par Neuillac, dont le cimetière présente une particularité que je n'avais pas encore rencontrée jusqu'ici : au-dessus de l'ossuaire, qui ressemble à tous ceux de Basse-Bretagne, se trouvent une série de boîtes renfermant chacune un crâne et formant une collection assez peu agréable à la vue. Ce sont probablement les richards de l'endroit qui n'ont pas voulu se mêler à la foule.

Peu après m'être engagé sur le chemin de halage, vers l'écluse de Guerlédan, j'entre dans la région montagneuse, et le paysage devient d'un grandiose à rappeler les Pyrénées et la Suisse. A droite, des rocs déchirés, tourmentés, élevant à des hauteurs énormes leurs aiguilles et leurs blocs, des ardoisières, des bruyères. A gauche, des taillis, des landes, puis la forêt de Quénécan; ce ne sont, au milieu de ces gorges, que surprises, changements de décors, vallées qui débouchent de chacun des côtés; c'est magnifique! Ici, se dessine le profil décharné du promontoire de Castel-Finans, dont la base gigantesque, à demi-rongée par les eaux du Blavet, les a pourtant forcées de se replier sur elles-mêmes

et de l'envelopper par un brusque contour. Là, vis-à-vis la pointe de cette proéminence abrupte, une déchirure profonde et sauvage s'enfonce dans le territoire du département des Côtes-du-Nord et le perce pendant trois ou quatre lieues. Quel cataclysme que celui qui a ainsi bouleversé le sol ! Au sommet de Castel-Finans, une épaisse ligne de pierres amoncelées l'entoure comme d'une ceinture et se distingue parfaitement du pied des montagnes, quoiqu'elle soit à une grande hauteur. Selon la tradition, ce sont les ruines du château de Finans, haut et puissant seigneur du pays, qui, par l'intermédiaire de saint Gildas, obtint en mariage une jeune princesse d'une grande beauté nommée Trifine. Peu de temps après l'avoir épousée, il forma le projet de l'assassiner. Trifine, soupçonnant son dessein, prit la fuite sur un cheval auquel elle avait fait placer des fers à rebours pour mieux tromper les recherchés. Finans parvint pourtant à l'atteindre et la tua. Le père de Trifine, désespéré de cette mort, se rendit auprès de saint Gildas, pour lui adresser des reproches. Le saint ressuscita Trifine, et, pour punir son barbare mari, il se rendit sur une montagne située de l'autre côté du Blavet, et là, prenant une poignée de terre, il la lança de toute sa force sur le château, qui s'éroula aussitôt en écrasant Finans et tout son monde ¹.

En continuant ma pérégrination, j'arrive à l'abbaye de Bon-Repos, située au bord du Blavet, dans un endroit où le sol s'aplanit, tandis que sur l'autre rive s'élève brusquement une montagne ardue qui formait tout l'horizon des moines de Cîteaux, en faveur desquels la fondation fut faite, le 24 juin 1184, par Alain III, vicomte de Rohan, et par Constance de Bretagne, son épouse, « pour y avoir leur sépulture, ainsi que leur fils. » Si l'on s'en rapporte à une version du pays, la première idée de la fondation fut due à la circonstance suivante : Alain de Rohan était d'une mauvaise santé et avait surtout fort peu de sommeil. Un jour, au retour de la chasse, il s'endormit sous un arbre, dans cet endroit, et en s'éveillant s'écria : — Quel bon repos ! — La reconnaissance le porta à édifier là une abbaye et à lui donner le nom commémoratif qu'elle

¹ Cayot-Delandre, *le Morbihan*.

a toujours porté depuis. — L'église, monument très-remarquable et qui datait probablement du XIII^e siècle, a été démolie à l'époque de la Révolution. Quelques colonnes du chœur, quelques pans de murs, quelques fenêtres à ogive romane existent encore et font vivement déplorer la perte de cet édifice. Le couvent, qui venait d'être réédifié et n'était plus habité que par sept ou huit religieux, ne fut pas plus respecté par les vandales de 93. On en a enlevé la couverture, les plombs, les ferrements. C'est un état de dévastation qui fait peine à voir.

A Bon-Repos, une gorge, formée par des rocs schisteux qui enserrant une charmante vallée, au milieu de laquelle serpente un frais ruisseau, se dirige du côté de Saint-Gelven. A l'extrémité de cette vallée, se trouve le Longeo, où habite M. du Romain pour lequel on m'a donné une lettre de recommandation. Dans ce pays, où il n'y a ni villes, ni auberges, l'hospitalité se pratique encore mieux que chez les montagnards écossais; c'est pourquoi je n'hésite pas à aller demander un abri à ce châtelain inconnu. Bien m'en a pris; j'ai trouvé dans ce modeste castel de vrais cœurs bretons, avec lesquels il est impossible de ne pas sympathiser de suite; aussi, le lendemain, quand nous sommes partis ensemble pour une excursion au château des Salles, il me semblait connaître depuis des années mon jeune compagnon de course. Puis, comment ne pas se laisser aller à la confiance et à un retour vers le printemps de la vie, au milieu de cette nature dont j'ai admiré hier la sauvage majesté, qui me sourit aujourd'hui dans toute la grâce de ses pâturages, de ses bois et de ses eaux? Rien de frais, rien de joli comme le chemin pratiqué à travers la forêt de Quénécan par le baron de Janzé pour se rendre aux forges des Salles. — On arrive à l'usine par des avenues magnifiques; un village l'entoure; trois beaux étangs ajoutent encore au charme du paysage. — Nulle part on ne peut trouver des sites plus variés et plus pittoresques que dans les gorges et dans la forêt de Quénécan, et je ne comprends pas que les touristes bretons aillent chercher souvent bien loin des points de vue qui certes ne valent pas ceux-là. En continuant la promenade, on arrive bientôt au château des Salles. Ce

berceau des Rohan, aujourd'hui en ruines, n'est guère qu'une gentilhommière et la comparaison avec les châteaux de Josselin, de Guémené, de Blain, etc., donne l'idée du prodigieux accroissement de puissance et de fortune qui avait rendu la maison de Rohan presque souveraine en Bretagne et lui avait permis de prendre, sans trop de forfanterie, cette fière devise : *Roy ne puis, duc ne daigne, Rohan je suis*. C'est dans l'étang qui baigne le pied du château que se trouvent en abondance les mâcles d'où les Rohan ont pris leur armes. La mâcle est une veine noire en forme de losange, incrustée dans des pierres de nature schisteuse, et, suivant la légende, cette incrustation serait l'effet d'un miracle dû à la Vierge comme souvenir et récompense d'une œuvre pie accomplie par la famille de Rohan. Je remplis ma poche de mâcles ; je fais à la hâte un croquis du château, et mon compagnon et moi nous reprenons la route du Longeo, en devisant comme de vieux amis. — Quel excellent pays que cette Basse-Bretagne où les cœurs se donnent si vite, et combien j'emporterai de doux souvenirs de ces haltes improvisées, fondements d'amitiés durables!

C. DU CHALARD.

(*La fin prochainement.*)

POÉSIE.

M. Hippolyte Violeau nous écrivait, il y a quelques semaines : « Je viens d'inviter un jeune prêtre du Morbihan à vous soumettre des vers qui me semblent très-remarquables, et tout à fait dignes de paraître dans votre Recueil. A mon avis, l'inspiration poétique est réelle chez M. l'abbé Orhand. Ces jours-ci, j'ai lu, avec une admiration véritable, des strophes qu'il adresse aux Catholiques sur les épreuves du Saint-Père, et la honte qu'il y aurait à s'endormir dans un pareil moment. (Ces strophes, très-belles, en effet, ont été publiées, le 22 décembre dernier, par le *Journal de Rennes*.) Lisez donc le *Jour et la Nuit*, et voyez s'il ne s'agit pas, ici, d'un talent destiné à faire honneur à notre Bretagne. »

Nous nous contentons de reproduire ce jugement de l'auteur des *Loisirs poétiques* et du *Livre des mères chrétiennes*, avec la confiance que nos lecteurs le ratifieront, et en saluant de nos plus vives sympathies l'avènement de cette nouvelle muse chrétienne.

ÉMILE GRIMAUD.

LE JOUR ET LA NUIT.

I.

Combien mon âme est triste en voyant les chemins,
Par lesquels nous marchons, couverts de fange et d'ombre !
Ombre dans les esprits où des erreurs sans nombre
Ont pris place, éteignant tous les rayons divins ;
Et fange dans les cœurs d'où les beaux séraphins,
Chastes et fiers, se sont enfuis le regard sombre !

Ténèbres de la nuit, ténèbres de l'erreur,
 C'est là ma double haine et ma double épouvante!
 Quand Dieu fit la nuit noire, était-il en fureur?
 La lune aux blancs rayons et l'étoile charmante,
 S'allumant dans la nuit, tempèrent son horreur :
 Alors et pas avant je vois que Dieu s'en vante.

Il savait que la nuit cacherait dans ses flancs
 Les infâmes plaisirs et les forfaits sanglants,
 Panthères à l'œil fauve et venimeux reptiles!
 Dans la nuit la vertu s'avance à pas tremblants,
 Et de l'iniquité les pieds seuls sont agiles :
 Aussi la voyez-vous maudite aux Evangiles !

Et quand au dernier jour la justice aura lieu,
 Complice des démons et vêtement du crime,
 La nuit coupable ira dans l'éternel abîme ;
 Elle aura ses flancs noirs brûlés d'un sombre feu,
 Instrument de supplice et néanmoins victime ;
 Pour elle point de place en la maison de Dieu !

Non, je ne puis aimer la nuit!... et plus j'y songe,
 Plus je sens dans mon cœur augmenter mes dégoûts ;
 Elle est si ressemblante à la nuit du mensonge!
 Quand sur nous de l'erreur l'obscurité s'allonge,
 Oh! les monstres hideux qui s'éveillent en nous!
 Ombres qui les gardez, de moi retirez-vous!

II.

Je suis chrétien! je suis un fils de la lumière.
 Dès que, petit enfant, j'entr'ouvris la paupière,
 Obscur, on me plongea dans ses flots, et soudain
 Je sortis éclatant et joyeux de ce bain,
 Ouvrant à la clarté mon âme tout entière
 Et détournant les yeux de l'ombre avec dédain.

Je me nourris d'un pain lumineux qui rayonne,
Je bois un vin qui brille en un calice d'or ;
En moi ce pain fermente, en moi ce vin bouillonne,
Et la lumière en moi s'amasse, beau trésor
Qui d'un reflet de pourpre et de neige environne
Mon cœur transfiguré comme sur un Thabor.

Je vois sans m'étonner Dieu s'applaudir lui-même,
Sitôt que sa parole eut allumé le jour :
Que le jour était beau ! mais Dieu le trouva blême ;
Ce n'était pas assez d'éclat pour son amour.
Magnifique, éclatant comme un roi dans sa cour,
Le soleil apparut, rayonnement suprême !

S'élançant de la nuit ainsi que d'un tombeau,
Les belles fleurs des champs, les belles fleurs de l'âme,
Dans la clarté du jour, sous son regard de flamme,
Ont un parfum plus vif, un coloris plus beau :
Mais, panthère et serpent, criminel et bourreau,
Toute laideur se cache ou devient plus infâme.

Pour avoir dénoncé le crime à nos mépris
Ou l'avoir fait s'enfuir honteux dans sa tanière,
Et pour avoir offert à nos regards surpris
De la belle vertu tout le lustre et le prix,
Le jour aura de l'ombre une insulte dernière
Et luira dans les cieux où tout sera lumière.

Combien j'aime le jour ! Mon âme à sa clarté
Loin de la triste nuit joyeusement s'envole :
Là point d'hypocrisie et point de lâcheté,
Ni sombre esprit, ni cœur souillé, rien qui désole ;
Mais la belle franchise et la belle fierté,
Les esprits droits, les cœurs vaillants, ce qui console.

L'abbé ORHAND.

AR GOAN.

DA F.-M. ANN HUEL.

Ann avel, er gwez huel, a c'hourdrouz ann douar,
Ann heol a zo dislived ha henvel oud al loar ;
Na gaveur mui a domder dindan bolz ann envou,
Al laboused a dao mik, ha sioul eo ar c'hoajou.

Hir ha teval eo ann noz, ha boull eo ar stered,
Hag el leac'h kan ann eostik, dudiuz da glevet,
Al loened-gouez, gand enkreuz, a iud war ar mezou ;
Iboud ar ster, enn draounien, a zav evel klemmou.

Ann deiz berr a zeu gorrek ; pa ziblouz ann den,
Ann avel-skourn en em zil enn he izili ien ;
Kerkend, o tistrei d'he di, e wel, a-iouc'h he benn,
Evel eur grib, dent-kenveur e pign oud he doen.

L'HIVER (en Bretagne).

A F.-M. LUZEL.

La voix de la tempête dans les hauts arbres semble admonester la terre ; le soleil a perdu ses brillantes couleurs, et a la pâleur de la lune ; on ne trouve plus de chaleur sous la voûte des cieux ; les petits oiseaux se taisent et les forêts sont silencieuses.

La nuit est longue et ténébreuse ; les étoiles sont rares, et, au lieu du chant du rossignol, si délicieux à entendre, les bêtes fauves hurlent avec inquiétude dans les campagnes, et le murmure de la rivière s'élève comme des plaintes au-dessus de la vallée.

Le jour est court et vient lentement, et quand l'homme sort de sa couche, la bise s'infiltré dans ses membres glacés ; retournant aussitôt dans sa demeure, il voit, au-dessus de sa tête, des aiguilles de glace suspendues à son toit, comme les dents d'un peigne d'argent.

Ann douar a zo skalfet, ar gwez zo heb deliou,
 Na weleur nikun ér park, na nikun enn henchou ;
 Eur vogeden c'hlaz, spountuz, a zav teo er pelder,
 Hag eur c'houriz koummoul du enn dro-heol a weler.

Evel ar mor, e tosta a wagennou buan,
 Ha setu deued ann hoabl evel eunn hed-gwenan ;
 Ar fulennou a gouez stank, ar bed a zo gwisket
 Vel danvez eur c'hrek-nevez da vintin bec'h euret.

E tu ann avel ar gwez zo roudenned e gwenn ;
 Lann, balan, drez, ar strouez, bec'hied, a bleg ho fenn ;
 Teo eo ann erc'h er menez ha war ann doen blouz,
 Eur c'hi bennag o c'harza, n'en deuz hirio ken trouz.

War lez ar ruzelennik, tarzed e kreiz ar prad,
 E voueta ar c'hefeleg, ar gioc'h, ann houad ;
 Ar voualc'h, mignoun d'ann den, evnedigou eleiz,
 A ziskrab ar berniou teil da glask enn-ho ho freiz.

Le sol est crevassé et les arbres sont dépouillés de leur feuillage ; les champs et les chemins sont déserts ; une brume livide, épouvantable, s'élève, épaisse, dans le lointain, et une ceinture de nuages noirs se voit à l'horizon.

Comme les flots de la mer approchent les flots rapides du brouillard ! Et voilà que le firmament ressemble à un essaim d'abeilles ; les flocons de neige tombent dru, et le monde est paré comme une jeune mariée au matin de ses noces.

Dans la direction du vent, les arbres portent une raie blanche ; les ajoncs, les genêts, les ronces, les broussailles se courbent sous le faix ; la neige est épaisse sur la montagne et le toit de chaume, et l'on n'entend d'autre bruit que l'aboïement de quelques chiens.

Sur le bord du petit ruisseau qui a pu sourdre au milieu de la prairie, becquettent la bécasse, la bécassine et la sarcelle ; le merle, compagnon de l'homme, et une foule de petits oiseaux grattent les fumiers pour y chercher leurs proies.

Eur vran goz a zo e gward, huel war eunn derven,
 War ann ed he c'hoarezed a ziskrab ann erven,
 Ma teu, dindan ann avel, c'houez ar poultr ko bete,
 Doch-tu eur wagadennik, ha kerkend da vale.

Ar gegin, ar gazek-koad, a zo e bro ar rezin,
 Ar c'hanaber, al laouenan a zalc'h tosd d'ar viliñ;
 Ar sparfel hag ar barged, enn dro d'ar vereri,
 A gouez a bloum war ann drask hag a zeu d'he dibri.

Ann erc'h a gompez pep tra, boued al loened a guz,
 Ann amzer a zo gant-han garo, kriz ha naounuz;
 Ar paour a renk klask bara, mond a-dost, mond a-bell,
 Pe choum enn he lochennik ezommek da vervel.

Hogen, kalounou ar Vreiziz zo leun a garantez,
 Pa welond ann dienez e teuont, gant truez,
 Da gas bara, kik ha koad d'al lochen vogedet;
 Rag ar paour, eme Doue, na vo ked dilezet.

Un vieu corbeau est en sentinelle sur le haut d'un chêne, pendant que ses frères fouillent dans le sillon pour y trouver le grain; si le vent lui apporte l'odeur de la poudre, il avertit par un petit croassement la bande, qui prend aussitôt son vol.

Le geai et le pivert sont au pays des raisins; le chardonneret et le roi-telet se tiennent dans le voisinage du moulin; l'épervier et la buse, chassant dans les environs de la ferme, tombent d'aplomb sur la grive et la dévorent.

La neige efface toute trace, mais elle dérobe la nourriture aux animaux, et avec elle le temps est dur, cruel, aiguissant la faim; l'indigent est forcé de mendier quand même; il doit aller au près, aller au loin, ou rester dans sa chaumine mourir de misère.

Mais les Bretons ont des cœurs charitables: à la vue de la misère, émus de compassion, ils s'empressent de porter à la cabane enfumée du malheureux, l'un du pain, l'autre de la viande, le troisième du bois; le pauvre, dit le Seigneur, ne sera pas abandonné.

Gand ar remm , ar gozidi a gerz war bouez ho baz ,
Rag e goan ho buez e maind ivez , siouaz !
Tud iaouank , bezid out-ho ha preder ha truez :
Goude ann hanv , mar bevod , ho po goan ivez.

I.-M. AR IANN.

Les vieillards souffreteux marchent appuyés sur leurs bâtons, car ils sont, hélas ! eux aussi, dans l'hiver de la vie ; jeunes gens, prodiguez-leur vos soins compatissants ; après l'été, si vous vivez, vous aurez, comme eux, l'hiver.

J.-M. LE JEAN.

EN BASSE-BRETAGNE

IMPRESSIONS ET NOTES DE VOYAGE.

(COTES-DU-NORD).

III.

Je viens de quitter Saint-Michel. Du haut de la falaise, à l'est, je jette un dernier regard sur la *lieue de grève* : Voilà le bourg de Lok-Mikaël sous mes pieds, au fond de la baie, avec son église et sa flèche de granit, pointue comme une aiguille ; puis, là-bas, Roc'h-al-laz, sombre et gigantesque ; plus loin, Toul-Efflam, et plus loin encore, la jolie presqu'île de Lokirec. La mer s'est retirée, et la grève, immense et unie, avec sa vieille croix au milieu, brille et miroite au soleil. — Je marche sur Trédrez, dont je vois le clocher à l'horizon, et je me dirige vers le Koz-Gueodet, l'ancienne Léxobie des Romains, dit-on. Il est une heure de l'après-midi. Le soleil brûle, la route poudroie, et rien ne verdoie autour de moi : partout des landes et des bruyères. Les oiseaux et les grillons même se taisent par cette chaleur torride. Nul bruit, que celui de quelques grosses mouches qui fendent l'air en bourdonnant, et le crépitement des capsules veloutées des landiers, qui s'entr'ouvrent, sous l'action d'un soleil si impitoyable, et lancent au loin leurs petites graines dorées. — Je rencontre un paysan au teint bronzé, en bras de chemise, large chapeau de paille et armé d'une faucille. C'est un moissonneur qui va à sa besogne. — *Hirio*

* Voir la livraison de novembre, pp. 371-380.

à *brao bewa* (aujourd'hui il fait beau vivre), me dit-il, en forme de salut. — Et je lui réponds : *Ia vad!* (oui vraiment!). — Oh! les jolis papillons bleus que voilà! fleurs ailées qui semblent chercher des tiges où se fixer. — J'arrive au bourg de Trédrez. C'est le plus humble des bourgs, consistant en une dizaine de maisons, couvertes de chaume, pour la plupart, et très-irrégulièrement groupées autour de l'église. Saint Yves fut, pendant huit ans, le recteur de cette pauvre commune. Ce souvenir seul suffit à la gloire de Trédrez, et fait planer sur ce village et les environs je ne sais quel parfum de poésie et de sainteté. Voyons l'église; elle n'est pas sans intérêt. Dès en entrant, les yeux tombent sur une inscription en caractères gothiques, gravée sur un des piliers de la nef. C'est une inscription bretonne; or, les vieilles inscriptions bretonnes sont rares. J'y déchiffre assez péniblement : *An bloaz mil pemp cant an dat-an ti mân renovelat*. Ce qui, si je ne me trompe, traduit littéralement, signifie : — « L'an mil cinq cent, la date de cette maison a été renouvelée. » — C'est-à-dire, probablement, que l'église a été reconstruite à cette époque, car ce n'est plus là l'église de saint Yves. Mais pourquoi *maison* (*ti*) au lieu d'*église* (*iliz*)? Et puis, ce mot *renovelat* me contrarie aussi.

Il y a encore, dans l'église de Trédrez, une œuvre d'art fort remarquable, un baptistère en bois, très-délicatement sculpté et fouillé, léger, aérien et harmonieux de formes. Je n'en sais ni la date, ni la provenance, mais cela rappelle singulièrement, par la grâce et le fini du travail, l'admirable jubé de la chapelle de Kerfons, en la commune de Ploubezre, près Lannion. — Une autre œuvre, représentant l'arbre mystique de Jessé, et qui est peut-être due au même ciseau que le baptistère, mérite aussi l'attention des connaisseurs. — J'aurais voulu trouver ici quelque tradition orale et populaire, relative au séjour de saint Yves; malheureusement, je n'ai pu recueillir que peu de chose; je dois à l'obligeance de M. Le Goaziou, recteur actuel de Trédrez, les particularités suivantes. — Saint Yves est en très-grande vénération parmi les habitants de la commune. Le jour de sa fête, ils assistent tous à la messe et aux vêpres, comme aux grandes solennités de l'Église; personne ne travaille, et les deux tiers à peu près de la population s'appro-

chent des sacrements de la pénitence et de l'eucharistie. — On peut voir au presbytère une pierre, connue communément dans le pays sous le nom d'*oreiller de saint Yves*. C'est un bloc de quartz bleu, informe, fruste, et ne présentant aucune particularité. Plusieurs fois, cette pierre avait été enclavée dans des talus et clôtures de champs; mais elle en était toujours enlevée, on ne sait comment ni quand, et bientôt on la retrouvait à la place où on l'avait prise, dans un chemin, près du bourg. Les paysans disaient que saint Yves, dans ses nuits de pénitence et d'ascétisme extrême, n'avait pas d'autre oreiller, et ils respectaient cette pierre, se signaient quand ils passaient près d'elle, et même, la nuit, plus d'un venait, secrètement, placer sa tête à l'endroit où avait souvent reposé celle du saint. Un des derniers recteurs de Trédrez a fait transporter au presbytère l'*oreiller de saint Yves*, comme une relique précieuse.

De pareilles austérités, de telles rigueurs envers la chair ne nous surprennent pas chez celui dont Albert Le Grand rapporte que : —

« Un pauvre, étant arrivé tard à son manoir de Kermartin et » n'osant frapper à la porte, se coucha auprès, et y passa la nuit. »
 » Saint Yves sortant de bon matin, le trouvant là, le fit entrer, le » revêtit de ses propres habits, lui donna bien à disner et à » souper, le fit coucher en un bon lit et alla se coucher au mesme » lieu où il l'avait trouvé, et y passa la nuit. »

Yves Héloüry de Kermartin, la gloire du pays trécorois, le patron des avocats, le saint Vincent de Paul du XIII^e siècle, naquit au manoir de Kermartin, dans la commune de Minihi-Tréguier, le 17 octobre, l'an 1253. Il mourut, à l'âge de cinquante ans, en l'an 1303, et fut canonisé le 19 mai 1347, sous le pontificat de Clément V. Ce qui nous frappe en lui, surtout, c'est sa charité, son humanité, son amour des petits, des faibles et des opprimés, et sa justice proverbiale. Tout le monde connaît le dicton :

*Sanctus Yvo erat Brito,
 Advocatus et non latro,
 Res miranda populo.*

Ce qui n'est guère à l'honneur de MM. les avocats de cette époque.

Il fallait beaucoup de courage, dans ces temps de demi-barbarie, pour défendre les droits des pauvres gens contre des seigneurs hautains et orgueilleux qui, souvent, ne reconnaissaient d'autre loi que leur volonté et leurs caprices. Saint Yves eut ce courage.

En m'éloignant de cet humble bourg de Trédrez, perdu au milieu des landes, près de la mer, j'aimais à me représenter ce type du bon prêtre, vêtu d'une pauvre soutane, allant de tous côtés porter des secours et des consolations sous le chaume du pauvre, parlant breton à ses chers paroissiens, ses enfants, instruisant, catéchant, moralisant et passant partout en faisant le bien, comme son divin Maître.

Quand on quitte le bourg de Trédrez, à un kilomètre environ, dans la direction de l'est, on voit au milieu d'une lande deux menhirs, à peu de distance l'un de l'autre. On dirait deux soldats celtes ou gaulois, placés là en sentinelle, et qui se sont pétrifiés, en attendant qu'on vînt les relever. Devant ces monuments d'une civilisation et d'un âge inconnus, l'imagination étonnée remonte le cours des siècles, et comme les livres et les savants ne nous apprennent rien à leur sujet qui satisfasse notre curiosité, elle essaie de suppléer à ce silence et se perd dans les ténèbres et les rêves les plus extravagants. Je ferai grâce au lecteur de ceux qui remplissent en ce moment ma tête. Je n'essaierai pas davantage de lui énumérer les mille et une hypothèses aventurées par les savants et les archéologues, depuis l'*ophiolatrie* de M. de Penhouët, qui voulait que l'étonnant monument de Carnac fût l'ouvrage des Phéniciens et figurât un *Dracontium* destiné à propager en Armorique, comme en Orient, le culte du *Serpent céleste*; et l'opinion, reprise dernièrement par un honorable magistrat, qui voit dans chaque *menhir* un mât ou pilier central ayant servi de point d'appui à une tente romaine; — jusqu'à l'avis, émis il y a quelques années par un savant danois, M. Worsaaë, qui attribue les monuments, *prétendus celtiques*, à une humanité antérieure aux Celtes, qui n'étaient pas si barbares, et les divise en trois classes ou catégories, suivant les objets et les débris enfouis sous terre, qui les accompagnent ordinairement, à savoir : 1^o l'âge de pierre; 2^o l'âge de bronze; 3^o l'âge de fer.

Cicéron a dit quelque part : *Il n'est pas de sottise qui n'ait été dite par un philosophe*¹. Je pense que cette réflexion pourrait s'appliquer aux antiquaires, aux vieux celtomanes surtout, avec autant de raison, pour le moins, qu'aux philosophes. Je ne dis pas cela à propos de l'hypothèse de M. Worsaaë, qui ne me paraît nullement déraisonnable et inadmissible, mais en songeant à un... un antiquaire, un savant, il le disait du moins, que je rencontrai l'été dernier à Auray. Il arrivait de Carnac et de Locmariakaer, et prétendait avoir fait une découverte importante et destinée à faire sensation à l'Institut. Les pierres de Carnac et de Locmariakaer sont toutes artificielles ! Il en avait la preuve ; il en emportait à Paris des fragments, qu'il analyserait et dissoudrait au moyen de réactifs chimiques. Et ainsi se trouvait expliqué, le plus naturellement du monde, ce problème jusqu'aujourd'hui resté insoluble : — Quels étaient les moyens mécaniques dont pouvaient disposer ces peuples *barbares*, pour mouvoir et transporter des masses si gigantesques et ériger de tels monuments ? — Il était radieux de sa découverte, et parlait de rédiger un mémoire à l'Institut.

Mais quittons ce terrain dangereux, où je me sens le pied mal assuré. S'il m'arrivait d'y faire aussi quelque découverte, comparable à celle de mon antiquaire d'Auray !... — La chaleur excessive qu'il faisait m'empêcha de me détourner de ma route de cent cinquante pas au plus pour aller toucher du doigt ces monuments séculaires des populations primitives de la Gaule, comme dirait l'immortel Joseph Prud'homme. Et puis, tous les menhirs se ressemblent, ou peu s'en faut, à la hauteur et à l'épaisseur près : ni inscriptions, ni sculptures, ni ornements d'aucun genre, rien enfin qui puisse nous aider à fixer, même approximativement, l'époque de leur érection et à déterminer leur destination et leur signification, quoique l'opinion la plus communément admise les désigne comme des monuments funèbres. — J'en ai tant vu, de menhirs et de dolmens, à Carnac, à Erdeven et à Locmariakaer, où est le roi des menhirs, aujourd'hui brisé et couché à terre,

¹ *Nescio quomodo nihil tam absurdè dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum.* — De Divin.; liv. II, ch. 58.

comme un symbole de ce peuple celtique, qui, lui aussi, fut si puissant et si grand, que je ne me dérange plus quand on me signale un monolithe ou mégalithe de ce genre (style d'antiquaire). Je préfère poursuivre tranquillement le cours de mes pensées et de mes rêves, sur les migrations des peuples, les influences des races, toujours persistantes, les sacrifices humains à Teutatès, les assemblées de bardes, le génie poétique des peuples bretons... que sais-je encore ? Le domaine de l'imagination et des rêves ne connaît ni bornes ni limites. Mais revenons ; car si j'aime parfois à rêver tout éveillé, je sais qu'il en est d'autres qui ne rêvent même pas dans leur sommeil ; et vraiment je les plains, ceux-là, parce que... assez !

Je me dirige toujours sur le Koz-Guéodet, non pas par le chemin des nuages où j'étais tout à l'heure, mais bien par la terre ferme, à travers landes et champs, sous un soleil brûlant. Là-bas, à ma gauche, des perdrix s'appellent dans les fougères. Le sentier que je suis, sur la lisière d'un champ, est bordé de bruyères roses et d'une foule de petites fleurs bleues, blanches, jaunées, rouges, — stellaires, marguerites, boutons d'or, pissenlits, — qui brillent, sourient et semblent jaser dans l'herbe ; des touffes d'euphorbes, d'un rouge livide et terne, grimpent sur le talus. Les fleurettes, habituées à ne voir que des paysans et des paysannes dans le costume du pays, semblent tout étonnées de voir passer un *monsieur*, et je crois même les entendre, derrière moi, rire et se moquer du Breton déguisé et mis à la mode des villes. — Je monte sur un talus pour m'orienter et m'assurer si je ne fais pas fausse route, et j'aperçois devant moi, à une faible distance, le vieux château de Coatrédrez. Cela a vraiment une bonne couleur sous le soleil et est d'un bel effet dans le paysage : on rêve tout de suite féodalité et vieux barons bardés de fer, comtes et marquis fiers et hautains, chassant le loup et le sanglier.

Une vieille ballade bretonne, bien connue dans le pays, et se rapportant aux anciens seigneurs de Coatrédrez, me revient naturellement à la mémoire. Dans mon enfance, je l'ai bien souvent entendu chanter aux veillées, et j'en ai, depuis, recueilli plusieurs versions. Il y est question d'un enlèvement de jeune fille par un

marquis de Coatrédrez, *markiz Drédé*, dit le vieux gwerz. Les noms, comme les faits, sont ainsi souvent altérés dans les poésies populaires, exagérés, poétisés ou accompagnés de circonstances extraordinaires et merveilleuses; mais les sentiments sont vrais, et, au fond, il y a toujours un fait réel, historique. L'imagination du chanteur se donne carrière et brode à loisir sur un thème convenu; et pourtant le poète a toujours un pied dans la réalité. Il serait curieux et intéressant, j'en conviens, pour la science et l'histoire, de pouvoir faire, dans ces chants et ces poésies du peuple, la part de la vérité, de l'histoire, et celle de l'imagination et de la fable; — comme le botaniste dissèque et analyse une fleur, une plante, en compte les pétales et les étamines, et nous dit si c'est un monocotylédone ou un dicotylédone, un phanérogame ou un cryptogame. — Mais moi, cela m'intéresse peu, et j'aime mieux la fleur entière avec ses parfums et dans tout l'éclat de ses belles couleurs. Je me borne donc à reproduire ici le vieux gwerz, sans autre commentaire. Je dirai seulement que, dans les souvenirs du peuple et les traditions locales, il est souvent question d'un marquis de Coatrédrez, flétri du nom assez significatif de *Pierre le Cruel*; ce pourrait bien être le ravisseur de notre ballade. Le comte de Kerninon, dont il y est aussi fait mention, avait son château non loin de là, dans la commune de Ploulec'h.

Le marquis de Coatrédrez.

I.

— « Ma belle enfant, dites-moi, d'où revenez-vous et où allez-vous? Où allez-vous, où espérez-vous aller toute seule ainsi? »

— « Monseigneur, je vais au pardon du Guéodet, pour me confesser et communier; pour me confesser et communier, et gagner ma part des indulgences. »

— « Ma belle enfant, n'avez-vous pas peur à être seule ainsi sur les grands chemins? Car vous êtes bien seule, si je ne me trompe? »

— « Excusez-moi, monsieur le marquis, je ne suis pas seule, car ma société est un peu devant; je m'étais arrêtée à boire de l'eau à la fontaine. »

— « Ma belle enfant, venez avec moi, et je vous ferai boire de l'eau »

dans une tasse d'argent. » — « Excusez-moi, monsieur le marquis, j'aime mieux en boire dans le creux de ma main. »

Et le marquis de Coatrédrez disait à la jeune fille en l'entendant : — « Vous n'irez pas aujourd'hui au pardon du Guéodet, mais vous viendrez avec moi à Coatrédrez. » —

— « Mon page, prends-la à bras le corps et me la jette promptement en croupe sans prendre garde à ses cris et à ses pleurs. »

— « Excusez-moi, mon maître, je ne ferai pas cela, parce que c'est une fille sage et honnête; parce que c'est la sœur de lait de M. de Kerninon *qui ferait refroidir votre sang!* »

Et aussitôt le marquis de Coatrédrez a sauté de dessus son cheval, il a sauté de dessus son cheval et a donné un soufflet à son page.

Et, prenant la jeune fille à bras le corps, il l'a mise sur son cheval; il l'a mise sur son cheval et est parti avec elle au grand galop.

Et, tirant de sa poche un mouchoir blanc, il le lui a mis sur la figure pour qu'elle ne fût pas reconnue par les gens qui allaient au Guéodet.

La pauvre jeune fille pleurait et se désolait, et le marquis n'y prenait pas garde; mais le jeune page en avait grande pitié.

La pauvre jeune fille disait, en passant près de sa société : — « Au nom de Dieu, mes amis, venez-moi en aide; venez-moi en aide si vous m'aimez! »

— « Hélas! pauvre amie, nous ne pouvons rien pour toi, puisque c'est M. le marquis qui t'emmène; si c'eût été un autre, nous t'eussions délivrée! »

Le jeune page disait en ce moment à son maître : — « Mon maître, enlevez-lui ce mouchoir ou elle mourra; elle rejette le sang à pleine bouche! »

— « Qu'elle rejette du sang tant qu'elle voudra; les femmes sont remplies de ruses; je ne lui enlèverai le mouchoir que lorsque nous aurons dépassé le Guéodet. »

II.

Le marquis disait, en arrivant à Coatrédrez : — « Que l'on mette promptement la broche au feu, et qu'on nous prépare à souper! »

Et la pauvre jeune fille disait, entendant cela : — « Vous mangerez et boirez tant qu'il vous plaira; pour moi, je ne mangerai ni ne boirai. »

Le marquis de Coatrédrez disait à la jeune fille en ce moment : — « Allons nous promener dans le jardin, en attendant qu'on nous prépare à souper ;

» Allons faire un beau bouquet de fines fleurs, de lavandes, de marjolaines et de roses; — les belles fleurs conviennent aux belles filles. »

Et la jeune fille disait en elle-même, en entrant dans le jardin : —

« Adieu, ma mère, adieu, mon père; jamais ne vous verront mes yeux! »

Et la pauvre jeune fille disait encore, quand elle eut cueilli son bouquet : — « Monsieur le marquis, prêtez-moi un couteau, je vous prie, pour couper les tiges de mes fleurs. »

— « Je n'ai pas de couteau à vous donner, mais mon poignard, si vous voulez; mon poignard à manche doré, mais prenez garde de vous blesser. »

La pauvre jeune fille disait en prenant le poignard à manche doré : — « Sainte Vierge, je vous le demande, dois-je le plonger dans mon sein, ou ne le dois-je? »

« Je le ferai à cause de vous, ô Vierge sainte, car je ne veux point vous offenser. Ayez pitié de moi, mère de Dieu, et intercédez pour moi auprès de votre divin fils! »

Ayant prononcé ces paroles, elle se plongea le poignard dans le cœur, et quand le marquis se détourna, il la vit baignée dans son sang. . . .

Le marquis de Coatrédréz disait aux gens de sa maison, cette nuit-là : — « Allez tous vous coucher; moi seul je veillerai cette nuit dans le château. »

Mais la gouvernante lui dit alors, en l'entendant : — « Il n'y a personne dans votre maison qui ne connaisse le grand malheur aussi bien que vous-même. »

« Souvent je vous ai averti au sujet du vin et des filles. Hélas! celle-ci est la sœur de lait de M. de Kerninon, qui fera refroidir votre sang! » —

— « Si vous voulez bien garder le secret, je vous donnerai à chacun cent écus. Nous l'envelopperons dans un linceul et l'enterrerons sans sonner les cloches! »

III.

Le chant du coq n'avait pas encore annoncé le jour, que le grand portail du château de Coatrédréz tombait en éclats, sous les coups de monsieur de Kerninon et de ses gens.

Monsieur de Kerninon disait, ce jour-là, au page du marquis : — « Bon jour à toi, jeune page; où est ton maître? J'ai affaire à lui. »

— « Mon maître n'est pas à la maison; il n'est pas aussi dans les environs, personne ne l'a vu depuis trois jours. »

— « Tu en as menti, mauvais page! Si ton maître n'était pas à la maison, toi tu n'y serais pas non plus; car c'est toi qui l'accompagnes quand il va attaquer les jeunes filles sur les chemins. »

En entendant cela, le marquis de Coatrédrez est descendu sur le champ; il est descendu dans la cour du château, et a salué monsieur de Kerninon.

— « Monsieur le marquis, dites-moi, qu'avez-vous fait de ma sœur de lait ? » — « Elle est là-bas, dans le jardin, couchée parmi les fleurs et l'herbe verte ! »

IV.

Alors ils sont allés dans la grande salle du château, pour jouer de l'épée : le marquis de Coatrédrez a perdu : Kerninon lui a passé son épée au travers du corps.

Bien dur eût été le cœur de celui qui n'eût pleuré ce jour-là au château de Coatrédrez, en voyant la salle toute rouge du sang du marquis !

Et monsieur de Kerninon disait, en voyant le sang qui coulait à flots : — « Mettez la main sous la tête du criminel, et faites venir un prêtre pour le confesser ! »

Je continue ma route à travers champs, — des champs cultivés maintenant. Je traverse un champ de blé noir en fleurs, où butinent les abeilles, et dont l'odeur de miel parfume les alentours. J'ai toujours devant moi le château, avec ses sombres tours, qui vont grandissant, à mesure que j'en approche. Je passe près du colombier. Il n'est pas de château, de manoir ou de simple gentilhommière, sans colombier, en Bretagne. — Tous ces environs, aujourd'hui nus, et souvent incultes, étaient couverts de bois autrefois, comme l'indique, du reste, le nom de Coatrédrez, littéralement *Bois de Trédrez*. J'entre dans la cour du château : c'est une vaste cour close, entourée de vieux bâtiments, les uns en ruines, les autres un peu moins délabrés et habités par un fermier. Voilà, sans doute, la *grande salle* où monsieur le marquis et monsieur de Kerninon *allèrent jouer de l'épée*. Sous prétexte de demander la route du Guéodet, j'entre au rez-de-chaussée, dans une vaste et haute pièce, où une dizaine d'hommes et de femmes sont assis autour d'une table et mangent des crêpes de sarrasin, avec du lait caillé. C'est la collation : il est trois heures. — « Yves, — dit un homme en bras de chemise, à figure ouverte et franche, grand, solidement charpenté, et qui épluchait des fourches de saule vert

passé au feu, — va montrer la route à monsieur. » — Aussitôt un garçon, de douze ans environ, émerge d'un coin sombre, au fond de l'appartement, et vient me montrer la bonne route, la plus courte. En sortant de la cour, au nord, je passe au pied d'une tour en ruine, ronde et massive. C'est peut-être dans cette sombre *tour du nord* que le sombre marquis, *Pierre-le-Cruel*, emmenait sa proie, comme un sanguinaire vautour, qui s'envole vers son aire, emportant une pauvre tourterelle. Puissance de la poésie ! Elle donne la vie et l'immortalité à tout ce qu'elle touche ! Un poète du peuple, un mendiant peut-être, chante simplement, dans l'idiome national, l'enlèvement d'une jeune paysanne par un seigneur puissant et inhumain, et cela suffit pour vouer le nom de l'un à l'exécration de la postérité et entourer le souvenir de l'autre d'une auréole de poésie et la faire plaindre et aimer par tous les cœurs honnêtes et sensibles. Que de larmes n'a-t-elle pas fait verser aux veillées d'hiver où on la chante, cette touchante et populaire ballade ! Le poète populaire était un juge : le grand seigneur, puissant et redouté, pouvait échapper aux tribunaux et éluder ou violenter la justice humaine ; une voix s'élevait alors du milieu du peuple, une voix qui n'avait pas de nom, mais qui exprimait la pensée et les sentiments de tous, et qui, vouant le nom du seigneur inhumain ou criminel à l'exécration de la postérité, le punissait jusque dans l'avenir, dans ses descendants, en flétrissant à tout jamais son nom !... Je rêvais ainsi, tout en marchant, lorsque j'arrivai sur un plateau élevé, du haut duquel je découvris la mer. Elle était bleue, d'un bleu foncé et cru, et au-dessus le ciel aussi était bleu, mais d'un bleu plus tendre et plus fondu. Je m'assis sur un rocher à fleur de terre, pour regarder la mer et écrire quelques notes ; puis bientôt je repris mon bâton, et en route encore !

F.-M. LUZEL.

(*La suite prochainement.*)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

LE CHEVALIER DU FOU DE Kerdaniel.

La ville de Saint-Brieuc vient de voir s'éteindre une de ces longues existences, héroïques à leur origine, calmes et majestueuses à leur déclin, dont la curiosité contemporaine recherche avec tant d'avidité les moindres détails biographiques. Certes, dans le récit des actions intrépides, bien souvent même téméraires, des dangers innombrables, des blessures, des souffrances, dont est parsemée cette vie toute dévouée au service des plus nobles convictions, et où apparaît constamment l'inspiration du caractère le plus élevé, notre génération pourrait trouver d'utiles et intéressantes leçons. Mais, au rebours de tant de gens qui racontent beaucoup sans avoir rien fait, le chevalier du Fou était plein de modestie ; pour lui, le témoignage de sa conscience et la vénération de quelques amis valaient mieux qu'un fastueux étalage de ses titres de gloire sous les yeux du public.

Issu de cette race batailleuse des vicomtes du Faou ou du Fou, dont le nom revient à chaque page de nos vieilles annales bretonnes, le jeune François-Joseph du Fou de Kerdaniel, né le 23

mars 1777, était naturellement destiné à la carrière militaire. Il se trouvait à l'École de la Marine, à Vannes, quand, en 91, cette École fut violemment dispersée par les dragons de Bessières. Malgré sa tendre jeunesse (il n'avait que quatorze ans), il n'hésita pas à suivre son père et son frère aîné en Belgique, et à se jeter dès ce moment dans la vie, pleine de périls, qu'il dut mener pendant huit années. Entré d'abord dans le corps de la marine en Belgique, il se voit battu et repoussé. Sans se laisser aller au découragement, il pénètre en Bretagne, où il sert sous les ordres de M. de la Mousaye. Battu de nouveau, il traverse l'Angleterre et se rend au régiment de Loyal-Émigrant, sous les ordres du duc de la Châtre. Après de désastreuses campagnes en Belgique et en Hollande, il est embarqué avec les débris de son régiment pour Quiberon. Il y aurait perdu la vie, comme ses glorieux compagnons d'infortune, si, deux jours avant le débarquement général, il n'eût été mis à terre avec trois autres officiers : ils étaient chargés de porter à Georges Cadoudal des fonds et des dépêches. Ce fut cette périlleuse mission qui lui sauva la vie. Quand il arriva au quartier-général, à Grandchamp, après mille dangers, Georges n'y était plus ; il était parti dans la direction des Côtes-du-Nord, pour faire diversion et favoriser un débarquement d'armes et de munitions. Après l'avoir rejoint, le jeune royaliste sert successivement sous les ordres de Lantivy et de le Mercier, dit la *Vendée* ; puis il devient chef lui-même, et conjointement avec M. de Keranflec'h, il dirige plusieurs expéditions et quelques heureux coups de main. Il faut lire dans *l'Itinéraire en Bretagne*, de M. Pol de Courcy (pages 98 et suivantes), le récit dramatique de la prise de Saint-Brieuc, à laquelle contribua si brillamment le jeune du Fou de Kerdaniel. Ce n'est qu'un épisode entre mille ; mais il suffit pour montrer quelle était l'existence de ces pauvres Chouans, et de quelle énergie, de quelle foi indomptable ils devaient être animés pour se soumettre à de pareilles souffrances. En 1801, M. du Fou fit sa soumission et fut placé en surveillance spéciale pendant dix années. Plus de quarante fois il avait été jeté en prison ; il avait subi cinq jugements : à Nantes, la Rochelle, Vannes, Nantes et Saint-Brieuc. Condamné deux fois à la

déportation, il l'évita en s'évadant. Le 23 octobre 1815, il fut nommé capitaine au 5^e de la garde royale, où il était chef de bataillon en 1830. Ses services lui avaient mérité la double décoration de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur.

A cette époque, M. le chevalier du Fou de Kerdaniel, profondément attristé de la chute d'un trône auquel il avait tout sacrifié, n'hésita pas, malgré sa passion pour l'état militaire, et malgré les brillantes propositions que le gouvernement nouveau lui adressa sous la forme la plus flatteuse, à briser son épée et à vouer prématurément sa vieillesse à la retraite. Au bout de peu d'années, il trouva dans M^{lle} Mourin d'Arfeuille une compagne digne de lui, et se renferma entièrement dans la vie de famille. M. le chevalier du Fou était resté le type de cette urbanité exquise, de cette courtoisie envers les femmes, si rare, si démodée même de nos jours, et dont les vieillards seuls semblent avoir conservé le secret.

Depuis quelques années déjà, des douleurs rhumatismales, héritage de ses laborieuses campagnes, l'avaient condamné à une réclusion complète. Mais Dieu, dont il avait si vaillamment défendu l'autel, en même temps qu'il combattait pour le trône, lui avait ménagé des consolations précieuses, en lui donnant, avec une foi inébranlable, une courageuse résignation, et en l'entourant des enfants les plus dévoués et les plus affectueux. Il y a seulement quelques jours, son bonheur patriarcal avait été couronné par la naissance d'un petit-fils ardemment désiré. Rien ne faisait présager la fin prochaine de M. du Fou, et cependant, — était-ce un pressentiment ? — lundi, 18 décembre, il se fit apporter son petit-fils ; et c'était chose touchante de voir cette majestueuse tête de vieillard se courber en souriant et en pleurant de joie sur cette blonde tête d'enfant ; puis, il le bénit, demandant sans doute à Dieu que son petit-fils, lui aussi, restât toujours fidèle à la vieille devise de ses pères : *Dieu, l'honneur*. — Quelques heures après, comme si sa mission sur la terre était accomplie, le chevalier du Fou, se sentant plus oppressé que de coutume, avait de nouveau recours à cette religion, qui l'avait tant de fois soutenu dans ses épreuves, et au milieu des siens, sans effroi et presque sans souffrances, il ren-

dait son âme à Dieu, qui lui accordait ainsi, après la vie d'un preux, la mort d'un chrétien.

A. DE LA BINTINAYE.

ÉTUDES CHRÉTIENNES DE LITTÉRATURE, DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE. — *Un beau vol. in-8°. Paris, 1865, chez E. Belin, édit., rue de Vaugirard, 52.*

Si je vous disais qu'il y a quelque part, en province, une académie, composée de moins de vingt personnes, qui a pour fondateur un homme de génie et pour membres des écrivains du plus rare mérite, lesquels, étant à peine dix-huit ou dix-neuf, ont de l'esprit et du talent comme quarante, vous me répondriez que le fait n'est pas vraisemblable ; et cependant vous ne ferez point difficulté de reconnaître qu'il est vrai, lorsque j'aurai ajouté que cette académie s'est formée à Orléans, sous les auspices de M^{sr} Dupanloup.

De même que Conrart, célébré par Boileau, réunissait chez lui, à l'origine de l'Académie française, les premiers immortels, de même M^{sr} Dupanloup réunit dans son salon les membres de l'*Académie de Sainte-Croix* ; mais c'est là le seul point de ressemblance qu'il ait avec Conrart, dont il s'est bien gardé d'*imiter le silence prudent*. Grâce lui soient rendues d'avoir, au contraire, beaucoup parlé, d'avoir, par tant de discours et d'écrits, défendu avec un éclat incomparable la cause de la justice et du droit !

Le volume que nous annonçons, et qui se compose d'un certain nombre de morceaux lus dans les séances de l'Académie de Sainte-Croix, s'ouvre par une *Lettre* de M^{sr} l'évêque d'Orléans à un membre de cette académie *sur les études qui peuvent convenir aux loisirs d'un homme du monde* : lettre pleine de conseils élevés et de vues pratiques, appel éloquent d'un travailleur infatigable aux hommes du monde qui ne font rien, nouveau service rendu à la

société par un de ses plus grands serviteurs. Aussi bien les écrits de M^{sr} Dupanloup sont au-dessus de nos éloges ; je n'essaierai donc pas de louer sa *Lettre à un membre de l'Académie de Sainte-Croix* ; je soumettrai seulement à l'illustre écrivain une humble critique, ou plutôt une simple remarque. A la page 77, parlant des livres de nos historiens sur la Révolution française, il dit : « Les » plus célèbres sont assez connus et entre les mains de tout le » monde. Il est inutile de les nommer ici. Je me bornerai à avertir » du danger et à conseiller, surtout aux jeunes gens, d'être en » grande défiance, et de ne rien lire sur ces matières avant » d'avoir consulté un homme grave et sûr. » Cette réserve est-elle bien suffisante, et n'était-ce pas le lieu de signaler, en les désignant expressément, ces deux ouvrages qui ont fait tant de mal et contribué, plus qu'aucun autre, au développement et au progrès des idées révolutionnaires en France, l'*Histoire de la Révolution* par M. Thiers et celle de M. Mignet ? M. Thiers et M. Mignet, je ne l'ignore pas, sont collègues de M^{sr} Dupanloup à l'Académie française, et je sais aussi qu'ils ont, le premier surtout, plus d'un titre à son amitié. Mais n'est-ce pas surtout entre académiciens que se doit appliquer la devise latine : *Amicus Plato, sed magis amica veritas ?*

Cette remarque faite, je m'incline avec une admiration profonde devant ces pages qui renferment des trésors d'expérience et où le bon sens parle un si ferme et si noble langage. Combien d'hommes du monde vont en faire leur *vade-mecum* et, mettant enfin à profit leurs loisirs jusque-là perdus, pourront répéter avec une vive reconnaissance... et avec une légère variante, le vers du poète : *Dominus nobis hæc otia fecit !*

Je ferai pourtant, au nouvel écrit de M^{sr} Dupanloup, un second et dernier reproche. Il est difficile, après l'avoir lu, que l'on ne porte pas envie à son voisin, pour peu qu'il ait cinquante mille livres de rente : il use si mal de ses loisirs, et, si on en avait autant que lui, on les utiliserait si bien ! On les consacrerait avec tant d'ardeur à étudier la littérature ou l'histoire, la philosophie ou les sciences, le droit ou l'esthétique ! Il semble que l'on ferait

merveille et que l'on écrivait des chapitres aussi consciencieux, aussi pleins de recherches savantes et d'aperçus ingénieux, que ceux de M. Maxime de la Rocheterie, par exemple, l'un des membres les plus jeunes et les plus distingués de l'Académie de Sainte-Croix. Ses études sur *La chute et la captivité de Fouquet* et sur *Un abbé au IX^e siècle*, sont deux bonnes pages d'histoire qui témoignent chez leur auteur d'une érudition sérieuse et d'un véritable talent d'écrivain.

Sainte Monique et saint Augustin à Casiacum est un fragment tiré de l'*Histoire de sainte Monique* que doit publier prochainement M. l'abbé Bougaud. C'est là assurément un beau et difficile sujet, mais qui n'est point au-dessus du talent si pur, si sympathique et si élevé de l'historien de sainte Chantal. M. l'abbé Bougaud a eu un tort que l'on pardonne rarement en France, et que n'ont point d'ailleurs à se reprocher tous les académiciens, même ceux de Paris : il a débuté par un chef-d'œuvre. Ce bonheur ou ce malheur, — comme on voudra, — lui crée pour son second ouvrage une position qui n'est pas exempte d'embarras et de dangers ; mais je suis assuré qu'il en triomphera. Comment, en effet, le succès de l'*Histoire de sainte Chantal* pourrait-il être douteux, puisque l'historien aura pour lui toutes les mères ?

M. l'abbé F. Lagrange, vicaire général d'Orléans, comme M. Bougaud, prépare une *Vie de sainte Paule*, dont un chapitre : *Saint Jérôme et les dames romaines au IV^e siècle*, permet d'apprécier l'importance et l'intérêt. Saint Jérôme et saint Augustin, sainte Monique et sainte Paule, quelles grandes figures et comme on aimerait à s'arrêter devant elles ! Mais puisque cela m'est interdit et que l'espace va me faire défaut, je ne m'éloignerai pas du moins sans prendre l'engagement de revenir sur la *Vie de sainte Paule* dès qu'elle paraîtra, et le fragment que renferment les *Études chrétiennes* fait vivement désirer que cette publication soit aussi prochaine que possible. Au sein d'une époque telle que la nôtre, au milieu de ce luxe excessif et malsain dont les flots débordent et nous envahissent de toutes parts, il est bon qu'une voix autorisée, celle d'un prêtre, d'un savant et d'un écrivain, rappelle la vie et

les exemples de ces femmes fortes qui ont consolé par leurs vertus les tristesses de l'Empire romain, les Marcella, les Félicité, les Sophronia et les Paule.

Dans *Une soirée chez Auguste ou l'approche de Dieu*, M. l'abbé Baunard a mis en scène Auguste, Agrippa et Mécène, Horace et Virgile, Hérode et Pollion. Ces dialogues, écrits d'une plume trempée aux meilleures sources de l'antiquité classique, et dans lesquels l'auteur a peint les pressentiments qui agitaient quelques-uns des plus nobles esprits de Rome païenne à la veille de la naissance de Jésus-Christ, sont dignes de prendre place à côté de l'*Octavius* ¹ de l'abbé Henri Perreyve, une des œuvres les plus exquises de ce rare esprit, de ce cœur généreux dont la Religion et les Lettres pleureront longtemps la perte.

M. Quinton, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, a fourni aux *Études chrétiennes* des notions claires et précises sur l'*Organisation de la justice criminelle chez les Romains*. Le droit ne pouvait être oublié à l'Académie de Sainte-Croix, dans la patrie de Pothier.

Je n'ai pas encore parlé de M. Baguenaud de Puchesse, *quoiqu'il* soit président, ou plutôt *parce qu'il* est président de l'Académie de Sainte-Croix. Il m'aurait su mauvais gré, j'en suis sûr, de n'avoir pas fait passer ses collègues avant lui.

Son *Étude sur Châteaubriand* est pleine de mouvement et de chaleur. S'il l'eût envoyée au concours de l'Académie française en 1864, je ne sais pas si elle aurait remporté le prix, mais c'est ainsi, si je ne me trompe, que Châteaubriand eût aimé à être loué, — non par un professeur de lycée, balançant froidement des phrases académiques, mais par un écrivain qui recherche l'éclat du style, dût cet éclat être trop vif, par un homme du monde mêlé au mouvement des idées et des faits, qui aime ardemment ce que lui-même a aimé, la Religion, la France, la liberté, l'honneur, — qui déteste profondément ce qu'il a détesté : la félonie et la bassesse.

J'ai dit beaucoup de bien des *Études chrétiennes* et je n'en ai pas

¹ *Le Correspondant*, N° du 25 décembre 1860.

encore dit tout le bien que j'en pense. La province a rarement produit œuvre plus remarquable, et, en terminant, je serais volontiers tenté de me retourner vers nos beaux esprits de Paris, — académiciens ou autres, — et, s'ils trouvaient mes louanges excessives, de leur dire : Eh bien ! Messieurs, faites-en autant !

EDMOND BIRÉ.

— Nous sommes heureux d'annoncer que l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, dans sa séance du 28 décembre 1865, a décerné, à l'unanimité, une médaille d'or à M. Charles Marionneau, pour son livre intitulé : *Description des œuvres d'art qui décorent les édifices publics de la ville de Bordeaux*. — La *Revue* rendra compte de l'importante publication de notre collaborateur.

M^{me} Auguste Penquer, de Brest, a publié, dans l'*Océan* du 27 décembre, une ode : *A propos des arbres du Luxembourg*. Comme M. Victor de Laprade, dans une élégie que tout le monde connaît, elle s'y élève énergiquement contre le projet de mutilation de cet admirable jardin,

Où Médecis rêvait, en grande souveraine,
La gloire pour son nom, pour les arts, l'avenir.

Nous n'avons ni l'intention, ni le droit de nous exprimer sur ce sujet; mais nous avons tenu à mentionner cette nouvelle production de la muse bretonne, qui prépare — une note de cette pièce de vers nous l'apprend — un grand poème sur Velléda, destiné à paraître dans le courant de 1866. — Nous ne manquerons pas de faire connaître à nos lecteurs le résultat de cette tentative, digne de tout notre intérêt.

E. G.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — D'une langue universelle et des patois. — Ce que M. Sainte-Beuve pense du *Bepred Breizad*, de M. Luzel. — Mort de la mère de Brizeux. — Quelques notes biographiques sur Joseph-Marie Quérard, de Rennes.

Il y a de par le monde un certain nombre d'utopies qui ressemblent à des rêves de gens bien endormis et qui se produisent de temps à autre pour le grand étonnement des esprits éveillés. La paix universelle et le bonheur universel ont des apôtres aussi crédules que fervents. Naguère on agitait, au congrès de Berne, la question d'une langue universelle; et, comme il faut bien commencer l'entreprise par quelque endroit, les orateurs qui s'intéressent à ce grand projet ont fait une motion tendant à examiner le meilleur moyen de supprimer les patois. On consent à laisser quelque répit aux langues, mais la ruine des patois me semble résolue. Je m'étais imaginé qu'il y avait dans la société moderne des réformes plus urgentes que celle-là et d'une exécution plus facile. Sans doute certains patois pourront, avec des règlements sévères, disparaître devant la langue nationale; mais que fera-t-on, quand, cet obstacle franchi, l'on se trouvera en présence des divers idiomes auxquels les peuples ont l'aveuglement de tenir, comme on tient à ses traditions? Car enfin, cette langue universelle n'aura quelque utilité que si elle est parlée par tout le monde. Or, si tout le monde l'emploie, les vieilles langues seront oubliées avec les chefs-d'œuvre qui font leur gloire et leur honneur. Ce n'est pas tout; en admettant l'impossible, c'est-à-dire l'établissement d'une langue universelle, j'engage fort les amateurs de cette superbe idée à se munir d'une académie solide, qui sera chargée de réparer les accroc's que les prononciations diverses feront à ce nouveau langage. A défaut de cette académie, qui ne manquera pas d'ouvrage, les Italiens

scanderont abominablement les vers de nos meilleurs poètes, dans le cas où le français aurait la gloire d'être adopté, et je soupçonne que les Allemands, si quelque idiome latin obtient la primauté, ne manqueront pas de germaniser par des sons gutturaux la douce mélodie des langues méridionales. Ah ! s'il suffisait de parler le même langage pour s'entendre parfaitement en toutes choses, le projet vaudrait la peine d'être examiné ; mais, hélas ! il n'en est rien, et les différentes manières de parler sont de petites divisions auprès des mille frontières infranchissables qui séparent les hommes, dans le monde des intérêts et des idées. On oublie d'ailleurs que la diversité des langues est une loi providentielle, et que les savants les plus considérables qui se sont occupés de l'origine du langage, n'ont pu donner de cette diversité une seule explication digne d'être opposée à celle de l'Écriture sainte, qui nous représente la confusion des langues comme le châtimeut des architectes de la tour de Babel. N'est-il pas merveilleux, en effet, qu'avec des idées identiques, un gosier semblable, l'aptitude donnée à chaque homme de parler une langue étrangère, les diversités dans le mode de s'exprimer se perpétuent et se modifient à l'infini ? Ouvrez le livre de M. Renan sur *l'Origine du langage*, et tous les faux fuyants de cet ennemi acharné du surnaturel ne feront que vous confirmer dans cette idée. Rien de mieux constaté que l'impuissance de l'homme à former une langue ; et puisque j'ai parlé de M. Renan, écoutons-le un instant : — « Chaque famille d'idiome est donc sortie du génie de chaque race, sans effort comme sans tâtonnement. La raison qui réfléchit et combine a eu presque aussi peu de part dans la création du langage qu'elle en a dans ses transformations. On ne peut admettre dans le développement des langues aucune révolution artificielle et sciemment exécutée. Il n'y a pour elles ni conciles ni assemblées délibérantes. On ne les réforme pas comme une constitution vicieuse. »

Nous ne sommes donc pas à la veille de voir surgir une langue universelle, et les patois eux-mêmes peuvent se tenir tranquilles. Mais ils font mieux que cela depuis quelque temps, et M. Sainte-Beuve, dont un certain public accueille les arrêts littéraires comme de vrais oracles, s'est récemment occupé d'eux dans le *Constitutionnel*, et il n'a pu s'empêcher de constater l'importance des œuvres littéraires qu'ils ont produites. On dirait que la poésie française, devenue si languissante, a retrouvé, dans ces rustiques idiomes, quelque chose de sa saveur primitive. Il ne nous appartient pas d'examiner si, comme le prétend M. Sainte-Beuve, un patois est une langue qui a eu des malheurs, et si le breton doit être rangé dans cette catégorie ; mais je souhaite à plus d'une langue le bonheur de pouvoir offrir des poésies comparables à celles de notre Bretagne. J'ai vu avec plaisir que le causeur du lundi avait réservé l'une

des meilleures places de sa galerie à notre collaborateur M. Luzel, dont on a pu récemment lire dans la *Revue* la charmante *Chanson du Mendiant*. Ce n'est pas un petit succès de faire admirer la traduction de ses œuvres; et cependant M. Luzel obtient ce succès, puisque la plupart de ses lecteurs ne peuvent comprendre dans la langue originale le *Bepred Breizad*, qui fait, ainsi qu'on le voit, son chemin dans le monde. « Cantonné dans notre vieille Armorique, écrivait M. Sainte-Beuve à l'auteur, vous y resaisissez des sources ailleurs taries; vous y avez des accents qui nous atteignent, même à travers la traduction, et qui doivent mordre deux fois dans la langue natale. »

A cette appréciation d'un juge bien compétent sous le rapport littéraire, M. Luzel peut se flatter de joindre l'approbation de son évêque, qui l'a chaudement félicité du bien que son ouvrage avait fait dans le diocèse. M^{sr} de Saint-Brieuc a parfaitement compris que la vérité et les nobles traditions ont tant d'ennemis ici-bas, qu'il ne faut dédaigner aucun moyen propre à les mettre en lumière, et que la poésie, qui sait rendre aimable tout ce qu'elle touche, est en Bretagne le meilleur passeport que l'on puisse donner à la vérité pour la faire pénétrer partout. Et à ce propos, cher lecteur, ne trouvez-vous pas avec moi qu'il est curieux de voir le peuple de nos villes se repaître de chants populaires ineptes que nous envoient les *Alcazars* parisiens, tout en conservant son renom de civilisation, quand des paysans soi-disant grossiers sont demeurés sensibles aux charmes d'une poésie pleine de délicatesse?

Je recommande tout particulièrement ce sujet d'étude aux personnes qui se figurent que le progrès, tel qu'on le conçoit aujourd'hui, est favorable au développement de l'idéal.

Plus salulaire est, sans contredit, pour un poète, l'influence exercée par une mère en qui se trouvent réunis les dons du cœur et ceux de l'intelligence; car c'est à cette influence que les plus illustres d'entre eux doivent la meilleure partie de leur génie. Est-ce une loi de la création que les âmes privilégiées ne puissent éclore que dans un milieu où règne le sentiment de la grandeur et de la beauté morales? Je ne sais, mais j'ai rarement lu la biographie d'un poète sans y trouver en même temps l'éloge des qualités et des vertus de sa mère. La mère de Brizeux ne faisait point exception à cette règle; aussi les habitants de la ville de Lorient, où elle est morte dans les premiers jours de décembre, se sont-ils pressés autour de son cercueil, pour rendre à cette femme distinguée leurs suprêmes hommages. Sur le bord de la fosse, M. le docteur Bodélio a prononcé une courte oraison funèbre, qui a trouvé un sympathique accueil dans le cœur des assistants.

Ce bienfait inestimable d'un entourage intelligent avait fait complètement défaut à l'un de nos compatriotes devenu célèbre, et qui terminait à Paris, au début du mois passé, une existence tout entière

consacrée à l'étude. Peu de nos lecteurs savent que JOSEPH-MARIE QUÉRARD, considéré à l'étranger comme le chef des bibliographes français, le premier érudit qui ait essayé en France de se livrer d'une manière exclusive à la science des livres, est un Breton, et que, par conséquent, il nous appartient de revendiquer sa renommée pour notre province.

Quérard est né à Rennes, le 25 décembre 1797, de parents dont il a dit lui-même « qu'ils n'avaient pour toute fortune que leur honnêteté, et trois enfants par-dessus le marché. » Son père était scieur-de-long, et quand le travail de celui-ci était insuffisant pour subvenir aux besoins de sa famille, Quérard était forcé d'aller demander l'aumône. Ainsi se passa sa première enfance, jusqu'au jour où un amateur de livres, qui fréquentait la librairie de M. Duchesne, à Rennes, l'ayant vu plusieurs fois mendier à la porte de ce magasin, s'intéressa à lui, et, frappé de sa précoce intelligence, décida M. Duchesne à lui procurer chez lui un emploi en rapport avec son âge. Il fut convenu que l'amateur de livres habillerait son protégé, dont la garde-robe était dans un complet dénûment, et que le bienfaisant libraire se chargerait du reste. Le jeune Quérard se mit de suite à l'ouvrage; il comprenait vite et bien; il sut immédiatement se rendre utile, tout en mettant à profit, pour son éducation, les loisirs qu'on voulait bien lui donner. Ses progrès en tout genre furent tellement rapides, qu'à l'âge de quinze ans, M. Duchesne, voyant sa merveilleuse aptitude pour la librairie, fut le premier à l'engager à le quitter, pour se rendre dans la capitale, où il trouverait un meilleur emploi de ses talents.

Le jeune Quérard passa à Paris plusieurs années chez M. Bossange, croyons-nous, travaillant en même temps avec une incroyable opiniâtreté à son instruction littéraire. Mais bientôt arriva l'âge du tirage au sort, et comme il avait aussi peu le moyen de s'acheter un remplaçant que le goût de servir son pays dans la carrière des armes, il résolut de s'expatrier. Muni de lettres de recommandation pour M. Schalbacher, le plus important libraire de Vienne, il entra dans sa maison, où il se fit bientôt apprécier comme il méritait de l'être, et, peu après, celui-ci lui donna la direction d'une des succursales de sa librairie dans la même ville. Dévoré du besoin de s'instruire, et comprenant combien l'étude des langues lui était nécessaire, Quérard apprit seul le latin, le grec, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol... Ce fut en Allemagne, au milieu de ces investigateurs si persévérants et si exacts, que la vocation de Quérard pour la bibliographie se prononça d'une manière décisive. Il se sentit appelé à rendre à la France le service de la doter d'une œuvre bibliographique digne de la place que sa littérature occupe dans le monde, et il commença les recherches immenses qui devaient être la base nécessaire de son entreprise. Le motif qui avait déterminé Quérard à quitter la France l'y ramena plus tard. Après plusieurs années de rési-

dence en Autriche (nous ne savons combien), on devient de droit citoyen autrichien, et, comme tel, on est obligé de faire partie de la milice. Quérard, qui n'avait pas plus le goût militaire à Vienne qu'il ne l'avait en France, revint à Paris; pour la seconde fois, il fuyait devant l'obligation de manier le fusil. Et puis, il faut dire aussi qu'il avait en tête sa *France littéraire*, qu'il voulait la mettre au jour, et qu'il ne pouvait bien la faire qu'à Paris. Le libraire autrichien, M. Schalbacher, dont Quérard avait su mériter au plus haut point l'estime et l'amitié, fit tous ses efforts pour le retenir auprès de lui, et lui offrit même en don la succursale qu'il dirigeait, s'il voulait rester à Vienne. Quérard refusa des offres aussi généreuses, malheureusement pour lui et heureusement pour nous, car, s'il fût resté en Autriche, il n'eût sans doute jamais publié des livres si précieux pour les savants, pour les littérateurs, pour les bibliothécaires et pour les libraires. — Nous disons malheureusement pour lui, parce que, s'il était resté à Vienne, il serait très-certainement arrivé à la fortune et au bien-être qu'elle donne, tandis que ses livres, qui lui coûtaient un travail dont on ne saurait se faire idée, et qui ne s'adressaient qu'à un nombre très-restreint d'acheteurs, s'ils lui procuraient de la considération, l'ont toujours laissé dans un état de privation très-pénible, très-voisin de la misère, et dont cependant il ne se plaignait pas. Nous savons même qu'à une époque il couchait sur ses notes bibliographiques, qui alors lui servaient de matelas.

La première fois qu'un de nos amis le vit, c'était en 1826, dans la petite chambre qu'il habitait, place Saint-André-des-Arts, il avait déjà la figure ridée par l'excès du travail, et il n'avait pas encore trente ans.

Le bagage bibliographique de Quérard se compose de : *La France littéraire*, qui comprend douze gros volumes, et dont la publication, commencée en 1827, ne fut terminée qu'en 1854. Ce gigantesque dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, particulièrement pendant les XVIII^e et XIX^e siècles, est regardé comme un chef-d'œuvre d'érudition et de patience; et on peut dire qu'aussitôt son apparition, il devint en quelque sorte le *classique* de la bibliographie française. Un peu plus tard, Quérard embrassa dans le cadre de ses recherches la littérature contemporaine et publia successivement : la *Littérature française contemporaine*, que, par suite d'une discussion avec son éditeur, il dut abandonner à la moitié du second volume; le *Dictionnaire des ouvrages polyonymes et anonymes de la littérature française*, ouvrage dont il n'a malheureusement donné que le commencement, et les *Supercheries littéraires dévoilées*. Il se fit un grand bruit autour de ce dernier livre, dans lequel l'auteur avait courageusement levé bien des masques et révélé au public les tricheries de plusieurs de ses auteurs favoris.

Il publia, en outre : *Bibliographie voltairienne*, précédée d'une introduction, intitulée : De l'influence de Voltaire sur la société, au XVIII^e siècle, par Aubert de Vitry, 1842, grand in-8°. — *Omissions et bévues du livre intitulé : La Littérature française contemporaine*, par MM. Ch. Louandre et Bourquelot, ou correctif de cet ouvrage, 1848, in-8°. — *Retouches au nouveau Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes de M. E. de Manne*, 1862, in-8°. — *De la Bibliographie générale au XIX^e siècle, et plus particulièrement du Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, lettre à M. J.-Ch. Brunet, 1863, in-8°. — *Les Robespierre*, monographie bibliographique, 1863, in-8°. — *Une question d'histoire résolue. — Réfutation du paradoxe bibliographique de M. R. Chantelauze* : Le comte Joseph de Maistre, auteur de l'Antidote au congrès de Rastadt, in-8°, 1859. — *Le Quérard*, archives d'histoire littéraire, de biographie et de bibliographie françaises, 1855-1856, 2 vol. in-8°. — *Un martyr de la bibliographie. Notice sur la vie et les travaux de J.-M. Quérard*, par Mar. Jozon d'Erquar (M.-J. Quérard), 1857, in-8°. — *Notice bibliographique des ouvrages de M. de Lamennais, de leurs réfutations, de leurs apologies et des biographies de cet écrivain*, 1849, in-8°. — *Le Bibliologue*, journal du commerce et des intérêts de la typographie et de la librairie française, 1833, in-8°. — *Moniteur de la librairie*, 1842-1844, 3 vol. in-8°.

Le principal mérite de Quérard est son exactitude scrupuleuse ; il n'épargnait aucun soin pour arriver à connaître d'une manière précise les dates et les faits qu'il mentionnait dans ses ouvrages. Le plus souvent, quand il s'agissait d'auteurs vivants, il obtenait assez aisément d'eux-mêmes les renseignements dont il avait besoin, parce que la vanité les mettait de la partie. Quelquefois, cependant, il rencontra dans ces recherches de bizarres déconvenues, et la moins curieuse assurément n'est pas celle que lui fit éprouver M. le marquis de Régnon, de Nantes, qui, par une humilité bien rare, refusa de fournir la moindre note sur ses écrits. Ce fait est l'un de ceux dont je retrouve la trace dans la très-intéressante correspondance de Quérard, qu'a bien voulu nous communiquer M. Jules Forest, auquel il écrivait le 19 février 1858 :

MON CHER MONSIEUR FOREST,

Vous m'avez donné trop souvent des preuves de véritable intérêt, et même d'affection cordiale, pour n'avoir plus à attendre rien de vous. Voilà le tort de gâter les gens : ils abusent de votre générosité. Comme, cette fois, il ne s'agit pourtant que d'histoire littéraire, je me permets encore de vous mettre à contribution.

Je mettrai sous presse dans les premiers jours du mois prochain les deux premières livraisons du tome XII de ma *France littéraire*. Contre mon ordinaire, j'ai voulu préparer beaucoup de manuscrit à l'avance, afin que les imprimeurs puissent aller plus vite. Ce n'était pas un petit travail, car ne voulant pas faire un livre comme la *Littérature française*

*contemporains*¹ je fais bien des recherches. Celles qui sont les plus laborieuses sont celles par correspondance, et encore échouai-je souvent de la manière la plus complète. Vous allez en juger.

Voulant donner une notice satisfaisante sur le *marquis H. de Régnon*, qui habite votre ville, je lui ai écrit pour avoir des renseignements. Ma lettre étant restée sans réponse, je lui ai récrit; et alors, j'ai obtenu une réponse dans laquelle il me refuse, poliment, toute espèce de renseignements. J'ai toujours apporté plus d'importance aux articles difficiles à se procurer qu'à ceux pour lesquels il ne faut qu'ouvrir le premier livre venu : c'est tout franchement pour ne pas reproduire ce qui est imprimé partout.

Aidez-moi donc, mon cher monsieur, à triompher de l'abnégation chrétienne de M. le marquis de Régnon, soit par vous même, soit par quelques-uns de vos habitués que je vous prie de consulter.

M. de Régnon a été membre du conseil général de la Loire-Inférieure. On ne peut en inférer qu'il soit né à Nantes; mais enfin s'il y était né, vous pourriez, par vos amis, obtenir à la mairie un extrait, sur papier libre, de son acte de naissance.

Il me mande qu'avant 1830, sous la Restauration, il remplissait des *fonctions importantes*, mais son humilité actuelle ne lui permet pas de me le faire connaître. Qu'étaient-elles?

Ne connaissez-vous aucune biographie, écrit ou journal de Nantes, qui ait parlé de M. de Régnon?

Pour la partie bibliographique de ce membre de l'Académie de la religion catholique à Rome, j'ai dépouillé la bibliographie de la France; mais tout ce que cet écrivain a fait imprimer est-il arrivé au ministère? Voilà ce dont je vous rends juge en joignant ici une copie de ma liste.

Pardon, mon cher monsieur Forest, de l'embarras que je vous cause; mais, encore une fois, pourquoi m'avez-vous gâté? Ce sera une nouvelle dette à renfermer dans mon cœur.

Je suis, mon cher Monsieur, avec une cordiale affection,

Votre serviteur.

J.-M. QUÉRARD.

Paris, ce 19 février 1858.

P.-S. — Décidément, la liste des ouvrages et opuscules du marquis de Régnon est trop longue (26 art.), pour que je vous la donne ici; d'ailleurs, tout n'a pas été imprimé à Nantes. En 1846, le marquis émit le prospectus d'un ouvrage périodique, intitulé : *La Liberté, ou la défense constitutionnelle des droits civils*, etc., qui devait être imprimé à Nantes. Savez-vous s'il en a paru quelque chose?

De quelle époque à quelle autre M. de Régnon a-t-il été membre du conseil général?

Après la lecture de cette très-légère et très-insuffisante esquisse des travaux de Quérard, je suis persuadé que l'on est tout disposé à penser que l'illustre bibliographe a terminé ses jours, pourvu d'une place de conservateur dans une bibliothèque où l'on a des loisirs. Il n'en est rien;

¹ Nous avons dit que Quérard abandonna la rédaction de ce livre à partir de la moitié du second volume, et que la suite de la *Littérature française contemporaine* appartient à ses continuateurs.

et non-seulement le pauvre homme ne reçut jamais une de ces sinécures auxquelles nous voyons appeler quelques-uns des héros de la littérature légère, mais il ne reçut de place d'aucune sorte ; la seule distinction dont on récompensa ses travaux fut la décoration de la Légion-d'Honneur, qu'il obtint l'an dernier, trois mois avant sa mort. Quelques milliers de francs lui furent donnés par le ministère, peu après 1830, pour continuer l'impression, extrêmement coûteuse, de l'un de ses ouvrages ; une modique pension lui fut accordée plus tard, et ce fut tout.

— Pourquoi, dira-t-on, ce persévérant déni de justice à l'égard d'un homme qui avait consacré ses veilles et son talent, sa vie tout entière à recueillir les plus petites parcelles de la gloire littéraire de son pays ? — Pourquoi ? ah ! la chose est bien facile à expliquer ! Quérard ne put jamais se faire des protecteurs, parce qu'il ne sut jamais flatter personne ; et, loin de se faire des protecteurs, il a passé sa vie à se faire des ennemis. Les gens de lettres ne pardonnent point à ceux qui leur marchandent le génie, et Quérard avait trop le goût de l'exactitude, qui est une des formes de la justice, pour ne pas juger les écrivains de manière à ne jamais les satisfaire. Et, d'un autre côté, il poussait peut-être trop loin la franchise bretonne. Sa plus grande douleur, cependant, n'était pas d'être pauvre, c'était de l'être en voyant une foule d'écrivains parasites tirer profit de ses découvertes, aussitôt qu'il les mettait au jour, et s'enrichir à ses dépens. Aussi avait-il coutume de dire : « Si la bibliographie n'est pas un métier de sot, c'est à coup sur un sot métier ; » et répétait-il souvent cette parole plaisante d'un bibliophile, M. Paul Lacroix : « La bibliographie est un grand désert où le sol aride produit à peine des pommes de terre. » Parole qu'il appliquait sans doute au profit personnel que retire le bibliographe, car le sol aride, fécondé par lui, a fourni au public de riches et abondantes moissons.

Privé de ressources, comme il l'était, et ne trouvant plus d'éditeur pour faire imprimer des livres dont la vente est si limitée qu'ils donnent le plus souvent de la perte et jamais de bénéfices, Quérard n'aurait pu mettre au jour ses *Supercheries littéraires* s'il n'avait trouvé le noble secours d'un bibliophile russe, le général Poltoratzky, de Moscou, qui compta plus de vingt-cinq mille francs à l'imprimeur. — Quérard venait de mettre sous presse une seconde édition des *Supercheries littéraires*, corrigée et considérablement augmentée. L'introduction était déjà imprimée, mais la mort de notre savant et très-regretté compatriote a tout arrêté.

Il y aurait à faire sur Quérard une piquante étude, car l'homme, si j'en juge par les fragments de la correspondance à laquelle j'ai emprunté quelques lignes, mériterait d'être étudié, aussi bien que le savant. Ce serait un noble exemple de dignité humaine à présenter à

notre siècle que cette existence de labours et de pauvreté, qui a poursuivi son but sans jamais dévier, et que l'amour de la vérité a seul empêchée de devenir brillante et heureuse.

LOUIS DE KERJEAN.

— M. l'abbé Bécél, archiprêtre de Saint-Pierre, à Vannes, est nommé à l'évêché de Vannes, en remplacement de M^r Gazailhan, dont la démission est acceptée.

— Notre collaborateur, M. le vicomte Edouard de Kersabiec, vient de recevoir de Rome une lettre dont voici la traduction :

« Le commentaire des actes de la Bienheureuse Françoise d'Amboise que vous avez offert à Notre Très-Saint Père le pape Pie IX, lui a été très-agréable à recevoir. Il n'y a pas à douter, en effet, que la vie de cette princesse, qui peut offrir d'éclatants exemples de vertu aux jeunes filles, en même temps qu'aux femmes mariées, aux veuves et aux religieuses, ne soit très-profitable à tous. De son côté l'histoire de Bretagne enseigne que dans cette même femme la prudence et la force ont brillé dans les conjonctures les plus difficiles, en même temps que la sagesse dans les conseils et la magnificence dans la construction des monuments religieux qu'elle a érigés; de telle sorte que nul homme de sens ne peut, après cela, nier que la piété ne soit par elle-même vraiment utile en toute chose. C'est pourquoi, quoique le Très-Saint-Père, accablé par le poids de tant d'occupations, n'ai pu encore lire le volume que vous lui avez offert, il donne néanmoins tous ses éloges à l'œuvre que vous avez entreprise, pensant qu'elle tournera tout à fait à l'avantage des fidèles; il m'a chargé de vous faire connaître son affection et de vous assurer de sa bienveillance toute spéciale par l'annonce de la bénédiction apostolique qu'il vous accorde avec amour.

» Pour moi, après m'être acquitté de cette mission qui m'est très-agréable, je me réjouis, Monsieur, de vous offrir mes sentiments particuliers d'estime, et je demande à Dieu, pour vous, que tout succède suivant vos désirs et pour votre bien.

FRANÇOIS MERCURELLI,

Secrétaire pour les lettres latines.

• Rome, le 28 octobre 1865. •

— Le Théâtre-Français de Bordeaux a représenté, avec un grand succès, le 28 décembre, un drame en cinq actes, de notre collaborateur M. Hippolyte Minier : *le Boucher Duretteste*, dont l'action se passe en 1653, au dernier période de la seconde Fronde. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas d'en dire davantage sur ce Masaniello bordelais. Du moins, aurons-nous constaté la réussite complète de ce nouvel essai de décentralisation.

— Le 29 décembre, a eu lieu la distribution des prix aux élèves des hôpitaux de Paris. Parmi les lauréats, nous remarquons M. Prosper-Constant-Honoré Choyau (de Luçon, Vendée), interne de 1^{re} année à l'Hôtel-Dieu, qui a obtenu l'accessit de l'internat (2^e division). Lorsque M. Choyau s'est approché du bureau pour recevoir les livres attribués à l'accessit, le directeur l'a félicité publiquement sur sa belle conduite lors de la dernière épidémie de choléra.

ÉTUDES POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA LIGUE EN BRETAGNE.

HENRY COMPADRE,

SYNDIC DES BOURGEOIS DE SAINT-BRIEUC,

1591-1592.

En plaçant un nom, ignoré de bien des gens, à la tête de cette étude, nous avons moins eu l'intention de faire la biographie d'un homme, dont la mémoire est cependant digne de rester gravée dans nos annales, que d'essayer une rapide étude sur l'histoire intime de la ville de Saint-Brieuc, durant les années 1591-1592, début, pour ainsi dire, des guerres de la Ligue dans notre pays. Cette époque curieuse, transition entre les derniers jours de la féodalité et l'ère moderne, est encore peu connue en ce qui concerne la chronique locale; car, *grâce* au vandalisme des révolutions, qui nous ont bouleversés depuis tant d'années, les pages de la vie privée de nos pères ne nous sont parvenues qu'en lambeaux; trop heureux encore d'en pouvoir sauver quelques débris.

Il serait cependant intéressant de suivre, comme pas à pas, les hommes de cette époque, d'assister aux progrès d'une civilisation encore à son aurore, et dont la marche, laborieuse, mais incessante, se poursuivait, péniblement sans doute, au milieu des difficultés politiques qui surgissaient de toutes parts.

Certes, depuis l'affranchissement des Communes, les villes, *Cités* ou *Communautés*, comme on disait alors, avaient gagné du

terrain et fait de rapides progrès. « Au lieu de ces huttes de paille » et de boue, trop longtemps le séjour des marchands et des artisans, s'élevèrent peu à peu des maisons à plusieurs étages, défendues par une tour carrée et dont le rez-de-chaussée était garni de marchandises et d'objets de commerce. Ces boutiques renfermaient des hommes simples, mais riches, bien que dissimulant avec soin leurs richesses, et déjà pleins de leur importance et de leur nombre. Les seigneurs, plutôt jaloux qu'inquiets de cette prospérité des vilains, y trouvèrent leur compte en augmentant les impôts et en établissant des tributs de toute sorte. Les vilains payaient, quelquefois en murmurant, mais ne continuaient pas moins à s'enrichir aux dépens d'une noblesse, devenue nécessairement tributaire de l'industrie et du luxe ! »

La rudesse de ces premières relations de deux classes rivales se calma et s'amointrit par degré ; un contact plus fréquent, un échange journalier de services rendus ou de patronage ; l'opulence croissante des uns et la fortune souvent compromise des autres, par suite des guerres, des dilapidations et du luxe ; enfin, les alliances, rares d'abord, mais bientôt plus fréquentes, entre ces deux classes, furent autant de causes de rapprochement. La noblesse, d'ailleurs retirée presque en totalité dans ses terres, laissa, dans les villes, le champ libre aux bourgeois, dont les principaux partagèrent bientôt, avec ce qui restait d'aristocratie dans leurs murs, des charges et des emplois que la munificence du roi ou d'un puissant seigneur leur octroyait indifféremment.

Quant à cette haine éternelle, que quelques auteurs modernes se plaisent à nous peindre toujours vivace et toujours acharnée, entre la noblesse et le tiers-état, à cette époque lointaine, il suffirait, pour démontrer qu'elle n'existait pas, d'ouvrir ces registres des naissances, mariages et sépultures, que les révolutions ont épargnés. Ces écrivains y verraient, constamment mêlés, dans les rapports les plus intimes de la vie, des noms qu'ils proclament antipathiques. Il n'est, en effet, si mince bourgeois dont un des pères

¹ Amédée Gabourd, *Histoire de France, depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours.*

n'ait été tenu sur les fonts baptismaux ou n'ait eu, pour joyeux témoin de la liesse et des fêtes de son hymen, quelque haut seigneur ou quelque noble dame du lieu.

Compadre, dont nous allons parler, appartenait à l'une de ces vieilles races de bourgeois, qui, par leur richesse, leurs alliances et les charges honorables de leurs membres, marchèrent toujours la tête haute, respectées de tous ¹.

« Noble homme Henry Compadre, sieur de la Villegicquel, quel » estoit syndic des nobles bourgeois et habitants de Saint-Brieuc, » ès années 1591-1592, » lisons-nous sur le registre des comptes qu'il rendit de sa gestion à la communauté de ville, « le douziesme » iour de juillet mil cinq cent quatre-vingt-quatorze, » naquit, le 27 avril 1546, de Guillaume et de Moricette Lochet, seigneur et dame de la Villegicquel.

Comme on le verra, par la date 1591-1592, ce devait être un périlleux honneur que celui de représenter une ville, dans ces temps où les troubles de la Ligue sévissaient avec fureur sur le pays ². Cette année 1592 fut en effet bien funeste à la ville de Saint-Brieuc, puisque c'est l'époque d'un rude combat et d'un siège qu'elle eut à soutenir, ainsi que de nombreuses vexations qui précédèrent et suivirent ce siège. Les détails assez curieux de ce drame, qui causa tant d'alarmes et coûta tant de sang et d'argent à nos pères, n'étaient point encore parfaitement connus. On savait que Saint-Brieuc et Cesson avaient été assiégés en cette année; on connaissait le nom du vainqueur, celui du vaincu, et c'était tout. Le jour de l'action, le lieu du combat, enfin les péripéties qui l'accompagnèrent, étaient presque entièrement ignorés.

¹ Les titres que nous possédons sur cette famille nous permettent d'attester son ancienneté et sa bonne position dans l'évêché de Saint-Brieuc, par les charges et les alliances de ses membres. Les Compadre, seigneurs des Alleux, de Prélouer, de la Villegicquel, du Hautchamp, des Prés-Josse, etc., portaient pour armes (croys-nous) : *d'argent aux trois chevrons d'azur*. Plusieurs d'entre eux, ayant fait le commerce, furent déboutés en 1668. (Fondu dans Lymon de la Belleissue et Ruffelet).

² « Les troubles furent très-ruineux pour la Bretagne (dit Michel de la Belleissue-Lymon dans ses manuscrits), qui y recommencèrent en 1589 et ne finirent que par l'édit de pacification de Henry IV, du vingtiesme mars 1598. » — Archives de famille.

Le journal de Compadre, sur lequel j'ai été assez heureux pour mettre la main, me permet aujourd'hui de combler cette lacune regrettable dans notre histoire locale ; il a d'autant plus d'intérêt, qu'il raconte, jour par jour, les faits et gestes des *Royaux* et des *Ligueurs*, dans notre ville si tourmentée, durant ces guerres qui la ruinèrent, « renversèrent sa forteresse, détruisirent même son passé, en faisant disparaître ses archives ¹. »

Avant d'entreprendre le dépouillement du livre de Compadre, pour y glaner ce qui a rapport aux troubles, parmi les articles d'intérêt secondaire, des *menues* dépenses de la ville, qu'il nous soit permis d'entrer dans quelques détails. Par ce rapide coup d'œil, jeté sur les us et coutumes des hommes de cette époque, on pourra se faire une idée des mœurs de nos pères en général : *Ab uno, disce omnes*.

Guillaume Compadre et sa femme habitaient « un hostel et maison, avec chambres et scelliers, jardins et yssus d'arrière et devant, nommée *la Galiot*, située en la dicte ville de Saint-Brieux, en la rue Clinquaine ², joignant à maison et jardin Jehan Desboys, à ruisseau d'Ingouetz, » comme nous l'apprend un acte de 1566. Il est à présumer que c'est là que notre syndic est né.

Nous voyons, par ce même acte, que les immeubles, que possédaient Guillaume et Moricette, étaient nombreux et consistaient en plusieurs maisons à Saint-Brieuc, grand nombre de « terres et hébergements, » dans les villages de cette ville, dans les paroisses de Cesson, Plérin, Ploufragan, Trégueux, etc., et force rentes en grains « mesures racles de Saint-Brieux et Gouellou, » dans lesdites paroisses, avec redevances de « solz tournois, chapons et corvées. » La fortune mobilière répondait dignement aux immeubles des Compadre. Leur maison, ou *hostel de la Galiot*, était en effet abondamment pourvu de « quantité de vaisselle d'estain, » et autres utensiles de ménage, « de lits et charlicts de chaisne, ô leurs lin-

¹ *Anciens Evêchés de Bretagne*, de MM. J. Geslin de Bourgogne et de Barthélemy, t. II, p. 77. — « En 1592, les archives du chapitre de la cathédrale et celles du Bois-Boirel furent pillées par les Anglois et lansquenetz. » *Mss.* de la B.-Lymon.

² La rue Quinquaine.

ceux et couëttes de plumes, » de « tables, banc et accoudouers, bahutz à vingt et ungs tirettes, chaises et taboureaux de chaisne; » enfin de tentures, « pièces de tapysseries et tappys de Flandre. » L'argenterie était considérable, luxueuse même, puisque nous voyons « des chenetz d'argent haché; » en outre, des couverts, aiguères, tasses et *bassins*, saladiers et écuelles, le tout d'argent, ainsi que des objets de toilette, bagues, bijoux, boucles et boutons d'argent, puis des cannes à *pomme*, des *espées garnies* et des pistolets¹.

Les progrès que les arts avaient faits, depuis la Renaissance, n'avaient pas tardé à remplacer la simplicité première, comme on le voit, par un confortable somptueux et élégant. Aussi, non-seulement les grands seigneurs, mais même les riches bourgeois du XVI^e siècle, adoptèrent-ils, dans leurs demeures, les raffinements du luxe d'alors. Nous ne devons donc pas nous étonner de trouver chez Compadre « cinq grands tableaux à l'huile, peinture de Flandre, » estimés 60[#], et « aultres plus petits; » enfin, des meubles de « bois noir, façon d'ébène » et des garnitures de cheminée en « faïences peintes, façon de porcelaine. »

Si nous avons un peu insisté sur le détail d'un mobilier, à cette époque, c'est que nous avons tenu à constater ces progrès immenses de l'industrie et des arts, progrès qui se traduisent autant dans les mœurs et le caractère des hommes de ce temps, que dans la disposition et l'aménagement de leurs habitations. Mais aussi, il faut le constater, ce besoin d'innover, qui se manifesta si puissamment alors, surtout en architecture, et qui a laissé çà et là de si curieux spécimens de cette renaissance de l'art, ne tarda pas à se corrompre, et, dès lors, les vrais *amateurs* du temps, les archéologues (si tant est qu'il y en eût), purent se prendre plus d'une fois

¹ Voici la valeur de quelques-uns de ces objets, à cette époque :

2 flambeaux à l'antique, 3 marcs, 1 once et 2 gros	151 [#] .	10 ⁵
6 couteaux à pieds d'argent.....	48.	•
Les mouchettes et porte-mouchettes.....	58.	•
Une tasse de vermeil doré.....	44.	5 ⁵

Suit un article donnant l'équipement d'un cavalier d'alors : selles, housses garnies de pistolets, • en plus bottines et gamaches. •

à regretter les traditions qui s'échappaient devant l'implacable marche des novateurs.

A ces chefs-d'œuvre du gothique, en effet, succédèrent parfois aussi, il est vrai de le dire, d'autres chefs-d'œuvre dans le goût nouveau, alors qu'il était encore dans toute sa pureté; mais, de là à l'exagération, il n'y avait qu'un pas. Certes, nous admirons les gracieuses et quelquefois splendides constructions, merveilles de cette époque¹, et nous applaudirions pleinement à cette noble concurrence du gothique et de l'art, dit de la Renaissance, si ce dernier n'avait enfanté ces formes, inspirées de la Grèce, ces froids portiques, aux lignes inflexibles, qui répondaient mieux au caractère rigide de Platon et de ses disciples qu'au caprice et à l'enjouement français. On nous pardonnera, je l'espère, de maudire ici, en passant, cette dégénérescence du goût architectural de la Renaissance, qui a inondé notre sol, aux XVII^e et XVIII^e siècles, de ces affreuses constructions, dont l'aspect glacial est incapable de charmer la pensée et ne convient, tout au plus, qu'à un charnier ou à un mausolée.

Si, des objets extérieurs, nous passons au génie et aux instincts des hommes d'alors, nous y voyons le même besoin d'innover en tout : costumes, mœurs, usages, tout est changé. La fureur de l'antique est partout, bouleverse tout : il n'y a pas jusqu'aux vieux saints de nos calendriers qui ne se voient forcés de céder souvent la place aux nouvelles divinités, et, sur les fonts baptismaux, on n'entend plus nommer que Diane, Sybille, Calliope, Hercule, Polydore ou Socrate ! Nous étonnerons-nous, après cela, au siècle suivant, de l'afféterie des *précieuses* de l'hôtel de Rambouillet, autour de leur *Arthénice*, et, presque de nos jours, des pasquinades révolutionnaires, avec accompagnement de *Brutus* et de *Cassius* ?

Mais, revenons à notre sujet, après cette digression un peu longue.

Au milieu de cette pacifique révolution opérée dans les arts et

¹ On voit encore, dans quelques-unes de nos vieilles villes de Bretagne, de délicieux échantillons de ce style, sans parler des palais de Fontainebleau, de Chambord et de tant d'autres, que l'on admirera toujours.

dans la pensée, bon nombre d'antiques familles de gentilshommes et de bourgeois, tout en suivant avec précaution le progrès, avaient su garder leur simplicité et leur bonhomie héréditaires. Nous avons vu, par cet extrait de l'inventaire des Compadre, qu'eux aussi avaient partagé le goût du confortable de l'époque ; nous verrons bientôt qu'ils allaient faire un tout autre emploi de leurs économies et de l'excédant de leurs revenus.

C'était, du reste, une noble tradition, dans la famille de Henry Compadre, de faire partager sa richesse à ses concitoyens. En 1545, Pierre Compadre était bienfaiteur et administrateur de l'hôpital de Saint-Brieuc. En 1586, Jean, avec quelques autres citoyens, se signalait par son zèle et son dévouement, lors des ravages d'une épidémie dans sa ville. Henry Compadre devait se montrer digne émule du désintéressement et du patriotisme de ses proches.

On était alors aux jours les plus périlleux de cette guerre de Français à Français, qui bouleversa notre patrie, à la fin du XVI^e siècle. Nous n'entreprendrons point de raconter la lutte qui s'engagea avec tant d'acharnement, surtout en Bretagne. Les savants auteurs des *Anciens Evêchés de Bretagne* ont donné de curieuses et intéressantes pages sur ces luttes, dans lesquelles notre province eut le triste avantage de jouer un rôle capital. Notre intention est de remplir une lacune, de donner une date et quelques détails qui pourront servir à l'histoire de notre ville.

Avant de faire intervenir Henry Compadre au milieu des dé-mêlés des Royaux et des Ligueurs, disons, en deux mots, comment il fut promu à la charge de syndic de sa ville natale. Je ne sache pas qu'on ait écrit, jusqu'à ce jour, ce qui se pratiquait à l'élection et à l'installation de ce magistrat.

La charge de syndic (*scyndic*, comme on l'écrivait autrefois), des bourgeois et habitants de la ville et communauté de Saint-Brieuc, remplacée par celle de maire, en 1692, était donnée d'ordinaire à l'un des plus notables de la cité, et comme, parfois, le syndic payait autant de sa bourse que de sa personne, la bonne ville avait tout intérêt à s'adresser aux hommes riches, courageux et dévoués à leur pays. Assemblés dans l'église Saint-Michel, « lieu ordinaire

de leurs délibérations, » les notables de Saint-Brieuc se consultaient, cabalaient quelquefois, et lorsque, enfin, ils avaient jeté les yeux sur un des leurs, pour l'honorer de leur plus haute magistrature, on s'empressait de signifier à l'élu « la dicte chouaisie des bourgeois, » en même temps qu'on lui délivrait « un autant de l'acte d'icelle, avec sommation de comparoître le lendemain, iour de dimanche, en l'esglise parochiale du dict Saint-Michel, pour entrer en la dicte charge, en manière accoustumée. » Tout cela se passait seulement la veille de l'installation du syndic. Nous lisons encore, dans un vieux livre de comptes : « Pour avoir fait dresser la dicte sommation et païé un sergent qui l'inthyma, cy : xv soulz, » enfin, « pour avoir retiré des notaires l'acte contenant la nommée du dict, en la qualité de syndic, cousta, tant pour avoir mené les notaires en l'esglise Saint-Michel, pour prendre l'agrée du dict acte, que pour la grosse d'icelluy, cy III^{rs}. »

Voilà donc la « chouaisie » des bourgeois arrêtée, et le nouveau magistrat « scyndic » installé en bonne et due forme, voire même par devant notaires. Jusque-là, l'honneur seul semblait faire les frais de sa nouvelle dignité; mais l'heure des déboursés allait bientôt venir; écoutons : « Pour le bancquet, que donna le dict nouveau scyndic aux dicts bourgeois, sellon la manière accoustumée à son entrée en la dicte charge, lui cousta quatre escus. » Ce n'était pas exorbitant, il est vrai; mais, du moins, voyons-nous par là que jadis, comme aujourd'hui, les honneurs coûtaient quelque chose. Cependant, il faut tout dire; quand notre ville était en fonds (*res miranda!*) elle payait généreusement à son élu ces légers déboursés.

Telles sont, en résumé, les épreuves par lesquelles passaient les syndics de ce temps. Compadre, avant d'entrer en charge, essuya donc et la *chouaisie* et le *bancquet*, et fut nommé, pour l'année 1592, c'est-à-dire, du jour « St Michel-Monte-Gargano » 1591, à pareil jour de 1592, la durée de cette honorable fonction étant alors d'une année.

A cette date, Saint-Brieuc était au pouvoir des Royaux. De nombreuses escarmouches avaient eu lieu déjà; et, tantôt aux mains

des lieutenants de Henry de Bourbon, prince de Dombes, « fort dévoué au roy de Navarre, » tantôt « sous l'obéissance » de Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, chef de la « Sainte Union » en Bretagne, la ville et ses environs étaient sur un *qui-vive* de chaque jour. A tout moment les nouvelles les plus alarmantes parvenaient aux oreilles du syndic. La ville était-elle aux Royaux ? on apprenait que les troupes de Mercœur arrivaient. Au contraire, la Ligue en était-elle maîtresse ? le bruit courait que les lieutenants du prince de Dombes étaient proches ; et tous, et chacun, faisant payer chèrement son passage, on s'imaginera aisément les angoisses de nos pères.

A l'entrée en charge de Compadre, on parlait déjà d'une prochaine attaque de Ligueurs ; à en croire certaines rumeurs, les troupes de l'Union étaient dans le voisinage. Aussi, par mesure de précaution, le syndic se hâta-t-il d'envoyer « trois messagiers ¹, l'un après l'autre, à Lamballe, pour sçavoir nouvelles de certains gens de guerre y estant, lesquels on craignoit venir au dict Saint-Brieuc, pour y ravager ². » Ceci se passait « le uncziesme iour d'octobre » 1591.

La garnison royaliste, qui tenait la ville, était faible, parce que Henry de Bourbon, ayant résolu de s'emparer de Saint-Méen, avait besoin, pour cette entreprise, de toutes les forces dont il pouvait disposer. Il est vrai que son armée s'était grossie récemment de 2,400 hommes, que la reine d'Angleterre lui avait envoyés, sous les ordres du baron de Noris. Mais cette troupe, décimée par la maladie, suite des excès de toute sorte, ne put lui fournir entièrement l'appui sur lequel il comptait. En un seul jour, le 11 octobre (1591), Compadre avait « fait enterrer huict soldatz anglois de l'armée de mon seigneur le prince de Dombes, lesquels demeurèrent, en cette ville, malades après le départ de la dicte armée ³. » Pour parer à toute éventualité, Henry de Bourbon entre-

¹ Au XVI^e siècle, nous voyons que Saint-Brieuc avait ses *messagiers*, office dont l'utilité était grande alors, vu le peu de facilité de communication avec le dehors.

² Livre de Compadre.

³ Comptes de Compadre.

tenait une correspondance active avec du Liscouët¹, auquel il avait confié momentanément la garde de la Tour de Cesson, et avec le capitaine Chasteau, qui commandait la ville.

Du Liscouët ne resta que peu de temps à Saint-Brieuc; il en quitta pour aller reprendre sa garnison de Quintin, et il eut raison, car la rivalité n'eût pas tardé à éclater entre lui et le capitaine Chasteau. « Le lendemain qu'il enstra dans la Tour de Cesson, » nous dit Compadre, il avait, paraît-il, voulu faire acte d'autorité même dans la ville, en y expédiant un messenger avec une lettre à l'adresse des bourgeois. Ce procédé déplut sans doute au capitaine Chasteau, « commandant pour le service du Roy, » et une explication dut s'ensuivre, car, à la date du 22 novembre, nous voyons arriver un « commandant, envoyé exprès en ceste dicte ville, par mondict seigneur le prince (le prince de Dombes), pour les affaires d'entre le dict sieur du Liscouët et le cappitaine Chasteau, touchant la Tour de Cesson². » Malheureusement l'arrivée du pacificateur eût encore quelque chose à notre ville, et le déjeuner, que Compadre lui fit servir, ne valut pas moins de « deux escus, deux tiers d'escus. » Cette visite du « commandant » fut de plus défavorable au capitaine Chasteau, auquel on donna tort vraisemblablement, puisque nous lisons que « ung messagier fut envoyé exprès à Quintin, de la part des dicts bourgeois, le trantiesme iour de décembre au dict an, au dict sieur du Liscouët, pour luy faire excuses, touchant l'entreprise faicte à la dicte Tour de Cesson, lorsque du Hirant fut blecé³. »

Que s'était-il passé, dans « l'entreprise faicte à la dicte Tour? » Le capitaine Chasteau, après le départ de du Liscouët, aurait-il voulu, aussi lui, étendre son commandement sur sa garnison? On serait porté à le croire. En tout cas, l'affaire avait eu quelque gravité, puisque le nommé *du Hirant* y avait été blessé. Quoi qu'il en soit,

¹ Yves du Liscouët, célèbre capitaine royaliste, maréchal de camp en 1593, eut la main droite coupée d'un coup de hache, au sac de Carhaix, en 1590, et fut tué à Crozon, en 1594, à l'attaque du fort des Espagnols.

² Comptes de Compadre.

³ Comptes de Compadre.

la satisfaction accordée à M. du Liscouët dut lui plaire, car, non-seulement on lui envoya, « pour faire la dicte excuse, » un simple « messagier, » mais « sire Mathurin Le Coniac, lequel fust depuis député des dicts bourgeois ¹. »

Du Liscouët, du reste, était un homme à ménager ; on savait tout le cas que le jeune prince de Dombes faisait de sa valeur et de ses talents militaires. Sa réputation était sans doute bien plus généralement établie, à en juger par le souvenir que son nom a laissé dans les annales de ces guerres, que celle de son compétiteur, le capitaine Chasteau, bien moins connu. Ce dernier, néanmoins, tint bon à Saint-Brieuc et sut, à diverses reprises, se faire payer de beaux et bons écus par les Briochins, notamment au mois d'août 1591. « Quarante ung escus, trois soulz, six deniers, pour la nourriture et entretienement de soixante lansquenetz, quels furent, l'espace d'une sepmaine, en garnison au dict Saint-Brieu ². » Nous verrons, du moins, par la suite, ce capitaine joindre ses prières à celles des habitants de Saint-Brieuc, pour supplier ceux de son parti de ne pas s'abattre en trop grand nombre sur cette cité. Il est vrai qu'il sera peu écouté ; mais encore doit-on lui savoir gré de ses bonnes intentions.

De sa garnison de Quintin, du Liscouët avait cependant toujours l'œil au guet, entretenant de tous côtés des espions et des sentinelles. Le 3 novembre, il envoya à Saint-Brieuc un soldat « porter avertissement de certains gens de guerre qu'il craignoit y vouloir donner ³, » et « le dict jour, suivant le récit faict par le dict soldat, fut envoyé exprès ung messagier à Plancoët, pour s'asseurer du dict avertissement ⁴. »

L'année 1591 se termina par cette panique ; mais les alarmes des habitants de Saint-Brieuc devaient se prolonger encore, durant tout le cours de celle qui allait commencer. En effet, dès le 17 janvier 1592, le désordre était si grand dans la ville et ses environs,

¹ Comptes de Compadre.

² *Id.*

³ *Id.*

⁴ *Id.*

que « le sieur de Crapado arriva en ceste dicte ville de Saint-Brieuc, avecq commission de mon seigneur le prince de Dombes, afin de s'enquérir et faire estat des désordres et insolences que faisoient les gens de guerre en ce país. Luy fust présenté en son logis, au nom de la dicte ville et par le commandement des dicts bourgeois, quatre pots de vin de Gascogne, à douze soulz le pot¹. » Il fallut, de plus, payer « dix soulz pour avoir ung autant de la commission du dict sieur de Crapado. »

Ces pots de « vin de Gascogne » devinrent le salut ordinaire des malheureux Briochins, à l'arrivée de chaque lieutenant du maître. On espérait, par des procédés aussi galants, toucher peut-être le cœur de ces officieux protecteurs. Hélas! ainsi qu'on le dit vulgairement, ce n'était souvent que mettre l'eau à la bouche de ces messieurs.

A. DU BOIS DE LA VILLERABEL.

(La suite prochainement).

¹ Comptes de Compadre.— Anger ou Angier, baron de Crapado, fort zélé pour la cause royaliste, découragé, dans la suite, par le peu de succès des armes du roi, après le siège de Craon, 1592, alla offrir ses services à Mercœur et lui promit de lui livrer Rennes. Averti de cette défection, Henry de Bourbon le fit arrêter et passer devant un conseil de guerre, le 3 février 1593, qui le condamna à avoir la tête tranchée, le jour même.

SAINT-YVES DES BRETONS A ROME

— HISTOIRE ET DESCRIPTION —

III *

Parmi les Bretons qui dorment dans ce sanctuaire, il faut distinguer le cardinal Robert Guibé dont nous avons précédemment parlé. Né dans une échoppe d'un faubourg de Vitré, fils d'Adenet Guibé et d'Olive Landais, il dut à la faveur de son oncle, le trop célèbre trésorier Landais, les insignes honneurs dont il fut revêtu. Après la chute sanglante du favori de François II, Robert Guibé continua de jouir quelque temps des faveurs princières ; mais mettant son attachement au Souverain-Pontife au-dessus des ordres du roi de France, il fut disgracié par Louis XII et privé de tous ses bénéfices qui étaient très-considérables. Victime de son dévouement au Saint-Siège, le cardinal Guibé se retira à Rome et, après avoir été le plus riche bénéficiaire de France, il se vit réduit, pour vivre, aux secours qui lui étaient généreusement offerts par les cardinaux romains. Il mourut dans cette ville le 9 septembre 1513 et fut inhumé dans l'église de Saint-Yves-des-Bretons, qu'il avait toujours affectionnée, au temps de sa prospérité comme aux jours de sa disgrâce. J'ai malheureusement cherché en vain quelques traces de sa sépulture ; peut-être son tombeau, placé dans une des murailles de l'antique église de la Scrofa, a-t-il été détruit en 1568, lorsque l'on

* Voir la livraison de janvier, pp. 5-15.

reconstruisit cet édifice ; maintenant du moins il n'en reste aucun vestige.

Les pierres tombales au contraire apparaissent encore assez nombreuses ; une grande partie appartient au XV^e siècle ; nous allons les étudier en parcourant successivement les trois nefs de l'église.

Dans la grande nef on remarque les tombeaux d'Hervé Guirihec, de Jacques de Pencoëdic, de Pierre Amecti et d'un anonyme du diocèse de Vannes.

Près de la grande porte repose sous une dalle à demi-effacée Hervé Guirihec ou Le Guirieux, archidiacre de Cornouaille et doyen de la Guerche¹. Il est représenté en demi-relief, couché et les mains jointes ; à ses côtés on voit son blason répété deux fois et portant : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.*

On lit autour du tombeau :

HIC JACET FAMOSUS VIR DOMINUS HERUS (HERVEUS?)
 GUIRIHEC,
 QUONDAM ARCHIDIACONUS ET CANONICUS ECCLESIE
 CORISOPITENSIS
 AC DECANUS GUERCHIE REDONENSIS DIOECESIS;
 OBIT ANNO MCCCCLXXI..... JULII².

Plus haut, dans la même nef, apparaît une figure également en demi-relief représentant un prélat, les mains croisées sur la poitrine, la tête sur un oreiller et les pieds sur un écusson. Les armoiries sont : *de sable semé de billettes d'argent au lion de même brochant sur le tout* ; l'inscription porte ces mots :

¹ Le doyenné de la Guerche dépendait de l'archidiaconé du Désert dans le diocèse de Rennes et renfermait vingt-deux paroisses, plus la trêve de la Guerche, soumise à la paroisse de Rannée.

² « Ci git l'illustre messire Hervé Guirihec, jadis archidiacre et chanoine de l'église de Quimper, et doyen de la Guerche au diocèse de Rennes. Il mourut l'an 1471, au mois de juillet. »

HIC REQUIESCIT FAMOSISSIMUS UTRISQUE JURIS DOCTOR
 REVERENDUS PATER DOMINUS JACOBUS DE PENCOËTDIC
 ELECTUS BRIOCENSIS ET SACRI PALATII APOSTOLICI CARDINALIS AUDITOR
 QUI OBIT DIE XXV MENSIS AUGUSTI ANNI DOMINI MCCCCLXII¹.

Ce personnage joua un assez grand rôle à la cour des ducs de Bretagne pour mériter d'attirer notre attention. Jacques de Pencoëtdic, issu d'une noble famille bretonne appelée aussi de Penhoadic, fut envoyé en Écosse, avec Jean Hingant, par le duc Jean V, en 1442, pour y négocier le mariage de François de Bretagne, plus tard François I, avec Isabeau d'Écosse. On sait que les ambassadeurs bretons réussirent parfaitement et nous amenèrent une duchesse, sinon des plus spirituelles, du moins des plus vertueuses et des plus populaires qu'ait possédées le trône de Bretagne.

Après la mort du duc Jean V, son successeur, François I, voulut reconnaître les bons offices de Jacques de Pencoëtdic, et aussitôt après son mariage et son couronnement, il le fit entrer dans son conseil où il figure en 1442 et 1445. Au premier jour de l'an de cette dernière année, nous apprenons même que François I fit cadeau à son conseiller d'une coupe d'argent, du poids de trois marcs, pour étrennes.

Le duc Pierre II, successeur de ce prince, continua de protéger Jacques de Pencoëtdic. Jean L'Épervier, évêque de Saint-Brieuc, ayant été transféré de ce siège à celui de Saint-Malo, Pierre II nomma son favori évêque de Saint-Brieuc. Mais le chapitre de ce diocèse venait d'élire, le 29 août 1450, Jean Prigent; ce dernier prélat fut donc seul sacré, et il gouverna l'Église briochine jusqu'à sa mort, arrivée en 1471. Cela n'empêcha pas Jacques de Pencoëtdic de prendre le titre d'évêque-nommé de Saint-Brieuc; c'est en cette qualité qu'il assista, le 3 novembre 1450, à l'entrevue du roi de France et du duc de Bretagne à Montbazou. Bien plus, lorsque les États de Bretagne se tinrent à Vannes l'année suivante, on vit

¹ « Ici repose l'illustrissime docteur en l'un et l'autre droit, Révérend Père en Dieu messire Jacques de Pencoëtdic, évêque élu de Saint-Brieuc et auditeur du sacré palais apostolique, cardinal, qui décéda le 25 août, l'an du Seigneur 1462. »

paraître « messire Rolland de Penhoadic, comme procureur de messire Jacques de Penhoadic, se disant évêque de Saint-Brieuc, qui dit s'opposer, et de fait s'opposa à ce que messire Jehan Prigent (comme évêque de Saint-Brieuc) ne pouvait, ne devait tenir lieu en ce présent parlement au préjudice dudit messire Jacques de Penhoadic prétendant audit évêché, protestant, etc. » Malgré toutes ces prétentions, Jacques de Pencoëdic ne mourut pas évêque, il vint à Rome et dut s'y contenter de la charge, importante du reste, d'auditeur de Rote. Il mourut dans cette ville le 25 août 1462, conservant encore, comme nous venons de le voir dans son épitaphe, le titre d'évêque élu de Saint-Brieuc ¹.

A côté de Jacques de Pencoëdic repose un chanoine de Rennes, nommé Pierre Amecti, et avec lui dorment son frère Gabriel et son neveu Julien. Le nom italien de ce personnage et son sépulcre de famille indiquent peut-être un romain bienfaiteur de Saint-Yves-des-Bretons jouissant, à ce dernier titre, d'un canonicat dans notre province. Quoi qu'il en soit, il est représenté en demi-relief, comme les précédents défunts, revêtu de son costume ecclésiastique et les mains jointes.

On lit autour de la tombe :

† HIC DOMINUS PETRUS AMECTI CANONICUS REDONENSIS,
 SEDIS APOSTOLIGE NOTARIUS, BREVIUMQUE SCRIPTOR,
 JURIŒ UTRIUŒQUE PERITUS,
 UNA CUM GABRIELE FRATRE AC JULIANO NEPOTE SITUS EST.
 VIXIT ANNOS LV, OBIIT PRIDIE KALENDAS AUGUSTI, MDX ².

Enfin, au haut de la nef et près du maître-autel est une petite dalle très-simple et usée par le frottement des pieds; malgré la meilleure volonté, il est impossible maintenant de lire le nom du

¹ Sur Jacques de Pencoëdic, v. *Hist. de Bretagne*, de dom Morice, *Preuves* II, col. 1372, 1385, 1396 et 1570. — V. aussi la *Gallia Christiana*.

² « Ici repose, avec son frère Gabriel et son neveu Julien, messire Pierre Amecti, chanoine de Rennes, protonotaire du Saint-Siège apostolique, secrétaire des Brefs, versé dans l'un et l'autre droit; il vécut 55 ans et mourut la veille des calendes d'août, 1510. »

prêtre qui repose en ce lieu ; tout ce que l'on peut voir c'est qu'il appartenait au diocèse de Vannes. Voici, en effet, ce qui reste de l'inscription :

MAGISTER VENETENSIS DIECESIS
 OBIIT ANNO DOMINI MCCCCLXII, DIE XV SEPTEMBRIS.
 ORATE DEUM PRO DEFUNCTIS ¹.

Nous entrons maintenant dans la nef septentrionale qui renferme les tombeaux de Jacques Evain, Pierre Maheo, Jean Channe et Pierre Ragot.

Ces quatre personnages sont assez obscurs. Le premier, Pierre Evain, pouvait appartenir à une famille honorable qui habite le pays de Redon. Il était recteur de la paroisse de Saint-Congar, non loin de là ; mais nous ignorons comment cet humble prêtre du diocèse de Vannes vint mourir à Rome. Nous en sommes réduit à remarquer le bel éloge que contient son épitaphe, composée dans le style caractéristique de la Renaissance. Cette épitaphe est, en outre, assez singulièrement gravée dans une espèce de banderolle qui fait deux fois le tour d'un cercle inscrit dans un carré, forme de la pierre tombale. Au centre, un calice est représenté avec ces mots :

DEO OPTIMO, MAXIMO ².

Sur le premier rang de la banderolle on lit :

DOMINI JACOBI EVAÏN
 RECTORIS SANCTI CONGARI VENETENSIS DIECESIS
 LITIIUM ET DISCORDIARUM SEDATORIS VIGILANTIS
 LACRIMABILE DEPOSITUM : QUI SUA.

Le second cercle continue :

¹ • Messire du diocèse de Vannes décéda le 25 septembre, l'an du Seigneur 1462. Priez Dieu pour les trépassés. »

² A Dieu très-bon et très-grand.

SORTE, PRÆTER MORTALIUM MORES, CONTENTUS,
PATRIOS LARES REPETENS AB HAC MIGRAVIT MISERIA
III KALENDARUM AUGUSTI, MDXXIX ¹.

Le chanoine de Vannes Pierre Mahéo nous est aussi complètement inconnu que Jacques Evain; il semble toutefois qu'il était employé au service de l'église de Saint-Yves-des-Bretons, car son épitaphe est ainsi conçue :

DEO OPTIMO, MAXIMO.
HIC JACET PETRUS MAHEO
CLERICUS ET CANONICUS VENETENSIS :
DUM VIVERET CUJUS ECCLESIE MINISTER.
PARCAT ILLI DEUS. AMEN.
OBIIT DIE SEPTIMA DECEMBRIS,
MDLXXVI. ².

Nous avons déjà rencontré dans Pierre Amecti un secrétaire du Sacré Palais appartenant à l'Église de Rennes; en voici un second du même diocèse : c'est Jean Channe ³, dont la pierre tombale offre deux inscriptions séparées au centre par des écussons. Le premier écu est d'*hermines plein*, c'est-à-dire de Bretagne; les deux autres sont plus petits, et l'un, presque complètement effacé, n'offre plus qu'*une molette (?) en chef*, tandis que l'autre présente *un aigle éployé chargé d'une barre brochant sur le tout*. Dans l'état où se trouvent ces armoiries je renonce à les expliquer, mais leur destruction est d'autant plus regrettable que nous n'avons point de documents historiques sur le personnage qui nous occupe. Tout

¹ • Tombeau digne d'être arrosé de larmes de messire Jacques Evain, recteur de Saint-Congar, au diocèse de Vannes; toujours prêt à apaiser les querelles et les procès, content de sa position, chose rare parmi les hommes, se préparant à regagner sa patrie, il quitta cette misérable terre le 3^e jour des calendes d'août 1529. •

² • A Dieu très-bon et très-grand.

• Ci-git Pierre Mahéo, clerc et chanoine de Vannes, en son vivant ministre de cette église.

• Que Dieu lui pardonne ! Amen.

• Il mourut le 7^e jour de décembre 1576. •

³ M. Ropartz a lu : *Joanni Charmée*.

au plus son origine rennaise nous autorise-t-elle à rapprocher ce nom, Jean Channe, de ceux de Samson de Channe et de Robert de Channe qui figurent, en 1483, parmi les défenseurs de la ville de Fougères ¹.

Voici, au reste, la première partie de l'inscription, au haut de la tombe :

JOHANNI CHANNE E DIOECESI REDONENSI
SACRI PALATII APOSTOLICI SCRIBÆ
FIDE ET INTEGRITATE INSIGNI ².

On lit ensuite, au-dessous des armoiries du défunt :

VIXIT ANNOS XXXIII, MENSES VI, DIES VIII ;
OBIIT, ANNO JUBILEI MD,
QUINTO NONAS QUINTILES ³.

Au pied de l'autel du collatéral septentrional, où nous nous trouvons toujours, une simple dalle couvre les restes d'un bienfaiteur de Saint-Yves-des-Bretons, prêtre du diocèse de Nantes. Ce monument, de chétive apparence, est le dernier gage d'une amitié fidèle, et nous aimons à associer de nouveau les noms, bien obscurs d'ailleurs, de Pierre Ragot et d'Antoine Bernard, deux amis bretons, qui visitèrent peut-être ensemble la Ville Éternelle, et dont l'affection réciproque nous apparaît encore après un siècle et demi. Voici l'épitaphe de ce tombeau :

DEO OPTIMO MAXIMO.
TANDEM
POST VITAM HANC IRREQUIETAM
REQUIESCIT SUB HOC LAPIDE
PETRUS RAGOT
SACERDOS DIOECESIS NANNETENSIS
HUIUS ECCLESIE BENEFACOR

¹ Dom Morice, *Preuves*, col. 429.

² « A Jean Channe, du diocèse de Rennes, secrétaire du Sacré Palais Apostolique et illustre par sa foi et son intégrité. »

³ « Il vécut 33 ans, 6 mois, 9 jours, et décéda le 5^e jour des Nones de juillet, l'an du Jubilé 1500. »

DIEM DOMINI TRANQUILLE EXPECTANS ;
 OBIT POSTRIDIE IDUS AUGUSTAS
 MDCCXIV. ÆTATIS ANNO SEXAGESIMO NONO.
 ANTONIUS BERNARD AMICO
 POSUIT ¹.

La nef méridionale qu'il nous reste à parcourir ne renferme que deux tombeaux bretons ; ce sont ceux de Guillaume de Hautbois et d'Etienne Bronsaudi.

Au moyen âge la famille de Hautbois figurait avec distinction en Bretagne. Elle produisit Pierre de Hautbois, qui ratifia le traité de Guérande en 1381, et Charles de Hautbois, conseiller-clerc aux Grands Jours de Bretagne en 1495, puis évêque de Tournay en 1510, et enfin premier président aux Aides de Paris en 1513. Dans les guerres qu'entreprirent nos ducs parurent aussi plusieurs vaillants chevaliers de cette noble maison, qui donna enfin le jour à Guillaume de Hautbois, dont le tombeau est sous nos yeux.

Ce dernier personnage fut procureur en cour de Rome et ses lettres d'institution en cette qualité furent scellées à Nantes le 14 décembre 1457 ². Il est simplement représenté au trait sur son tombeau, et sa figure est presque effacée. On distingue bien toutefois les deux écussons qui ornent la partie supérieure de la dalle et qui portent le blason des Hautbois : *d'azur à trois têtes de léopard d'or allumées et lampassées de gueules*. L'inscription, malheureusement mutilée, est ainsi conçue :

¹ • A Dieu très-bon et très-grand.

• Enfin, après cette vie pleine d'agitations, repose sous ce monument Pierre Ragot, prêtre du diocèse de Nantes, bienfaiteur de cette église, attendant tranquillement le jour du Seigneur. Il mourut, âgé de 69 ans, le lendemain des Ides d'août 1714.

• Antoine Bernard éleva ce tombeau à la mémoire de son ami. •

² Dom Morice, *Preuves*, II, col. 1714. — *Nobiliaire de Bretagne*, par M. de Courcy.

HIC JACET CORPUS NOBILIS DOMINI GUILLERMI DE ALTO NEMORE
 CANTORIS ET CANONICI ECCLESIE
 BENEFACTORIS HOSPITALIS BRITANNIE HUIUS LOCI,
 CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE.
 OBIT ANNO DOMINI MCCCCLXIII, DIE XX OCTOBRI¹.

Enfin, le dernier tombeau est celui d'un prêtre de Bourg-des-Moutiers, paroisse voisine de Bourgneuf, dans le pays nantais. Un calice, accosté de deux chandeliers, orne seul cette pierre tombale où l'on lit ce qui suit :

HIC REQUIESCIT MAGISTER STEPHANUS BRONSAUDI
 IN CURIA ROMANA CAUSARUM PROCURATOR
 PRESBITER ECCLESIE DE BURGO MONASTERIORUM DIECESIS NANNETENSIS
 CARNIS RESURECTIONEM ET EXTREMI JUDICII DIEM EXPECTANS
 OBIT ANNO DOMINI MCCCCLVIII, DIE VIII OCTOBRI².

C'est ainsi que tous les diocèses de Bretagne, Rennes, Nantes, Quimper, Vannes et Saint-Brieuc, se trouvent représentés à Saint-Yves des Bretons; il semble que chacun d'eux ait voulu avoir là son député, pour témoigner au sein de Rome du culte universel de toute l'Armorique pour le saint qui fut son honneur et sa gloire.

Quoique délaissée de nos jours, l'église Saint-Yves mérite donc un intérêt tout particulier, puisqu'elle est l'œuvre de la foi du peuple breton et de la bienveillance des Souverains-Pontifes à notre égard. Aussi pensons-nous ne pouvoir mieux terminer cette notice qu'en nous associant de tout notre cœur au vœu si chrétien et si patriotique qu'émettait naguère M. Ropartz, lorsqu'il disait :

« La Bretagne n'est même plus une province; elle n'a même

¹ « Ci git le corps de noble messire Guillaume de Hautbois, chautre et chanoine de l'église de , bienfaiteur de cet hospice breton; puisse son âme reposer en paix! Il décéda le 20^e jour d'octobre, l'an du Seigneur 1463. »

² « Ici repose maître Etienne Bronsaudi, procureur en cour de Rome, prêtre de l'église de Bourg-des-Moutiers, au diocèse de Nantes, attendant la résurrection de la chair et le jour du dernier jugement. Il mourut le 8 octobre, l'an du Seigneur 1458. »

plus ses Etats pour protester contre l'indigne oubli où l'on laisse ce sanctuaire, qu'elle s'était plu à embellir, et que nos pères croyaient avoir assez richement doté pour qu'il survécût à notre nationalité et qu'il en rappelât éternellement l'énergie vivace. Mais la voix de nos évêques réunis en concile est assez haute pour être à la fois écoutée du trône et du Saint-Siège. C'est à eux que nous dénonçons le triste abandon de cette dévote église, et nous attendons, du prochain concile provincial, une résolution digne à la fois de la religion et du patriotisme de nos premiers pasteurs ¹. »

Si ce noble appel est plus tard entendu et si l'on restaure un jour Saint-Yves des Bretons, quel bonheur et quel honneur pour nous, pèlerins d'Armorique venus à Rome de si loin, de pouvoir honorer convenablement dans notre ancienne église nationale le glorieux avocat des pauvres et des veuves, le soutien du peuple breton!

A. GUILLOTIN DE CORSON.

¹ *Hist. de saint Yves*, p. 336.

LETTRES DE M^{ME} SWETCHINE

AU MARQUIS DE LA BOURDONNAYE.*

Vichy, 28 mai 1834.

Je suis ici depuis hier au soir, logée dans la chambre, à ce qu'on m'assure, de M^{me} la Dauphine, là où elle a vu encore une fois briser le sort de la monarchie et le sien. A vingt pas est la maison de M. Lucas ; un peu plus loin sa sépulture. Personne pour distraire de ces lugubres souvenirs, et seulement des sœurs et des pauvres pour les faire revivre davantage et les nourrir. Pour ma part, je suis bien sûre d'aimer beaucoup plus Vichy aujourd'hui que je ne l'aimerai dans trois semaines ; je vais mettre d'ici-là également à profit et ses eaux et son silence ; double et salubre manière de se retremper. Me voilà déjà beaucoup mieux ce soir ; j'ai voulu vous le dire moi-même.

Saint-Pétersbourg, 6 octobre 1834.

L'accueil que je reçois ici est bien fait pour me faire prendre patience. A beaucoup de bienveillance générale s'ajoutent de vieilles amitiés qui reprennent du soir au lendemain, quand elles n'ont eu contre elles que le défaut d'habitude. Tout cela ne me rend pas infidèle à la France, au milieu de laquelle je n'ai cessé de vivre

* Voir la livraison de janvier, pp. 16-29.

ni un jour, ni un instant. Il est singulier à quel point l'âme a la faculté d'agir en sens inverse du mouvement qui assujettit le corps, et combien elle se plaît à le contrecarrer ; vraiment de là à l'ubiquité il ne doit y avoir qu'un pas.

Je ne suis entrée avec vous dans aucun détail sur les motifs de mon départ, bien sûre que votre raison n'a pas accusé la mienne et que vous avez eu, dans le parti que j'ai pris, la mesure des motifs qui m'ont déterminée. Je crois moins que jamais en avoir trop fait ; sous ce rapport, j'ai avec moi-même toute la paix désirable, et, dans toutes les éventualités, j'aurai le droit de me dire que je n'ai rien négligé dans l'intérêt le plus grave et le plus pressant de ma vie. Soyez certain qu'aucune crainte réelle, qu'aucune espérance ne s'élèvera pour moi, sans que vous en soyez informé. Mon silence ne vous annoncera jamais que le *statu quo* pour ce qui me regarde.

Saint-Petersbourg, 12 décembre 1834.

Vous savez déjà que toute liberté m'est rendue et la part que vous voulez y prendre m'est presque aussi sensible que celle que vous vous faisiez dans ma tristesse. Je ne m'étais pas montrée à vous dans toute la faiblesse de mon chagrin et de mon inquiétude, mais la joie a moins de décorum ; elle se laisse voir dans sa vivacité, son abandon et même son enfantillage. Ah ! oui, je suis heureuse comme un enfant, puisque cela se dit encore. Cela ne m'empêche pas d'être heureuse comme une vieille femme à qui l'on rend la douceur et la consolation des dernières années de sa vie. Je croyais comme vous que bien des chances étaient pour moi dans la bonté de l'empereur et dans sa justice. Mais je le savais ; et je ne le sentais pas ; si bien que rien n'a manqué à mon bonheur, pas même la surprise. Vous pensez bien que ce bonheur étant de ceux qui sont plus particulièrement dispensés par la Providence, il me donne tous les genres de confiance. Aussi, je ne suis plus effrayée de rien, à commencer par l'hiver ; je laisse pour ce qu'elles sont ses rigueurs et je passe outre. Vous le voulez bien, j'espère. D'ailleurs, j'ai moins souffert ici du froid que je ne le craignais. Je ne pars pas immédiatement, me trouvant arrêtée par quelques

affaires ; j'éprouve aussi le besoin d'exprimer, par un sacrifice de temps libre, la reconnaissance qu'on me fait contracter.

Adieu. Rien n'est plus différent que l'impression de ce mot, selon qu'on le prononce au commencement d'une séparation ou à son issue.

Paris, 11 janvier 1836.

Vous savez que le calcul de ma consolation personnelle n'entre pas plus dans les habitudes de mon cœur que tout autre calcul, et que, d'ailleurs, ce qui est profondément sincère se passe de l'actuel et trouve dans une vive approbation son véritable aliment. Les considérations qui vous déterminent aux longs séjours et aux grands travaux en Bretagne, si puissantes en elles-mêmes, reçoivent des circonstances comme une nouvelle sanction. Il m'en coûte, et pourtant je sens que vous ne pouvez mieux faire que de donner à cette existence si noble, si utile, si véritablement digne et élevée, le caractère d'un établissement. Partager sa vie en deux parts égales serait peut-être les mettre toutes deux contre soi. Jusque dans les choses extérieures, nous avons besoin d'unité, d'un centre, et tout tient au choix qu'on fait. M^{me} de la Bourdonnaye, entrant si librement dans la même voie, vos enfants¹ y marchant avec tant de goût et d'attrait, ne me laisseraient pas la faculté d'une objection.

J'ai dit à M^{me} de Pastoret votre impression du mariage de sa petite-fille, et elle la met au nombre des augures favorables.

Paris, 13 juin 1836.

Je crois me rencontrer souvent avec vous, comme encore aujourd'hui dans la pénible impression de la mort de Charles X et dans l'appréciation des difficultés qui lui survivent². Sa fin a

¹ Claire de la Bourdonnaye, aujourd'hui comtesse de Bréon, Roger de la Bourdonnaye, aujourd'hui marquis de la Bourdonnaye.

² Le roi Charles X et monsieur le Dauphin sont morts et ont été inhumés dans la petite ville de Goritz, près de Trieste. Il y avaient transporté leur résidence lorsque Prague était devenue le centre des rendez-vous politiques de plusieurs souverains et notamment de l'empereur Nicolas.

concentré, comme dans un foyer, tous les sentiments de sa vie, et ses souffrances abrégées ont laissé cependant le temps et la liberté nécessaires aux pieux exemples et à cet admirable enseignement du pardon, qui est devenu pour les Bourbons une vraie tradition de famille. En apprenant cette triste nouvelle, vous vous êtes bien félicité de cet instinct tout loyal qui vous pressait de porter un dernier tribut, et, vous devez en convenir, si vous avez toujours été fidèle au devoir, il vous le rend bien jusque dans les inspirations. Vous aurez su d'ailleurs que l'impression générale a été bonne, presque unanime dans son respect, ou du moins dans sa convenance. Quand les mauvaises passions sont apaisées ou contenues, le discernement parle haut en France. A beaucoup d'égards, nous sommes au-delà de son réveil; il s'agit d'arriver à sa maturité, et 'ce sacrifice de temps est moins pénible, quand on emploie, comme vous faites, celui de l'attente. A l'âge de Roger, il en coûte davantage. C'est à une spécialité qu'on voudrait se dévouer. Cependant n'y a-t-il pas quelque profit dans cette grande latitude qu'on n'eût pas choisie et qui ouvre une carrière à tous les genres de développements et d'efforts. Les jeunes gens qui grandissent aujourd'hui sous la seule influence de la force d'arrêt ne sont-ils pas d'autant mieux placés pour connaître et embrasser les intérêts généraux du pays, de façon à se rendre plus tard vraiment utiles à la chose publique? Ce qui importe, c'est de rester fidèle à ce point de vue, et c'est ce qui ne peut manquer avec des avis et des exemples comme les vôtres.

L'autre jour, M. l'abbé Dupanloup a dîné avec nous et m'a reportée tout au milieu de Blossac. J'ai revu aussi M. Mounier, et votre souvenir s'est trouvé mêlé à tout ¹.

Paris, 26 juillet 1837.

Toutes les fois qu'une ruche sera de cristal, on y apercevra le même travail, les mêmes mouvements rétrogrades et progressifs : le

¹ Le baron Mounier, pair de France. fils de M. Mounier, de l'Assemblée Constituante.

mérite, la bonne grâce, c'est d'y laisser pénétrer. Jamais on ne se place si haut que par une entière ouverture, et il y a un degré de confiance qui peut donner à celui qui l'éprouve le plus juste orgueil. Quant à celui qui l'inspire, sa part est encore meilleure. Les troubles qui se montrent ainsi sont toujours guérissables et leur terme presque toujours prochain. Pourquoi ne vous dirais-je pas que l'impression que vous a faite ma lettre a été pour moi une vraie consolation. Vous m'avez fait du bien comme j'ai voulu vous en faire; tout cela est accepté en même temps qu'offert, et des échanges de si bon aloi resserrent tous les liens. Cependant, si un peu de trouble, un peu de lie était resté au fond du vase, il me paraîtrait bien désirable de vous le voir secouer. Tous les résidus sont pesants et c'est bien assez de ce que chaque jour amasse.

Votre marche est d'autant mieux assurée, que les devoirs et les intérêts de votre vie sont un admirable support aux sentiments les meilleurs; ils en sont comme l'extension et la conséquence; vous n'avez plus qu'à appliquer. Que fait-on de son âme quand on ne l'élève pas vers Dieu, et comment s'étonner des profonds ravages de cette force immense, aveugle, lorsqu'elle est refoulée sur elle-même? A présent, vous n'avez plus rien à craindre de cette force; elle s'est creusé son lit, et son flot paisible deviendra toujours plus abondant. Adieu, ne m'oubliez pas.

Paris, 7 novembre 1837.

Sans doute, Dieu a tempéré la perte de M. Desjardins par tout ce qui pouvait l'adoucir: l'admiration, le respect, l'espérance ont mêlé leur baume aux impressions les plus déchirantes; mais c'est une grande et cruelle lacune que laisse la perte d'un père qui était à la fois un guide et un ami, et dont la tendresse indulgente permettait une confiance absolue. Il faut savoir quitter même cela! et quand un devoir disparaît demander aux devoirs qui restent ce que la mort obtient si aisément des hommes, de resserrer leurs rangs.

M^{me} de Pastoret, depuis son retour d'Allemagne, n'a plus quitté Fleury. Elle va rentrer à présent pour ma bien vive et bien réelle

consolation, et Fleury, qui me donne sa santé, est bien pardonné de m'ôter sa présence.

Chaque jour je me convaincs davantage que l'existence que vous vous faites et les occupations qui l'alimentent sont la seule attitude qui, dans les temps semblables aux nôtres, soit de l'indépendance et de la dignité. Trop de choses, d'événements et d'hommes dégoûtent aujourd'hui de l'action autrement exercée que dans le rayon d'impérieux devoirs. C'est un grand bien aussi que de préparer vos enfants à l'utilité de cette existence, un grand bien de la leur faire aimer. Cette vie de la campagne a quelque chose d'élémentaire qui, goûté de bonne heure, ne saurait être remplacé par rien; elle prépare à la retraite par la simplicité et aux succès dans le monde par le recueillement favorable à l'étude.

Je vous remercie de me reparler de Solesmes; le bon abbé Nicolle m'a rapporté un bon nombre de souscripteurs pour cette résurrection bénédictine. Ce n'est pas Solesmes seulement qui me fait penser à lui, mais son désir que je vous parle de son attachement pour vous. Roger lui inspire toujours un vif intérêt.

Paris, 20 novembre 1838.

L'automne ne s'est pas annoncé pour moi sous de bons auspices, et je suis encore en assez mauvaise veine; je veux bien en convenir comme vous voyez, la négation de la douleur m'ayant toujours paru fort orgueilleusement déraisonnable et tenant de la bravade. Seulement la science des contrepoids fait admettre que toute force peut être balancée ou même dominée par une autre; c'est des conditions de cette force supérieure que manquait le stoïcisme, tandis que le chrétien les trouve dans l'appréciation de sa misère profonde et de la nécessité d'une expiation en vue de ses immortelles espérances. Au lieu de nier la douleur, le secours divin la convertit en joie, tout comme par la résistance les mauvais penchants se changent en vertus. Le fond de tout cela n'est que l'alchimie mise à la portée de tout le monde.

Il y a un homme ici que vous aurez grand plaisir à revoir, et que

j'ai revu avec un respect mêlé d'attendrissement, c'est M. Frayssinous. Je ne sais pas une plus belle carrière que la sienne et dont la fin ait été plus digne de ses commencements. On oublie trop que c'est à lui qu'est due la première impulsion du mouvement religieux en France, et que le plus difficile était d'ouvrir la voie. Je l'ai trouvé assez peu changé de visage, quoique très-vieilli; mais sa pauvre jambe qu'il traîne lui est bien incommode et le tient sous de bien tristes menaces. Tout ce qu'il rapporte de son royal élève est bien satisfaisant, et le montre très-fidèle aux paroles qu'il a prises pour devise : *Réfléchir et se vaincre*.

Adieu, vous me faites toujours guetter avec impatience l'ouverture des Chambres.

Paris, 22 août 1839.

Ne vous plaignez plus de ces souffrances fomentées par votre nature. Moi qui les ai tant plaintes, tant partagées, je me réconcilie avec elles. L'action croissante de la souffrance marche parallèlement avec la vérité qu'on entrevoit, et celle-ci, qui ne se découvre tout entière qu'au besoin, attend qu'on soit préparé aux bienfaits qu'elle porte en elle-même. Quoiqu'il n'y ait plus dans votre fait ni idole ni sicambre, ce qu'il nous faut, c'est adorer ce que nous néglignons, et négliger ce que nous adorions. Changer de centre implique un changement dans presque toutes les appréciations qui, à leur tour, modifient toutes nos impressions; mais ce travail est difficile; il ne faut pas se décourager de ses lenteurs ni douter, à cause d'elles, que Dieu y mette la main.

J'applaudis de tout mon cœur à vos intentions de lectures; seulement, je ne pense pas que M. Buchez réponde à ce que vous attendez; quand on s'engage dans une sphère nouvelle, il ne faut pas se méfier de son guide. Je veux croire que le livre de M. Buchez renferme des vues neuves et utiles; mais j'ai su que même les personnes qui lui étaient favorables lui reprochaient d'y mêler beaucoup d'erreurs, et que lui-même n'avait rien de la simplicité et de la fidélité d'un vrai chrétien. Ces catéchistes sans missions, dont le nombre croît, ne préparent guère que des dangers, et tout

en admettant que, pour beaucoup de gens, ils peuvent dégrossir le bloc de la vérité, je ne leur reproche pas moins vivement d'usurper ce nom de catholique qui trompe sur l'étiquette.

Quant à l'Orient, les gens qui passent pour bien informés ne conçoivent pas de véritable inquiétude. Le trop plein de l'activité s'usera en démonstrations et en paroles, et toute initiative prise serait si grave que personne ne s'y décidera. On recule devant les déterminations hardies comme devant l'application des lois très-sévères, et les choses marchent leur train, jusqu'à ce qu'on arrive à l'imprévu providentiel.

Paris, 6 octobre 1839.

J'ai eu grand plaisir à faire lire à Hélène l'article de votre lettre où vous me parliez de l'accueil que notre ambassade de Constantinople a fait à Roger. M. de Boutenieff, notre représentant auprès de la Porte, est tout à fait un homme de mérite, et j'étais bien sûre de son sincère empressement. Tout ce qui est russe est de bonne compagnie, avec un goût inné pour la vieille France réfugiée tout entière dans les individus. Combien je suis heureuse de voir que tout dans le voyage de Roger, le parti et l'agrément qu'il en tire, vous dédommage de votre consentement à son absence. Vous y être résolu vous rendra bien autrement content à son retour, et son progrès, son développement, vont devenir pour vous un élément de bonheur plus grand encore que sa présence. Si l'on veut recueillir, même dans un autre, il faut encore se renoncer ! C'est partout la même loi, car ce qui est vrai l'est de toutes les manières. J'en suis restée au départ par mer pour Trébizonde ; faites-le moi suivre, je vous prie.

Deux longues conversations avec M. de la Ferronnays m'ont reportée sur l'impression qu'il vous a faite, et les miennes s'y sont bien complètement associées. Comme la loyauté du caractère à ce degré là sied à la vérité ! L'esprit du monde a été vaincu dans M. de la Ferronnays, et il me semble que vous ne le verriez pas souvent sans acquérir une vraie force. Contre le seul ennemi un

peu redoutable que vous ayez à combattre, les exemples sont le meilleur des arguments, et il arrive souvent que les choses ne paraissent difficiles que parce qu'on les a crues longtemps impossibles. Je voudrais bien que vous voulussiez vous épargner les récriminations et que votre équité s'étendit à vous-même. Douter de vos progrès à cause d'obscurcissements passagers, c'est pour l'éclipse nier le soleil. Avant d'arriver à voir et à juger toujours comme on voit et comme on juge quelquefois, il faut avoir suivi longtemps la même route, s'être proposé un même but et s'en être rapproché par ces mêmes mouvements d'oscillation qui, dans le moment, font craindre qu'on ne recule. L'instinct de ce que nous cherchons et le sentiment de ne l'avoir pas trouvé ne nous trompent pas; seulement nous nous décourageons pour vouloir aller trop vite. L'important avant tout serait de se persuader qu'au fond il n'y a dans la vie que ce qu'on y met, que tout dépend comme bonheur et dignité de la disposition intérieure, et que c'est à la lumière de l'Évangile que doivent être faites toutes les appréciations. Ces regrets et ces reproches que nous nous adressons à nous-mêmes et qui nous font tant de mal, ces suffrages ou ces blâmes qui nous blessent ou nous enivrent, combien il pèsent peu à notre jugement même, dans la balance d'un autre! Ce qu'il y a en effet d'insupportable dans ce poids, c'est ce que la recherche de nous-même et une ardente personnalité y ajoutent. Toutes les difficultés se surmontent quand on veut suivre la voie qui les domine toutes. Il est étonnant combien le principe intérieur modifié modifie à son tour tout ce qui s'exprime au dehors, et combien, uniquement parce qu'on est à Dieu, on devient plus soi-même au milieu des hommes, plus soi-même dans la plénitude et la liberté de toutes ses facultés.

Paris, 29 août 1841.

De bien tristes préoccupations m'ont absorbée. Vous vous rappelez peut-être d'avoir rencontré dans le monde M. ***, que nous venons de perdre avec toutes les circonstances qui peuvent rendre

la mort redoutable. J'en ai été consternée ; c'est un de nos plus anciens amis que j'avais toujours vu sûr et dévoué, mais dont les qualités naturelles manquaient malheureusement de ce qui seul soutient et répare la débilité humaine. On laisse la foi aux faibles, et on ne voit pas que ce sont surtout les forts qui en ont besoin : une paille ou une plume peuvent à la rigueur se soutenir dans les airs, tandis que le métal précieux va au fond ; plus il y a de puissance, plus il y a besoin de point d'appui. Archimède savait bien cela, quand il en demandait un pour soulever le monde.

Nous ne nous sommes rien dit sur le grave accident du duc de Bordeaux qui m'a tant fait penser à vous. Les bons sentiments, du moins dans ce qui s'exprimait, se sont montrés unanimes, le *Journal des Débats* seul excepté ; mais la clameur et l'indignation en ont fait justice. L'inutile dans l'hostilité me paraît toujours un problème, et il semble que ce soit un premier châtement que de se nuire en pareil cas par ses propres actes et ses propres paroles.

Pourquoi, vous et moi, ne nous serions-nous pas bons l'un à l'autre ? N'est-ce pas précisément ce que l'on gagne à vivre, et tout ce qu'on apprend à ce redoutable métier ne doit-il pas tourner à l'efficacité des bons soins mutuels ?

Saint-Germain, 22 octobre 1843.

J'étais bien pressée de vous écrire sous deux impressions bien différentes, mon affliction de la perte de M^{me} de Pastoret et le plaisir que j'ai eu à revoir Roger et à m'occuper de lui.

Je ne puis vous dire combien de fois, malgré votre silence, je me suis dit que vous me plaigniez, et j'ai été au moment de vous écrire de ce mouvement qui fait répondre. Mon chagrin est bien grand ; il est de ceux qu'on sent devoir porter jusqu'au bout et qui se détachent encore de cette masse de tristesses dont le poids n'est soulevé que par la pensée du néant qui va finir et de la réalité qu'on voit poindre. Comme vous le dites si bien, M^{me} de Pastoret ne fera pas seulement un vide dans le cœur de ses amis ; sa mémoire sera

honorée par d'autres larmes encore ; elle ne sera pas plus remplacée dans les bonnes œuvres dont elle possédait le génie, que pour cette perfection de langage, ce goût exquis, cet esprit si fin et si gracieux. C'était un type, et ceux-là brisés ne reparaissent plus, avec le même caractère du moins et dans les mêmes proportions.

Quant à Roger, malgré tous les semeurs d'ivraie qui l'ont précédé, je ne mets pas en doute qu'il ne fasse une très-bonne moisson en Russie. Tout ce qui est extérieur et vient des autres lui sera ménagé, et il a en lui-même beaucoup mieux que cela encore, c'est cette bienveillance qui protège, quoi qu'on dise, l'indépendance du jugement. Plaire, généralement est un moyen de plus de mieux connaître cette société européenne qu'il se propose particulièrement d'étudier.

Je ne vois jamais ce cher enfant sans le trouver encore plus agréable que je ne l'avais vu ; ce n'est pas seulement mon dire gagné et suspect, c'est l'opinion que je recueille de tous ceux qui le voient. On vous retrouve en lui, sans que pour cela il en soit moins lui-même : c'est bien encore ici la nature qui répète sans imiter.

DE NANTES A BREST

Les bords du Canal de Bretagne.

C'est à Gouarec que je dois faire ma première halte, après avoir quitté le Longeo. J'y trouverai probablement encore quelque chaland attardé, car, grâce à un petit voisin qui fait des dents et m'a régélé toute la nuit d'une musique fort aigre, je me suis levé aux premières lueurs de l'aube, et vers quatre heures, j'étais en route. A Bon-Repos je retrouve le canal. Jusqu'à Gouarec, on chemine encore entre de hautes montagnes, formées d'énormes blocs de rochers, superposés presque régulièrement, et surplombant à tel point les uns sur les autres, que l'assise supérieure, comparée à l'inférieure, forme une saillie effrayante à voir. Quand on examine ces masses étonnantes, dont la base est à demi-détruite, et les immenses quartiers qui en ont été évidemment détachés et qui gisent aujourd'hui çà et là sur le versant de cette chaîne et jusque dans la vallée adjacente, il est impossible de ne pas attribuer cet état de choses à l'action des eaux qui, durant des siècles, ont rongé cette barrière. Le peuple, qui bâtit des fables sur tout ce qui lui semble merveilleux, dit que ce fut la grand'mère du diable qui, portant dans son tablier toute cette masse de rochers, la déposa dans cet endroit, mais qu'avant la fin du monde, on la transportera en entier sur des mulets, au fourneau de Lorges, pour en faire de la chaux.¹

¹ Voir la livraison de Janvier, pp. 45-53.

¹ Cayot Delandre.

De Gouarec je n'ai rien à dire; au moins, rien de bon! affreux trou, affreuse auberge; rien que du pain, et du pain détestable. Allons-nous en bien vite. A partir d'ici jusqu'à Glomel, les terrains s'abaissent, les pentes s'adoucissent et on rencontre quelques prairies et des terres cultivées. Arrivé à l'arche marinière qui communique au chemin de Gourin, je cherche en vain un toit où faire reposer ma bête et me décide à pousser jusqu'au bourg de Glomel, à une demi-lieue environ dans l'intérieur. Ce sera d'ailleurs une occasion d'aller voir M. de Saisy qui dirige une ferme-école, non loin de là, à Castellaouénan. Hélas! à Glomel comme à Gouarec, les ressources sont des plus maigres et c'est à grand'peine que j'ai pu obtenir une pauvre petite omelette, tandis que, sous couleur d'écurie, on poussait Fly dans un trou noir ayant servi d'étable à cochons. Cependant Glomel a eu ses splendeurs : à l'époque où on travaillait au barrage des grands étangs qui alimentent le canal, il y avait sur ce point un nombreux personnel d'ouvriers; on ne manquait de rien; monsieur l'ingénieur s'était fait bâtir une belle maison, qu'on me montre avec orgueil. — Oui, oui, reprends-je assez impatienté de cette revue rétrospective, monsieur l'ingénieur mangeait sans doute des omelettes un peu plus grosses que la mienne; allez donc voir si elle est cuite. —

L'église de Glomel est curieuse. J'ai eu tout le loisir de la visiter pendant une averse diluvienne qui m'a forcé à y passer une demi-heure. La première chose qui a attiré mes regards, c'est, sous le porche, l'inscription suivante : *A la mémoire de vénérable et discret messire Yves le Goadet, décédé le 19 avril 1854, à l'âge de 58 ans, recteur de Glomel.* C'était la première fois que je voyais la discrétion inscrite au nombre des vertus d'un défunt. J'ai retrouvé, depuis, ce même titre de *discret* sur d'autres épitaphes dans le Finistère. Il paraît que c'était un titre donné jadis aux prêtres et dont l'usage s'est conservé en cette partie de la Bretagne. Dans le chœur et dans les chapelles latérales, il y a d'assez beaux vitraux. La fenêtre de droite possède de nombreux écussons armoriés. Les fusées appartiennent aux seigneurs de Kerjean; puis il y a des alliances avec les Goulaine; les barons de Rostrenen y figu-

rent aussi. Il existait ici autrefois deux trèves, réunies plus tard en une paroisse, et la duchesse d'Elbœuf, petite-fille d'un Jégou du Laz, se trouvant avoir cinq juridictions éparses dans le pays, trouva plus comode d'en former une seule qui devint la seigneurie de Glomel. Mais laissons-là les seigneurs de Glomel ; je pourrais bien m'embrouiller dans leur généalogie où la matière est beaucoup plus abondante que dans les omelettes confectionnées par les descendants de leurs vassaux. D'ailleurs, l'averse est finie ; je vais faire une promenade jusqu'à Castellaouénan. Chemin faisant, je rencontre un garde qui porte au bras l'écusson des Saisy avec les deux devises : *Aquila non capit muscas*. — *Qui est Saisy est fort*. — Tout naturellement, je lie conversation avec lui et ses récits augmentent mon désir de faire connaissance avec la famille. Aussi, à peine m'a-t-il quitté sur cette route de Gourin, laquelle est une ancienne voie romaine, qu'avisant à gauche une belle avenue, je m'y engage sans hésiter, ne doutant pas que Castellaouénan et M. Louis de Saisy ne soient au bout. Je m'étais trompé d'une génération : l'avenue menait à Kersaintéloy, chez M. de Saisy le père. Du reste, mon erreur m'a été profitable ; le vieux comte de Saisy, qui porte si noblement et si vertement sa couronne de cheveux blancs, m'a reçu à merveille et a voulu à toute force m'accompagner jusque chez son fils ; grâce à lui, j'ai eu beaucoup de détails historiques sur le pays et il a abrégé la route par les récits les plus intéressants. Nous passons auprès d'un calvaire, dit *la croix de Lorient*. C'est là qu'en 93, une colonne de bleus voulant, absolument le détruire, s'y attela avec des cordes, mais les femmes du pays s'armèrent ; déjà les pierres volaient. Les prudents patriotes lâchèrent prise, en se contentant d'envoyer de loin quelques balles qui brisèrent la moitié de la couronne d'épines, dont on voit encore les restes.

A trois kilomètres environ de Kersaintéloy, on quitte la route, pour prendre sur la droite un chemin de traverse, et on parvient bientôt à un plateau d'où la vue s'étend sur un immense horizon. A droite, les Montagnes-Noires, à gauche les montagnes d'Arhès, qui vont se perdre, les unes dans la rade de Brest et les autres

vers Saint-Brieuc. Devant nous, Carhaix et ses clochers. Nous redescendons et sommes bientôt à Castellaouénan, où je reçois du vicomte de Saisy, qui est un lecteur de la *Revue* et qui me connaît déjà par mes œuvres, le plus aimable accueil. Si le ciel, qui fondait en eau, eût voulu se montrer plus clément, j'aurais passé là deux heures charmantes, mais les ondées et les pieds mouillés m'ont un peu gâté la promenade et le plaisir de voir de belles prairies, du drainage et des bestiaux bien soignés. Castellaouénan est une ancienne station romaine, sur laquelle on a élevé une motte féodale dont il ne reste plus que l'emplacement, très-distinct encore. La signification française du nom est : *château du roitelet*, ce qui porte M. de Saisy à croire que ce fut là le refuge d'un prince breton dépossédé, dont la tradition fixe le lieu d'exil dans les environs de Carhaix.

Ces messieurs veulent absolument me reconduire à Glomel; je me laisse persuader, car, dans ce pays assez humide, une pluie comme celle qui vient de tomber a bientôt converti les routes en marécages, et pendant qu'on va tirer Fly de son bouge, je monte avec M. Louis de Saisy à la galerie du clocher pour voir les étangs de Glomel, le barrage et la tranchée du bief de partage, qui a coupé une montagne en deux. A trois heures, j'ai pris la route de Paule; elle est médiocre, surtout quand il pleut, et j'ai trouvé le temps long avant d'apercevoir la flèche assez élégante de l'église. De là je suis descendu vers le canal, en passant auprès de la propriété et des avenues de Saint-Péran, et je suis arrivé au moulin de la Pie, où j'ai retrouvé le chemin de halage. Les bords de la rivière de Kergoat canalisée m'offrent de nouveau les sites les plus sauvages et les plus pittoresques; ce ne sont que montagnes, bois, ardoisières, etc., jusqu'au pont de Stang-ar-Vran, où j'ai pris la route de Plévin à Carhaix, pour me rendre à la couchée. Le chemin longe la charmante église gothique du Moustoir, dont j'ai pris un croquis à la hâte, du haut de mon-tilbury. Fly est si enchantée d'avoir quitté le canal, qu'elle se prête à tout avec une docilité exemplaire. Bientôt nous arrivons à Carhaix, ville très-importante du temps des Romains et avant les guerres de la Ligue, mais qui ne

s'est pas relevée du désastre qu'elle subit à cette époque. Sur la place, se dresse la statue de La Tour-d'Auvergne, ce modèle des écrivains, des citoyens et des soldats, suivant l'inscription. La statue est bonne, et de la terrasse on a une vue magnifique sur les montagnes et le vallon du Kergoat. A gauche, un beau couvent des sœurs de la Sagesse pour l'éducation des jeunes filles ; dans l'église paroissiale, une balustrade en bois sculpté fort remarquable ; les statues de sainte Triphine et de saint Trémeur ; des orgues silencieuses et un pavé tout en pierres tombales, souvenir des illustrations éteintes. En fait d'antiquités romaines, je n'ai vu que les ruines d'un aqueduc assez peu important, en dehors de la ville. Il est vrai que le temps m'a manqué pour une exploration sérieuse ; le jour commençait à baisser, et c'est à peine si j'ai pu, perché comme un dieu Terme sur un pan de mur d'où je dominais la ville, esquisser tant bien que mal cet ensemble.

Rentré à l'hôtel, je trouve une affluence de voyageurs qu'on m'explique par le comice régional qui doit avoir lieu demain matin ; hélas ! malgré toutes mes recommandations, le sanctuaire lui-même de ma chambre a été violé, et sur le lit contigu au mien, je découvre, avec une surprise qui n'a rien d'agréable, une valise ne m'ayant jamais appartenu, à côté de bottes armées d'énormes clous. Il a fallu toutes les qualités aimables de M. Deloze, inspecteur d'agriculture, pour que j'arrivasse à lui pardonner cette invasion à pieds ferrés dans mon domicile. Le lendemain était le grand jour ; dès le matin, on n'entend que mugissements de vœux et bêlements de moutons ; grâce à mon titre d'ingénieur et à ma cohabitation avec un agronome, je suis nommé d'emblée membre du comice, décoré de la rosette et invité à prendre part au concours. Me voilà au milieu des préfets, des sous-préfets, des agriculteurs indigènes et exotiques, dans une vaste enceinte ouverte à toutes les célébrités animales. C'est un spectacle qui n'est pas sans intérêt, et, parmi les bêtes curieuses à deux pattes et à quatre pattes, on n'a que l'embarras du choix. On me promet pour le soir festin, feu d'artifice, illumination ; mais toutes les séductions du programme n'ont pas le pouvoir de me retenir, et, aussitôt après

déjeûner, je pars pour le Huelgoat, que je veux visiter avant de revenir au canal.

La route est extrêmement pittoresque : toujours des montées et des descentes, des vallons et des collines. J'ai néanmoins fait assez lestement mes sept lieues et suis arrivé vers deux heures. Du Huelgoat aux mines, la distance n'est pas très-grande et le chemin délicieux, toujours au travers de bois magnifiques, et suivant le canal qui amène l'eau du grand étang, au-dessous du bourg. Les plus beaux hêtres, d'énormes rochers moussus, toutes les variétés de fougères et de plantes forestières, le myrtil avec ses baies, l'anémone sauvage, la digitale pourprée, des mousses verdoyantes, font de cette promenade un enchantement d'une heure, et quand j'ai atteint le but, annoncé d'avance par le bruit des roues et des bocards, je trouve chez l'ingénieur, M. Serrurier, une complaisance extrême pour me donner tous les détails relatifs au traitement du plomb et de l'argent. La chute d'eau est très-considérable : 60 mètres de hauteur, en été, 200 chevaux de force, en hiver, une puissance presque indéfinie.

Quant au bourg en lui-même, la seule chose un peu remarquable est la chapelle de Notre-Dame-des-Cieux qui s'élève à l'entrée. Il n'y a pas bien loin d'ici à la cascade et à la chapelle de Saint-Herbot. On m'a tant vanté ces sites, que je ne puis me dispenser d'y aller. Nous prenons donc la direction de Pleyben ; le temps est magnifique, la route encore plus pittoresque que celle d'hier, et du point culminant on embrasse tout le bassin compris entre les Montagnes-Noires et les montagnes d'Arhès ; puis on descend jusqu'à Saint-Herbot, dont on découvre tout d'un coup le gracieux clocher. J'ai passé, pour y arriver, par un chemin diabolique, sous prétexte de couper au plus court, et laissant Fly à la garde d'une petite paysanne, je m'élançai à la recherche de la cascade et pénétrai résolument dans le fourré des bois de Ruscat. Heureusement, j'ai trouvé en haut un garde de M. de Kérouartz, un vieux de la vieille, qui m'a piloté. Tout en marchant, nous avons causé de l'Espagne, de Cadix, de Chiclana, d'Algésiras ; cette moustache blanche a vu le feu avec Masséna ; aujourd'hui le pauvre grognard a la goutte

et peut à peine se traîner; aussi, dès que je suis en vue de la cascade, je lui glisse ma petite offrande dans la main et le quitte pour sauter de rocher en rocher, puis m'asseoir sur une saillie, les jambes pendantes au-dessus de l'onde écumeuse. Un petit moulin se perd au milieu des arbres, des naïades jaillissantes et des énormes blocs de pierre qui s'entassent jusqu'au fond de la vallée comme Pélion sur Ossa. Son tic-tac accompagne le murmure des eaux. C'est un tableau charmant. Je me hâte, car le temps me presse, et cours jusqu'au château de Ruscat, racheté par le marquis de Kérouartz, de Guingamp; ce sont de magnifiques ruines : tours lézardées, fenêtres effondrées, couvertes de lierre, lanternes ébréchées, doubles portes à meneaux sculptés, rien n'y manque pour intéresser le touriste. L'enceinte du château est immense et descend presque jusqu'à la grande route, *rout vras*, comme me dit un jeune Breton, que j'interroge et à la réponse duquel je ne comprends que ces seuls mots; mais avec le geste ça a suffi pour me donner la direction et j'ai dégringolé en quelques minutes jusqu'à Saint-Herbot, où ma pauvre bête m'attend patiemment et broute en philosophe une herbe rare et sèche qui ne lui paraît pas meilleure pour croître dans le voisinage d'une si délicieuse chapelle. Saint-Herbot est un bijou d'architecture; il y a un jubé qui vaut presque celui de Saint-Fiacre, en Morbihan, s'il ne l'égale; l'autel est fort beau; à droite et à gauche, sont deux triglyphes, les premiers que j'aie vus en Bretagne; celui de gauche représente au milieu Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle; des deux côtés, les prophètes Daniel, Zacharie, Jérémie, Isafe, Joël, David; celui de droite ne contient que saint Herbot; sur l'autel, deux charmants petits sujets en pierre sculptée, l'Annonciation et le Couronnement de la Vierge; au milieu du chœur la tombe de saint Herbot avec sa statue couchée. Devant la balustrade, deux tables sont chargées de crins. Je demande à mon vieux soldat, que j'ai retrouvé sous le porche de Saint-Herbot se faisant faire la barbe, au nez des douze apôtres barbus qui décorent ce porche, ce que signifient toutes ces dépouilles. C'est une offrande de queues de vaches et de chevaux faite à la chapelle; on les vend à son profit, à Quimper, à Lorient,

à Brest, et mon brave cicérone ajoute qu'on s'en sert pour mettre sous les doublages des navires et que ça les préserve du boulet. Voilà une nouvelle mode de cuirasse à laquelle je ne m'attendais pas.

Devant la chapelle est un calvaire assez remarquable; je l'examine pendant que Fly boit avec délice l'eau du ruisseau et se régale d'un picotin d'avoine, emporté du Huelgoat, et que je lui octroie généreusement pour lui faire partager mes plaisirs. Nous remontons avec une sage lenteur les pentes descendues si lestement; d'en haut, je jette un dernier coup d'œil sur le vaste bassin qui s'étend entre les montagnes, puis, fouette cocher! et regagnons le canal. J'ai pris bravement la route de Châteauneuf, malgré tout le mal que m'en avait dit, à Carhaix, M. de Cuverville, et ne m'en suis pas repenti, parce que le chemin n'est pas aussi effrayant qu'on me l'avait fait et raccourcit beaucoup. Vers onze heures, nous atteignons le bourg de Landeleau.

L'église, comme toutes celles de Basse-Bretagne, même dans les plus petits trous, a quelque chose d'intéressant à visiter; sur l'autel, on voit une fort belle galerie dorée au-dessus de laquelle saint Télo, monté sur un cerf, a l'air de partir pour la promenade. Dans le cimetière, on a fait avec des débris de tombes une sorte de monument qui porte les écussons des du Châtel, des Hamel. Dans un recoin, on voit la statue brisée du marquis de Mesle. Il y a sur ces familles une ballade bretonne dont le recteur, que je rencontre à la porte de l'église, a essayé de me donner une idée; mais je n'ai rien compris à son langage, qui m'a paru tenir autant du breton que du français. Heureusement, son écriture est plus intelligible, et j'ai pu avoir une copie de la ballade que j'ai, depuis, retrouvée dans le *Voyage de Cambry en Finistère*, auquel je renvoie les lecteurs.

Comme c'est un jour de fête, les paysans passent en grand nombre; je m'amuse de leur ébahissement; ils m'examinent de la tête aux pieds avec une curiosité que je leur rends pour les larges bragow-braz et les triples gilets aux couleurs tranchantes des hommes, les ceintures écarlates et les coiffes brodées des femmes.

La cloche, qui sonne l'*Angelus*, me donne le signal du départ. Si la pauvre Fly avait le privilège de l'âne de Balaam, elle se plaindrait amèrement de marcher par une telle chaleur et sur une route encore si peu faite ; mais je tiens à arriver à Châteauneuf d'assez bonne heure, et je ne sais pas si je me laisserais attendrir par ses jérémiades, en admettant qu'elle pût en faire. De Landeleau au canal, il n'y a du reste qu'une lieue. C'est près de là que se trouvent les ruines du château du Granec, un des repaires de Fontenelle le Ligneur. On débouche à Pontriffen, près du château de Pratulo, qui appartient à la comtesse du Laz, fille de M. de Saisy. Pour tenir une promesse faite à son père, je frappe à sa porte, mais elle est absente, et je suis réduit à examiner du dehors le château et les grands bois qui l'entourent. Me voilà donc encore une fois sur ce chemin de halage, dont ma bête apprécie beaucoup plus la longueur que le mérite ; aussi ne s'y engage-t-elle qu'avec la plus grande répugnance et passe-t-elle sans la moindre émotion devant les écluses de Méros et de Rosily, au pied de pentes boisées, de montagnes d'ardoise, qui forment de beaux points de vue ; mais on se lasse de tout, même des montagnes, des bois et des ardoises, surtout quand ces dernières, réduites en fragments, forment un cailloutis sur lequel on n'avance qu'avec la plus grande peine. Enfin, de coude en coude et de colline en colline, nous finissons par arriver au pied de Châteauneuf-du-Faou, dont l'escalade épuise nos dernières forces. La ville est dans une position charmante ; le regard embrasse un panorama des plus variés et des plus étendus, mais je suis trop fatigué pour en jouir et, après un coup d'œil jeté dans l'église, où une double rangée de saints tout du long de la nef semblent vous dire, du haut de leurs consoles : Imitiez notre exemple, je rentre à l'hôtel pour goûter un repos bien gagné.

Rien de plus champêtre, de plus riant, de plus pittoresque que les environs de Châteauneuf. Tous les grands tableaux qui vous frappent sont terminés par la masse immense des Montagnes-Noires. La forêt de Laz les couronne, rehausse l'éclat d'un ciel fort éloigné et fait ressortir les couleurs variées des beaux tapis qui descendent jusqu'aux rives de l'Aulne.

Notre-Dame-des-Portes est une chapelle entourée de vieux arbres, conservés par la piété de nos pères. L'image de la Vierge fut trouvée dans le cœur d'un énorme chêne. Elle était en argent et a été volée par un soldat, au commencement de la Révolution. L'arbre lui-même a été abattu, mais dans la nuit on voit encore errer Notre-Dame-des-Portes en robe blanche, éblouissante de lumière; le frottement de sa robe de soie se fait entendre au loin dans la campagne; cette apparition annonce de beaux jours, d'amples récoltes et des succès à ses fidèles adorateurs. Le nom de la chapelle vient probablement de sa situation près de l'entrée de la forteresse qui défendait autrefois Châteauneuf. On voit encore la trace de ses fondations sur le revers du monticule qui porte l'église.

De Châteauneuf à Châteaulin, la rivière d'Aulne qui forme le canal, se courbe et se recourbe en replis tortueux comme un véritable serpent; c'est fort joli comme aspect, mais fort ennuyeux quand on est pressé d'arriver. Je saute à pieds joints sur Prat-Pourric, Kerguillat, Coat-Roz-Néves et autres lieux, dont les noms bretons écorchent autant mes oreilles que le cailloutis schisteux du chemin fatigue ma pauvre Fly, et ne m'arrête qu'un instant à Pleyben, dont le beau calvaire, dû au ciseau d'Ozanne, et l'église gothique à riches sculptures méritent bien une station. On voyait aussi, dans le cimetière, un charmant reliquaire avec colonnettes et arceaux du goût le plus pur. M. le maire, en homme qui sait profiter de tout, a fait boucher les arcades avec des briques et transformé le petit édifice en école primaire. Je ne lui en fais pas mon compliment.

Enfin, ma pauvre compagne, nous sommes à Châteaulin et tu vas te reposer de ta longue Odyssée; car c'est ici que se terminent ma mission et le canal proprement dit. De Châteaulin à Brest, un vapeur de l'Etat remorque mes chalands jusqu'au quai où ils doivent déposer leur noire cargaison. — Adieu donc, braves marinière, dont j'ai un peu contrarié le culte bachique; c'est probablement l'ennui d'être toujours sur l'eau qui vous empêche d'en boire; adieu! et que le souvenir de monsieur l'inspecteur ne vous trouble pas dans vos rêves!

Châteaulin est située dans une gorge et bâtie sur les deux côtés du canal. En arrivant, on aperçoit, sur un rocher des plus pittoresques, la jolie chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. Le chemin de fer passe sur notre tête, et, un peu plus loin, on élève entre deux montagnes un gigantesque viaduc par lequel la voie ferrée s'en ira jusqu'à Brest. En attendant le règne de la locomotive, je monte, à Port-Launay, sur le bateau à vapeur qui fait un service quotidien, et je vais de cette façon terminer mon voyage comme je l'ai commencé. A l'escale de Dinol, nous prenons une jeune mariée, qui est ravie de me voir admirer ses boutons, ses filigranes, son tablier en soie gorge de pigeon, sa coiffe et sa collerette toutes brodées, et surtout sa jolie figure. C'est un fort beau costume sur une charmante personne qui a tout à fait l'air de s'en douter. Hélas ! pas plus que la ville, le village n'est exempt de la coquetterie !

La rivière de Châteaulin, qui fait mille capricieux détours au milieu de montagnes boisées, présente, comme l'Erdre, des points de vue très-variés, mais plus sauvages. Les bords sont tout à fait solitaires, et on n'aperçoit que de temps à autre une chaumière isolée ou un clocher dont la pointe surgit tout d'un coup. En passant auprès d'un rocher qui fait saillie, et qu'on nomme le *Saut du loup*, le capitaine du vapeur nous raconte la légende suivante : — Un loup poursuivait un chevreau ; le malheureux petit animal, arrivé à la pointe du rocher et sentant la dent du loup derrière lui, saute dans la rivière et, par bonheur, tombe dans une barque qui passait en ce moment ; il est sauvé ! Messire loup, qui n'avait vu que la résolution du chevreau, acharné après sa proie, saute à son tour, mais, moins heureux, il est emporté par le courant et allait périr, lorsqu'il est aperçu par un troupeau de moutons qui paissait sur l'autre rive. Les moutons sont de bonnes bêtes, tout le monde sait cela ; ils ne peuvent voir le triste sort de leur ennemi sans essayer de le secourir, et tous ensemble ils se jettent à la nage. Leur nombre résiste à la force du courant, et bientôt ils reviennent au bord, ramenant le loup à moitié évanoui. Cet acte de vertu fut récompensé : le loup se fit ermite, édifia la contrée par ses austérités, et oncques depuis

n'a mangé que de l'herbe. — Il y a probablement, sous cette légende, l'histoire de quelque haut et puissant seigneur déguisé en loup.

Notre-Dame-de-Rumengol mérite bien une station. Aussi, malgré tout mon désir d'arriver à Brest, je me fais débarquer à l'escale de Landevennec, non loin du singulier rocher qui a la figure d'un moine en prière. On ne peut passer à Landevennec, qui fut jadis le siège d'une abbaye très-célèbre, sans faire une visite à ses ruines. L'église a été démolie et les matériaux transportés en grande partie à Brest; mais il reste encore des choses très-intéressantes : le tombeau du roi Grallon et de saint Guenolé (c'est un caveau à voûte, avec arcatures et peintures à fresque), une statue de l'évêque Pierre de Carhaix, celle d'un Rohan, abbé de Landevennec, un portail assez remarquable, etc. Il y aurait lieu, si j'étais moins pressé, à une étude des plus intéressantes, car l'abbaye était fort riche. Saint Guenolé son fondateur, étant allé à Rossgarvan chercher les restes d'un fils du roi Grallon, tué par accident, le roi, à cette occasion, lui fit don de toutes les terres qui s'étendaient du clocher de Rossgarvan jusqu'à la mer.

Un canot me mène sur l'autre rive, dans la rivière du Faou; on me montre en passant la propriété de MM. de Pompery, habiles agriculteurs du Finistère, et j'arrive bientôt au bourg du Faou, qui n'a rien de remarquable. Je ne veux pourtant pas le traverser sans visiter l'église, et je suis frappé en entrant, par la vue, aux pieds de saint Antoine, d'une écuelle remplie de pieds de cochons; ce qui m'a paru plein d'à-propos. Du Faou à Rumengol il y a encore une lieue; mes jambes vont un train express et l'ont bientôt franchie. Je m'introduis comme une bombe chez le bon vieux recteur, *Person Mesangroas*, dont le premier abord est aussi rude que son nom. Je crois bien qu'il me prend pour un voleur, et, en sa qualité de gardien de riches trésors, il se montre pendant quelques minutes encore plus discret que feu le recteur de Glomel. Cependant, quand j'ai pu reprendre haleine et lui conter mon histoire, sa mine finit par s'éclaircir et nous sommes bientôt bons amis. A l'extérieur, la chapelle, quoique bâtie irrégulièrement, est d'une assez

riche architecture. L'inscription suivante donne la date de sa naissance : LAN : MIL : CI : CENT : TRENTE : VI : LE XIII : IOVR : DE MAY : FVST : FVNDÉ : GUENOLE : GO : H : IVisON : FABRIQVE : ALORS. — Voici l'étymologie de Rumengol, d'après la version du pays. Le roi Grallon s'enfuyait avec saint Guenolé lors de la submersion de la ville d'Is, lorsqu'arrivé sur le Ménéhum, il aperçut une lumière rouge, *ru-men*, posée sur une table, *gol*, et qui lui servit de phare dans sa fuite. Il fit vœu de bâtir en cet endroit une chapelle, et ce fut là le motif de la première fondation, bien antérieure à l'édifice actuel. A l'intérieur, la chapelle est richement décorée, quoique avec un goût douteux. En haut, des bannières de toutes sortes, *ex-voto* des marins de Crimée. Contre le mur, un magnifique étendard de la Vierge donné par l'Empereur et l'Impératrice. Dans la sacristie, de nombreux drapeaux qui sont, aux jours de pardon, l'objet d'une pieuse concurrence et d'une enchère très-lucrative, car tandis qu'ailleurs c'est un honneur gratuit et quelquefois peu recherché, ici le droit de porter la bannière est chèrement acheté, et cela se conçoit, puisque, suivant la tradition locale, il confère le privilège d'être exempt de toute maladie pendant l'année. Le buffet d'orgues, en bois sculpté, avec de nombreuses figurines, est très-beau, et les fonts baptismaux, dont la cuve remonte à une haute antiquité, me semblent aussi fort curieux. — Au presbytère, le recteur me montre les couronnes de la Vierge et de l'Enfant-Jésus, toutes constellées de pierres; puis je reprends en hâte le chemin du Faou, après avoir demandé à la bonne Vierge, *Notre-Dame de remed oll*, ses bénédictions pour ma famille. Un coup d'œil en passant sur le vert oasis de Landevennec; sur les hauteurs du Ménéhum, la côte de Plougaſtel, renommée pour ses fraises, puis nous voilà en grande rade de Roscanvel; encore quelques tours de roue, et Brest apparaît. C'est ici, ami lecteur, que je dois vous quitter, en souhaitant que ma longue promenade vous ait paru aussi intéressante qu'à moi et ne vous ait pas fatigué davantage.

C. DU CHALARD.

LE CORSAIRE LE HURLEUR.

IV. *

Nous avons dit, dans le chapitre précédent, qu'un brick de guerre, portant quatorze canons et détaché sans doute de la croisière anglaise qui observait les côtes du Finistère, s'appêtait à donner la chasse au *Hurleur*, et l'on a vu que Grand-Cadet, *prophète* une fois dans sa vie, et prophète sans le savoir, comme il arrive quelquefois, avait donné l'avis de porter le cap sur l'Île-aux-Chevaux. Le capitaine Le Braz n'avait eu garde de manquer à ce précieux conseil, sorti de la *boussole* de maître Le Hir, et le *Hurleur*, sous son grand foc et sa misaine, louvoyait, doucement poussé par un vent joli-frais, pour chercher la *passé des Sœurs*, entre les îles de Houat et de Hœdik. On avait tourné la pointe de Kerdonis, à l'est de Belle-Île, hors de la portée des canons des forts, afin de ne point gêner en ce moment la marche, du reste remarquable, du beau brick anglais, qui, toutes voiles dehors, comme s'il eût été le roi de ces belles ondes, semblait marcher sans crainte à une conquête facile et assurée. En effet, chaque quart d'heure rapprochait sensiblement l'ennemi de sa proie qui ne fuyait qu'avec lenteur, et

* Voir la livraison de janvier, pp. 30-44.

l'on eût pu prévoir l'instant où les boulets anglais devaient couler l'imprudent corsaire.

— Grand ponton d'Angleterre, dit Le Hir en menaçant du poing le navire ennemi, tu crois déjà nous avaler d'une bouchée, hein ? mais tu n'as pas encore les dents assez longues, brigand de brigand ! Pas vrai, monsieur Cadet, que . . ?

— Silence dans la batterie ! s'écria Le Beauzig avec importance ; silence, nonobstant que vous pouvez causer tout bas, à seule fin de ne pas mettre vos langues par le travers des manœuvres.

— Vrai de vrai ! je ne disais rien de rien, maître Le Beauzig ; c'était Grand-Cadet . .

— Obtempérez subitement ou je vous rogne trois rations.

— J'obtempère *illico*, comme nous disions en neuvième, au colège de Guipava.

Puis baissant la voix, lorsque le quartier-maître eut rejoint le capitaine à l'arrière, l'incorrigible Médard continua :

— Approche, Cadet, mon fils, écoutez, matelots, mes fistons. Vous voyez ce grand *chasse-brume* qui a l'air de vouloir nous affaler ? Eh bien ! avant de passer le goût du biscuit, je veux faire mon testament . .

— Vous allez donc si . . filer votre nœud ? articula péniblement le désolé Cadet.

— Oui, c'est probable, et toi aussi, mon petit, ajouta Le Hir en larmoyant.

— Et moi aussi ! hi ! hi ! dit Grand-Cadet en fondant pour tout de bon.

— Oui, c'est bien triste, mon ami, sans aucun doute, de mourir ainsi, à la fleur de nos âges et de nos croissances ; mais c'est comme ça ; faut pas te désoler pour si peu, car tu vas te désorienter le *facies* si tu continues à larmoyer comme une pompe sur une voie d'eau . . J'ai donc fait, mon testament, et c'est toi, Grand-Cadet, qui seras mon *locataire* universel . . Allons, mille gargousses ! prends ton mouchoir de batiste et essuie ton *boute-dehors*, sans quoi les Anglais *ils* riront en voyant ta figure . .

— Quelle profondeur sous la quille, à l'avant ? héla le capitaine.

— Trois brasses, fond de sable, répondit un matelot.

— Surveillez le sondage, Le Hir, continua Le Braz; vous en répondez à tout l'équipage.

— J'y vais, capitaine, dit le marin; mais voilà la brise qui fraîchit vers le couchant; m'est avis que moins de toile...

— Deux ris dans la misaine, commanda le patron.

On approchait alors de la *passé des Sœurs*, fort difficile, à cause des bancs de sable, des écueils à fleur d'eau et de la chaussée sous-marine dite *Basse des Cardinaux*. Un bon pilote de ces côtes pouvait seul guider un navire au milieu de ce dédale de récifs dangereux; mais la mer était belle et la brise assez facile, sauf quelques *risées* qui s'élevaient par intervalles. *Le Hurleur* donc, entouré des plus grandes précautions, guidé par des marins qui lisaient au fond de ces eaux, entra sans crainte dans le canal invisible, et, pour donner à l'Anglais, qui arrivait avec vitesse, le désir irrésistible de le couler, le corsaire n'avança plus que très-lentement. Sur quelle circonstance comptait donc Le Braz pour perdre son ennemi, en s'exposant non-seulement à toucher sur les roches, mais encore à recevoir des boulets dans la carène? Il comptait sur la mer qui montait et dont les courants allaient porter à la côte; il comptait sur le vent du soir qui allait se combiner avec le flot pour affaler l'Anglais trop avancé; il comptait sur l'*étoile de la mer* (*Maris Stella*), sur Notre-Dame de Miséricorde, que les pieux marins de Bretagne n'invoquèrent jamais en vain dans leur danger.

On faisait donc la prière du soir sur le pont du corsaire, quand une lueur subite perça la brume naissante; puis, quelques boulets sifflèrent dans la mâture, mais le plus grand nombre tombèrent dans la mer, à trente brasses du *Hurleur*. Le moment était venu: les voiles de la goëlette furent déployées avec mesure, et, mettant le cap sur la rade de Hædic, le timonier gouverna prudemment dans la *passé des Sœurs*. Trois ou quatre bordées du brick anglais vinrent, il est vrai, inquiéter un peu la marche du corsaire breton; mais ce fut tout: la brume, le vent, le ressac du flot sur les bancs cachés empêchèrent toute poursuite sérieuse. Bientôt même la scène changea complètement, et aux brillantes bordées de combat que

naguère l'ennemi faisait entendre, sur les eaux sillonnées d'éclairs, succédèrent de lentes et sinistres détonations. C'était le canon de détresse; le navire anglais, poussé sur les récifs, était en perdition et demandait du secours à l'escadre britannique qui devait croiser à une faible distance. Puis la nuit, en s'étendant sur les flots, rendit encore plus terrible la situation du bâtiment; les houles devinrent plus hautes, les rafales plus lourdes, plus fréquentes; le *Hurlleur* lui-même dut fuir le voisinage des écueils pour gagner son mouillage dans la petite rade de Hædic. Ce ne fut pourtant pas sans peine que Le Braz abandonna tout à fait la partie. Était-ce humanité? désir de secourir un ennemi en détresse, ou simples regrets de renoncer à une aussi belle prise? L'un et l'autre peut-être: nos marins bretons étaient remplis de pitié pour les malheureux, mais, avec des sentiments honnêtes et bons, ils conservaient dans le cœur toutes les convoitises de leur dur métier de corsaire.

— Double aspect de malheur! s'écria Le Braz, en essayant de percer les ténèbres, laisser là un si beau bâtiment! Et dire qu'à cette heure peut-être il est couché en travers sur les roches, et qu'il n'y aurait qu'à se baisser pour le prendre!... Qu'en dites-vous, Le Beauzig?

— Je dis, capitaine, ma foi, je dis moi, si ça peut se larguer sans vous offenser le système, pour lors, je dis que c'est un crâne coup de chance.

— Comment, maître Le Beauzig! vous déraisonnez avec vos systèmes: un coup de chance? Dites donc un *guignon* fini!

— Mon capitaine, reprit Le Beauzig, en louvoyant d'un bord sur l'autre pour trouver un moyen d'exprimer sa pensée, mon capitaine, voyez-vous, vous avez raison, ça doit être; mais pour dire la chose en douceur, vous n'avez pas raison dans le fin fond: c'est du *guignon* de manquer une prise aussi ficelée, j'en conviens depuis la cale jusqu'aux huniers; mais c'est une chance pour nous d'avoir mis ce *lascar* d'Anglais en travers sur le goémon. Voilà!

Le capitaine Le Braz, malgré ce qu'il avait pu dire, en savait là-dessus autant et plus que le quartier-maître; il tourna vivement sur les talons, et manqua, dans l'obscurité, de renverser Grand-Cadet,

qui, le corps penché en avant, écoutait curieusement la conversation de ses chefs.

— Double brigand ! s'écria le patron en reconnaissant le misérable, pourquoi viens-tu mettre ton *boute-hors* de nez dans mon chemin ? Puisque tu es si curieux, dis-moi donc qui a raison de nous deux, maître Le Beauzig et moi ? ou sinon, tu feras connaissance avec un bout de corde. Allons.

— Mais, capitaine, essaya de répondre le pauvre Cadet, dont par malheur, dans l'ombre, on ne pouvait voir les contorsions, mais, mon capitaine, c'est, c'est...

— Dis donc que c'est lui, souffla le mousse à son oreille.

— C'est lui, capitaine !

— Lui, qui, animal ?

— Non, capitaine, ce n'est pas lui ; mais ce n'est pas moi non plus.

Nous ne pourrions garantir que Le Braz ne fût sur le point de se mettre en colère et d'infliger une punition à l'infortuné *patira* du bord, si l'hilarité subite et irrésistible de tous les matelots présents sur le gaillard d'avant n'eût produit une heureuse diversion. Le patron laissa tomber son ressentiment, s'éloigna, en riant peut-être lui-même, et descendit dans sa cabine, après avoir donné l'ordre de mouiller et bon quart.

— Vous êtes du premier quart, Le Hir ? dit Plougastel à son matelot préféré.

— Oui, à ton service, mon fiston.

— Et Le Beauzig, et Grand-Cadet aussi : nous allons rudement rire ; pas vrai, matelot ?

— On tâchera de se *désebrumer* un peu, mon petit ; à bientôt : pare à tout ranger à l'avant.

Une demi-heure après, l'ancre avait filé sa chaîne par les écu-biers et mordu le fond de la mer dans la baie de Hœdik. Il y avait encore du roulis à bord ; mais le grain se calmait en portant vers le large. Le salon de Médard Le Hir était tout installé, et, au milieu du balancement harmonieux que les flots imprimaient au navire, le conteur débuta par une chanson en quatre-vingt-dix couplets :

— Dans la marine française,
 A savoir qu'on est à l'aise
 Pour virer, lofer, gouverner,
 N'aime pas à bouliner.
 Le gabier d'artimon tribord,
 C'est un gas qu'a du lest à bord ;
 J'vas donc vous larguer ça dans l'chic :
 Écoutez bien, gabiers du brick....

Et d'un : il y en a encore quatre-vingt-neuf comme cela, ajoute le chanteur.

— Quatre-vingt-neuf, miséricorde ! dit Plougastel. Est-ce que vous allez les dire tous à la file ?

— Oui, mon petit, *illico* : on est musicien un peu dans ma famille, je m'en vante.

— Et moi qui comptais entendre l'histoire de votre *tonton*, reprend le mousse *décapé*.

— Ça viendra, mon chéri : tout vient en ce monde avec un peu de patience. Regardez : le nez de Grand-Cadet est bien venu tout seul ; le voyez-vous là, comme un *pif* noir découpé sur le ciel ?....

Rires prolongés ; Le Hir continue :

— A propos, avant de commencer mon histoire, il faut que l'ami Cadet, qui est, m'a-t-on dit à Recouvrance, un *sifre* carabiné, nous chante le second couplet de ma chanson, car je l'ai oublié, vrai de vrai.

— Chante, Cadet, disent tous les marins, chante, mon mignon : il n'y a pas à dire, tu chanteras.

Puis on le pousse, on le repousse, on le bouscule de tous côtés :

— Il chantera. — Il ne chantera pas. — Il déchantera. — Oui, si, non, et des rires interminables mêlés au bruit des flots et de la brise. A la fin, le patient s'échappe en poussant un hurlement sauvage.

— Bravissimo, dit le loustic ; bien chanté, Grand-Cadet, tu as un *ut* magnifique ; je t'engage à débiter sur le grand théâtre de Brest ; tu culbuteras le premier ténor. Là-dessus commençons : une prise de tabac, Le Beauzig, si c'est un effet de la vôtre ?

— Allez, mais allez donc, Le Hir, et vite, vite; filez donc sans *ralinguer*.

— On y est, garçons, amarrez-vous; car ça *tangue*.

Marche aujourd'hui, marche demain,
A force de marcher, on fait du chemin.

Et après? Voilà que je m'embrouille.

— *La graine de moutarde*, vous savez bien, Médard, quand tout fut paré, le sel et la futaille, auprès du grand mât du *Biscaïen*.

— Connu, matelots, j'y suis, dit le conteur, ça va rouler. Voilà donc que les gabiers du *Biscaïen* se mirent à parer la graine à Cadet.

— Hein?

— Laissez-moi donc tranquille ou je file. Oui, la graine de moutarde ou à Cadet, c'est tout *idem*. Cela fut l'affaire de vingt-cinq à trente-trois minutes, si ça ne dura pas trois quarts d'heure. On dressa une tente pour garantir les dames des coups de soleil, puis des bancs, des chaises et tout un tremblement de fauteuils bourrés à mitraille, et puis la société prit place autour du grand mât. Tape-Sec au milieu, les officiers, gabiers, sommeliers, palfreniers, douaniers et gendarmes en serre-file. C'était magnifique à reluquer. Tape-Sec surtout, qui avait son grand uniforme, avec des boutons aussi gros que la boussole du *Biscaïen*, et puis son tricorne tout neuf, fabriqué à Brest, rue de Siam, par un chapelier défunt depuis cinquante à soixante ans; et puis des épauettes à graines d'épinards qui auraient fait honte à celles de l'amiral *un tel*; c'est moi, Médard Le Long, qui vous l'affirme; et puis, fallait voir les gabiers ficelés, les officiers dorés sur tranche, les douaniers vert-bouteille et les gendarmes bleuâtres, avec leurs bottes, oui, leurs bottes, chacun deux... c'était incomparable! Tenez, garçons, vous avez vu les *quarts-à-vannes (la Caravane)* à Brest ou à Lorient; vous savez le grand final du *septième* acte, quand un Bédouin superbe vient *leur* dire, en faisant défiler un cent de chameaux, qu'ils seront *tous emballés* par le grand Turc; vous vous en souvenez, Le Beauzig? nous y étions ensemble.

— Parfaitement.

— Eh bien ! garçons, c'était encore plus distingué sur le pont du *Biscaïen*. Quand l'équipage eut pris place, ce fut bien une autre affaire, d'un luxe à tout faire trembler : on entendit un coup de sifflet qui avait l'air de venir des entrailles de la mer ; une voix de démon y répondit, en faisant : *Oum, boum, roum* ; et puis on vit tomber des hunes sur le pont toute une légion de diables rouges, verts, bleus, de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, ornés de plumes, de pavillons, de barbes et de crinières étonnantes, même pour des habitants de l'enfer. Ils défilèrent au son d'une musique infernale qui avait l'air d'être *sifflée* en mesure par les requins, car on voyait leurs mufles au-dessus des lames, autour du navire. Alors le grand panneau . . . *Nisquet* . . .

— *Brisquet* . . .

— Le grand panneau s'ouvrit, et un nouveau tremblement de particuliers en sortit en hurlant. En tête marchait le dieu de la cérémonie, ayant son épouse passée à son bras, monsieur et madame la Ligne en personnes. Le dieu avait une barbe de goémon, longue d'une brasse, et des cheveux *idem*, qui humectaient le pont comme des arrosoirs ; la déesse, déguisée presque en artisanne de Recouvrance un jour de noce, avait une robe magnifique en indienne rouge et bleue, fabriquée avec des morceaux de vieux pavillons, un turban jaune à la *chinoise* et un corsage en peau de phoque, à ce que m'a assuré un matelot de l'*Anémone*. Et puis, auprès de ces dieux cossus on voyait d'autres diables et diablesses, bassinés dans le goudron et saupoudrés de plumes, traînant des chaînes et armés de harpons, de crocs et de barres d'aspect ; c'était formidable !

— Mille gaffes ! quel tremblement de baptême pour un aide-cuisinier ! dit le Kéginer ébahi.

— C'est tout véritable, reprit Le Hir ; si vous ne voulez pas croire, allez-y voir, ou demandez à Grand-Cadet qui a eu *celui* d'y valser avec la déesse, à preuve qu'elle m'a dit depuis que Cadet était un beau cavalier et un joli garçon *fieffé*. Pas vrai, mon petit Cadédis ?

— Une déesse? Connais pas, répondit Grand-Cadet avec un sérieux comique.

— Je me charge de te faire faire sa connaissance quand nous y passerons, sous la Ligne, dans leur royaume, ce qui arrivera un jour ou l'autre. *Nisquet!*

— *Brisquet!* répondirent quelques voix seulement.

— Hein! qu'est-ce que c'est? fit le loustic; on *pionce* ici, je crois, à tribord. Vous ronflez comme un veau marin, Le Beauzig, si bien qu'on ne s'entend plus pour causer sur le gaillard d'avant.

— Faites excuse, matelots, dit le quartier-maître, rudement réveillé de son somme par ses voisins; je ne dormais pas, sensiblement parlant.

— Vous venez de ronfler comme une caronade.

— Possible, garçons; mais nonobstant que je pionçais d'un œil, j'écoutais bien de l'autre, à preuve que...

— Allons, mille gargousses! laissez-nous tranquilles *non obstant*; faut arrimer les *bosses* et les chaînes de l'ancre avant d'aller pêcher notre sac, vu que le quart va finir, c'est positif.

— Pas de chance, dit Plougastel en se levant; ceux-là interrompent toujours la bordée pour rien du tout, et le quart s'en va.

Nos matelots, après avoir remis la garde du navire à leurs camarades, se rendirent dans l'entrepont, et y cherchèrent à tâtons leurs hamacs.

Au point du jour, le capitaine Le Braz appela le quartier-maître dans sa cabine. Le temps était redevenu presque calme, le vent faible au sud-est; la mer, encore moutonneuse, mais franche, semblait permettre de faire bonne route.

— Quel temps, ce matin? dit le capitaine au marin qui entrait; je voudrais aller voir là-bas. Qu'en dites-vous, à votre idée?

— A mon idée, capitaine, sauf la vôtre, répondit Le Beauzig avec son balancement d'épaules habituel, sauf la vôtre, le vent est au *susuest*, variable *susuroff*.

— C'est bon, c'est bon; et le temps, voyons, en finirez-vous, sans vous *envaser*?

— Pour dire qu'il fait un joli temps, mon capitaine, là, ce qui s'appelle *joli de joli*, non, le temps n'est pas vrai-joli; mais pour un temps joli, oui, il est joli pour le quart d'heure.

— Mille pipes! voilà un temps clair et un discours pareil, reprit le capitaine sans s'émouvoir autrement, tant il était fait aux manières de son subordonné.

Il paraît pourtant que ce renseignement assez louche, aidé d'un coup d'œil jeté sur la mer par la lucarne de sa cabine, fut suffisant pour le brave corsaire, car il se leva sans perdre une minute et donna bientôt après l'ordre de l'appareillage.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

(*La suite prochainement.*)

LES MÉMOIRES DU PÈRE RENÉ RAPIN,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DU P. RENÉ RAPIN, de la Compagnie de Jésus, *Sur l'Eglise et la Société, la Cour, la Ville et le Jansénisme*, publiés pour la première fois sur le manuscrit authentique, par M. Léon Aubineau ¹.

I.

Je croyais n'avoir plus rien à apprendre sur le jansénisme, cette célèbre *cabale*, comme on disait même dans le parti ², qui n'aspirait à rien moins qu'à faire *de l'homme une bête et de Dieu un bourreau* ³, et qui poussa cette prétention jusqu'au fanatisme; mais en lisant tout à l'heure les *Mémoires du P. Rapin*, que M. Léon Aubineau a bien voulu exhumer de la poudre de nos collections de manuscrits, je me suis promptement aperçu que ma science était loin d'être complète.

Le père Rapin avait consacré la plus grande partie de sa vie à écrire une volumineuse histoire du jansénisme, *sans nul espoir de la voir paraître*, disait le père Bouhours, et uniquement *par zèle pour les intérêts de la religion*. Il y avait deux motifs pour que

¹ Paris, 3 volumes in-8°. — Gaume frères et J. Duprey, rue Cassette, 4.

² « Tous les esprits de la terre, pour savants qu'ils soient, n'entendent rien à notre cabale. » *Lettres à d'Andilly. Mémoires du P. Rapin*, t. III, p. 422.

³ Mot du curé de Gisors, Robert Denyau, à Duhamel, curé de Saint-Méry. — *Mémoires du P. Rapin*, t. I^{er}, p. 533.

l'ouvrage ne parût pas; d'abord le nombre et l'importance des révélations qui atteignaient des personnes élevées et puissantes, puis la franchise de la doctrine qui, tout en prenant autant que possible les habitudes du temps, ne reculait pas néanmoins devant l'infailibilité du Pape, sur laquelle on sait que Louis XIV et la magistrature entendaient peu raillerie. Le manuscrit du bon Père était donc resté à peu près inconnu. Quelques érudits seuls parfois le compulsaient; M. Sainte-Beuve qui en avait vu une partie à l'Arsenal, s'était convaincu qu'elle contenait des choses qu'on *ne trouvait point ailleurs*. Cette partie, comprenant l'époque antérieure au Père Rapin et qu'il n'avait connue dès lors que par traditions et par documents, a été publiée, il y a peu d'années, par l'abbé Domenech; mais l'abbé ne connaissait pas l'ouvrage entier tel qu'il existe à la bibliothèque impériale, et, par suite, les derniers livres dans lesquels sont rapportés les événements contemporains de l'auteur, ceux qu'il avait pu suivre de l'œil et de la plume, demeurèrent inédits. Ce sont ces livres, au nombre de vingt, que nous donne aujourd'hui M. Aubineau en trois forts volumes qu'il a intitulés *Mémoires* et qui forment, en effet, pendant un espace de vingt-cinq ans (1644-1669), une chronique complète du jansénisme, chronique dogmatique, politique, anecdotique, voire même scandalense.

Mais, me dira-t-on, le Père Rapin était jésuite; n'a-t-il pas cherché à rendre aux amis de Pascal et d'Arnauld la monnaie des *Provinciales*? A cette question je ne sais qu'une réponse, mais elle est péremptoire; c'est le caractère même du Père Rapin. De tout temps, mais surtout au XVII^e siècle, il y a eu chez les jésuites un certain nombre de religieux particulièrement voués aux lettres antiques et portant dans leurs relations sociales la facilité et l'aménité que donne le culte d'une douce poésie. Tel fut le père Commire qui échangeait de si gracieux vers avec Santeuil, fort peu jésuite de son naturel; tel fut le père Bouhours dont M^{me} de Sévigné disait : « l'esprit lui sort de tous les côtés, » mot qui assurément n'est pas sans prix de la part d'une amie de Nicole. Au fait, le Père Bouhours avait beaucoup d'esprit; il en avait même quelquefois trop, car c'est lui qui est parvenu, par son épitaphe de Molière, à donner un

air de finesse et le cachet de l'immortalité à cette grosse sottise dont se serait bien amusé l'auteur du *Tartufe* s'il eût vécu encore : *Castigat ridendo mores*, « il châtie les mœurs en riant. » On conviendra du moins qu'il est impossible d'être plus débonnaire.

Eh bien! le Père Rapin appartenait précisément à cette nature candide d'hommes de bien et d'hommes d'esprit : poète, il avait chanté les *Jardins*, cent trente ans avant Delille, et son *Predium rusticum* a un charme de vérité que n'a pas toujours le poème français. Ce sont de vrais jardins que chante le jésuite et non des jardins de fantaisie avec ruines d'un jour, rochers factices et cascades anti-naturelles. Pour le caractère d'ailleurs, Rapin et Delille se ressemblent; c'est la même fine bonhomie, la même bienveillance, courtoise et sincère. Comme le Père Bouhours, Rapin mettait Molière au nombre de ses amis et, parce que le jansénisme était l'hypocrisie même, il était disposé à voir dans le *Tartufe* une satire des jansénistes.

Tel était le religieux aimable et bon dont M. Aubineau publie les *Mémoires*, et à cette bonté qui transpirait sur sa physionomie se joignait une grande piété, au témoignage de tous les historiens du temps. Au sortir des salons, dont il était un des ornements et où il ne rencontra jamais un ennemi, même parmi les jansénistes, il allait confesser les malades de l'Hôtel-Dieu et, s'il était à la campagne, instruire les pauvres gens. M^{me} de Scudéry signalait sa douceur, sa droiture, son équité, *la plus grande*, disait-elle, *qu'on puisse avoir*. « Il est, à ce que disent les savants, ajoutait-elle, un des plus savants hommes de son siècle. Cependant on peut dire de lui que ce n'est pas un savant tout cru; mais sa science est si bien digérée qu'il ne paraît dans la conversation ordinaire que du bon sens et de la raison. Il est aimé et recherché de ce qu'il y a de grand dans le royaume. Cependant on ne lui voit nul entêtement pour les personnes de grande qualité et de grand esprit, ni de mépris pour les personnes de mérite au-dessous de cela..... ni grandeur, ni faveur, ni rang, ni esprit, rien ne peut le séduire ni l'éblouir. C'est le meilleur homme qui vive. Bienveillant, officieux à tout le monde, mais, pour ses amis particuliers, sans aucun

ménagement, » c'est-à-dire qu'il ne ménageait pour eux ni les égards ni les services.

Bussy-Rabutin ne célébrait pas moins sa modestie qui était tellement prompte à se soumettre aux conseils, que Bussy lui-même en était gêné. Mais si le Père Rapin admettait avec tant de complaisance les conseils littéraires, il saisissait volontiers les occasions d'en donner d'autres au comte qui n'était pas sans en avoir besoin. « Je vous assure, lui répondait celui-ci, qu'il n'y a qu'à vos sermons où je ne m'ennuie pas; c'est qu'avec ce qu'ils sont fort bons et fort à propos ils sont encore fort courts. »

On se laisse facilement entraîner, surtout à la suite de M. Aubineau, dans cette société douce, polie, érudite, où d'ailleurs la délicatesse du goût ne faisait point oublier la délicatesse de la conscience. Bien venu partout et particulièrement chez la marquise de Sablé, l'une des héroïnes de M. Cousin et l'une des adeptes plus ou moins prononcées du jansénisme, le Père Rapin connaissait les hommes non moins que les doctrines, il savait leurs aventures, leurs secrets même quelquefois par la marquise, comme il sut plus tard par les papiers du Vatican, dont il eut la patience de copier jusqu'à dix volumes, la duplicité et les mensonges de leur diplomatie. Rien ne manque donc du côté de l'information et rien du côté des garanties qu'offre le caractère du juge.

Maintenant que nous connaissons le Père Rapin, tâchons de nous rendre compte de la position que s'était faite le jansénisme. Ce n'est pas assurément sans peine qu'on parvient à comprendre l'engouement dont s'éprirent tout à coup les esprits les plus diserts et les femmes les plus galantes pour une doctrine que le Père Rapin qualifie de sombre et que je qualifierai plus énergiquement d'odieuse et de sauvage. Se complaire à penser que Dieu n'est pas mort pour tous les hommes, qu'il impose des commandements quelquefois impossibles, que la grâce est tout, la correspondance de l'homme rien, qu'en un mot, le salut ou la damnation ne sont que l'effet d'un caprice d'en haut qui se joue de l'humanité, c'est provoquer à la fois au mépris de tous les devoirs et à un découragement qui peut aller jusqu'à la démence. Mais l'étonne-

ment augmente encore lorsqu'on voit les promoteurs de cette doctrine libéricide, Arnauld, Pascal, Nicole, particulièrement en honneur dans l'école libérale. Les jansénistes, de leur côté, n'ont pas manqué aux libéraux ; ils furent des plus vifs à l'attaque en 1789, et ce fut même à eux que l'on dut la *Constitution civile* du clergé, cette grande mesure libérale qui fit peser l'oppression sur toutes les consciences et ramena, au bout de deux ans, l'ère des martyrs.

Cette affinité que je me permets de remarquer entre le libéralisme et le jansénisme, je la retrouve, en remontant un peu, entre le libéralisme et le protestantisme. Les historiens libéraux font tous dater du XVI^e siècle le commencement du progrès et de la liberté. A merveille ; mais qu'était-ce donc que la liberté aux yeux de ceux qui émancipèrent alors l'esprit humain, suivant le mot reçu ? L'un des premiers ouvrages de Luther fut le *Serf-arbitre*, dans lequel il nie carrément la liberté humaine. Calvin n'était pas moins précis : « Il n'y a pas de liberté, écrivait-il ; la volonté de l'homme est conduite ou entraînée au mal par la nécessité, *voluntatem dico necessitate in malum vel trahi vel duci.*¹ » Voilà, à coup sûr, la pensée bien émancipée !

Corneille Jansen et, après lui, Saint-Cyran, Arnauld, etc., ne disaient guère autre chose. Leur grâce efficace, agissant par elle-même et sans concours humain, touchait de bien près à la nécessité, et du moment qu'on n'admettait qu'elle, du moment qu'on disait avec Arnauld que saint Pierre n'avait failli que parce que la grâce lui avait manqué, on établissait clairement la nécessité reine de l'univers.

Ainsi nous devenions des machines plus ou moins bien organisées, des brutes plus ou moins intelligentes ; le progrès assurément était sensible.

Nous venons de surprendre le protestantisme et le jansénisme en flagrant délit de communauté d'idées, et cependant la conduite de l'un fut très-différente de celle de l'autre. Le protestantisme fut

¹ *Inst.*, l. II, c. III, N^o 4.

presque, dès les premiers jours, une révolte ouverte, tandis que le jansénisme s'étudia, toute sa vie, à n'être qu'une trahison. L'un se séparait fièrement; l'autre s'obstinait à ne pas se séparer, dût-il, pour cela, renier dix fois des lèvres sa pensée et son drapeau. Ce fait seul suffirait pour mettre sur la trace des causes de son succès momentané dans un certain monde. La lutte engagée par Luther avait peu à peu divisé la société en trois partis très-distincts, les francs catholiques, les protestants à bannière levée et les politiques, c'est-à-dire ceux qui faisaient d'une question de foi une question de convenance, et qui auraient volontiers subordonné les clefs au sceptre, Rome à la royauté. Les politiques continuaient d'ailleurs de réciter le *Credo* comme les Ligueurs; mais on sentait qu'il y avait une petite différence dans l'accent, et l'abjuration d'Henri IV, en consommant la défaite morale du protestantisme, ne mit que plus en évidence ce parti mitoyen, catholique de nom, mais toujours prêt, sinon à protester — c'eût été trop franc — du moins à chicaner contre Rome pour en faire autant plus tard contre la royauté. Le jansénisme fut une occasion, et on la saisit; car, pour croire qu'on se soit passionné pour un prétendu dogme odieux et impitoyable, uniquement pour ce dogme, ce serait supposer une frénésie au-dessus des forces humaines. Mais en prenant parti pour la grâce efficace par elle-même, on se distinguait de Rome sans rompre, on l'espérait du moins. On lui faisait une guerre sourde, qu'on tournera, un beau jour, contre la royauté, en suscitant la Fronde ou s'alliant à elle, puis on se passionnera peu à peu pour l'idée, comme le soldat se passionne pour le drapeau, sans avoir tenu beaucoup d'abord à l'étoffe. Telle est, ce me semble, la seule explication possible du jansénisme, je ne dis pas comme thèse; — il n'y a pas de thèse qui ne puisse se présenter à de certains esprits; — mais comme influence et action sociales. Il est, en effet, certain que le jansénisme se développa dans le monde de magistrats, d'hommes de cour et de lettrés, au sein duquel s'était antérieurement recruté le parti politique; ce fut une continuation bien plus qu'un commencement. Je n'entends point d'ailleurs nier les causes secondaires, telles qu'une tendance vers l'austérité chez les uns,

un besoin de cachoteries et de mystère chez les autres, enfin l'orgueil et l'entêtement à peu près chez tous.

Et maintenant, trêve de préliminaires. Nous connaissons le P. Rapin ; nous nous sommes efforcé de dévisager le jansénisme ; laissons-nous aller désormais au cours facile, quoique un peu diffus, du récit. Je n'entends point d'ailleurs suivre l'orateur en Flandre ou en Brabant, où les intrigues de l'archevêque Van Boonen, du président Rooze et des deux docteurs Fromond et Calenus n'offrent qu'un assez mince intérêt, surtout lorsqu'on a devant soi Port-Royal avec ses religieuses toujours aux grilles, ses solitaires toujours en scène, et ses visiteurs toujours en admiration et en respect. La première fois qu'il nous est donné de pénétrer dans cette sainte maison, la joie y est au comble par la publication récente de ce livre de la *Fréquente*, que M^{me} de Sévigné prêtait, à la sourdine, aux Visitandines de Nantes, livre dont tout le mérite était de recommander l'éloignement des sacrements comme la plus grande et la plus méritoire des pénitences. Ainsi était mis définitivement au jour le système tenu jusque-là en cachette dans le *Chapelet secret* de l'abbé de Saint-Cyran. On s'imaginerait difficilement ce que c'était que ce chapelet dont on faisait, et avec raison, très-grand mystère. C'était une rapsodie, prétendue ascétique, sur l'*inaccessibilité*, l'*incommunicabilité* et l'*inapplication* de Dieu, avec oraisons jaculatoires pour demander à Dieu de rester inaccessible, de ne point s'abaisser jusqu'à des communications trop au-dessous de lui et de ne point sortir de l'*application de soy-mesme pour s'appliquer aux créatures*.

Conçoit-on tout un couvent occupé à prier Dieu de rester chez lui ? Si quelques exaltés prenaient au sérieux ce jargon, ceux qui étaient moins exaltés le prirent plus au sérieux encore ; la pénitence qui consistait à s'éloigner de l'autel fut celle qu'on s'imposa le plus facilement ; elle devint même une mode déplorable, en même temps que, pour certains directeurs, elle devenait une tyrannie. Il faut lire, au livre X des *Mémoires*, la douloureuse fin de ce pauvre prêtre, Michel Vaudrey, qui s'était retiré à l'abbaye de Saint-Cyran pour terminer pieusement sa vie, et que l'abbé, Mar-

tin de Barcos, s'obstina, malgré les avis répétés des médecins, à laisser mourir sans secours spirituel, par cette belle raison que l'on meurt comme on a vécu. Pareille chose était arrivée à Victor Pallu, très-honnête médecin de Tours, qu'on laissa mourir *comme une bête* à Port-Royal. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'on prétendait agir ainsi pour honorer Dieu!

Mais que l'usage des sacrements soit interdit à ces âpres dévots par l'autorité régulière, comme châtiment de leur obstination, oh ! alors tout change. Ces religieuses quintessenciées qui, hier encore, suppliaient Dieu de rester *inaccessible* et *incommunicable*, ne peuvent plus endurer une telle privation, et ne craignent pas de violer la clôture en introduisant de nuit, par des échelles, tantôt Sainte-Marthe, tantôt le docteur Arnould, qui leur apportent des hosties consacrées. L'odieux, dans cette histoire, se mêle partout au ridicule.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(*La fin au prochain numéro.*)

LA PRINCESSE DE SALM-DYCK.

M. Marie-Alexandre de Théis occupait, depuis quelques années, la place de maître des eaux et forêts de la ville et du comté de Nantes, lorsqu'il devint père, le 7 novembre 1767, d'une charmante enfant qui fut appelée Constance. M. de Théis appartenait à une ancienne famille de Picardie. Sa santé, et surtout son amour pour l'étude, lui firent promptement quitter l'emploi qu'il remplissait en Bretagne pour se retirer dans son pays natal. Il se fixa à la campagne, afin de mieux se livrer à l'éducation de ses enfants, auxquels il inculqua de bonne heure ses goûts littéraires. M. de Théis est un poète connu. Il est l'auteur d'un volume de contes et de nouvelles en vers, ayant pour titre : *Le Singe de la Fontaine*. — *Le Tripot comique ou la Comédie bourgeoise* et *Frédéric et Clitie* sont également de lui.

M^{lle} Constance ne tarda pas à manifester une aptitude très-prononcée pour les lettres et s'occupa particulièrement de poésie. Parmi ses premières productions, nous retrouvons, dans l'*Almanach des Grâces* de 1788, les jolis couplets de *Bouton de Rose* qui, plus tard, furent mis en musique par Pradher.

Bouton de rose,
Tu seras plus heureux que moi;

Car je te destine à ma Rose,
Et ma Rose est ainsi que toi
Bouton de rose, etc.

Cette romance semble bien un peu légère sous la plume d'une jeune fille ; mais, si l'on se reporte aux mœurs du temps, on n'y trouvera rien d'extraordinaire.

M^{lle} de Théis épousa, en 1789, M. Jean-Baptiste Pipelet de Leury, membre de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, qui avait deux frères faisant partie, tous les deux, de la même académie, pendant que leur père, personnage riche et influent, remplissait à cette époque les fonctions de secrétaire du roi. Constance de Théis et son mari étaient, en outre, membres du Lycée des Arts.

Malgré ces titres et la similitude de goûts qui avait contribué à les unir, M. et M^{me} Pipelet ne furent pas heureux longtemps, ainsi que nous pourrions en juger tout à l'heure. Ils se fixèrent à Paris, où la réputation de la jeune Muse l'avait devancée. C'est alors qu'elle fit *Sapho*, fameuse tragédie lyrique qui obtint, en 1794, un si brillant succès. Cette pièce en trois actes et en vers, dont Martini avait fait la musique, fut représentée plus de cent fois au théâtre de la rue de Louvois.

Bientôt après, parut son *Épître aux femmes*, pour les engager à se livrer à l'étude. Cette épître est, à mon avis, le chef-d'œuvre de l'auteur. Lue par la jolie Bretonne dans plusieurs Lycées, elle fut accueillie avec enthousiasme. Nous regrettons que sa longueur ne nous permette pas de la donner en entier. En voici seulement quelques passages :

. « Arrêtez, femmes, vous êtes mères!
» A tout autre plaisir rendez-vous étrangères;
» De l'étude et des arts la douce volupté,
» Deviendrait un larcin à la maternité. »
O nature, ô devoir, que c'est mal vous connaître!
L'ingrat! est-il aveugle, ou bien feint-il de l'être?
Feint-il de ne pas voir qu'en ces premiers instans
Où le ciel à nos vœux accorde des enfans,
Tout entières aux soins que leur âge réclame,

Tout ce qui n'est pas eux ne peut rien sur notre âme?
 Feint-il de ne pas voir que de nouveaux besoins
 Nous imposent bientôt de plus glorieux soins,
 Et que, pour diriger une enfance timide,
 Il faut être à la fois son modèle et son guide?
 Oublièrent-ils toujours, ces vains déclamateurs,
 Qu'en éclairant nos yeux nous éclairons les leurs?
 Eh! quel maître jamais vaut une mère instruite!
 Sera-ce un pédagogue enflé de son mérite,
 Un mercenaire avide, un triste précepteur?
 Ils auront ses talens, mais auront-ils son cœur?
 Disons tout. En criant, *Femmes, vous êtes mères!*
 Cruels! vous oubliez que les hommes sont pères;
 Que les charges, les soins sont partagés entre eux;
 Que le fils qui vous naît appartient à tous deux;
 Et qu'après les momens de sa première enfance,
 Vous devez plus que nous soigner son existence?
 Ah! s'il était possible (et le fût-il jamais?)
 Qu'une mère un instant suspendît ses bienfaits,
 Un cri de son enfant dans son âme attendrie
 Réveillerait bientôt la nature assoupie.
 Mais l'homme, tourmenté par tant de passions,
 Accablé sous le poids de ses dissensions,
 Malgré lui, malgré nous, à chaque instant oublie
 Qu'il doit plus que son cœur à qui lui doit la vie,
 Et que d'un vain sermon les stériles éclats
 Des devoirs paternels ne l'acquitteront pas.

Insensés! vous voulez une femme ignorante;
 Eh bien! soit; confondez l'épouse et la servante:
 Voyez-la, mesurant ses leçons sur ses goûts,
 Elever ses enfans pour elle, et non pour vous;
 Voyez-les, dans un monde à les juger habile,
 De leur mère porter la tache indélébile;
 Au sage, à l'étranger, à vos meilleurs amis,
 Rougissez de montrer votre femme et vos fils;
 Dans les épanchemens d'un cœur sensible et tendre,
 Que personne chez vous ne puisse vous comprendre;
 Traînez ailleurs vos jours et votre obscurité;
 On ne vous plaindra pas, vous l'aurez mérité.

.....
 Ne croyez pas pourtant, épouses, mères, filles,
 Que je veuille jeter le trouble en vos familles,
 D'une ardeur de révolte embraser vos esprits,

Et renverser des lois que moi-même je suis.
 Il est des nœuds sacrés et d'honorables chaînes;
 Il est de doux plaisirs et de plus douces peines;
 Et cet échange heureux des soins de deux époux
 Fait leur bien mutuel et le charme de tous.
 C'est l'ordre qui m'irrite et non pas la prière;
 C'est l'ordre que repousse une âme haute et fière;
 Mais céder à la voix d'un généreux ami,
 C'est s'obliger soi-même et jouir plus que lui.

Une foule d'autres pièces du même genre, ainsi que des poésies fugitives de toute sorte, furent insérées dans les recueils du temps. Nous nous contenterons de citer *Les cinq actes de la vie* :

Le drame de la vie, hélas! est peu de chose;
 Au drame de la scène on peut le comparer :
 Jusques au dénouement jamais on n'y repose;
 Bien ou mal, pauvre ou riche, on doit y figurer.

Au premier acte on nait; avec peine on s'avance
 A travers mille écueils vers un but ignoré.
 Au second, on s'éclaire, on pressent l'existence;
 A de vagues désirs on est déjà livré.

Au troisième, emporté par une aveugle ivresse,
 Par le monde, l'amour, les renaissants plaisirs,
 On ose, on brave tout, on s'égare sans cesse,
 On s'apprête souvent d'éternels repentirs.

Au quatrième, las de vaines jouissances,
 Le cœur d'autres besoins, d'autres feux se remplit;
 L'orgueil, l'ambition, leurs transports, leurs souffrances,
 Viennent tout remplacer — . cependant on vieillit.

Au cinquième arrivé, le corps, l'esprit s'affaisse;
 Chaque jour, chaque instant, voit briser un lien;
 On pense, on parle encor . . . mais la toile se baisse;
 Le spectacle finit, et l'homme n'est plus rien.

Décidément les femmes auteurs, à aucune époque, n'ont été faites pour rendre leurs maris heureux. La preuve, c'est qu'en 1799 nous voyons un divorce séparer M. et M^{me} Pipelet.

Cet exemple n'empêcha pas, quatre ans plus tard, M. le comte,

depuis prince, de Salm-Dyck, d'épouser la muse. L'histoire ne rapporte pas s'il fut plus heureux que son prédécesseur.

Son amour pour son nouvel époux n'arrêta pas un seul instant les élucubrations poétiques de la princesse, puisque nous voyons paraître, sans interruption, *Épîtres* et *Discours*. Parmi ces derniers, *le Bonheur que procure l'étude* est un des meilleurs. Ce sujet, proposé par l'Académie, reçut une mention honorable. Enfin, elle publia encore son *Épître aux Souverains absolus* (1808), un roman, sous forme de lettres, avec ce titre : *Vingt-quatre heures d'une femme sensible* et *Mes soixante ans en 1833*.

Toutes ces pièces, comme du reste toutes les poésies de M^{me} de Salm, brillent moins par le sentiment que par l'élévation et la noblesse des idées. M.-J. Chénier l'appelait la *Muse de la Raison* et d'autres la nommaient le *Boileau des femmes*.

M^{me} de Salm a mis elle-même en musique plusieurs pièces de vers de sa composition.

Un volume de poésies fut imprimé en 1811 et réimprimé en 1817. Une deuxième édition de ses *Pensées*, ouvrage fort remarquable, auquel elle travailla toute sa vie, parut en 1846 avec une préface de M. de Pongerville. Elle se proposait de publier sa correspondance et des mémoires sur sa vie, lorsque la mort vint l'en empêcher.

Constance de Théis avait un frère, le baron de Théis (Alexandre-Etienne-Guillaume), également né à Nantes en 1765 et mort en 1842. Il a été préfet de la Corrèze en 1830 et plus tard de la Haute-Vienne. Lui aussi s'est occupé de littérature. Il a laissé le *Voyage de Polyclète ou Lettres romaines*, faible pastiche du *Voyage d'Anacharsis*, la *Politique des nations ou Revue d'histoire universelle*, et enfin des *Conseils aux jeunes gens qui sortent des écoles*. Mais toutes ces œuvres, assez médiocres, ne brillent pas non plus par le sentiment et moins encore par l'imagination.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

M. L'ABBÉ ROBIN.

Le dimanche, veille de Noël dernier, restera douloureusement marqué dans les souvenirs des habitants de Guingamp. Ce jour-là, qui fût entré sur le soir dans l'église paroissiale, eût vu les vieilles nefs de Charles de Blois et de la duchesse Anne remplies d'une foule de tout âge et de toute condition, pieusement suspendue aux lèvres d'un prêtre agenouillé pendant de longues heures devant l'autel du Saint-Sacrement : puis, tout à coup, sur un signe venu du dehors, la voix s'arrêta, et chacun, après une dernière et silencieuse prière, regagna tristement le foyer domestique. Le pasteur de la cité avait rendu son âme à Dieu, après une carrière de 70 ans, 47 ans de sacerdoce modèle et 20 ans de ministère dans une des cures les plus importantes du diocèse de Saint-Brieuc.

Né au milieu de la tourmente révolutionnaire, dans cette commune de Saint-Donan, dont les braves paysans osèrent, peut-être seuls en France, réclamer par un vote régulier leur Dieu et leur roi, quand tout pliait sous le despotisme de la Convention, il conserva, parmi les plus chers souvenirs de ses premières années, un invariable dévouement à tous les droits. Eloigné des luttes armées par sa vocation mûrie aux enseignements d'un confesseur de la foi, il eut pourtant l'honneur d'être blessé en faisant le courrier entre les chefs royalistes des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

Doué d'un zèle ardent, d'une aménité à la saint François-de-Sales, d'une charité prodigue, il sut traverser les écueils si nombreux de la carrière du prêtre dans les temps de discordes civiles, toujours ferme dans la vérité, qu'il défendit plus d'une fois avec la puissante force de la modération, se faisant de ses adversaires souvent des amis, toujours de bienveillants appréciateurs.

Mais une chose surtout l'a rendu cher à son dernier troupeau. Il aimait d'un amour filial Notre-Dame-de-Bon-Secours, le Fourvières, la Notre-Dame-de-la-Garde des Guingampais. Si le vent du prétendu progrès moderne a délié le triple câble que l'antique confrérie, fondée près de son autel, avait choisi pour emblème, et si on ne lit plus sur sa bannière la patriotique devise : *Funiculus triplex difficile rumpitur (un triple cordon ne rompt pas aisément)* indiquant le but de l'œuvre, l'union des trois Ordres (Clergé, Noblesse et Bourgeoisie) bases de la Constitution bretonne¹, ses débris séparés gardent toujours le culte du sanctuaire vénéré des ancêtres. La restauration de l'église de Guingamp, il y a vingt ans déclarée impossible, maintenant assurée, démontre, une fois de plus, ce que peut un pauvre prêtre sans argent, sans connaissances spéciales, avec son cœur et sa foi. A son appel, les ressources surgissent, les bonnes volontés et les talents, stérilisés par l'isolement, se groupent et font des merveilles. Chacun apporte sa pierre ; pierre de science, de labeur ou d'argent², et l'œuvre se poursuit et s'accomplira bientôt.

S'il n'a pu assister à son achèvement, il a eu du moins la consolation de voir placer sur la tête de la Vierge miraculeuse une des rares couronnes que Rome décerne seulement aux images insignes de la chrétienté. Cette magnifique solennité de 1857 a été la grande joie de sa vie et le meilleur adoucissement de ses longues souffrances. Il n'était pas chevalier de la Légion-d'Honneur ; mais il avait reçu de ses supérieurs des marques de haute estime bien autrement flatteuses pour un cœur sacerdotal, que toutes les distinctions mondaines. Déjà chanoine honoraire et vicaire-général, la seule récompense qu'il ait désirée lui a été accordée après sa mort. Sur la demande unanime des conseils de la ville, interprètes du vœu général, le pouvoir central a permis qu'il reposât à côté de l'autel embelli par ses soins. Deux jours après sa mort, un immense concours de tous les rangs et de toutes les opinions, à la suite du premier pasteur du diocèse, accouru tout exprès pour présider la cérémonie, conduisait à sa dernière demeure les restes du conseiller dévoué, de l'ami de tous les jours. Avant de donner l'absoute,

¹ Cette association remontait au temps des ducs de Bretagne et des comtes de Penthièvre, dont plusieurs tinrent à honneur d'en faire partie.

² Tout le monde connaît l'excellent livre de M. Ropartz, *Guingamp et le Pèlerinage de Notre-Dame-de-Bon-Secours*.

on a entendu avec bonheur M^{sr} David glorifier le prêtre selon le cœur de Dieu, comme il le faut dans nos jours d'ébranlement moral, au-dessus de la politique et des intérêts qui divisent, infatigable au combat de la Justice et invariablement attaché à la barque de Pierre, dont le phare lumineux, comme au déclin de l'Empire, peut seul, à travers la confusion des idées modernes, guider l'humanité vers le port du salut.

C'est par de telles manifestations, élevées et calmes, où la mort apparaît transfigurée par les espérances éternelles et la foi jaillissant des entrailles du peuple, que l'Eglise catholique répond aux défis des libres penseurs. Ils auront beau montrer le spectacle vide des convois solidaires, réduits, pour tout rite, aux formalités légales de l'enfouissement des bêtes, les entourer du cortège de toutes les passions des bas-fonds de la société, convier des voix retentissantes à glorifier les morts au seul point de vue de leur utilité dans le monde ravalé aux proportions d'une simple association pour l'exploitation des jouissances de la vie présente, sans rien au-delà; la conscience du genre humain répudiera toujours ces doctrines contre nature, et son cœur restera fidèle au cercueil abrité par la croix du bon curé et de la modeste sœur de charité.

C. DE KERANFLECH-KERNEZNE.

CHEFS-D'ŒUVRE D'ÉLOQUENCE PROFANE, recueil de discours français, par M. l'abbé A. Ollivier, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Nantes.

Les règles de l'art ne viennent qu'après les œuvres. « L'éloquence, dit Cicéron, n'est pas née de l'art, mais bien l'art de l'éloquence. » Homère, Hésiode, Eschyle n'eurent pas de poétique pour guider leurs pas et mesurer leur génie; de grands orateurs remuèrent la multitude avant qu'Aristote eût tracé, dans sa *Rhétorique*, les principes de l'art oratoire. C'est donc le seul génie de l'homme, qui, sans autre méthode, sans autre guide que le spectacle de la nature, les sentiments du cœur et les inspirations de la pensée, produisit les premières grandes œuvres qui font encore l'admiration de l'humanité tout entière et atteignirent une hauteur que nul n'a jamais surpassée. Ces productions, brûlantes du feu sacré, remplies d'un enthousiasme sincère et des élans de

la plus vive imagination, sont devenues des modèles où de grands observateurs critiques ont puisé les règles à suivre pour approcher du génie et atteindre le but élevé que l'art doit se proposer. Mais par cela même que les principes sont dérivés des chefs-d'œuvre, il ressort nécessairement que, pour quiconque veut s'initier à l'art de l'éloquence et en surprendre les secrets, il est indispensable d'étudier avec attention les travaux de l'esprit humain.

M. l'abbé Ollivier, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Nantes, a parfaitement compris cette pensée, en formant un recueil de discours français, véritables modèles d'éloquence académique, du barreau et de la tribune, et il a su, parmi tant d'œuvres que lui présentait le talent français, faire un choix judicieux et éclairé. Ce recueil renferme des sujets variés et suffisamment complets pour qu'on puisse apprécier et comprendre la beauté et la savante distribution de l'œuvre entière. Il nous suffira, pour en donner une idée, de citer quelques-uns des principaux discours reproduits dans cet ouvrage : — Discours sur le style, de Buffon ; sur l'esprit philosophique, de Guénard ; Discours de réception de M^{sr} Dupanloup à l'Académie française ; Plaidoyer de Lally-Tollendal contre Duval-d'Eprémèsnil ; Discours de Mirabeau sur le droit de paix et de guerre ; de Maury sur la constitution civile du clergé ; de Vergniaud pour l'appel au peuple, dans le procès de Louis XVI ; de M. Arago en faveur des Sciences ; de M. de Lamartine en faveur des Lettres ; de M. Berryer sur la Question d'Orient ; de M. de Montalembert sur la liberté de l'Église, sur la Question romaine, sur les conditions du retour de Pie IX à Rome ; Discours de M. de Falloux sur la situation du pays en 1849, etc.

Ce recueil présente un véritable tableau de l'éloquence française avec ses manifestations diverses. En outre, il a l'avantage de contenir deux petits vocabulaires donnant la signification précise des termes de droit et de tribune employés dans les discours cités, et des notes explicatives, biographiques, historiques, puisées dans les meilleurs auteurs, ou rédigées par M. l'abbé Ollivier, mais toutes éclaircissant les passages difficiles, complétant et expliquant les allusions faites aux événements de l'histoire, ne laissant ignorer aucune des circonstances nécessaires pour la parfaite intelligence du discours, enfin empruntant des jugements littéraires fort remarquables à nos critiques les plus distingués et les plus recommandables.

Après avoir lu les discours réunis par M. l'abbé Ollivier, et étudié le travail littéraire qui s'y rapporte, on n'acquiert pas seulement une idée très-nette de la marche de l'éloquence profane en France, mais encore on sent en soi une admiration profonde pour l'art qui trouve ses plus pathétiques accents dans les plus nobles sentiments, et on pense, avec Quintilien, que « la lecture des chefs-d'œuvre élève l'âme, agrandit la pensée, échauffe l'imagination. »

L'ÉGLISE, ŒUVRE DE L'HOMME-DIEU, par M. l'abbé Besson, supérieur du collège Saint-François-Xavier, à Besançon. 1 vol. grand in-18, Paris, Bray, rue Cassette, 20.

L'an dernier, dans une revue, j'eus occasion de rendre compte d'un intéressant ouvrage de M. l'abbé Besson, intitulé : *l'Homme-Dieu*. Je ne fus point avare d'éloges qui n'étaient que de la stricte justice. Car ce volume, signé d'un nom inconnu, révélait un mâle talent, un esprit de forte trempe, et promettait à la vérité un nouveau et intrépide défenseur. M. l'abbé Besson n'a point trompé ces espérances, comme le prouve le beau livre qu'il vient de publier sous le titre de : *l'Eglise, œuvre de l'Homme-Dieu*.

Dans cet ouvrage, qui se compose, comme le premier, d'une suite de conférences prêchées devant S. E. M^{sr} le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, l'éminent auteur nous montre l'Eglise dans ses différentes phases douloureuses et glorieuses, dans ses luttes, ses souffrances, ses triomphes ! Ces discours, au nombre de seize, s'enchaînent avec une admirable logique et forment un ensemble aussi harmonieux que remarquable. L'auteur, en maint endroit, s'y montre non pas seulement savant théologien, grave moraliste, penseur profond, mais aussi vigoureux écrivain et parfois écrivain hors ligne. Sa phrase a du nombre, de l'ampleur, de la force. Je copie presque au hasard un passage, comme spécimen, ce qui est la meilleure manière de faire connaître et apprécier une œuvre de mérite. J'emprunte cette page magnifique à la dernière conférence, *les Triomphes de l'Eglise*.

« Ecoutez les pas de ces hordes barbares qui inondent l'empire sous tant de noms et sous tant de formes. Leur marche sur la terre est comme la trace de la colère céleste. Venus de tous les vents du

ciel, les uns sur des chars grossiers, les autres sur des coursiers rapides, avec les caractères les plus opposés, les mœurs les plus diverses, les langues les plus variées, ils ont tous un instinct commun, l'instinct de la destruction. Genseric s'embarque. « Maître, à quels peuples veux-tu porter la guerre? — A ceux contre lesquels Dieu est irrité. » Alaric est arrêté par un ermite : « Laisse-moi, répond-il, quelqu'un plus fort que moi me presse de saccager Rome. » On lui représente qu'il faudra combattre une multitude réduite au désespoir : « L'herbe serrée se fauche mieux. » Attila se vante de ne rien craindre sinon que le ciel s'écroule sur sa tête ; Attila dit de lui-même : « L'étoile tombe, la terre tremble, je suis le fléau de Dieu. » O sainte Eglise, où êtes-vous? On ne voit plus que carnage, incendie, destruction, ruines fumantes, décombres amoncelées. Mais, quoi! la force qui a tout détruit a épargné l'Eglise. Elle se lève au milieu de ces nations qui campent sur des cadavres entassés, elle vient avec sa croix, son baptême, ses absolutions qui régénèrent, ses onctions qui affermissent, le pain et le vin de ses sacrifices qui ravissent au ciel, et lavant dans ses eaux mystérieuses le sang dont les barbares étaient couverts, elle commence le miraculeux enfantement du monde chrétien. Penchée sur ce jeune monde, comme autrefois Elisée sur l'enfant de la veuve de Sarepta, elle allume dans le cœur farouche les nobles passions, elle excite dans l'esprit grossier la flamme de l'intelligence, elle anime l'humanité d'un souffle puissant et la fait penser, parler, agir, non plus selon la nature, mais selon la grâce et l'Évangile. Gloire à l'Eglise! elle est ressuscitée d'entre les ruines et les morts, et elle ressuscite le monde avec elle : *O mort, où est ta victoire? O mort, où est ton aiguillon? »*

On ne m'accusera pas, certes, d'un excès de bienveillance quand je dirai qu'il y a là le souffle de la véritable éloquence, « cette éloquence qui est l'âme même, » comme s'exprimait le Père Lacordaire avec la magie de son langage.

BATHILD BOUNIOL.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — M^{me} de la Gournerie. — Le colonel de Courson de la Ville-neuve. — Joseph Even, sergent des zouaves pontificaux. — M. Jules de Francheville. — M. Julien Daniélo. — Le choléra en Bretagne. — Un mot héroïque et un geste familier du vice-amiral Grivel.

L'usage qui consiste à garder le souvenir des morts est pieux et touchant en soi ; mais il devient bon et vraiment utile, lorsqu'il met en relief et consacre des exemples de vertus simples et fortes, offrant des enseignements pour toutes les heures et toutes les phases de la vie. Il faut alors que ces exemples soient produits au grand jour, que la modestie se taise un instant, et que tous soient admis à contempler, après la mort, ce qu'il a été donné à trop peu d'admirer pendant la vie. Telles sont les réflexions que nous ont inspirées l'existence et la fin de M^{me} de la Gournerie, et le concours si nombreux, si sympathique, qui se pressait naguère à son convoi.

M^{me} de la Gournerie était la fille aînée de ce Talhouët, dont le buste orne l'une des faces du monument funèbre, élevé, dans la Chartreuse d'Auray, aux victimes de la Révolution ; c'est dire que, dès l'adolescence, ses yeux apprirent à pleurer sur la tombe d'un père fusillé ; mais le courage se révéla sur l'heure en cette âme, et un courage en dehors des voies ordinaires. Ce que M^{lle} de Sombreuil fit pour son père, et ce qu'elle-même eût fait pour le sien, si c'eût été possible, M^{lle} de Talhouët l'accomplit en faveur de son frère. Elle apprend à Auray, où elle se trouve avec sa mère, que ce frère, un enfant, est menacé d'être tué à Vannes. Elle n'hésite pas ; elle court en cette ville ; elle arrive chez le représentant du peuple, et là, elle pleure, elle prie, et sa douleur est si éloquente, que l'âme du proconsul s'étonne, se trouble, s'émeut, et qu'il consent à un sursis pour tous les émigrés qui avaient moins de seize ans lorsqu'ils quittèrent la France ; ils peuvent retourner provisoirement dans leurs familles. Mais, ici, le dévouement de M^{lle} de Talhouët avait compté sans le dévouement filial de son frère : il ne veut pas profiter de ce sursis, qu'il sait illusoire et en qui il prévoit un piège ; il préfère sacrifier sa vie et ne pas compromettre la sûreté de sa mère et de ses sœurs ! On le presse ; il résiste. Cependant le sursis expire ; la condamnation, faite en bloc, est ratifiée à Paris ; M^{lle} de Talhouët lutte encore ; mais le temps manque ; les bourreaux sont pressés ; le fils

est étendu près du père, et la sœur emporte en son cœur un deuil de plus.

En parlant des vertus de M^{me} de la Gournerie, j'ai avancé qu'elles furent simples, et j'en trouve ici la preuve. En notre temps de vantardise et de dévouement facile, qui donc l'entendit, je ne dirai pas raconter avec quelque complaisance ces traits héroïques, mais même en parler ou y faire allusion ?

J'ai ajouté que la force fut un des caractères de ses vertus ; et c'est encore là un des enseignements qu'elle a donnés à notre époque, où manquent tant cette énergie pour le bien et cette application chrétienne au devoir. Jamais elle ne se laissa abattre ni défaillir : — jeune fille, elle soigne sa mère, que le malheur a brisée ; elle élève ses sœurs ; elle se plonge dans les détails arides de l'administration d'une fortune délabrée ; elle en sauve les débris, elle les fait fructifier. Dieu la pose alors sur un autre théâtre : elle épouse un homme digne d'elle, et elle se trouve de prime abord égale à elle-même en ces nouveaux devoirs. M. de la Gournerie meurt bientôt ; sa veuve, jeune encore, se revêt de voiles qu'elle ne quittera plus ; mais, sous cette livrée funèbre, quel mélange de douceur et de force, de gravité et de grâce ! Elle est dans la retraite et elle n'y est pas, car son œil maternel a embrassé le présent et l'avenir ; elle élève ses enfants dans le silence, mais elle veut, un jour, pouvoir encore les guider en ce monde pour lequel ils sont faits. Elle avait quatre fils et une fille. On sait ce qu'elle a fait de ses fils : c'est là tout l'éloge de cette mère. Les arts, la littérature, les sciences, les armes, ils ont tout embrassé, ils ont tout parcouru, et, dans ces carrières différentes, ils ont montré ce que peut produire, pour Dieu et la patrie, la vieille aristocratie française s'inspirant du cri de ses pères : « Vive le Christ, qui est le roi des Francs ! » Les petits-fils seront et sont déjà dignes de leur aïeule. Et, quant aux femmes en cette maison, soit qu'elles fussent filles par le sang ou qu'elles le soient devenues par de nobles alliances, elles se sont toutes modelées sur ces exemples, et les reproduisent sous nos yeux.

M^{me} de la Gournerie a donc été doublement la mère de ses enfants : mère pour la vie et les soins matériels ; mère pour les pures lumières dont elle a illuminé leur intelligence. Aussi est-ce avec raison que l'aîné de ses fils, en lui dédiant son beau livre sur *Rome chrétienne*, a pu la comparer à cette cité mère des peuples d'où se sont écoulées tant de règles utiles au gouvernement temporel et spirituel du monde.

Telle fut M^{me} de la Gournerie, pendant sa longue vie. Femme, « le cœur de son mari a mis sa confiance en elle et s'est réjoui ; » mère, « elle a travaillé avec des mains sages et ingénieuses ; » veuve, « elle a ceint ses reins de force et elle a affermi son bras ; » chef de famille,

« elle a été comme le vaisseau d'un marchand qui apporte son pain de loin; » mais, en même temps, « elle a ouvert sa main à l'indigent et l'a étendue vers le pauvre. » Aimable et bonne, « sa bouche fut ouverte à la sagesse, et la loi de clémence a toujours été sur sa langue. » Aussi, quand son heure est venue, après quatre-vingt-dix années, elle a été calme et douce envers la mort, « elle a ri à son dernier jour ! » Et ses enfants, groupés autour d'elle, se sont levés dans leur douleur respectueuse et sainte, « et ils ont dit qu'elle était très-heureuse, » parce qu'elle a réalisé le type immortel de la femme forte, suivant l'Écriture, et qu'ils ont pu l'accompagner de cœur jusqu'aux pieds de Dieu, en répétant, avec toute vérité, ce jugement, formulé par l'Esprit-Saint lui-même : « Donnez-lui le fruit de ses mains et que ses propres œuvres la louent dans l'assemblée des juges ¹. »

Poursuivons notre marche à travers des tombeaux, puisqu'aussi bien notre chronique, ce mois-ci, ne sera guère autre chose qu'un nécrologe.

— Né en 1808, à Auray, M. P. de Courson de la Villeneuve avait, pendant dix-sept ans, partagé les labeurs de notre armée d'Afrique, et il commandait, en qualité de capitaine, une compagnie des chasseurs à pied, quand il suivit son régiment en Crimée. Comment il se comporta sur cette terre, où l'héroïsme était à l'ordre du jour, sept blessures le proclamèrent assez haut. Le maréchal Pélissier, témoin de sa valeur, le fit, en six mois, nommer lieutenant-colonel, puis colonel et officier de la Légion-d'Honneur. De son côté, un juge qui s'y entend, le général Trochu, son compatriote, disait de M. de Courson : « Je ne connais pas d'officier d'un courage plus brillant et d'une intelligence plus rapide. » Intelligence et courage, hélas ! tout s'est éteint à Viterbe, il y a quelques semaines. — Le colonel du 69^e était commandeur de la Légion-d'Honneur et de l'Ordre de Pie IX.

— Pour avoir été moins glorieux, les états de service du sergent des zouaves pontificaux, Joseph Even, d'Iffendic (Ille-et-Vilaine), n'en seront pas moins méritoires aux yeux de Dieu. Laissons un de ses frères d'armes nous raconter la fin touchante de ce soldat de Jésus-Christ :

« J'ai une bien triste nouvelle à t'annoncer, Joseph Even est mort mardi dernier, à Velletri. Ses funérailles ont eu lieu mercredi. Je n'ai pu y assister, parce que je n'ai appris sa mort que le jour de son enterrement. — Je le regrette avec larmes; il était le dernier des quatre partis avec moi de Ploërmel. . . . »

» Vous savez tous, à Ploërmel, avec quel dévouement, quelle abnégation, il était venu se consacrer au service du Saint-Siège. Sa conduite ne s'est pas démentie un moment. Il a vécu au bataillon comme il vivait à Ploërmel, remplissant ses devoirs de soldat et de chrétien jusqu'à la fin. Aussi sa mort a-t-elle été digne de sa vie : il est mort avec la rési-

¹ Livre des Proverbes.

gnation calme et paisible des saints. Cependant, il avait un regret, au milieu de sa soumission à la volonté de Dieu, celui de n'avoir pu verser son sang pour la cause du Vicaire de Jésus-Christ, qu'il était venu défendre. . . . »

— Comme le jeune volontaire pontifical, M. le V^{te} Jules de Francheville vient de mourir avant l'âge : il n'avait que cinquante-trois ans. Vannes a été consterné de voir subitement disparaître ce cœur excellent, cet esprit distingué, ce poète, aussi breton que catholique. La *Revue* aura quelque jour l'occasion d'examiner en détail l'œuvre que laisse M. Jules de Francheville. Bornons-nous à dire qu'il publia, en 1850, un volume de poèmes, intitulé *Foi et Patrie*. Il se termine par ce beau vers, que l'on devrait graver sur la tombe de son auteur :

Mon corps à la patrie et mon âme à l'Eglise.

— M. le comte de Querhoent, que la mort surprenait, le 4 février, dans son château de Beauchêne, en Langrolay (Ille-et-Vilaine), avait, du moins, fourni une carrière aussi longue que bien remplie. Peu d'hommes, lisons-nous dans le *Journal de Rennes*, ont su réunir des sympathies plus universelles. Il les devait à une rare aménité de caractère, qui, dans un âge déjà avancé, puisqu'il avait atteint sa quatre-vingt-deuxième année, ne se ressentait pas des infirmités de la vieillesse, qu'il a à peine connues. — M. de Querhoent avait fait avec distinction les dernières campagnes de l'Empire et celle d'Espagne, en 1823. Il était chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur. De 1849 à 1851, il a représenté l'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée Législative. Riche et appartenant à une très-ancienne famille, illustre même dans la science, puisque M. le marquis de Querhoent, son père, fut l'émule et l'ami personnel de Buffon, M. de Querhoent ne voulut jamais être un grand seigneur. Une simplicité vraiment attachante de goûts et de mœurs s'y opposait; mais, en récompense, tous ses voisins le pleurent comme un ami, et les pauvres comme un père.

— Le Breton du Morbihan que l'on enterrait à Paris, le 8 février, à l'âge de soixante-six ans, ne saurait, lui, être rangé parmi les heureux de ce monde. L'existence de M. Julien Daniélo, ancien secrétaire de Châteaubriand, et auteur d'un livre dont nous vous avons entretenu l'an dernier, n'a été qu'une longue suite de travaux et de privations. Il est permis de discuter la valeur de ses ouvrages; mais, du moins, — et quel mérite par le temps qui court! — pour cette plume bretonne la faim n'a jamais réussi à être une mauvaise conseillère.

Ce n'est pas à ma chronique que l'on pourra appliquer le proverbe : *Tout est bien qui finit bien*. Je suis forcé de mal finir, en signalant le passage de ce hideux visiteur, qui vient de répandre la consternation dans le Finistère, les Côtes-du-Nord et le Morbihan. Le choléra, puisqu'il faut l'appeler par son nom, y a fait de trop nombreuses victimes. Hâtons-

nous d'ajouter qu'il a trouvé partout des âmes vaillantes pour lui disputer sa proie. M^r de Quimper, M^r de Saint-Brieuc se sont bêtés à sa rencontre. Clergé, autorités, simples citoyens, nul n'a failli à son devoir, et, comme naguère M^{me} de Chabannes à Toulon, des femmes ont rivalisé de dévouement avec les Sœurs de Charité. Qui ne connaît le courage intelligent déployé par M^{me} de Bremond d'Ars, à Quimperlé, par M^{me} de Kergariou, à Bringolo ?

Écoutez, à ce propos, ce qu'un journal de Paris, l'*Événement*, a pris plaisir à raconter :

« Le *Moniteur* a publié ces jours-ci une lettre qui a passé presque inaperçue pour le public, et qui méritait cependant d'être remarquée. Elle est simplement héroïque, cette lettre, et tout aussi chevaleresque qu'héroïque. Elle vient d'être écrite par le vice-amiral baron Grivel, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance d'ouverture du Sénat, *parce que le choléra est à Brest, qu'il habite.*

Un compatriote du baron Grivel, un Brestois me donne quelques notes intéressantes sur cette physionomie martiale et vénérable de marin.

D'une haute stature, large des épaules, droit comme un grand mât, le nez majestueux, la lèvre inférieure audacieusement développée, les cheveux blancs, lisses et plats, collés sur le crâne, un air de force et de bonhomie, de dureté et d'indulgence à la fois, tel est le vice-amiral baron Grivel. Toute la ville de Brest le connaît et l'aime; pouvait-il abandonner sa ville natale et fuir devant le fléau, lui qui n'a jamais fui devant aucun ennemi ? Évidemment non ! Je me trompe, une fois Grivel a fui, et voici comment les vieux marsouins du gaillard d'avant content l'aventure.

Grivel n'était alors qu'enseigne de vaisseau; il avait vingt-cinq ans à peine. Chargé d'une mission importante, il fut capturé et gardé à vue, comme prisonnier à bord d'un vaisseau ennemi, — anglais ou espagnol, je ne sais trop lequel des deux, mais peu importe.

Trompant la surveillance de ses gardiens, Grivel, aidé de quelques marins français, prisonniers comme lui, met à la mer la chaloupe même du bord, et avec ses hommes, à force de rames, s'éloigne du navire où l'alerte est aussitôt donnée et d'où les boulets poursuivent les fuyards. Le jour baissait, les artilleurs pointaient probablement, mal ; Grivel et ses hommes ne furent pas atteints.

On ajoute qu'au premier boulet de canon qui vint éventrer la mer, auprès de la chaloupe, Grivel se dressa debout sur son banc, bien en vue, comme une cible, et témoigna son mépris aux canoniers ennemis par un geste familier que tous les gamins connaissent. Une fusillade partie du navire vint fouetter la mer comme une grêle, sans atteindre l'audacieux enseigne qui se rassit à son banc et reprit sa rame avec ses matelots. C'est la seule occasion de sa vie où Grivel ait fui. Vous conviendrez que fuir de cette façon, ce n'est pas avoir peur.

Le baron Grivel a plus de quatre-vingts ans aujourd'hui. »

Prions Dieu, cher lecteur, et tous les bons saints et saintes de Bretagne qu'ils nous délivrent promptement et à jamais de ce choléra de malheur. Vous l'avez vu, pour semer le deuil parmi nous, la Mort n'a pas besoin d'un tel auxiliaire.

LOUIS DE KERJEAN.

LES MÉMOIRES DU PÈRE RENÉ RAPIN,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

II.

Que penser maintenant de toutes ces pénitences bizarres, pour ne pas dire plus, qu'on faisait remonter à la primitive Église? « Le propre frère d'une jeune femme de vingt-deux ans, mariée à un jeune homme de vingt-huit, écrivait le prier des Augustins de Châtillon-sur-Indre, a donné pour pénitence à sa sœur de passer la rivière en chemise, pendant l'hiver, par plusieurs fois ¹. »

A peine peut-on croire de tels excès, et, ce qui est vrai cependant, c'est qu'ils n'étaient pas isolés et que les diocèses gouvernés par des prélats de la cabale, Sens surtout, Alais, Beauvais et jusqu'à un certain point Angers, gémissaient sous le poids d'une tyrannie qui remplaçait la piété par la terreur, dans la direction des consciences, et alla même parfois, à Sens du moins et à Alais, jusqu'à prétendre s'immiscer dans les confidences des tribunaux sacrés. A Paris et près de Paris, les austérités de la secte étaient surtout un objet de curiosité et un sujet de conversation, tandis qu'au loin, dans tous les lieux où la secte dominait, c'était le renversement même, par voie d'autorité et sous prétexte de pénitence, de toutes

¹ Voir la livraison de Février, pp. 145-152.

¹ *Mémoires du P. Rapin*, t. I^{er}, p. 534.

les habitudes chrétiennes! Le P. Rapin a de charmantes pages sur les *trois braves*, La Petitière, Pontis et La Rivière, qui vivaient en pénitence à Port-Royal, après avoir fait *du bruit par leur va-leur*. La Petitière s'était fait cordonnier, « il ne vivait que d'herbes avec un peu de pain et d'eau, ne voyant personne et dans une séparation du monde fort affreuse. » Un jour, conduisant l'âne du monastère au moulin, il est dévalisé par trois soldats qui s'emparent du blé et de la monture. De retour au couvent, on lui fit des reproches de revenir ainsi les mains vides : « Est-ce qu'il est permis de se défendre dans notre morale? » s'écrie-t-il. — Pourquoi non? lui répondent les solitaires. Aussitôt le vieux routier s'arme d'un bâton et, quelques instants après, les trois soldats étaient amenés par lui au pied du Saint-Sacrement pour y faire amende honorable, puis La Petitière les sermonne paternellement et, comme fiche de consolation, leur remet à chacun une aumône.

Pontis était surtout un très-intéressant et très-spirituel causeur, et comme il parlait mal du cardinal de Richelieu, dont l'humeur, comme on le sait, avait été fort peu janséniste, on n'imposa jamais de pénitence à sa langue, « car, ajoute malicieusement le P. Rapin, avec la profession qu'on faisait à Port-Royal de bien aimer Dieu, on ne pardonnait point au prochain. » Quant à La Rivière, *aimant l'agitation* et ne pouvant souffrir une vie tranquille, il s'était fait garde-chasse et, dans l'exercice de cet emploi, sa pénitence était de s'exposer à la pluie et au mauvais temps, tout le jour, « sans en rien perdre et sans jamais se sécher ni se chauffer, même en hiver. »

Dans cette suite de portraits, auxquels nous pourrions joindre ceux d'Antoine Le Maistre, de Sacy, d'Henri Arnauld, évêque d'Angers, on prend sur le fait l'esprit de douce justice du P. Rapin. Nulle aigreur contre ces hommes, des plus importants cependant du parti, nulle plaisanterie même sur leurs travers. Le P. Rapin ne fait aucune difficulté d'admirer chez Antoine Le Maistre l'austérité, la pauvreté et les autres vertus, « qu'il pratiquait dans la seule vue de faire son salut sans se mêler d'intrigues ¹. » Même bienveillance pour Sacy, « esprit doux, paisible,

¹ T. III, p. 25.

éloigné de toutes sortes de contestations *, et que le bon Père voudrait bien trouver innocent, tout au moins, *au fond*, des supercheres jansénistes qui firent condamner la traduction du Nouveau-Testament imprimée à Mons. Quant à l'évêque d'Angers, il n'est de la cabale que par *raisons de famille*. C'est d'ailleurs « un homme d'esprit réglé, irréprochable en ses mœurs, et vivant en moliniste avec les Jésuites de la Flèche, tant il les traitait bien, tout janséniste qu'il était †. » Il est tel jésuite des plus éminents, le cardinal Pallavicini, puisqu'il faut le nommer, dont la conduite n'est pas toujours jugée avec autant de faveur. Je ne saurais même toujours admettre le reproche d'*écartées*, c'est-à-dire d'excentriques, que le P. Rapin prodigue sans ménagement aux opinions du cardinal; mais cette sévérité même à l'égard des siens, et la disposition si rare à reconnaître, tantôt les maladroites, tantôt même quelquefois les torts de la congrégation dont on fait partie, sont des gages irrécusables non-seulement d'une haute impartialité, mais du bon droit qui seul peut donner cette justice et ce calme.

Les couleurs que le P. Rapin donne aux choses et aux hommes peuvent donc généralement être admises avec confiance, et ces couleurs sont loin d'être ternes. Il faut lire surtout les pages sur le docteur Arnauld, sur l'archevêque de Sens, Pardaillan de Gondrin, sur l'évêque d'Alais, sur les religieuses de Port-Royal, sur la duchesse de Longueville, etc. La médisance y est quelquefois toute crue, si l'on peut taxer de médisance le masque arraché à un zèle de sectaire où à de fausses vertus. Quelle vie que celle de l'archevêque de Sens, de ce premier en date des évêques jansénistes ! Batailleur, galant, hautain et plat tour à tour, mais despote surtout et avec audace, envahissant l'église des Jésuites de Sens à main armée et ordonnant de saisir les fidèles jusque dans les confessionnaux; bon convive d'ailleurs et ayant toujours une petite provision de poivre blanc dans le réduit à charnière de sa croix pastorale.

Pavillon, évêque d'Alais, était tout un autre homme. Mortifié, austère, *ne voulant aller à la vertu que par le chemin le plus rude* et ne s'apercevant pas que le plus rude pour le sens humain c'est

* T. I^{er}, p. 340.

bien moins celui des rigueurs qu'on choisit que celui des rigueurs qu'on accepte, bien moins un farouche entêtement qu'une simple et docile obéissance. Cet homme si longtemps admiré pour l'austérité de sa vie, cet ami et ce conseiller de l'abbé de Rancé, finit par braver le pape, et qui pis est, par mentir au pape, sans prendre garde qu'il n'y avait pas même de fierté dans sa révolte; car, s'il était rebelle envers la tiare, il demeurait ridiculement soumis aux cornettes de Port-Royal.

Le docteur Arnauld offre, à son tour, un autre type. Physiquement, « sa physionomie, dit le P. Rapin, ne passait pas le prêtre de village ou, tout au plus, le vicaire. Outre qu'il bredouillait, ajoute-t-il, on avait peine à l'entendre parce qu'il n'avait plus de dents; » mais au moral c'était l'assurance et, on pouvait dire, l'effronterie même. *La bile et le salpêtre* dominaient dans son tempérament et y produisaient toute autre chose que la candeur et la franchise. Nul d'ailleurs ne savait mieux que lui cacher *sous des airs de simplicité d'enfant tout ce qu'un vieux docteur peut avoir de ruse et de finesse... d'un procédé faux presque en toutes choses* et convaincu que *des faussetés hardies devenaient plus croyables dans le public que des vérités timides* ¹.

On voit que le crayon du P. Rapin ne manque ni de netteté ni de trait. Ailleurs c'est le docteur Sainte-Beuve qui signe sept fois le formulaire contre le jansénisme, tout en restant janséniste confit avec *un esprit d'insinuation* qu'aidaient une *éloquence naturelle* et *un petit air dévot* propre à *s'attirer respect et autorité*. On croit voir le personnage. Si maintenant on veut savoir les *petits embarras* que rencontraient les dévotes dans l'escalier de Sainte-Beuve, et les *quiproquos de galanterie et de dévotion* qui y avaient parfois lieu entre ses pénitentes et les galants de ses sœurs, il sera bon de recourir au livre. Après tout, le curé ayant été obligé de s'en mêler, le fait, sans doute, n'était un mystère pour personne ².

Je l'indique d'ailleurs, afin de bien caractériser la manière du P. Rapin. Ses *Mémoires* sont fort sérieux et fort importants comme histoire, ainsi que nous le verrons de plus en plus; mais ils ne

¹ T. III, pp. 1, 2. 433.

² T. I^{er}, p. 357.

reculent pas devant la chronique. Tant pis pour les jansénistes, qui avaient si bien usé et abusé du genre envers leurs adversaires.

Qui ne se souvient des *Provinciales*, de cette série de libelles dont Voltaire a dit : « Il ne s'agissait pas d'avoir raison ; il s'agissait de divertir le public. » Le P. Rapin nous apprend que la marquise de Sablé les reprochant, un jour, à Pascal, et lui disant : « Que seroit-ce si ce dont vous accusez les jésuites étoit faux, comme on le dit depuis que le P. Nouët a commencé à détromper le monde ? » — Pascal lui répondit que *c'étoit à ceux qui lui fournissoient les mémoires à y prendre garde et non pas à lui qui ne faisoit que les arranger*¹. Devant un pareil mot qu'il est impossible de révoquer en doute, lorsqu'on sait les relations qui existaient entre la marquise et le P. Rapin, on ne peut que gémir profondément sur l'abîme dans lequel s'étoit jeté le grand et beau génie de Pascal, en se faisant la plume servile du parti le plus astucieux. Pascal ne tarda pas, au reste, à voir de près, dans la question du *Formulaire*, de quelle manière on comprenait la franchise dans ce parti. Sa douleur fut même telle, raconte sa nièce, le jour où la résolution fut prise par Arnauld, Nicole et les autres, de chercher un refuge dans le biais et l'équivoque, qu'il perdit la parole et s'évanouit. Si nous en croyons, d'un autre côté, le P. Rapin, Pascal aurait fini par avoir *d'étranges remords de conscience des Provinciales*. « Il s'en expliqua, ajoute-t-il, à un des amis de la marquise du Vigean de qui je l'appris ; il l'avoua à la marquise de Sablé comme elle me le dit elle-même ; il en ouvrit son cœur à une demoiselle, son amie, nommée de Periquès, et, en mourant, il s'en déclara au curé de Saint-Étienne-du-Mont, religieux de Sainte-Geneviève, nommé Pierre Beurrier¹. »

Nous venons de nommer la marquise de Sablé. Cette femme d'esprit a aujourd'hui, grâce à M. Cousin, une célébrité pour le moins égale à celle que lui fit, au XVII^e siècle, son salon de la rue des Petits-Champs. M^{me} de Sablé n'étoit pas d'abord pour Port-Royal. Son confesseur, le P. de Sesmaisons², la disputa longtemps au

¹ T. II, p. 395.

² T. II, p. 457.

³ Pierre de Sesmaisons, que M. Lainé a eu le tort d'oublier dans la généalogie

parti. Mais la vanité, le désir de plaire à tout le monde, et beaucoup d'habileté sous une simplicité apparente la firent entrer dans la cabale plus que ne voudrait le croire le P. Rapin, qui compta toujours parmi ses plus fidèles amis. Pour lui, malgré ses faiblesses, la marquise était *une des femmes les plus accomplies et les plus extraordinaires du siècle*;¹ ce qui n'empêchait pas d'ailleurs le malin jésuite de noter en passant ses goûts et ses travers. Il n'oublie pas surtout sa table, *la plus délicate du royaume*, puis il ajoute finement : « Ce n'étoit point parce qu'elle étoit une prédestinée qu'elle se traitoit bien... Elle aimoit ses amis, la compagnie et la vie par-dessus toutes choses ; elle satisfaisoit à tout cela en se traitant bien, et *la politesse de son esprit alloit jusqu'aux viandes* qu'on luy servoit. » Cette *politesse* de la table la mettait tout naturellement en relation avec les *importants* de Port-Royal chez qui *l'esprit de bonne chère* commençait à régner, soit qu'ils se regardassent comme des élus, dit malicieusement le bon Père, « soit qu'on les obligeât à se conserver, par une meilleure nourriture, comme les colonnes de la nouvelle Église. »

Malgré ces sympathies et ces liens, madame de Sablé n'étoit pas néanmoins une janséniste des plus convaincues et elle se permit un jour, à l'occasion des religieuses de Port-Royal, toutes prêtes à mourir, même sans sacrements, plutôt que d'obéir à leur évêque, ce mot qui fit fortune : *Que cela est beau, si cela est beau, mais je ne sais si cela est beau*. Il y a toute une physionomie dans cette phrase.

Madame de Longueville, l'autre passion de M. Cousin, avait un caractère d'une autre trempe. Non-seulement pour elle, *cela étoit*

de cette ancienne famille, étoit né à Nantes, en 1588. Il prit parti, un des premiers, contre le jansénisme, par les conseils qu'il donna à la marquise de Sablé et plus encore, par quelques extraits du traité d'un P. chartreux sur la fréquentation des sacrements qu'il lui communiqua. Ce fut pour répondre à ce traité qu'Arnauld composa son livre de la *Fréquente communion*. Le P. de Sesmaisons n'est pas le seul des religieux, parmi nos compatriotes nantais, qui parut alors plus ou moins ostensiblement dans la lice. Nous citerons encore Bonaventure Hérédie, né à Oudon, en 1606 et décédé à Nantes, le 2 avril 1667, religieux carme, sous le nom de Bonaventure de Sainte-Anne. Il publia sur la question des privilèges des réguliers, à l'occasion de la guerre que leur fit Henri Arnauld, évêque d'Angers, un livre qui fut censuré par la Sorbonne, mais honoré d'une bulle du pape Alexandre VII contre cette censure. (Voir *Mémoires du P. Rapin*, t. I^{er}, p. 341.)

¹ T. I^{er}, p. 405.

beau, mais cela était superbe. Si l'on réunissait tous les traits du P. Rapin sur cette noble convertie, la grande *cajoleuse* et la *grande enchanteresse* du nouvel Évangile, on pourrait former un petit volume. Je prends au hasard quelques coups de pinceau : « Toute la terre a su qu'il n'y avoit rien de si singulier que l'esprit de la duchesse... Étant jeune, sa délicatesse étoit de ne trouver rien de beau parmi les beautés que l'on vantoit le plus à la cour, et, quand elle cessa d'être jeune, sa délicatesse, qui se trouva du côté de l'esprit, étoit de ne rien trouver à son gré dans les beaux ouvrages. Il n'y avoit point, à son avis, de raison au monde quand elle s'avisait d'en avoir, point de qualité quand elle s'en piqua, point de dévotion quand elle commença à être dévote, se faisant une délicatesse de spiritualité qu'elle n'entendoit pas elle-même.... Toutes ces différentes qualités lui ayant fait un caractère inquiet et volage, elle prenoit aisément les impressions qu'on vouloit lui donner, pensant être toute à Dieu lorsqu'elle étoit encore toute à elle-même ¹. »

Et son amie, M^{lle} de Vertus : « Elle étoit fautive presque en tout, mais par complaisance plutôt que par malice ; car elle ne cherchoit qu'à plaire, étant toujours de l'opinion de ceux à qui elle parloit.... Cet esprit de complaisance fut un des premiers fonds de l'esprit de galanterie, qui la rendit, avant qu'elle fût dévote, plus célèbre qu'il ne luy convenoit ; car étant flatteuse autant qu'elle l'étoit, elle étoit agréable d'une manière qu'on ne lui résistoit point quand elle vouloit plaire, non plus qu'elle ne résistoit point quand elle avoit plu ². »

Ainsi firent, *avant d'être dévotes*, à peu près toutes les grandes dames qui prirent Port-Royal sous leur protection. La chose étoit si connue qu'Antoinette de Gondy, religieuse du Calvaire, ayant entendu dire que la duchesse de Lesdiguières, sa sœur, dont les mœurs avoient toujours été très-réglées, donnoit dans le jansénisme, refusoit de le croire, par cette bonne raison qu'elle n'avoit *point fait de noviciat* ³.

¹ T. III, p. 233.

² T. III, p. 234.

³ T. III, p. 262. Racine, qui connoissoit bien les jansénistes, étoit le premier à leur dire : « Qu'une femme fût dans le désordre, qu'un homme fût dans la

Je m'oublie dans les anecdotes, sans prendre garde que les *Mémoires du P. Rapin* ont une importance plus élevée que celle d'une chronique. Il est grand temps de signaler les points historiques sur lesquels ils projettent un jour plus éclatant et quelquefois tout nouveau. Je ne saurais trop recommander, sous ce rapport, le livre VII et le livre VIII qui contiennent l'analyse des conférences dans lesquelles les cinq fameuses propositions furent examinées à Rome, et le détail des intrigues par lesquelles on s'efforça d'empêcher leur condamnation. Le P. Rapin fit le voyage de Rome sous le pontificat de Clément IX; il vit tous les documents et il recueillit tous les souvenirs. Son autorité est donc entière et elle nous fait, pour ainsi dire, toucher au doigt, pendant cent cinquante pages, toute la prudence, la fermeté, la haute raison et la bonté du Souverain-Pontife. Il s'agit cependant d'Innocent X, d'un pape que les historiens nous représentent dominé par sa belle-sœur, et ayant beaucoup plus les habitudes et les connaissances d'un légiste vieilli dans les affaires que d'un théologien et d'un souverain. Lui-même convenait volontiers de son peu de suffisance en théologie, et les jansénistes triomphaient de cet aveu comme si c'était Jean-Baptiste Pamfili qui devait les juger et non le vicaire de celui qui a dit : *Tu confirmeras tes frères*. Eh bien ! il faut voir, par le récit minutieux du P. Rapin, avec quelle persévérance infatigable ce vieillard de quatre-vingts ans suivit toutes les conférences, pesa tous les points, se prêta à écouter toutes les explications, mais sans se laisser jamais arrêter ni entraver par les finesses habituelles du parti. Sa belle-sœur, cette belle-sœur si puissante, se ligue plus ou moins avec les jansénistes; elle prie le pape de ne pas *altérer sa santé par tant d'application* à l'affaire, à prendre au moins les choses *avec plus de modération*. Ce qu'elle lui dit ne sert qu'à *l'animer encore* davantage¹. « Il consulta, dit le P. Rapin, toutes les lumières de la terre, comme s'il n'avoit rien à espérer des lumières du ciel, et, après s'être éclairci des choses dont il

débauche, s'ils se disoient de vos amis, vous espériez toujours de leur salut. S'ils vous étoient peu favorables, quelque vertueux qu'ils fussent, vous appréhendez toujours le jugement de Dieu sur eux. » (*Lettre à l'auteur des hérésies imaginaires.*)

¹ T. II, p. 74.

avoit à décider, par toutes les voies que pouvoit lui fournir la prudence humaine, il s'adressa à Dieu, comme s'il n'avoit rien à attendre des hommes. »

On sait ce qui suivit. Racine, qui connoissoit bien Port-Royal, nous l'a dit dans un jour de franchise : « Que l'on regarde ce que vous avez fait depuis dix ans, vos disquisitions, vos dissertations, vos réflexions, vos considérations; on n'y trouvera aucune chose sinon que les propositions ne sont pas dans Jansénius. Hé! messieurs, demeurez-en là, ne le dites plus. Aussi bien, à vous parler franchement, nous sommes résolus d'en croire plutôt le pape et le clergé de France que vous¹. »

C'est une triste histoire que celle du *biais*, c'est-à-dire du mensonge, qui fut adopté par tout un parti et soutenu avec une ténacité dont il n'existe peut-être pas d'exemple. Le bon et pieux Bourdaloue aurait cru être *homicide de ses frères*, s'il eût prêché que Dieu imposait des devoirs impossibles, et tout un couvent, toute une coterie de lettrés et de grandes dames aimaient mieux se parjurer que de renoncer à une pensée aussi douce. Les petites filles de Port-Royal étoient stylées à la même école. Quelqu'un ayant demandé à l'une d'elles si Jésus-Christ étoit mort pour tous les hommes, l'enfant répondit avec un petit air plein de fierté : « Mais alors quelle obligation lui aurais-je? » Telle étoit l'éducation assez peu modeste que donnaient les saintes mères Agnès et Angélique.

Mais à Rome on ne biaise pas comme à Port-Royal. Alexandre VII marche fermement dans la voie d'Urbain VIII et d'Innocent X; tous les subterfuges viennent expirer aux pieds de la chaire de Pierre, et si Clément IX admet à résipiscence les évêques récalcitrants, c'est qu'il leur fait l'honneur de croire à leurs signatures et à leurs paroles. Il put être trompé, comme Pie VII en 1802; mais, pas plus que Pie VII, il ne faiblit jamais. Le P. Rapin consacre un livre entier au récit de l'affaire si connue sous le nom de *Paix de Clément IX*. Il paraît croire, un instant, à quelque corruption exercée sur les ministres du pape. Cette explication est peu nécessaire quand on suit attentivement la trame si habilement ourdie de

¹ Lettre de M. Racine à l'auteur de l'Hérésie imaginaire et des Visionnaires.

l'intrigue. Michel Le Tellier y figure sous des traits qui ont été omis dans ses oraisons funèbres.

Les *Mémoires* du P. Rapin peuvent servir, en outre, sur bien des points, à contrôler et à rectifier ceux du cardinal de Retz, tant en ce qui le concerne qu'en ce qui concerne les affaires de Rome. On pense bien que le cardinal n'y a pas une attitude aussi fière que lorsqu'il se dépeint lui-même. Le jugement qu'il porte *ab irato* sur Alexandre VII se trouve très-bien expliqué au livre XII des *Mémoires* du P. Rapin, et l'on n'est point réduit à croire que ce pape fut *un fort pauvre homme* pour avoir fait apporter, dès le lendemain de sa promotion, *son cercueil sous son lit*, et avoir agi envers le cardinal, avec moins de considération que de *finesse* ¹.

Je signalerai enfin la pieuse association du baron de Renty, du marquis de Fénelon, du comte d'Albon, etc., comme un des points sur lesquels les *Mémoires* du Père jésuite entrent dans des détails tout nouveaux ². Cette association, qui produit de si grands biens à la cour et à Paris, et ne craignit pas de lever le drapeau de la foi contre l'affreuse manie du duel, nous était déjà connue par la *Vie de M. Olier*; mais nous ne connaissions ni toutes ses œuvres, ni la cause de son déclin, puis de sa dispersion, le ver rongeur du jansénisme.

M. Aubineau a fait précéder l'ouvrage d'une *Introduction* où le P. Rapin et le XVII^e siècle sont très-agréablement et très-sainement jugés; il l'a de plus enrichi de notes où le sens critique le plus élevé s'unit à l'érudition la plus vaste et la plus curieuse ³.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

¹ Voir le V^e livre des *Mémoires de Retz*.

² Voir t. I^{er}, p. 293, et t. II, pp. 326 et suivantes.

ÉTUDES POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA LIGUE EN BRETAGNE.

HENRY COMPADRE,

SYNDIC DES BOURGEOIS DE SAINT-BRIEUC,

1591-1592.*

Le 16 du même mois, on avait déjà reçu une missive de Henry de Bourbon, traitant de la même matière; le 22, Compadre « fist, par Rouault, sergent, inthimer les bourgeois du dict Saint-Brien, pour s'assembler au lendemain, en son logis, afin de conférer et délibérer sur la dicte commission¹ » du sieur de Crapado.

Nous remarquons ici que les délibérations du « général des habitants » n'ont plus lieu à l'église Saint-Michel, comme de coutume, « au post-commun de la grand'messe². » Du jour où les huguenots furent maîtres de la ville, les églises furent interdites, ou servirent de casernes et de magasins; le culte fut ainsi en partie suspendu et la vieille cathédrale, veuve de son premier pasteur, le pieux et savant Langelier, obligé de fuir et d'aller chercher asile à Dinan. Quoique loin de son troupeau, cet évêque, persécuté par le parti royal, veillait encore sur sa ville et l'aidait de ses conseils et de son influence sur Mercœur. Nicolas Langelier est, certes,

* Voir la livraison de Février, pp. 89-100.

¹ Comptes de Compadre.

² *Id.*

une des belles figures de cette époque : calme et digne au milieu des difficultés et quelquefois des périls, il sut, malgré son zèle pour la Sainte-Union, se donner tout à tous. Son épiscopat fut un des plus tourmentés ; il n'y a pas jusqu'à certains de ses chanoines, avec lesquels il n'ait eu à lutter ¹. Cependant, justice lui fut toujours rendue, comme le prouve le rôle qu'il joua à l'assemblée générale du clergé, à Saint-Germain-en-Laye (1579), au concile d'Angers (1583), aux États-Généraux (1588), et l'estime constante qu'eut pour lui Philippe Emmanuel de Lorraine, dont il devint un des fidèles conseillers.

Ainsi privée de son évêque, notre ville eut sans doute beaucoup à souffrir, au point de vue religieux. Nous venons de le dire, les églises étaient interdites momentanément à l'exercice du culte et par suite fermées aux habitants qui se virent contraints de tenir ailleurs leurs assemblées. C'est donc « au logis » de leur syndic que nous les rencontrons, le 22 janvier 1592, conférant et délibérant « sur le fait » de monsieur de Crapado.

« Estant en la dicte assemblée, fust avisé, tant par les dicts bourgeois que par le procureur du roy ² (lequel assista en icelle), de faire articuler des plaintes tant des dicts bourgeois que des pauvres laboureurs des paroisses circonvoisines du dict Saint-Brieu, pour présenter au dict sieur de Crapado, afin de remédier aux maux susdicts ³. » Encore, « pour avoir fait dresser les dicts articles et escrire par trois fois qu'ils furent délivrés, savoir : l'ung au dict sieur de Crapado, l'autre au dict procureur du roy et l'autre pour retenir par les dicts bourgeois, en cousta au dict Compadre ung livre, dix soulz ⁴. »

Inutile d'ajouter que toutes ces protestations et « plaintes tant des dicts bourgeois que des pauvres laboureurs des paroisses circonvoisines du dict Saint-Brieu » restèrent sans effet, car, le 20 février, force fut « au général des habitants » de s'assembler une nouvelle fois pour « délibérer sur les insolences que faisoient les sol-

¹ *Anciens Évêchés de Bretagne.*

² C'était un sieur de Lanigat.

³ *Comptes de Compadre*

⁴ *Id.*

dat du capitaine de ceste ville, aux environs du dict S.-Brieu¹. » Et cependant, Dieu sait combien les pauvres habitants payaient de leurs bourses ! Un jour, le 25 janvier, c'était trois cent quarante-deux livres de poudre, « à deux escus et demy la livre, » « envoyées à Moncontour, suivant le commandement de mon dict seigneur le prince²; » le lendemain, c'était la garnison, « establie au dict Saint-Brieu, » et ses fredaines qu'il fallait solder.

Sur ces entrefaites, « le 12^e jour d'avril, le sieur de Bastenay arriva en ceste ville³. » C'est assez dire que le « vin de Gascogne » joua son rôle ordinaire dans l'arrivée du nouveau venu. Sur l'ordre des bourgeois, en effet, « luy en fust présenté, en son logis, quatre pots », toujours à « douze soulz le pot. » On eut même la courtoisie d'y joindre « un pot d'ypocras qui cousta quarante soulz⁴; » sans doute parce qu'on augurait bien de l'arrivée de M. de Bastenay, en ces critiques circonstances. Pas du tout; les nouvelles qu'il apportait n'étaient rien moins que rassurantes, puisque, dès le cinq avril, nous trouvons Compadre payant « xxxj livres à Pierre Marquet et aultres maczons, tant pour eux que pour leurs servans, et avoirourny la pierre et ardille, pour deux murailles pour bouscher la rue d'Aguado, sçavoir : l'ung au coign du jardin de la Porte-Aaron et l'autre sur l'Ingoguet, entre le jardin du dict Compadre et celluy de Lorent Bagot⁵. »

Il était temps, du reste, de préparer ses moyens de défense. Le jour ne pouvait tarder à venir où Mercœur et ses lieutenants allaient tenter une grande entreprise sur Saint-Brieuc et surtout sur sa forteresse de Cesson, objet de convoitise pour les deux partis.

Craignant, et avec raison, de perdre cette position avantageuse, Dombes renforçait, toutes les fois qu'il lui était possible, les garnisons qu'il entretenait dans cette partie de la Bretagne. Nous avons

¹ Comptes de Compadre.

² *Id.*

³ *Id.* Marc-Antoine de Rochefort, sieur de Bastenay, était capitaine de chevan-légers et favori du prince de Dombes, dont il partageait l'ardeur pour les plaisirs; aussi, les auteurs contemporains nous le montrent-ils à Rennes avec ce dernier, « faisant l'amour et des courses de bague. »

⁴ Comptes de Compadre.

⁵ *Id.*

vu deux de ses lieutenants, Crapado et Bastenay, se succéder à Saint-Brieuc, sous prétexte de s'enquérir des vexations que souffraient « les pauvres habitants du païs ; » mais le vrai motif, croyons-nous, de ces visites si rapprochées n'était que d'étudier le terrain, entretenir les garnisons, les fournir d'abondantes munitions, en un mot, ne rien négliger pour rester maître de la place. Aussi, dès le mois de janvier, pendant le séjour du capitaine de Crapado à Saint-Brieuc, avait-on fait prudemment « accoustrer les barrières de Saint-Pierre et du Pylory ¹. »

Pendant que Saint-Brieuc dépensait son or pour se donner un semblant de défenses et entretenir garnison, il fallait encore songer à faire face au terrible édit de Sa Majesté, qu'on avait lancé comme une dernière vexation sur notre malheureux évêché. Ecoutez : « *Item*, au dict mois d'avril, le dit comptable (Henry Compadre) paia, chez Hervé Le Normant, pour la despense du Sr. de Saint-Pabin, anxien avocat en la Court roiale du dict S. Brieu, du Sr. de Lanigut, procureur du roy, de maistre François Quémar, greffier de la dicte Court, et aultres qui furent occupés à faire le département de la somme de quatorze-mille deux-cens cinquante escus, ordonnés par le roy estre levés sur l'évesché du dict S. Brieu, pour le paiement des garnisons establies pour le service de Sa Majesté ². »

Quatorze mille deux cent cinquante écus ! C'était dur pour un pays déjà ruiné ! A cela joignons les autres dépenses journalières et imprévues, les vexations et les « insolences » des gens de guerre à l'égard des Briochins et des « pauvres laboureurs » des environs, et nous pourrions nous faire une idée de la rigueur de ces temps. Jour et nuit, il fallait être aux aguets, et désormais les citoyens durent faire sentinelle, comme nous le prouvent ces lignes de Compadre, qui parle de « soixante huit soulz qu'il paia à ung appellé Le Mercier (maczon), pour avoir fait ung esperon au devant de l'huis de l'entrée du clocher de S. Michel, lequel y

¹ Comptes de Compadre.

² *Id.*

estoit nécessaire pour la seureté de ceux qui estoient ordonnez pour faire la sentinelle et garde ordinaire dans le dict clocher ¹. »

Il étoit bon, effectivement, de redoubler de vigilance, car, le 25 avril, « les bourgeois de ceste ville receurent avertissement qu'il estoit arrivé, à Lamballe, plusieurs gens de guerre, les quels délibéroient venir ravager en icelle; fust avisé, en l'assemblée de la dicte ville, escrire à mon seigneur du dict S. Brieu, affin de le supplier estre moien de détourner les susdésignez ². » C'étoit sans doute de troupes du parti de l'Union qu'il s'agissait; aussi, nos bourgeois n'avaient garde d'oublier leur évêque. Mais, en dépit de son bon vouloir, la voix de Langelier étoit souvent impuisante; elle fut, sans doute peu écoutée en cette circonstance, et « le huitiesme iour de may, le capitaine La Vaugine, avecq nombre de soldats disant estre pour le service de monseigneur le duc de Mereœur, s'empara de la maison de la Ville-Bougault ³. »

Les Ligueurs étoient bien près de Saint-Brieuc, le manoir de la Ville-Bougault en étant à peine distant d'un kilomètre. Encore un pas et les voilà dans la ville. La garnison du capitaine Chasteau étoit-elle assez forte pour tenir tête à La Vaugine, qui avait sous ses ordres « nombre de soldats ? » Que faire ? Nos bourgeois s'assemblent; vouloir résister au nombre serait folie; on aime mieux recourir aux moyens de douceur et le mezzo-terme de la conférence se résume en « six potz de vin qui furent baillés, du consentement des dicts bourgeois, à maistre Nicollas du Nay, pour faire porter à la Ville-Bougault pour présenter audit La Vaugine ⁴. » On est heureux de capituler à si bon compte. Sans doute, on espéroit par là gagner du temps et faire prendre patience à M. de la Vaugine; cette conduite étoit d'une fort bonne politique. En même temps, des émissaires avoient été envoyés aux garnisons voisines de Royaux pour demander du secours, secours qui ne se fit pas attendre. « Le treiziesme iour de may, le capitaine Quensal, étant

¹ Comptes de Compadre.

² *Id.*

³ Comptes de Compadre. — Jérôme d'Aradon, S^r de Quinipily, gouverneur d'Hennebont, cite le nom du capitaine La Vaugine dans son Journal, mais sans donner de détails.

⁴ Comptes de Compadre.

venu exprès du Guémadeuc, avec sa compagnie de gens de guerre, pour le secours de la dicte ville de S. Brieu ¹, » fut certes le bien reçu. Non-seulement on lui fit boire ¶ huict potz, vin de Gascoigne, » mais on ajouta « quelques pains et viandes, ung pot d'ypocras et des confitures ²; » toutes choses auxquelles le capitaine ne dut pas être insensible, surtout après une marche forcée.

Pendant Quensal et sa compagnie ne semblaient pas encore assez forts, ni assez nombreux aux Royaux pour être opposés à La Vaugine, et l'on fit venir de Guingamp quelques troupes avec le capitaine La Roche-Bagot. Un engagement ne tarda pas à avoir lieu; on en vint aux mains « devant la Ville-Bougault. » L'affaire fut sanglante, suivant Compadre, qui « pria ix soulz à ung appelé La Coste, pour avoir porté trois coëttes du logix du docteur théologal à l'évesché, pour coucher quelques soldats venus de Guingamp, en la compagnie du capitaine La Roche-Bagot, lesquels furent blechez ³ » dans cette rencontre.

Le manoir épiscopal, depuis le départ de Nicolas Langelier, s'était transformé en caserne et en hôpital de lansquenets. Les huguenots avaient eu bien soin de s'en rendre maîtres, sans doute sous l'inspiration de quelque ministre de la religion prétendue réformée, peu scrupuleux à l'endroit des biens du clergé fidèle. Cependant l'évêque n'avait rien tant à cœur que de voir son palais en de moins

¹ Comptes de Compadre. — Le château de Guémadeuc, en Pléneuf, d'où venaient ces renforts de troupes royales, devait tomber bientôt, après un siège de quelques heures, sous les coups de deux canons et de 600 Ligueurs, conduits par le marquis de Chaussin, en 1592 (et non en 1590, comme le dit Ruffelet). D'après Jérôme d'Aradon, gouverneur d'Hennebont, ce marquis de Chaussin était frère de Mercœur : « Le samedi, xxx^e iour dudict mois de juin (1590), le marquis de Chaussin, frère de mon seigneur de Mercœur, dit-il, courut la bague (à Vannes) et plusieurs gentilshommes, en présence de mon dit seigneur de Mercœur, entre lesquels mon frère d'Aradon et moi emportasmes la bague, et estions trente cinq courreurs. » Cité par dom Taillandier.

² Comptes de Compadre.

³ Comptes de Compadre. — La tradition populaire accorde une grande importance au manoir de la Ville-Bougault, dont il ne reste plus que le colombier, et vent qu'un de nos rois, traversant Saint-Brieuc jadis, frappé de la magnificence de ce domaine, se soit retourné vers les seigneurs et les courtisans qui l'accompagnaient et leur ait adressé ces royales paroles : « A qui qu'est l'biau châtél-là ? » Et les gens du pays de se rengorger dans leurs collerettes et de répondre : « Est y pas à mon sieur de la Ville-Bougault, donc!... »

profanes mains ; aussi voyons-nous un beau jour arriver à Saint-Brieuc « Edmond Beaulieu, secrétaire du dict seigneur de S. Brieu, pour solliciter que quelques uns des bourgeois de la dicte ville eussent prins la dicte ferme du dict évesché, lequel estoit saisy en la main du roy ¹. » Et, à la date du 10 juillet (1592), « pour complaire à mon seigneur du dict S. Brieu et pour le grand bien de la dicte ville, dit Compadre, il estoit expédient que quelques particuliers d'icelle eussent prins la ferme de son évesché, laquelle avoit esté tenue l'an précédent par le capitaine Chasteau, lequel la vouloit encore retenir pour l'an suivant. » Ce dernier paragraphe ne surprendra personne : en 1592, comme de nos jours, c'est à qui s'emparera du meilleur morceau en pays conquis. La suite des comptes du syndic ne nous dit pas si l'on prit en considération la prière du seigneur évêque.

Le moment était proche, du reste, où le capitaine Chasteau allait s'effacer devant l'un des plus fameux capitaines de Henry de Bourbon, devant Rieux, marquis de Sourdéac, lieutenant-général en Basse-Bretagne pour le service de Sa Majesté. Sourdéac, en effet, ne pouvait tarder à venir à Saint-Brieuc observer par lui-même le mouvement des troupes de Mercœur, qui approchaient à petites journées de cette place. « Le dix-huict juillet, sur certain avertissement que reçurent les bourgeois du dict S. Brieu, come il y avoit certaines troupes de gens de guerre tant de cheval que de pied, par compagnies du seigneur de Sourdéac, lesquelles restant aux environs de Chastelaudren disoient vouloir venir loger, en ceste iournée, en ceste ville de S. Brieu, fust avisé d'envoyer exprès Turquays, messagier dudit S. Brieu, porter ung lettre à Guyngamp au dict seigneur de Sourdéac et au commandeur de Quarantouer, de la part des dicts bourgeois et du capitaine Chasteau, affin de le supplier que les dictes troupes n'eussent logé en ceste ville ². » En dépit de cette *gracieuse* supplique, dès le lendemain, « le dict seigneur de Sourdéac arriva en ladite ville de

¹ Comptes de Compadre.

² Comptes de Compadre. — Quarantouer ou Carentoir, dans l'évêché de Vannes, commanderie de l'ordre du Temple.

S. Brieu. Par l'avis des dicts bourgeois luy fust présenté, à son logix, six potz vin de Gascogne ¹. »

M. de Sourdéac n'abusa cependant pas d'une si aimable hospitalité et partit bientôt. Mais un motif plus sérieux que le précédent devait incessamment le ramener à Saint-Brieuc. « Le dernier iour de juillet du dit an mil cinq-cens quatre-vingt douze, le sieur de S. Laurent, mareschal de camp de l'armée de mon seigneur le duc de Mercœur, arriva au dict S. Brieu avecq ses troupes ². » Saint-Laurent revenait de Malestroit, qu'il avait en vain assiégé, et comptait se laver de cet échec par la prise de Cesson. Les débuts de sa nouvelle campagne furent engageants ; la garnison de Saint-Brieuc n'étant pas de force à s'opposer à son établissement dans la ville, il y commanda en vainqueur ³. Mais c'était moins la ville de Saint-Brieuc que la tour de Cesson qui attirait le lieutenant de Mercœur dans le pays ; Saint-Laurent se disposa donc à mettre le siège devant cette forteresse.

Le détail de cette opération militaire ne manque pas d'intérêt. Arrivé « le dernier iour de juillet, » Saint-Laurent ne perd pas un temps que Sourdéac n'eût pas manqué d'utiliser. Sur son ordre, le syndic Compadre dut envoyer des messagers, « le second iour d'aoust, porter des billets aux curés de la Méaugon, Plerneuf, Trémuson, Plérin, Tréguéux et Langueux pour faire venir des pionniers, pour aller à la Tour de Cesson et des chevaux pour y traîner le canon ⁴. » Cette tactique de Saint-Laurent était prudente ; ses troupes étaient à peine remises des fatigues d'une longue route ; il était bon de les ménager et de leur faire reprendre haleine, en prévision de l'arrivée subite de l'ennemi. Malheureusement, ces « pionniers, » venus des communes voisines, allaient

¹ Comptes de Compadre.

² *Id.* — Jean d'Avaugour, S^r de Saint-Laurent (ramage de Penthièvre), célèbre lieutenant du duc de Mercœur, marié, en 1580, à Françoise de Coëtquen, dont le père, le marquis de Coëtquen, gouverneur de Saint-Malo, ardent royaliste, devint pour lui un adversaire et un ennemi redoutable, en plusieurs circonstances, notamment au combat de Loudéac.

³ Ce fait nous est attesté par Compadre qui, après avoir imploré merci près de ce capitaine, « fist dresser une sauvegarde générale pour les habitans de la dicte ville et du havre de Légué. »

⁴ Comptes de Compadre.

être encore une charge bien lourde pour Saint-Brieuc, et, à chacun des jours suivants, nous voyons, dans les comptes du syndic, une longue addition « d'escus » pour solde du pain « baillé aux diets pionniers. »

« Le mercredy, 5^e d'aoust au dict an, les canons furent amenés du Légué en ceste ville ¹. » C'était donc par mer que le matériel des troupes de Saint-Laurent arrivait à Saint-Brieuc ². Du reste, à ce mois de l'année 1592, les abords de notre ville n'étaient pas faciles pour les troupes de l'Union. Les Royaux occupaient presque en totalité les petites garnisons du voisinage ; la voie de mer était donc la plus sûre pour opérer un débarquement, pourvu toutefois que l'on fût parvenu à tromper la vigilance des hôtes de Cesson. En possession de son matériel de guerre, Saint-Laurent se hâte de dresser le plan et de choisir le lieu de l'attaque qu'il méditait ; à cet effet, les pionniers sont « envoyés *près de Saint-Michel* pour abattre les murs et fossés, pour y estre ung champ de bataille. » Ce dernier article nous dit positivement où eut lieu le combat. Jusqu'à ce jour, on en était réduit aux conjectures, faute de documents contemporains ; les uns avaient placé ce combat dans les grèves de Saint-Laurent, en Plérin ; les autres, et avec plus de vraisemblance, dans le faubourg de la Corderie, de notre ville.

A peine maître de Saint-Brieuc, nous avons vu Saint-Laurent établir ses batteries de siège devant le fort de Cesson ; sur son ordre et celui « des maistres de camp de son armée, trante-trois futz de pipe furent portés à la dicte tour, pour gabionner devant icelle ³. » C'était le jeudi 6 août. Déjà il avait été fait « commandement au dict Compadre, par le dict sieur de Saint-Laurent, que en toute diligence il eust été fait par les habitants du dict Saint-Brieuc ung magazin de trante pippes, vin bon et vieux, pour fournir l'armée, d'icelluy sieur et éviter la grande soulle et opression du pauvre peuple de la dicte ville, que les soldats outrageoient iournellement. Leur en fournit le dict comptable, pour commencement du dict magazin, et délivra à maistre Michel Hourdel, garde général

¹ Comptes de Compadre.

² *Id.*

³ *Id.*

des vivres en la dicte armée, le nombre de six pippes, tant de Rochelle que de Charente ; et de ce, appert acquit du dict Hourdel, en date du 3^e iour d'aoust, au dict an ¹. » Or, chaque « pippe estoit de 28 escus ; » qu'on additionne ! Saint-Laurent avait, sans doute, bonne intention en établissant un magasin de vivres ; c'était un moyen d'ôter à ses soldats ² le prétexte de rançonner les Briochins ; mais ces deux épithètes « vin bon et vieux » atténuent singulièrement sa bonne envie « d'éviter la grande foule et oppression du pauvre peuple. » Le dicton est vrai : *A la guerre comme à la guerre !*

Tout semblait présager un triomphe aux Ligueurs. Saint-Laurent a ravitaillé son armée ; son effectif est de deux cents chevaux ; le reste de ses forces se compose de fantassins, français et lorrains, renforcés d'un détachement de troupes espagnoles de Dom Juan d'Aquila ³. Mais voilà que le bruit de l'arrivée des troupes royales se répand soudain. Sourdéac, à la nouvelle des entreprises de Saint-Laurent, accourt en toute hâte à Saint-Brieuc pour secourir la garnison de Cesson. Kergommard, gouverneur de Guingamp, du Liscouët, de Précréan et plusieurs autres gentilshommes se joignent à lui et marchent sur notre ville, avec environ quatre ou cinq cents

¹ Comptes de Compadre.

² Les soldats de l'Union avaient trois quartiers principaux, à Saint-Brieuc, « tant en l'évesché, dit Compadre, en la grande esglise que au devant du logix du dict sieur de Saint-Laurent. » A toute cette soldatesque, il fallait place au feu et à la chandelle des pauvres Briochins, et leur syndic ne parle de rien moins que de « douze chartées de bois tant fagots que busches, à raison de deux escus chaque chartée, et sept douzaines de chandelles, à raison de douze soulz la douzaine ; » et cela, « durant le tems que lo dict S^r de Saint-Laurent séjourna au dict Saint-Brieuc, que du tems que l'armée espagnolle du seigneur Dom Jouan y fust, que fust en tout l'espace de vingt ung jours. »

³ Mercœur, gouverneur de Bretagne pour Henri III, en 1582, avait songé à faire valoir, après la mort de ce roi, les droits, à ce duché, de Marie de Luxembourg, duchesse de Penthièvre, sa femme. Philippe II d'Espagne, en mettant des troupes à la disposition du chef de la Ligue dans notre province, comptait servir plutôt ses prétentions personnelles sur la Bretagne, regardant « cette province, dit Taillandier, comme un héritage qui appartenait légitimement à l'Infante Claire-Eugénie, sa fille, qu'il avait eue de son mariage avec Isabelle de France, fille de Henri II et sœur des trois derniers rois. » Parties du port de Laredo, les galères espagnoles, commandées par Dom Diégo Brochero, avec cinq mille fantassins, sous les ordres de Dom Juan d'Aquila, touchèrent les côtes de Bretagne le 12 octobre 1590.

hommes de pied, un corps de lansquenets et près de cent cinquante chevaux. Averti à temps, Saint-Laurent quitte sa position devant Cesson et revient attendre les Royaux dans la plaine Saint-Michel.

C'était le « samedy huictiesme iour d'aoust au dict an mil cinq cens quatre vingt douze ¹ » ; « le dit sieur de Saint-Laurent se présente en bataille ; il y eut un fort grand et fort opiniastre combat, où le dict sieur de Sourdéac fit fort courageusement et bravement, comme aussi les dits sieurs de Kergommard, de Kermorvan, son frère, et de Liscouët avec leur troupe de cavalerie ; et le sieur de Pécréan, qui commandait la garnison de Guyngamp, qui estoit à pied, y acquit bien de l'honneur et y fut blessé, et le capitaine la Périère, qui est de Vitré, lieutenant d'une compagnie de la dicte garnison de Guyngamp, s'y fit courageusement remarquer. Le dict sieur de Saint-Laurent fut pris prisonnier de la main du boureau des lansquenets, qui lui saisit la bride de son cheval. Plusieurs gentilshommes furent aussi pris prisonniers ; l'infanterie fut mal menée, et ce qui se put sauver se jeta dans l'église du dict Saint-Brieuc, là où ils furent pris par composition. Le dit sieur de Saint-Laurent fut mené prisonnier au dit Guyngamp, d'où il se sauva peu de temps après ². »

Ce récit d'un contemporain nous apprend le dénouement de l'entreprise de Saint-Laurent sur la Tour et de la bataille livrée entre cette forteresse et la ville de Saint-Brieuc. Mais, au style, on reconnaît aisément que le narrateur appartient au parti vainqueur. Il exalte, en effet, la valeur de Sourdéac et des autres capitaines royaux, au détriment d'une résistance qui, du côté de Saint-Laurent et de ses compagnons, ne le céda en rien, au dire même de leurs adversaires, au courage et à l'habileté des premiers.

Avagour Saint-Laurent se signala, du reste, pendant les luttes de la Ligue, par sa bravoure et son dévouement à la cause qu'il servait, et pour laquelle il déploya de vrais talents militaires ; aussi Mercœur l'honora-t-il toujours d'une confiance et d'une affection particulières. Et, quand on se représentera la situation de ses troupes entre la garnison de Cesson et les forces de Sourdéac, on

¹ Comptes de Compadrę.

² Mémoires de Jean du Matz, seigneur de Terchant, gouverneur de Vitré.

jugera que, malgré toute l'énergie et la tactique d'un maître de l'art, il était difficile de se maintenir entre deux feux. Mais c'est une loi de la guerre, et le terrible *Væ victis* sera éternellement vrai. De plus, « ces troupes de pied, » que le sieur de Terchant nous dit avoir été « mal menées » et réduites à chercher asile dans l'église, s'y comportèrent du moins courageusement et ne capitulèrent qu'à la dernière extrémité ; encore, les Royaux durent-ils déployer tous leurs efforts pour en avoir raison. Écoutons Compadre : « Le dimanche neuviesme iour d'aoust, qui fust le lendemain de la bataille donnée au devant du dict Saint-Brieuc, du commandement de monsieur de Sourdéac, quel commandait aux troupes estant pour le service du roy, le dict comptable fust contraint de prendre chez Jacqueline Gaynier trois barres de fer, pour sapper le *fort* de la grande esglise du dict Saint-Brieuc, encore occupée par ceux du party de l'Union ¹. » On le voit, la résistance des Ligueurs était énergique.

La veille, « samedy, huictiesme iour d'aoust, que fust donnée la dicte bataille près du dict Saint-Brieuc, » fut sans doute une rude journée pour Compadre, aussi bien que le lendemain et le surlendemain ; car nous lisons dans son Journal que dans ces trois jours « furent tués plusieurs, tant au dict champ de bataille, que à la desroute, tant à la dicte ville, que aux autres environs du dict champ, que les dimanche et lundi ensuivants, en saillant le dict *fort* de la dicte ville ; les quels le dict comptable fist enterrer, et pour ce paia à ung appelé la Coste et à aultres qui luy aidèrent, tant pour les avoir tirés hors la dicte ville et autres lieux, que pour les avoir enterrés, cinq escus ². »

Ce n'étaient donc pas seulement des soucis de comptabilité qui accablaient notre syndic, il devait encore plus à sa ville ; aussi, le voyons-nous enlevant les cadavres, sur le champ de bataille et dans les rues, et leur donnant la sépulture de ses propres mains, fonctions sans doute bien pénibles et bien périlleuses que celles-là, au milieu d'une cité remplie d'ennemis en armes. En présence de

¹ Comptes de Compadre. Ces trois barres de fer pesaient ensemble 57 livres, « à raison de trois soulz la livre, » remarquons-nous.

² Comptes de Compadre.

ce dernier trait, on peut dire que Compadre a dignement rempli sa mission jusqu'au bout. Mais l'énergie de cette troupe de braves, assiégés « dans le fort de l'esglise du dict Saint-Brieuc, » ne pouvait triompher du nombre et des ressources des assaillants ; on capitula.

Content de sa victoire sur un rival aussi sérieux que Saint-Laurent, Sourdéac quitta, sans doute peu de temps après, Saint-Brieuc ; qui n'offrait pas, comme garnison, assez de sûreté à ses troupes. D'ailleurs, le gouvernement de Brest étant devenu vacant par la mort du Sr de Châteauneuf, son frère, ce capitaine se l'appropriâ ¹.

Pendant les représailles de Mercœur ne devaient pas se faire attendre. Sourdéac et ses lieutenants s'étaient à peine éloignés, que les troupes de l'Union s'annoncèrent à Saint-Brieuc. Cette fois, de guerre lasse, ruinée et hors d'état de tenir tête une seconde fois, la malheureuse cité tenta un dernier effort. Elle résolut de recourir directement à Philippe-Emmanuel de Lorraine pour implorer merci. Afin de donner plus de poids à ses supplications, elle députa Compadre lui-même vers son évêque, qui lui servait toujours d'intermédiaire près du chef de la Ligue. « Le vingt-sixiesme iour d'aoust au dict an (1592), estant le dict Compadre à Saint-Mallo, fust, en l'assemblée des bourgeois du dict Saint-Brieu, escriu ung procure spéciale, laquelle luy fust envoyée avec ung mémoire des dicts bourgeois, par Jan Ruffelet-Villeoger, affin d'aller ensemble à Dinan trouver monseigneur de Saint-Brieu pour le supplier escrire à monseigneur le duc de Mercœur et moiennner vers luy qu'il luy eust pleu avoir pitié des misères aucuns des iours précédens, en ladict ville de Saint-Brieu par les gens de guerre tant de l'un party que de l'autre ². » Trois jours après, en effet, Compadre et son collègue étaient à Dinan, près de Nicolas Langelier, et « conféraient avec mon dit seigneur de Saint-Brieu pour les affaires contenues au précédent ³. » En cette circonstance,

¹ Dom Taillandier, *Histoire de Bretagne*.

² Comptes de Compadre. Nous voyons qu'alors le voyage de Saint-Brieuc à Saint-Malo, aller et retour, « par un batteau du Lagné, » coûtait « quatre escus. »

³ Comptes de Compadre.

la communauté des nobles bourgeois put constater que son syndic n'était pas homme à faire de folles dépenses, pendant son ambassade à Dinan, « où séjourna le dict environ quatre iours ; luy coustant en despenses que pour son passage en ung batteau allant et venant du dict Saint-Mallo à Dinan, deux escus ¹. » Certes, il y a loin de là à nos ambassadeurs modernes.

Mercœur eut-il égard aux supplications de nos bourgeois ? On serait tenté de le croire. Il y eut, du moins, un petit temps d'arrêt, de la fin d'août au mois de novembre. Deux mois de paix ! c'est beaucoup en temps de crise et de guerre civile. Mais, au mois de novembre, les hostilités recommencèrent. Pendant que le chef de l'Union se fortifiait dans Josselin, les Royaux s'emparaient des châteaux de Rostrenen et de Corlay : ce fut le prétexte. Mercœur envoya ses lieutenants reprendre ces deux places et vint en personne assiéger Quintin, que du Liscouët et ses lansquenets furent contraints d'évacuer. Saint-Brieuc et Cesson étaient trop voisins, pour que le duc ne saisît pas l'occasion de venger, dans ce pays, la défaite de Saint-Laurent. Cette fois, la victoire fut aux Ligueurs, et leurs troupes s'établirent définitivement dans cette tour de Cesson, qu'elles semblent avoir conservée jusqu'à la paix (1598), paix qui devait être funeste à cet antique champion des rares faits d'armes dont notre sol ait été le témoin ². La tour de Cesson, rentrée, en effet, à cette époque sous l'autorité du roi, Charles de Cossé, comte de Brissac, maréchal de France et lieutenant-général pour Sa Majesté en Bretagne, donna, le 17 avril 1598, l'ordre de la démolir, « pour prévenir les maux infinis que les garnisons avoient causés dans cette province. » Les États de Bretagne ratifièrent cette ordonnance au mois de mai de la même année : Précréant ³, capitaine de Cesson, et Ruffelet, sénéchal royal de Saint-Brieuc, furent chargés de l'exécution des ordres du roi. Le procès-verbal « de démolition de la dicte tour » est du

¹ Comptes de Compadre.

² Ruffelet parle de « 400 volées de canon » qu'elle eut à essayer, avant de tomber au pouvoir de la Ligue.

³ François Conen, s' de Précréant, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre et capitaine de Cesson en 1597.

11 octobre 1598. Quelques ruines imposantes, qui attestent l'ancienne puissance de Cesson et demeurent debout sur des rochers, pour servir d'amer aux pilotes et d'abri à des nuées de corbeaux, voilà tout ce qui reste de cette forteresse.

La présence de Mercœur à Saint-Brieuc fut loin de rassurer les esprits ; surtout chez les notables de la cité, qui s'étaient tant soit peu déclarés pour la cause royale, la crainte était grande. Déjà les juges et officiers de la juridiction de Lamballe avaient « fait mettre et aposer les saisies sur tous et chacun les biens » d'un grand nombre d'habitants de la ville, nobles et bourgeois. Que n'avait-on pas à redouter de la présence armée du maître ? Mais le duc se montra digne de son grand caractère, en se rendant aux prières des vaincus et en leur octroyant des lettres de grâce, datées « du camp à S.-Brieu, le douziesme iour de novembre, mil cinq-cens quatre-vingt douze. » Voici ces lettres :

« Phles-Emanuel de Lorraine, etc., salut. Ayant puis nagueres pris, reduict et remis en l'obeissance de nostre S^t party et ntre auctorité la tour de Cesson et ville de S^t Brieu, qui estoient tenus et occupés par les ennemys de ntre dict party et obeissance du roy de Navare, tellement que pour raison de ce les juges et officiers en ntre juridiction de Lamballe auroient fait mettre et aposer les saisies sur tous et chacun les biens ou de la plus grand part des bourgeois dud. S^t Brieu ; nous ayant iceulx bourgeois et habitans dict et remonstré que ce quils avoient tenu led. party contraire navoit esté que à leur tres grand regret et par la force et violance desd. ennemys et quaujourdhuy ils n'ont rien sy cher ny en plus grande recommandation que embrasser ntre dict S^t party et vivre soubz nre auctorité et obeissance, et, à ceste fin, jurer le serment de lad. S^{te} Union, en tel cas requis et accoustumé, nous suppliant de leur voulloir acorder main-levée de tous et chacun leurs dits biens po ladvenir. A CES CAUSES et pour plusieurs bonnes consideraons, leur avons fait et faisons, par ces pntes, plaine et entière main-levée générale et speciale de tous leurs dictes biens appartenant aud. habitans, vous pryant que vérifiant, ces dictes pntes vous aparoyssant, comme ils auront juré le sermant de lad. S^{te} Unyon, vous faictes lever et oster lesd. saisies, les faictes jouyr plainement de leurs dictes biens, comme ils avoient accoustumé de faire auparavant lesd. saisies, avecq deffiance que faisons aux receveurs et commis à la recepte dicelles, de non les contraindre et poursuyvre à payement daucuns deniers po raison dicelles, daultant, queu raportant ces pntes ou copye deurement collaonnée à l'original, ils en demeurent quictes et deschargés en la despance de leurs comptes et

rabatus de la recette diceux par Messieurs des Comptes, en ce pays et par tout ou il apartiendra. Donné au camp à S^t Brieu, le douzième iour de novembre mil cinq-centz quatre-vingtz douze ¹. »

Ainsi signé : P. EMANUEL DE LORRAINE.

C'était donc bien le pardon et la paix que Philippe de Lorraine voulait laisser aux habitants de Saint-Brieuc après son départ. Malheureusement, ici, comme bien ailleurs, nous trouvons un nouvel exemple de la mobilité des choses humaines, contre laquelle viennent trop souvent échouer les meilleures intentions.

La paix promise à nos Briochins devait encore être plus d'une fois troublée dans les années qui suivirent la prise de notre ville par Mercœur, et les syndics qui succédèrent à Henry Compadre, notamment Lorant Bagot, purent se convaincre que, si le nom des adversaires avait changé, leur tactique pour rançonner le pays était toujours la même. Mais notre tâche s'arrête ici, tâche sans doute bien imparfaitement remplie : nous n'avions eu, du reste, pour objet que de fixer *la date* d'un épisode intéressant pour Saint-Brieuc, avec quelques circonstances qui pouvaient s'y rattacher. On lira, avec plus de charme et plus d'intérêt, dans les *Anciens Evêchés de Bretagne*, la suite des agitations de notre ville jusqu'à la paix définitive de 1598, et les détails, souvent palpitants, (pour employer une expression en faveur), des entreprises et des escapades, si tragiquement interrompues, du fameux La Fontenelle ².

Avant de finir, disons encore quelques mots de Compadre. Son livre de comptes, auquel nous avons emprunté les faits racontés plus haut, se termine par ces lignes qui résumant tristement les soucis et les frais de sa charge, bénéfiques assez ordinaires des représentants d'un pays en temps de crise politique : « En outre,

¹ Ces lettres de Mercœur, inédites jusqu'à ce jour, sont données ici d'après une copie (certifiée conforme à l'original par la Cour royale), délivrée à la famille de François-Pierre du Bois, s^r dudit lieu, qui avait tenu pour le roi dans le pays de Saint-Brieuc et suivi en Aunis, comme lieutenant royal, une compagnie au service de Sa Majesté (1592); ses biens avaient été saisis par les gens de Philippe-Emanuel de Lorraine. (Arch. de famille.)

² Gay Eder de Beaumanoir, s^r baron de La Fontenelle, en Tréguenx, célèbre capitaine ligueur, gouverneur de Douarnenez, condamné à mort pour divers crimes et rompu vif en 1602.

supplie messieurs les commissaires et auditeurs du présent compte, considérer les peines, constances et despenses extraordinaires que le dict Compadre a souffertz durant sa charge, par l'injure du temps, pour vacquer aux affaires de la dicte ville, lesquels il n'a employés au présent estat; mesme plusieurs autres mises qui n'y sont rapportées, d'autant qu'il a perdu les mémoires et enseignemens d'icelles par les ravages faicts, par trois diverses fois, durant sa dicte charge, en sa maison et demeurence par les gens de guerre, tant de l'un party que de l'autre. » Inutile de dire que la vérification des comptes du syndic, faite par Pierre Cornulier, « procureur du roy en la cour de parlement de Bretagne, commissaire député par Sa Majesté pour la recherche des abbus et malversations commises au fait de ses finances et deniers publics, en la province de Bretagne, » lui fut toute favorable; il fut en conséquence « renvoyé hors de coût et de procès. »

La reddition du compte de Compadre est du 12 juillet 1594; sa vérification, par les bourgeois, de la même année; ¹ celle du commissaire du roi, du 19 mai 1604. D'après l'apurement de ce compte, les bourgeois de Saint-Brieuc lui étaient redevables de 601 écus. Aussi s'engagèrent-ils, « sous le bon plaisir du roy, à « faire esgail sur eux de la dicte somme » pour l'en indemniser. A cet effet, Henri IV leur accorda les lettres qui suivent :

« Henry, par la grâce de Dieu, etc. Nos chers et bien amés les bourgeois et habitans de la ville de Saint-Brieuc et paroisse de Saint-Michel dud. lieu nous ont fait remonstrer comme, par la déduction du compte leur rendu par M^e Henry Compadre, cy devant leur procureur scindic, de la gestion de sa charge, ils se seroient trouvez relicquataires de la somme de six-cens-ung escus, laquelle somme, pour cuiter aux dommaiges et intéretz en quoy ils succumberoient par faulte de la paye, ils auroient pour y satisfaire, le dimanche, vingt quate^{me} jour de septembre mil cinq cens quatre-vingt quinze, estant assemblez en corps politique au lieu et endroit ordinaire, consenty et accordé que icelle somme de six-cens-ung escus eust esté sur eulx levée et esgailée, comme il est porté

¹ Parmi les inspecteurs, nommés pour vérifier les comptes de Compadre, nous voyons : Jan Le Ribault, Jacques Ruffelet, Olivier Le Moenne, Bertran Havart, Salmon du Rufflay, « assemblez en corps politique et représentans la saine partie des dictz bourgeois et paroissiens. » (Arch. de famille.)

par leur consentement cy attaché, sous le contrescel de nre chancellerie, au moien dequoy ils désiroient sur eulx faire esgail de lad. somme, moiennant qu'il nous plaise leur en octroier nos lettres de permission à ce nécessaires, humblement requérant icelles, NOUS, A CES CAUSES, vous mandons et enjoignons que le substitud de nre procureur général aud. Saint-Brieuc, présant appellé, et apres qu'il vous aura esté apparu de ce que dessus ou de tant que suffira, vous permettez aud. supplians et auxquels par ces presentes de grâce spcal permettons et octroions quils puissent par entreeux, le fort aidant au foible, faire taillée, cotisaon et esgail de lad. somme de six-cens ung escuz, pour icelle convertir et emploier en leur acquit et liberaon et non ailleurs et sans que, au moien de la presante permission, ny soulz pretexte dicelle, il puisse être levé ny esgaillé aultre ne plus grande somme, et les frais des presentes taxés à la somme de dix escus, ce que nous avons prohibé et deffendu, sur peine aux contrevenans dicelle paier, en leur propre et privé nom et à la charge, à icelluy ou ceulx qui reglera et distribuera lad. somme, den tenir et rendre compte quant a ce que de justice sera ordonné. Car tel est nre plaisir de ce faire, vous donnons pouvoir aud., commission et mandement spcal à nos huissiers et sergens de haulte justice sur ce requis de faire les exploits, excuons et contraintes nécessaires. Donné à Rennes, le xx^{ie} jour de febvrier, l'an de grâce mil-cinq-cens quatre-vingt saize et de nostre règne le septiesme. » — Et plus bas : « Par le roy à sa declaon au conseil. Signé : COURRIOLLE ¹. »

En outre de la charge de syndic de la ville de Saint-Brieuc, Henry Compadre était encore revêtu de celle, non moins honorable, de *thrésaurier et fabriqueur de l'esglise parochiale de Saint-Michel*. Son entrée à cette fonction est aussi de 1591 ². Il était important de confier en mains honnêtes, dans ces moments de confusion générale, les intérêts des citoyens, ce qui ne pouvait empêcher encore quelquefois bien des malversations. Ainsi les derniers mois de 1591 virent s'élever un procès assez sérieux entre les collecteurs des deniers publics et les contribuables, ce qui donna sans doute un surcroît de soucis au syndic ³.

¹ Inédites. — Arch. de f.

² Les manuscrits de La Belleissime-Lymon nous donnent une liste assez nombreuse de *thrésauriers et fabriqueurs* de Saint-Michel, de 1537 à 1741. *Id.*

³ Non-seulement, il fallait payer « aux comis de monsieur le thrésaurier général des finances de Bretagne les deniers ordinaires deus au roi par les habitants du dict Saint-Brieuc; » mais encore donner un bon dîner à messieurs du fisc, si

Les nommés René Georgelin et Louis Le Maistre avaient été élus *esgailleurs collecteurs*, pour les termes de septembre 1591 et janvier 1592; le premier, des rôles de la rue Saint-Goueno, le second, du Martrai; or, dit Compadre, « ils avoient commis plusieurs erreurs aux dicts roolles, entre autre que plussieurs se trouvoient cotiséz en chacun des dicts deux roolles. » Il était donc expédient de les appeler « en justice pour hoster la confusion qui estoit en les dicts. » Après avoir eu recours aux gens de justice, on convint, mais après bien des difficultés, de s'assembler « le dimanche 23^{me} iour de febvrier du dit an 1592, pour accorder les dicts roolles, par l'avis des paroessiens ¹. »

Dans la même année, 1592, la ville de Saint-Brieuc fut menacée de perdre la Cour royale, qu'elle s'était donnée tant de peine pour attirer dans ses murs, quelques années auparavant ². Les habitants de Guingamp cabalaient pour la transporter chez eux. Effrayés d'une telle prétention, les Briochins profitèrent d'un voyage de M^e Potier-Chesnaye, « lequel alloit à Rennes, pour conférer avec mon seigneur le prince de Dombes, aux causes des exemptions pour la dicte ville de Saint-Brieuc, des cinq cens escus luy deubs. » Or, ces 500 écus n'étaient que la moitié des mille que l'on devait lever, « par forme de prest, » dit sournoisement l'ordonnance du prince de Dombes, « sur quelque nombre et particuliers, sauf à les remplacer sur les deniers qui pourroient être deubs au roy sur la dicte ville de Saint-Brieuc. » Mais le but principal du voyage de maître Potier était de « présenter une requeste, en la court de Parlement, tendante à fin de continuer en icelle l'exercice de la Court royale, que quelques uns sollicitoient estre établye en la ville de Guingamp ³. » Deux édits du roi et deux arrêts du Parlement maintinrent nos bourgeois dans la possession de la Cour royale ⁴.

nous en croyons certains vieux comptes. — Les principaux rôles étaient ceux du Martray, de Saint-Guëno, de la rue Jouallan, des Villages, de Fardel; toutefois, leurs circonscriptions n'étaient pas bien définies, car souvent nous voyons les braves habitants d'une rue s'adresser à tel rôle qui n'était pas le leur.

¹ Comptes de Compadre.

² L'édit, portant union de la juridiction royale de Goëlo à la seigneurie de Cesson et translation de Lanvallon à Saint-Brieuc, est de 1565.

³ Comptes de Compadre.

⁴ *Id.*

Ce fut dans ces alternatives et au milieu de ces difficultés de toutes sortes, que Compadre s'acquitta de sa mission politique, pour rentrer ensuite dans le calme de la vie privée. Il ne nous reste plus à dire de lui que, jusqu'à sa mort, arrivée « le 23 febvrier 1624, » malgré « les peines, coustaiges et despenses extraordinaires qu'il avoit souffertz par l'injure du temps, » pour soutenir les intérêts de sa ville, son patriotisme ne se démentit pas un instant ¹.

On nous pardonnera d'avoir tiré de l'oubli un nom modeste, qui nous a permis de révéler un petit point ignoré de notre chronique briochine. Ce n'est pas assurément le bénéfice d'une *réputation*, que nous avons eu la prétention de quêter pour l'hôte de « La Galiot; » mais le mérite caché, le dévouement à la patrie, enfin, l'amour du sol natal, qui perçaient dans ces débris de pages, méritaient mieux que la destruction du temps, qui ne respecte rien. C'est à ce titre seul que nous osons livrer le nom de « notre scyndic » à la publicité. On l'entourera, nous n'en doutons pas, d'une certaine estime, puisqu'il est de ces hommes, dont la Bruyère a dit : « Celui- » là est bon, qui fait du bien aux autres : s'il souffre pour le bien » qu'il fait, il est très-bon ; s'il souffre de ceux-là à qui il a fait ce » bien, il a une si grande bonté, qu'elle ne peut être augmentée que » dans le cas où ses souffrances viendraient à croître : et s'il en » meurt, sa vertu ne sauroit aller plus loin, elle est héroïque, elle » est parfaite. »

A. DU BOIS DE LA VILLERABEL.

¹ Les inventaires, postérieurs à la mort du syndic, prouvent, effectivement, qu'il avait fait de grandes pertes, pendant la guerre. — Henry Compadre avait épousé, en 1584, Jeanne Rohan, fille de François, s^r du Formorel, et de Christine Le Normand, dont il eut huit enfants, qui perpétuèrent un nom honorable, éteint au dernier siècle. — Un mot encore sur la famille de Compadre. A la fin du XV^e siècle, nous trouvons François, fils de Perrot et de Catherine Poulain, de la maison de la Ville-Boutier, « lequel fust en son tems capitaine des vaisseaux du roy; » aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, Jacques, s^r de Prélouer, greffier et substitut de la Cour royale; Jacques, s^r du Hautchamp, receveur des fouages de l'évêché de Saint-Brieuc; plusieurs religieux bénédictins et génovévains; deux syndics de notre ville, en 1628 et 1685; enfin plusieurs députés aux États de Bretagne, à diverses époques.

Parmi les alliances de la famille se lisent les noms des : Gouinquet, de Favigot, du Boisgeslin, de la Villecarre-James, le Masson-Saint-Renan, le Pappe, Gendrot des Rosaies, le Normand, Noulleaux, de Pommeret, le Cogniec du Colombier, etc., et finalement, de la Belleissue-Lymon et Ruffelet, dans lesquels le nom de Compadre s'est éteint. (Arch. de Fam.)

POÉSIE.

ER MOUSIK BIHAN HAG É VAMM*.

Ur hroadurik a unek vlé,
Kroadurik koent, é vléo melen,
Keah mousik bihan a hwélé
E vamm é glahar, en anken.

- « Perak, ô mamm hol hou tareu?
- » Perak hou kalon a huana?
- » E han de houni d'oh madeu;
- » Hou paotrik a rei d'oh bara.

- » Oh! m' hou kar, mès me lestr éwé;
- » Ne mès eun é bet ag er mor;
- » E berr, mammik, get lewéné
- » Me zegasou d'oh me zrezor.

LE PETIT MOUSSE ET SA MÈRE.

Un enfant de onze ans, petit enfant charmant, aux cheveux blonds, un pauvre petit mousse, voyait sa mère en larmes et dans l'angoisse.

« Pourquoi, ô mère, toutes vos larmes? Pourquoi votre cœur gémit-il? Je vais vous gagner du bien; votre fils vous donnera du pain.

» Certes, je vous aime bien, mais j'aime mon bâtiment aussi: je n'ai » nulle peur de la mer. Bientôt, chère petite mère, je viendrai, le cœur » plein de joie, vous apporter mon trésor.

* On nous communique ce beau chant breton-vannetais, auquel nous sommes heureux de donner l'hospitalité. On devinera facilement l'auteur sous le pseudonyme bardique qu'il a cru devoir prendre.

- » Séhet hou tar; rak mar ouilet,
- » Me vou ewé melkonius,
- » Ha marsé er varteloded
- » A gredehé é on eunus.

- » Mé eunus! me zad ne oé ket;
- » Hou Iannik ne vou ket eunus.
- » Mammik, doh hou paotrik hoarhet,
- » Hag hou paotrik e vou eurus. »

Hag er vamm hé dar a sehé,
 Hi a hoarhé doh hé faotrik;
 Hé dorn ar é ben a sawé
 Eit benegain er heah mousik.

- « Ké, me mab, ké, evel ha dad,
- » Ar er mor eit gouni ha voed;
- » Iannik, béès martelod mad,
- » El ha dad, ha krechen pepred!

- » Gwir é, a zivout ha vué
- » Pe huéhou awel, me grenou;
- » Kalz mui, a zivout te ené,
- » O me Iannik, me hirrisou.

- » Essayez vos larmes; car si vous pleurez, je serai triste moi-même
- » et les matelots croiraient peut-être que je suis un peureux.
- » Moi, un peureux! mon père ne l'était pas, et votre petit Jean ne
- » sera pas peureux non plus. Petite mère, souriez à votre petit garçon,
- » et votre petit garçon sera heureux. »

Et la mère essayait ses larmes; elle souriait à son fils; sa main se levait sur le petit mousse pour le bénir.

- « Va, mon fils, va, comme ton père, sur mer pour gagner ta vie;
- » petit Jean, sois bon matelot comme ton père et chrétien toujours.
- » Il est vrai, au sujet de ta vie, je tremblerai quand soufflera le vent;
- » bien davantage je frémirai, ô mon fils, au sujet de ton âme.

- » É ti ha vamm ne hès kleuet
- » Meit komzeu fur hag a lezen;
- » É ti ha vamm ne hès gwelet
- » Meit bué vad hag a beden.

- » Mès, ô me mab, bout zou er bed,
- » Bout zou, allas ! kalz a dud fal,
- » Hag hilleih a varteloded
- » A zou teichet aveid er gwal.

- » Groeit, men Doué, ma vou Iannik boar
- » Doh komzeu er ré didalvé!
- » Groeit ma vou pomb troeted en doar
- » Kent eit ma kollou é ené!

- » O Iannik, bamdé ha bamnoz
- » Chonj te geah vamm ha héliou;
- » Kent mont ém gulé de repoz
- » Aweit me Iannik mé bedou.

- » Mé bedou! mès allas! marsé
- » Té, me mabik, ne bedei ket;
- » Té, marteze, de geah éné
- » Té, sinhoah! ne rei ket hé boed!

» Dans la maison de ta mère, tu n'as entendu que paroles sages
 » et de religion; dans la maison de ta mère tu n'as vu que vie pieuse et de
 » prière.

» Mais, ô mon fils, il y a dans le monde, hélas! il y a beaucoup de
 » méchants, et bon nombre de matelots sont enclins au mal.

» Faites, mon Dieu, que mon petit Jean soit sourd aux propos des
 » libertins! Faites qu'il soit à cinq pieds sous terre avant de perdre son
 » âme!

» O mon fils, chaque jour et chaque nuit, la pensée de ta mère te
 » suivra; avant d'aller au lit pour y prendre du repos, je prierai pour
 » mon petit Jean.

» Je prierai... mais, peut-être, toi, mon fils, tu ne prieras plus! toi,
 » peut-être, tu ne donneras plus, hélas! sa nourriture à ta pauvre
 » âme!

- » Lar, peb mitin, lar te beden,
- » Lar hi kent mont én ha hulé;
- » Pe hellei, ké d' en overen;
- » Dihoal a ankoéhat te zoué.

- » Kar er Werhiès, te vamm santel;
- » Doh en droug hi ha koarantou,
- » Hi ha kronou énn hé mantel :
- » Mar hi harès hi ha karou.

- » Mar dès biken d'er vro ker kaer,
- » Bro en heol tuem ha bro er bleu;
- » D'er vro pel hont hag a hanwer
- » Roma, gwir bro hun ineaneu.

- » Ah! Iannik, ke ar te zeulin
- » Dirak tad en hol grechenion;
- » Lar dehou é omb én ankin,
- » É kasamb é eneberion!

- » Lar e hès kalz é Breiz izel
- » Hag a ouil ar é drebilleu,
- » E pedamb er Werhiès santel
- » D'en teinnein ag é boénieu!

» Chaque matin, dis ta prière? dis-la avant de te jeter sur ton hamac. Quand tu le pourras, entends la messe; garde toi d'oublier ton Dieu.

» Aime la Vierge, ta sainte mère; elle te préservera du mal; elle t'enveloppera de son manteau. Si tu l'aimes, elle t'aimera.

» Si jamais tu vas au pays si beau, pays du soleil chaud et pays des fleurs, à ce pays-là si loin qu'on appelle Rome, vrai pays des âmes,

» Ah! mon fils, va te jeter à deux genoux devant le Père des chrétiens; dis-lui notre affliction et quelle est notre aversion pour ses ennemis.

» Dis-lui qu'en Bretagne le nombre est grand de ceux qui déplorent ses malheurs, et que nous prions la sainte Vierge de mettre un terme à ses souffrances.

- » Bées krechen , béès ewé
- » Gwir Breton douget eid te vrou ;
- » Biken ne vou karet get Doué
- » Piou benak Breih a ankoéhou !

- » Mar saù biken , mar sau brezel ,
- » Pe vei bras , éneb d'er Saozon ,
- » Chonj er had é ma tra santel ,
- » Brezelat aveit ur Breton !

- » Te dad en dès , é pad seih vlé ,
- » Iunet , ouilet ar ur ponton .
- » Ean ker mad , é pad é vué ,
- » En dès meleget er Saozon .

- » D' ha iondr ean a laraz un dé :
- » Me houlenn un dra kent merwel ;
- » O brer , belek en Eutru Doué ,
- » Sel men goulenn èl tra santel !

- » Ké , mar saw brezel birvikin
- » Etré tud a Vreih ha Saozon ,
- » Ké ar ul lestr , eit benegein
- » En ingam hur brezelerion . »

» Sois chrétien , mon fils ; sois aussi vrai Breton , zélé pour ton pays .
 » Jamais Dieu n'aimera quiconque oubliera la Bretagne .

» Si jamais , quand tu seras grand , nous avons guerre avec l'Anglais ,
 » ah ! songe que , pour un Breton , c'est chose sainte que de prendre part
 » à cette guerre .

» Ton père a jeûné sept ans et pleuré sur un ponton : lui , si bon pour-
 » tant , a , toute sa vie , maudit l'Anglais .

» A ton oncle , il dit un jour : Je demande une chose avant de mourir ;
 » ô frère , prêtre du Seigneur Dieu , regarde ma demande comme chose
 » sacrée !

» Va , frère , si jamais guerre s'élève entre les Bretons et les Anglais ,
 » va sur un vaisseau pour bénir dans le combat nos soldats . »

Else e Komzaz mam Iannik
Ha Iann hi cheleué ged gred :
— « Kenavo, kenavo, mammik !
Ur pok !! losket me de vonet ! »

TALMOR.

Ainsi parla la mère du petit mousse, et lui l'écoutait avec zèle : « Adieu, adieu, petite mère; un baiser!! laissez-moi partir! »

L. J., PR. A.

LE CORSAIRE LE HURLEUR.

V.

Le capitaine Le Braz avait ordonné de lever l'ancre, et le *Hurleur*, sous presque toute sa voilure, enflée par un bon vent *largo*, reprenait hardiment le sillage de la veille. Le soleil, se levant au-dessus de la rade du Croisic, dorait de son feu matinal les falaises de Piriac et du Castelli, les roches du Four, l'île Dumet et, plus loin, toutes les côtes, depuis l'embouchure de la Vilaine jusqu'à la baie de Quiberon. Quel beau spectacle sur l'immensité des flots !

— Dire que ces renégats d'Anglais ont mitraillé les Bretons, là-bas, du côté du Fort-Neuf, il y a quelques années ! s'écria maître Le Hir, devenu rêveur et pensif à cette vue, et dire qu'on les a laissés faire !

— A preuve, interrompit le capitaine Le Braz, que moi qui vous parle, en me promenant l'an dernier sur la côte, auprès de Port-Haliguen, j'ai trouvé dans le sable deux *prunes de Gibraltar*, de premier calibre.

— Des prunes de Gibraltar, que vous dites, patron ? interrompit le quartier-maître ; faites excuse, nonobstant ; mais les emportâtes-vous ?

— N'en doutez pas, matelots, fit Le Hir, voyant que le capitaine demeurait stupéfait de la question obtuse de son subordonné. Je

* Voir la livraison de février, pp. 135-144.

vous dirai pourtant, mes amis, à vous surtout Le Beauzig, qui avez reçu une éducation soignée, que ces prunes-là se confisent dans la marmite à mortier, au jus de gargousse. Vous comprenez ?

— Parfaitement.

— Pare à virer, héla le capitaine ; attention à bien naviguer devant les Sœurs.

— On y est, murmura Le Hir en se rendant à la manœuvre ; Grand-Cadet, salue les demoiselles ; laisse ton *piment* tranquille, à seule fin de ne pas le mettre à feu et à sang, ou tu ne seras plus présentable. File, file la *drisse*.

On rentra bientôt dans la passe des Sœurs, que nous connaissons déjà. La mer ondulait tellement douce et facile, même autour des récifs, que le trajet se fit sans la moindre difficulté. Le *Hurleur* naviguait dans les eaux où s'étaient passés les événements de la veille, et s'orientait, sous peu de voile, vers la *Basse des Cardinaux*. Tout portait à croire que le brick de guerre anglais s'était perdu sur cet écueil sous-marin ; aussi l'équipage breton cherchait-il, avec une curiosité voisine de l'impatience, à découvrir les traces du naufrage récent. Les longues-vues, braquées sur l'horizon lumineux, avaient fait reconnaître une mer libre. La croisière anglaise, qui avait dû porter quelques secours au brick en détresse, s'était évidemment retirée au large de Belle Ile, afin de parer le *grain* de la veille. Le *Hurleur*, à son tour, louvoyait en maître dans ces parages. Les matelots couraient donc sur le pont, causaient entr'eux, examinaient la mer. Tantôt ils portaient leurs regards à deux ou trois encâblures ; tantôt, penchés au-dessus des bordages, ils sondaient la transparence des flots. Le brick anglais faisait leur unique préoccupation. Le Hir n'avait guère le temps de débiter ses histoires ; Le Beauzig était sérieux comme un sergent de marine *en ordonnance* ; et Grand-Cadet, quoiqu'il fût enrhumé, dit-on, d'une manière pitoyable depuis son dernier quart de nuit, n'éternuait que quatorze fois par minute.

— A preuve que tu es *désebrumé*, lui dit Le Hir, fatigué de tant regarder sans mot dire. — Et comme Cadet, en ce moment, se mit à redoubler : — Fais taire ta batterie, ajouta-t-il, sans quoi tu

vas effrayer les Anglais qui sont envasés par ici, et nous ne pourrions pas en pêcher la moitié d'un.

Le Hir allait peut-être continuer, lorsqu'il s'aperçut que M. Quéméner, le neveu du capitaine, se glissait doucement derrière lui, soit pour se promener et voir aussi les résultats du naufrage, soit peut-être pour surprendre la conversation des matelots.

— Va, va, murmura Le Hir en s'éloignant, file avec tes yeux de congre, méchant *rogne-portions*.

Cette appellation, peu honorable à bord des bâtiments, dans le langage des marins, et dont le loustic venait de gratifier Quéméner, était due à ce que Le Braz, peu lettré, comme presque tous les patrons de corsaires, avait chargé son neveu de tenir ses écritures, ne pouvant sans doute en faire autre chose. Ce grade de *quasi-subrécargue* était presque méprisé des vrais loups de mer, par la raison toute simple que le commis aux écritures et aux vivres, chargé de fixer la part de chacun, se trouvait toujours, à tort ou à raison, accusé de rogner les portions de ses ennemis au profit de celles de ses amis. D'amis, point n'avait Vincent Quéméner. Les bons marins que nous connaissons, Le Hir, Plougastel et le vieux Kéginer, étaient ceux qu'il détestait le plus, le cambusier surtout, à cause de leurs relations communes à l'occasion des vivres. Un seul, un mauvais *calier* de Lesneven, nommé Riglot, dont nous n'aurons désormais que trop d'occasions de parler, louvoyait entre deux eaux et penchait pour le bord de Quéméner. Mais en voilà assez au sujet de ce faux-frère et de ses menées; revenons à la recherche plus intéressante des preuves du naufrage et des épaves souvent très-utiles que la mer pouvait apporter.

— Voyez, voyez, matelots, par la hanche de babord, s'écria Plougastel : c'est un bout de mât, je vois un peu de la hune...

— Quels yeux, mille bombes ! s'écrièrent plusieurs matelots en accourant pour voir le point indiqué, ce petit a des yeux de courlis.

— Voyez voir, patron, avec votre longue-vue.

— Impossible, matelots, je ne vois rien.

— Ni moi, rien de rien.

Mais le *Hurleur* n'avait pas fait un tiers de mille, que l'on aperçut distinctement les objets annoncés par le mousse : des mâts brisés, portant leur hune à fleur d'eau. Tout autour, les flots emportaient de nombreux débris, des coffres, des caisses, des tonneaux, des poutres, des planches rompues, des voiles, des cordages. On approcha encore, et le capitaine fit mettre en panne. La mer était si tranquille, si transparente, que l'on apercevait vaguement au fond la forme noire du brick anglais, qui avait sombré, après avoir touché sur un écueil, à une encablure plus au large.

— Hurra ! s'écrièrent nos Bretons.

— Ça vous apprendra, *tas de goddam*, à venir froter vos côtes aux nôtres !

— Attrape, attrape, matelot. A toi ce baril, cette caisse ; à nous ce grand coffre. Gaffes et grapins dessus. Va-t-en voir, le voilà filé par le fond...

— Les canots à la mer, commanda Le Braz ; sans cela nous n'aurons rien. Pêchez tout et apportez les prises sur le gaillard d'avant ; on partagera ensuite.

On se mit aussitôt à l'œuvre : la chaloupe, descendue à flot, s'éloigna, avec le quartier-maître pour patron. Le Hir fut chargé du canot, avec deux bons marins, Plougastel, Grand-Cadet et Riglot pour équipage ; puis, les deux embarcations commencèrent la chasse autour des récifs *embellis*, au-dessus des bancs, partout. Elle fut très-fructueuse ; Le Hir surtout avait fait des prodiges. Aucun naufragé n'avait été aperçu. Peut-être un autre navire anglais avait-il réussi à sauver une partie de l'équipage du brick ; mais, sans aucun doute, le plus grand nombre des naufragés reposait au fond de la mer... Déjà la grande chaloupe avait rejoint le bord ; le canot virait aussi pour le même but, quand son patron, jovial et hardi, aperçut, flottant sur l'eau, des habits garance, verts, bleus, blancs, toute une garde-robe ; il ne put résister au désir de s'en emparer, et, malgré l'opposition de Riglot, qui, par habitude, s'opposait à tout, il gouverna dessus et ordonna à Plougastel et aussi à Grand-Cadet, vu la longueur de ses bras, de veiller à saisir les effets dispersés çà et là. Les autres marins *nageaient* pour donner *de l'air* au bateau.

— *En douceur*, dit Le Hir, voyant Cadet, beaucoup trop penché, s'efforcer en vain d'atteindre un habit galonné.

Cet ordre ne fut exécuté que d'un côté ; Riglot, au contraire, feignit de ne pas entendre et *souqua* plus vivement sur son aviron, si bien que le canot dévia tout à coup. Alors le malheureux Cadet, perdant l'équilibre, tomba dans la mer et disparut. Remettre la barre à Plougastel, puis s'élançer au milieu des lames, ce fut pour Le Hir l'affaire d'une seconde. Il plongea à plusieurs reprises et finit par ramener Grand-Cadet à la surface de l'eau ; mais celui-ci, ayant bu une forte dose d'eau salée, au point d'en perdre toute gouverne, se débattait d'une manière très-préjudiciable à la sûreté de son sauveur ; enfin, le canot mal orienté avait filé un peu trop loin pour leur porter un prompt secours.

— *Souque, souque*, garçons, criait Plougastel ; tiens bon, Le Hir, courage !

Mais les efforts du nageur, paralysés par la résistance désespérée de Grand-Cadet, allaient, selon toute probabilité, se terminer d'une manière fatale à tous les deux. Le canot, conduit par Julien Coffic, n'avancait que lentement, malgré la bonne volonté de tous, un seul excepté ; oui, il faut le dire, le calier Riglot, l'ami de Qué-méner, donnait à dessein de faux coups d'aviron, et les autres, tout occupés du sort de leurs camarades, ne s'apercevaient point de cet affreux stratagème, digne du *rogne-portions*, qui l'avait peut-être inspiré.

Tout à coup on vit les flots s'agiter et bouillonner davantage autour des deux hommes que la mort menaçait. Le Hir avait déjà disparu sous l'eau et reparu plusieurs fois. Plougastel, désespéré, s'écriait : — *Souque*, matelots, pour l'amour de Dieu ! Ah ! malheur ! je ne les vois plus....

En ce moment, on entendit, du côté du *Hurleur*, retentir un coup de sifflet prolongé : c'était l'ordre de rallier le bâtiment, car l'heure de la marée commandait de lever l'ancre au plus vite afin d'aller, au large ou dans une baie peu éloignée, chercher un plus sûr mouillage pour la nuit.

— Je n'abandonnerai pas mon matelot, dit Julien Coffic, en maintenant le bateau dans la même direction.

— L'ordre du capitaine doit être exécuté, coûte que coûte, répondit le traître que nous avons nommé Riglot.

— Jamais, fit Plougastel, je ne laisserai périr deux bons marins sous mes yeux.

— C'est moi qui commande ici, à titre d'ancien, reprit le calier; et il saisit la barre du gouvernail, après avoir repoussé le malheureux mousse d'un bras vigoureux...

Que vont décider les autres marins ? Le soir approche ; le temps peut changer ; on ne voit plus les naufragés se débattre, comme ils le faisaient naguère ; tout porte à croire qu'ils ont péri sans retour... Et puis le porte-voix du capitaine transmet, cette fois, un ordre formel de rallier à l'instant. Le Braz sait-il ce qui se passe à un demi-mille ? A-t-il pu remarquer l'accident arrivé à cette distance de son bord ? On entend déjà le bruit des grelins et des chaînes remontant par les *écubiers* pour lever l'ancre. Tout est fini !.. adieu, brave Le Hir, conteur infatigable ! adieu, bon et intéressant Cadet ! chers matelots, joie et souffre-douleurs du bord, adieu !..

— Que Notre-Dame ait pitié de nous ! s'écrie alors Plougastel éperdu, j'irai tout seul à leur secours, ou je périrai avec eux.

Et le mousse s'élançait dans la mer ; et pourtant ses camarades au désespoir se laissent ramener au navire par le misérable calier de Lesneven.....

— Embarquez vite, matelots, dit le quartier-maître, quand le canot eut accosté le flanc du *Hurlleur*... embarque, embarque ! Et de deux, et de trois... et Le Hir, et l'écureuil Plougastel ?... qui diable les garde à fond de cale dans le canot ?

Ce disant, Le Beauzig jeta les yeux, avec plus d'attention, sur l'embarcation que les marins s'apprétaient à hisser à l'arrière en *porte-manteau*, après l'avoir déchargée en majeure partie. Peindre la stupéfaction du quartier-maître en cet instant, serait chose impossible : il allait, virait, examinait le canot, interrogeait ceux qui venaient de monter à bord, et, ne pouvant en obtenir aucune réponse, il commençait à perdre patience, à s'inquiéter, à se demander si, *non-obstant*, on se fichait de lui.

— Ah ! ça ! tremblement de Brest ! s'écria-t-il, n'y pouvant plus tenir et saisissant Riglot au collet, répondras-tu, matelot ? ou je te

bloque pour huit jours et autant de nuits. Où sont les autres ? Est-ce qu'ils sont partis pour l'Angleterre ?

— Non pas, maître, pour encore.

— Alors, où sont-ils ? réponds, méchant calier, sans quoi...

Le calier, ainsi menacé et qui ne s'était peut-être fait tant prier qu'afin de gagner du délai, montra, pour toute réponse, la surface de la mer, avec un geste qui voulait dire clairement : noyés!...

— Noyés ! hurla le quartier-maître ; Le Hir, Plougastel, noyés ! Des matelots comme eux ! Ce n'est pas vrai, Riglot, tu as menti!...

— Maître, fit le calier.

— Oui, menti, tremblement de terre et de mer ! à moins que tu n'aies passé ton aviron par-dessus. Nous saurons ça... Vite, matelots, larguez les amarres du *youyou* ; deux braves avec moi.

Mais personne ne se présenta pour exécuter les ordres du maître d'équipage. Dans sa douleur furieuse, il ne s'était pas aperçu que l'on manœuvrait pour appareiller. Le capitaine, après avoir donné les instructions nécessaires, était descendu dans sa cabine pour examiner quelques objets, quelques caisses provenant du brick anglais. Le malheureux Le Beauzig, résolu à tout, plutôt qu'à abandonner ses camarades avant de connaître leur sort d'une manière certaine, prit un parti extrême et fort grave sur un navire : contre-mander l'ordre du capitaine.

— Des hommes à la mer ! s'écria-t-il, *cargue*, *cargue* tout ; veille, matelot.

Cela fait, il se rendit auprès de son chef, dont plus d'une fois il avait su apprécier le noble cœur. Le Braz avait entendu, à ce qu'il paraît, le dernier commandement du quartier-maître.

— Qui a dit : *cargue*, double aspect ! quand j'ai dit *largue* ?

— C'est moi, capitaine.

— Alors tu as perdu la boussole, ou bien tu oublies ton métier ; c'est pourquoi...

— Faites excuse, mon capitaine ; mais nous n'avons pas le temps de *ralinguer*. Voilà l'affaire : le gabier Le Hir et deux autres, ils se sont affalés à la mer. Riglot, le calier, les a mis *dedans*, m'est avis... Pardon, excuse, si c'est un effet de la vôtre, je file mon nœud avec le *youyou*.

Le Beauzig ne s'était jamais exprimé avec autant de clarté ni de vélocité. Il avait, du reste, bien parlé, puisque le capitaine *obtempéra* aussitôt et vint lui-même — tant il éprouvait d'inquiétude au sujet de ses matelots en danger — hâter le départ du canot sauveur, disposer le navire pour mettre en panne et veiller à tout événement.

Enfin, le petit canot s'éloigna rapidement dans la direction où l'on supposait que les naufragés pouvaient encore se trouver, luttant sans doute contre une mort prochaine. Le Beauzig avait emmené avec lui le Kéginer, dont il connaissait le dévouement, et deux autres braves qui avaient demandé instamment à faire partie de l'expédition. Les rameurs pesaient rudement sur leurs avirons, d'autant plus que le maître d'équipage ne cessait de crier, comme un désespéré : — Tire, garçons, *souque* plus fort... Oh ! ohé ! à toi, Le Hir, courage si tu m'entends ; nage, nage toujours !!

Un cri, assez éloigné, se fit entendre au vent, à tribord ; un cri de détresse, et ce fut tout. Le canot faisait peut-être fausse route. Le *jusant* avait sans doute entraîné les trois malheureux. Que faire ? quelle anxiété ! Cependant Le Beauzig, avec cet instinct qui guide presque toujours les enfants de la mer, vira de moitié et gouverna contre le vent. C'était une heureuse inspiration ; mais la brise, sans être bien forte, ralentissait néanmoins de beaucoup la marche du léger bateau.

Avant d'aller plus loin, voyons ce que devenait le généreux Plougastel, depuis qu'il s'était élancé au secours de ses camarades sur le point d'être abandonnés. Le mousse nageait admirablement, comme tous les enfants élevés sur le rivage de l'Océan ; il nageait, selon l'expression consacrée, *comme un poisson*. Il avait bien remarqué, en se jetant à l'eau, l'endroit où il devait atteindre. Alors, *tirant une brasse* déterminée, la tête élevée au-dessus des flots qu'il fend avec la rapidité d'un phoque blessé, il s'oriente sans perdre une minute : mais rien, aucun bruit, aucun cri ne viennent frapper son oreille et soutenir son courage ; et, pour comble de malheur, le jour baisse sensiblement. N'importe, l'intrépide enfant a foi dans son étoile, dans la force et l'adresse de Le Hir ; il a foi dans son dévouement même et ne peut croire un

seul instant qu'il puisse être inutile et fatal! C'est pourquoi il nage et fend l'onde avec une confiance inébranlable... Enfin, il lui semble distinguer vaguement, à une encablure, quelque chose qui flotte et s'agite à la surface de l'eau. Pour un matelot, le moindre indice est une révélation. Plougastel redouble d'efforts et gagne, en moins de cinquante brasses désespérées, le point qu'il a cru remarquer tout à l'heure.

Dieu soit loué! le mousse ne s'est pas trompé : Le Hir est là, qui lutte dans l'ombre contre un spectre si blême, qu'on dirait un noyé; et peut-être l'est-il, car il s'affaisse dans les bras de son sauveur. Il était temps qu'un secours arrivât *du ciel*, ou de par l'amitié, ce qui est semblable; il était temps, car le gabier, au bout de ses forces, allait couler au fond de la mer, sous le poids de son fardeau.

— Donne, donne, Le Hir, s'écria Coffic, en arrivant; à moi le camarade et soutiens-toi sur mon épaule... Dieu du ciel! le voilà qui coule... *attrape*, gabier; à toi cette planche du bon Dieu.

Un débris du navire anglais vint heureusement offrir à nos naufragés une *planche* suprême de salut : sans elle, ils périssaient infailliblement, car le mousse, tout courageux et dévoué qu'il fût, eût été entraîné en s'attachant à ses deux compagnons. Trois minutes suffirent au gabier pour reprendre une partie de ses forces et de son énergie, et avec elles (qui le croirait, au milieu de tant de dangers?) la gaité revint au galop dans l'esprit du brave marin.

— Dire que je navigue, à *cheval*, sur une perche d'Angleterre, dit-il, et que sans elle et sans toi surtout, mousse du bon Dieu, voilà Grand-Cadet qui *m'affalait* dans le fin fond du pays des marsouins et des congres! . . . Vrai de vrai! je commençais à y voir tout bleu.

— Laissez faire, matelot, fit Julien Coffic; mettons Cadet en *panne* sur ce morceau de bois, et voyons voir du côté du *Hurleur*... Apercevez-vous quelque chose?

— Rien de rien, pour le moment... Ah! si fait, attends un

peu : je distingue la voilure dans la brume... Ciel! on appareille...

— Non, mon vieux, je vois carguer la misaine; regardez.

— C'est vrai... Pour lors, ça doit être une idée à Le Beauzig; s'il venait nous remorquer... Tiens, m'est avis qu'on met le canot à la mer. Là, je ne vois plus rien du tout, à cause des lames qui montent et de la brume qui descend.

— Ni moi, non plus.

— Que ferons-nous, mon pauvre petit mousse?

— Ecoutez, Le Hir, on rame vers nous... Non, ils donnent trop au large.

— Scélérat de sort! je n'en puis plus guère pour mon compte. Comment veux-tu que nous poussions à bord ce grand cormoran de Cadet, qui ne s'aide pas tant qu'une bûche?

— Attendez, matelot, voilà du renfort. A vous ce morceau de vergue; lofez dessus et moi je vas tamponner Cadet, pour voir s'il est trépassé...

— Bravissimo! fit le loustic, deux minutes après, en voyant le noyé allonger ses grands bras, puis éternuer d'une manière tout à fait rassurante : Cadet n'est point mort, car il tousse encore!...

— C'est bien dit, matelot, mais j'ai peur, tout de même, que les amis ne filent sans nous relever de quart. Si nous poussions un cri pour les héler?

— Poussons-en deux, trois, hurlons, mugissons, faisons tout le tremblement à seule fin de sortir d'ici, car je commence à geler raide.

Et les naufragés poussèrent ensemble ces clameurs, dont heureusement Le Beauzig avait entendu la dernière sans doute. On devine aisément la suite de ce sauvetage. Le quartier-maître ne tarda pas à rencontrer ceux qu'il cherchait et à les recueillir dans son bateau, transis, fatigués, plus morts que vifs. Il donna à Le Hir sa propre veste; les autres marins se dépouillèrent aussi au profit de Plougastel qui grelottait. Quant à Grand-Cadet, dont la mâchoire claquait comme une crécelle, on l'habilla au moyen de vêtements dépareillés, oubliés au fond du canot, et pro-

venant des objets que l'on avait *péchés* sur l'Anglais dans la journée, pêche qui, hélas ! avait failli être si funeste à nos meilleurs matelots. Finalement, on revint bientôt à bord du *Hurleur*, tout paré à prendre le large ; et, quoiqu'il fût pressé de partir, le capitaine cependant ne put se défendre de prendre part à l'hilarité générale, lorsque Grand-Cadet, affublé, galonné, bariolé à l'anglaise, monta, ou plutôt fut hissé, sur le pont du navire. Le Hir, presque revenu à ses sentiments habituels, escortait le camarade et le présenta au capitaine, en disant : — Patron, j'ai *celui* de vous offrir le respect de M. Cadédis, ici présent, nouvellement débarqué d'Angleterre où la reine l'a fait amiral de... des ..

Ici, le malheureux *patira* d'éternuer d'une manière formidable.

— C'est cela, reprit le loustic, Sa Majesté l'a nommé grand-*animal* des éternueurs.

Et tous riaient, riaient d'autant mieux, qu'ils avaient tremblé pour les jours de leurs amis ; tous, excepté deux, que nous n'avons pas besoin de désigner par leurs noms. Du reste, nous les retrouverons plus tard. — Ainsi se termina gaiement cette expédition variée, mais parfaitement véridique, cette journée intéressante et fructueuse, mais dans laquelle notre cher loustic avait été mis à deux doigts de sa dernière plaisanterie. Nous passons sous silence les rapports sérieux et officiels que le quartier-maitre et le gabier rendirent ponctuellement à leur capitaine, dès que le navire eut largué ses voiles, pour aller chercher un de ces mouillages sûrs et retirés que les corsaires connaissaient si bien. Nous dirons seulement, avant de terminer ce chapitre, que le *Hurleur* s'était réellement enrichi d'un grand nombre de choses utiles, au moyen des épaves anglaises. Les vêtements et objets sans importance furent distribués à l'équipage. Grand-Cadet obtint, et, sur le conseil de Le Hir, ne voulut même plus quitter son superbe uniforme d'*amiral*. Le Beauzig, un peu jaloux des broderies *en loques* de son subordonné, fut gratifié d'un habit vert, en bon état, brodé, m'a-t-on assuré, tout comme celui d'un directeur de contributions quelconques ; le patron Le Braz s'arrogea un tricorne orné

d'un plumet; le Kéginer eut une houppelande jaune à ramages, vieille robe de chambre ayant sans doute appartenu à un officier, et de plus un tourne-broche tout-neuf, nouveau système, dont il était fort content, bien qu'il lui fût impossible de le faire marcher. Chacun eut sa part du butin et fut satisfait, à l'exception de ceux qui ne sont jamais contents de rien. Quant aux provisions de toute espèce, barils, caisses de conserves, armes, munitions, tout cela fut soigneusement rangé dans la cale, dans l'entrepont et dans la Sainte-Barbe. Le *Hurleur*, ainsi lesté, comme disait Le Hir, pouvait tirer un bord pour l'Amérique et plus loin.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

(La suite prochainement.)

EN BASSE-BRETAGNE

IMPRESSIONS ET NOTES DE VOYAGE.

(COTES-DU-NORD).

IV.

Les archéologues et les antiquaires disent qu'une voie romaine, venant de Carhaix, aboutissait au Koz-Guéodet, et par conséquent passait par ici, quelque part. Voyons si je retrouverai une trace, un indice quelconque de la présence des Romains, quand ce ne serait qu'une simple tuile enclavée dans la clôture d'un champ ou la muraille d'une maison. Si je découvrais aussi ma voie romaine, comme tant d'autres, qui en sont si fiers ! — Eh ! belle trouvaille, ma foi ! J'aimerais mieux découvrir quelque vieille ballade bien fière, bien tragique, un peu barbare même, que j'entendrais chanter, en passant, aux moissonneurs, ou à quelque pâtre gardant ses vaches et ses moutons sur la lande. Mais rien ne chante par cette chaleur excessive, ni les hommes, ni même les oiseaux. J'ai beau regarder partout autour de moi : pas le moindre vestige que je puisse raisonnablement soupçonner d'être romain. Quel bonheur pour le pur antiquaire de tomber sur un fragment de poterie étrusque ou romaine, quand ce ne serait que de ceux-là que les Grecs appelaient *ἀμαίς*, comme on peut le voir dans le *Jardin des racines grecques*,

* Voir la livraison de janvier, pp. 61-71.

du Père Lancelot, et les Romains, de je ne sais quel autre nom. J'arrive à une ferme, où l'on bat à la mécanique. Naguère encore, à pareille époque, on entendait de tous côtés le bruit cadencé des fléaux des batteurs, sur les aires de nos fermes. C'est maintenant le mugissement et le grincement des roues et des engrenages. Tout se fait à la mécanique, dans ce siècle de fer ! Je ne veux pas trop crier contre les mécaniques ; entre autres mérites, elles ont celui d'épargner à l'homme bien des peines et des fatigues, qui le ravaient souvent jusqu'à la condition des bêtes de somme ; et pourtant, je ne puis que partager, à certains égards, l'opinion d'un écrivain distingué, quand il dit si éloquemment : « Produits de la » mécanique, produits sans âme ! La main de l'homme n'a pas » pressé le sein de l'œuvre ! La machine ne peut donner que ce » qu'elle a, le contour aigu et vif, la ligne exacte ; mais le sang, le » cri, le tressaillement, la larme, l'humidité, le duvet, le geste, et » surtout le défaut, le défaut ! Le défaut, cette admirable qualité » de l'œuvre humaine, elle ne nous le donnera pas. Dans tout ce » que l'homme touche, il s'y empreint ; — la vie fait tache. — » Voyez les *dolmens*, ces pierres brutes, ces rochers à peine dé- » grossis : eh bien ! à la première vue, un enfant devine qu'un » homme a cassé, il y a deux mille ans, les bords de ces pierres, » et qu'il les a posées debout, comme elles sont restées depuis. A » mes yeux, ces *dolmens* ont mille fois plus de prix que ces co- » lonnes de cuivre et leurs chapiteaux froidement ciselés, sortis » sans douleur d'un moule infatigable. Dans l'œuvre, ce n'est pas » la beauté absolue qu'on cherche, qui frappe, qui remue ; c'est » l'étreinte inimitable, le souffle, le baiser vivifiant de l'homme ¹. »

J'arrive sur une place parsemée de grands blocs de granit à fleur de sol. Une femme y vanne de la balle d'avoine, en l'abandonnant, par poignées, au peu de vent qui souffle par intervalles : le grain tombe à ses pieds, et le vent emporte la balle et la paille broyée. De cette place, j'aperçois devant moi la chapelle de Notre-Dame du Koz-Guéodet ; un peu plus loin, au-delà de la rivière, s'élève une côte nue et abrupte, derrière laquelle pointe à l'horizon une flèche de granit ; c'est celle de Trébeurden, où je veux aller

¹ Léon Gozlan.

coucher, chez le vieux curé, M. le Luyer. A gauche, par un profond ravin, la mer pénètre et renferme la chapelle et le village qui l'entoure, dans une presqu'île. A la pointe occidentale de cette presqu'île, on voit un corps de garde ou poste de douanier; au-delà, s'ouvre la baie, qui va s'élargissant, jusqu'à la *lieue de grève*. Je descends dans le ravin, qui est sous mes pieds. Je gravis la côte opposée, et me voici au village du Koz-Guéodet. Cela forme une agglomération, comme un bourg ordinaire de Basse-Bretagne. Les maisons disséminées de ci et de là, sans ordre ni alignement aucun, paraissent assez anciennes et ont je ne sais quel air triste et sombre; les pierres en sont noires, les portes, basses, et les fenêtres, rares. On voit de tous côtés grande quantité de murs écroulés et de pierres ayant appartenu à des bâtiments disparus; mais rien cependant qui indique des constructions importantes, ni qui rappelle les Romains. L'église ne présente rien de remarquable; elle a été tout récemment reconstruite. Dans un champ cultivé, à la pointe extrême de la presqu'île, au nord, j'aperçois un vieillard, qui garde des vaches et des moutons; je me dirige vers lui, et essaie d'en tirer quelques renseignements. — « N'y a-t-il pas eu ici, autrefois, une ville importante? » — « Oui, monsieur. » — « Comment a-t-elle péri? » — « La mer! » — Mon bonhomme était peu communicatif, et répondait à mes questions le plus brièvement possible; cela ne faisait guère mon affaire, et j'insistai. — « Ne voit-on nulle part des ruines, des débris d'anciens forts, de murs cimentés? » — « Oui, des restes de l'ancienne *Lexobie*. » — « Qui a fait restaurer la chapelle? » — C'est la commune de Ploulec'h, monsieur, car nous sommes en Ploulec'h, et elle s'est beaucoup endettée pour cela. M. de Kerninon aussi y a beaucoup aidé. » — « Il me semblait que c'était ici un lieu de pèlerinage très-fréquenté, et que les offrandes des pèlerins devaient suffire, et au-delà, à l'entretien de l'église? » — « Oui, autrefois, quand j'étais jeune, il pleuvait de l'argent dans cette chapelle, c'est vrai; tous les jours, des pèlerins y arrivaient de tous les coins de la Bretagne; mais tout cela est bien changé, et les pèlerins deviennent de jour en jour plus rares; on ne visite plus guère les places saintes; je ne sais pas ce qui se prépare, mais c'est là un mauvais signe. Les

beaux pardons que j'ai vus ici quand j'étais jeune !... » — Ne pouvant tirer de mon bonhomme aucune indication utile, ni vieux gwerz, ni tradition locale, je lui souhaitai le bonjour, et, par un escalier taillé dans le roc vif, je descendis à la mer, pour chercher le bateau de passage qui devait me transporter à la rive opposée. Le long du sentier qui mène à cette pointe nord, on voit les débris d'une muraille qui paraît fort ancienne, et dont les pierres sont jointes entre elles par un ciment que l'on dit être romain ; c'est fort possible : du reste, c'est la seule trace de construction ancienne que j'aie remarquée au Koz-Guéodet ¹. Il est probable qu'il y avait là un fort quelconque, romain peut-être, pour commander l'entrée de la rivière de Lannion, le Léguer, et qu'à cela, avec quelques habitations autour, se réduisait cette fameuse Lexobie des vieilles légendes bretonnes. Qu'une voie romaine y aboutît, c'est encore très-possible, quoique non démontré suffisamment, et cela, du reste, ne prouverait pas grand'chose en faveur d'un établissement romain bien important. Dans mon opinion donc, la cause du Koz-Guéodet, pour ce qui regarde ses prétentions au nom de Lexobie, ville romaine, est perdue ; ce qui, du reste, lui importe bien peu, je suppose, car mon opinion en pareille matière n'est d'aucune valeur. Il me serait facile de faire ici étalage de science et d'érudition (aux dépens d'autrui), grâce au travail très-intéressant qu'un homme, compétent assurément en la matière, mon ami de

¹ J'ai cherché une étymologie à Guéodet (j'ai adopté cette orthographe, que je trouve dans Albert-le-Grand), et je n'en ai pas trouvé qui me satisfasse. A Quimper, il existait une rue du Guéodet, et aussi une chapelle sous l'invocation de Notre-Dame du Guéodet, ce qui s'explique très-facilement dans une ville traversée par l'Odet ; mais ici ? — Nos paysans prononcent *leodek*, ce qui signifie : lieu abondant en herbes, en pâturage, du mot *geod* ou *ieot*. Or, jamais endroit ne justifierait moins une pareille étymologie ; des rochers à fleur de terre et quelques maigres ajoncs, je ne vois guère autre chose de tous côtés. Trouvera-t-on plus rationnelle l'étymologie suivante, que j'aventure sans y attacher grande importance : — *Guer-Aodet*, ou *Léguer-Aodet*, de *Guer* ou *Léguer*, la rivière de Lannion, et de *Aod*, rivage de la mer, littéralement *mariné* : c'est en effet le lieu de l'embouchure de la rivière *Léguer*. — Le mot *Lexobie* lui-même me semble breton, et se composer de *Lez*, — auprès, et de *Aod* — rivage de la mer. *Letavia* et *Lidaw*, anciens noms donnés à la Bretagne, ne me semblent pas différemment composés ; c'est toujours *Lez-Aod*, sur le rivage de la mer. — De même encore du *Lido* de Venise, *Venetia*, colonie de Bretons armoricains, suivant Strabon et Polybe.

la Borderie, a publié sur la question ; mais je crains de n'en avoir déjà que trop dit sur ce sujet, et je crois faire prudemment en m'arrêtant ici.

Je descendis dans le bateau de passage, où deux jeunes gens de dix-sept à dix-huit ans tenaient les avirons. J'eusse préféré un vieux passeur, ancien marin, aimant à causer, et qui m'aurait conté des histoires. Les jeunes gens ne savaient rien sur Lexobie : l'un voulait que la ville d'Is eût existé là, l'autre lui répliquait : « Non, c'est à Saint-Michel-en-Grève. » — « Mais puisque je te dis, reprenait le premier, que ma mère a cela à la maison, *sur papier* : La fille du roi, une nuit, ouvrit les écluses, et tout fut englouti ! » — « Il y a eu trente évêques, dit l'autre, enterrés dans le cimetière, les évêques de Lexobie. N'avez-vous pas vu, monsieur, leurs ossements dans le cimetière ? On les a déterrés quand on a reconstruit la chapelle ; quelques-uns ont encore les cheveux sur la tête. . . . »

C'est tout ce que je pus avoir de mes deux jeunes marins.

Il existe un vieux gwerz en l'honneur de Notre-Dame du Koz-Guéodet, dont voici quelques passages :

« . . . Je vous parlerai d'une place sainte située au bas de la rivière du Guer, et consacrée à la sainte Vierge, la première église qui lui ait été élevée en Bretagne.

» Oui, sans mentir, dans l'ancien évêché de Tréguier se trouve le temple le plus ancien qui ait été dédié à la mère de notre Sauveur sur la terre.

» En l'année soixante-douze après la mort du roi des saints, fut bâti le Guéodet, en l'honneur de sa sainte mère.

» Un disciple de Joseph d'Arimathie fut le premier évêque de Lexobie : il descendit en Breiz-Izel, d'après le conseil d'un saint homme de ses amis.

» Après avoir passé par le pays des Saxons, appelé Grande-Bretagne, il débarqua à Morlaix, et convertit toute la ville.

» Ce saint homme avait nom Drennalus : inspiré et soutenu par Jésus, il convertit tout le pays, et y planta la foi.

» . . . Melchidias, successeur de Lin, sur le siège de saint Pierre, consacra Guenaël comme évêque du Koz-Guéodet.

» Ce prélat fit brûler les idoles et voulut qu'on vît dans chaque maison un crucifix, avec des images de Marie et des Apôtres.

» Saint Tugdual aussi y fut longtemps évêque, soixante-trois ans, et y mourut, suivant les uns, à Tréguier, disent d'autres.

» Des barbares, nommés Danois, conduits par leur chef *Hasterin* (Hasting), arrivèrent à Lexobie sur leurs vaisseaux, et la détruisirent et la brûlèrent.

» De Dol vint alors une armée, pour chasser les Danois; mais, hélas ! quand elle arriva, la ville était réduite en cendres.

» Le prince Momen, roi de Dol, voyant cet évêché menacé de disparaître, par la mort de Cerramus, son dernier évêque, nomma Gratien, évêque de Tréguier.

» Gratien demanda au roi la permission de changer le siège de l'évêché, puisque Lexobie n'existait plus.

» Sa demande lui fut accordée, et il s'établit dans le couvent de Trécor, qui, d'après ce qu'on rapporte, fut le commencement de Tréguier.

» Le saint temple de Koz-Guéodet fut alors abandonné; mais Dieu ne permit pas qu'il fût à tout jamais délaissé.

» Il inspira à monseigneur de Tréguier de reconstruire le saint lieu, qui est un véritable trésor pour les Bretons.

» Là jaillit, en effet, une source qui ne tarira jamais, source de grâces venant du ciel et pour le corps et pour l'âme.

» Je ne citerai aucun des miracles opérés au Koz-Guéodet; un mois entier ne me suffirait pas pour les rapporter et les écrire.

» Au Koz-Guéodet il y a des remèdes pour toutes les maladies : de tout danger et de tout ennui est préservé celui qui s'y rend.

» Nombre de grâces sont accordées au Guéodet, par-dessus toutes les autres places saintes; pendant tout le mois de mai dure le pardon, pour donner le temps de gagner les indulgences. »

Comme on peut le voir, l'histoire sérieuse a peu de chose à démêler avec ce gwerz. — Mais il me semble qu'il est grand temps que je quitte le Koz-Guéodet, s'il n'y a pas chez moi parti pris d'endormir mon lecteur, et il n'y en a certes pas.

V.

Me voici de l'autre côté de l'eau. Je gravis péniblement la côte, par un sentier tortueux et roide, sous un soleil toujours brûlant, quoique déjà à son déclin et horizontal. Je m'assieds un peu au haut de la falaise, pour me délasser, pour prendre quelques notes à la hâte et regarder le paysage, qui ne manque pas de caractère. Des bateaux de pêcheurs descendent avec la marée, en se laissant

aller à la dérive tout doucement. La mer est sous mes pieds, et devant moi la colline granitique, nue et brûlée, où, dit-on, fut Lexobie. Un homme passe près de moi, en courant, et hèle à haute voix le bateau passeur, qui est retourné à l'autre bord. Un écho prolongé répond sur la rive opposée et semble glisser légèrement sur la surface de l'eau et descendre avec la marée.

Je poursuis ma route. A travers des landes arides, me voilà ramené sur le bord de la mer, que je peux contempler à loisir, du haut d'une falaise. Le soleil se couche, et laisse sur l'eau un long et large sillon de lumière, qu'il est impossible de regarder, tant il est éblouissant. La mer bruit harmonieusement sur la grève, à mes pieds. Je rentre dans les landes, et m'écarte sensiblement de la bonne voie. Une jeune fille que je rencontre, n'ayant pour tout accoutrement que sa chemise et un cotillon de *berlinge*, nommé *broz*, — tenue de travail ordinaire de nos paysannes, dans cette saison, — me remet sur le chemin. Je suis ramené au rivage par un sentier qui fait les zig-zags les plus capricieux, et je chemine le long de la grève. Cette musique vague et indéfinie des flots fait oublier la fatigue de la marche et porte à la rêverie. L'imagination se donne facilement carrière et nous ravit au pays des enchantements, bien loin des réalités terrestres. Le soleil, près de se plonger dans le sein de Thétis, comme aurait dit le marquis de Saint-Aulaire, permet maintenant qu'on le regarde en face. Il ressemble à une énorme boule rougie au feu et incrustée dans un beau nuage bleu. Tout autour sont des torrents de métaux en fusion, d'un éclat incroyable et d'une richesse de couleur dont rien n'approche. — J'arrive au bourg de Trébeurden avec le crépuscule, couvert de poussière et exténué de fatigue. Franche et cordiale hospitalité du curé, un vieil ami de mon père. Il est décoré, depuis 1836, je crois, de l'ordre de la Légion d'honneur, pour avoir, au péril de sa vie, sauvé d'une mort certaine une dizaine de ses paroissiens, surpris par une violente tempête sur un îlot voisin, pendant la récolte du goémon ¹.

¹ C'était M. Le Luyer, populaire et aimé de tout le pays, pour sa charité et son dévouement aux intérêts de ses paroissiens. Il est mort au commencement de l'année dernière, emportant l'estime et les regrets de tous ceux qui l'ont approché.

Après souper, le vieux domestique du vénérable curé, dont la mémoire est un trésor inépuisable de chants populaires, de légendes et d'anciennes traditions nationales, fut appelé dans la salle à manger, et j'écrivis sous sa dictée le beau gwerz de *Markiz Traonlavané*. Puis, je lui parlai du Koz-Guéodet, d'où j'arrivais. Pour lui, il ne doutait pas qu'anciennement il eût existé là une ville florissante et grande, nommée Lexobie. — Je crois même, ajoutait-il, que la ville existe encore, *enchantée*, avec tous ses habitants, et qu'un jour elle réparaitra à *la lumière du soleil béni*, quand les temps seront venus et qu'elle aura accompli la *pénitence* que le Seigneur lui infligea dans sa colère. J'ai entendu conter, dans ma jeunesse, ajoutait-il, qu'un jour un jeune enfant qui ramassait des coquillages sur le rivage fut accosté par un Kornandon (un nain) qui le séduisit par de belles promesses et de brillants joujoux et l'emmena, par des routes souterraines, dans une ville enchantée, d'un éclat et d'une richesse merveilleuse, où tout était argent et or, perles et diamants, réjouissances et festins magnifiques. Cependant rien ne remuait, ni ne parlait, ni dans les rues et les boutiques, ni autour des tables surchargées de mets délicieux, qui fumaient et répandaient une odeur délectable. Partout l'immobilité et le silence le plus absolu. L'enfant, guidé par le Kornandon, circulait partout, parcourait les rues et les palais, et marchait de merveille en merveille, d'étonnement en étonnement. S'il avait eu sur lui le moindre objet béni, un chapelet, une croix, une médaille, pour jeter dans un de ces palais enchantés, ou en toucher seulement un des habitants de cette cité fantastique, aussitôt le charme aurait été rompu, la vie et le mouvement auraient repris leur cours ordinaire, et la ville engloutie aurait reparu au soleil, aussi brillante et prospère que jamais. Malheureusement, l'enfant n'avait sur lui aucun objet béni, ce que voyant le Kornandon, il le reconduisit, sans aucun mal, au même lieu où il l'avait pris. Mais l'enfant, qui ne paraissait pas avoir vieilli durant son voyage, qui, du reste, lui semblait n'avoir duré que quelques heures, ne connaissait plus personne dans le pays, et personne aussi ne le connaissait. Cependant on fit des recherches; on consulta les plus anciens, et on finit par reconnaître qu'il y avait juste cent ans qu'il avait disparu, sans que

jamais ses parents eussent pu découvrir ce qu'il était devenu. On le soupçonna pourtant d'avoir été enlevé par un Kornandon, et un gwerz fut même composé, sur ce sujet, par un vieux barde du pays. Des fragments de ce gwerz se sont conservés jusqu'à nos jours dans la mémoire de quelques vieillards. — Il nous raconta encore qu'au vieux château du Quenquis (le Plessis, en français) dans la commune de Plufur, on voyait souvent, au clair de la lune, une *belle dame* qui venait peigner ses cheveux blonds au sommet d'une tour en ruine, et jouer avec des pièces d'or, des perles et des diamants. Et pendant ce temps une énorme couleuvre (le diable sans doute) rôdait autour d'elle. — Parmi les ruines de ce même château, on voit encore une pierre dans laquelle sont imprimés des ronds de la dimension de pièces de six livres, de trois livres et de trente sols. La tradition veut qu'une mère ayant vendu son enfant au diable, celui-ci lui ait compté sur cette pierre l'argent du sombre marché, et que les pièces d'argent, quand elle voulut les prendre, entrèrent dans la pierre, où elles ont laissé leur empreinte. — Contes de bonnes femmes, imaginations de paysans grossiers et ignorants, superstitions stupides! diront quelques incrédules, les plus crédules, suivant Pascal. — J'aurais bien des choses à dire là-dessus, mais comme ce serait un peu long, j'y reviendrai une autre fois. — Le bourg de Trébeudes est à moins d'un kilomètre de la mer. La côte y est très-pittoresque, avec des masses de rochers et des entassements granitiques d'un effet grandiose et parfois fantastique.

Le lendemain, samedi, à une heure de l'après-midi, j'étais encore en route, par une chaleur accablante. Après une bonne heure de marche, j'arrivais au bourg de Pleumeur-Bodou. C'est un bourg qui a bonne apparence, propre, avec des maisons neuves et un air d'honnête aisance. La population est de 3,000 âmes; la terre y est fertile, et les habitants y vivent généralement à l'aise. L'église est toute moderne; et ne présente rien de remarquable. Je fais visite au recteur, que j'ai connu autrefois recteur de Trézélan, auprès de Bégar. Il est absent quand j'arrive au presbytère. On va le chercher à l'église, et pendant ce temps j'examine, dans sa salle à manger, un tableau qui me paraît curieux. C'est un arbre

généalogique, ou mystique, ou symbolique, car je ne sais trop de quel nom l'appeler. Je lis au bas : — *La vraie vigne de Marie, dédiée au jeune clergé.* Le tronc de l'arbre est rempli de noms de papes; sur les branches sont inscrits les noms des patriarches, des pères de l'Église et des saints qui ont publié la foi dans les différentes parties du globe. Au-dessus, la sainte Trinité trône dans la gloire, et les élus aspirent vers elle. Sous les racines de l'arbre, des flammes, des métaux en fusion et des diables hideux, tourmentant les damnés avec des fourches de fer, et les précipitant dans les feux éternels !

La population de Pleumeur-Bodou, m'a dit le recteur, est laborieuse, timorée, de mœurs douces et peu adonnée à la boisson. Heureux recteur !

Je marche sur Trégastel. Je traverse des landes arides et brûlées, où la terre est rare, mais où d'immenses blocs de granit, de formes et d'aspects variés, s'offrent de tous côtés à la vue. Je passe près d'une jolie chapelle, pittoresquement située au milieu d'un bouquet d'arbres, près d'une ferme. C'est, me dit-on, la chapelle de saint Samson. Je vois là-bas le clocher de Trégastel, à l'horizon, et plus loin, la mer avec ses récifs et ses nombreux flots. — J'arrive au bourg et je visite, à la hâte, l'église. Elle est pauvre, obscure, humide, sans caractère, ancienne pourtant. Au sortir de Trégastel, en se dirigeant sur Perros-Guirec, on a la chapelle de la Clarté devant soi, sur une colline qui domine l'anse de Ploumanac'h. Les énormes blocs de granit deviennent de plus en plus abondants, il y en a partout, dans les chemins, dans les landes, dans les champs. Je gravis la colline et j'arrive à la chapelle de la Clarté, élégante et gracieuse construction de la Renaissance. La flèche, légère et élancée, doit se voir de loin en mer. Au bas de la colline est l'anse de Ploumanac'h, avec ses maisonnettes de pêcheurs parmi les rochers. C'est, demain 15 août, le pardon de Notre-Dame-de-la-Clarté. Je vois déjà de nombreuses tentes dressées pour les buveurs de cidre et d'hydromel, et les mendiants éclopés ou aveugles arrivent de toutes les directions. C'est un pardon assez renommé dans le pays. — Voici tout ce que j'ai pu recueillir de la légende de Notre-Dame-de-la-Clarté. — Un navire,

surpris par une horrible tempête, fut poussé, au milieu des ténèbres les plus épaisses, sur cette côte hérissée de récifs ; les matelots ne pouvaient rien distinguer autour d'eux, et leur perte était inévitable lorsque, dans ce pressant danger, ils invoquèrent l'assistance de la sainte Vierge, *Maris stella*, et le capitaine fit vœu de lui ériger une belle chapelle, si jamais il remettait pied à terre. Aussitôt la tempête se calma, une vive lumière, une lumière surnaturelle, éclaira le navire et le pilote put le diriger et le conduire miraculeusement hors de la mauvaise passe où il se trouvait. Ce fut là, selon la tradition, l'origine de Notre-Dame-de-la-Clarté, et elle n'est pas différente de celle de la plupart des nombreuses chapelles qui garnissent nos côtes. Les populations maritimes sont généralement religieuses. *Si vous voulez apprendre à prier, allez sur mer*, dit un proverbe bien connu, auquel répond un proverbe breton non moins beau :

War vor peb ankenn,
War vor peb pédenñ.

Ce qui veut dire : — *Sur mer toute angoisse ; sur mer toute prière !*

Le soleil est déjà couché et je m'empresse de gagner Perros-Guirec avant la nuit. Les feux des phares sont allumés, et j'en vois plusieurs à l'horizon, les uns fixes, les autres tournants. Je couche à Perros, à l'hôtel du *Cheval-Blanc*. Mon hôte est un petit homme ventripotent et tout rond, gai, causeur, qui vient familièrement me tenir société et s'asseoir à ma table, pendant que je dine. Il me parle de M. le maire, de M. le curé, de M. le juge de paix, etc., et me raconte qu'il avait dernièrement, pour locataires et pensionnaires, deux messieurs de Paris, deux artistes, qui étaient venus prendre les bains de mer à Perros. L'un était artiste en statues et l'autre *artiste en histoire de France*. Mais je me suis déjà trop attardé à faire l'école buissonnière tout le long de la route, pour parler plus longuement de mon hôte du *Cheval-Blanc*. — L'église de Perros-Guirec est ancienne, curieuse et mérite l'attention des archéologues. Elle a surtout un clocher, qui s'arrondit en forme de dôme de mosquée orientale, et qui est d'un effet fort original. J'avais fait de tout cela, de l'église, du dôme et du portail méridional qui est

très-intéressant, une description assez détaillée, que je trouve sur mon cahier de notes. Mais comme j'en suis très-médiocrement satisfait et que je crains d'y avoir commis des hérésies architectoniques, quelque énorme bévue, je crois prudent de passer outre et d'en faire le sacrifice à Vulcain.

F.-M. LUZEL.

(La suite au prochain numéro.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

THÉODICÉE, *Etudes sur Dieu, la création et la Providence*, par M. Amédée de Margerie. — Paris, Didier, 35, quai des Augustins. — 2 vol. in-12. Prix : 7 fr. 50.

On posait autrefois dans l'école cette question : « Y a-t-il des athées ? » On répondait : « Des athées pratiques, des gens qui vivent comme si Dieu n'existait pas ? Oui. Des athées spéculatifs, des esprits assez aveugles, ou assez pervers pour ne pas voir, pour ne pas sentir Dieu ? Non, ce phénomène n'existe pas, ou n'existe que comme une monstruosité. » — Que les temps sont changés !

Dans l'orgie de 1848, l'Europe a lu en français cette phrase hideuse : « Dieu, c'est le mal ; » et elle a entendu en Allemagne cet épouvantable blasphème : « Que chacun soit à lui-même son Dieu et apprenne à jouer contre tous ! Puissé-je voir, au lieu de cette vertu vulgaire qui m'ennuie, de grands crimes, de robustes forfaits. » — Des associations se sont fondées, vivent, s'étalent, se propagent, avec l'athéisme pour principe. La science, dans quelques-uns de ses représentants, affirme que tout s'est fait sans Dieu, et que tout se passe sans Dieu. La littérature, sous cent formes diverses, prend, à l'égard de Dieu, de telles libertés, que, manifestement, Dieu pour elle n'est qu'un mot. Toute une école, enfin, très-variée dans ses nuances, composée d'érudits, d'artistes, de poètes, d'illuminés, de professeurs, de touristes, de journalistes, d'historiens, de romanciers, voire de pasteurs ; toute une école, chargée, dit-elle, de faire un monde nouveau, commence par rejeter la pierre angulaire de l'ancien monde : Dieu.

Un éloquent écrivain, le P. Gratry, a étudié l'état mental résultant, pour la société actuelle, de cette négation de Dieu. C'est quelque chose d'humiliant à la fois et d'effrayant. — Voyez et prononcez ¹.

¹ *Les Sophistes et la Critique*, par A. Gratry. — Ce beau livre du puissant controversiste fait presque tous les frais du présent article.

Dans un des plus beaux épanouissements de l'esprit humain, dans le plus vif éclat du génie de la Grèce, on vit paraître des hommes, très-habiles dans l'art de parler et d'écrire, qui mirent tout leur incroyable esprit à bouleverser la raison humaine; ils soutenaient, en logique, l'identité des contraires et des contradictoires, et, dans l'ordre réel, l'identité de tous les êtres. D'après eux, un homme, un mur, une galère, un Dieu, étaient la même chose; et aussi l'être et le néant étaient la même chose.

Or, notre siècle, notre Europe, notre France, voient reparaître ces esprits. Aujourd'hui, on écrit : « C'est un principe qu'une assertion n'est pas plus vraie que l'assertion opposée. » Ces deux assertions par exemple : La neige est blanche; — la neige est noire.....! — « Tout est relatif. Rien n'est plus vérité ni erreur. Nous admettons l'identité des contraires. Nous admettons tout, parce que nous comprenons tout. Il n'y a plus de morale, mais des mœurs. Il n'y a plus de principes, mais des faits. Il n'y a plus de vertus, il n'y a que la tolérance. — Et ces quelques idées suffisent à la gloire d'un penseur, à la gloire du XIX^e siècle. »

« Avant ce penseur qui a glorifié le XIX^e siècle (Hégel), saint Augustin, saint Thomas, Descartes, Leibnitz, Bossuet, Pascal, n'ont rien compris en métaphysique, en histoire. La critique n'était pas née. La critique apporte une *nouvelle institution des intelligences. Une régénération radicale qui, changeant toutes les conditions mentales, changera pareillement toutes les conditions matérielles.* » Ils ajoutent, et le répètent souvent, « qu'ils n'ont point à discuter avec l'ancienne critique, qu'ils ne lui répondent que *« par la grande doctrine du dédain transcendant, lequel est une délicieuse volupté qu'on savoure à soi seul.* » Après cette excommunication, la plus étrange, à coup sûr, qui se lise dans l'histoire, ils continuent : « *En dehors de l'homme et de la nature, il n'y a rien que le néant. Et c'est ce néant qui est Dieu. Donc nous ne sommes point athées, puisque nous proclamons Dieu. — Les sciences supposent qu'il n'y a pas d'être libre supérieur à l'homme, auquel on puisse attribuer une part appréciable dans la conduite morale, pas plus que dans la conduite matérielle de l'univers.* »

Voulez-vous la cosmogonie de l'école? Elle est des plus simples; la voici : « Rien n'était. Voilà le principe de toutes choses. Le néant s'est ému, le vide s'est développé, les choses sont devenues. »

— Mais vous nous montrez le monde comme un effet sans cause.

— « Pardon; remarquez bien nos paroles : « Rien n'était, c'est-à-dire, le néant était. Voilà le commencement, c'est-à-dire, le principe des choses. Donc le néant est principe. Or, le néant devient, s'étend, pense. Donc, le néant est. Donc, le néant et l'être, c'est la même chose. Donc, pour expliquer le monde, nous n'avons pas besoin de Dieu. Le néant est bien plus clair. Seulement, au néant il faut ajouter du temps, beaucoup de temps. »

— Et rien de plus ?

— « Si, *une conscience obscure de l'univers qui tend à se faire; un secret ressort qui pousse le possible à exister.* »

— C'est-à-dire, que, quand rien n'existait, ni matière, ni âme, il y avait un ressort et une conscience !!! C'est-à-dire, que.... Je prie le lecteur d'écouter une histoire. Un de mes amis lit les livres de ces messieurs, et, le cher homme, il s'en vante. — J'allai le voir, l'autre jour. Il bâtissait une maison. Nous la visitâmes. « C'est bien avancé, » lui dis-je. — « Eh! il faudra du temps. » — Je saisis, me rappelant la superbe théorie du temps, facteur universel, je saisis le mot au vol. « C'est cela! dis-je, ne bougez plus, ne soufflez plus mot, ne remuez plus une pierre, ne donnez plus ni un ordre, ni un centime. » — « Que voulez-vous dire ? » — « Je veux dire qu'il y a *une nouvelle institution des intelligences, une régénération radicale qui, changeant toutes les conditions mentales, a changé toutes les conditions matérielles;* que, jusqu'ici, pour bâtir une maison, on demandait du temps et de l'argent, des matériaux et des ouvriers; que cette manière de voir n'est plus de mise aujourd'hui; qu'on la tolère, sans doute, car on est sage et l'on veut bien pratiquer la vertu, l'unique vertu de son siècle; mais que, au fond du cœur, *on savoure à soi tout seul, vis-à-vis de ces préjugés gothiques, une délicieuse volupté, celle du dédain transcendant.* » — « Je ne comprends pas un mot de ce que vous me dites. » — « Je vous explique la manière nouvelle de bâtir des maisons. » — « Vous vous moquez de moi. » — « Je vous cite vos maîtres. »

On voit ici l'absurde. Il abonde dans les écrits des nouveaux docteurs.

« De même, dit l'un d'eux, qu'on ne croit plus aux centaures et aux sirènes, parce que personne n'a vu de centaures ni de sirènes,

de même personne n'ayant jamais vu Dieu..... » Ignorait-on, quand on a écrit cet argument grotesque, qu'on répétait mot pour mot un texte fameux : *Deum nemo vidit unquam*; et que ce texte vient d'un livre où Dieu fait pourtant assez bonne figure, de l'Évangile (Joan. 1-18)? — Eh! sans doute, personne ne croit aux centaures, parce que rien ne prouve l'existence des centaures. Mais, si l'existence des centaures nous était prouvée, je devrais y croire, et vous aussi, sans les avoir vus, comme je crois, et vous aussi, à l'existence de César, que je n'ai pas vu, que vous n'avez pas vu. De même, quoique personne n'ait vu Dieu, je crois en Dieu et vous devez y croire, si l'existence de Dieu est prouvée; par exemple, si les cieus racontent sa gloire, si l'humanité tout entière l'atteste, si, enfin, lui-même, apparu sur la terre, conversant avec les hommes, s'est rendu à lui-même un incontestable témoignage : *unigenitus Filius qui est in sinu Patris ipse enarravit (ibid.)*, et a laissé de lui dans le monde une trace bien autrement visible que César.

Lisez cette autre phrase, destinée à faire sensation : « La vertu moderne se résume dans la tolérance. » Qu'est-ce à dire? L'autre jour, les étudiants de Montpellier, nobles enfants, volaient au secours des cholériques de Toulon; la France en a pleuré de joie et d'orgueil. — Pourquoi ces larmes, ô France? Ces jeunes gens méconnaissent la vertu, l'unique vertu, la tolérance; ils allaient, intolérants du choléra, le combattre, le vaincre, ou..... mourir sous ses coups. Ne vous attendrissez plus ainsi, chère patrie, comme une vieille personne; soyez jeune et riez, riez, c'est facile désormais; c'est même la seule chose possible; car, en fait de vertu, je vous le dis, il n'y a plus que la tolérance, et voyez si ce n'est pas joli : Cartouche et Mandrin, sortis chacun de son repaire, vont pour dévaliser un bourgeois. Ils se rencontrent à la porte de sa maison. « A vous le premier, » dit Cartouche. — « Après, vous, Monsieur, réplique Mandrin. — « Tous deux ensemble, chers amis, » dit le bourgeois, paraissant. — Et le commissaire, accouru, acclame, au nom de la patrie, le bourgeois tolérant, et dépose une couronne sur le front du plus vertueux des citoyens.

C'est de la caricature, je le sais bien; mais à qui la faute? Et que répondre à la prétention de fonder le monde sur un mot vide? Car, ou bien la tolérance est le fait d'un ramas de filous, qui se laissent faire les uns les autres, parce qu'ils sont sans loi; d'une poignée de sceptiques qui laissent tout passer, parce qu'ils sont

sans âme et sans cœur; et je demande où l'on peut placer ici le mot de vertu. Ou bien les sociétés, qui ne peuvent pas vivre sans loi (et non plus sans croyances, car les lois ne sont que l'expression des croyances); les sociétés, se trouvant en face d'individus qui bafouent les croyances, qui corrompent les mœurs, qui violent les lois, tout naturellement et très-équitablement, écartent, répriment, punissent ces perturbateurs.... (à moins qu'elles ne les tolèrent), et cela au nom de plus d'une vertu, à coup sûr, au nom de la pitié, de la clémence, de la bonté, de la patience, de la prudence, du respect de soi-même, de la fidélité à des engagements contractés, etc., etc.

Pour mon compte, je me suis demandé souvent ce que c'est que la tolérance, et, métaphysiquement, historiquement, je n'en ai pas trouvé d'autre définition que celle-ci : « Tolérance, nom d'une vertu fossile, qui paraît avoir fleuri dans les domaines des agneaux, du temps que les loups n'existaient pas. »

Ah! si l'on voulait en croire l'Eglise, on n'amuserait plus ainsi les peuples avec des mots creux. On parlerait, sans doute, de tolérance et de liberté; on réclamerait pour qui de droit, selon les temps, selon les lieux, dans la mesure nécessaire, au besoin, dans une mesure convenue et stipulée, on réclamerait de la tolérance et de la liberté. Mais faire des mots négatifs du *non-empêchement*, de la *non-répression*, des principes constitutifs, tenter de bâtir sur ces vides, soutenir que ces néants sont les pierres angulaires de la société, on ne se le permettrait plus.

Chose incroyable! ces ravageurs de la raison, ces prophètes du néant prétendent avoir le droit d'affirmer... le devoir. L'un d'eux va même jusqu'à promettre, tout à fait comme nous, au devoir accompli obscurément les gloires et les béatitudes de la résurrection. Mais à quoi bon? Sous leur éloquence le venin des doctrines demeure. Sans doute, pour qui creuse, elles ne contiennent que l'absurde; mais pour les pervers ne contiennent-elles pas d'affreux encouragements?

Tite-Live raconte que les magistrats romains découvrirent un nid de vipères, une société clandestine établie sur ce dogme unique : *Tenir pour assuré que rien n'est mal*. Les consuls firent fermer les portes de Rome et mirent la main sur plusieurs milliers d'initiés. Ceux qui s'étaient bornés à l'enseignement du dogme

furent enfermés et surveillés ; ceux qui avaient passé à la pratique : « meurtre ou viol, faux témoignage, fausses signatures, suppositions de testaments, » ceux-là furent mis à mort. — De grâce ! nous qui avons l'honneur de tenir une plume, n'écrivons pas des choses propres à donner de la besogne au bureau !

Une philosophie athée, une philosophie qui ruine la raison, qui menace le sens moral, qui offre des arguments aux scélérats, et donne gain de cause aux roués, a-t-elle des chances de s'établir chez des peuples chrétiens, est-elle de force à tenir devant un simple regard du bon sens français ? Je voudrais bien dire que non ; je le dirais en toute assurance, s'il m'était démontré que les chrétiens, que les Français, consentiront à porter là un regard sérieux et attentif. Je suis obligé de rappeler ce que j'ai dit en commençant, qu'en fait, cette philosophie est partout, pénètre tout, gâte tout : la science, l'art, la littérature, le langage, les habitudes de la vie. L'âme humaine est menacée ; je dis l'âme humaine, pour signaler toute l'étendue du mal ; la foi et les mœurs ne sont pas seules en péril, c'est aussi la dignité de l'homme.

Il faut donc aviser ; il faut défendre l'âme humaine. Sans doute, l'Eglise est debout, colonne inébranlable, phare sublime, projetant partout ses inextinguibles clartés. Sans doute, les démonstrations des grands génies subsistent, et avec soixante siècles de saintes et lumineuses croyances, l'esprit a de quoi se défendre contre l'apparition étrange, monstrueuse de l'athéisme ; mais à l'attaque contemporaine il faut opposer une réplique contemporaine. Tout le monde l'a senti. — M^r l'évêque d'Orléans a écrit un *Avertissement* solennel. — M. E. Caro a publié un livre solide : *L'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques*. — M. Guizot a donné ses *Méditations et Etudes morales*. — Enfin, à côté de beaucoup d'autres, mais dans un éclat tout particulier, est venu se ranger un chrétien connu, un catholique fervent, j'allais dire un théologien, tant ici l'orthodoxie la plus exacte sert constamment de guide et de maîtresse à la philosophie ; et nous avons *La Théodicée*, de M. Amédée de Margerie, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Nancy.

Le public connaissait M. A. de Margerie par *La Famille*¹, un livre doux, exquis, un de ces livres qu'on ne saurait avoir lu sans

¹ 2 vol. in-12, chez A. Vaton, à Paris.

le relire, sans vouloir le faire lire à ceux qu'on aime ; par *La Fontaine moraliste*¹, causerie spirituelle où il y a autre chose de vengé que l'innocence des immortelles fables, qui, dit l'auteur, ne sauraient dispenser de lire le catéchisme. Beaucoup de chrétiens avaient lu de courts écrits, pleins de substance, où l'on sentait la main d'un maître. Dans le cercle plus resserré de l'intimité, on avait pu voir une intelligence, étonnante par sa vivacité, son étendue, sa transparence, sa solidité, et l'on était sûr que, l'heure venue d'une grande lutte, les saines doctrines pourraient compter sur un champion intrépide, armé de toutes pièces.

Le livre que nous annonçons a dépassé toute attente. L'auteur étudie successivement tous ces systèmes de la négation et du néant ; il les suit dans leurs représentants anciens et nouveaux, dans les plus renommés, les plus absolus. Il est là, plein de loyauté, de bienveillance, de courtoisie ; mais aussi avec une grande vigueur d'esprit, avec un bon sens doublé de foi, avec une ampleur de science, dont chaque assertion ennemie devra subir l'inflexible contrôle. Les adversaires croient avoir des raisons ; M. A. de Margerie ne leur ferme pas la bouche ; il les écoute parler, il les transcrit, prêtant, gracieux service, à ces systèmes nébuleux l'incomparable clarté de son style. Mais c'est son droit de parler ensuite ; et il faut voir avec quelle dextérité, au plus fort de leur thèse, dans le plein de la cuirasse il enfonce, trait meurtrier, une observation simple, mais décisive !

Qu'il nous a été doux de retrouver les accents de Platon, de saint Augustin, de Fénelon, de Bossuet, de voir revivre dans ces pages limpides les antiques preuves que le ciel et la terre, notre âme et le genre humain, nous donnent de Dieu et de sa Providence ! Après l'effroi apporté dans les âmes par l'envahissement du néant, de la nuit, ce livre repose comme un beau lever de soleil. O négation universelle, tentative renouvelée du prince des ténèbres, aspirant à détrôner l'éternel roi du jour ; ô négation, sœur de la mort, vous êtes affreuse comme elle... retirez-vous, voici la lumière ! Et, la pensée perdue dans l'espace, je rencontre partout, et constamment, l'ordre, l'harmonie, la beauté. Pourquoi pas le pêle-mêle, le chaos, le difforme ? Pourquoi, si le pêle-mêle, le chaos, le difforme ont subsisté quelque part, et tentent encore, çà et là, de se produire, de se perpétuer, ont-ils été

¹ 1 vol. in-18, chez Vaton.

vaincus et seront-ils toujours, on le sent, vaincus par l'ordre, l'harmonie et la beauté? Serait-ce que les êtres auraient décrété leur dépendance de l'ordre, de l'harmonie et de la beauté? Mais, dans les êtres, il y a la masse : masse inconsciente, visiblement, qui subit la loi, et ne saurait l'avoir faite. Il y a moi : moi conscient, tout seul, de la loi, conscient de mon aptitude à en aider, dans une certaine mesure, l'application et le développement; mais conscient bien davantage que je ne suis moi-même qu'un produit de l'ordre, de l'harmonie et de la beauté; que je ne les ai pas faits; qu'ils me sont antérieurs. — Ce n'est donc pas de moi, de moi-même, intelligence libre et active; c'est bien moins encore de la masse inerte des êtres inconscients que procèdent l'ordre, l'harmonie et la beauté. Donc, l'ordre, l'harmonie et la beauté existent de soi, sont éternels, ont tout fait, conservent tout, gouvernent tout. Mais ce qui est de soi, ce qui est éternel, ce qui a tout créé, ce qui conserve et gouverne tout, c'est DIEU. — Et ainsi sur les plus simples données de ma raison, j'arrive à l'Intelligence centrale, à l'Être des êtres, à l'Être nécessaire; et, ayant trouvé, à travers tous les phénomènes, l'Amour rayonnant, ayant rencontré le Père de toutes les créatures, mon cœur, ivre de joie, lui dit : Je vous adore !

Un grand succès attend, ce nous semble, le livre de M. de Margerie. Il entrera de droit dans toutes les bibliothèques publiques; les professeurs de philosophie l'auront lu et le conseilleront à leurs élèves; il sera l'indispensable arsenal des chrétiens mêlés à la polémique du jour. Des chrétiennes, dont l'oreille inquiète aura entendu dans des âmes bien chères le gémissement arraché par la première blessure du doute, sachant que cet excellent livre existe, sauront aussi où le trouver. Nous ne voulons pas, du reste, omettre un moyen, le meilleur de tous, de le recommander, celui d'en citer quelques pages. Voici celles qui terminent le premier volume :

Et maintenant, je voudrais non point résumer ces études encore inachevées, mais rendre les impressions qu'elles me laissent au point où je les ai conduites. Ces impressions sont très-sereines et très-confiantes, et il me semble que j'interromps dans la paix un travail commencé et continué dans la lutte. Non pas que la lutte ait cessé; je la vois, au contraire, plus vive et plus ardente que jamais. Mais à mesure que j'en saisis

mieux le véritable caractère, je sens s'affermir ma foi au triomphe de la vérité.

Oui, la vérité est en butte à des attaques très-hardies, qui partent de beaucoup de côtés et témoignent, chez ceux qui les dirigent, d'un parti pris de présenter les négations religieuses comme le caractère propre de l'esprit moderne, comme le résultat naturel des progrès de la pensée, et par conséquent de traiter les esprits qui s'obstinent à croire à l'absolu, à l'infini, au parfait, au divin, comme des esprits d'ancien régime, respectables, surannés, un peu ridicules. Quoi! vous croyez à des vérités immuables? Vous êtes du temps où l'on croyait à l'immobilité de la terre; vous ne voyez pas que rien *n'est*, que tout devient, que l'esprit *fait* la vérité, et que le progrès, qui est la loi universelle, répugne à la notion d'une vérité immobile. — Quoi! vous en êtes aux règles de la logique d'Aristote, au principe de contradiction qui établit entre l'affirmation et la négation une absolue et intolérante incompatibilité? Vous ne savez donc pas que l'esprit moderne a pour mission de tout comprendre, et de tout concilier en réunissant dans la synthèse *du devenir* la thèse *de l'être* et l'antithèse *du non-être*? — Quoi! vous n'avez point dépassé la notion du Dieu personnel, du Dieu qui pense et qui aime? Vous n'avez donc pas suivi le mouvement de la pensée moderne qui a laissé derrière elle cette conception naïve, plus métaphysique, mais non pas plus sérieuse que les légendes et les symboles des religions d'autrefois? — Quoi! vous cherchez encore dans le monde un plan préconçu, une providence, des causes finales? On ne vous a donc pas raconté que la science se passe à merveille de ces poétiques et enfantines hypothèses, qu'elle explique tout par le jeu des forces, par la concurrence vitale, par la sélection naturelle, par le concours des circonstances favorables qui, accumulées pendant des siècles sans nombre, arrivent à produire spontanément ces merveilleuses appropriations organiques qu'on rapportait jadis à une cause distincte du monde, et dont nous trouvons aujourd'hui l'explication dans le monde lui-même?

J'ai écouté, comme c'était mon devoir, tous ces bruits qui semblent couvrir la voix de la philosophie spiritualiste, et qui, de loin, ont de quoi faire peur. Je n'oserais dire qu'ils ne m'ont jamais troublé. Ils ne m'ébranlaient nullement dans ma foi à la vérité immuable et au Dieu-Providence; mais je me demandais avec quelque inquiétude s'il était possible encore de les dominer, et si un courant d'une telle puissance pouvait être arrêté ou remonté. Je voyais d'ailleurs beaucoup de bons esprits gagnés par le découragement et disposés à ne point entreprendre une lutte où ils n'espéraient plus la victoire. Mais je me suis approché plus près, j'ai mieux regardé et mieux entendu; et à mesure que je saisisais plus exactement les physionomies et les accents, il me semblait que je les reconnaissais pour les avoir déjà rencontrés. Et en effet, en

relisant l'histoire des idées, en embrassant d'un coup d'œil le tableau des révolutions de la philosophie, je vois que les négations d'aujourd'hui, avec leur forme moderne et les arguments qu'elles puisent dans la science de notre temps, rajeunissent seulement des négations beaucoup plus vieilles, déjà produites sur d'autres théâtres, appuyées, elles aussi, sur la science de leur temps, dédaigneuses, elles aussi, des vieilles croyances et des idées d'ancien régime, bruyamment applaudies pendant quelques jours, et finalement vaincues de la façon la plus éclatante.

Il n'est pas difficile de les nommer toutes par leurs noms historiques.

Vous, par exemple, qui enseignez que la contradiction est la première loi des choses, et que le principe de l'identité du pour et du contre est la première loi de la logique, je vous connais. Vous avez déjà paru, il y a vingt-deux siècles, en Grèce, et vous vous appelez la Sophistique. Vous avez triomphé un instant, et il fallait voir de quel air vous traitiez les vieilles gens qui s'effrayaient de votre logique nouvelle et tenaient encore à la distinction du vrai et du faux, du juste et de l'injuste. Puis Socrate est venu, et ç'a été fait de vous; et après Socrate, Platon; et après Platon, Aristote; et ainsi vos attaques contre la raison ont été le point de départ du plus magnifique développement de la raison et de la philosophie qui se soit jamais produit en dehors du Christianisme.

Vous qui condamnez la raison à de perpétuelles incertitudes et la mettez au défi de sortir d'elle-même pour atteindre la réalité des choses, je vous connais aussi. Vous avez été Pyrrhon, *Ænésidème*, *Carnéade*; vous avez grandi dans le déclin de l'Académie et du Lycée; des faiblesses de la raison livrée à elle-même, vous avez conclu son impuissance, et vous avez pu quelque chose contre le crédit des écoles, qui toutes, en effet, par quelque côté, donnaient prise à la critique.

Vous n'avez rien pu contre la raison. Elle vous a laissé dire, et, devenue chrétienne, elle a construit l'incomparable édifice de la philosophie moderne.

Vous qui éliminez si lestement l'idée d'une cause intelligente présidant au gouvernement du monde, vous qui expliquez si bien, par un concours de forces aveugles, les merveilles de l'organisation et de la vie, vous avez été Epicure après avoir été Démocrite, et vous avez réussi dans un temps qui avait besoin de votre facile morale. Mais, en ce temps même, votre métaphysique du hasard souleva les protestations du bon sens, comme votre doctrine du plaisir les protestations de la conscience. Cicéron vous raya du *chœur des philosophes*; et, bien des siècles plus tard, quand l'esprit des peuples modernes se tourna vers les sciences physiques et naturelles, ses plus illustres représentants, Képler et Newton, Linné et Cuvier, prirent ouvertement pour guide et pour lu-

mière cette idée d'ordre et de providence que vous supprimiez comme une hypothèse inutile.

Vous enfin qui prétendez interdire à la raison l'accès du monde supérieur, vous qui avez découvert que l'esprit humain est définitivement sorti de la phase théologique pour entrer dans la phase positive, vous avez été d'Holbach, et vous savez ce que votre règne a duré et ce qu'ont pesé vos négations. La raison, mutilée par le sensualisme, n'a repris possession d'elle-même, grâce à une psychologie meilleure, que pour vous donner le plus solennel démenti. Elle a pu croire qu'elle en avait fini pour toujours avec vous. Et si elle s'est trompée en ce point, si l'expérience du présent lui enseigne qu'il n'y a pas d'erreur qui ne puisse revivre, l'expérience du passé lui prouve aussi qu'il n'y a point d'erreur qui ne puisse être vaincue et qui, un peu plus tôt ou un peu plus tard, ne serve de point de départ à un nouveau progrès de la véritable philosophie.

Je me rassure donc, en consultant l'histoire, sur l'issue de la crise présente. Puis je me recueille en moi-même, et je regarde ma raison. Je la trouve pleine de Dieu. Je repasse les chemins que j'ai suivis pour élever ma foi naturelle à la hauteur d'une conviction scientifique, et je me persuade de plus en plus que je n'ai pas fait fausse route. Je vois s'effacer et disparaître les fantômes qui m'avaient troublé, et je reste paisible possesseur du domaine qu'ils me disputaient. J'y reste avec un sentiment plus ferme et plus fier de ma destinée divine, avec une foi plus vive à la raison qui connaît et respecte ses limites, avec une volonté plus vigoureuse de combattre, où que je la rencontre, la sophistique, son ennemie, avec une commisération plus douloureuse et plus amicale pour ceux qu'ont séduits ses prestiges, avec un désir plus cordial de leur tendre la main pour les aider à remonter de la caverne où ils ne voient que des ombres jusqu'à l'air libre et pur qu'illumine l'éternelle vérité.

Que le lecteur se repose avec nous dans ces confiantes et sereines paroles.

H. DELOR.

LETTRE DE S. E. LE CARDINAL DONNET, ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, A M. CHARLES MARIONNEAU.

M^r Donnet a une habitude, que nous trouvons tout simplement excellente : dès qu'un enfant de son diocèse a publié une œuvre digne d'attirer l'attention des lettrés, des savants ou des artistes, Son Eminence, ni plus ni moins qu'un critique de profession, s'impose le devoir de l'examiner, de l'étudier avec une paternelle sollicitude; et, bientôt,

il honore l'auteur d'une lettre où il le félicite en pleine connaissance de cause. C'est la bonne fortune qui devait échoir et qui est échue à M. Charles Marionneau. Nous avons promis de parler de l'ouvrage de notre collaborateur. La reproduction de la belle lettre de M^r le Cardinal vaudra mieux que tous nos comptes rendus.

Bordeaux, 7 mars 1866.

Monsieur,

Je suis en retard avec vous; une absence de cinq semaines pour la session du Sénat en est cause; mais je dois vite vous déclarer que vous n'avez cessé d'être près de moi et que vous m'avez fait passer d'utiles et agréables moments. A peine de retour, je tiens à vous le dire.

Votre livre sur les *Œuvres qui décorent les édifices de Bordeaux* plaira à tous ceux qui en parcourront les pages. Pour moi, j'y vois mieux que des détails attrayants; c'est un travail sérieux et remarquable.

Les couvents et les églises paroissiales de Bordeaux possédaient, avant 93, des archives très-riches en documents historiques. Depuis bien des siècles, le prieur, le curé aimaient à consigner, par écrit, pour leur successeurs, non-seulement leurs droits et leurs privilèges, mais les faits de toute nature qui survenaient dans l'abbaye ou la paroisse. Ils avaient à cœur de narrer avec la plus minutieuse exactitude leurs moindres créations, et n'omettaient rien des embellissements apportés à l'église ou au monastère. Une pratique, une confrérie n'étaient pas établies, un tableau n'était pas appendu aux murs du lieu saint, une pierre déplacée dans le sanctuaire, sans que quelques lignes ajoutées aux chroniques ne fournissent à la postérité des notes pleines d'intérêt.

Ces pages plus précieuses que l'or, une main hostile ou ignorante les a, dans des jours néfastes, dispersées ou détruites. Il ne nous reste plus que des lambeaux de cette tradition à laquelle se rattachent tant de souvenirs, et plus nous nous éloignons des époques qui virent surgir les monuments, plus ces vestiges s'effacent ou se dénaturent en se mêlant à mille erreurs; encore quelques années, et ce fil conducteur, si nécessaire au savant pour le guider dans le labyrinthe inextricable de l'histoire locale, eût été perdu pour toujours.

Rechercher ces renseignements dans des livres presque introu-

vables, des manuscrits poudreux ou à demi-calcinés⁴; contrôler, discuter les traditions pour refaire ce passé religieux, me paraissait une œuvre digne d'être entreprise. J'ai cherché, dès les premières années de mon épiscopat, à stimuler à cet égard le zèle de mon clergé, soit en écrivant une *Monographie de l'église Saint-André*, soit en invitant MM. les curés à m'envoyer des notes précises sur tout ce qui intéressait leurs localités, monastères ou châteaux, archives de la fabrique ou de la commune, chartes, chroniques, inscriptions, bas-reliefs, mosaïques, boiseries, tableaux, croix, vitraux, traditions populaires.

Je puis donc, Monsieur, apprécier votre labeur et je m'empresse de reconnaître que vous l'avez poursuivi avec un soin aussi intelligent que consciencieux: Vous avez étudié nos monuments dans leurs moindres détails; vous en avez fait ressortir les richesses avec une grâce parfaite; vous les avez décrits avec amour.

Les arts que vous cultivez, et non sans succès, ont de belles pages dans votre livre; on vous saura gré de vos notices sur les peintres, les sculpteurs et les architectes.

A côté de bien des éloges mérités, souffrez que je place, toutefois, quelques réserves. Je ne puis être de votre avis, par exemple, sur le christ en croix de Jordaëns qui fut placé en 1819 dans notre cathédrale en face de la chaire. Si, comme vous le dites, cette toile ne porte pas à la piété, ne doit-on pas, cependant, convenir que la grandeur et l'énergie qui s'y déploient, nous émeuvent puissamment? Je ne pense pas que ce tableau, fait pour une église, y soit déplacé et qu'il puisse être relégué dans un musée, à côté d'une Psyché ou d'un Mercure.

Après avoir promis, dans votre préface, de ne rien dire des auteurs vivants, pourquoi faut-il qu'aux dernières lignes de votre magnifique volume vous vous soyez montré sévère, jusqu'à l'injustice peut-être, envers un des architectes les plus éminents de notre époque? Cette page, il est vrai, ne fait pas partie du livre et peut s'en détacher; je voudrais la voir disparaître.

Je termine, Monsieur, en vous remerciant du service que vous venez de rendre à votre ville natale et en faisant des vœux pour que votre œuvre soit connue et appréciée de tous, comme elle le mé-

⁴ Le cardinal Donnet fait allusion à l'incendie des archives municipales de Bordeaux en juin 1862.

rite; je joins à mes sincères félicitations l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

† FERDINAND, CARD. DONNET,
Archev. de Bordeaux.

LÉGENDE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud. Une brochure in-18. — Prix : 50 cent.

M. l'abbé Richard ne s'est pas contenté d'écrire les deux beaux volumes de la *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise*, que nous avons annoncés et dont nous nous proposons d'entretenir nos lecteurs; il vient de se donner la tâche de les résumer dans une petite brochure, qui ne tardera pas à devenir populaire.

Nous prenons le mot de légende, dit l'*Avant-propos*, dans le sens consacré par les usages de l'Eglise. On nommait autrefois *Légendaires* les livres qui contenaient l'histoire des saints, et dont on faisait la lecture dans les offices publics de la liturgie. Aujourd'hui encore, nous appelons *Légende* la narration abrégée de la vie d'un saint qu'on lit au bréviaire le jour de sa fête et qui est destinée à rappeler les faits les plus remarquables de sa vie, ainsi que les traits les plus saillants de sa vertu. C'est la signification qu'a pour nous le titre de *Légende*, placé en tête de cet humble opuscule. — Les peuples de Bretagne donnèrent, d'une voix unanime, le nom de *mère* à la Bienheureuse Françoise d'Amboise, et ce nom, souvenir touchant de l'affection populaire, traversa les siècles. De nos jours encore, les vieillards du village des Couëts, près Nantes, qui avaient, dans leur enfance, prié au tombeau de la sainte, l'appelaient la *bonne mère Duchesse*. Nous voudrions essayer de raconter sa vie, en la rendant accessible à tous, de telle sorte que les populations bretonnes pussent reconnaître et aimer, dans la Bienheureuse Françoise d'Amboise, la souveraine tant affectionnée de nos pères...

En parcourant la *Légende de la Bienheureuse Françoise*, le lecteur retrouvera à chaque page le nom des villes de Bretagne. La sainte Duchesse les a presque toutes sanctifiées par sa présence : c'est Rennes, où elle a été couronnée, et où elle a souvent prié dans le sanctuaire de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle; Vannes, où elle a embrassé la vie religieuse; Nantes, où elle a passé une grande partie de ses jours de joie et de ses jours de deuil; Guingamp, où s'écoulèrent les premières années de son mariage; Redon et Rochefort, qui virent en partie les luttes de sa vocation religieuse. Ce ne sont pas seulement les villes, mais de simples bourgades, des villages qui gardent la trace des pas de notre Bienheureuse : le Gâvre, où elle perdit sa mère; l'hôtellerie de Roset, sur la route de Redon à Nantes, où elle trouva pour une nuit le repos du voyage; les Couëts, où elle s'endormit dans la paix du Seigneur... En la suivant dans le pèlerinage de sa vie mortelle, nous recueillerons partout et toujours l'enseignement qui lui fut cher, et que ses lèvres mourantes murmurèrent comme une parole d'adieu à ses religieuses : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé!*

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Les mandemens de carême de NN. SS. de Bretagne et de Vendée. — MM. Doucet et Prévost-Paradol à l'Académie. — Un fort coup d'encensoir. — M^{me} la princesse de Léon. — M^r Parisis. — M. Lebrun. — M. Ernest Genevois, lauréat de l'Académie de législation de Toulouse. — M. Eugène de la Gournerie, décoré de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Arrière les vents et la pluie ! arrière le froid et la boue ! O soleil, envoie-nous quelques-uns de tes rayons, pour nous montrer que tu n'es pas éteint ! Telle est l'objurgation que, chaque soir, depuis un certain temps, j'adresse aux éléments conjurés contre notre repos et notre santé, et, chaque matin, je puis me convaincre, en entendant la rafale ébranler mes fenêtres, que le ciel est resté sourd à mes vœux. Il faut donc se résigner ; la résignation, n'est-ce pas, il est vrai, le dernier mot de la vie humaine ? Notre expérience nous l'apprend tous les jours. C'est aussi l'enseignement contenu dans les divers mandemens de nos évêques de Bretagne et de Vendée, que j'ai lu au coin de mon feu pendant les loisirs forcés auxquels me condamnait la maladie.

La nécessité, l'excellence de la souffrance au point de vue chrétien, tel est le sujet traité par M^r l'Archevêque de Rennes et M^r l'Evêque de Nantes, sujet bien digne de toute la sollicitude de nos premiers pasteurs, au milieu de ce flot envahissant d'ambitions effrénées, de désirs immodérés de jouissance, qui emporte notre génération aux abîmes.

« Ne vous scandalisez pas, nous dit M^r Saint-Marc, du spectacle que nous présente la prospérité des méchants et l'affliction des justes. Ce spectacle ne pourrait ébranler que des âmes sans foi. — D'abord, est-il vrai de dire que tout le bonheur dans cette vie est pour le pécheur et que le juste n'y a nulle part ; ce serait presque toujours s'arrêter aux apparences et ignorer en quoi consiste la vraie félicité. L'impie, au milieu de ses succès et de ses honneurs, est souvent déchiré par le remords, assailli par mille secrets chagrins, tandis que le chrétien, fort de sa conscience, vit dans la tribulation, plein d'espoir dans ces fruits nombreux que doit porter sa patience à souffrir ; sa conformité à la volonté de Dieu lui rend la croix douce à porter et toute douleur se transforme pour lui en attente de la consolation divine. — Mais, quand bien même tout serait en effet joie et plaisir pour le pécheur, afflictions pour le chrétien, nous devrions voir dans ce contraste la main de Dieu qui frappe les justes pour les attirer à lui, les obliger à ne s'attacher qu'au ciel et leur fournir une continuelle matière de combats afin que ce soit en même temps pour eux une continuelle matière de triomphes et le gage

d'un bonheur sans fin, tandis que l'impie s'endort dans les délices passagères qui feront un jour sa condamnation. »

« L'Église, nous fait observer M^r Jaquemet, veut, pendant le saint temps du carême, appeler nos méditations et nos attendrissements sur les souffrances de N.-S. J.-C., et par cet exemple ramener salutairement nos pensées sur nous-mêmes, sur nos propres afflictions, sur les angoisses de toutes sortes qui accompagnent si souvent les jours de notre mortalité. Elle veut nous en faire comprendre la valeur et les avantages. Voyez la sainte Vierge; n'a-t-elle pas épuisé jusqu'à la lie le calice des douleurs? Suivez les disciples les plus fidèles à N.-S., ceux qu'il voulait élever à la plus haute sainteté; ne sont-ils pas ceux qui l'ont suivi de plus près dans l'amour de la croix? Nous pourrions parcourir la phalange triomphante des élus, nous n'en trouverions pas un qui ait rejeté la souffrance; c'eût été rejeter la substance et comme la moelle du Christianisme. — Mais c'est surtout ceux qui, parmi nous, ont à porter la responsabilité du salut du prochain, pères, mères, magistrats et pasteurs, qui doivent accepter la souffrance et la croix. J.-C. pouvait sauver le monde par une simple prière; il a voulu le sauver autrement, non par ses miracles et la prédication de sa doctrine, mais par ses humiliations, par ses tourments et sa mort. — Unissons-nous par la pensée et par une fervente élévation de notre âme à ses douleurs et aimons à saluer, à embrasser sa croix comme notre plus chère, comme notre unique espérance! »

C'est de l'abstinence que traite le mandement de M^r Sergent, Evêque de Quimper.

« Nous sommes tous pécheurs et par conséquent nous avons tous l'obligation de satisfaire à la justice divine. Pénétrée de cette vérité et en même temps affligée de notre lâcheté à payer une dette si urgente, l'Église veut nous y amener par le précepte de la sainte quarantaine. Celui qui voudrait s'y soustraire et obéir comme l'animal seulement à ses penchants matériels, se creuse un abîme de souffrances et de malheurs; c'est qu'alors il annule ses plus magnifiques prérogatives, il rompt l'harmonie qui doit régner entre toutes les facultés de son être, il y porte le trouble, s'avilit, se dégrade, se détruit lui-même. — Il se trouve en nous comme deux volontés qui se heurtent sans cesse et vont dans des directions contraires. Quand la victoire est remportée par les sens, elle laisse dans l'homme, suivant l'expression de l'Apôtre, des fruits de mort. La vertu consiste donc à faire incliner cette victoire en faveur de l'intelligence et de la vérité, et, par conséquent, toute ordonnance qui assujettit les sens à l'esprit est une loi de raison, de sagesse et de bonheur. »

L'Evêque de Saint-Brieuc, M^r David, a fait une instruction très-touillante sur la vie de famille.

« C'est par la famille que l'homme se complète et se perpétue; c'est dans la famille que l'enfant se forme à la vie réelle et se prépare à sa destinée immortelle; tout repose sur elle : la religion, la morale, la société, l'état des idées, les caractères. Là où elle s'affaiblit dans ses principes vivifiants, tout chancelle et menace de crouler. Là où elle se conserve et se développe dans le respect de Dieu, et sous son regard, tout s'épanouit, se consolide, s'éclaire et marche à grands pas vers le triomphe du bien. — Pourquoi, dans notre vieille et chère Bretagne, a-t-on gardé plus fidèlement qu'ailleurs la foi antique et les saintes

mœurs? C'est que la vie de famille y est plus complète et plus intime que dans le reste de la France. Ici, peu de grands centres de populations. Quand le voyageur parcourt nos campagnes bretonnes pour la première fois, il s'étonne de leur apparente solitude. Si d'espace en espace, la flèche découpée à jour d'une chapelle de village ne montait vers le ciel, il croirait volontiers le pays désert. — Et pourtant elles sont belles, fertiles et peuplées, nos plaines armoricaines qui ont la mer pour ceinture et les sommets de nos *menez* pour barrières! Mille ondulations les divisent, et dans chaque pli de terrain se cache, à l'ombre des hêtres et des vieux chênes, derrière les fossés d'ajoncs, un hameau composé de cinq ou six feux. Là, se perpétuent et se transmettent en héritage la simplicité de vie, la candeur de l'âme, la foi qui ignore le doute, les vertus patriarcales. Les toits sont de chaume et les cœurs sont d'or.

L'Evêque nommé de Vannes n'étant pas encore intronisé, il n'y a pas eu d'instruction pastorale dans ce diocèse.

Le mandement de M^r Colet, Evêque de Luçon, développe tous les fruits du bon exemple.

« Il ne suffit pas, surtout dans les circonstances présentes où le devoir d'honorer la religion est impérieux, de croire d'une foi ferme et inébranlable toutes les vérités qu'elle nous enseigne. L'apôtre saint Paul nous déclare que, pour acquérir la justice chrétienne et parvenir au salut, nous devons joindre à la soumission de notre esprit et à l'adhésion de notre cœur, la profession extérieure de notre croyance. Ce sont principalement les bons exemples qui opposeront une digue efficace au progrès du dépérissement de la foi. En effet, de quelques merveilles que Dieu ait entouré la prédication des apôtres, les vertus célestes des premiers chrétiens contribuèrent pour une grande part à la conversion du monde, et furent constamment les plus éclatants de tous les miracles dans ces siècles fortunés qui virent le soleil de la foi se lever sur l'univers. De nos jours où ce soleil semble décliner dans bien des âmes, où tant d'événements désastreux sont comme le signe avant-coureur de cette époque lamentable que prévoyait saint Paul, lorsqu'il prémunissait les chrétiens contre les artifices d'une astucieuse philosophie, c'est dans les mêmes prodiges que le ministère de vos pasteurs veut trouver son invincible appui. C'est maintenant que, pour faire rougir les mauvais chrétiens et les troubler dans la sécurité de leur indifférence, il faut opposer au débordement de la corruption, l'exemple d'une irréprochable sainteté de mœurs, à l'amour effréné des jouissances sensuelles, l'exemple de la tempérance et de la modestie, à l'amour désordonné des biens de la terre, l'exemple de l'application à *chercher avant tout le royaume de Dieu et sa justice, persuadés que tout le reste nous sera accordé par surcroît*; à l'oubli de la justice et de la probité, l'exemple du désintéressement et de la délicatesse; à la bassesse du mensonge qui souille tant de bouches, l'exemple de la franchise et de la loyauté. »

Nous avons été entraîné par l'intérêt que présentent ces mandements de nos évêques, et les nombreuses citations que nous en avons faites ne nous laissent plus grande place pour la chronique du mois. Nous ne pouvons pourtant passer sous silence les deux tournois littéraires dont l'Académie française a eu la bonne fortune, pour la réception de MM. Doucet et Prévost-Paradol.

M. Camille Doucet, auteur de comédies estimées, avait à présenter l'éloge de M. Alfred de Vigny, dont il occupait le fauteuil. Il l'a fait avec charme et à-propos, et s'il a un peu trop prodigué l'encens aux académiciens dans sa reconnaissance pour la faveur dont il venait d'être l'objet, on peut bien lui pardonner par considération pour ces belles paroles : « Les poètes alors (il parle de la renaissance des lettres au commencement de la Restauration), n'avaient pas seulement de nobles cœurs, ils portaient aussi de nobles noms, et quand on aurait pu la croire anéantie pour toujours, il fut beau de voir la noblesse française revenir au monde en tenant à la main, non le glaive cruel des représailles, mais le symbole pacifique de la civilisation. »

M. Jules Sandeau, en lui répondant, a déployé les ressources de cet esprit délicat et ingénieux que nous lui connaissons ; il a, aussi lui, dignement loué le talent poétique et le sentiment d'honneur qui distinguent si éminemment Alfred de Vigny ; mais notre faculté d'admiration n'est pas à la hauteur de la sienne et nous ne saurions, sans quelque réserve au nom de la dignité académique, lui voir casser son encensoir sur le nez de M. Sainte-Beuve, lorsqu'il cite des vers tels que ceux-ci :

Lamartine ignorant, qui ne sait que son âme,
Hugo, puissant et fort, Vigny, soigneux et fin.
D'un destin inégal, mais aucun d'eux en vain,
Tentaient le grand succès et disputaient l'empire ;
Lamartine régna : chantre ailé qui soupire,
Il planait sans effort. Hugo, dur partisan
(Comme chez Dante on voit, Florentin ou Pisan,
Un baron féodal), combattait sous l'armure,
Et tint haut sa bannière au milieu du murmure.

Ne vous semble-t-il pas assister à une scène des *Femmes savantes*, comme Philaminte en écoutant Trissotin et Vadius ? M. Jules Sandeau se pâme devant ce *Lamartine ignorant* (qu'a dû penser Lamartine de cette épithète ?) qui ne sait que son âme, ce *Hugo, dur partisan* qui combat sous l'armure au milieu du murmure. Si ce n'est pas une mauvaise plaisanterie, il faut avouer que M. Sandeau a une facilité élogieuse portée jusqu'à la plus extrême limite. Ce serait vraiment à l'adjoindre à l'entreprise des pompes funèbres, comme panégyriste d'office pour les gloires éteintes qui n'ont pas d'ami complaisant.

Tout autre a été la réponse de M. Guizot à M. Prévost-Paradol, cet enfant gâté des lettres, admis presque à son insu dans cette enceinte où, d'ordinaire, il faut frapper assez longtemps à la porte, et à un âge qui lui promet une immortalité plus longue que celle de ses confrères. M. Prévost-Paradol venait de raconter la vie de M. Ampère avec cette souplesse de talent qui le caractérise, cette élégance de langage, cette habileté dans l'art des ménagements et des nuances, qui lui ont concilié bien

des suffrages, mais qui l'exposent à ne pas être assez ferme dans ses appréciations. M. Guizot a dignement complété le portrait en nous montrant l'Empereur des derniers jours, l'Empereur illuminé de la teinte radieuse de la foi. Il a eu de nobles accents et des hommages respectueux pour cette souveraineté pontificale dont la faiblesse fait la grandeur et, tandis que, rappelant les beaux jours des triomphes scolaires, il décernait de nouvelles couronnes au jeune récipiendaire, son esprit, habitué à planer dans les régions sereines et austères de la pensée, lui faisait relever ce doux accueil par de graves conseils unis aux encourageantes espérances.

— La Bretagne a perdu, pendant le mois de mars, deux hôtes qu'elle eût été fière de nommer ses enfants : M^{me} la princesse de Léon, fille du marquis de Boissy, est morte, à la suite d'une douloureuse maladie. Depuis la perte de ses deux filles, sa santé avait décliné rapidement. Son esprit fin et bienveillant, les qualités de son cœur, son inépuisable charité, laissent à la ville de Josselin des regrets dont on a pu constater l'unanimité par la foule immense de riches et de pauvres qui assistaient au service célébré dans l'église de Notre-Dame-du-Roncier.

— M^r Parisis, évêque d'Arras, était aussi un enfant adoptif de la Bretagne. Le Morbihan l'avait envoyé à l'Assemblée Législative. Tous les mois, il présidait le banquet qui réunissait à une table fraternelle les députés bretons. Ceux qui l'ont vu alors n'ont pas oublié l'aménité de ses formes, son zèle religieux, son amour pour les pauvres. La France entière se rappelle ses luttes pour la liberté d'enseignement et pleure en lui un des plus fermes soutiens de l'épiscopat.

— Moins célèbre, mais non moins aimé, M. Lebrun, le dernier des capitaines de Bonchamp, s'éteignait récemment à Saint-Florent-le-Vieil, dans sa 89^e année, et la petite ville se pressait tout entière à ses funérailles, pour rendre un dernier hommage à ce vieillard vénéré qui, jusqu'à sa dernière heure, a été le modèle et l'orgueil de ses concitoyens.

— L'Académie de Législation de Toulouse, dans sa séance annuelle de la fête de Cujas, tenue le 4 mars, au Palais de Justice, a décerné le prix offert par le Conseil général de la Haute-Garonne, et consistant en une médaille d'or, à l'un de nos compatriotes, M. Ernest Genevois, avocat au barreau de Nantes. Plus est élevé le rang que l'Académie de Législation tient dans la science juridique, plus nous sommes heureux de voir un Breton conquérir une des rares couronnes qu'elle a distribuées cette année. Le sujet mis au concours pour le prix du Conseil général était *l'Histoire critique de la juridiction consulaire en France, depuis son origine jusqu'à nos jours*, et le programme demandait aux concurrents d'indiquer les réformes dont cette juridiction était susceptible. Les travaux de M. Genevois dans la *Revue de jurisprudence commerciale et maritime de Nantes*, qu'il rédige depuis tantôt huit ans, n'ont pas

manqué de contribuer à fixer son opinion sur les importantes questions soulevées par le programme du concours; ce qu'est venu constater un rapport des plus flatteurs. Nous savons que ce mémoire formera un volume, qui sera publié incessamment. Est-il besoin d'ajouter que nous l'accueillerons comme il le mérite?

— Le journal *le Monde*, dans son numéro du 3 de ce mois, nous a apporté une bonne nouvelle, que beaucoup de nos lecteurs savent déjà, sans doute, mais que nous tenons à enregistrer dans nos annales, afin qu'elle y demeure inscrite, ainsi qu'un titre de gloire : un journal, comme une famille, a ses archives. « Notre saint Père le pape, y est-il dit, vient d'envoyer la croix de Saint-Grégoire-le-Grand à M. Eugène de la Gournerie, auteur de *Rome chrétienne*, l'un des principaux rédacteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, où il a publié dernièrement d'admirables pages sur le général de la Moricière. Cette distinction très-inattendue, nous pouvons le dire, par celui qui la reçoit, ne pouvait être mieux placée. Tous ceux qui connaissent M. Eugène de la Gournerie et ses travaux toujours consacrés à la défense de l'Église, proclameront que nul n'en était plus digne. »

Différents journaux de notre province ont déjà applaudi à cette faveur, méritée depuis si longtemps, appelée par tous les gens de cœur et de goût, et à laquelle seul, en effet, M. de la Gournerie, dans sa modestie, ne songeait pas.

La haute distinction dont notre collaborateur est l'objet nous atteint tous; tous, nous nous trouvons honorés et encouragés en lui, et nous sommes très-heureux et très-fiers de cette approbation, émanant de la plus grande autorité qu'il y ait sur la terre. Les écrivains qui vouent leur plume et le talent que Dieu a bien voulu leur départir, au soutien de l'Église et de sa cause, perdue aux yeux du gros public, n'ont que peu de joies en ce monde; de rares amis et les applaudissements de leur conscience, — ce qui suffit, au demeurant, — les soutiennent seuls; aussi leur est-il d'autant plus doux de voir quelquefois que leur dévouement, leurs efforts et leur talent ne sont pas ignorés. A ce point de vue encore, que l'immortel Pie IX reçoive l'hommage de notre vive reconnaissance : voulant honorer la *Revue de Bretagne et de Vendée*, il n'aurait pu choisir, parmi ses rédacteurs, un cœur mieux fait pour apprécier la faveur d'une semblable distinction, ni une poitrine plus noble pour porter la glorieuse croix de Saint-Grégoire-le-Grand!

LOUIS DE KERJEAN.

EN PASSANT A LANDERNEAU.

I.

Le train ralentissait sa course ; le voyageur qui était près de la portière dit avec un gros rire et en montrant le disque indicateur de l'entrée en gare , sur lequel rayonnait le soleil : — Voilà la lune de Landerneau ! — C'est parler plus juste que vous ne pensez peut-être, monsieur ; car véritablement la lune de Landerneau n'était autre chose qu'un disque de métal. — Celui qui répondait ceci était un habitant de Landerneau qui avait dépassé la limite de l'âge mûr. Au sortir de la gare , nous cheminions côte à côte ; sa figure ouverte invitait à la conversation : — Monsieur , lui dis-je , ce que vous avez avancé tout à l'heure , relativement à la lune de Landerneau , astre aussi célèbre que peu connu pour moi , a piqué ma curiosité à un point extrême , et je vous serais reconnaissant si....

— Je puis satisfaire votre curiosité sans mériter pour cela votre reconnaissance ; car il me suffit de vous indiquer le journal *l'Océan* , du 5 avril 1857 , dans lequel j'ai consigné , sous le voile d'un pseudonyme , il est vrai , l'*Historique de la lune de Landerneau*. — J'étais bien avancé ! Où chercher , où trouver *l'Océan* du 5 avril 1857 ? Les vieux journaux vont où se perdent les vieilles lunes. Chercher *l'Océan* du 5 avril 1857 , autant vaudrait tenter de prendre la lune avec les dents.

Mon interlocuteur comprit sans doute ma pensée , à la grimace que m'arracha le désappointement , car il ajouta tout aussitôt : — Cet article , qu'il serait peut-être difficile de vous procurer , se résu-

mait à dire que Hervé de Léon, qui, comme vous le savez, guerroya longtemps contre les Maures, revint dans son pays avec une admiration pour l'architecture arabe dont témoignent suffisamment les élégants minarets qui ornent partout les paysages léonnards. Ce même Hervé de Léon, selon mes conjectures, qui, vous l'avouerez, sont appuyées d'un tel concours de probabilités qu'elles acquièrent la valeur d'un fait avéré ; ce même Hervé de Léon, jaloux de consacrer, dans le chef-lieu de sa seigneurie, le souvenir de ses pérégrinations, voulut que le clocher de Landerneau fût surmonté, toujours à l'instar des minarets, non pas d'un croissant, ce qui eût été à la fois mesquin et peu catholique, mais d'une lune entière. On peut même préciser sur lequel des trois clochers de Landerneau, Saint-Houardon, Saint-Thomas ou Saint-Julien, fut placé le disque étincelant, grâce à un distique breton que je traduirai presque littéralement par cette rimaille française :

Qui, laissant Landerneau, vers Lesneven chemine,
Semble avoir à porter la lune sur l'échine.

Ce qui rend manifeste que la planète métallique brillait au sommet de Saint-Julien, chapelle de l'hospice fondé par notre Hervé de Léon, en l'an 1336, selon la charte reconnue et confirmée par Jean de Rohan en 1511, bien que cette charte ou ces lettres fussent *non oblitæ, non cancellatæ, non abrasæ, in aliquâ earum parte vitiatæ*. — Voilà l'origine du mot célèbre et traditionnel : « Avez-vous vu la lune de Landerneau ? »

Le naturel de Landerneau était arrivé à sa porte, et il me laissa au milieu de la rue, en proie à un de ces rires homériques que rien n'arrête et dont vous dûtes être saisi, ô vous l'habile explorateur de nos origines architectoniques, lorsqu'un érudit de Lannioy vous donna l'étymologie de *Brélevenez*. Vous en souvient-il ? Vous étiez occupé à étudier, à dessiner ces courbes si simples et si grandes dans leur simplicité, quand un promeneur vous aborda en vous disant : — On voit que monsieur est antiquaire. Monsieur connaît-il l'origine du nom de ce monument curieux ? — Et comme vous ne cherchiez pas à dissimuler votre ignorance et que vous

supplîâtes le savant de vous instruire, celui-ci vous mena à certain point du tertre élevé où s'assied la chapelle, vous invita à lever la tête, et vous dit : — Voilà ! — Vous ne comprîtes pas tout d'abord, et le Lannionnais reprit : — Est-ce que, levant la tête, vous n'apercevez pas, par-dessus les cheminées, la montagne de Bré ? — Vous l'avouâtes. — Eh bien ! reprit l'interlocuteur triomphant, comprenez-vous enfin ? Pour voir d'ici la montagne, il faut lever le nez : *Bré, lève nez !* —

Il n'y a que les étymologistes pour avoir de ces illuminations !

Au clair de la lune,
 Mon ami Pierrot,
 Prête-moi ta plume
 Pour écrire un mot !

II.

Les origines de la ville de Landerneau sont moins conjecturales que celles de la lune. — Landerneau, en breton *Lan terne*, veut dire monastère de *Thernoc* ou *Therné*, saint solitaire, dont la fête se célèbre le 3 octobre et dont, selon Cambry, on voyait la statue aux Récollets. Il tenait en main une lanterne, sans doute par allusion au nom breton de la ville, à moins que ce ne fût pour marquer le renom que ses ouailles ont acquis dans la fabrication des chandelles.

Le groupe formé autour de la cellule de saint Thernoc devint une ville, grâce, d'une part, à l'accès facile que l'Elorn, en s'élargissant, présentait aux barques et petits vaisseaux ; grâce, d'autre part, à la protection que lui accordèrent de tout temps les vicomtes de Léon, qui en firent la capitale de cette vaste seigneurie, apanage de la branche cadette de Léon, venu par alliance au XIV^e siècle dans la maison de Rohan, et qu'il faut se garder de confondre avec le comté de Léon, apanage de la branche aînée, vendu, sur la fin du XIII^e siècle, au duc de Bre-

tagne. Landerneau ne fut jamais, néanmoins, une ville forte. Le chef-lieu antique et féodal de la seigneurie était le château de la Roche-Morice, illustre par la légende des saints Derien et Neventer, et dont les ruines pittoresques attirent toujours les regards des voyageurs, que la vapeur, après les diligences, amène vers notre grand port militaire. La Roche-Morice est à quelques kilomètres de Landerneau, dans l'est.

Dom Morice, dans ses *Préliminaires* du tome III des *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, classe Landerneau au nombre des bonnes villes qui eurent une municipalité régulière et députèrent aux Etats, avant 1600. Ceci m'avait porté à penser que Landerneau devait ce privilège aux mêmes causes que Quintin, c'est-à-dire au grand mouvement de vanité seigneuriale que suscitèrent l'érection des nouvelles baronnies, au XV^e siècle, et les querelles sur les questions de prééminence aux Etats. Cela donnait évidemment fort bonne grâce à un haut baron, de compter, dans le tiers, des députés de sa vassalité, puisque cela prouvait qu'il possédait, dans l'étendue de sa baronnie, de véritables villes riches et peuleuses, ce dont ne pouvaient pas se vanter plusieurs de ses rivaux. Mais je dois avouer que cette conjecture ne fut pas confirmée par les procès-verbaux des Etats de 1451, où figurent déjà Montfort, Malestroit et Josselin, villes uniquement baroniales; ni par ceux de 1455, où s'ajoutent Moncontour et Quintin; ni par ceux de 1472, les seuls qui donnent le détail des villes représentées ou défailantes. Bien plus, la fondation des Cordeliers de Landerneau, en 1488, la confirmation et l'agrandissement de l'hôpital du même lieu, en 1511, prouvent, à mon sens, que la communauté de ville n'existait pas encore, car elle n'eût pas manqué d'être représentée, dans le dernier de ces actes surtout, les hospices rentrant essentiellement dans les attributions municipales.

La communauté était-elle née, comme celle de Châteaubriant, par exemple, du temps de la Ligue? Cela serait fort possible. La ville fut pillée par La Fontenelle, en 1592, et Sourdéac y avait, en 1594, une garnison pour le Roi.

Je désirais profiter d'un séjour forcé à Landerneau pour étudier

à ce point de vue les archives municipales, s'il en existait encore, et si l'on n'en était point ici, comme à Pontivy, où les anciennes archives renferment deux titres du XVI^e siècle, très-étrangers à la communauté, postérieure à 1600; ou comme à Carhaix, vieille communauté qui ne possède rien d'antérieur à 1789... que le baudrier armorié du héraut de ville. Les archives de Landerneau ne sont pas très-riches, mais elles existent, et je veux consigner ici le résultat de l'examen trop sommaire que j'en ai pu faire.

La plus vieille charte conservée anciennement dans ces archives était, suivant un inventaire dressé le 27 décembre 1775 par François Raoul, S^r de Kerlan, une lettre royale du 19 février 1536 pour le papegault. Viennent ensuite les registres des délibérations de la communauté, remontant seulement au 1^{er} août 1648. On y voit que la communauté se composait de douze notables, et que le procureur-syndic était élu pour trois ans. Les séances se tenaient dans l'auditoire de la juridiction du vicomte. Le gouverneur de la ville et le curé de Saint-Houardon étaient membres de droit. Ce privilège du curé de Saint-Houardon paraît être le seul côté ecclésiastique, si je puis ainsi parler, de la municipalité, indication certaine de son origine moderne. Un arrêt de règlement, émané du Parlement, à la date du 19 décembre 1657, rend communs à Landerneau les arrêts rendus pour Morlaix, le 1^{er} octobre 1627 et le 8 octobre 1652. Le véritable code municipal des communautés et des paroisses bretonnes, avant la centralisation de 1692, serait vraiment le recueil de ces arrêts réglementaires du Parlement, qui, pour l'ordinaire, se contentait de sanctionner les plus clairs et les plus certains parmi les usages traditionnels de chaque localité.

Les pages les plus intéressantes des registres de Landerneau sont relatives à la Révolte du papier timbré, en 1675. C'est une note à ajouter au récit de M. de la Borderie.

III.

Dans les derniers jours de juin de cette année 1675, la commu-

nauté enregistrait à la fois l'arrêt du Parlement du 12 juin, qui ordonnait de prêter main-forte à justice pour capturer les rebelles et punissait de mort tout attroupement ou sédition, et une lettre du duc de Chaulnes, datée du 14, et ainsi conçue :

« Messieurs, j'apprends avec un sensible déplaisir l'attroupement qui s'est fait, vers Châteaulin, de quelques paroisses mutinées, avides de pillage de la campagne et des villés, et que ces peuples ont eu l'insolence d'attaquer M. le marquis de la Coste dans Châteaulin. En quoi je ne doute pas que vous ne fassiez réflexion combien il est de votre intérêt de vous garantir de l'insulte d'une pareille canaille et de maintenir votre ville dans une entière fidélité au service du Roy et soumission à ses volontés. Je ne laisseray pas de vous faire cette lettre pour, en vous y exhortant encore, vous assurer que je seray dans peu dans vostre ville, pour peu qu'il y ait matière à seconder vos bonnes intentions. Je sçay que des gents mal intentionnés font courir le bruit que le Roy veut mettre la gabelle et une imposition sur le bled. Je vous envoie un arrêt du Parlement qui pourra détromper tout le monde d'une chose aussi fausse. Et suis, messieurs, votre affectionné serviteur.

» LE DUC DE CHAULNES. »

La communauté envoya deux députations, l'une vers le marquis de la Coste, blessé à Châteaulin, l'autre vers la duchesse de Rohan, qui, au bruit de la révolte, s'était courageusement rendue à Pontivy.

Tandis que les députés assuraient, sans aucun doute, les personages près desquels ils étaient envoyés, de la complète tranquillité de leur ville, l'émeute y éclata, dans la nuit du 3 au 4 juillet. La veille, les paroisses de Cornouailles avaient pillé les vastes magasins qu'un sieur Bigeaud, fermier des Etats, avait à Daoulas. Tout à coup, ces bandes débouchèrent à Landerneau, se grossirent d'un certain nombre de gens du peuple et se rendirent d'abord au magasin du timbre, tenu par un sieur Blaisot. La femme de celui-ci livra aux émeutiers quatre ou cinq mains de papier « de vieux timbre, » que l'on s'amusa à déchirer et à jeter au vent ; puis les

insurgés se rendirent à la somptueuse demeure où se pavanait le traîtreur Bigeaud. Ils la pillèrent, y firent maints dégâts, et entreprirent même de la démolir. Fatiguée de ce double exploit, l'émeute se dispersa d'elle-même.

Les habitants les plus notables, effrayés, firent sortir de la ville leurs meubles précieux.

Bigeaud et Blaisot se mirent en mesure de faire payer à la ville une forte indemnité.

Le duc de Chaulnes écrivait, de Port-Louis, le 18 août, pour donner l'ordre de faire moudre vingt tonneaux de farine, moitié seigle et moitié froment, dont il ne faut payer que quatre du cent pour la mouture, « car c'est service du Roy, destiné à la nourriture des troupes que j'y dois conduire dans peu. »

Les habitants étaient perdus, sans l'active intervention de la duchesse de Rohan, et aussi, il faut le dire, sans le zèle que mit la communauté de ville à témoigner de sa soumission.

Une députation partit, « pour remontrer au duc de Chaulnes qu'ils n'ont jamais manqué à l'obéissance due à Sa Majesté, et que si le sieur Bigeaud, bourgeois et habitant de cette ville, a reçu des dommages par la révolte et la sédition causée par le menu peuple et paroisses voisines, et ses *ennemis particuliers*, il en a été la première cause, pour avoir abandonné sa maison, dans le temps qu'il avoit des armes plus qu'à suffire, pour se défendre, et n'avoir crié au secours, ni demandé à personne, lequel on lui auroit d'abord donné, s'il s'étoit mis en défense de s'opposer à la violence des mutins. Et ainsi le sr Bigeaud doit supporter la perte et dommages par lui prétendus ; en tout cas, se pourvoir près les vrais coupables, puisqu'il est vrai qu'il fit un abandon général de sa maison, et que sa femme en fit ouverture volontaire, dans le temps que les habitants tâchoient de conserver les lieux, attendu que les menaces que faisoient les paroisses voisines, et particulièrement du côté de Cornouailles, qui, le jour précédent, avoient pillé le cellier dudit sr Bigeaud à Daoulas, et annoncé de descendre ledit jour à Landerneau. »

On publia à son de tambour que les objets transportés hors

de la ville, devaient y être immédiatement réintégrés, « parce que ce seroit confirmer les mauvaises impressions qu'on a données sur la ville, que tous ceux qui ont pu transporter et divertir leurs meubles aient à les remettre dans leur maison, pour les tenir en état et pour empêcher les allarmes que ces sortes de transports ont causées dans la ville et aux champs. »

En même temps, le syndic était chargé de solliciter de messieurs les officiers de la juridiction une ordonnance de police pour assurer l'exécution de cette mesure; preuve surabondante que la communauté de Landerneau, pas plus qu'aucune autre communauté bretonne, n'avait, d'elle-même et comme municipalité, un principe de juridiction quelconque.

On poursuivait simultanément l'arrestation des gens plus ou moins compromis et le désarmement des milices bourgeoises. La ville et les faubourgs déployèrent un empressement des plus significatifs à remettre leurs armes entre les mains des capitaines, et bientôt tout l'arsenal de Landerneau fut concentré chez le gouverneur, M. de Launay-Carron, auquel le duc de Chaulnes écrivait de Quimper, le 1^{er} septembre : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite, qui m'apprend la soumission des habitants de Landerneau à rendre les armes. Mais, comme il est plus important de purger la ville d'un grand nombre de factieux qui y ont causé tous les désordres, il faut que, sans perdre de temps, vous vous en saisissiez et que vous les envoyiez à Brest; parce qu'autrement les troupes que j'y fais passer seroient obligées d'exécuter cet ordre. Il faut que vous me fassiez un mémoire de tous les bons bourgeois de la ville, à qui je ferai donner des armes pour sa conservation, et que vous me l'envoyiez, vendredi, à Brest, avec quelques députés pour m'informer de ce qui sera fait touchant les prisonniers. »

Le gouverneur marcha toute la nuit, avec douze cavaliers, deux hallebardiers et deux fusiliers, fouilla quinze ou vingt villages et ne rencontra pas un séditieux. On se contenta d'envoyer à Brest ceux qui avaient été précédemment arrêtés, et il est à craindre que tous ne soient pas revenus chez eux; mais la pendaison dut s'en faire à Brest, car je n'ai trouvé aucune trace d'exécution capitale dans les papiers de Landerneau.

De son côté, la duchesse de Rohan avait écrit de Pontivy, à cette date du 1^{er} septembre 1675 : « Messieurs, je suis surprise que vous n'ayez pas encore envoyé une députation générale à M. le duc de Chaulnes pour demander grâce et amnistie, comme ont fait toutes les autres villes où il y a eu du désordre, et comme je vous l'ai mandé par deux fois. Si vous ne le faites pas, et que vous ne préveniez l'approche des gens de guerre, je ne pourrai plus vous garantir de votre ruine. Voyez donc promptement à obéir aux volontés du Roy et à ce que je vous ordonne. Envoyez M. Dubois-Poulain vers M. le duc de Chaulnes pour tâcher d'obtenir, par mon moyen, que les troupes n'aillent pas dans ma principauté de Léon : ce que je vous réitère encore ne pas pouvoir empêcher, si les faubourgs ne désarment et ne portent leurs armes à la maison de ville, et que l'on ne promette de rebâtir la maison du sieur Bigeaud et l'indemniser de ce dont il a été pillé, comme j'ai fait, ici, pour récompenser le sieur de la Pierre. Je ne doute pas que vous ne vous soumettiez à mes volontés, qui sont portées pour vos intérêts, et je vous assure aussi que je suis de tout mon cœur votre très affectionnée servante, MARGUERITE DE ROHAN. »

Ainsi que nous l'avons dit, les habitants de Landerneau s'étaient mis en devoir d'accomplir les prescriptions de la princesse de Léon, au moment où cette lettre était écrite ; ils durent à l'intervention de la princesse d'être absolument délivrés des soldats du duc de Chaulnes. Le duc lui-même leur en donna la certitude, dans une lettre écrite de Brest, le 22 septembre : « Messieurs, la soumission que vous avez eue pour les ordres que je vous ai envoyés, en désarmant le peuple de votre ville, prenant les plus coupables et réparant les désordres que la populace a faits, joint à la considération que j'ai pour Madame la Duchesse de Rohan, qui s'est employée en votre faveur, m'empêche de vous aller voir avec les troupes du Roy ; mais comme je serai nécessité de faire ici plus de séjour que je n'avois projeté pour terminer les affaires de l'évêché de Léon, il est fort à propos que la subsistance que vous y avez ramassée de la campagne puisse servir aux troupes. Je vous envoie pour cet effet les charriots du Roy pour apporter ici ce que je vous avois donné

ordre de faire moudre. Il faut aussi que vous envoyiez demain, dans cette ville, vingt-quatre bœufs, vingt-quatre vaches et quinze tonneaux d'avoine. Vous prendrez les voitures nécessaires pour les porter. Vous jugez bien de la conséquence qu'il y a de faire rendre ici toutes ces choses. Pour ce qui est des foin et pailles, il faut que vous les rendiez à ceux qui les ont portés et que vous m'en rendiez compte. » Ces ordres furent exécutés à la lettre : on envoya vingt-quatre bœufs, quinze génisses et cent quinze moutons.

Le duc de Chaulnes lui-même avait accepté d'être arbitre dans l'affaire de Bigeaud. Le sénéchal de Saint-Renan, chargé de l'enquête, entendit plus de cent témoins. Bigeaud reçut trois mille livres pour son mobilier, et la réparation de son hôtel coûta environ quatre mille livres. Les difficultés pour se procurer de l'argent furent énormes. On fut réduit à engager les revenus de l'hôpital, qui, suivant la règle générale, était administré par la communauté depuis l'érection de celle-ci.

On ne voit pas que Blaisot ait rien reçu. C'était un plus petit sire ; puis, on l'accusait très-carrément d'avoir malversé dans le débit de son papier timbré, et il fut prouvé que sa femme n'avait livré aux émeutiers que du papier sans valeur.

La joie de Landerneau d'avoir échappé aux gens de guerre fut de courte durée. La duchesse de Rohan n'eut point le crédit d'arrêter aux marches de sa vicomté l'armée de M. de Pommereuil, bien plus terrible encore, comme on le sait, que celle du duc de Chaulnes. Au mois de décembre 1675, on vit arriver une compagnie de soixante-seize chevaux du régiment de Schomberg, qui devait hiverner. Les plaintes, les doléances, les embarras, les vexations, durèrent aussi longtemps que le séjour si justement redouté de ces troupes, dont on avait fait une punition exemplaire et le plus redoutable des fléaux.

Est-ce de cette malheureuse année 1675 que date le proverbe, aussi populaire que celui relatif à la lune : « Cela fit du bruit dans Landerneau ? »

S. ROPARTZ.

LES PAÏENS DE ROME

AUX IV^e ET V^e SIÈCLES.*

La croix dominait enfin le Capitole. Après trois cents ans d'humiliations et de martyres, elle avait vaincu ; et Rome devenait, aux yeux de tous, ce qu'elle était déjà, par le fait, depuis saint Pierre, non plus seulement la capitale de l'Empire, mais la capitale du monde.

Ainsi se renouvelait et s'agrandissait cet *empire sans fin* que lui avait promis le poète. Elle avait commandé surtout par les armes, elle commandera maintenant par la pensée ; elle avait propagé une civilisation brillante, mais égoïste, savante, mais corrompue, pour qui le culte du beau était tout ; elle en propagera désormais une autre qui mettra au premier rang le vrai et le bien, sans oublier d'ailleurs le beau sous aucune de ses formes. Elle s'était faite le réceptacle de toutes les erreurs et de tous les dieux des nations ; aujourd'hui, elle fera de la croix de son Dieu le signe du salut et la bannière sacrée de tous les peuples.

On s'est plu souvent à analyser le caractère de Constantin, à chercher dans son génie ou dans sa politique le secret de son œuvre, comme si cette œuvre était la sienne ! Quelques-uns ont

* Ce fragment est emprunté au grand ouvrage que notre compatriote, M. Charpentier, publie en ce moment sur Rome, et dont les principaux rédacteurs sont MM. de Champagny, de la Gournerie, Edmond Lafond, Rio, le chevalier de Rossi et le commandeur Visconti. M. de la Gournerie veut bien nous en communiquer quelques épreuves.

contesté l'apparition du *Labarum*, sans prendre garde que ce prodige est encore l'explication la plus naturelle du triomphe subit de la croix. Un an auparavant, le temple de la Fortune ayant pris feu, et un soldat, au lieu de travailler à éteindre l'incendie, s'étant permis une raillerie sur la déesse, avait été mis en pièces par le peuple; et aujourd'hui ce même peuple, ce Sénat qui luttera encore, pendant cent ans, pour ses sacrifices et ses dieux, s'agenouillent avec joie et avec larmes devant les enseignes victorieuses sur lesquelles rayonne le signe vénéré qui, hier encore, conduisait au martyr,

*Ad inclyta fendo
Procubuit vexilla jacens. (PRUDENCE.)*

Constantin n'avait pas encore fait profession du christianisme, et la pompe de son triomphe n'a cependant déjà plus rien de païen. « Jamais on ne vit depuis la fondation de Rome, disent les historiens, ni un aussi beau jour, ni un aussi joyeux triomphe. Plus de chefs vaincus traînés devant le char, plus d'ennemis jetés dans les cachots; partout, au contraire, les cachots s'ouvrent; on n'étale plus un immense butin; mais Rome cesse d'être elle-même le butin de tous les vices. » Une seule chose rappelait la lutte qui avait précédé la victoire: c'était la tête de Maxence portée à la suite du triomphateur; la mort elle-même n'avait pu lui ôter son expression farouche et menaçante.

Constantin était allé chercher la voie triomphale au pied du Vatican, de ce mont *prophétique*, comme dit Baronius, qui aujourd'hui s'agrandit du Capitole, *Capitolio auctus est*, et que graviront désormais, avec un pieux respect, tous les peuples de la terre. La voie triomphale, après avoir franchi le Tibre, contournait le Palatin et suivait la *voie sacrée* jusqu'au faite du Capitole, où le triomphateur montait les degrés du temple de Jupiter à genoux. Le nouvel empereur s'abstint de suivre jusque-là les traces de Scipion et de César; il s'abstint aussi de faire célébrer ses exploits par le marbre comme tous les héros de Rome antique. A l'entendre, ce n'était ni son courage, ni son génie qui avaient vaincu, mais sa

piété ; c'était à Dieu qu'il fallait adresser les louanges, et, une statue lui ayant été érigée sur une des places les plus fréquentées de la ville, il fit placer dans sa main de bronze une lance terminée par une croix, avec cette inscription : « C'est par ce signe de salut, vrai symbole de force et de grandeur, que j'ai délivré votre ville du joug de la tyrannie, et que, vengeur de la liberté du Sénat et du peuple romain, je leur ai rendu leur ancienne puissance et splendeur. »

Tout ici était nouveau, pensée et style. Ce qui ne l'était pas moins, c'était l'aspect de la cour. A côté des tribuns et des consulaires, on y voyait ces hommes voués jusqu'alors à l'ignominie et qu'on foulait aux pieds comme la boue des rues, lorsqu'on ne les jetait pas à l'amphithéâtre, ces fidèles d'une doctrine qu'on avait cru vingt fois étouffer dans la honte et dans le sang. Ils étaient là, tous ces débris du martyr, honorés, consultés ; l'empereur ne se bornait pas à presser leurs mains, il baisait leurs cicatrices avec bonheur, *impactis osculis honorare*. Ne dirait-on pas qu'un siècle s'était écoulé depuis Dioclétien et Galère ?

On représente quelquefois Constantin comme un barbare ; mais plus on voudra faire prédominer en lui les passions de sa race et de son temps, et plus la révolution à laquelle il présida devient inexplicable. Un barbare qui, loin de tirer vanité de ses succès, les attribue à plus grand que lui, qui protège ceux qu'on méprise, relève ceux qu'on opprime, met à la première place ceux qui étaient à la dernière, et qui, apprenant qu'on a frappé ses statues, se contente de porter la main à son front et de répondre à ceux qui l'excitent à sévir : *Je ne me sens pas de mal* ; ce barbare-là est tout simplement un prodige qui ne peut être expliqué que par le christianisme. L'action de la croix n'est pas moins sensible ici sur le vainqueur que sur les vaincus.

Et vainqueur et vaincus s'unissaient, je l'ai dit, dans une même allégresse. L'avènement de Constantin était, en effet, pour tous, la paix avec l'honneur, après un siècle d'infamies et de servitude. Aussi le Sénat, malgré le paganisme dominant encore dans son sein, acclamait-il avec enthousiasme. Il dédia, sous le nom du

nouvel empereur, les monuments mêmes qu'avait construits Maxence, cette basilique de la voie sacrée, entre autres, dont les ruines grandioses ont été prises longtemps pour les débris du temple de la Paix. Mais il fit plus; il érigea un arc de triomphe à Constantin, et dépouilla, pour l'orner, les monuments des princes qui avaient laissé la plus pieuse mémoire, Trajan et Marc-Aurèle. Cet arc de triomphe, remarquable par ses trois arceaux, ses statues de Renommées et ses belles colonnes de marbre, est debout aujourd'hui encore, près de l'amphithéâtre Flavien, tant de fois rougi du sang des disciples du Christ. Sans y prendre garde, le Sénat se trouvait avoir placé, comme une expiation, le triomphe près du martyre.

Plusieurs des bas-reliefs, empruntés à l'arc de Trajan, rappelaient encore le culte des idoles; mais vainement eût-on cherché dans les inscriptions l'hommage accoutumé aux *dieux immortels*.

Sur le frontispice on lisait :

IMP. CAES. FL. CONSTANTINO. MAXIMO.
 P. F. AVGVSTO. S. P. Q. R.
 QVOD. INSTINCTV. DIVINITATIS. MENTIS.
 MAGNITVDINE. CVM. EXERCITV. SVO.
 TAM. DE. TYRANNO. QVAM. DE. OMNI. EIVS.
 FACTIONE. VNO. TEMPORE. IVSTIS. ARMIS.
 REMPVBLICAM. VLTVS. EST.
 ARCVI. TRIVMPHIS. INSIGNEM. DICAUIT.

« A l'empereur Flavius Constantinus, très-grand, auguste, le Sénat et le peuple romain ont dédié cet arc insigne et triomphal pour avoir, par l'*inspiration de la Divinité* et la grandeur de son génie, tiré une juste vengeance, avec son armée, du tyran et de sa faction, et avoir ainsi sauvé la république. »

• *L'inspiration de la Divinité!* mot équivoque, mais qui constate du moins la croyance générale à une intervention divine. On ne pouvait plus parler ni des dieux ni du tout-puissant Jupiter, et l'on

ne voulait dire encore ni *Dieu*, ni surtout *Jésus*. De là ce mot élastique de divinité, *instinctu divinitatis*¹.

La lutte, en effet, devait être longue encore. Le patriciat tenait au paganisme par le fond de ses entrailles ; il en aimait le luxe et les vices ; il en regrettait les faciles croyances. Arnobe, à la fin du III^e siècle, et Lactance, au commencement du IV^e, avaient énergiquement repris l'œuvre de Tertullien, contre cette mythologie païenne qui régnait encore plus ou moins sur les âmes, contre ce *ménage de Jupiter*, suivant le mot de Lactance, auquel on ne croyait plus sans rire, dès le temps d'Horace, mais à qui cependant on s'attachait comme à la planche de salut de la vie sensuelle, la seule que comprit l'antiquité. Lactance était obligé de recourir à l'arme du ridicule, malgré la victoire de Constantin, pour démolir ce fétichisme obstiné qui échappait à toute raison et à tout bon sens. Il mettait impitoyablement à nu les misères divines, les tromperies, les débauches, les bassesses de l'Olympe ; il faisait parader toute cette armée de petits dieux qu'avait créés à son usage la piété romaine, les déesses Fornace, Muta, Caca, *une franche scélérate*, disait-il, qui trahit son frère ; Canina, la déesse des berceaux ; Sterculus, le dieu-fumier des laboureurs ; et, sous le nom de dieu Terme, la pierre brutée qu'avait avalée Saturne. « C'est en haut, s'écriait-il, qu'il faut chercher Dieu et non sous ses pieds. »

¹ On a cru longtemps, sur la foi de quelques antiquaires, de Venuti notamment et de Nibby, que les mots *instinctu divinitatis* avaient été substitués après coup au texte primitif. Venuti avait remarqué une dépression du marbre, qui provenait, disait-il, d'un grattage ; suivant Nibby, au contraire, la plaque de marbre qui contenait les trois premières lignes avait été changée. Enfin, l'imagination aidant, on restituait l'ancien texte, tantôt ainsi : *Diis faventibus*, tantôt par ces mots : *Nutu Jovis optimi maximi* ; on citait même un archéologue qui avait reconnu la trace de cette dernière version. Vaines suppositions ! L'illustre chevalier de Rössig a nettement prouvé : 1^o qu'il n'y avait point de plaque de marbre, l'inscription étant gravée sur les blocs de pierre du monument ; 2^o qu'aucune dépression n'était sensible là plus qu'ailleurs ; 3^o que les mots *instinctu divinitatis* étaient gravés à la jonction de deux pierres, de sorte qu'il eût fallu changer deux de ces énormes pierres au lieu d'une, c'est-à-dire faire une véritable démolition ; 4^o que les caractères étaient en tout semblables aux autres. Un archéologue français, M. Robauld de Fleury, est arrivé aux mêmes conclusions. Il ne peut donc plus y avoir d'incertitude sur ce témoignage rendu dès 315 ou 316, par le Sénat, à l'intervention d'un hant qui avait décidé la victoire.

Mais telles étaient la résistance et la décrépitude sociales qu'un siècle après, saint Ambroise et saint Augustin se voyaient contraints de reprendre la même thèse et de lui donner des développements nouveaux. Des sénateurs, des consulaires avaient pris fait et cause dans la lutte, et Symmaque, préfet de Rome, avait adressé aux empereurs Valentinien, Théodose et Areade, de vives plaintes sur l'abolition des privilèges dont le paganisme avait longtemps joui : « Ils nous demandent des privilèges, s'écriait alors saint Ambroise, eux qui, sous le règne de Julien, nous refusaient la liberté commune d'enseignement et de parole ! »

Pour Symmaque, le paganisme était inséparable de la grandeur de Rome. Personnifiant la ville des Scipions et des Césars, il lui faisait demander de quel droit on prétendait la mettre à l'école dans sa vieillesse, sans respect pour son illustration et pour son âge. Ne s'était-elle donc pas bien trouvée de ses dieux, et ne pouvait-on attribuer au mépris qu'on leur prodiguait aujourd'hui, les calamités publiques, la famine surtout dont Rome venait d'être affligée ? « Qu'on rétablisse au moins, disait-il, l'autel de la Victoire, sur lequel les sénateurs avaient jadis coutume d'offrir des sacrifices et de prêter serment d'être fidèles. Sans cela on verra se multiplier les traitres, et la victoire abandonnera les drapeaux de l'empire. »

— « Ce sont vos dieux qui ont fait la grandeur de Rome ! répondait saint Ambroise ; l'ont-ils faite à Cannes et à Trasimène ? Vos dieux n'étaient-ils pas d'ailleurs ceux d'Annibal ! l'ont-ils bien protégé ? Vous rappelez la défaite des Gaulois ; mais il semble qu'au lieu d'en faire honneur à Jupiter, vous pourriez bien songer à l'oise du Capitole. »

Saint Ambroise ne fut pas le seul à répondre à Symmaque. Le poète Prudence opposa éloquemment à l'éloge des dieux les conquêtes de Dieu. Le tableau qu'il trace du Sénat de Rome, où le paganisme fermentait encore, n'est pas sans un haut intérêt historique. Depuis longtemps déjà, le Sénat était entamé ; les Anicius, les Olybrius, les Paulinus, les Bassus n'avaient pas hésité à abaisser *les faisceaux* devant Jésus-Christ, *Christo inclinare secu-*

rim. « On peut compter, ajoute-t-il, jusqu'à six cents familles du vieux sang romain qui sont sorties du gouffre des idoles pour arborer la croix. »

Ajoutons enfin que les remontrances de Symmaque ne furent pas mieux accueillies des empereurs que des évêques et des poètes. Théodose, étant venu à Rome en 389, interdit même les sacrifices et ordonna la destruction des idoles. Une exception néanmoins paraît avoir été faite en faveur des sculptures célèbres, mais seulement comme œuvres d'art, pour l'ornement de la ville et non plus pour être l'objet d'un culte. Ainsi s'accomplissaient les vœux de Prudence : « Supprime, je t'en conjure, ces fêtes puérides, ces cérémonies ridicules, ces sacrifices indignes d'un grand règne ! Lavez, ô sénateurs, lavez ces marbres souillés encore des hontes du passé ! mais grâce pour les statues qui sont pures, pour les chefs-d'œuvre de nos grands artistes ! Qu'ils restent l'honneur de notre patrie, et que les monuments des arts cessent d'être consacrés au vice ? »

Ne decolor usus

In vitium versæ monumenta coinquinet artis!

Ce n'était pas tout cependant que d'abolir le paganisme : il fallait encore le déraciner des lois et des mœurs. Ainsi la coutume était à Rome de condamner les femmes adultères à la pratique même du crime qu'on leur reprochait, c'est-à-dire à être enfermées dans des lieux de débauches. Les cabanes où l'on mettait ces malheureuses avaient une cloche qu'elles sonnaient pour avertir les passants. Le pape saint Sirice dénonça ces infâmes condamnations à Théodose qui les remplaça aussitôt par de rigoureuses pénitences.

L'historien Socrate rapporte un autre fait duquel on peut tout au moins conclure que le nombre des esclaves avait considérablement diminué à Rome. On sait qu'un des plus rudes travaux de la servitude était de tourner la meule. Ni l'eau ni le vent n'avaient encore été utilisés comme moteurs, et la condamnation à tourner la meule, *damnatus ad molam*, figure parmi les châtimens des législations antiques. Or, les entrepreneurs de la boulangerie, man-

quant de bras à Rome, vers la fin du IV^e siècle, ouvrirent près de leurs ateliers d'ignobles taverne où les ouvriers étaient attirés par des femmes perdues. A peine entrés, des trappes s'ouvraient sous leurs pas et ils tombaient dans des souterrains où ils restaient attachés à la meule, sans espérance de revoir le jour. Un soldat de Théodose, ayant été pris au piège, eut assez d'énergie et de force pour se frayer un passage hors de cet odieux repaire, et l'empereur fit éclatante justice des coupables.

L'entrée de Théodose à Rome rappela celle de Constantin, mais elle fut plus modeste encore. C'était cependant un triomphe après de grandes victoires. L'empereur arrivait sur un char comme les triomphateurs; mais bientôt il en descendit et chemina à pied, conversant familièrement avec le peuple, s'unissant à sa joie et souriant des chants satiriques dont la liberté romaine tenait à garder l'usage. De toutes les pompes des anciennes ovations, cette liberté de la satire fut à peu près la seule qu'il conserva.

Quelques jours après, le panégyrique de l'empereur fut prononcé, au milieu du Sénat, par un orateur gaulois, Latinus Pacatus. Après avoir célébré les exploits du prince, Latinus s'arrêta avec complaisance sur son séjour à Rome, sur ce triomphe d'un genre si nouveau, où il triompha, dit-il, et de ses ennemis et de l'orgueil, non moins admirable lorsqu'il marchait au milieu des citoyens, que lorsqu'il les dominait du haut de son char, *alternò clarus incessit*. « Combien de fois, ajouta-t-il, laissant de côté les gardes et n'en voulant d'autres que l'amour de tous, n'as-tu pas visité non-seulement les monuments publics, mais encore les humbles lieux consacrés par les souvenirs des saints ! Heureux que je suis d'être venu d'une contrée lointaine ! O fatigues heureuses ! Quel bonheur je leur dois ! Quelles joies sont les miennes ! Que de merveilles je raconterai à mon retour dans les Gaules ! Comme je serai entouré, et quelle admiration, lorsque je dirai : *J'ai vu Rome et j'ai vu Théodose !* »

Sous l'emphase du rhéteur, il est impossible de méconnaître ici un sentiment vrai. Voir Rome et avoir vu Rome étaient, en effet, le grand vœu et le grand souvenir de tout ce qui vivait alors par l'intelligence ou par la foi. Le païen Rutilius Nemesianus, notre

compatriote, lui aussi, n'éprouve pas, sous ce rapport, de moins vives impressions que Latinus Pacatus ; mais ce qu'il voit dans Rome c'est surtout le passé : c'est Romulus, ce sont Vénus et Mars. Il lui semble reconnaître ces deux divinités dans toute l'histoire de la cité reine, dans sa puissance à la fois et dans sa clémence, dans son habileté à dompter les peuples et à se faire ensuite aimer des vaincus. Il admire tout à Rome : la pureté de l'air, l'éclat d'un soleil que n'obscurcit jamais aucun nuage, *hic perpetui soles*, l'hiver s'oubliant dans les délices d'une douce température, et ces merveilles de l'homme, ces aqueducs qui portent des fleuves à une hauteur qu'atteindrait à peine l'arc-en-ciel, ces thermes qui épuisent des lacs, ces fontaines dont retentit la ville entière. Mais surtout il admire les temples : « on s'y sent, dit-il, près du ciel. »

Non procul a cælo per tua templa sumus.

Peu de jours auparavant, saint Jérôme, écrivant à la vierge Lœta, nous représentait ces temples déserts et envahis par les araignées. Le peuple, ajoutait-il, passe devant eux avec indifférence et se porte en foule aux tombeaux des martyrs. Mais Rutilius, dominé par son imagination, les voit toujours dans leur splendeur ancienne ; ses yeux en sont éblouis ; il lui semble être en présence des dieux !

Rome, non plus, même au V^e siècle, même après Alaric ¹, n'a rien perdu pour lui de son prestige et de sa gloire, et le rhéteur Aristide ne la célébrait pas avec plus d'enthousiasme sous Marc-Aurèle. Pour Aristide, Rome était tout dans l'univers et César était tout dans Rome. Pour Rutilius, s'il n'y a plus de César-Dieu, il y a toujours une Rome-Déesse. Rome est toujours, à ses yeux, le plus bel empire qu'éclairent les astres ; les coursiers du soleil ne franchissent point ses limites ; Rome est la patrie de tous les peuples, elle est, à elle seule, l'univers :

Urbem fecisti quod prius orbis erat.

Rutilius disait plus vrai qu'il ne pensait. On croirait presque entendre un disciple de la foi nouvelle, surtout lorsqu'il s'écrie : « Relève, ô Rome, les lauriers de ta vieille tête ; orne ta chevelure

¹ Rutilius écrivait en 424.

de fleurs nouvelles ; ce qui fait crouler les empires consolide le tien ; c'est ta destinée de renaître toujours et de croître même par le malheur. »

*Illud te reparat quod cætera regna resolvit ;
Ordo renascendi est, crescere posse malis.*

Ainsi Rome demeurerait toujours grande aux yeux des dévots de l'antiquité, et ils ne pouvaient la quitter sans attendrissement. Rappelé dans les Gaules par les calamités qui pèsent sur ce vaste pays, Rutilius a besoin de se dire que plus la patrie est malheureuse, plus elle est digne de respect, et que c'est d'abord au toit de ses aïeux qu'on doit ses larmes. Et cependant il tarde à se mettre en route, *serum iter*. « Peut-on si tôt se priver des biens qu'on rencontre à Rome ? s'écrie-t-il. On ne trouve jamais long ce qui plait toujours. » Et il embrasse les portes ; il franchit, comme malgré lui, le seuil sacré ; retenu sur le Tibre, il promène ses regards émus sur la ville et jouit encore avec bonheur de cette région aimée. Le jour tombe et il croit voir encore ; il croit entendre les cris du cirque, il s'unit de loin aux applaudissements des spectateurs.

Oh ! combien sont différentes les impressions de Prudence ! Ce n'est pas dans les théâtres qu'il voit la foule, c'est près de la tombe du grand apôtre, au pied du Vatican ; c'est dans les grandes salles du Latran où l'eau sainte coule sur le front des catéchumènes. « Combien sont-ils donc, dit-il, ceux qui ne rejettent pas avec dégoût la vieillesse infecte de Jupiter et de son temple ? » Rutilius suppliait Rome de relever sa tête affaiblie, de la parer de nouvelles couronnes. Prudence voyait la vieillesse de cette reine du monde disparaître sous une nouvelle et blonde chevelure. « Tandis que tout meurt, lui disait-il, toi, tu rajeunis ; les jours s'allongent devant toi et l'avenir te présente tout un autre âge. »

Longa dies aliud patit ævum.

Rutilius, ne pouvant se détacher du souvenir des Césars, rappelait les Assyriens, les Mèdes, les Parthes vaincus et soumis ; Prudence voyait la Rome nouvelle étendre son empire jusqu'au pôle.

Jam super astra poli terrenum extendere regnum.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

SCÈNES & MŒURS DE PROVINCE.

L'ESPRIT QU'ON VEUT AVOIR

GATE' CELUI QU'ON A.

PROVERBE.

Personnages :

M^{me} DE KERRAFINÉ, chanoinesse, vieille fille.

M^{lles} GERTRUDE ET MARGUERITE DE KERRAFINÉ, ses nièces, 21 et 20 ans.

Toutes les trois sont en toilettes exagérées et excentriques.

RAOUL DE BERMONT, neveu éloigné de M^{me} de Kerrafiné, 26 ans.

Le V^o DE KERRADIEUX, voisin de campagne.

BAPTISTE, domestique de Raoul.

Domestiques bretons.

La scène se passe dans un château de Basse-Bretagne. Le théâtre représente le salon d'un vieux château, meublé à l'antique, ouvrant sur un parc planté de vieux arbres, avec portes latérales. Un piano à droite; à gauche, une table, couverte de livres et de revues.

SCÈNE I^{re}.

M^{me} DE KERRAFINÉ, M^{lles} GERTRUDE.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Quel bonheur de posséder enfin ce cher neveu ! Il me tarde de savoir comment il a passé la nuit dans le château de Kerrafiné. Arrivé ici hier matin, après avoir fait sans se reposer le trajet de Paris au fond du Finistère, il devait avoir besoin d'une bonne nuit pour réparer ses forces. Je crains vraiment que nous n'ayons un peu abusé de lui.

GERTRUDE. Je partage votre crainte, ma tante. Je remarquais hier soir le courage avec lequel M. de Bermont, mon cousin (car, enfin, en Bretagne nous pouvons encore lui donner ce titre), livrait combat au besoin de sommeil. Il était évident que la fatigue paralysait en lui ce grand esprit que tout le monde lui accorde et dont il a donné, d'ailleurs, des preuves incontestables.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Sans doute, Raoul a hérité de tout l'esprit des Bermont. Il a ce brillant, cette sensibilité exquise, qui est le caractère distinctif de notre famille, car, ma mère, votre grand'mère, à vous, était une Bermont, et c'est de ce côté, je l'ai toujours dit, Gertrude, que vous tenez ces qualités éminentes que l'on ne peut vous refuser sans injustice.

GERTRUDE. Oh ! ma tante !

M^{me} DE KERRAFINÉ. Pas de fausse modestie. Il faut que, dans cette occasion surtout, vous connaissiez toute la puissance de vos moyens. Mon pauvre frère, le comte de Kerrafiné, resté veuf, il y a dix-huit ans, avec vous et Marguerite pour seuls enfants, m'avait entièrement confié la direction de votre éducation, chose dont il ne s'occupait guère, mais à condition qu'elle se ferait dans ce château isolé. Etranger au monde, passionné pour la chasse, et, de plus, un peu avare, il ne nous a jamais, durant les quinze dernières années de sa vie, permis de sortir une seule fois d'ici. « L'éducation de famille, ma chère Victoire, me disait-il sans cesse, voilà la seule bonne. Ne me parlez pas de couvents et d'institutions; l'éducation de famille, l'éducation de famille, vous dis-je ! » Comme cela était convenable dans la bouche de ce pauvre frère, qui écrivait assez correctement son nom, quand il le mettait tout seul au bas d'un acte ou d'une quittance, mais qui ne manquait jamais d'y accoler deux ou trois fautes d'orthographe, quand il fallait ajouter : « Approuvé l'écriture ci-dessus ! » Où en seriez-vous, si vous n'aviez reçu que cette éducation de famille !...

GERTRUDE. Nous savons tout ce que nous vous devons, ma tante, et l'éducation exquise que vous avez reçue vous-même autrefois au chapitre de Remiremont.....

M^{me} DE KERRAFINÉ. Vous avez raison, Gertrude ; j'avais heureusement contracté jeune le goût de la saine littérature, de la poésie,

et même des sciences. Ces chapitres, où les frondeurs n'ont voulu voir que des asiles pour les filles laides et sans dot, étaient, ma nièce, des académies..... de véritables académies !

GERTRUDE. Comme on devait y vivre heureuse avec ce beau ruban en sautoir ! Je suis sûre (*avec un sourire*), qu'on n'y songeait guère à la vie du monde et qu'on renonçait sans regret à se marier.... D'ailleurs on vous appelait « Madame. »

M^{me} DE KERRAFINÉ. Il y avait bien, par ci, par là, quelques exceptions, mais elles étaient rares..... Revenons au présent. Je disais donc que, malgré la solitude dans laquelle vous avez été élevées, votre esprit a reçu, grâce à mes soins, la culture la plus recherchée. Je vous ai nourries des productions les plus vantées de la littérature du grand siècle ; j'ai été attentive à bannir de votre langage toutes les locutions vicieuses qui auraient pu en altérer la pureté et à vous donner des façons et des manières dignes de vous ; aussi, je puis sans crainte vous produire devant les juges les plus difficiles.

GERTRUDE. J'ai bien peur, cependant, de la critique de mon cousin, lui qui a tant d'esprit, dit-on.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Ne craignez rien, Gertrude, vous êtes, oui, vous êtes accomplie. Je n'ai pas été aussi heureuse, je l'avoue, pour votre sœur Marguerite. Elle a un goût déplorable pour la simplicité ; mais vous, Gertrude, vous avez répondu à tous mes soins. J'ai déjà fort bien remarqué hier, particulièrement dans la soirée, l'effet que vous produisiez sur Raoul. L'étonnement et l'admiration le rendaient muet.

GERTRUDE. Peut-être aussi, ma tante, ne lui avons-nous pas laissé un seul instant pour nous répondre.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Il est vrai que notre conversation a été un feu roulant.... Vous avez eu beaucoup d'esprit, aussi vous, et une mémoire prodigieuse. J'ai remarqué que vous aviez cité fort à propos cinq fois le grand Corneille et trois fois Racine, et que presque tout le reste sortait de la *Revue de Paris* et de celle de *l'autre monde*.

GERTRUDE. *Des Deux-Mondes*, vous voulez dire.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Oui, oui ; où ai-je l'esprit ? Enfin, Raoul a

été charmé. Lui, élevé à Paris, étranger à cette Bretagne qu'il avait quittée tout enfant, pouvait-il s'attendre à trouver dans une éducation de province ce brillant, ce fini qu'on ne rencontre habituellement que dans la capitale ? Aussi, ressemblait-il par moments à un homme qui a besoin de se recueillir : ses yeux se fermaient à demi.... J'en suis certaine maintenant, mes vœux se réaliseront : Raoul s'empressera de resserrer les liens de parenté un peu éloignée qui nous unissent déjà et j'aurai le bonheur, Gertrude, de vous voir, un jour, vous l'objet chéri de mes soins, produire à Paris, sur un plus grand théâtre, ces qualités d'esprit, ces manières exquises, que vous devez en grande partie à votre tante Victoire, la chanoinesse du chapitre de Remiremont.

GERTRUDE. Vous me gênez, ma tante.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Mais, à propos, où est donc Marguerite ? Elle craint sans doute mes reproches ? Elle a été hier bien ridicule ! D'abord, elle n'avait fait aucun frais de toilette : une petite robe blanche ; et puis : — « Oui, mon cousin ; non, mon cousin, » rien de plus. Je veux qu'elle prenne aujourd'hui sa robe écossaise fond blanc, à raies ponceau, ou plutôt sa robe groseille. Où est-elle ?

GERTRUDE. Elle était tout à l'heure dans l'office, occupée à écrire au crayon la date d'aujourd'hui sur des œufs frais de ce matin, que l'on venait d'apporter de la basse-cour.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Je la reconnais, voilà ses goûts ! Oh ! pour celle-là, les grandes vocations lui ont manqué..... Je vais aller la trouver. (*Elles sortent.*)

SCÈNE II.

RAOUL *entre par une porte latérale, en toilette du matin.*

Ouf ! quelle journée que celle d'hier ! et quel besoin de sommeil j'éprouvais, lorsqu'à près de minuit, ma chère et intarissable tante, ainsi que mon imperturbable cousine Gertrude, m'ont enfin abandonné à moi-même ! Oui, c'est à n'y pas tenir ! Lorsque ma tante la chanoinesse m'a mis, vers onze heures, un bougeoir d'argent allumé en main, j'ai cru que l'heure de ma libération avait sonné et que le silence si désiré allait enfin se faire autour de moi.

Pas du tout. Je ne sais à propos de quoi les souvenirs du chapitre de Remiremont sont revenus à sa mémoire et il a fallu subir une tirade d'une demi-heure sur ce noble sujet; puis, ma chère cousine, sa digne nièce, m'a repris en sous-œuvre, et, de citations en citations, j'ai vu le moment où ma bougie presque consumée allait incendier l'élégante garniture en papier vert dont on avait orné la bobèche. Oh ! quelle vie je vais mener ici ! Au reste, mon rôle ne sera pas difficile à remplir : si cela continue, je n'aurai pas, dans quinze jours, le temps de dire quinze mots. Mais quel ridicule fatras ! quelles prétentions ! quelle absence de naturel ! quel esprit d'emprunt ! Toutes choses que je déteste. Cependant que suis-je venu faire ici ? J'en tremble quand j'y pense. Je suis venu pour épouser, je me trompe, avec l'intention d'épouser M^{lle} Gertrude de Kerrafiné, fille de vingt-et-un ans, dotée, assure-t-on, de quinze mille livres de rente, d'un esprit prodigieux et d'une mémoire inépuisable. La fortune est incontestable, je le sais, la mémoire n'est pas douteuse ; mais l'esprit..... l'esprit..... l'esprit n'est pas amusant jusqu'ici. Enfin, voyons-en un peu plus long. Le premier aspect n'a pas été très-favorable ; tournons un peu autour ; peut-être découvrirons-nous quelque point de vue plus séduisant. (*Il s'approche de la table, chargée de livres et de papiers, et y prend un album qu'il ouvre.*) Qu'est ceci ? un manuscrit... (*Il lit*) « *Vers faits par M^{lle} Gertrude de Kerrafiné.* » Voyons. (*Il feuillette.*) Voici une pièce intitulée : *Le Camélia* ; cela prête :

Camélia rose et blanc, entouré de bruyères,
 Non pas du cap Horn comme on en voit dans nos serres ;
 Mais de bruyère sauvage ! oui, ton charmant aspect
 Me rend tout à la fois sensible et circonspect.

Circonspect est un peu là pour la rime. *Non pas du cap Horn comme on en voit dans nos serres* (*il scande avec ses doigts*) ; le vers y est, mais il n'est pas coulant. Ah ! cependant, *bruyères* et *serres* ne riment pas très-régulièrement. Il est vrai que ma cousine a eu le soin de supprimer un *r* dans *serres*. Eh ! c'est une petite licence. Il est toujours bon de laisser entrer le moins d'*r* possible dans une serre. A sa place, j'aurais autant aimé en donner deux à

la bruyère; c'est une plante peu délicate, et qui ne craint pas l'r..... Mais j'aperçois mon valet de chambre, Baptiste. (*Il l'appelle.*) Baptiste ?

SCÈNE III.

RAOUL DE BERMONT, BAPTISTE.

RAOUL. Prépare ce qu'il me faut pour faire un peu de toilette. J'ai remarqué que j'avais mal soutenu hier, sous ce rapport, ma réputation de Parisien. D'ailleurs, tout est ici d'une grande recherche. Diable ! des domestiques poudrés comme à l'ambassade anglaise à Paris ! Seulement, on leur a laissé les cheveux un peu longs, à la mode du pays.

BAPTISTE. Ah ! Monsieur, ne m'en parlez pas, c'est dans l'office un nuage de poussière à ne pas s'y voir ! Mais vous ne savez pas tout : ce n'est que d'hier et pour votre arrivée que l'on a adopté cette étiquette. M^{me} la Chanoinesse l'a exigé, et ces bons Bas-Bretons ont employé à cela, m'ont-ils dit, un boisseau de farine.

RAOUL. (*Il rit*). Ah ! ah ! ah ! la pauvre tante !

BAPTISTE. Mais c'est bien pis aujourd'hui : voilà que Madame leur a déclaré, ce matin, que les domestiques de bonne maison devaient être fardés.

RAOUL. Vrai !... C'est une plaisanterie que j'ai faite hier et que je ne pensais pas qu'elle eût prise au sérieux.

BAPTISTE. Si fait, Monsieur, et tellement au sérieux, qu'on est allé chercher un reste d'ocre rouge, oublié par les peintres, et que Madame leur a commandé de se frotter les deux joues avant de servir le dîner.

RAOUL. Ah ! ah ! ah ! (*Il rit à gorge déployée.*) Quelle farce ! Comment, maintenant, dissuader ma chère tante ? Elle va me prendre pour un mauvais plaisant.

BAPTISTE. Pour moi, je n'ai soufflé mot, comme doit faire dans une maison étrangère et respectable un valet de chambre bien appris.

RAOUL. Voyons, mon pauvre Baptiste, toi, que je sais m'être attaché et qui ne m'as pas quitté depuis quinze ans, que penses-tu

des habitants de ce château?... Tu es trop fin (*il le regarde en souriant*), pour ne pas deviner ce qui m'y amène ?

BAPTISTE. Dame, Monsieur, s'il m'était permis de deviner, je crois bien que je devinerais un peu.

RAOUL. Eh ! bien ! parle , toi qui vois tout et entends tout.

BAPTISTE. Ah ! Monsieur, je n'entends pas très-bien le bas-breton.

RAOUL. Je parie que tu l'entends déjà un peu et que, dans quinze jours, tu le parlerais couramment.

BAPTISTE. Assavoir, Monsieur, si j'avais intérêt à me faire comprendre.... Vous savez que, quand nous voyagions en Allemagne.....

RAOUL. Oui, oui, je me souviens de ta facilité à lier conversation avec les Gretchen et les Blümchen.... Enfin, quelle est ton opinion sur le personnel de ce château ?

BAPTISTE. Monsieur, je n'en sais que des choses excellentes et dignes d'une famille aussi respectable, d'une famille alliée à celle de Monsieur.

RAOUL. Sans doute, mais encore..... Voyons, parle ; tu sais que j'ai intérêt à tout savoir.

BAPTISTE. Eh bien ! j'ai causé avec tout le monde, j'ai conversé avec l'office, parlementé avec la cuisine et bavardé avec la basse-cour. Je compte de nombreux amis partout et mes intelligences sont établies de manière à connaître le passé, le présent et l'avenir du château de Kerrafiné et de ses habitants, de tous les âges et de tous les sexes ; tout cela, bien entendu, dans l'intérêt de Monsieur.

RAOUL. Comment y apprécie-t-on les trois maitresses de la maison ?

BAPTISTE. M^{me} la Chanoinesse est une excellente femme, un peu fière, mais, au fond, pleine de bonnes qualités.

RAOUL. Et ses nièces ?

BAPTISTE. Oh ! Mesdemoiselles ses nièces.... il faut procéder par ordre. D'abord, M^{lle} Gertrude. Eh bien ! M^{lle} Gertrude, c'est sa tante toute crachée : l'étiquette avant tout ; bonne, mais exigeante, exigeante, s'il en fut jamais.

RAOUL. Et la cadette, M^{lle} Marguerite ?

BAPTISTE. Oh ! pour celle-là, Monsieur, on n'en dit que du bien.

Que voulez-vous ? il paraît qu'elle jouit ici de l'affection générale, qu'elle est populaire, comme nous disons à Paris. Cuisine, office, basse-cour, petits et grands, tout ce qui parle français, tout ce qui baragouine bas-breton, chante les louanges de M^{lle} Marguerite : c'est la providence des pauvres, des malades, et sa femme de chambre, M^{lle} Yvonne, qui a été élevée avec elle, m'en parlait hier comme d'un ange du bon Dieu. Qu'avec cela, disait-elle, qu'elle a, au moins, autant d'esprit et d'éducation que M^{lle} Gertrude, bien qu'elle ne s'en fasse pas autant accroire, et qu'au goût de bien des gens, elle est, au moins, aussi jolie que sa sœur.

RAOUL. Je vois que tu as cédé à l'entraînement général et que tu es devenu partisan déclaré de M^{lle} Marguerite.

BAPTISTE. Ma foi, Monsieur, il faut croire, comme on dit à Paris, au suffrage universel.

RAOUL. Et avec qui les marie-t-on dans le pays ?

BAPTISTE. Tout ce que j'ai pu savoir, c'est qu'on ne voit guère ici qu'un M. de Kerradieux, un assez bel homme, voisin de ce château, qui puisse prétendre à épouser. Mais on ne sait pas au juste à laquelle il en veut.

RAOUL. Ah ! j'aperçois ma tante et ses nièces. Je m'esquive, pour achever ma toilette. Suis-moi. (*Ils sortent par une porte latérale.*)

SCÈNE IV.

M^{me} DE KERRAFINÉ, GERTRUDE ET MARGUERITE.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Voici un gracieux billet que l'on me remet de la part de M. de Kerradieux. Il me remercie de l'invitation que je lui ai adressée hier et m'annonce qu'il passera la journée avec nous. Je serai charmée de le mettre en rapports avec mon neveu, et je m'en applaudis d'avance. Ce sont deux caractères qui se conviendront parfaitement.

GERTRUDE. Je partage votre opinion, ma tante, car M. de Kerradieux est, aussi lui, un homme d'un esprit supérieur.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Approchez donc, Marguerite. Bien, votre toilette est plus soignée que celle d'hier. Mais pourquoi vous coiffer ainsi ? des bandeaux plats et lissés. Vous ne savez pas tirer

parti de vos avantages naturels. Je déteste ces coiffures simples. Ah ! qu'est devenu le temps où les femmes, tout en ornant leur tête, savaient donner de la grâce et de l'élévation à leur taille ; j'ai vu ce beau temps où le visage d'une femme était, pour ainsi dire, au milieu de sa personne. Mais on a tout gâté !

MARGUERITE. Je suppose, ma tante, que si nous sommes moins artistement coiffées qu'on l'était alors, nous sommes peut-être mieux peignées. La négligence se cachait parfois, j'imagine, sous la poudre et sous cet amas de fleurs et de rubans. Que de temps il fallait, d'ailleurs, pour construire un édifice tel que celui qui figure, par exemple, dans ce portrait.....

M^{me} DE KERRAFINÉ. Vous manquez de respect au passé. Apprenez que vos grand'mères étaient aussi bien peignées que vous, petite frondeuse. Je vous avertis aussi que ces manières ne sont pas de nature à plaire à M. de Kerradieux, et je vous ai dit bien des fois, Marguerite, que le château de Kerradieux est un fort beau château, à une heure de distance de Kerrafiné, par la nouvelle route, et que cette nouvelle route, comprenez-vous ? me semble faite pour établir des relations intimes entre les habitants de ces deux résidences.

MARGUERITE. Je vous avoue, ma tante, que je n'y avais pas encore pensé.

SCÈNE V.

LES PRÉCEDENTS, RAOUL DE BERMONT.

RAOUL. Veuillez m'excuser, ma tante, si je ne vous ai pas souhaité le bonjour plus tôt. Un peu de fatigue.....

M^{me} DE KERRAFINÉ. Vous êtes justifié d'avance. Aujourd'hui il n'y avait point d'heure obligatoire pour le déjeuner. Nous dînerons un peu plus tôt que d'ordinaire, comme cela est d'usage, quand nous attendons des voisins... On a dû vous servir ce que vous avez demandé ?

RAOUL. Ponctuellement, ma tante ; on n'a pas le temps de désirer ici. Je souhaite le bonjour à mes charmantes cousines. (*Il s'incline.*)

M^{me} DE KERRAFINÉ. J'aperçois dans la cour d'honneur l'élégant

phaéton de M. de Kerradieux. Il passera la journée avec nous. Vous êtes faits pour vous apprécier. C'est un jeune homme d'une parfaite distinction. Vous le jugerez au premier coup d'œil.

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS, M. DE KERRADIEUX.

(Il entre et salue successivement les dames; puis, il s'approche de Raoul.)

M. de Bermont sans doute ?

RAOUL (s'inclinant.) Oui, Monsieur.

KERRADIEUX. Soyez le bienvenu, Monsieur, dans notre vieille Armorique,

La terre de granit recouverte de chênes !

RAOUL. Je vois, Monsieur, qu'on ne m'a pas trompé en me parlant de la tournure poétique de vos idées et de votre brillante imagination.

KERRADIEUX. J'aime, je le confesse, la poésie et les beaux-arts. Que vous êtes heureux, Monsieur, d'habiter Paris, ce centre intellectuel, ce foyer des hautes inspirations ! J'ai été stupéfait, au dernier voyage que j'y ai fait, des progrès de tous genres que j'y ai remarqués. Les beaux-arts, oh ! les beaux-arts sont dans ce moment à leur diapason !

RAOUL (à part.) L'expression est neuve.

M. DE KERRADIEUX. Oui, à leur diapason. Le télégraphe électrique, quelle merveilleuse invention !

M^{me} DE KERRAFINÉ. Je vous avoue que je n'y comprends rien. Veuillez, vicomte, m'expliquer cela ; comment cela peut-il se faire ? Enfin, il faut du temps pour toute chose, et je ne puis imaginer, par exemple, que, lorsque le télégraphe électrique de Paris à Brest passera ici, nous pourrons correspondre avec la capitale en quelques minutes.

M. DE KERRADIEUX. Quelques minutes ! oh ! beaucoup moins, beaucoup moins. A mon dernier voyage de Paris, un de mes amis intimes, qui se trouvait à Vienne, m'écrivit un billet charmant, que je reçus en dix secondes et demie.

RAOUL. Et comment calculâtes-vous le temps de la transmission ?

KERRADIEUX. Oh ! parbleu, il avait daté sa lettre.

RAOUL. Très-exactement, à ce qu'il paraît.

KERRADIEUX. Mais, l'étourdi qu'il était, il avait oublié de la signer !

RAOUL. Comment sûtes-vous qui vous écrivait ?

KERRADIEUX. C'était, je vous l'ai dit, un de mes intimes amis ; aussi je reconnus parfaitement son écriture.

RAOUL (*se retournant et à part*). Ouf ! en voilà une bonne !

M^{me} DE KERRAFINÉ. Je redoute le voisinage de ce télégraphe. S'il passe, comme on l'annonce, au bout de l'avenue, je crains quelque accident. Je déteste les commotions électriques.

KERRADIEUX. Cela n'est pas sans inconvénient et l'on commence à s'apercevoir que les récoltes diminuent dans le voisinage des lignes télégraphiques. Les fruits y contractent un mauvais goût et les habitants, assure-t-on, y perdent leurs dents de bonne heure.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Voilà les dangers de ces nouvelles inventions. Mais vous occupez-vous toujours, vicomte, des tables tournantes ? Quelle charmante découverte ? Cela me rappelle le temps du magnétisme, de Mesmer et de Cagliostro, dont j'ai tant entendu parler au chapitre de Remiremont. Je trouve aussi que c'est une invention de bon ton et au progrès de laquelle les gens bien élevés peuvent se livrer sans hésitation. Je vois avec plaisir que Gertrude partage mon goût ; elle est passionnée pour les tables tournantes.

RAOUL. Ah !

KERRADIEUX. Pour moi, j'en suis fou. Je regarde cette invention comme la plus remarquable sans contredit du dix-neuvième siècle, celle qui le caractérisera aux yeux de la postérité ; ce sera le siècle tournant. J'ai consacré presque tous mes instants, pendant mon voyage à Paris, à étudier cette question. Je me suis mis en communication avec l'élite des esprits frappeurs ; mais j'y ai rencontré de grandes difficultés, et, sans une disposition assez remarquable que j'ai naturellement pour les sciences abstraites, je n'aurais pas fait dans cette étude des progrès aussi rapides.

RAOUL. Je vois, Monsieur, que vous êtes très-fort.

KERRADIEUX. Assez fort, je le confesse. (*Avec rapidité.*) Quiconque a la prétention de résoudre une question de ce genre, doit : 1° prendre dans son rayon intellectuel, avec le compas de sa raison, la portée de sa volonté ; 2° sur cette portée, décrire un cercle qui renferme la question ; 3° envisager ensuite ce qu'il a circonscrit et voir, au premier coup d'œil, que la question n'a pas d'autre aspect ; et, enfin, que ce n'est qu'en promenant alternativement l'extrémité mobile de son compas sur ces trois points solidaires dans la circonférence et en tournant sur le point fixe de l'autre extrémité, qu'il peut maintenir la solution qui est au centre.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Quelle profondeur, vicomte ! que d'études il vous a fallu pour résumer aussi clairement et en aussi peu de mots cette immense question ! Qu'en pensez-vous, Raoul ?

RAOUL. Ma tante, cela me passe.

M^{me} DE KERRAFINÉ. C'est que Gertrude est, aussi elle, très-forte sur ce sujet. Elle est, aussi elle, très-abstraite.

GERTRUDE. Je trouve, ma tante, cette théorie très-simple, et j'ai toujours facilement saisi les démonstrations de M. de Kerradieux. Ainsi, notre volonté aspire à faire tourner un objet ; les nerfs voudraient bien lui obéir ; mais elle leur commande, en même temps, de ne pas agir. De là deux actions en sens inverse, c'est-à-dire, lutte, oscillation ou vibration évidente dans l'organisme.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Comment dites-vous cela, Gertrude ? vibration dans.....

GERTRUDE. L'organisme, ma tante. Enfin, le mouvement n'est qu'une résultante, et cette résultante est suffisante pour point de départ de la rotation. Cette force s'augmente comme la pesanteur et peut nous emporter nous-mêmes à notre insu, quoique émanant de nous-mêmes.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Cela pourrait nous emporter, dites-vous ? Mais c'est dangereux cela. Avez-vous été quelquefois emportée, Gertrude, dans vos expériences ?

GERTRUDE. Jamais, ma tante, car, alors, si la force matérielle diminue, la conviction grandit avec le nombre et la certitude des faits, et la force spirituelle augmente ; ce qui constitue la double action physique et psychique, ou la biologie du phénomène.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Sans doute, à la bonne heure. Comprenez-vous, Raoul ?

RAOUL (*souriant.*) Parfaitement, ma tante.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Quant aux faits, ils sont incontestables, et la meilleure preuve que je puisse vous en donner, c'est que Gertrude et le vicomte ont fait tourner le menhir de Kerboudin, à un quart de lieue d'ici, une pierre d'un seul morceau et qui a trente pieds de haut !

KERRADIEUX et GERTRUDE (*ensemble.*) Il a tourné ! Il a tourné !

RAOUL, *feignant l'étonnement.* Vraiment ? Eh ! comment expliquer cela ?

KERRADIEUX (*toujours avec emphase.*) J'avoue que cette expérience était difficile, qu'il a fallu la recommencer plusieurs fois et que c'est un des plus beaux succès de la science. Nous avons dû créer peu à peu des rapports harmoniques entre le menhir, mademoiselle et moi. Peu à peu l'accord s'est établi, les dissonances se sont effacées, et le menhir a pu être considéré comme un être collectif, participant de notre organisation et réagissant sur nous-mêmes. Enfin, nous avons acquis la conscience des mouvements de cet être nouveau, créé de nos individualités, persistantes à la circonférence, mais solidarisées dans sa masse. Action et réaction, Madame, c'est là le problème vivant de la vie.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Et le menhir, a-t-il beaucoup changé de place ?

GERTRUDE. Presque pas, ma tante ; il a fait seulement un tour sur lui-même. Nous n'avons pas voulu continuer, dans la crainte qu'il ne nous suivît jusqu'ici.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Vous avez bien fait ; ce serait devenu un peu embarrassant, surtout s'il avait voulu entrer dans le château. (*A part.*) Voilà une dissertation qui a mis en évidence toutes les qualités de l'esprit de Gertrude. Raoul en est frappé. Maintenant, montrons lui combien sa personne est gracieuse et séduisante. (*Haut.*) Gertrude, essayez donc ce pas que vous dansiez l'autre jour avec M. de Kerradieux et que votre professeur de danse, M. Kerme-nuet, vous a enseigné. Marguerite va tenir le piano.

GERTRUDE. Volontiers, ma tante.

(Elle s'avance et se place devant M. de Kerradieux. Marguerite prélude. A la reprise, Gertrude s'efface devant M. de Kerradieux et danse avec le plus grand sang-froid une danse mitigée de la barrière. Raoul, stupéfait, regarde et fait de grands efforts pour s'empêcher de rire.)

M^{me} DE KERRAFINÉ. Comment trouvez-vous cela, mon neveu ? C'est... M. Kermenuet appelle cela une... mazurka..... une.....

RAOUL. Ma foi, ma tante, je ne saurais vous en dire le nom. Mais quel est le professeur de ma cousine ?

M^{me} DE KERRAFINÉ. C'est, vous dis-je, M. Kermenuet, fixé à Carhaix depuis plusieurs années et qui vient ici donner des leçons à Gertrude ; je ne puis dire à Marguerite, car elle se refuse obstinément à profiter de cette bonne occasion. M. Kermenuet s'est formé à Paris, où il a longtemps résidé.

RAOUL. Comme professeur ?

M^{me} DE KERRAFINÉ. Non, je crois qu'il était alors au service et sous-officier dans les hussards de la garde.

RAOUL (*à part*). Justement, il a étudié son art aux bals de la barrière. Qu'a-t-il enseigné là, grand Dieu ! à ma pauvre cousine !

M^{me} DE KERRAFINÉ (*se levant, à part*). L'effet que je désirais doit être produit. (*Haut.*) Allons jouir un peu de ce magnifique soleil de mai. Voyez comme chaque jour le feuillage de nos vieux chênes se développe et s'épaissit. Vous n'avez pas d'arbres comme ceux-là à Paris. Ce sont peut-être les plus vieux chênes de la Bretagne. Lorsque les seigneurs bretons se révoltèrent contre Landais, trésorier de François II, dernier duc de Bretagne, le seigneur de Kerrafiné se joignit aux mécontents. Il fut condamné, comme ses complices, à payer une forte rançon, et l'on rasa à hauteur d'homme les arbres du domaine. Mais ils repoussèrent, et ce sont eux que nous voyons encore. Quels troncs et quels rameaux gigantesques !

RAOUL. Je les admire, ma tante. Ce serait un beau sujet d'étude pour un paysagiste.

(Ils sortent par la porte donnant sur le parc. Marguerite reste seule.)

SCÈNE VII.

MARGUERITE. Quelle opinion M. de Bermont va-t-il prendre de nous ? Pauvre tante ! pauvre Gertrude ! Quels travers , avec de si bonnes qualités ! et quelle souffrance pour moi ! Mais que puis-je y faire ? Toutes les fois que j'ai essayé de combattre ce penchant à l'affectation et au bel esprit chez ma sœur , mes efforts sont restés vains . Peu s'en faut alors qu'on ne me regarde comme une sœur envieuse de la supériorité de son aînée et jalouse de ses succès . Dans la circonstance présente , on ne manquerait certes pas de donner à mes conseils cette fausse et cruelle interprétation . Pourtant il est trop facile de voir l'effet que produisent ces ridicules , puisqu'il faut dire le mot , sur M. de Bermont . J'admire , toutefois , la contrainte qu'il s'impose . Il y a en lui de l'étonnement , de la pitié , mais rien de blessant et de sarcastique . Il doit être bon . Son regard se dirige parfois vers moi , comme pour me dire : « Vous me comprenez , vous qui ne ressemblez pas aux autres . » Je craindrais de lui répondre . Mais peut-être l'ai-je fait ? Un seul regard peut dire tant de choses . Ah ! s'il m'a comprise , je lui aurai dit : « Vous avez raison , je vis seule ici . J'y vis heureuse néanmoins , mais heureuse par le respect et le dévouement , plus que par la sympathie . Un bonheur plus complet n'est peut-être pas fait pour moi . »

SCÈNE VIII.

MARGUERITE , RAOUL.

MARGUERITE. Comment , mon cousin , déjà de retour ?

RAOUL. Ma tante s'est assise sur un banc , à l'ombre d'un de ces grands chênes , et je suis rentré pour . .

MARGUERITE. La vie que nous menons ici vous semblerait bien monotone , à vous qui êtes habitué aux plaisirs variés de Paris ?

RAOUL. Ne le croyez pas . J'aime la paix et je ne crains même pas la solitude . Ce château , ce paysage , tout me plairait ici .

MARGUERITE. Il y a peut-être plus de politesse que de sincérité dans cette réponse . Souvenez-vous que vous êtes en Bretagne , dans le pays de la franchise .

RAOUL. Je vous assure que je ne me suis jamais senti mieux disposé à contracter et à exercer cette grande vertu. Je vous demande en retour d'y rester fidèle.

MARGUERITE. Je n'ai rien à dissimuler, je vous assure.

RAOUL. Cela se voit. Il doit y avoir entre votre regard et votre âme un parfait accord. Il suffit de vous considérer pour voir que votre cœur s'ouvre avec vos lèvres et que chaque mot est l'écho fidèle de votre pensée. Depuis deux jours bientôt que je suis ici, nous ne nous sommes dit que bien peu de choses, et vous ne sauriez croire, cependant, combien je crois déjà vous connaître. Les monnaies loyales sont frappées d'une empreinte qui en fait connaître au premier coup d'œil la valeur réelle. Tels sont les cœurs droits et sincères.

MARGUERITE. La comparaison est juste ; mais une monnaie de bon aloi peut être d'une valeur bien faible.

RAOUL. La modestie va bien avec la franchise, et voilà des dispositions qui m'encourageraient à vous adresser une question que j'ai depuis hier... sur les lèvres.

MARGUERITE. Osez, je répondrai.

RAOUL. Eh bien ! êtes-vous heureuse ici, et comment y vivez-vous ?

MARGUERITE. Comme une nièce dévouée et soumise. Vous ne savez pas d'ailleurs combien j'y ai d'occupations. Mon département est immense. Ma tante et ma sœur reçoivent, représentent, font les honneurs de ce château, et moi, j'administre, je dirige, je veille sur les détails. Je suis la femme de charge de céans.

RAOUL. Oui, je l'admets ; mais il vous reste du temps pour autre chose ?

MARGUERITE. C'est vrai, on a beaucoup de temps à soi ici.

RAOUL. Je suis sûr que vous employez très-utilement celui qui vous reste après l'accomplissement de ces devoirs intérieurs dont vous me parlez. Je suis certain, par exemple, que vous lisez beaucoup et que vous réfléchissez aussi. J'ai deviné tout cela.

MARGUERITE. Vous ne vous êtes pas trompé. Il y a ici une bibliothèque de bons livres, et j'y puise ce qui me paraît propre à combler les lacunes d'une éducation que notre existence isolée a condamnée à rester très-incomplète.

RAOUL. Je la crois très-saine et beaucoup plus étendue que vous ne dites. Tenez, ce matin, j'ai passé une heure dans la bibliothèque. J'ai remarqué, dans l'embranchure d'une fenêtre donnant sur le parc, une petite table chargée de volumes d'histoire et de morale, tels que les œuvres de Fénelon, de Nicole ; à côté, un encrier et des plumes, et, dans un de ces volumes, un cahier de papier qui en dépassait un peu la marge et que... j'ai eu l'indiscrétion de feuilleter.

MARGUERITE. Qu'avez-vous fait là ?

RAOUL. Je me suis accusé de mon indiscrétion ; me la pardonneriez-vous, si je vous assure que la lecture de quelques pages de ce manuscrit m'a donné la plus haute idée du cœur et de l'esprit de celle qui y a consigné ses pensées, sans prévoir qu'elles pourraient un jour tomber sous un regard profane ?

MARGUERITE. Au reste, je ne cèle ni mes écrits, ni mes pensées. Ce que vous avez lu n'était écrit que pour moi. Si la forme est médiocre, le fond est sûrement vrai, je veux dire, sincère. Qu'avez-vous lu ? dites.

RAOUL. Je le puis facilement, car j'ai poussé l'indiscrétion bien plus loin que je ne l'ai d'abord avoué : j'ai osé, je le confesse, copier quelques-unes de ces réflexions sur mon carnet. (*Il tire un carnet de sa poche et lit.*)

« Pourquoi laisserait-on la raison des femmes sans aliment, leur conscience sans lumière et leur liberté sans règles ? Sur quel fondement leur refuserait-on la vérité ? La vérité est la loi de l'âme, et jamais la suppression des lois n'a eu d'autre effet que la licence ou l'oppression. Esclaves ou révoltées, telle serait alors notre triste condition. « Il faut les mener par la raison, autant qu'on le peut, » disait Fénelon dans son traité de *l'Education des Filles*. Aussi, attaquait-il sans ménagement la frivolité, l'ignorance, l'affectation que l'on reprochait aux femmes de son temps. Si ces principes étaient justes, il y a bientôt deux siècles, de quelle autorité ne doivent-ils pas être revêtus aujourd'hui ! »

MARGUERITE. J'avoue que ces réflexions m'appartiennent. Elles m'ont été, je m'en souviens, inspirées par la lecture de Fénelon, dont j'ai souvent médité les principes, bien que je ne me sois pas

encore conformée, comme vous le voyez, à ses préceptes de toilette. Vous vous souvenez que le bon archevêque de Cambrai, dans son amour du beau et du simple, poursuivait le faux-gout, la recherche et l'affectation, jusque dans la toilette des femmes de son temps. Aussi, leur proposait-il, pour modèle de parure, « les draperies pleines et flottantes à longs plis et les cheveux négligemment noués des statues antiques. »

RAOUL. Vous avez fait beaucoup mieux : vous avez appliqué ces excellents principes à l'éducation de votre cœur et au développement de votre raison. (*Souriant.*) Je vois que vous vous occupez peu des tables tournantes et des esprits frappeurs.... Ce n'est sûrement pas M. de Kerradieux qui vous a dicté ce programme d'études.

MARGUERITE. J'avoue que je ne l'ai jamais consulté ni sur ce point..., ni sur aucun autre.

RAOUL. Peut-être avez-vous bien fait de choisir un autre guide.

MARGUERITE. Hélas ! je n'en ai jamais eu d'autre que Dieu, ma conscience et mon cœur.

RAOUL. Marguerite, vous êtes un ange. J'ai été reçu ici avec une bonté, une bienveillance, dont je suis profondément touché ; mais, si je ne vous y avais pas rencontrée, peut-être en serais-je parti, comme j'y suis arrivé, avec la liberté de mon cœur. Cette liberté, je sens qu'elle m'échappe.... (*M^{me} de Kerrafiné entre en ce moment par la porte donnant sur le parc, et, sans être aperçue, elle s'avance derrière Marguerite, devant laquelle Raoul fléchit un genou.*) Je ne connais rien d'aussi pur, d'aussi modeste que vous. Acceptez mon cœur..., il est à vous.

MARGUERITE (*gravement*). Vous n'oubliez qu'une chose, Raoul, c'est que c'est à Rachel que vous parlez, et que vous êtes venu ici pour Liah. Relevez-vous ; je ne saurais vous permettre de continuer.

RAOUL. Ecoutez-moi ; de grâce ; Marguerite, je suis venu ici libre, je vous l'ai dit. Est-ce ma faute si Rachel m'a plu davantage que sa sœur aînée Liah ?

MARGUERITE. Je vous le répète, Raoul, mon devoir (*elle lève les yeux au ciel*) me fait une loi de ne pas en entendre davantage.

SCÈNE IX.

LES PRÉCÉDENTS, M^{me} DE KERRAFINÉ.

M^{me} DE KERRAFINÉ (*s'avançant entre Marguerite et Raoul*). Très-bien ! Marguerite, je suis contente de vous. La princesse de Clèves n'aurait pas montré plus de dignité en semblable occasion. (*Se tournant vers Raoul.*) Eh bien ! mon neveu, vous voilà bien malheureux ! Vous auriez dû vous souvenir que dans la maison de Kerrafiné on respecte le droit d'aïnesse.

RAOUL. Ma tante, veuillez m'épargner, puisque le hasard vous a livré le secret de mon cœur. Croyez bien, du reste, que si cette déclaration sincère de mes sentiments avait été agréée par ma cousine, le jour ne se serait pas écoulé sans que je l'eusse répétée devant vous.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Peut-être y a-t-il moyen d'arranger tout cela.

RAOUL. Oh ! parlez, ma tante !

M^{me} DE KERRAFINÉ. Mon désir, je le déclare, était que vous fussiez à Gertrude et que cette union s'accomplît. Quant à Marguerite, je l'aurais vue avec plaisir prendre possession du château de Kerradieux. Les goûts, les penchants, les caractères m'auraient ainsi semblé parfaitement assortis. Mais, dans ce siècle, tout est bouleversé. Ce ne sont plus les ressemblances, ce sont les contrastes qui attirent. Vous, par exemple, qui avez reçu une brillante éducation, qui avez vécu à Paris et voyagé, vous voilà tout épris d'une pauvre ignorante, dont je ne nie pas les bonnes qualités, mais qui ne sait même pas danser.... j'allais dire une gavotte ou un menuet. Et Gertrude, Gertrude, elle, douée d'une intelligence si vive, elle qui eût brillé d'un éclat non pareil dans un salon de Paris, eh bien ! (car il faut vous dire ce que je viens d'apprendre), elle se contenterait de devenir la châtelaine d'un manoir de province. M. de Ker-

radieux m'a fait la demande formelle de sa main en nous promenant dans le parc, et Gertrude m'a avoué qu'elle n'y faisait aucune opposition. J'aime trop mes nièces pour contrarier leurs goûts. (*D'un air sentimental.*) Ah ! j'ai trop souffert autrefois de la contrainte que l'on m'a imposée et de la violence que j'ai dû faire à mes sentiments ! Elles seront plus heureuses que moi !

SCÈNE X.

LES PRÉCÉDENTS, GERTRUDE ET KERRADIEUX.

M^{me} DE KERRAFINÉ. M. de Kerradieux, j'ai été très-flattée de la demande que vous m'avez faite de la main de ma nièce Gertrude. Je l'ai consultée, et sa réponse ayant été favorable, je vous déclare que je donne mon consentement à cette union.

RAOUL (*s'approchant timidement de Marguerite*). Maintenant, oserais-je espérer ?

MARGUERITE. Maintenant... maintenant j'avoue que c'est un peu différent.

RAOUL. Mon sort est dans vos mains ; décidez.

MARGUERITE. Vous savez que Jacob servit sept années son oncle Laban avant d'obtenir sa cousine Rachel.

RAOUL. L'épreuve serait bien longue ; mais, si vous me l'imposez, j'accepterai.

MARGUERITE. Vrai ?

RAOUL. Oui, je vous le jure.

MARGUERITE (*souriant*). Dans ce temps-là on vivait plus longtemps qu'aujourd'hui. (*Se tournant vers M^{me} de Kerrafiné.*) C'est ma tante qui a le droit de décider la question en dernier ressort.

M^{me} DE KERRAFINÉ. Les deux mariages se feront ensemble, et ce sera un beau jour pour les habitants du château.

MARGUERITE (*s'approchant de Raoul*). C'est à moi de redouter maintenant les conséquences de ma franchise et de mon inexpérience du monde. Ce qui au premier abord vous a semblé un attrait

en moi ne tardera peut-être pas à perdre tout charme à vos yeux. S'il devait en être ainsi, promettez-moi de m'avertir..... avant. Je ferais alors mon possible pour me transformer.

RAOUL. Oh ! restez, restez toujours telle que vous êtes, Marguerite. Croyez-moi, rien ne vous manque. Si vous saviez combien le naturel et la simplicité rehaussent vos charmantes qualités ! (*Plus bas.*) Je vous admire, parce que vous avez su résister à des exemples qui devaient exercer une grande influence sur vous. Aussi, j'en suis certain d'avance, vous tiendrez toujours à ce que l'on ne dise jamais de vous :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

J. DE L'AUNAY.

POÉSIE.

LES BLEUS.*

A M. LE COMTE ALFRED DE FALLOUX.

J'entends les chiens hurler ! vers les bois fuyons tous !
Voilà les Bleus ! chassons nos troupeaux devant nous !
Souffrirons-nous toujours, hommes de la Cornouaille,
Les brigands, oppresseurs du peuple qui travaille ?

* Nous avons essayé, dans ces vers, de traduire une des plus belles pièces du *Barzaz-Breiz* (t. II, pp. 231-242). « On l'attribue généralement, dit M. de la Villemarqué, à un jeune montagnard appelé Guillou Arvern, de Kervlézek, près Gourin, que la persécution força de renoncer à l'état ecclésiastique, et jeta dans les rangs des défenseurs armés de la liberté religieuse et nationale. Il est l'auteur des meilleurs chants qu'on ait faits pour soutenir le courage de son parti, et ses vers, qu'il chantait lui-même en allant se battre, sont dignes des vieux bardes guerriers de Bretagne, dont il était l'imitateur et le représentant moderne.

.. Lorsque les *blancs* campaient, il charmait la veillée militaire par ses récits, ou menait leurs danses autour du feu du bivac : la facilité avec laquelle il improvisait était prodigieuse : « il paria une fois, me disait un ancien chouan, qu'il eût chanté une chanson à danser de sa façon, dont le premier couplet devait commencer au lever de la lune et le dernier finir au chant du coq ; tous les danseurs étaient rendus qu'il dansait encore : la *vertu* du chant était en lui ; sa haute taille sa force extraordinaire, ses longs cheveux noirs qui s'échappaient de dessus son chapeau quand il se battait, ses yeux qui brillaient comme deux vers luisants, le faisaient prendre par les *bleus* pour... ce qu'il n'était pas, sûrement, car c'était lui qui nous disait tous les jours la prière du soir. Cependant il était, je crois, un peu sorcier, mais pas trop, car si le roi est revenu, ainsi qu'il l'a prédit, tous les cœurs des Bretons ne sont pas rouverts. »

Nos amantes, nos sœurs, nos filles, — ces trésors ! —
Les maudits n'ont-ils pas déshonoré leurs corps ?

Ils ont avec l'enfant tué la mère et l'homme ;
Quiconque semblait être un riche, un gentilhomme,

— Ils le reconnaissent sans peine aux blanches mains, —
Tombait, quoique malade, aux coups des inhumains.

Ils ont incendié les fermes, les chaumières ;
Des manoirs ils n'ont pas laissé pierres sur pierres ;

Ils ont sur les sillons brûlé les blés dorés,
Ils ont brûlé les foins qui flottaient dans les prés ;

Ils ont sur nos pommiers exercé leurs ravages,
Et pour faire du feu coupé troncs et branchages ;

Adieu le cidre ! il faut à nos vergers détruits
Au moins neuf ou dix ans pour porter d'autres fruits.

Ils ont volé nos bœufs, nos génisses, nos vaches,
Puis, délivrant leur cou du joug et des attaches,

Ils les ont tous conduits, — vaches, génisses, bœufs, —
A la ville, au boucher, leurs maîtres avec eux.

Ils ont même volé les vases des églises,
Abattu nos clochers, nos vieilles flèches grises ;

L'ossuaire où les saints sommeillaient en repos,
Ils l'ont détruit ; aux vents ils ont jeté ses os.

Les plantureux vallons de la Basse-Bretagne,
Ils ont su les changer en aride campagne,
Si bien qu'on n'entend plus, dans ce pays désert,
De l'homme ou des troupeaux la voix monter dans l'air.

Encor si nous pouvions pleurer tout à notre aise,
Et par là soulager la douleur qui nous pèse !

Mais s'il voit s'épancher les pleurs et les sanglots,
L'homme des villes fait couler le sang à flots.

Encor si nous pouvions trouver une croix sainte,
Nous oserions nous mettre à deux genoux, sans crainte,

Pour demander à Dieu d'envoyer de là-haut
 La force qui nous manque en un si rude assaut.
 Mais votre croix, mon Dieu, partout est renversée ;
 La croix de la bascule ¹ à sa place est dressée.
 Vos prêtres chaque jour on les voit, comme vous,
 Au Calvaire, mourir en pardonnant à tous.
 Ceux qui furent sauvés par une fuite habile,
 Se cachent dans les bois, impénétrable asile ;
 Là, parmi les rochers, et la nuit, en plein air,
 Se dit leur messe, ou bien dans un bateau, sur mer.
 Aimant mieux servir Dieu que l'homme, combien d'autres,
 Sans ressources, ainsi que les premiers apôtres,
 Ont pour s'expatrier monté sur les vaisseaux,
 Qui les ont emportés loin par delà les eaux.
 Ils préfèrent cent fois, sur la terre étrangère,
 Manger du pain d'avoine et vivre de misère,
 Que de nourrir ici de pur froment leurs corps,
 Pain qui rassasierait leur âme de remords.
 Après avoir vendu, comme Judas le traître,
 Pour quelques pièces d'or, Dieu, leur souverain maître,
 Voilà que les jureurs mangent en paix chez eux
 Le pain des travailleurs, le pain des malheureux.
 Ou noble ou paysan, — qui manque à leur office,
 Celui-là de sa vie a fait le sacrifice.
 Les Bretons de tous rangs, hommes au fier maintien,
 Sont tous persécutés pour la foi du chrétien.
 Vous, les persécuteurs, vous que l'enfer réclame,
 Maintenant à la joie ouvrez, ouvrez votre âme ;
 Car vous avez le droit de vous montrer joyeux :
 — Vous avez fait pleurer nos anges dans les cieux ;

¹ La guillotine.

La loi de Jésus-Christ, de vos cœurs effacée,
Par la loi de Satan vous l'avez remplacée.
Vous avez fait mourir, pour régner par l'effroi,
Les ministres divins, les nobles et le roi ;
Vous avez fait mourir la reine et, — meurtre infâme ! —
La blonde Elisabeth, sa sœur, la sainte dame ;
Vous avez enfermé dans un bouge étouffant
Le fils du roi de France, un malheureux enfant,
Et vous le laisserez pourrir à cette place,
Attendant que la mort de lui vous débarrasse.
Voile ton front, soleil ! afin de ne pas voir
Des crimes que l'enfer pourrait seul concevoir !
Jésus, Marie, adieu ! — Les ayant abattues,
Les Bleus font des pavés de vos blanches statues.
Adieu, fonts du baptême, où nous avons jadis
Juré de tout souffrir pour vivre au paradis.
Cloches saintes, adieu ! vous chantiez sur nos têtes,
Le matin du dimanche et des grands jours de fêtes ;
Vous annonciez la messe aux champs comme aux vallons,
Mais nous n'entendrons plus vos pieux carillons.
Nous, chrétiens, abreuyés de toutes les angoisses,
Nous vous disons adieu, cloches de nos paroisses !
Hélas ! l'impiété qu'a-t-elle fait de vous ?
Votre métal sacré se transforme en vils sous !
Adieu, vous jeunes gens qu'à l'armée on appelle,
Où se perd et la vie et l'âme la plus belle.
— O mon fils, laisse-moi t'embrasser tendrement :
Nous ne nous verrons plus qu'au dernier jugement.
Hélas ! quand tu seras hors de notre Bretagne,
Qui me protégera, moi, dans cette campagne ?
En voyant envahir la maison par les Bleus,
Je m'écrierai : — « Mon fils m'eût défendu contre eux ! » —

— Viens, oh ! viens dans les bras de ta mère qui t'aime,
 Qui neuf mois t'a nourri de sa chair elle-même,
 Viens, mon pauvre cher fils, mon corps est déjà vieux,
 Et pour toujours bientôt se fermeront mes yeux.

Lorsque tu rentreras sous ce toit solitaire,
 J'aurai quitté le monde et dormirai sous terre ;

Je veux, ô mon enfant, puisqu'il faut nous laisser,
 Pour la dernière fois longuement t'embrasser. —

— Chassez de votre cœur cette pensée amère,
 Et cessez de pleurer, ô mon père ! ô ma mère !

En Bretagne avec vous toujours je resterai,
 Et mon pays et vous, moi, je vous défendrai.

Il est bien douloureux qu'un tyran nous opprime,
 Mais ce n'est pas, du moins, honteux pour la victime ;

La honte ! elle est pour ceux qui lâchement s'en vont
 Sous le joug des voleurs humilier le front.

Enflammé d'une ardeur que rien ne peut abattre,
 Eh bien ! je combattrai, moi, s'il me faut combattre ;

Pour mon pays natal, oh ! oui, je combattrai,
 Et s'il me faut mourir, — libre, heureux, je mourrai !

Les balles ne sauront jamais — et je m'en vante —
 Me faire reculer ou trembler d'épouvante :

Pourquoi donc les craindrais-je ? Elles ne peuvent pas
 A l'âme, comme au corps, apporter le trépas.

Mon âme vers le ciel, ainsi qu'une colombe,
 Volera, si mon corps frappé par elles tombe.

En avant, ô Bretons ! — Je sens brûler mon cœur !
 De mes deux bras je sens s'accroître la vigueur !

Vive la sainte Eglise et vivent les saints prêtres !
 Et vive qui chérit le sol de ses ancêtres !

Vive le fils du roi !... mais que tout soldat bleu
 S'en aille, grâce à nous, savoir s'il est un Dieu !

Ou tuer ou mourir, — c'est ce qui reste à faire;
Dieu, pour vaincre le monde, est mort sur le Calvaire.

Viens nous mener au feu, Tinténiac, vrai Breton,
Toi qui n'eus jamais peur en face d'un canon.

Sang royal du pays, en avant, gentilshommes,
Et nous vous suivrons, nous, paysans que nous sommes,
Et soudain l'ennemi sera terrifié,
Et Dieu par tout chrétien sera glorifié.

Enfin, la bonne loi que la paix accompagne,
Viendra régner encore au pays de Bretagne,

Avec Dieu sur l'autel, sur son trône le roi,
— Notre double symbole et notre double foi.

Dans la Cornouaille alors les fécondes vallées
Couvriront de moissons leurs pentes désolées;

Les arbres et le blé de fleurs se chargeront,
Et les cœurs rassurés comme elles s'ouvriront.

Puis, la croix où Jésus s'est offert en victime,
Dominera le monde, éclatante et sublime,

Et fleurie, à ses pieds, de beaux lys, engraisés
De tous les flots de sang par les Bretons versés.

EMILE GRIMAUD.

SAINT COLUMBA,

A POTRE DE L'ÉCOSSE.

M. le comte de Montalembert, qui se prépare en ce moment-ci à publier les tomes III et IV de son admirable ouvrage des *Moines d'Occident*, a bien voulu dès maintenant en communiquer à nos lecteurs un fragment considérable, pris dans l'histoire d'un des personnages les plus originaux de la race celtique, saint *Coulm* ou *Columba*, né en Irlande en 521, mort en 597, et qui convertit l'Écosse. Après avoir dit comment ce généreux Celte fut amené, vers l'âge de quarante ans, malgré son amour pour l'Irlande, à s'en exiler volontairement, l'éloquent écrivain continue :

Qui n'a pas vu les îles et les golfes de la côte occidentale de l'Écosse, qui n'a pas vogué dans cette sombre mer des Hébrides, ne saurait guère s'en représenter l'image. Rien de moins séduisant, au premier abord, que cette âpre et solennelle nature. Le pittoresque y est sans charme, et la grandeur sans grâce. On parcourt tristement un archipel d'îlots déserts et dénudés, semés, comme autant de volcans éteints, sur des eaux mornes et ternes, mêlées parfois de courants rapides et de gouffres tournoyants. Sauf les jours si rares où le soleil, ce pâle soleil du Nord, vient raviver ces parages, l'œil erre sur une vaste surface d'eau noirâtre, entrecoupée çà et là par la crête blanchissante des vagues, ou par la ligne écumeuse de la houle qui se brise contre des récifs ou contre d'immenses falaises, et dont on entend bruire au loin le mugissement lugubre. A travers les brumes et les pluies incessantes de ce rude climat, c'est à peine si l'on aperçoit les sommets des chaînes de montagnes, dont les versants abrupts et déboisés baignent leur base dans ces froides ondes toujours agitées par le choc des courants contraires et les tourbillons de vent qui jaillissent des lacs ou des étroits défilés de l'intérieur. La mélancolie du paysage n'est relevée que par la configuration particulière de ces côtes déjà remarquées par les anciens auteurs, par Tacite surtout, et qui ne se retrouve qu'en Grèce et en Scandinavie. Comme dans les fiords de la Norwège, la mer creuse et découpe les bords des îles et du

continent voisin en une foule d'anses et de golfes d'une profondeur étrange et aussi étroits que profonds. Ces golfes prennent les formes les plus variées, en pénétrant par mille replis tortueux jusque dans le centre des terres, comme pour se confondre avec les lacs allongés et contournés que dominent les *highlands* de l'intérieur. D'innombrables péninsules terminées par des caps effilés ou par des cimes toujours couronnées de nuages; des isthmes rétrécis au point de laisser voir la mer des deux côtés à la fois; des pertuis si resserrés entre deux murailles de rochers que le regard hésite à s'y engager; d'énormes falaises de basalte ou de granit, aux flancs troués de crevasses; des cavernes, comme à Staffa, grandes et hautes comme des églises, flanquées dans toute leur longueur de colonnes prismatiques, et où se précipitent en hurlant les flots de l'océan; puis çà et là, en guise de contraste avec la farouche majesté de cet ensemble, tantôt dans une île, tantôt sur la rive continentale, une plage sablonneuse, un plateau recouvert d'herbe drue, menue et salée; un havre assez bien clos pour abriter quelques frères embarcations; partout enfin une combinaison singulièrement variée de la terre et de la mer, mais où la mer l'emporte, domine tout et pénètre partout comme pour mieux affirmer son empire, et, selon le dire de Tacite, *inseri velut in suo*.

Tel est aujourd'hui, tel devait être alors, sauf les forêts qui ont disparu, l'aspect des parages où Columba allait continuer et achever sa vie. C'était par là qu'il allait aborder le pays des Forêts, cette Calédonie indomptée où les Romains avaient dû renoncer à s'établir, où le Christianisme n'avait encore paru que pour s'évanouir presque aussitôt, et qui sembla longtemps au reste de l'Europe presque en dehors du monde. À lui revient l'honneur d'avoir introduit la civilisation dans cette contrée pierreuse, stérile et glacée, où nos pères plaçaient le séjour de la Faim et du prince des démons, en *Escoce la Sauvage*.

En naviguant dans ces lointains parages, comment ne pas évoquer la sainte mémoire et la gloire oubliée de ce grand missionnaire? C'est à lui que remonte cet esprit religieux de l'Écosse qui, tout

dévoilé qu'il soit par la Réforme, et en dépit de son étroit rigorisme, subsiste encore si puissant, si populaire, si fécond et si libre. A demi-voilé par un lointain nébuleux, Columba apparait le premier parmi toutes ces figures originales et touchantes qui'ont pris rang dans l'histoire, à qui l'Ecosse doit d'avoir occupé une si grande place dans la mémoire et l'imagination des peuples modernes, depuis les grandes chevaleries de la royauté catholique et féodale, des Bruce et des Douglas, jusqu'aux infortunes sans pareilles de Marie Stuart et de Charles-Edouard, et à tous ces souvenirs poétiques et romanesques que l'honnête et pur génie de Walter Scott a dotés d'une popularité européenne.

Exilé volontairement, à quarante-deux ans, de son île natale, Columba s'était embarqué avec ses douze compagnons sur une de ces grandes barques d'osier recouvertes de peaux de bœuf qui servaient à la navigation des peuples celtiques. Il vint aborder sur un îlot désert situé au nord de l'embouchure de cette série de golfes et de lacs qui, s'étendant du sud-ouest au nord-est, coupe en deux la presqu'île calédonienne, et qui séparait alors des Pictes, encore païens, la région occupée par les Scots d'Irlande, à demi chrétiens. Cet îlot, qu'il a immortalisé, prit d'après lui le nom d'I-Colm-Kill (l'île de Columb-Kill), mais est plus connu sous celui d'Iona. Une légende, inspirée par l'un des traits les plus marqués du caractère de notre saint, veut qu'il ait d'abord touché terre sur une autre île, nommée Oronsay. Mais, après avoir débarqué, il gravit une colline voisine de la plage, et là, jetant ses yeux vers le midi, il vit qu'il pouvait encore distinguer l'Irlande, sa patrie bien-aimée. Voir de loin cette terre chérie qu'il lui avait fallu quitter pour toujours, c'était une trop rude épreuve. Il redescendit et se rembarqua aussitôt pour aller chercher plus loin une plage d'où il ne lui serait plus possible d'apercevoir le sol natal. Arrivé à Iona, il monta sur le plus haut sommet de l'île, et, promenant ses regards sur l'horizon, il reconnut que son Irlande n'était plus visible. Il se décida donc à rester sur ce rocher inconnu. Un de ces monceaux de pierres, qu'on appelle *cairn* dans les dialectes celtiques, indique encore le site de cette exploration volon-

tairement infructueuse et a longtemps porté le nom de *Cairn* des Adieux à l'Irlande.

Rien de plus triste et de plus morne que l'aspect de cette île célèbre où pas un seul arbre n'a pu résister soit à un souffle des vents, soit à la main des hommes. Toute petite, n'ayant qu'une lieue de long sur un tiers de lieue de large, plate et basse, bordée de petits rochers d'une teinte grisâtre qui s'élèvent à peine au-dessus du niveau de la mer, dominée par les hautes et sombres cimes de la grande île de Mull, elle n'a pas même la beauté sauvage que donnent aux îles et aux plages voisines leurs falaises basaltiques, d'une hauteur souvent prodigieuse, aux sommets quelquefois arrondis et recouverts d'herbages, aux flancs perpendiculaires incessamment battus par les vagues de l'Atlantique qui s'y engouffrent dans des cavernes retentissantes creusées par l'effort séculaire de la fureur des flots. Sur le sol si restreint de cet îlot, un sable blanchâtre alterne avec quelques pâturages entrecoupés de tourbières et de maigres récoltes; et ce sol semble toujours disputé à la culture par les roches de gneisse qui reparaissent sans cesse à la surface et forment en certains endroits un labyrinthe presque inextricable. Le seul attrait de ce sombre séjour est la vue de la mer et celle aussi des montagnes de Mull et des autres îles, au nombre de vingt à trente, que l'on distingue du haut de la colline septentrionale d'Iona. Parmi elles, il faut signaler Staffa, si célèbre par la grotte de Fingall, qui n'a été signalée que depuis un siècle et qui, au temps de Columba, surgissait, dans sa majesté solitaire et inconnue, au sein de cet archipel des Hébrides, sillonné aujourd'hui par tant de curieux admirateurs de ces rives échanrées des Highlands et de ces châteaux ruinés de la féodalité écossaise que le grand barde de notre siècle a enchâssés dans l'auréole de sa poésie.

L'anse où Columba prit terre s'appelle encore la Baie de la Barque d'osier, *Port' a Churraich*; et l'on y montre un monticule allongé qui représente les dimensions de cette barque, laquelle avait soixante pieds de long. L'émigré ne s'arrêta point dans cette anse, située au midi de l'île; il remonta plus haut, et pour être un

peu à l'abri des grands vents de l'océan, il choisit pour demeure la plage orientale, en face de la grande île de Mull, qui n'est séparée d'Iona que par un étroit canal d'un mille de largeur, et dont les plus hautes montagnes, situées plus à l'est, se rapprochent et se confondent avec les sommets du Morven toujours voilés de nuages.

Ce fut là que les émigrés se construisirent des huttes de branchages, car l'île n'était point encore déboisée comme aujourd'hui. Lorsque Columba eut résolu d'y créer pour lui et les siens un établissement définitif, les édifices du monastère naissant conservèrent une grande simplicité. Comme dans toutes les constructions celtiques, des claies d'osier ou de roseaux, soutenues par des pieux allongés, en formaient l'élément principal. Les plantes grimpantes, le lierre surtout, en s'entrelaçant dans les interstices des roseaux, ornaient et consolidaient à la fois le modeste abri des missionnaires. Les Irlandais ne construisaient point d'églises en pierre et conservèrent jusqu'au XII^e siècle, comme le témoigne saint Bernard, l'usage de construire leurs églises en bois. Mais ce ne fut que quelques années après leur premier établissement que les religieux d'Iona s'accordèrent le luxe d'un édifice en bois, et alors il fallut faire venir des terres voisines les grands chênes que ne pouvait produire le sol stérile et toujours battu des vents de leur îlot.

Ainsi naquit, il y a quinze siècles, la capitale monastique de l'Ecosse et le foyer de la civilisation chrétienne dans le nord de la Grande-Bretagne. Quelques ruines d'une date beaucoup plus récente que l'époque de Columba, bien que fort anciennes, entremêlées à quelques chaumières éparses le long de la plage, en indiquent aujourd'hui le site.

« Voici donc, » disait en plein XVIII^e siècle le célèbre Johnson, qui, le premier, rappela l'attention du public britannique sur ce sanctuaire profané, « voici que nous foulons le sol de cette île illustre qui fut naguère la lumière de la Calédonie, et d'où rayonna la religion avec la science sur les clans sauvages et les barbares vagabonds. Celui qui voudrait n'être pas ému d'un tel souvenir ne le pourrait, et celui qui le pourrait ne serait qu'un sot. Tout ce qui nous dérobe à l'empire des sens, tout ce qui fait prévaloir le passé

ou l'avenir sur le présent, accroît en nous la dignité de notre âme. Loin de moi, loin de mes amis toute philosophie qui nous laisserait indifférents et insensibles sur des sites ennoblis par la sagesse, le courage et la vertu. Il faut plaindre l'homme qui ne sentirait pas son patriotisme s'enflammer sur la plaine de Marathon et sa piété se rallumer au milieu des ruines d'Iona. »

Columba, initié, comme tous les moines de son temps, aux souvenirs classiques, avait sans doute entendu parler de Marathon, mais ne se doutait certes pas qu'un jour viendrait où un descendant de ceux qu'il allait convertir mettrait sur la même ligne son humble abri et le plus glorieux champ de bataille de l'histoire hellénique.

Loin de prévoir les gloires d'Iona, son âme était encore dominée par un sentiment qui ne s'en effaçait jamais, le regret de la patrie perdue. Toute sa vie, il conserva pour l'Irlande la tendre passion de l'exilé : passion qui se faisait jour dans des chants qu'on nous a conservés et qui datent peut-être de ces premiers moments de l'exil. Il se peut que leur authenticité ne soit pas à l'abri de toute contestation et que, comme les lamentations poétiques formulées par Fortunat au nom de sainte Radegonde, ils aient été composés par ses disciples et ses contemporains. Mais ils ont été trop longtemps répétés comme les siens, ils peignent trop bien ce qui a dû se passer dans son cœur pour qu'il nous soit permis de les négliger.

« Mieux vaut la mort dans l'irréprochable Irlande, qu'une vie sans fin ici en Albanie. » A ce cri de désespoir succèdent des notes plus plaintives et plus résignées. Dans l'une de ces élégies, il regrette de ne pouvoir plus naviguer sur les lacs et les golfes de son île natale, ni entendre le chant des cygnes, avec son ami Comgall. Il regrette surtout d'avoir dû quitter Erin par sa faute, et à cause du sang versé dans les batailles qu'il avait provoquées. Il envie son ami Cormac, qui va pouvoir retourner à son cher monastère de Durrow, y entendre le bruit du vent entre les chênes, le chant du merle et du coucou. Quant à lui, Columba, tout lui est cher en Irlande, *excepté les princes qui y règnent*. Ce dernier trait montre la persévérance de ses rancunes politiques. Il n'en reste aucune trace dans une autre pièce plus caractéristique encore et qui doit avoir été

confiée à quelque voyageur comme un message de l'exilé d'Iona à sa patrie. Il y vante toujours les délices de la navigation autour des côtes de l'Irlande, la beauté de ses plages, de ses falaises. Mais il gémit surtout de son exil. « Quel délice de courir sur la mer aux vagues blanches et de voir ces vagues se briser sur les grèves d'Irlande ! Quel délice de ramer dans sa petite barque et d'aborder au milieu de la blanche écume sur les grèves d'Irlande ! Ah ! que ma barque volerait vite, si sa proue était tournée vers ma chesnaie, en Irlande ! Mais la noble mer ne doit plus me transporter que vers l'Albanie, le pays des corbeaux. Mon pied est bien dans ma petite barque, mais mon triste cœur saigne toujours.... Il y a un œil gris qui se tourne sans cesse vers Erin ; cet œil ne reverra plus en cette vie ni les hommes d'Erin, ni les femmes. Du haut de ma barque, je promène mon regard sur la mer ; et il y a une grosse larme dans mon œil gris et doux quand je me retourne vers Erin, vers Erin où les chants des oiseaux sont si mélodieux, et où les clercs chantent comme les oiseaux ; où les jeunes gens sont si doux, et les vieux si sages ; les hommes illustres si nobles à regarder, et les femmes si belles à épouser... Jeune voyageur, emporte avec toi mes angoisses, porte-les à Comgall de l'Eternelle Vie. Emporte avec toi, noble jeune homme, mon oraison et ma bénédiction ; une moitié pour l'Irlande, qu'elle soit sept fois bénie ! et l'autre moitié pour l'Albanie. Emporte ma bénédiction à travers la mer, emporte-la vers l'ouest. Mon cœur est brisé dans ma poitrine ; si la mort subite vient me surprendre, ce sera à cause de mon grand amour pour les Gaëls. »

Mais ce n'était pas seulement dans ces élégies, répétées et peut-être retouchées par les bardes et les moines irlandais, c'était à chaque instant et à tout propos, que cet amour, ce regret passionné de la patrie absente éclatait dans ses paroles et dans ses préoccupations : les récits de ses biographes les plus avérés le démontrent à chaque page. La plus sévère des pénitences qu'il imaginait d'imposer aux plus coupables d'entre les pécheurs qui venaient se confesser à lui, était de subir le sort qu'il s'était volontairement infligé, et de ne jamais remettre le pied sur le sol de l'Irlande. Mais lorsque, au lieu d'interdire aux criminels l'accès de cette Ile

chérie, il lui fallait envier ceux qui avaient le droit et le bonheur d'y séjourner à leur gré, c'est à peine s'il osait la nommer ; et en parlant à ces hôtes ou à ces religieux destinés à rentrer en Irlande, il leur disait simplement : « Vous retournerez dans cette patrie que vous aimez. »

Jamais cette mélancolie patriotique ne s'effaça de son cœur, et bien plus tard dans sa vie on la voit reparaître dans une circonstance où perce le regret obstiné de son Irlande perdue à côté de sa tendre et vigilante sollicitude pour toutes les créatures de Dieu. Un matin, il appelle un des religieux d'Iona, et lui dit : « Va » t'asseoir au bord de la mer, sur la grève de notre île, à l'ouest ; » et là, tu verras arriver du nord de l'Irlande une pauvre cigogne » voyageuse, longtemps ballotée par les vents, et qui, toute épuisée » de fatigue, viendra tomber à tes pieds sur la plage. Il faut la » ramasser avec miséricorde, la soigner et la nourrir pendant trois » jours ; après ces trois jours de repos, quand elle sera ranimée et » qu'elle aura repris toutes ses forces, elle ne voudra pas prolonger » son exil parmi nous ; elle volera vers la douce Irlande, sa chère » patrie, où elle est née. Je te la recommande ainsi parce qu'elle » vient du pays où je suis né moi-même. »

Tout arriva comme il l'avait prévu et ordonné. Le soir du jour où le religieux avait recueilli la voyageuse, comme il rentrait au monastère, Columba ne lui fit aucune question, mais il lui dit : « Que Dieu te bénisse, mon cher enfant ; toi qui as eu soin de » l'exilée, tu la verras dans trois jours regagner sa patrie. » Et en effet, au terme prédit, elle s'éleva de terre devant son hôte ; et après avoir cherché un moment sa route dans les airs, elle dirigea son vol à travers la mer, droit sur l'Irlande. Les matelots des Hébrides connaissent tous et racontent encore cette histoire. Parmi nos lecteurs il n'y a personne, j'aime à le croire, qui n'eût voulu répéter ou mériter la bénédiction de Columba.

CH. DE MONTALEMBERT,
De l'Académie française.

(La suite au prochain numéro.)

EN BASSE-BRETAGNE

IMPRESSIONS ET NOTES DE VOYAGE.*

(COTES-DU-NORD).

C'est à Perros-Guirec qu'est né l'abbé le Lay, auteur d'un poème breton sur la Révolution française, peu connu, quoique, sous bien des rapports, digne d'une sérieuse attention. Ce poème fut composé pendant son exil en Angleterre, de 1793 à 1801. La foi la plus ardente remplit cette œuvre, d'un bout à l'autre. L'auteur est de ceux que le Seigneur embrase du zèle de sa maison. Il s'élève souvent à de grandes hauteurs et rappelle alors les lamentations et les imprécations de Jérémie. C'est, a dit M. Émile Souvestre, le *Super flumina Babylonis* d'un nouveau peuple de Dieu exilé sur le rivage étranger. Le nom de M. le Lay est resté populaire dans nos campagnes, et la mémoire de nos paysans est remplie de fragments de son beau poème. J'en donnerai ici quelques larges extraits, estimant que c'est la meilleure méthode pour faire connaître et apprécier une œuvre de cette nature. Personne, que je sache, n'en a encore parlé, à l'exception de M. Souvestre, dans son beau livre des *Derniers Bretons*, et assez brièvement.

Le début a de la majesté et de la grandeur. On sent, dès les premiers vers, l'émotion vraie, le poète inspiré et noblement indigné. *Pectus est quod facit poetam !*

Quand donc, ô mon Dieu, viendra l'heure où je reverrai ma patrie, la terre des Français ? Mon corps est maintenant loin d'eux ; mais, malgré tout le mal qu'ils m'ont fait, nuit et jour mon esprit est avec eux.

* Voir la livraison de mars, pp. 217-228.

Voilà déjà cinq ans que je suis venu au pays des Anglais. Quand le cœur désire beaucoup, on se lasse d'espérer : Hélas ! d'après ce que j'entends dire, il me faudra gémir longtemps encore, et peut-être même ne reverrai-je jamais la France !

Assis sur un rocher, au bord de la mer, je fatigue mes yeux à regarder du côté de la France, dans l'espoir de voir quelque navire qui vient nous apporter la nouvelle de notre délivrance !

Mais, hélas ! ma pauvre patrie est la proie des assassins et de toutes les infamies ! pourquoi songer à repasser la mer ? On ne souffre plus en France ni prêtre ni pasteur !

Ah ! si j'étais seul à souffrir, ce serait peu de chose ; mais le sort de la chrétienté, voilà ce qui fait couler sur mes joues une fontaine de larmes, quand je songe au pauvre troupeau privé de son pasteur.

Pour alléger mon cœur et tranquilliser mon esprit, j'ai voulu composer un poème breton, sur les malheurs du temps, persuadé qu'il sera utile à la gloire de Dieu et profitable à mon pays.

Grâce à l'agrément des rimes, une voix mélodieuse a parfois calmé des esprits furieux et arraché des gémissements au cœur des méchants, qu'on n'aurait pu adoucir par aucun autre moyen.

Si vous voulez soulager un enfant malade, inventez quelque refrain, chantez-lui une chansonnette ; ou bien encore enduisez adroitement de miel les bords du vase, et il boira le remède et n'en sentira pas l'amertume ⁴.

Mon intention, ô mes compatriotes, en composant ce poème, était de vous ramener dans la bonne voie ; mais, hélas ! je ne puis chanter, car sur un rivage étranger ma langue s'attache à mon palais et tous mes vers tournent en chants de deuil.

Rapporter les abominations de la Révolution, c'est déjà beaucoup pour moi ; je laisse à un autre la tâche de les chanter. Que ceux qui ont commis les crimes les chantent eux-mêmes ; pour moi je n'ai déjà que trop de chagrin à les rimer.

Arrière donc les airs tendres et joyeux ! Ce n'est plus le temps de la joie, mais bien celui de la douleur. Je n'entends de tous côtés que le tocsin, la trompette de la guerre civile et le bruit de la guillotine.

Sur l'ordre de gens ivres de crimes, on court à l'Enfer, comme si l'on n'avait ni corps, ni âme à sauver : on ne veut, dans ce monde, ni roi pour nous gouverner, ni Dieu pour nous juger dans l'autre.

O remords, ver rongeur de l'âme et compagnon du crime, choisis-moi des mots vengeurs et dicte mes vers ; fais que les Français ouvrent les yeux sur leurs désordres maudits, qui font couler mes larmes et sont la honte de l'humanité ! . . .

⁴ La même pensée n'est pas plus gracieusement rendue par Le Tasse, et il est fort probable que le poète breton n'avait jamais lu la *Jérusalem délivrée*.

Le poète entre ensuite dans le récit de l'histoire de la Révolution, de ses crimes surtout, de ses erreurs déplorables, avec une âme navrée et indignée qui lui inspire souvent de très-beaux mouvements et des vers d'une énergie rare : *Facit indignatio versum*. La mort de Louis XVI, le pillage des châteaux et la destruction et la profanation des églises sont flétris dans des vers noblement courroucés.

... La lumière est éteinte dans la lampe du sanctuaire, les croix sont renversées dans les églises, dans les cimetières et les carrefours; l'Évangile est condamné et proscrit : on ne prêche plus que la doctrine connue sous le nom de *Droits de l'homme*.

Avant d'essayer de donner à croire qu'il n'y a point de Dieu, ils ont changé son nom et l'appellent dans leur langage l'*Être suprême*, et, comme ils l'entendent, le blasphème est évident.

L'herbe pousse dans les chemins des temples, et Sion répand des larmes; personne n'y vient plus aux jours de solennité, dit le prophète. Ah! pleurons, mes frères : le vrai Dieu, en France, n'a plus ni sacrifices, ni autels, ni encens.

Pardon, pardon, mon Dieu ! je porte votre image dans mon âme, et dans mon cœur est un temple pour votre Majesté. Là, je vous ferai chaque jour mille amendes honorables, puisqu'il ne m'est plus permis de le faire dans vos églises ouvertes.

Passant ensuite aux preuves de l'existence de Dieu, le poète s'écrie :

C'est une honte à vous, mes compatriotes, de vouloir que je vous prouve l'existence de Dieu, car, nuit et jour, l'univers entier publie sa grandeur et sa puissance; les choses même les plus simples parlent de lui avec plus de magnificence que je ne le ferai jamais.

En énumérant les preuves tirées des beautés et des harmonies de la nature, il parle du soleil et de la lune avec une poésie exquise :

Le soleil monte chaque matin à la voûte des cieux, et dispense sa lumière au monde entier. — Réveille-toi, dit-il, et quitte ton lit, homme mortel ! Le jour est fait pour le travail ; il faut gagner son pain !

J'ai connu ta lignée et tes aïeux ; tu n'es pas meilleur qu'eux, et ceux-là travaillaient. Pourquoi donc ne le ferais-tu pas aussi ? J'ai le tour du monde à faire, et pourtant je ne me plains point.

Je donne les fleurs aux prairies et la verdure aux arbres ; je fais mûrir le blé et les fruits ; mes regards égaient et fertilisent toute la nature. Et toi, fais aussi plaisir et rends service où tu le pourras.

Chaque matin, j'ouvre, comme un marchand, la grande boutique du monde, de mon palais d'or : choisis, prends, je donne tout *gratis* ; mais n'oublie pas de remercier Celui qui est au-dessus de moi, ton Seigneur et ton père !

Chaque soir, la lune, avec son visage d'argent, belle comme une perle au milieu de mille diamants, fait cesser les bruits des travaux du jour, pour faire place au calme et au repos.

— Repose-toi, dit-elle, mon ami, je veillerai, durant la nuit, autour de ta maison, et, s'il te faut interrompre ton sommeil, pour te mettre en route, je serai ton compagnon.

Le soleil brille pendant le jour ; il t'éblouira les yeux, si tu le regardes en face ; mais moi, je suis plus gracieuse, et, quand il te plaira, tu pourras, sans rien craindre, contempler ma figure.

Ma lumière est douce ; je vois, sans jalousie, les étoiles briller autour de moi ; jusqu'au ver luisant que je laisse luire tranquillement dans l'herbe. Fais comme moi, ne sois jamais jaloux de personne.

D'autres astres sont disséminés aux quatre coins du ciel, comme des phares allumés, quand le jour s'est retiré, pour montrer au matelot sa route sur la mer profonde, et le conduire sûrement à sa destination....

.... — Je suis ravi d'admiration quand je considère le mouvement et l'équilibre des astres dans le firmament. Depuis qu'ils sont créés, sans jamais faillir, chacun fait son évolution, dans la route qui lui a été tracée.

De toutes ces beautés, de toutes ces splendeurs et ces harmonies, il conclut à la nécessité d'un ouvrier, d'une cause intelligente et suprême, comme un beau palais suppose un architecte, une montre, un horloger.

Le deuxième chant, dont je viens de donner des extraits, traite de l'existence de Dieu ; le troisième, de l'immortalité de l'âme ; le quatrième, de la nécessité de la Révélation ; le cinquième, de la divinité de la religion chrétienne ; le sixième, de la réfutation des prêtres assermentés ; le septième, des désordres et des erreurs du gouvernement ; le huitième est intitulé : *Honneur au vrai Dieu*, et le neuvième : *Avis au peuple fidèle pendant la persécution*. Tous ces chants sont remplis de grandes beautés, et souvent d'un souffle

vraiment épique. Mais il faut savoir nous borner dans nos citations, autrement le poème tout entier viendrait se jeter sous notre plume. Je ne puis pourtant résister à la tentation de citer encore le début du septième chant, qui a quelque chose de solennel qui rappelle les prophètes, dit M. Souvestre.

Ah ! que ne puis-je me faire entendre de l'autre côté de la mer, lorsque de ce rivage étranger j'essaie de venger la vérité ! Je crierais à haute voix : Bretons, délassiez-vous du crime, et apprenez à être sages !

Jusques à quand vous verrai-je écouter les discours frivoles et pervers des méchants, prendre pour des docteurs des gens qui ne savent même pas leur *a, b, c*, et qui parlent de la Divinité sans respect ni vergogne ?

... Ils savent à merveille dorer leurs paroles, donner au vice les semblants de la vertu, et trouver des détours pour justifier aux yeux des imbéciles et la guerre étrangère et la guerre civile.

En termes pompeux, ils dressent le détail de victoires sans profit ; mais les pauvres soldats n'ont ni sou ni maille, et quand il y en a dix mille de tués, on n'en compte que cent.

Pour flatter la canaille, on lui dit que toute autorité relève du peuple, et cependant, on viole sans raison leur droit le plus naturel, le droit d'élection.

Si l'on choisit quelques honnêtes gens pour aller à Paris, s'ils demandent quelque chose de juste, on les renvoie chez eux ; souvent même on les déporte sur une terre de feu, pour y rôtir, ou pour être les victimes des *sauvages* de la Guyane.

C'est la même clique qui commande partout : ils ont le pied dans l'étrier : le bourgeois, l'artisan, le gentilhomme, le paysan, n'ont rien à dire ; il a beau se démener, le peuple va toujours tout droit à la gueule du loup !

Eux-mêmes ne font que se trahir et se massacrer, comme les animaux malfaisants qui se détruisent entre eux. Aveuglé par l'ambition, chacun à son tour, pour faire acte d'autorité, envoie son voisin à la mort.

Ils ont promis de rendre tout le monde heureux, avec la Liberté et l'Égalité ; il me semble entendre le serpent qui parle encore dans l'arbre de la révolte : « Vous n'avez ni maîtres, ni seigneurs ; vous serez immortels et tout esprit, si vous mangez de ce fruit ! »

Et, en vrais fils d'Adam, vous avez cru aussitôt que vous seriez tous libres et égaux entre vous, ... enfin, de vrais dieux. Allez vous cacher de honte ! ... Vous voyez maintenant que vous êtes nus, comme Adam, et que, comme lui, vous avez été trompés !

Tout à coup, dit M. Souvestre, comme saisi d'une sainte colère, à la vue de ces abominations qui souillent la patrie, la Muse jette un cri de guerre et appelle ceux qui sont encore à genoux à se lever et à s'armer du glaive :

— Si ce fut jamais un devoir pour le peuple de se soulever, l'heure est venue, Français, l'heure de la vengeance! Chaque chrétien doit être un soldat, quand on attaque sa foi, et chaque soldat doit mourir pour son roi!

. . . . O Dieu des armées, notre Maître souverain! sans votre assistance l'on combat en vain; bénissez nos armes, soutenez votre Église et conservez sur le trône l'héritier de saint Louis!

O cher pays de Breiz-Izel, ô terre désirée! ô mes brebis délaissées! les années avancent, et je ne vous reverrai peut-être jamais; mais je mourrai content, si le vœu du Seigneur est exaucé.

La France est encore catholique, les temples sont ouverts, et le peuple y court en masse, pour implorer son pardon; ses pasteurs bien-aimés lui sont rendus, et de tous côtés l'on n'entend que des cantiques de joie et d'allégresse, le *Te Deum laudamus*, et : *Vive le roi!*

O bénie sera l'heure où m'arrivera cette nouvelle : alors, ô mon Dieu, disposez de mes jours. La route pour aller à votre paradis ne sera pas plus longue du rivage du pays des Anglais, que de Breiz-Izel, la douce patrie !

Le digne prêtre eut la consolation, avant de mourir, de voir s'accomplir de point en point ce vœu si chrétien et si patriotique. Le 14 octobre 1801, il rentrait dans sa paroisse de Perros-Guirec, au milieu de son cher troupeau, dont le sort l'inquiétait tant durant son exil; et il eut le bonheur de le retrouver aussi bon, aussi honnête, aussi chrétien et aussi religieux que quand il le quitta. Les promesses des révolutionnaires n'avaient trouvé chez lui aucun crédit, et les doctrines nouvelles n'eurent pas de prise sur la ténacité de ces Celtes de bonne race et ne purent ébranler leur foi et leur fidélité aux anciennes traditions nationales léguées par leurs pères. Ils n'avaient d'oreilles que pour les conseils et les instructions de leur bien-aimé recteur, éloquentes dans leur simplicité, et qui leur allaient si bien au cœur. Aussi l'avait-on surnommé *Teod aour*, langue d'or. M. le Lay refusa le titre de grand vicaire, que voulut

¹ *Et dulces moriens reminiscitur Argos!* (Virgile.)

lui décerner l'évêque de Saint-Brieuc, pour vivre et mourir au milieu de ses chers paroissiens de Perros-Guirec. Il y mourut, en effet, le 14 juillet 1802, pleuré et regretté de tous. Son nom est resté populaire dans le pays, où il s'était acquis surtout la réputation de grand prédicateur, ce que nous croyons facilement, après avoir lu son beau poème sur la *Révolution française*.

VI.

En partant pour cette excursion de quelques jours le long des côtes, je me flattais de trouver à recueillir une ample moisson de poésies populaires et de manuscrits de vieux mystères bretons; mais quand je parle de *gwerz* et de *sônes* conservés par la tradition orale, on me répond presque partout qu'on ne chante plus guère ces vieilles choses (*ann traou koz-se*); — et quant aux manuscrits de vieux mystères, on me dit le plus souvent qu'on ne connaît que *Sainte Tryphine*, les *Quatre Fils Aymon*, *Jacob* et *Sainte Geneviève de Brabant*, pour les avoir vu représenter à Lannion, à la foire de la Saint-Michel. On me renvoie presque invariablement au *pays des bois*, *bro ar c'hoad*.

Décidément, il faut revenir dans l'intérieur des terres. C'est là que les vieux *gwerz* tragiques et les *sônes* amoureux, les douces plaintes sentimentales, se sont conservés dans la mémoire du peuple, et les manuscrits crasseux et enfumés, au fond des chaumières de nos laboureurs. — Les populations côtières manquent ordinairement de loisir et de tranquillité d'esprit pour cultiver la poésie et se livrer aux douceurs idéales de l'imagination. Leur vie est une lutte continuelle contre la mer, cet inconstant et terrible élément, auquel il faut arracher péniblement son pain de chaque jour et disputer sa tête. Le marin est toujours comme entre deux lames; sa famille aussi vit constamment dans l'attente et l'anxiété, et ne rêve que de tempêtes et de naufrages. La mort joue toujours le principal rôle dans les traditions et les supers-

titions des gens de mer et de leurs familles, et, s'ils chantent parfois, c'est presque toujours sur un mode triste et plaintif; c'est une invocation ou une action de grâces à *Notre Dame de Bon Secours*, à *Notre Dame de la Clarté*, ou à *sainte Anne d'Auray*. — La mer les réclame tout entiers, exclusivement, sans laisser de place à aucune espérance, comme à aucune crainte ni à aucune appréhension du côté de la terre. — Pour composer un *gwerz* breton, et surtout un *Mystère*, il faut une certaine liberté d'imagination et une tranquillité d'esprit qui ne sont pas compatibles avec la vie du marin.

Renonçant donc brusquement à mon projet de côtoyer la mer jusqu'à Tréguier, je me résolus à marcher directement sur Lannion. Cependant, ne voulant pas perdre l'occasion de voir le pardon de la Clarté, qui se célèbre le 15 août, je suis la foule qui s'y rend de Perros et des environs, en grande toilette de fête. Le curé de Perros et ses vicaires chantent aujourd'hui grand'messe et vêpres dans la chapelle de la Clarté. — Je rencontre, au sortir du bourg, cette anse, à la courbe si gracieuse, que j'ai contournée hier soir. La grève est si unie, si douce aux pieds, et la mer est si belle, si transparente, si pleine de séduction, que je ne puis résister à la tentation de m'y baigner. Je descends sous la falaise et je me plonge avec délices dans ces flots si clairs et si limpides, parmi les goémoms et les algues marines. Cela assouplit les membres et rafraîchit les idées. — J'arrive à la Clarté. L'assemblée est nombreuse aux alentours de la chapelle; l'air est rempli d'exhalaisons et d'odeurs de cuisine assez peu agréables, provenant des *coqueries* de poissons et de saucisses en plain air¹, près des tentes qui regorgent de buveurs bruyants, dont les chopines se vident et se remplissent sans cesse de cidre et d'hydromel. — On chante les vêpres. La chapelle est pleine, et, tout autour, sur le gazon de l'enceinte qui l'entourne, à l'ombre des châtaigniers, sont assis ou agenouillés des pèlerins et des pèlerines, avec leurs

¹ De *coquerre*, cuire. — Dans certains ports de mer, on lit sur la porte des cuisines des marins : *coquerie*. De là, le nom de *maître coq*, donné aux cuisiniers de la marine.

baguettes blanches de saule ou de coudrier écorché, leurs cha-
pelets à la main, et priant tous avec une dévotion fort édifiante.
De tous côtés, l'on entend les voix lamentables des mendiants.
Un aveugle surtout crie comme un sourd, d'une voix éraillée et
aiguë qui agace les nerfs : — « *Kristènienn geiz, pé ken brao eo*
» *gwelet ann traou kaer krouet gant Doué!* — *Ann aluson, inecu*
» *mad, d'eur paour dall, kollet gant-han sklezrijenn ann eol*
» *benniget!*... etc. — *Chers chrétiens, qu'il fait beau pouvoir*
» *contempler les belles choses créées par le bon Dieu! Faites l'au-*
» *mône, ô bonnes âmes, à un pauvre aveugle privé de la lumière*
» *du soleil béni!*... etc. » — Et il développait longuement ce
thème et criait et braillait, en mendiant qui connaît son métier.
— D'autres montrent, sur une brouette ou sur une poignée de
paille, des culs-de-jatte, des vieillards infirmes ou idiots, des
enfants contrefaits et maléficiés, et viennent mettre leur sébile sous
le nez des passants, en psalmodiant, ou plutôt en hurlant des
prières et de violents appels à la charité des pèlerins. D'autres éta-
lent des infirmités et des plaies hideuses et repoussantes, que,
souvent, ils entretiennent à dessein : c'est leur métier de men-
dier, c'est leur gagne-pain que ces plaies artificielles. Et tous
crient et hurlent, sur un mode lamentable qui vous poursuit par-
tout. On aurait dit que tous les truands et les malingreux, toutes
les infirmités, toutes les guenilles et les loques du pays s'étaient
donné rendez-vous, ce jour-là, à la Clarté. Callot se serait réjoui
à pareille fête, et moi je regrettais de n'avoir pas mon objectif, pour
reproduire quelques-uns de ces types curieux, de ces horreurs
et de ces laideurs complètes, de ces faces livides, lurides, stu-
pides, turgides, putrides. Je ne saurais donner une idée plus vraie
et plus exacte de cette mendicité grouillante et hurlante de nos
pardons de Basse-Bretagne, et qui, du reste, en est un des côtés
les plus originaux, qu'en copiant la page suivante d'un des livres
les plus intéressants et les plus vrais, sous une forme légère et
enjouée, qui aient été publiés dans ces derniers temps sur la Bre-
tagne. J'en conseille la lecture à quiconque aime l'observa-
tion exacte et fine, les beaux paysages d'où se dégagent des

émanations agrestes qui font rêver de bruyères, de genêts en fleurs, de landes et de bois, avec des bouffées de poésie et de sentiment qui enivrent et remplissent le cœur; et tout cela, écrit dans un style aisé, vif, dégagé, éminemment français, et relevé de fréquentes pointes d'humour et d'esprit de bon aloi. Voici cette page, qui achèvera le croquis ébauché plus haut :

« . . . Il y avait là des gueux singeant, sans y prendre garde, »
 » les fantaisies de Callot et les incroyables caprices de Goya. Les »
 » uns avaient le corps çà et là entortillé de loques et de lambeaux »
 » si désunis, que, déposés un instant par leurs possesseurs, leur »
 » usage serait devenu énigmatique, même pour le truand le plus »
 » ingénieux. Un drôle, vautré sur une pailleasse, qui crevait de »
 » toute part, avançait vers les passants une jambe phlogosée et »
 » rongée par un ulcère, comme une bûche par le feu. Un aveugle, »
 » au visage couturé, plissé, criblé de trous, comme un dé à cou- »
 » dre, roulait des yeux semblables à des billes d'agate blanche, »
 » et sa bouche sans lèvres s'ouvrait, hérissée de dents farouches »
 » et désordonnées; enfin, un idiot jaune-citron poussait des cris »
 » bizarres et saupoudrait de poussière son crâne chauve et pointu, »
 » près d'un cul-de-jatte qui, juché sur un escabeau, défilait en »
 » laideur les plus grimaçantes idoles de l'Océanie. Toutes les »
 » mains tendaient, suppliantes, des sébiles de bois ou des co- »
 » quilles de Saint-Jacques; toutes les bouches répétaient sur des »
 » tons étranges les dolentes formules bretonnes de la mendicité, »
 » et des voix aiguës chantaient d'interminables noëls, que des »
 » voix grondeuses comme celle de la contre-basse accompa- »
 » gnaient en psalmodiant des prières, suivant la coutume du »
 » pays ¹. »

Ah! fuyons cet enfer! J'entends là-bas un chanteur ambulant; allons-y. Je trouverai peut-être dans son sac le cantique de Notre Dame de la Clarté. C'est un vieil aveugle, assisté de ses deux filles. Le pauvre vieillard, couvert de guenilles, est horrible à

¹ *A travers la Bretagne, souvenirs et paysages*, par M. Max Radiguet, 1 vol. — Michel Lévy frères, à Paris.

voir ; quand il chante , sa bouche se tord en une affreuse grimace , et ses yeux , voilés d'une membrane blanchâtre , roulent dans leurs orbites , comme deux œufs de pigeon . Il crie comme un sourd . Ses filles , qui alternent avec lui , psalmodient leurs plaintes d'un ton lent et dolent , qui s'harmonie du reste assez bien avec leurs figures tristes , émaciées , souffrantes et marquées de la griffe d'une misère fauve . Ils n'ont point la complainte de Notre Dame de la Clarté . Cependant , voulant leur acheter quelque chose , je leur prends , au hasard , une poignée de leurs imprimés . — On cuit au soleil , et nul ombrage ne s'offre à la vue , nul arbre , nul buisson , à l'abri duquel on puisse trouver un peu de fraîcheur : il n'y a que les tentes des marchands de boisson ; mais , pleines comme elles sont , il doit y faire aussi chaud qu'en plein soleil , et la boisson n'est pas potable . Je m'enfuis sur la route de Lannion . Voilà enfin un peu de verdure , dans un champ , au bord du chemin . Je franchis le talus , et je m'assieds sur la lisière d'un champ de blé , à l'ombre d'un buisson . — Voyons un peu les *gwerz* et les *sônes* que m'a donnés le vieil aveugle de là-bas . — Voici un dialogue entre le Léonard , ou habitant du pays de Léon , et le Cornouaillais , où chacun exalte les avantages et les mérites de son pays , et rabaisse et tient en médiocre estime tout ce qui vient de chez son voisin ; pourtant , tous les deux finissent par faire la paix , et , bons Bretons de part et d'autre , *Arcades ambo* , ils entrent au cabaret , et chantent de concert l'éloge de *Breiz-Izel* . — Puis , une chanson satirique contre les tailleurs , très-méchante , et commençant ainsi : — « Un tailleur n'est pas un homme ; non , un tailleur n'est qu'un . . . tailleur , etc . . . » — Voici maintenant la tragique histoire de saint Mèlars , patron de l'église de Lanmeur ; puis , le *gwerz* fantastique de *Katel Collet* ou *Catherine la perdue , la damnée* ; — l'*Histoire admirable de Boudédeo* ¹ , qui , depuis la mort de notre Sauveur , est condamné

¹ C'est ainsi que les Bas-Bretons appellent le Juif-Errant . En effet , une ancienne légende nomme le juif maudit Ahasverus , et , après son baptême , Butta-dæus , et le fait cordonnier à Jérusalem . Mais comment nos paysans bretons savent-ils cela ?

à *marcher, nuit et jour, sur la terre, pour l'inhumanité avec laquelle il repoussa Jésus-Christ, lorsque, en marchant à la mort, il voulut se reposer un peu contre sa boutique.* Tel est le titre de ce curieux *gwerz*. — Voici encore le *Curé barbu* (*Ar person barweck*); — le *Cantique de Judas*, la *Chanson de la pipe*, la *Séparation de l'âme et du corps*, une chanson très-spirituelle sur ou plutôt contre la danse, enfin *Sône ar c'hâfê*, la *Chanson du café*, peinture de mœurs assez réussie, quoique d'un réalisme un peu cru, comme on peut du reste s'en assurer par la traduction littérale qui suit.

La chanson du Café.

Approchez, jeunes gens, venez tous écouter une chanson, composée l'année présente; et ce n'est pas sans raison. Les buveuses de café et les buveurs de vin en font le sujet, et vous allez bien rire.

Le vin est le breuvage qui a été créé par Dieu, et notre grand-père Noé planta le premier la vigne. Il n'en est pas de même du café, qui fut, dit-on, inventé par une méchante femme du pays des Turcs.

Quand le café vint d'abord dans notre pays, les nobles seuls en buvaient; mais aujourd'hui, tout le monde en boit, et bien des gens même qui n'ont pas de pain.

Je vais donc vous faire connaître, sans plus tarder, ma chanson du café, composée au sujet de deux époux qui se reprochaient mutuellement, l'une, le vin, l'autre, le café.

En l'année 1821, s'éleva la dispute, vers la Toussaint; la femme alla en ville, avec un boisseau de blé, et en dépensa l'argent, avec des comères.

En entrant au café, elle dit: « Je pense bien qu'on nous servira pour » notre argent; apportez-nous du café, avec de l'eau-de-vie, et aussi une » bouteille de liqueur, pour nous régaler! »

L'eau-de-vie et la liqueur leur montèrent à la tête, si bien, qu'elles se mirent à danser toutes les quatre. La femme au blé dit alors: « Je n'ai » plus d'argent, et pourtant je boirais bien encore un coup, car j'ai » grand'soif. »

Les trois autres crièrent: « Il faut d'abord savoir, ma commère, » à combien monte notre écot. » L'hôtesse, les entendant, monta dans la chambre, et, tout réglé, il était encore dû trois francs.

Et l'hôtesse dit alors : « Je vous ai servi à boire, et vous ne sortirez pas d'ici avant de m'avoir payée; arrangez-vous donc de manière à payer votre écot, car, pour moi, je ne vous ferai pas de terme ! »

Les pauvres femmes se regardaient, fort embarrassées, et ne savaient que faire. Alors, Jacqueline dit : « Je donnerai mon tablier, et toi, ma commère Jeannette, tu donneras ton mouchoir. »

Un des maris a calculé que sa femme avait dépensé la somme de douze francs. Il avait quitté son travail, pour venir en ville, et avait trouvé nos quatre commères au café.

Et en entrant, il a dit : — « N'as-tu pas honte, femme sans conduite, de me laisser à la maison, avec un petit enfant au berceau ? Est-ce donc à moi de faire le métier de nourrice ? »

— « Tais-toi, lui dit sa femme, et assieds toi là auprès de moi, et prends une tasse de café, pour te calmer. » — « Laisse-moi tranquille avec ton eau bouillie, et puisses-tu crever la première fois que tu en boiras ! »

— « C'est bien à toi, sac à vin, à dire du mal du café, toi que l'on rend contre nuit et jour au cabaret; tout l'argent que tu gagnes dans la semaine s'en va en vin et en tabac. »

— « Jarnicoton ! dit-il, nous allons bientôt ouvrir le bal ! Dépenser tout l'argent, et venir encore me faire des reproches ! » Dans sa colère, il frappa la pauvre femme, et du coup renversa à terre le café, la crème et le lait.

Et aussitôt les quatre femmes de crier d'une voix : « Vous avez manqué, l'ami, en frappant votre femme; vous avez répandu le café, il faut payer, ou nous allons, à l'instant, vous arracher les cheveux ! »

Les quatre femmes, furieuses, se jetèrent sur lui, et avec elles, l'hôtesse, pour lui arracher les cheveux. On le traîna par la maison et on lui mit ses vêtements en lambeaux.

Dès qu'il put s'échapper, il se mit à courir, regardant sans cesse derrière lui, comme un chat qu'on vient de fouetter. « J'ai failli perdre la vie, disait-il; je voudrais voir toutes les femmes noyées dans le café ! »

Jeunes maris, surveillez bien vos femmes, quand elles iront au marché au beurre, de crainte qu'elles ne fréquentent le café. Le café est un tentateur, parce qu'il est doux et bon; il est plein de séductions pour les femmes friandes.

Et vous, maris du pays, je vous conseille de ne pas aller chercher vos femmes au café. Si vous avez le prix d'une bouteille dans votre poche, allez à l'auberge faire visite à Jean Bordeaux.

Quand je suis au cabaret, avec mes camarades, un pot de vin auprès de moi, alors mon esprit est content. Allons, camarades, choquons nos verres, buvons gaiement un coup et médisons du café.

Le café est partout une source de maux, et si le beurre est cher, ce n'est pas sans raison : la crème emporte ce qu'il y a de meilleur dans le lait, et nous autres hommes, nous sommes réduits à manger du pain sec.

Et nous autres chanteurs, qui dédaignons le café, nous sommes tout disposés à blâmer les femmes et les jeunes filles qui l'aiment : le vin, pris avec modération, donne du courage au chanteur, pour chanter une chanson.

Mais il est temps de finir, heureux si je n'ai rien dit de trop. Buvez ce que vous voudrez, je m'en inquiète peu. Buvez du vin, buvez du café, des liqueurs, de l'eau-de-vie, mais surtout gardez-vous des querelles.

Voilà, certes, des mœurs d'un réalisme à faire sourire l'auteur de *Chien-Caillou*. La note est un peu forcée peut-être, et pourtant il y a du vrai, et beaucoup même. Il est doux, il est beau de s'enivrer de parfums et de chants mélodieux, d'avoir le regard au ciel et *de marcher tout vivant dans son rêve étoilé*, comme dit le poète ; mais il faut aussi, parfois, regarder à ses pieds et compter avec la réalité. C'est ce que je viens de faire un peu ; et maintenant, je me remets en route.

F.-M. LUZEL.

(*La suite prochainement*).

LES POÈTES BRETONS.

M. LE V^{TE} JULES DE FRANCHEVILLE.

La Bretagne, cette terre classique de la religion, de l'honneur, de la fidélité et du dévouement, devait avoir une autre illustration ; c'est un sol éminemment fertile en poètes. Le Breton est d'une nature rêveuse ; volontiers son imagination s'élève au-dessus des choses de la terre ; il aime le merveilleux ; c'est là l'origine de ces nombreuses traditions, légendes, etc., dont j'ai rapporté ici même quelques échantillons. Pour peu que cette tendance de son esprit soit aidée de facultés natives, le sentiment poétique se développe et donne naissance, même parmi les classes inférieures, à des œuvres souvent remarquables. M. de la Villemarqué a traduit, dans son *Barzaz-Breiz*, tous ces vieux chants armoricains, si fiers, si énergiques, parfois si tristes et si doux.

La *Revue* entreprend une autre tâche : elle veut consacrer des notices aux poètes bretons de notre siècle. Les uns sont demeurés célèbres ; les autres ont vu l'oubli, souvent à tort, se faire sur leurs œuvres ; chez tous, il y a, soit une ample moisson, soit au moins une gerbe à recueillir, de beaux vers, de sentiments généreux. Notre pieux souvenir n'aurait-il pour effet que de rappeler à notre époque trop positive combien nos poètes bretons ont eu le culte de la vraie liberté, l'amour de Dieu et de la patrie, nous ne regretterions point d'avoir entrepris ces études qui, commencées dans la livraison de février par la notice sur M^{me} la princesse de Salm-

Dyck, continuent aujourd'hui par quelques détails sur l'œuvre de M. le V^{te} Jules de Francheville, enlevé dernièrement à cette Bretagne qu'il aimait d'une affection si vive et qui regrette en lui un de ses plus dignes enfants.

M. Jules de Francheville, fils du colonel de ce nom, était d'une ancienne famille de Sarzeau, dans le Morbihan. Né sur les bords de la mer, il aimait à contempler notre majestueux Océan, et, dès son enfance, le spectacle de ces grandes luttes de la nature contribua à élever son âme et à lui donner des instincts poétiques. Non loin de son berceau, l'établissement de Sainte-Anne, dirigé alors par les Jésuites, offrait à la jeunesse studieuse du pays une éducation forte et religieuse. Ce fut là, en 1825, que Jules de Francheville commença ses études. Ses débuts furent brillants; aussi personne ne s'étonna des grands succès qu'il obtint à Juilly, où sa famille l'avait envoyé, lors de l'expulsion des Jésuites.

Nous le retrouvons en 1832, à Paris, au milieu de cette jeunesse, réunie chez M. Bailly, et qui préluait, par des conférences d'histoire et de droit, à la fondation de la Société de Saint-Vincent de Paul, ce grain de sénevé, devenu plus tard un grand arbre dont les rameaux ont abrité une nombreuse phalange, dévouée à la charité et à la religion. — Jules de Francheville fut un des premiers à comprendre tout le bien qui pouvait résulter d'une pareille association. Ami particulier d'Ozanam, il fut, avec lui et cinq ou six autres, l'un des promoteurs de l'idée qui a fait depuis son chemin, non-seulement en France, mais encore dans les cinq parties du monde.

C'était le moment des luttes contre le respect humain, contre les restes du voltairianisme, enfin, contre le scepticisme des régions officielles. Notre compatriote s'y distingua par l'ardeur de ses convictions et la franchise avec laquelle il les exprimait. C'est de cette époque que datent ses premiers essais poétiques, et toute sa vie il fut fidèle à ce culte de sa jeunesse. Jamais il ne manqua à l'appel que lui adressèrent plusieurs fois, soit les Bretons de son pays, soit même ceux d'au-delà du détroit; il chanta, en 1838, leur réunion dans le pays de Galles, de manière à mériter les éloges de M. de Lamartine, qui n'avait pas dédaigné de joindre sa voix à la sienne.

Au dernier congrès de l'Association bretonne, il charma encore par des vers dignes de Brizeux les habitants du Finistère. Plus tard, sur les grèves de Bretagne, l'inspiration grandit, les poèmes de la *Rose Saint-Jacques*, de *Marthe*, de *Gavrinnis*, etc., fruit des loisirs de la campagne, nous peignent les émotions du poète chrétien au milieu de ces grandes scènes de la nature. Réunis, vers 1849, sous le titre de *Foi et Patrie*, M. de Francheville les offrit à la société, à peine sortie des terribles épreuves de 1848 et disposée à chercher dans la religion un refuge et un bouclier, avec cette humble préface :

« Ces poésies sont nées sur le bord des mers dont elles reflètent les aspects ; comme ces algues marines qui ne se détachent du rivage que pour s'engloutir, si elles apparaissent un instant à la surface de la publicité, c'est pour se perdre dans l'oubli ; mais parfois un naufragé, égaré sur une mer sans bornes, voyant flotter une petite plante des grèves, croit à l'approche du rivage et espère. Puisse aussi une seule âme, perdue sur l'océan du doute, se sentir un instant éclairée à la vue de ces feuilles légères, non de la lumière de la foi, que la poésie ne donne pas, mais d'un seul rayon de sa sœur divine, l'espérance ! »

Nous n'acceptons pas le jugement trop modeste que M. de Francheville avait lui-même porté sur ses œuvres ; bien des pages, pleines de sentiment, méritent de survivre à l'oubli. Le lecteur pourra s'en convaincre par les quelques citations suivantes.

Dans la *Rose Saint-Jacques*, nous sommes en 93. Un jeune moine, qui n'a pas voulu fuir son couvent, vit au fond d'un cloître de la presqu'île de Rhuys, dévoré du feu de la charité et du désir du martyre. Cependant, au milieu de sa solitude, interrompue seulement par des courses apostoliques, un amour de la terre fait encore battre son cœur ; de même que le captif de Fénestrelle s'est épris de Picciola, le pauvre reclus Guénaël, amant de l'art, reste en extase devant la rose symbolique qui fleurit au vitrail de l'antique chapelle.

De cet étrange amour quel était le mystère ?
 Dans le ravissement d'une âme solitaire,
 Devançant le pouvoir de ses jours révolus,
 Voyait-il du vitrail s'animer les élus ?
 Voyait-il, pour charmer son céleste délire,
 Les saintes lui parler, la Vierge lui sourire ?

Aux champs de l'infini, par l'extase emporté,
Contemplant-il le ciel dans sa réalité?...

Mais qu'un malade l'appelle, qu'un chrétien le demande, ni les fatigues ni les dangers ne peuvent arrêter Guénaël.

Il évoquait son Dieu, du haut du firmament,
Et quand on lui disait : La mort vous environne,
Le prêtre répondait : La mort, c'est ma couronne !
Rien ne ralentissait sa sainte activité ;
Sur le landier aride, ou le tertre abrité,
Sur la dune où la fleur se mêle au coquillage,
Sur le pont balancé d'un navire au mouillage,
Dans la clarté des nuits, au sein des flots dormants,
Il versait dans les cœurs l'onde des sacrements.

Quoi de plus frais, de plus charmant, que la description de
cette grotte où se réfugia la religion proscrite ?

Non loin de Saint-Gildas la vague séculaire
A creusé dans le roc un abri tutélaire.
Sur l'albâtre du quartz, le mica resplendit,
Dans les flancs du rocher l'ogive s'agrandit,
Et les fleurs du landier semblent, à l'ouverture,
De beaux papillons d'or posés sur la verdure.
Ces lieux sont si déserts, cet asile est si sûr,
Que la blanche mouette y pose l'œuf d'azur,
Que le sable attiédi doit bientôt faire éclore
Au rayon maternel de mai qui le colore,
Et que la jeune mère en souriant d'amour,
Son enfant dans ses bras, venait à certain jour,
Y prier Guénaël de chasser l'anathème
Qu'efface sur le front l'eau sainte du baptême.
Quand la mer, en baissant, ne faisait qu'approcher,
Sans en fermer l'accès, la grotte du rocher,
Le saint prêtre puisait une onde salutaire
Dans les flots de saphir du vaste baptistaire.
Pour bénir ces enfants qui comptaient deux soleils,
Pour faire des chrétiens de tous ces fronts vermeils,
L'Esprit saint sur les eaux chassait l'esprit immonde,
Comme au jour solennel où Dieu créa le monde.

Cependant les mauvais jours de la Terreur sont passés; Bona-
parte rouvre les églises. Aux yeux du poète chrétien, c'est là un
de ses plus beaux titres à la reconnaissance de la postérité.

Un seul trophée, un seul, le plus grand, le plus beau,
La croix, qu'il a plantée, ombrage son tombeau!

La population de Rhuyt accourt en foule dans l'église du couvent rendue au culte. Tout à coup, le clocher s'écroule, les voûtes s'entr'ouvrent, et la rose brisée tombe aux pieds de Guénaël, qui meurt au même instant, épuisé par ces dernières émotions.

Dans *Marthe*, comme le dit M. de Francheville en sa préface, la passion de la foi aux prises avec ce siècle de doute et ne pouvant dompter la volonté qui résiste, quand l'esprit chancelle, brise le corps sans atteindre l'âme. — Le *Reliquaire*, *Château-briand*, *O'Connell*, *Sainte-Clotilde*, *Gavrinnis*, sont tous dus à cette même pensée de la foi transfigurant l'âme humaine et la société.

L'épisode de Gavrinnis est extrêmement dramatique. — Guiclan, qui a été élevé dans l'erreur, au souffle de la Révolution, rencontre un jour, à l'île de Gavrinnis, Blanche, la fille d'un proscrit, proscrire elle-même et demandant un asile aux cavernes des druides. Blanche a été la compagne de ses jeux d'enfance, sa première affection. Un amour ardent, irrésistible, s'allume dans le cœur du jeune homme; mais comment le faire partager à celle qui, martyre de sa foi, souffrirait mille morts plutôt que de se donner à un impie et de rentrer dans les rangs de cette société bouleversée d'où elle s'est elle-même bannie? Il n'y a qu'un moyen, et la douce influence de la femme a bientôt amené Guiclan à y consentir: c'est sa conversion. Un saint prêtre va bénir leur union sur une barque, au milieu des flots, comme on le faisait souvent alors, pendant la tourmente révolutionnaire. Écoutons le poète :

Au fond de l'Océan brille un point lumineux
Dont la clarté conduit ces navires nombreux.
La lampe du saint lieu, que l'œil de loin contemple,
Brille sur un vaisseau dont la foi fit un temple;
Et quand les échafauds se préparent ailleurs,
Pour guider ses croyants vers des mondes meilleurs;
Là, dressant un autel, un prêtre avec mystère
Évoque au sein des eaux Dieu banni de la terre,
Et, fuyant la Terreur au sein des flots dormants,
Divise, à son troupeau, le pain des sacrements.

Vers ce phare divin une barque isolée
 S'avancait en fendant l'Atlantique étoilée;
 Et Guiclan, élevant la voix avec douceur,
 Dit à Blanche portant ses yeux au ciel : « Ma sœur,
 » Vous avez vu la fleur, quand la nuit dure encore,
 » Son calice est fermé ; mais que vienne l'aurore,
 » Sa corolle s'entr'ouvre aux premiers feux du jour,
 » Pour y puiser soudain la lumière et l'amour.
 » Vous fûtes le rayon qui traversa mon âme,
 » Et me versa l'éclat de la foi, doux cinname
 » Qui fait, par l'espérance, oublier la douleur,
 » Et, par l'aspect du ciel, agrandit le bonheur. »

Mais la tempête gronde, l'éclair brille, la barque va chavirer,
 Guiclan, au désespoir :

— « La mer s'ouvre à tes pieds; les flots couvrent ta tête;
 » Partout la nuit, la mort !... » — « C'est l'hymen qui s'apprête. »
 — « Ciel ! voir ton corps divin s'engloutir à mes yeux ! »
 — « Dieu, de nos corps brisés, fait des corps glorieux. » —
 Et la barque sombra sous l'effort de la bise.
 Une lame inonda Guiclan. « Je te baptise !... »
 Dit Blanche, de la mort portant la majesté,
 Et répétant, mourante : Amour... éternité. »

Retiré dans son manoir de Truscac, près de Sarzeau, M. Jules de Francheville n'oubliait, au milieu des préoccupations de la famille et des intérêts, ni les études littéraires, ni le drapeau de saint Vincent-de-Paul. Son nom a figuré parmi les collaborateurs de la *Revue*, et la conférence de Sarzeau l'avait nommé son président. Nous le saluâmes avec respect dans la touchante et imposante réunion de Sainte-Anne, en 1857; c'était la dernière fois que nous devions le voir.

En 1866, il a été enlevé à ses nombreux amis, à l'âge de cinquante-deux ans; mais, comme l'a dit M. de la Villemarqué, dans l'article nécrologique qu'a publié *Le Monde*, le souvenir de l'étroite chambre où il avait uni ses efforts à ceux d'Ozanam, et d'où tant de bien devait sortir, a éclairé doucement pour lui celle où il a languï de longs mois; consolé par la pensée que, depuis sa jeunesse, il avait eu soin du pauvre et de l'indigent, la mort lui est apparue, au jour mauvais, comme une libératrice.

C. DU CHALARD.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

HISTOIRE DE LA RESTAURATION, par M. Alfred Nettement, tomes IV et V. — Deux beaux vol. in-8° de 1,300 pages, chez J. Lecoffre et Cie, éditeurs, Paris, 1866. — A Nantes, chez Mazeau et Libaros, libraires.

M. Alfred Nettement poursuit la tâche qu'il a entreprise, d'écrire une histoire complète et détaillée de la période la plus intéressante du XIX^e siècle, la Restauration. Pour tous ceux, en effet, qui mettent les idées au-dessus des faits, les luttes de l'intelligence au-dessus des combats de la force, l'éloquence de la tribune au-dessus de la voix du canon; pour tous ceux, en un mot, qui, suivant l'expression de Napoléon, considèrent que le sabre est bien peu de chose auprès de la pensée, il n'est pas douteux qu'il y a bien plus de mouvement, de vie, de vraie grandeur et de véritable intérêt dans le tableau d'une époque où les esprits, échappant aux étreintes du despotisme, s'élancent avec ardeur dans les espaces nouveaux ouverts devant eux et s'essaient à la pratique du gouvernement parlementaire, que dans l'interminable récit des combats sans nombre, des batailles sans fin où se complaisent certains historiens. Si donc, vous aimez la liberté, si l'épanouissement des plus hautes facultés de l'homme, si la renaissance des lettres, de la poésie, de la philosophie, ont de l'attrait à vos yeux, aucune lecture ne saurait être pour vous plus attachante que celle de l'histoire de la Restauration, et, parmi les livres consacrés à cette époque, je ne crains pas de mettre au premier rang, même avant

l'Histoire du Gouvernement parlementaire, par M. Duvergier de Hauranne, l'ouvrage de M. Alfred Nettement.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* a rendu compte des trois premiers volumes. Les tomes IV et V, qui viennent de paraître, seront, de notre part, dans le prochain numéro de la *Revue*, l'objet d'un examen particulier. Mais nous voulons dès ici, et sans plus attendre, annoncer cette œuvre consciencieuse, impartiale, puisée aux sources, abondante en renseignements curieux et inédits, où se rencontrent à un rare degré les qualités maîtresses de l'historien. De pareils livres consolent de tant d'œuvres médiocres et malsaines qui pullulent autour de nous et empoisonnent l'atmosphère intellectuelle. Quand l'air d'une chambre est vicié, on ouvre une fenêtre et l'on respire à pleins poumons ; de même, dans la sphère littéraire, envahie aujourd'hui par tant de miasmes infects, on éprouve le besoin d'ouvrir un bon livre, de respirer un air pur. Grâce à Dieu, il se publie encore quelques ouvrages de nature à répondre à ce besoin. *L'Histoire de la Restauration* de M. Alfred Nettement est du nombre, et nous croyons remplir un devoir vis-à-vis de nos lecteurs en la leur recommandant d'une manière toute spéciale.

EDMOND BIRÉ.

ENTRE CHIEN ET LOUP, par M. Armand de Pontmartin. — Un volume in-18, chez Michel Lévy, éditeur, Paris, 1866.

Sous ce titre un peu énigmatique, un peu obscur, un écrivain connu de nos lecteurs et aimé d'eux, M. de Pontmartin, dont l'esprit étincelant n'a pourtant rien de crépusculaire, vient de publier un charmant volume, où brillent, réunies, les qualités si diverses qui ont fait la fortune de ses précédents ouvrages. Critique éminent, romancier délicat, satirique fin et mordant, l'auteur des *Causeries littéraires, de la marquise d'Aurebonne* et des *Jeudis de madame Charbonneau* a trouvé dans cette œuvre nouvelle un cadre flexible qui lui permet de donner libre cours et libre car-

rière à sa veine humoristique et à son talent de critique et de conteur. *Entre Chien et Loup* est à la fois un roman plein d'intérêt, une satire pleine de verve. Mais l'impression sous laquelle l'écrivain laisse son lecteur n'est point une impression de désenchantement et de tristesse, résultat trop ordinaire des livres inspirés par l'esprit satirique ; ici, au contraire, le sentiment qui domine et qui, à la fin, résume tout l'ouvrage est un sentiment élevé, généreux, tout d'espérance et de foi.

M. de Pontmartin a écrit un livre charmant et un bon livre.

E. B.

VIE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes. (*Voir l'annonce sur la couverture.*)

La Bretagne du XV^e siècle offre une preuve frappante de cette vérité — trop méconnue de nos jours — que le progrès de la richesse et du bien-être matériel d'un peuple est souvent loin d'entraîner un progrès correspondant dans la force intime et dans l'énergie vitale de la nation. Si nos ducs bretons d'alors avaient eu pour habitude d'adresser, chaque année, du haut de leur trône, à l'assemblée solennelle des représentants de la Bretagne (les États-Généraux du duché) une de ces harangues princières connues aujourd'hui sous le nom de *discours de la Couronne*, ils auraient pu, eux aussi, à juste titre, orner cette pièce d'éloquence du refrain périodique — si cher à tous nos gouvernements modernes — destiné à célébrer, dans sa formule invariable, *la prospérité toujours croissante* du pays. Jamais cette prospérité n'avait été si grande en Bretagne. La modération de nos princes avait évité de mêler directement leur peuple (au moins depuis 1380) aux guerres désastreuses, interminables, de la France et de l'Angleterre, et pendant que tout le sol français n'était qu'un champ de bataille foulé, saccagé chaque jour par les bandes anglaises, la Bretagne, calme dans ce grand orage, offrait un port à tous ceux

que chassait la tempête. On y affluait des provinces voisines, on y apportait son industrie, son négoce, les épaves de sa fortune, on y travaillait de son mieux à réparer ses pertes, et par une émulation inévitable, les Bretons se mettant aussi à la besogne montraient que la volonté seule leur avait manqué jusqu'à ce moment pour égaler leurs voisins — les Normands, entre autres — dans l'art de *gagner*. Les entreprises commerciales, les corporations industrielles se multipliaient, le tiers-état s'organisait en municipalité ; les ducs, favorisant ce mouvement de tout leur pouvoir, travaillaient à réformer la législation et l'administration intérieure, poursuivaient énergiquement sur terre le brigandage et sur mer la piraterie, passaient des traités de commerce avec toutes les puissances de l'Europe, même avec les Turcs, et grâce à ces mesures intelligentes on voyait les navires sortis de nos ports sillonner les flots de toutes parts, depuis les Echelles du Levant jusqu'aux glaces de la Baltique, et rentrer ensuite chez nous avec une moisson d'or, destinée à féconder notre sol. Les historiens les plus rapprochés de ce temps, Alain Bouchard, d'Argentré, ne tarissent pas sur cette prospérité. Mais, chose étrange, triste à dire, pendant que la richesse croissait, le patriotisme s'affaissait ; à mesure que les écus venaient, les hommes disparaissaient. La querelle des Penthièvre et des Montfort, complètement éteinte en apparence après l'explosion de 1420 si vite réprimée, avait laissé dans les rangs de l'aristocratie des semences de division, des idées d'appel à l'étranger, destinées à se réveiller un jour. La soif du luxe, des dignités, des honneurs, commençait à gagner cette noblesse, qui jusque-là — on doit le dire — était restée intimement unie au reste de la nation et n'avait jamais rien mis, rien connu au-dessus de la patrie bretonne : alors beaucoup, parmi elle, quittèrent le rôle de patrons du peuple pour celui de courtisans du prince, et quand leur ambition ne trouvait pas de quoi se satisfaire à la cour ducale, ils passaient à celle de France, qui ne manquait point de leur faire bon accueil. Pour s'opposer à ce courant funeste, pour relever cette défaillance du sentiment national, pour rallumer chez tous les Bretons cette flamme du patriotisme qui avait fait

jusque-là leur gloire et pouvait seule encore les sauver dans leurs prochaines épreuves, il eût fallu un génie, un héros, tête, cœur et bras tout dévoué à la Bretagne. Or, la Bretagne eut encore, au XV^e siècle, d'assez grands talents, mais elle n'eut qu'un héros, l'émule de Jeanne d'Arc, le fameux connétable de Richemont, bien digne de porter ce grand nom d'Arthur, car il était certainement breton jusqu'aux moelles; et toutefois tel fut l'enchaînement des choses qu'au lieu de servir sa nation, ce héros ne put servir que la France. Le duc François II, plein de qualités brillantes et même de parties solides, eût été, s'il l'eût voulu, un grand prince, capable, par la longue durée de son règne, de raffermir pour longtemps l'édifice de la nationalité bretonne; au lieu de cela, par son goût pour les plaisirs et son dégoût des affaires, par l'oubli de ses devoirs et la trop facile confiance prêtée à de tristes favoris, il en avança la chute.

Dans ce déclin de la Bretagne et cette disette d'hommes, l'honneur et le génie de notre vieille province se trouvent presque exclusivement représentés par deux femmes, la Bienheureuse Françoise d'Amboise, épouse de notre duc Pierre II, et la *bonne duchesse* Anne de Bretagne. Anne, malgré son sexe et sa petite taille, c'est le côté résistant, militant du caractère national, le sentiment énergique et fier du vieux sang celtique, qui jusqu'au bout, au milieu des pompes de France, lui fit toujours hautement préférer son petit duché à son grand royaume. Françoise, c'est la douceur, la piété du génie breton; sous la forme la plus touchante, avec toutes les grâces de la femme et de la souveraine, elle exprime parfaitement, on peut le dire, cette intime et continuelle aspiration *supra-terrestre* de la race bretonne, la plus catholique et la plus religieuse des races, plus tournée vers le ciel que vers la terre, et qui sur terre n'a jamais guère connu que deux grands intérêts à défendre : *Dieu et la liberté*.

C'est bien ainsi que l'a compris M. l'abbé Richard : « La vie de » notre sainte (dit-il) est sans contredit une des pages les plus » belles de la dernière période historique de la Bretagne. Les en- » fants de l'Armorique étaient célèbres par leurs vertus guerrières

» dès l'époque romaine. A l'origine du christianisme, saint Clair,
» premier évêque de Nantes, avait jeté la semence de l'Évangile
» dans ces âmes fortement trempées, où elle devait pousser de si
» profondes racines. Au moment de la lutte suprême du paganisme
» contre le Sauveur du monde, l'Armorique inscrivit parmi les
» grands martyrs de la persécution de Dioclétien les deux Enfants
» Nantais, S. Donatien et S. Rogatien. Puis vint le mouvement des
» invasions barbares, qui, à la fin du V^e siècle et au commence-
» ment du VI^e, couvrit le sol de la province des émigrés de la
» Grande-Bretagne. Ces émigrés avaient à leur tête des évêques et
» des moines, qui s'unirent aux moines et aux évêques de la race
» gallo-romaine; et tous ensemble fécondèrent par leurs travaux
» les germes de la foi chrétienne déposés par les prédicateurs de
» la première heure..... La Bretagne, au milieu des luttes du
» moyen-âge, grandit avec son double caractère de foi catholique
» et de courage militaire. Sans doute, bien des erreurs, bien des
» crimes se mêlèrent aux agitations incessantes de ces siècles tur-
» bulents; mais de beaux noms se lisent de siècle en siècle inscrits
» dans notre histoire. Ce sont ceux de nos rois, ducs, ou
» guerriers, à côté des noms de nos évêques et de nos moines. Le
» saint roi Judaïcël, Nominoë, Alain-le-Grand, Alain Barbe-Torte,
» Alain Fergent, Bertrand du Guesclin, Olivier de Clisson, Arthur
» de Richemont, présentent une suite non interrompue d'illustra-
» tions guerrières et politiques. — En même temps et parallèlement,
» pour ainsi parler, S. Guénolé, S. Gildas, S. Martin de Vertou,
» S. Hermeland, S. Gohard, le B. Robert d'Arbrissel, S. Guillaume,
» S. Yves, l'avocat des pauvres, forment, avec bien d'autres, les
» anneaux de cette chaîne de saints qui relie tous les siècles de
» notre histoire. La B. Françoise d'Amboise était destinée par la
» Providence à ajouter un nouvel éclat à ce passé riche de souve-
» nirs, en faisant asseoir la sainteté sur le trône ducal, avant que
» la Bretagne cessât d'exister comme province indépendante. En
» lisant leur histoire, les Bretons trouvent une céleste patronne
» dans l'une de leurs dernières souveraines, et l'auréole qui brille
» sur le front de Françoise d'Amboise donne une sorte de consé-

» cration religieuse à nos gloires nationales et leur assure ce caractère de perpétuité qui est le propre des choses du ciel. »

Ces lignes, j'ai tenu à les citer, parce qu'elles montrent, mieux que je ne l'aurais pu faire, à quelle hauteur le nouvel historien de François d'Amboise a su placer son sujet. A ces sommets, la double et splendide lumière de la vérité historique et de la vérité religieuse rayonne de toutes parts, et l'auteur n'a pour ainsi dire qu'à la produire dans un style pur, ferme, élevé, vraiment digne de son sujet. On avait déjà écrit plus d'une fois la vie de la pieuse duchesse, et certes tous ses historiens ont chacun leur charme et leur intérêt particulier, — le P. Albert, cette franchise et cette naïveté de touche qui fait de tous ses récits de petits tableaux achevés, — l'abbé Barrin, ce style élégant et noble, digne du siècle finissant de Louis XIV (1704), — M. de Kersabiec, cet attrait de la *couleur locale*, si puissant sur l'imagination. Mais nous croyons que M. l'abbé Richard a vraiment élevé le *monument définitif* de François d'Amboise. Pourquoi ? parce qu'il y a deux choses qui éclatent dans son livre et à chaque page : l'âme d'un prêtre et le cœur d'un Breton. C'est là l'inspiration continue, permanente, qui anime tout l'ouvrage d'un bout à l'autre, et lui communique un caractère de force et d'élévation, dont l'esprit est frappé. M. Richard n'a pas eu, en écrivant son livre, la moindre ambition d'auteur ; mais envers la chère mémoire d'une sainte et d'une princesse de Bretagne, il a cru avoir, comme prêtre et comme Breton, une mission à remplir, celle de recueillir et de mettre en pleine lumière tout ce qui peut faire mieux connaître, aimer, vénérer cette douce et sublime figure. Il a rempli cette mission dans toute son étendue et avec autant de bonheur que de zèle. Sa plus haute ambition, dit-il quelque part, serait de voir son livre servir de base à la procédure qui amènera un jour la canonisation de la Bienheureuse François : nous osons le lui promettre d'avance, ce vœu sera exaucé ; car nul ne peut désormais parler de la pieuse princesse sans se servir de son livre.

En attendant, voici que dans les murs de la cathédrale de Nantes s'apprêtent pour la Bienheureuse, d'ici quelques jours, les pompes

solennelles d'un *Triduum*. Cette pieuse, cette humble Française, qui voulut cacher sa vie, sa grande âme, sa haute naissance sous la bure du Carmel, les voix les plus illustres de l'église de France vont venir la célébrer du haut de la chaire et nous proposer l'exemple de sa vertu. Tous les Bretons voudront se rencontrer au pied de cette chaire, et se retrouver ensemble sous ces voûtes, où frémit encore l'écho de la grande parole qu'ils y entendirent, il y a six mois, proclamer avec une éloquence magistrale la gloire d'un autre enfant de la Bretagne, — l'intrépide La Moricière, — qui a continué la chaîne de nos héros, comme la Bienheureuse Française celle de nos saints.

Heureuse l'enceinte sacrée où la religion, la vertu et l'éloquence s'unissent pour donner de telles fêtes ! Et grâces soient rendues à ce courageux évêque, digne successeur de saint Clair, qui, malgré toutes les souffrances dont sa vie est traversée, entoure d'un pareil culte d'honneur les gloires de la Bretagne !

ARTHUR DE LA BORDERIE.

LETTRE PASTORALE

DE M^r L'ÉVÊQUE DE NANTES

*Au clergé et aux fidèles de son diocèse pour annoncer un Triduum
solennel en l'honneur de*

LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE

DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE.

ANTOINE-MATTHIAS-ALEXANDRE JAQUEMET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Nantes, assistant au trône pontifical, au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Sept années ne se sont pas encore écoulées, Nos très-chers Frères, depuis le jour où nous vous avons convoqués à la translation solennelle des reliques de saint Emilien, le grand évêque qui guida vos pères dans les combats de la foi, et mourut à leur tête pour la défense de la chrétienté envahie par les Sarrasins. Vous n'avez point oublié la joie que répandit dans vos âmes la révélation nouvelle du glorieux passé de l'église de Nantes. Aujourd'hui nous venons vous annoncer une solennité qui ne sera pas moins chère à vos cœurs de catholiques et de Bretons.

La fécondité de l'Eglise ne s'épuise jamais ; à mesure que les siècles s'avancent, elle enfante des saints qui, après avoir laissé sur la terre la trace lumineuse de leur pas, montent au ciel pour compléter ce nombre mystérieux des élus de Dieu dont parle saint Jean dans le livre de l'Apocalypse.

Après saint Clair, notre apôtre, après saint Donatien et saint Rogatien, les jeunes martyrs aimés de la ville de Nantes, après les Similien, les Félix, les Pasquier, les Gohard, tous ces saints évêques qui ont illustré les premiers âges de notre église, après les Martin, les Hermeland, les Benoît, pieux cénobites dont les noms sont demeurés populaires parmi vous et dont les souvenirs sont encore vivants dans les différentes paroisses

de notre diocèse, les temps plus rapprochés de nous devaient donner une sainte nouvelle à la cité nantaise et à la Bretagne tout entière.

Déjà, nos très chers Frères, vous avez entendu prononcer le nom de la bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, dont le souverain pontife Pie IX a confirmé le culte immémorial par un décret apostolique rendu le 16 juillet 1863.

Née en 1427 de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, et de Marie de Rieux, Françoise, encore enfant, fut amenée en Bretagne. Dieu la destinait à être la souveraine de cette province, et au milieu des agitations soulevées par les passions humaines, il préparait doucement et fortement l'accomplissement de ses desseins sur cette enfant bénie. Les historiens de ce temps nous ont laissé des récits pleins de charme sur les premières années de Françoise que le Seigneur avait prévenue des bénédictions de sa douceur. A l'âge de cinq ans, par un privilège unique peut-être, dû à l'innocence de son âme et à son ardent amour pour la divine Eucharistie, elle faisait sa première communion. Mariée à quinze ans à Pierre, second fils du duc de Bretagne, duchesse de cette grande et belle province à l'âge de vingt-trois ans, elle fit asseoir la vertu avec elle sur le trône ducal. Déjà Dieu l'avait éprouvée et sanctifiée par d'amères souffrances, et au milieu des plus grandes douleurs, elle n'avait exhalé d'autre plainte que cette plainte sublime de la résignation chrétienne : « Monseigneur Jésus-Christ, c'est mon amour, c'est ma patience, » qui, par sa grâce, m'a donné de son vin d'amertume, duquel le nom » soit béni à jamais. » Aussi les prospérités du monde ne l'éblouirent pas. Elle fut sainte sur le trône, admirable de piété envers Dieu, admirable de charité pour tous ceux qui étaient pauvres et qui souffraient. Le peuple de Bretagne lui donna le nom de mère ; et de nos jours encore, nos très-chers Frères, quand on fit les premières enquêtes pour constater son culte et l'authenticité de ses reliques, les vieillards du village des Couëts l'appelaient la *bonne mère duchesse*.

Dieu brisa bientôt pour elle les liens de la terre : Pierre, son époux, mourut. Veuve à trente ans, elle descendit du trône sans regret : « Mon » Dieu, dit-elle alors, je connais bien que vous désirez tout mon cœur » et mon amour entier, » et elle se dirigea vers le cloître, à travers les obstacles et les persécutions qui s'opposaient à son généreux dessein. Rien ne put vaincre son courage, ni la faiblesse de sa santé, ni les sollicitations de ses proches, ni la volonté ambitieuse de Louis XI, roi de France. Elle avait entendu la voix de Dieu qui l'appelait à la vie religieuse, et à quarante ans, celle qui, jusque-là, s'était nommée la haute et puissante duchesse de Bretagne, foulant aux pieds les grandeurs et les délices du monde, devenait une humble religieuse Carmélite, sous le nom de *sœur Françoise*. Pendant dix-huit ans, elle vécut dans la solitude du cloître, s'élevant chaque jour vers Dieu par la pratique des plus pures vertus. Le

peuple breton l'aima toujours, et dans sa retraite elle ne cessa de prier pour ce pauvre pays de Bretagne, comme elle l'appelait avec une maternelle tendresse.

Le 4 novembre 1485, un vendredi, à l'heure où Notre-Seigneur expira sur la croix, elle mourut de la mort précieuse des saints, dans le monastère des Couëts, près Nantes.

En repassant avec vous ces souvenirs, nos très-chers Frères, notre cœur éprouve les secrets tressaillements que nous font ressentir les souvenirs intimes de la famille. Ce n'est pas d'une étrangère que nous vous parlons ; les faits que nous racontons ne se sont pas passés dans des régions éloignées. La bienheureuse Françoise a été la souveraine de vos pères ; elle a vécu là où nous vivons. Quand nous lisons sa vie, nous retrouvons à chaque page les noms des villes de la Bretagne : Rennes, Vannes, Guingamp, Rochefort. Nantes garde partout ses vestiges : elle a vu, enfant, poser la première pierre de notre vieille cathédrale ; elle a prié sous ces voûtes où nous allons vénérer ses ossements sacrés et honorer son image couronnée de fleurs et de lumières. L'antique château de nos ducs a été sa demeure ; elle y a connu les joies et les douleurs qui se partagent la vie humaine.

A diverses époques, elle a habité de simples maisons particulières dans la rue de la Fosse, dans la Grande-Rue ; elle a passé quelques semaines dans le monastère des pauvres Clarisses, dont on voit les ruines dans le quartier que le peuple appelle toujours celui des Saintes-Clares ; quelques restes de la collégiale Notre-Dame nous font souvenir qu'elle venait chaque jour prier dans le sanctuaire de Marie, où vivaient les traditions les plus nantaises de la dévotion envers la très-sainte Vierge. Dans notre diocèse, le Gâvre a encore quelques pierres du vieux château où elle vit sa mère mourir pieusement entre ses bras ; le village des Couëts est tout embaumé du parfum de sa mémoire, et ç'a été pour nous une grande joie de bénir en 1861 la gracieuse chapelle du collège que la Providence a manifestement fondé sur les ruines de l'ancien monastère, pour conserver le culte de la sainte duchesse dans les lieux mêmes d'où elle est montée au Ciel. Ce sera pour nous une joie plus grande encore de rendre quelques-uns des ossements de la Bienheureuse à cette maison qui fut la sienne, et où sa tombe demeura glorieuse pendant trois siècles.

Dieu est admirable en ses saints, dit le Psalmiste ; il a été vraiment admirable, en conservant, à travers les orages des révolutions, une partie des dépouilles mortelles de Françoise. Nous sommes assez heureux pour posséder encore aujourd'hui cette tête vénérable, que doit couronner le diadème des saints durant l'éternité ; ce bras, qui se leva une dernière fois pour bénir la famille religieuse agenouillée autour de la Sainte à ses derniers moments ; ces ossements sacrés, que nous

partagerons comme un trésor d'un prix inestimable, avec les illustres églises de Tours et de Poitiers, avec les chères églises de notre Bretagne et l'ordre antique des Carmes, représenté par son premier monastère à Rome.

Pourrions-nous oublier ici le chapelet de bois de la Bienheureuse, relique doublement précieuse parce qu'il fut donné par saint Vincent Ferrier à la pieuse duchesse Jeanne de Bretagne, la mère adoptive de notre Sainte, et que Françoise le reçut des mains de Jeanne mourante? Nous le laisserons entre les mains des religieuses de la Grande-Providence, qui ont si fidèlement veillé à la garde du trésor des reliques que leur avaient confié les anciennes Carmélites des Couëts.

Votre piété, nos très-chers Frères, ne dédaignera point ces détails. Il s'agit pour nous d'un culte de famille; tout ce qui rappelle une mère charme ses enfants et leur devient une exhortation à la vertu. Elevons, en effet, nos pensées, et sachons comprendre que Dieu, dont la providence dispose toutes choses avec sagesse, a eu ses desseins de miséricorde sur notre Bretagne, en glorifiant de nos jours la sainte duchesse. Quand nous avons fait déposer aux pieds de notre bien-aimé Père et Pontife les suppliques de nos églises pour obtenir la confirmation du culte de la bienheureuse Françoise, Pie IX a daigné adresser cette parole à notre fidèle mandataire : « Ce sera la récompense accordée par Dieu aux Bretons pour leur dévouement à l'Eglise catholique. » Ah! écoutons cette parole de notre Père, parole pleine d'espérance pour l'avenir de notre patrie : Dieu veut qu'elle demeure la fille dévouée de la sainte Eglise et que les traditions séculaires de son attachement au siège de Pierre restent inviolables. Il en a confié la garde à notre bienheureuse Duchesse, et, au pied du trône de Dieu, elle est l'avocate de *ce pauvre pays de Bretagne*, qu'elle aime toujours.

A son lit de mort, Françoise adressa à ses filles réunies autour d'elle une exhortation que nous pouvons appeler toute bretonne : *Soyez loyales à Dieu*, leur dit-elle. C'est la parole que notre Bienheureuse nous adresse à tous, aujourd'hui, du haut du Ciel. Nous vivons dans un siècle de grandes défaillances morales : défaillances de la foi qui hésite chez plusieurs et n'ose plus conserver sa noble et franche indépendance; défaillances de la volonté qui craint d'embrasser les sacrifices du devoir; défaillances du cœur et des sens que séduisent les jouissances de la vie présente. A côté des défaillances individuelles, il y a les défaillances de la société, qui n'a plus la force d'accepter les lois de l'Eglise, et qui sent la vie diminuer en elle, parce qu'elle s'éloigne de Jésus-Christ qui est la voie, la vérité et la vie. La Bienheureuse Françoise nous enseignera, avec sa maternelle autorité, la loyauté du cœur et de l'intelligence qui est le remède à toutes ces défaillances. Soyez loyales à Dieu, dirons-nous avec notre chère Sainte, à toutes les âmes chrétiennes; soyez loyales

à Dieu; si vous voulez vous sauver vous-mêmes et sauver la société. Ayez la loyauté de la foi qui accepte avec franchise les enseignements de l'Eglise et du Vicaire de Jésus-Christ; ayez la loyauté des mœurs chrétiennes qui ne sait pas allier les maximes perverses du monde avec les lois de l'Evangile; ayez la loyauté du sacrifice que nos pères traduisaient par cet adage : Fais ce que dois, advienne que pourra.

Il est une autre parole de notre Bienheureuse digne d'être écrite en lettres d'or, disaient nos anciens historiens. Cette parole est devenue sa devise, tant elle lui était familière durant sa vie, et ce fut la dernière qui tomba, comme adieu, de ses lèvres mourantes : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé.* Familles chrétiennes et bretonnes, n'oubliez jamais la loi de votre mère, ajouterons-nous avec le sage de nos livres saints. Le Seigneur a voulu que sa pieuse servante passât successivement par les divers états de la vie, pour vous être un modèle dans tous les âges et dans toutes les conditions : enfant angélique et vierge modeste, femme dévouée, princesse heureuse et puissante, veuve persécutée, religieuse sainte, austère et aimable tout à la fois, elle a laissé sortir de son cœur une parole qui résume sa vie : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé.* Que la devise de notre Bienheureuse, nos très-chers Frères, soit la devise de toutes vos familles. Croyez-en votre Evêque : pendant les années déjà longues de son ministère pastoral, vous l'avez fait souvent le dépositaire de vos joies et de vos souffrances les plus intimes; il vous redit aujourd'hui que nulle joie n'est parfaite, et nulle souffrance bien consolée, si Dieu n'est, par-dessus toutes choses, le mieux aimé. Mères chrétiennes, quand vous donnez avec vos caresses les premières leçons à vos enfants, enseignez-leur la maxime de notre Bienheureuse : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé.* Répétez-la encore à vos fils, quand ils arrivent à cet âge où ils doivent demeurer forts pour vaincre le mal et conserver l'amour de la vérité; et, quand vous bénirez vos enfants avant de les quitter pour aller au Ciel, laissez-leur, comme dernier adieu de mère, la parole de la bienheureuse Françoise : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé.*

† ALEXANDRE, évêque de Nantes.

— Le *Triduum* solennel en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise sera célébré dans la cathédrale de Nantes le dimanche 29 avril et les deux jours suivants. Au retour de la procession, qui aura lieu le dimanche, un sermon sera prononcé par M^{SR} Mermillod, évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève. Le R. P. Hyacinthe, de l'ordre des Carmes, prêchera le lundi soir, à 7 heures, et le R. P. Souaillard, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, le mardi, à la même heure. — Notre prochaine livraison rendra compte de ces grandes solennités.

LA BIENHEUREUSE DUCHESSE

POÈME.

29, 30 AVRIL, 1^{er} MAI 1866.

*Bienheureuse Françoise d'Amboise,
Sauvegarde des Bretons,
Bienheureuse Françoise d'Amboise,
Protectrice de Nantes,
Priez pour nous!*

A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR JAQUEMET,

ÉVÊQUE DE NANTES.

*Saint PASTEUR, accueillez cette fleur de mon âme ;
Qu'elle embaume, un seul jour, les degrés de l'autel
Érigé par vos mains à l'immortelle FEMME,
Dont le nimbe vous jette un reflet immortel!*

I.

La nuit sur la campagne avait jeté ses voiles,
Dont les plis orageux dérobaient les étoiles.
Parfois, sous le nuage et pour un court moment,
Un rayon de la lune ouvrait le firmament,

De la Loire éclairant les vagues argentées,
 Par la bise d'automne en tous sens agitées;
 Et les chênes mêlaient le son de leurs rameaux
 Aux plaintives clameurs qui s'élevaient des eaux.

Le village des Couëts dormait....

Nulle chaumière

Ne faisait scintiller dans l'ombre une lumière.
 L'homme se taisait. Seuls, au bruit des éléments
 Par instants se joignaient de lointains aboiments.

Voici qu'une maison aux abords de la route
 S'entr'ouvre lentement, doucement.... On écoute....
 Sur le pas de la porte une femme apparaît,
 Qui cherche de la nuit à percer le secret;
 Et, comme elle n'entend que le flot qui murmure,
 Que le souffle qui pleure à travers la ramure,
 Elle rentre, et bientôt vous verriez sur le seuil
 S'avancer un enfant et deux femmes en deuil.

L'enfant dresse les bras et sa tête supporte
 Un coffret. ¹

Au moment où s'éloigne l'escorte,
 La paysanne, émue, au ciel levant les yeux :
 — « Garde bien, ô mon fils, ce fardeau précieux !
 » Non, sur terre il n'est point de si grande richesse :
 » O mon fils, c'est le chef de LA BONNE DUCHESSE ! »

Vers Nantes, dont les feux étincellent là-bas,
 Le groupe aventureux s'en va, hâtant ses pas.

*

La crainte vous agite, ô généreuses femmes, ²
 Qui vous glissez dans l'ombre ainsi que des larrons!...

¹ Cet enfant, alors âgé de neuf ans et orphelin, se nommait André Corbineau.
 Il existe encore aujourd'hui.

² Mesdames de la Ville et de la Salmonière.

Ah ! ce n'est pas pour vous que se troublent vos âmes,
Que vos corps sont tremblants, que pâlisent vos fronts !

A verser votre sang vous êtes préparées.
La mort n'aurait de vous qu'un regard triomphant,
Si par là vous sauviez les reliques sacrées
Que soutiennent les mains de ce candide enfant.

Mais, hélas ! plein d'horreur, votre esprit se rappelle
La plèbe qui brisa les grilles du couvent,
Et, se ruant sur vous jusque dans la chapelle,
Jeta du saint tombeau les dépouilles au vent.

Dans cette même voie où vous gagnez la ville ;
— Colombes qu'on arrache à leur nid innocent,
Vous marchâtes, en proie à cette tourbe vile,
Qui voulait se repaître ou de pleurs ou de sang !

Vos lèvres à longs traits burent à ce calice
Dont Jésus redoutait l'amertume et le fiel.
Votre vertu subit son plus cruel supplice :
Aux genoux de Satan, l'homme niait le ciel !

Et vous vîtes alors, — cimetière exécrable ! —
Le fleuve, nuit et jour, à la mer charrier
Les corps que lui versait la barque inexorable ;
Vous vîtes la Terreur et vous vîtes Carrier !....

Dieu s'est enfin lassé d'une telle démence ;
Lui qui semblait dormir au fond d'un ciel d'airain,
Il se lève, il fait signe... et la tempête immense
S'apaise sous le doigt du Maître souverain.

Et vous, pieuses Sœurs, qui restez les dernières
De ce troupeau choisi par Françoise assemblé,
Sentant l'hiver se fondre aux brises printanières,
Vous rouvrez à l'espoir votre cœur accablé,

Celle dont par l'esprit vous devintes les filles, —
La *bonne Mère*, — ainsi s'exprime votre amour, —
Vous voulez la garder au sein de vos familles,
Et prier, comme au cloître, à ses pieds chaque jour.

Bannissez vos frayeurs ; devant Dieu soyez fortes :
Les nocturnes périls ne vous atteindront pas ;
Ils seront dissipés, tels que ces feuilles mortes
Qu'en son vol l'aquilon disperse sur vos pas.

Livrez-vous aux transports d'une ineffable joie :
En cédant au doux vœu de votre charité,
Instruments préférés que le Seigneur emploie,
Vous achevez un plan là-haut même arrêté.

Ah ! si vos yeux de chair pouvaient dans les ténèbres
Voir ce qui n'est visible à nul regard humain,
Loin de vous s'enfuiraient les angoisses funèbres :
L'extase enchaînerait vos pieds sur le chemin.

— Du coffret vénéré, magnifique couronne,
S'échappent les rayons d'une auréole d'or ;
Trois anges, qu'un éclat de lumière environne,
Volent à ses côtés et portent le trésor.

Et leurs voix, s'exhalant en suave harmonie,
Célébrent le Très-Haut, protecteur de ses saints,
Qui féconde leurs os, fait leur cendre bénie,
En les associant à ses profonds desseins.

Par de si grands excès ville déshonorée,
Nante, accueille en tes murs ce débris tout puissant :
Il apaisera Dieu ; tu seras épurée ;
Car l'Agneau lavera tes crimes dans son sang !

II.

Les maisons du Seigneur ne sont plus profanées.
Notre siècle a vécu, soixante six années,
Vierge de ces forfaits qu'il connut expirants ;
De nos rois, de nos saints, on respecte les tombes ;
Le Bouffay ne voit plus d'affreuses hécatombes ;
La Loire n'entend plus le râle des mourants.

Avril, à son déclin, épand les fleurs nouvelles ;
Sous les feuillages verts résonnent les bruits d'ailes,
Sous les tièdes soleils, les accords gracieux.
De ses rudes labeurs la cité se repose,
Et des champs il s'y glisse un souffle qui dispose
L'âme par la prière à s'élever aux cieux.

Dans les fastes nantais cherchez, cherchez encore :
Parmi les jours fameux qu'un vif éclat décore,
Pas un ne brille autant que ce jour radieux.
Il éveille, — ce jour, si bien fait pour nous plaire,
Un double sentiment, à jamais populaire :
L'amour de Jésus-Christ et l'amour des aïeux.

Fleuve humain, dont les flots vont inondant les rues,
Écoutez, regardez ces foules, accourues
Des plus lointains cantons et des prochains hameaux.
On n'admira plus Nantes ainsi parée ;
Comme à Jérusalem pour la divine entrée,
Ce sont des fleurs partout et partout des rameaux.

Tel qu'un canon parlant plus haut que la bataille,
Saint-Pierre tout à coup, de sa tour qui tressaille,
Étouffe les rumeurs sous sa tonnante voix.
A ce signal, au loin, répondent vingt églises,
Et ces chants d'allégresse, emportés par les brises,
Émeuvent les échos des vallons et des bois.

Ainsi qu'un vaisseau creuse un sillon sous la houle,
 Une procession fend la mouvante foule,
 Versant l'enthousiasme aux chrétiens les plus froids.
 O des fêtes de Dieu rare magnificence !
 Devant vous le poète, en sa triste impuissance,
 Baisse la tête et dit : « Je me tais et je crois ! »

Apportez-lui d'en haut, Séraphins, votre lyre,
 Pour qu'il sache exprimer, en son pieux délire,
 Ce qui ravit sa foi, ce qui charme ses yeux ;
 Qu'il dise les croix d'or où l'auguste Victime
 Entre le ciel et nous souffre sa mort sublime ;
 Des vierges, des enfants, les cantiques joyeux ;

De nos prêtres, rangés en lignes infinies,
 Par de plus graves chants les voix mâles unies ;
 La musique aux accents si tendres et si doux ;
 Et de nos saints nantais les flottantes images...
 — Gloire à Dieu ! la voici, CELLE à qui tant d'hommages
 S'adressent aujourd'hui !... Fléchissons les genoux.

L'art nous la rend, vivante !...¹ En sa noble attitude,
 Respirant et l'extase et la béatitude...
 — Le feu du pur amour luit sur vos traits pâlis,
 Duchesse, qui portez au front une auréole !
 Votre âme, avec vos yeux, au paradis s'envole !
 Votre sceptre, à présent, c'est un rameau de lis !

De vos doigts innocents tombe une banderole,
 Où se peint aux regards la suave parole
 Qui fleurissait toujours sur vos lèvres de miel...
 Aux bénédictions que les prélats répandent,
 S'inclinent les Bretons ; et puis, des voix s'entendent,
 Exaltant votre vie en un chant solennel.²

¹ La statue de la Bienheureuse, portée à la procession et destinée à la Cathédrale, est l'œuvre de M. Potet, de Nantes.

² Les strophes suivantes sont la traduction de l'hymne composée par un auteur resté inconnu, et qui se trouve dans un recueil de prières à l'usage des anciennes

HYMNE.

Dans la gloire qui l'environne,
 Sainte Église, au cœur maternel,
 Sois fière : oh ! vois comme il rayonne,
 Ce nouvel Astre du Carmel !

Françoise est née au rang suprême ;
 Mais ni l'éclat de ses aïeux,
 Ni la splendeur du diadème,
 Ne peuvent éblouir ses yeux.

Dieu, Dieu lui seul, est sa richesse ;
 C'est lui qu'elle sert en tout lieu ;
 Et quand le ciel la fit Duchesse,
 On l'aima, comme elle aimait Dieu.

Son âme si pure est jalouse
 De garder sa virginité :
 L'hymen laisse à son front d'épouse
 La couronne de chasteté.

Quand le duc Pierre de Bretagne
 Quitte son duché pour le ciel,
 Comme elle est prompte, sa compagne,
 A gravir le mont du Carmel !

Joie indicible ! elle dépouille
 L'or, les bijoux, les longs cheveux,
 Revêt la bure et s'agenouille :
 Elle prononce les saints vœux.

religieuses des Couëts. (Voir la *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise*, par M. l'abbé F. Richard, vicaire général du diocèse de Nantes, t. II, pp. 340-341). Mises en musique par M. Albert Bourgault-Ducoudray, de Nantes, ancien pensionnaire de Rome, ces strophes ont été chantées à la Cathédrale, après chacun des sermons du *Triduum*.

Dans le secret du monastère,
 Par quels admirables efforts,
 Par quelle pénitence austère,
 Elle vainc le monde et son corps !

Pudique, pauvre, obéissante,
 Elle prend le Christ pour époux.
 Sa vertu sur tous est puissante ;
 Par l'exemple elle prêche à tous.

Mais l'amour du Christ comme un glaive
 L'a blessée.... elle entre au tombeau.
 Dès que cette étoile se lève,
 Le firmament brille plus beau.

C'est une rose étincelante
 Offerte au Roi très-glorieux ;
 Merveilleuse fleur qu'on transplante
 De la terre aux palais des cieux.

Tes jours étaient des jours de fête,
 Bretagne, quand régna sur toi
 Cette souveraine parfaite,
 Qui t'apporta la bonne loi !

Et toi, noble terre de Nantes,
 Ton bonheur est plus grand encor :
 Ses restes sacrés, tu te vantes
 De les garder ; c'est ton trésor !

Pendant que les concerts des Anges
 L'accueillent dans les saints parvis,
 Faisons éclater les louanges
 Qu'elle inspire à nos cœurs ravis.

Ah ! de cette vie éphémère
 Quand nous aurons bu tout le fiel,

Près de vous, ô Françoise ! ô Mère !
Obtenez-nous de vivre au ciel !

Gloire au Roi qui de tout dispose !
Brûlants d'un amour enflammé,
Chrétiens, *faisons sur toute chose*
Que ce Dieu soit le mieux aimé !

★

Votre cortège ainsi s'avance, se déploie,
Répandant l'harmonie et la pieuse joie,
Et tel que n'en eut point votre règne ducal.
— Vos pas les ont jadis bien souvent parcourues :
Que vos yeux un instant s'abaissent vers nos rues,
Du haut de ce saint piédestal.

Vous les aimiez, duchesse, et les aimâtes, veuve.
Dans la simplicité, le triomphe ou l'épreuve,
Elles ont admiré tous vos pas, chaque jour.
Elles savaient quel cœur battait sous votre hermine,
Et que, des pauvres toits pour chasser la famine,
Rien ne coûtait à votre amour.

Oh ! qu'il prenne une voix, ce grand fleuve de Loire ;
A son tour qu'il entonne une hymne à votre gloire,
Et chante du Dieu fort le merveilleux secours :
— La ruse vous poursuit... Que pouvez-vous contre elle ?
Sous les brises de mai le fleuve qui se gèle
Vous sauve en suspendant son cours !

Toi, fier château, frémis jusque dans tes entrailles :
Celle dont la jeunesse embellit tes murailles,
Après quatre cents ans, franchit ton pont-levis.
Tout bas, — pour épargner son oreille modeste, —
Livre-nous les secrets de sa vertu céleste ;
Dis-nous, donjon, ce que tu vis !

Et vous, murs précieux, qui fûtes Notre-Dame,
 Elle vous parfuma de l'encens de son âme ;
 Elle vous enrichit avec un soin jaloux.
 Que de fois, à l'aurore ou lorsque la nuit tombe,
 Elle vint se pencher, toute en pleurs, sur la tombe
 Où vous gardiez son noble époux.

Au monde tu naissais, superbe basilique,
 Faite pour honorer le prince apostolique ;
 L'évêque bénissait ton premier fondement :
 Parmi la cour priait une enfant, déjà sainte...
 C'est elle qui revient vers ton heureuse enceinte,
 Pour y vivre éternellement !....

Tu vas, durant trois jours, prodiguer les merveilles,
 Pour fêter dignement ces os sur qui tu veilles.
 Pour baptiser l'autel qui porte ce trésor....
 Tes arceaux ont vibré sous les chants de victoire,
 Et voilà que ta chaire à l'immense auditoire
 Verse l'éloquence aux flots d'or. ¹

III.

Pendant que, tout ému, j'écoute
 Ces accents si religieux,
 Mon esprit s'envole à la voûte
 Et prend son essor vers les cieux.
 Aigle ardent, je franchis l'espace :
 La cité par degrés s'efface ;
 Puis la terre pour moi n'est plus....
 Mon cœur brûle comme une flamme,
 Et l'ivresse envahit mon âme,
 Quand j'entre au séjour des élus !

¹ Les prédicateurs de la fête étaient : M^{re} Mermillod, le R. P. Hyacinthe, de l'ordre des Carmes déchaussés, et le R. P. Souaillard, de l'ordre des Frères-Prêcheurs.

Ah ! de quelle splendeur nouvelle
 Est frappé mon regard tremblant !
 De Dieu le trône se révèle !...
 Le soleil n'est pas si brillant.
 Auprès du Monarque suprême,
 Qui se pare d'un diadème
 Plus éblouissant que l'éclair,
 Marie est assise ; — et les Anges,
 Célébrant ses pures louanges,
 D'harmonie emplissent l'éther.

Autour de la Vierge sans tache,
 Bientôt les hymnes ont cessé.
 Des Saints un groupe se détache ;
 Vers le trône il s'est avancé.
 Salut aux bienheureux, dont Nantes
 A vu les vertus militantes :
 Clair, Gohard, Félix, Hermeland,
 Les Frères-martyrs, et tant d'autres,
 Qui, pontifes, guerriers, apôtres,
 Suivirent l'étendard sanglant.

Devant le groupe évangélique,
 Palpitante d'un saint émoi,
 Une femme, à l'air angélique,
 S'approche du céleste Roi.
BONNE DUCHESSE DE BRETAGNE,
 C'est vous !... Vincent vous accompagne
 Aux pieds du doux Crucifié.
 Il aime à prendre votre rôle,
 A vous guider vers l'auréole
 Dont vous l'avez glorifié. ⁴

Sur votre tête qui s'incline,
 Le Maître de l'immensité

⁴ Saint Vincent Ferrier, de l'ordre de Saint-Dominique, dont la Bienheureuse Françoise d'Amboise avait procuré la canonisation, en 1456.

Dépose, de sa main divine,
Le bandeau d'immortalité.
Dans le majestueux silence,
Cette parole alors s'élançait :
— « Ma fille, à votre front je mets
» Une incorruptible couronne,
» Et le trône que je vous donne,
» Vous ne le quitterez jamais ! »

★

Soudain la vision, dont la splendeur s'altère,
Disparaît... et mon âme, hélas ! rentre en son corps.
Un bruit mélodieux me ramène à la terre :
A la voix du prélat qui montait solitaire
Succédaient de cent voix les triomphants accords :

« Gloire au Roi qui de tout dispose !
» Brûlants d'un amour enflammé,
» Chrétiens, *faisons sur toute chose*
» *Que ce Dieu soit le mieux aimé !* »

EMILE GRIMAUD.

SAINT COLUMBA,

A POTRE DE L'ÉCOSSE.*

Si amère qu'ait été la tristesse dont l'exil avait inondé le cœur de Columba, elle ne le détourna pas un instant de sa mission expiatoire. Une fois installé, avec ses compagnons, dans cet flot désert d'où allait rayonner sur le nord de la Grande-Bretagne la foi chrétienne avec la vie monastique, une transformation graduelle et à peu près complète se manifeste en lui. Sans renoncer aux singularités attachantes de son caractère et de sa race, il tendait à devenir le modèle des pénitents en même temps que des confesseurs et des prédicateurs. Sans cesser de maintenir sur les monastères qu'il avait fondés en Irlande une autorité qui dut croître avec les années et qui semble n'avoir jamais été contestée, il s'appliqua tout d'abord à constituer fortement, sur la double base du travail manuel et intellectuel, la nouvelle communauté insulaire qui devait être le centre de son activité future. Puis il se mit à nouer des relations suivies avec les habitants des contrées voisines de son île, qu'il fallait évangéliser ou confirmer dans la foi avant de songer à porter plus loin au Nord la lumière de l'Évangile. Il se préparait à cette grande mission par des prodiges de ferveur et d'austérité, en même temps que d'humble charité, au grand profit, d'abord de ses propres religieux, puis des nombreux visiteurs qui venaient, soit d'Irlande, soit des plages calédoniennes, chercher auprès de lui les remèdes ou les consolations de la pénitence.

* Voir la livraison d'avril, pp. 296-303.

Cet homme que nous avons vu si passionné, si irritable, si belliqueux, si vindicatif, devint peu à peu le plus doux, le plus humble, le plus tendre des pères et des amis. Agenouillé devant les étrangers qui arrivaient à Iona, ou devant les religieux qui revenaient du travail, c'était lui, le grand chef de l'église calédonienne, qui les déchaussait lui-même, qui leur lavait les pieds, et, après avoir lavé ces pieds poudreux, les baisait avec respect. Mais la charité l'emportait encore sur l'humilité dans cette âme transfigurée. Aucune nécessité spirituelle ou temporelle ne le trouvait indifférent. Il se dévouait à soulager toutes les infirmités, toutes les misères, toutes les peines, pleurant toujours avec ceux qu'il voyait pleurer, et pleurant souvent sur ceux qui ne pleuraient pas assez sur eux-mêmes. Ces larmes devenaient la formule la plus éloquente de sa prédication ; celle qu'il employait le plus volontiers pour fléchir les pécheurs invétérés, pour arrêter le criminel au bord de l'abtme, pour apaiser, assouplir et convertir toutes ces âmes farouches et grossières, mais simples et droites, que Dieu lui donnait à traiter.

Au sein de la nouvelle communauté, Columba habitait en guise de cellule une sorte de hutte, construite en planches et placée sur la partie la plus élevée de l'enceinte monastique. Jusqu'à l'âge de soixante-seize ans, il y coucha sur la dure et sans autre oreiller qu'une pierre. Cette hutte lui servait à la fois d'oratoire et de cabinet de travail. C'était donc là qu'il se livrait à ces oraisons prolongées qui excitaient l'admiration et presque la frayeur de ses disciples. C'était là qu'il rentrait après avoir partagé le labeur agricole de ses moines, sans distinction, comme le dernier d'entr'eux, pour consacrer le reste de son temps et de ses forces à l'étude de l'Écriture sainte et à la transcription des Textes sacrés. Cette transcription fut, jusqu'à son dernier jour, l'occupation de sa vieillesse après avoir été la passion de ses jeunes années ; elle exerçait sur lui un tel attrait et lui paraissait si essentielle à la propagation de la vérité qu'on a su lui attribuer, comme on l'a déjà dit, trois cents exemplaires des saints évangiles copiés de sa main.

C'était encore dans cette hutte qu'il recevait avec une infatigable patience les visiteurs qui bientôt affluèrent auprès de lui, si nom-

breux, quelquefois si importuns, et dont il se plaignait doucement, comme de cet indiscret qui, en voulant l'embrasser, renversa gauchement son encrier sur le bord de son vêtement.

Ces importuns n'étaient pas de simples curieux ; c'étaient surtout des chrétiens pénitents ou fervents qui, informés par les pêcheurs et les habitants des îles voisines de l'établissement du moine irlandais déjà fameux dans son pays, et séduits par la renommée croissante de ses vertus, accouraient d'Irlande, du nord et du sud de la Bretagne, et même du milieu des Saxons encore païens, pour sauver leur âme et gagner le ciel, sous la direction d'un homme de Dieu. Loin d'attirer ou d'admettre ces néophytes avec une imprévoyante légèreté, rien n'est plus avéré dans sa vie que la scrupuleuse sévérité qu'il apportait à l'examen des vocations.

Malgré ces précautions et cette apparente dureté, le nombre des néophytes qui se pressaient pour vivre sous la règle de Columba augmentait de plus en plus.

L'étroite enceinte d'Iona devint bientôt trop resserrée pour cette foule croissante, et de cette petite colonie monastique sortirent successivement un essaim de colonies analogues qui allèrent planter, dans les îles voisines et sur le continent de la Calédonie, des communautés filles d'Iona et soumises à l'autorité de Columba.

Les anciennes traditions lui attribuent la fondation de trois cents monastères ou églises tant en Calédonie qu'en Hibernie, dont cent dans les îles ou sur les rivages maritimes des deux pays. L'érudition moderne a retrouvé et enregistré les noms de quatre-vingt-dix églises qui font remonter leur origine jusqu'à lui, et qui toutes ou presque toutes devaient se rattacher, selon l'usage du temps, à des communautés monastiques. La trace de cinquante-trois de ces églises subsiste encore dans l'Écosse moderne, inégalement partagées entre les régions habitées par les deux races qui se partageaient alors la Calédonie. Les îles de l'ouest et la contrée occupée par les Scots venus d'Irlande en renferment trente-deux ; les vingt et une autres signalent les principales stations du grand missionnaire dans le pays des Pictes. Les juges les plus éclairés parmi les protestants écossais s'accordent à faire remonter aux enseigne-

ments de Columba, à ses fondations et à ses disciples toutes les églises primitives et la très-ancienne division paroissiale de l'Écosse.

Mais il est temps de dire quelles étaient ces populations dont Columba venait conquérir la confiance et où se recrutaient les communautés de sa *famille* monastique.

La région de la Grande-Bretagne qui a reçu le nom de Calédonie ne comprenait pas toute l'Écosse moderne, elle n'embrassait que les contrées au nord de l'isthme qui sépare la Clyde de la Forth, ou Glasgow d'Édimbourg. Au nord et à l'est, toute cette région était entre les mains de ces terribles Pictes dont les Romains n'avaient pas pu venir à bout, et qui étaient la terreur des Bretons. Mais à l'ouest et au sud-ouest, sur la côte où avait abordé Columba, il trouvait une colonie d'hommes de son pays et de sa race, c'est-à-dire des Scots d'Irlande, destinés à devenir les seuls maîtres de la Calédonie et à lui donner son nom d'Écosse.

Depuis plus d'un demi-siècle et à la suite de plusieurs autres invasions ou émigrations analogues, une colonie d'Irlandais, ou, comme on disait alors, de Scots, appartenant à la tribu des Dalriadiens, avait traversé la mer qui sépare le nord-est de l'Irlande du nord-ouest de la Grande-Bretagne, et s'était créé un établissement entre les Pictes du nord et les Bretons du midi, dans les îles et sur la côte occidentale de la Calédonie, au nord de l'embouchure de la Clyde et dans la contrée qui a pris depuis le nom d'Argyle.

Ces Scots, venus d'Irlande depuis la conversion de l'île par saint Patrice, étaient probablement chrétiens, comme tous les Irlandais, au moins de nom; mais on ne voit aucune trace certaine d'organisation ecclésiastique ni surtout d'institutions monastiques avant l'arrivée de Columba à Iona. Chez eux, comme chez les Pictes méridionaux, l'apostolat de Ninias et de Palladius semble n'avoir laissé aucune trace durable. Il fallait un nouvel apostolat de missionnaires celtiques pour renouveler l'œuvre des missionnaires romains, antérieure d'un siècle. Columba et ses disciples ne négligèrent rien pour fortifier et propager la religion chez ses compatriotes émigrés comme lui; et on le voit, dans les récits d'Adam-

nan, administrer le baptême et les autres secours de la religion aux populations de race scotique dont ils traversait les territoires, en y posant les premières assises de ses fondations monastiques.

Mais c'était vers une autre race, différente de ses compatriotes scotiques et d'un accès bien autrement difficile, que Columba se sentait entraîné, tant par la pénitence qui lui était imposée que par les besoins de l'Église et de la chrétienté. Pendant que les Scots venus d'Irlande occupaient les îles et une partie des côtes occidentales de la Calédonie, tout le nord et l'est, c'est-à-dire de beaucoup la plus grande partie du pays, étaient habités par les Pictes, et ceux-ci étaient encore païens. Originaires de la Sarmatie, selon Tacite; de la Scythie, selon Bede, ces habitants primitifs de la Grande-Bretagne, restés inaccessibles aux influences romaines et chrétiennes, devaient leur nom à l'habitude qu'ils avaient conservée de combattre nus et de se peindre le corps de diverses couleurs, comme tous les anciens Bretons, au temps de l'invasion de César. Plus d'un siècle auparavant, nous l'avons vu, le saint évêque breton Ninian avait prêché la foi aux Pictes du midi, c'est-à-dire à ceux qui habitaient les bords du Forth et qui s'étaient mêlés aux Bretons dans les régions situées au sud de cette rivière. Mais outre que les traces de l'apostolat de Ninian semblent s'être dès lors effacées pour ne renaître que plus tard, la grande majorité des Pictes était restée païenne, et habitait, au nord des monts Grampians, de vastes régions où nul missionnaire avant Columba n'avait encore osé pénétrer. Les trente-quatre années qu'il avait encore à donner au monde furent principalement occupées en missions entreprises pour porter la foi sur les plateaux montueux, dans les *glens* ou vallées profondes et les îles nombreuses de la Calédonie septentrionale. Là séjournait une race belliqueuse, avide, intrépide, inaccessible à la mollesse comme à la peur, à peine vêtue malgré l'inclémence du climat, opiniâtrément attachée à ses coutumes, à ses croyances et à ses chefs. Il lui fallait donc prêcher, convertir et au besoin braver ces peuplades redoutables en qui Tacite reconnaissait les plus reculés des mortels et les derniers champions

de la liberté : *terrarum ac libertatis extremos* ; ces Barbares qui, après avoir glorieusement résisté à Agricola, avaient chassé les Romains épouvantés de la Bretagne, dévasté et désolé toute l'île jusqu'à la venue des Saxons, et dont les descendants, après avoir rempli l'histoire d'Écosse de leurs exploits sanglants, ont donné, sous le nom de *Highlanders*, aux Stuarts déchu leurs plus indomptables défenseurs, et à l'Angleterre moderne ses plus héroïques soldats.

Maintes fois il dut franchir cette chaîne centrale qui forme le point de partage des eaux dont les unes coulent au nord et à l'ouest dans l'océan Atlantique, et les autres au midi dans la mer du Nord, chaîne que le biographe de Columba appelle l'épine dorsale de la Bretagne (*dorsum Britanniaë*). Elle sépare les comtés actuels d'Inverness et d'Argyle du comté de Perth, et comprend les districts si connus des voyageurs contemporains sous les noms de Breadalbane, d'Athole et des monts Grampians. C'était alors la limite des Scots et des Pictes, et c'était là que les ancêtres des Pictes, les héroïques soldats de Galgacus, avaient tenu tête au beau-père de Tacite, qui même victorieux n'avait pas osé franchir cette barrière. Maintes fois aussi Columba suivit la grande vallée aquatique qui, au nord de ces montagnes, traverse diagonalement toute l'Écosse du sud-ouest, où se trouve Iona, au nord-est, au-delà d'Inverness. Elle est formée par une série de golfes allongés et de lacs intérieurs dont la jonction, opérée par l'industrie moderne, permet aux navires de passer d'une mer à l'autre sans faire le détour des îles Orcades. Il y a quinze siècles, la religion pouvait seule entreprendre la conquête de ces âpres et pittoresques régions qu'une population peu nombreuse, mais soupçonneuse et féroce, disputait aux forêts de pins et aux immenses tapis de bruyère et de fougère qu'on y retrouve encore.

Le premier regard jeté par l'histoire sur cette route maritime y découvre les prédications et les miracles de Columba. Il navigua le premier dans un frêle esquif sur le Loch-Ness et sur le fleuve qui en sort ; il pénétra ainsi, après un long et pénible trajet, jusqu'à la forteresse principale du roi des Pictes, dont on montre aujourd'hui l'emplacement, placée sur un rocher au nord de la ville actuelle

d'Inverness. Ce roi puissant et redouté, qui s'appelait Bruidh ou Brude, fils de Malcolm, ne fit d'abord au missionnaire irlandais qu'un accueil inhospitalier. Enorgueilli, selon le récit des compagnons du saint, par le faste royal de sa forteresse, il défendit de lui en ouvrir les portes. Il n'y avait point là de quoi intimider Columba. Il s'avança jusqu'au portail, imprima le signe de la croix sur les deux vantaux, puis les frappa du poing. Aussitôt les barres et les verrous reculent, les portes roulent sur leurs gonds et s'ouvrent toutes grandes. Columba entre en vainqueur. Le roi, bien qu'entouré de son conseil, où siégeaient à coup sûr ses pontifes païens, fut tout saisi de frayeur ; il alla au-devant du missionnaire, et lui adressa des paroles pacifiques et encourageantes, et à partir de ce jour lui rendit toute sorte d'honneurs. On ne dit pas que Bruidh se fit chrétien, mais pendant tout le reste de sa vie il demeura l'ami et le protecteur de Columba. Il lui confirma notamment la possession d'Iona, dont il semble avoir disputé la suzeraineté à son rival, le roi des Scots dalriadiens, et notre exilé vit ainsi sa nouvelle fondation placée sous la double garantie des deux souverainetés qui se partageaient la Calédonie.

Mais la faveur du roi n'entraînait pas celle des prêtres païens, signalés par les auteurs chrétiens sous le nom de druides ou de mages, et qui opposèrent une résistance énergique et persévérante au nouvel apôtre. Ces prêtres semblent n'avoir point enseigné ou pratiqué le culte des idoles, mais bien celui des forces mystérieuses de la nature, du soleil surtout et des autres corps célestes. Ils suivaient ou rencontraient le prédicateur irlandais dans ses courses apostoliques, moins pour le réfuter que pour retenir et intimider ceux que sa parole gagnait au Christ. Le caractère religieux et surnaturel qui était attribué par les druides de la Gaule aux forêts et aux vieux arbres l'était par ceux de la Calédonie aux eaux et aux sources, les unes, selon eux, salutaires et bienfaisantes, les autres malfaisantes et mortelles. Columba s'attachait surtout à prohiber chez les nouveaux chrétiens le culte de ces fontaines sacrées, et, bravant les menaces des druides, il se plaisait à boire en leur présence de l'eau qui, selon eux, devait donner la mort à tout homme assez osé pour en approcher ses lèvres ! Ils n'employèrent

pas toutefois de violences matérielles contre l'étranger que leur prince avait pris sous sa protection. Une fois seulement, comme Columba était sorti avec ses religieux de l'enceinte du fort où résidait le roi, afin de chanter vêpres, selon la coutume monastique, les druides prétendirent l'empêcher de faire entendre au peuple les chants religieux ; mais lui entonna aussitôt le psaume LXIV : *Eruclavit cor meum verbum bonum, dico opera mea regi*, d'une voix si formidable qu'elle réduisit ses adversaires au silence tout en faisant trembler les assistants et le roi lui-même qui se trouvait parmi eux.

Il ne se bornait pas à chanter en latin ; il prêchait, mais comme le dialecte celtique de ses compatriotes les Scots différait de celui des Pictes, qu'il ne savait pas, il lui fallait employer un interprète.

Sa parole n'en était pas moins efficace, bien que partout contré-carrée par les exhortations en sens contraire ou les dérisions des prêtres païens. Son naturel passionné, aussi prompt à l'amour qu'à la colère, se faisait jour à travers ses prédications apostoliques comme naguère dans les luttes de sa jeunesse ; et bientôt se formaient entre lui et ses néophytes des liens d'une tendresse intime, active et que l'on n'invoquait jamais en vain. Un Pictes qui, l'ayant entendu prêcher par interprète, s'était converti avec sa femme et toute sa famille, devint son ami et recevait souvent sa visite. Un des fils du nouveau converti tomba mortellement malade ; les druides profitèrent de ce malheur pour aller chez les parents désolés leur reprocher la maladie de leur enfant comme le châtiment de leur apostasie et vanter la puissance des anciens dieux du pays, si supérieure à celle du Dieu des chrétiens. Columba, prévenu, accourut auprès de son ami ; quand il arriva, l'enfant venait d'expirer. Après avoir consolé de son mieux le père et la mère, il demande à entrer seul dans le réduit où repose le corps de l'enfant. Là, il s'agenouille et prie longtemps tout baigné de larmes. Puis, se relevant, il dit : « Au nom du Seigneur Jésus-Christ, reviens à la vie et lève-toi. » A l'instant l'âme revient vivifier le corps de l'enfant. Columba l'aide à se lever, raffermi ses pas, le conduit hors de la cabane et le rend à ses parents. La vertu de la

prière était aussi invincible chez notre saint, dit Adamnan, que chez Elie et Elisée dans l'ancienne loi, ou dans la nouvelle chez saint Pierre, saint Paul et saint Jean.

Tout en prêchant ainsi la foi et la grâce par l'intermédiaire d'un traducteur, il savait reconnaître, admirer et proclamer, jusque chez ces peuplades sauvages, les lumières et les vertus de la loi naturelle. Il en discernait les rayons chez tel auditeur inconnu, à l'aide du don surnaturel de lire dans le secret des cœurs et dans la nuit de l'avenir, qui se développa de plus en plus en lui à mesure que s'étendait sa carrière apostolique. Un jour, pendant qu'il évangélisait l'île principale des Hébrides, et la plus voisine du continent, il s'écria tout à coup : « Mes fils, aujourd'hui même vous allez voir » arriver dans cette île un vieux chef de cette nation des Pictes qui » a gardé fidèlement toute sa vie les préceptes de la loi naturelle ; » il y viendra pour être baptisé et pour mourir. » En effet, on vit bientôt approcher de la rive une barque où était assis à la proue un vieillard tout décrépité qu'on reconnut pour être le chef d'une des tribus voisines. Deux de ses compagnons l'enlevèrent sous les bras et vinrent le coucher devant le missionnaire, dont il écouta attentivement la parole, reproduite par l'interprète. Le discours fini, le vieillard demanda le baptême, puis rendit le dernier soupir et fut enterré à la place même où il avait débarqué.

Plus tard, dans une de ses missions ultérieures, comme il voyageait déjà vieux aux bords du Loch-Ness et toujours dans la région située au nord de l'arête centrale du *Dorsum Britanniae*, il dit aux disciples qui l'accompagnaient : « Hâtons le pas et allons au-devant » des anges qui sont descendus du ciel et qui nous attendent, » auprès d'un Pictes qui a fait le bien selon la loi naturelle, pendant » toute sa vie et jusqu'à une extrême vieillesse ; il faut que nous » puissions le baptiser avant sa mort. » Puis, hâtant le pas et avançant ses disciples, autant que le permettait son grand âge, il arriva dans une vallée retirée qui s'appelle aujourd'hui Glen Urquhart et où il trouva le vieillard qui l'attendait. Ici il n'est plus question d'interprète, ce qui fait supposer que dans ses vieux jours Columba avait appris la langue des Pictes. Le vieux Pictes l'écouta

prêcher, reçut le baptême et rendit à Dieu, avec une joyeuse sécurité, l'âme qu'attendaient les anges entrevus par Columba.

L'humanité, non moins que la justice naturelle, revendiquait ses droits dans ce cœur généreux. Ce fut au nom de l'humanité, nous dit expressément son biographe, qu'il implora la liberté d'une jeune esclave née en Irlande et captive d'un des principaux mages ou druides. Ce mage s'appelait Brofchan et vivait auprès du roi, dont il avait été le père nourricier, ce qui constituait chez les peuples celtiques un lien d'une force et d'une autorité singulières. Soit par orgueil sauvage, soit par animosité contre la religion nouvelle, le druide écarta durement et obstinément la prière de Columba. « Eh bien ! lui dit l'apôtre en présence du roi, apprends, » Brofchan, que si tu refuses de rendre la liberté à cette captive » étrangère, tu mourras avant que je ne sorte de cette province. » Cela dit, il sortit du château, se dirigeant vers cette rivière de Ness qui figure si souvent dans son histoire. Mais il est bientôt rejoint par deux cavaliers qui viennent lui annoncer de la part du roi que Brofchan, victime d'un accident providentiel, était à l'agonie et tout disposé à mettre en liberté la jeune Irlandaise. Le saint ramassa au bord de l'eau un caillou qu'il bénit et qu'il remit à deux de ses religieux, avec l'assurance que le malade guérirait en buvant de l'eau où cette pierre aurait trempé, mais seulement à la condition expresse que la captive serait délivrée. Elle fut aussitôt remise aux compagnons de Columba et retrouva ainsi sa patrie en même temps que sa liberté.

Le druide guéri n'en demeura pas moins hostile à l'apôtre. Comme les mages de Pharaon, il voulut susciter contre le nouveau Moïse les résistances de la nature. Au jour fixé pour son départ, Columba, en arrivant, suivi d'une foule nombreuse, au lac étroit et allongé d'où sort la Ness et où il devait s'embarquer, y trouva, comme l'en avait menacé Brofchan, un très-fort vent contraire et l'air obscurci par un épais brouillard. Les druides triomphaient déjà. Mais Columba, montant dans sa barque, ordonna aux rameurs effrayés de tendre la voile contre le vent, et tout le peuple le vit naviguer rapidement et comme poussé par des brises favorables

vers l'extrémité méridionale du lac par où il retournait à Iona. Il ne partait d'ailleurs que pour revenir bientôt et il revint assez souvent pour achever la conversion de toute la nation picte et détruire à jamais l'ascendant des druides dans ce dernier refuge du paganisme celtique. Cette race sanguinaire et indomptable fut enfin conquise par le missionnaire irlandais. Avant d'achever sa glorieuse carrière, il avait parsemé leurs forêts, leurs défilés, leurs montagnes inaccessibles, leurs bruyères sauvages, leurs îles à peine habitées, d'églises et de sanctuaires monastiques.

Columba eut pour collaborateurs dans ses nombreuses missions chez les Pictes des religieux irlandais, venus avec lui à Iona ou qui l'y avaient rejoint plus tard. La renommée de ces bienfaiteurs, de ces civilisateurs obscurs d'une région si reculée, a disparu bien plus complètement encore que celle de Columba ; c'est à peine si l'on peut démêler leur souvenir dans les traditions de quelques églises dont on retrouve l'emplacement sur les vieilles cartes d'Ecosse. Tel fut Malruve (642-722), proche parent de Columba et descendant comme lui de la race royale des Nialls, mais formé dans le grand monastère de Bangor, qu'il avait quitté pour suivre son illustre cousin en Albanie, en passant par Iona. Il lui survécut longtemps, car il fut pendant cinquante et un ans abbé d'une communauté située à Apercrossan, sur la plage nord-ouest de la Calédonie, en face de la grande île de Skye ; et il expira, selon la tradition locale, sous le fer des pirates norvégiens.

Sur la rive opposée, dans ce massif saillant qui forme l'extrémité orientale de l'Ecosse, et qui s'est appelé depuis le comté de Buchan, diverses églises font remonter leur origine à Columba et à l'un de ses disciples irlandais nommé Drostan. Le *mor-maer* ou chef du pays leur avait d'abord refusé la permission de s'y établir ; mais son fils étant tombé mortellement malade, il courut après les missionnaires, en leur offrant le territoire nécessaire à leur fondation et en leur demandant de prier pour le moribond. Ils prièrent, et l'enfant guérit. Après avoir béni le nouveau sanctuaire, et prédit qu'aucun de ceux qui le profaneraient ne vaincrait ses ennemis ou ne vivrait longtemps, Columba y installa son compagnon et se mit

en devoir d'aller plus loin. En se voyant ainsi condamné à vivre loin de son maître, Drostan ne put retenir ses larmes ; car tous ses vieux saints, dans leur rude et laborieuse carrière, s'aimaient avec une tendresse passionnée, qui n'est certes pas le trait le moins attachant de leur caractère, et qui fait reluire sur leurs fronts, au milieu des obscurités de la légende, une flamme inextinguible. Alors Columba dit : « Nous appellerons ce lieu le monastère des larmes ; » et ce nom est toujours resté depuis lors à la grande abbaye qui a duré mille ans sur cet emplacement : *Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent.*

CH. DE MONTALEMBERT,
De l'Académie française.

DIX-HUIT ANS CHEZ LES SAUVAGES.

Voyages et missions de M^r HENRI FARAUD, évêque d'Anemour, vicaire apostolique de Mackensie, dans l'extrême nord de l'Amérique Britannique, d'après les documents de M^r l'évêque d'Anemour, par FERNAND MICHEL, membre de la société Eduenne, avec la biographie et le portrait de M^r Faraud. Paris, un vol. in-8°, librairie catholique de Périsset frères.

Si quelque chose pouvait consoler de l'ardeur et trop souvent du succès avec lesquels l'ivraie est semé par la presse, ce serait, à coup sûr, le calcul du bon grain qui est répandu par elle avec un zèle non moins infatigable. Il est constaté que la librairie religieuse est encore la plus productive de toutes, et j'ajouterai qu'en additionnant les chiffres de tirage des deux grandes revues, la *Revue Britannique* et la *Revue des Deux-Mondes*, on n'atteint pas le quinzième du chiffre des exemplaires d'un recueil religieux fort modeste, les *Annales de la Propagation de la foi*. Ces *Annales* du véritable progrès, de la civilisation et du martyre, forment même, par leur importance, un genre de littérature qu'on pourrait presque dire particulier à notre langue, tant elle est riche sous ce rapport et depuis longtemps. Les anciennes *Lettres édifiantes*, les *Histoires* et les *Voyages de Charlevoix* captivaient déjà nos pères, et aujourd'hui nous sommes captivés à notre tour par les lettres de nos nouveaux apôtres ainsi que par les livres de quelques-uns, du P. Huc, de l'abbé Domènech, de M^r Faraud, etc. Tout se réunit en effet dans ces lettres et dans ces livres pour dominer l'attention : pays nouveaux, mœurs inconnues, croyances à l'état de débris

où se révèlent, néanmoins encore, quelques traits du monument primitif. Linguistique, histoire, science, religion, tout ce qui occupe et intéresse l'esprit de l'homme s'y présente sous les deux formes les plus attrayantes, celle du *Mémoire* et celle du *Voyage*.

L'ouvrage que nous annonçons ne peut donc être accueilli qu'avec faveur. Si les peuples au milieu desquels M^r Faraud a passé sa vie sont loin d'offrir au narrateur les ressources que le P. Huc, par exemple, a trouvées dans ses souvenirs de l'Inde et de la Chine, peut-être, d'un autre côté, ces nations polaires sont-elles moins connues et, par suite, les épreuves du missionnaire qui les évangélise plus neuves et plus saisissantes. — Voyez ce jeune clerc qui n'attend même pas la prêtrise pour aller, au bout du monde, conquérir des âmes. Il quitte, non sans regret, mais avec un dévouement qui étouffe les larmes, ses parents et sa patrie. Il embrasse sa mère qu'il ne reverra plus. La pensée de cette pieuse mère qu'il laisse *dans son petit village* le suivra longtemps; mais le sentiment de ce qu'il appelle *le devoir* retrempe son courage et *alors il voudrait que le navire eût des ailes*. En quarante-huit jours il est à New-York; en cinquante et un, à Montréal. Le voilà à quinze cents lieues des siens et au sein de ce Nouveau-Monde où il s'était senti appelé par une voix intérieure. Et cependant huit cents lieues le séparent encore de l'évêque auquel il est envoyé. Il se remet donc en route, tantôt sur les grands lacs, tantôt sur les fleuves qui les alimentent, tantôt à travers d'immenses déserts que la neige recouvre dès le mois de septembre, et que parcourent les Sioux, nation sauvage, dont le nom seul effraie les voyageurs. Il n'avait fallu que deux mois au missionnaire pour venir de France à Montréal, et il ne lui en faut pas moins de trois pour aller de Montréal à Saint-Boniface, sur la rivière Rouge, chef-lieu de la mission qui lui est destinée. A peine ordonné prêtre par l'évêque qui dirige cette mission, il part de nouveau, et où va-t-il ? « Le terme de votre voyage n'est écrit qu'au ciel, lui dit l'évêque. Il s'agit d'abord d'aller à l'*Ile à la Crosse*, 350 lieues d'ici, puis plus loin, bien plus loin encore peut-être; mais vous êtes jeune, vous

êtes fort, et Dieu, dont vous allez semer la parole, vous protégera... Je suis trop vieux, ajoute le prélat, pour espérer vous revoir en ce monde; mais du haut du ciel où j'espère que Dieu voudra bien me recevoir, je viendrai à votre rencontre, et je serai heureux de voir à votre suite la foule de ceux que vous aurez arrachés au pouvoir du démon. Allez, mon fils, je vous bénis. » Le jeune missionnaire partait pour quinze ans !

Je n'ai point l'intention de le suivre à travers les péripéties multipliées d'un voyage de quarante-cinq jours sur des courants aux noms tout nouveaux pour nous, *Rivière-aux-Brochets*, *Rivière-aux-Cèdres*, *Rivière-aux-Épingles*, lac *Ouinipig*, lac de la *Queue-de-Loutre*, lac de l'*Ile à la Crosse*. Cette Ile, nous l'avons dit, était le but du voyage. Le missionnaire y rencontre deux prêtres qui l'accueillent *avec une joie impossible à décrire*; mais dès qu'il saura la langue du pays, ces deux soutiens l'abandonneront pour aller porter *plus loin encore* la bonne nouvelle. Et il restera seul, toujours seul, dans la cabane aux planches disjointes et au toit de chaume qui doit le garantir contre un froid habituel, pendant l'hiver, de 46 degrés. Il est venu pour prêcher l'Évangile, et il faut, avant tout, qu'il se fasse charpentier et maçon pour construire à Dieu et se construire à lui-même une demeure; il faut qu'il se fasse chasseur et pêcheur pour vivre. Les sauvages respectent d'ailleurs sa robe noire; ils l'appellent *Père*, ils se présentent à sa voix; mais, s'ils ont une certaine docilité qui tient de l'enfant, ils ont aussi de lui l'inconstance et la faiblesse.

Charlevoix nous a conservé pendant le souvenir d'actes de piété et d'énergie chrétienne qui rendraient à jamais illustres les noms de quelques sauvages du *Sault-Saint-Louis*, si ces noms n'étaient rebelles à la gloire. Mais comment rappeler *Tegahkouéta*, *Tegananokoa*, *Gononnatehna*, *Garangouas* et surtout *Hoonhouentsioataouet*. Les célébrités de ce genre ne sont pas rares dans les notes de M^r Faraud : *Denegonusyé*, *Maekikkiwiyeoniwook*, *Wabischkokkanganiiwit*, etc., et je regrette, en les rencontrant, l'usage primitif de nos vieux écrivains qui traduisaient tout simplement ces noms impossibles, usage qui a assuré au chef Hurus, *Le Rat*, la

renommée dont il jouit dans l'histoire ¹. Toutefois, si les noms sont des plus désagréables, ceux qui les portent sont loin de l'être tous, et l'on est souvent en admiration de la rapidité d'intelligence et de la vivacité d'impression de ces natures que l'on pourrait quelquefois croire jeunes lorsqu'elles ne sont réellement que vieilles et dégénérées. Et comment ne le seraient-elles pas avec leurs habitudes traditionnelles : polygamie, magie, et, quand l'hiver est trop long, que les provisions sont à bout, anthropophagie? Voilà les ennemis que le missionnaire rencontre dès l'abord sur son chemin, ennemis qui ne résistent pas toujours, mais qui reviennent et qu'une garde incessante peut seule tenir éloignés. Il y a dans les notes de M^r Faraud quelques pages charmantes sur une bénédiction de mariages à laquelle prit part toute une tribu, chaque sauvage se présentant avec celle de ses femmes qu'il désirait garder. Le missionnaire commença par prévenir les futurs conjoints que, le mariage étant une union libre, le consentement de la femme n'était pas moins nécessaire que celui de l'homme. C'était le renversement de toutes les idées des sauvages, pour qui les femmes sont une conquête, dans toute la force du mot. La première appelée n'hésita pas à profiter de son droit, et lorsque l'homme avec lequel elle vivait depuis longtemps eut répondu oui à la question du prêtre, sa voisine, à la même question, répondit par un NON énergique qui fit tressaillir tous les assistants. « Non, dit-elle, tu m'avais prise par force, tu es venu dans notre tente, tu m'as arrachée à mon vieux père, tu m'as trainée dans la forêt. Là, je suis devenue ton esclave parce que je te croyais le droit d'être mon maître ; mais le prêtre vient de nous dire que Dieu donnait à la femme la même liberté qu'à l'homme ; je veux jouir de cette liberté ; je ne te veux point. » On pouvait être inquiet du résultat de cette opposition qui ressemblait beaucoup à une révolte ; mais la hardiesse attire la sympathie et, par suite, triomphe souvent des obstacles les plus difficiles à vaincre. *C'est une femme courageuse*, dirent les sauvages, et sa résistance fut admirée.

¹ Les noms des sauvages ont tous une signification : *Petit-Foin*, *Tête-Brûlée*, etc.

Mais pour un *non*, il y avait souvent plus de *oui* que le missionnaire n'aurait voulu. Un homme, entre autres, se présente avec ses deux femmes. — Laquelle choisirez-vous? dit le prêtre. — Celle que tu me donneras, répond le sauvage. — Ce n'est pas à moi à faire ce choix; indique toi-même celle que tu veux. — Mon cœur est bien malade et bat bien fort; j'ai depuis longtemps ces deux femmes; elles ont toutes les deux des enfants; je les aime également.

L'abbé Faraud s'adresse alors aux deux femmes : — Déterminez vous-mêmes, leur dit-il, celle qui doit rester. — Profond silence qu'interrompent seules des larmes. S'adressant alors à la plus âgée dont les enfants pouvaient déjà se livrer à la chasse et à la pêche : — Tu ne seras pas délaissée, lui dit-il, tu pourras vivre avec tes enfants. Veux-tu que je donne ta compagne pour épouse à ton mari? — On entendit alors un *oui* si douteux, dit M^r Faraud, qu'il équivalait à un *non*.

— Mais toi, qu'en penses-tu? dit le missionnaire au mari : — Moi, rien, répond le sauvage, tu es le maître.

Le missionnaire se décide alors pour la plus jeune et l'homme accepte. Mais aussitôt la vieille, rompant le silence, éclate en reproches. — Est-ce ainsi, dit-elle, que tu me récompenses de ma fidélité? C'est moi jusqu'ici qui ai eu soin de toi. Ma rivale ne raccommo- dait pas même tes souliers, et maintenant tu la prends pour légitime épouse!

« Je dus me roidir contre ces plaintes, dit M^r Faraud, bien que mon cœur en fût navré. »

La magie est le second des liens qui attachent les sauvages à l'erreur. Ils la mêlent à tout, à leurs jeux, à leurs repas, à leurs fêtes. Conjuré le *Mauvais* est pour eux une préoccupation non moins constante qu'invoquer le *Puissant bon*. Un jour, l'abbé Faraud, s'étonnant de voir sa chapelle déserte contre l'habitude, va à la recherche des sauvages, et il les trouve sacrifiant un chien au *Mauvais*. Les Romains du temps de César n'en faisaient pas d'autres.

« Comme je revenais, un matin, de Nomentum, raconte Ovide, j'aperçus une foule vêtue de blanc, au milieu de la route. Un fla-

mine se dirigeait vers le bois sacré de l'antique rouille (*rubiginis*), pour y exposer aux flammes les entrailles d'un chien et celles d'une brebis..... et, en effet, il répandit sur le feu le vin, l'encens, puis les entrailles de la brebis, et, je l'ai vu ! les ignobles intestins d'une chienne obscène ¹. » Ce sacrifice avait lieu pour apaiser le chien céleste, en d'autres termes, la canicule, et pour empêcher la rouille d'infester les moissons. C'étaient les *Rogations* des grands esprits de Rome !

J'ai nommé enfin l'anthropophagie. Les sauvages de la baie d'Hudson ne se font pas une fête sans doute de manger de la chair humaine ; mais s'ils ne dévorent pas leurs ennemis après la victoire, comme ceux de l'Océan Pacifique, ils dévorent, en cas de disette, leurs propres enfants. S'il n'y a pas de disette, mais que l'enfant soit impropre à la chasse ou à la pêche, on l'abandonne. Ici encore nous sommes bien obligés de reconnaître les habitudes romaines. Le père et la mère, devenus vieux, seront abandonnés à leur tour. Un jour, l'abbé Faraud rencontre une vieille femme se traînant sur les genoux vers le bord d'une rivière ; il vient à elle ; il l'interroge. « J'ai six enfants, lui dit-elle, tous grands et forts ; ils m'ont dit, l'autre soir : — Ecoute, mère, tu es vieille, tu ne peux pas travailler, nous allons te laisser ici seule dans le bois. Dans peu de jours, tu seras morte et tu n'auras plus de misères. — Je me suis traînée ici comme j'ai pu ; j'avais soif ; maintenant la soif m'a passé. » Et la pauvre vieille expira.

Un autre jour, l'abbé Faraud trouva une petite fille également abandonnée ; il la recueille, il l'élève ; la petite fille devint un modèle d'intelligence, de douceur et de piété. C'était l'*ange visible de la maison*, dit-il. Mais déjà elle avait huit ans, et le missionnaire sentait qu'il ne pourrait la garder toujours. La petite fille lui disait cependant : « N'est-ce pas, mon père, que vous ne me renverrez plus dans les bois ? » Et le missionnaire tombait dans une perplexité pénible. Deux sauvages, un homme et sa femme, étant venus lui demander le baptême et ayant passé quelques jours près de lui pour s'instruire, il ne crut pouvoir mieux faire, en voyant

¹ Ov., *Past.* iv.

leurs bonnes dispositions, que de leur confier l'enfant. — Me promettez-vous de m'amener la petite Marie chaque printemps? leur dit-il. — Nous te le promettons. — D'en avoir bien soin? — Nous te le promettons. — Et les sauvages partirent avec l'enfant, dont aucune promesse, aucune espérance ne pouvait arrêter les sanglots. Le printemps vint, mais les deux sauvages ne revinrent pas; l'automne ne les amena pas davantage. Ne pouvant maltriser ses inquiétudes, le missionnaire part; il erre pendant sept jours, toujours en quête, et finit par rencontrer la femme qui devait prendre soin de Marie. — Où est ma fille? lui dit-il. — Père, elle est morte. — Mais le trouble avec lequel ces paroles sont prononcées en dit plus que les paroles. — Tu mens, s'écrie l'abbé Faraud; dis-moi la vérité! — Père, dit alors la sauvagesse, l'hiver a été mauvais, nous n'avions plus de viande, plus de poisson... la petite était bien maigre... elle allait mourir... mon mari et moi, nous avons bien faim... alors nous l'avons mangée. — Tels sont les êtres dégradés parmi lesquels l'abbé Faraud a passé dix-huit ans de sa vie, presque toujours seul, je l'ai dit, si l'on est seul quand on est avec Dieu. Ses tristesses, on le voit, ses déceptions ont été souvent cruelles; mais enfin le bon grain a été semé dans de vastes champs jusquelà incultes, et si beaucoup en profitent peu, les consciences simples et droites n'ont pas fait cependant défaut. « Un sauvage se confesse aussi bien qu'un religieux, écrivait autrefois la pieuse Mère Marie de l'Incarnation; il est naïf au possible et il fait état des plus petites choses. Lorsqu'ils sont tombés, ils font des pénitences publiques avec une admirable humilité. » Voilà pour les *bonnes plantes*. Ce qui est certain, c'est que si la transformation des sauvages par la religion n'est pas toujours complète, elle n'en est pas moins très-marquée. La sainte religieuse que je citais tout-à-l'heure, écrivait, en 1644 : « Les Français qui arrivent ici et qui n'ont rien vu de semblable, en France, à la ferveur de nos néophytes, pleurent de joie, voyant les loups devenus agneaux et des bêtes changées en enfants de Dieu. » Et aujourd'hui l'honorable compagnie de la baie d'Hudson, toute composée de marchands anglais et protestants, rend publiquement le même témoignage, par la faveur dont elle entoure nos missionnaires et par l'appui qu'elle leur donne.

M^r Faraud entre dans d'intéressants détails sur l'organisation de cette puissante compagnie ; il nous fait connaître, en même temps, une à une chaque peuplade sauvage de ces régions polaires, *Cris, Montagnais, Sioux, Sauteurs, Castors, Sicanets, Peaux-de-Lièvres, Hommes-de-Sang, Pieds-Noirs, Loucheux, Plats-Côtés-de-Chiens*, etc. Leurs croyances, leurs légendes, leurs mœurs, leurs langages, rien n'est oublié dans cette étude curieuse et approfondie. M. Fernand Michel a eu, de son côté, le mérite d'utiliser les notes du missionnaire en les reliant les unes aux autres et les enchâssant dans un récit suivi. Il a fait précéder ce récit d'une biographie de M^r Faraud, qui nous le fait connaître, lui et sa famille, famille sanctifiée par le martyr, en 1793, avant de l'être aujourd'hui par l'apostolat. Il y a deux ans, l'abbé Faraud revint, pour la première fois, en Europe. Il y était appelé par le Souverain Pontife, qui venait de le nommer évêque d'Anemour et de lui confier le district de Mackensie. Sa consécration épiscopale eut lieu à Tours, le 30 novembre 1864 ; puis, après avoir prouvé à tous ceux qu'il avait connus et aimés, que ni les pluies, ni les vents, ni les tempêtes, ne pouvaient rien, suivant son expression, contre l'édifice basé sur la charité, qu'il leur avait élevé dans son cœur, il est reparti pour les contrées glaciales, afin de poursuivre jusqu'au bout cette autre œuvre d'édification et de charité à laquelle il a consacré sa vie.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

CE QU'IL Y A AU BORD D'UNE MARE.

.... *Si parva licet componere magnis.*

I.

Où l'on décrit le paysage.

Bien des passants ne feraient pas cinq pas pour aller la voir.

Elle a pourtant son charme, cette humble mare, et c'est un grand tort de croire qu'il faille une large dose de bonne volonté pour trouver de l'attrait aux moindres choses. Il arrive au contraire souvent que les moindres choses sont des chefs-d'œuvre, — pour peu qu'on prenne la peine d'y regarder.

Mais les hommes, qui ont une même nature, ont des préoccupations si diverses !

Où l'un passe avec indifférence, l'autre s'arrête ; l'un néglige, l'autre observe ; parfois le premier rit du second et l'appelle rêveur, ce dont l'autre ne prend nul souci.

Ce qui les différencie, c'est le point de vue.

Donc, cette mare a son mérite, bien que le chemin tortueux qui y aboutit n'ait l'air de promettre rien qui vaille. Il y a d'abord un vieil arbre, — un chêne, — qui se penche languissamment sur le bord, tout auprès d'un petit pont de bois vermoulu. C'est

quelque chose, car un arbre sur l'eau, avec un pont de bois, n'est-ce pas un prétexte aux plus charmants mirages que l'on puisse imaginer ?

Aux basses branches de l'arbre, il y a cent riens joyeux qui pendent, — fétus de paille emportés par le vent, — lianes fleuries qui traînent dans l'eau, — insectes tissant leurs fines toiles, — chrysalides balancées dans leur hamac de soie, — duvets moelleux et brindilles sèches annonçant le voisinage d'un nid.

A droite, vivent en bonne intelligence les myosotis, les prêles, les carex, les typhas à tête brune, les sagittaires à fleurs blanches, et les nymphéas en touffes luxuriantes.

Au-dessus s'étend la prairie avec sa molle verdure; plus loin, ce sont les bois; derrière les bois, les collines; et dans le fond, derrière les collines, la mer, la mer qui scintille là-bas au soleil et que l'on aperçoit par une cassure des falaises.

Dans la prairie, à vingt pas, deux bœufs passent lourdement pour aller aux champs où l'on fait les guérets. Un enfant les suit. — Cela anime le paysage et symbolise le travail.

D'ailleurs, dans la flaque d'eau et au bord de la flaque d'eau, tout vit, tout respire, palpite, bruit et fourmille. Les libellules promènent leur vol de roseaux en roseaux; les grandes araignées d'eau glissent avec agilité sur leurs patins; les dytiques et les hydrophiles font en nageant de brusques évolutions.

Les scarabées courent dans l'herbe ou se nichent sous les pierres.

II.

Comme quoi il est imprudent d'aller se regarder au miroir.

A quelque distance de là, dans un repaire noirâtre, autour duquel bien des insectes n'auraient pas osé se hasarder, vivait une jeune Cicindèle¹.

¹ Tout en promenant le lecteur sur les bords de notre *mare*, nous sentons que l'illustration devrait nous prêter la main. Elle avait ici sa place marquée : quel-

Souvent, jétant les yeux autour d'elle, elle se prenait à regretter la campagne sablonneuse où elle avait passé son enfance, et elle maudissait le jour où la mauvaise fortune lui avait donné pour tuteur un vieux Nécropore bourru ¹, près duquel il lui avait fallu venir vivre.

On devine aisément que ce n'est point là une gaie compagnie : aussi la Cicindèle s'ennuyait-elle fort au logis.

Et c'était grand dommage, en vérité ; car c'était la plus gentille Cicindèle qu'on pût voir, avec sa tête fine, son corselet aux reflets de bronze, ses antennes déliées et sa robe couleur d'émeraude. Elle était alerte, vive, spirituelle, et un tout petit brin coquette, — ce qui ne nuit à rien.

Dans de pareilles conditions, l'ennui est toujours un mauvais conseiller.

— Hélas ! que les journées sont longues, murmurait-elle, et qu'un petit voyage ferait une heureuse diversion !

Aussi un beau matin que le vieux Nécropore était parti plus tôt que de coutume, parce qu'il y avait ce jour-là un grand club de Nécropores, où il devait prononcer un discours, la Cicindèle prit lestement la clef des champs, afin de voir un peu le monde.

Elle arriva bientôt aux bords de la mare, et s'aventura le long d'un brin d'herbe.

Aussitôt l'image d'une Cicindèle tout aussi pimpante qu'elle lui apparut dans l'eau.

ques vignettes dans le texte eussent mieux fait saisir sans doute le côté pittoresque des *individus* que nous mettons en scène. Comme il faut cependant y renoncer, nous prions le lecteur de la *Revue* de vouloir bien nous excuser de venir à lui sans ce secours. Nous essaierons de dissimuler ce déficit par quelques notes entomologiques.

La cicindèle, dite *cicindèle champêtre*, est un des plus gracieux insectes de l'ordre des coléoptères. On la rencontre dans les chemins sablonneux et exposés au soleil ; ses élytres sont d'un beau vert-pré, avec six points blancs sur chacun.

¹ Le nécropore appartient aussi à l'ordre des coléoptères ; cet insecte, d'aspect assez repoussant, se rencontre sur les chairs en putréfaction ; ses élytres portent des bandes dentelées, alternativement noires et fauves ; il atteint parfois jusqu'à 24 millimètres de longueur.

Son premier mouvement fut un geste de surprise. La Cicindèle de l'eau lui répondit par un geste semblable. Puis elle l'examina avec plus de détail. Au second coup d'œil, elle la trouva charmante; au troisième, elle eut le vague pressentiment que ce devait être sa propre image qu'elle voyait.

J'affirme que cette découverte la remplit de joie.

— Voyons, dit-elle, c'est un tableau que le hasard a placé sur ma route; cherchons-y les défauts. Ceci pourra nous être utile.

Elle eut beau s'évertuer, elle n'en put trouver aucun, — quoiqu'elle y mit passablement de temps.

Elle continuait même de se mirer avec tant de complaisance, qu'elle n'aperçut point un beau Carabe doré⁴ qui passait par là. Celui-ci s'en allait lentement, comme un flâneur qui a du temps à perdre, il ouvrait ses élytres au vent et ne pensait à rien.

Il était, je crois, en vacances.

Toujours est-il que la Cicindèle ne lui échappa point, et qu'en l'abordant, il ne crut obéir qu'aux règles d'une stricte politesse.

— Ohé! ma mie, dit-il, vous vous avancez beaucoup sur le bord, ce me semble. Ne craignez-vous pas que votre pied ne glisse?

— J'avoue que je n'y songeais pas, répondit la Cicindèle. Dans cette eau, je voyais de si jolies choses...

— Pour vous, mignonne, elle doit en effet en refléter de charmantes. N'étiez-vous donc jamais venue dans ces parages, que je ne vous y avais jamais rencontrée?

— Jugez si je suis malheureuse, reprit-elle, mon tuteur me retient sans cesse à la maison. Là tout est sombre et triste; à peine y voit-on le soleil. Les Nécropores aiment les ténèbres. Mais ce matin, j'ai joué d'audace, j'ai quitté ma prison, et je suis venue...

⁴ Le carabe, joli insecte fort connu, appartient à la même famille que la cicindèle; il est plus grand qu'elle. Les naturalistes comptent de nombreuses variétés de carabes : le carabe *enchaîné*, le carabe *bleu*, le carabe *à collier*, le carabe *purpurin*, etc... Le carabe *doré*, l'un des plus communs, se trouve dans les jardins et sous la mousse des bois.

- Parfait!... respirer la liberté!
- Jusqu'à ce soir.
- Ah!
- Le désir de m'instruire est mon excuse.
- Vous n'en avez pas besoin.
- Et vous? Fuyez-vous aussi quelque tyrannie domestique?
- Non, ma miè, je rêvais un roman.
- En effet, vous avez l'air distrait. Vous m'en ferez part, n'est-ce pas?
- Voyez à quoi tiennent les choses : il me fallait une héroïne, ma bonne étoile me l'envoie... Voulez-vous?
- Flatteur!
- Du tout! Je suis sincère. Mon idéal aurait des points à vous rendre!

L'insecte d'émeraude fit une moue charmante.

— Me le permettez-vous? continua le Carabe doré.

La Cicindèle détourna coquettement la tête, jeta un imperceptible coup d'œil à son miroir, et, revenant au Carabe, laissa percer une petite résistance qui voulait clairement dire : Oui!

Le Carabe s'approcha alors d'une touffe de myosotis, il en détacha une fleur, et avec toute l'aisance d'un jeune premier qui va dire son grand air, il allait commencer, je crois, une tirade, quand un gros Dytisque noir¹ s'en vint mettre curieusement le nez hors de l'eau, tout auprès.

La Cicindèle eut peur et s'envola.

III.

Société philharmonique.

Le Carabe doré est sentimental.

Qu'on ne s'empresse pas trop de lui jeter la pierre... Ne l'est pas qui veut.

¹ Le dytisque *marginalis* vit dans les mares et dans les eaux stagnantes, où on le voit nager brusquement. Son corps noir ou brun, atteignant la dimension de 30 à 32 millimètres, orné tantôt de lignes de points, tantôt de cannelures, affecte la forme d'un ovale un peu aplati.

Celui-ci ne le cédait en rien sur ce point à ses confrères; d'ailleurs, il aimait fort l'imprévu et prenait vivement les choses.

Rêvant à la rencontre qu'il venait de faire, il s'en alla droit chez un Capricorne-Héros¹ de ses amis.

— Mon cher, lui dit-il, gronde-moi, si tu veux; je navigue en plein azur! Voici ce qui m'arrive: figure-toi que je m'en allais le long du rivage...

— Ce sera long? fit le Capricorne.

— Un peu.

— Bien. Je m'installe et j'écoute.

Et le Carabe narra ce que nous savons.

Quand il eut fini, le Capricorne, qui s'était bien gardé de l'interrompre, fit le geste de quelqu'un qui s'éveille.

— *Mio caro*, dit-il, très-intéressant, à coup sûr! Et tu me demandais?

— D'organiser pour ce soir une sérénade.

— Diable! c'est brusque!... Enfin, tu peux compter sur moi.

Quelques heures après, il faisait nuit close, les lucioles allumaient çà et là leurs lanternes dans l'herbe. A cette lueur indécise, on eût pu voir, marchant sans bruit et en assez bon ordre, tout un petit cortège qui défilait lentement entre les touffes de serpolet et de menthes sauvages.

Plus loin, il s'engagea sous une forêt de hautes graminées dont les tiges ondoyaient au vent.

Il y avait d'abord tout un groupe de petits Rhyncophores à trompe², Rhynchites et Molytes, Apodères et Chlorophans, violets, gris de perle, ou couleur noisette, brillants de poudre d'améthyste et de poussière d'or.

Après eux marchait un Clairon des abeilles³, fier de son justau-

¹ Famille des longicornes. C'est un des grands insectes de notre pays. Il atteint 50 millimètres. Son prothorax est très-raboteux, et ses élytres noirâtres sont chagrines.

² Ces petits coléoptères sont très-nombreux en espèces; une petite trompe recourbée en dessous les distingue.

³ C'est ce joli insecte qu'on voit souvent dans les jardins potagers sur les ombellifères. Ses élytres, d'un rouge brillant, sont traversés de trois bandes bleues.

corps à bandes bleues et rouges, portant haut les antennes et se pavanant comme un maître clairon qu'il était.

Derrière lui, sept ou huit Leptures ¹ soufflaient dans des tiges de convolvulus. Quatre Féronies noires ² les suivaient modestement. On les avait chargées des secondes parties.

Les Criocères aux élytres rouges ³, vulgairement appelés *musiciens*, avaient aussi été conviés. Leur réputation est faite; aussi s'occupaient-ils peu de se faire remarquer.

On n'avait que faire des Taupins ⁴, mais ils avaient beaucoup intrigué; on les avait admis.

Après les Taupins marchait, avec un peu moins de symétrie, une république de Hannetons, auxquels on avait confié les parties basses et bourdonnantes. Malgré les recommandations, l'un causait avec son voisin; l'autre essayait d'avance sa voix de bombarde; un troisième faisait des calembours, — gens d'humeur légère et badine, riant sur tout, jouant avec tout, et ignorant tout à fait que si la parole est d'argent, le silence est d'or.

Cette conduite peu réservée scandalisait deux grosses Chrysomèles ⁵, en robes bleues, qui portaient en guise de parasols chinois deux fleurs de gentiane.

Venait ensuite un vénérable Géotrupe ⁶, maltraité par l'âge et par la goutte, mais personnage si exact, si plein de mesure, qu'on lui avait décerné à l'unanimité un rôle délicat: sur une gousse de baguenaudier, il battait la grosse caisse.

¹ Famille des *dérécephalides*. Le corps est allongé, les élytres pointillés.

² La Féronie noire est un des insectes les plus communs de la famille des *carabiques*. C'est ce petit coléoptère qu'on voit courir d'un air si effaré, si l'on vient à soulever la pierre sous laquelle il a sa retraite.

³ Petit insecte fort connu, qui vit sur les lys.

⁴ Le taupin, vulgairement appelé *horloge de la mort*. Quand l'insecte est tombé sur le dos, il a la faculté, au moyen d'un mécanisme qui lui est propre, de sauter en l'air jusqu'à ce qu'il retombe sur ses pattes, dont la brièveté l'oblige à cet exercice gymnastique.

⁵ Chrysomèle du *gramen*. Elytres convexes, bleuâtres. Dans les foins, sur les herbes.

⁶ Le géotrupe, de la famille des *lamellicornes*, est ce gros insecte, convexe, noir bronzé, à la démarche lourde, à la tête dilatée en chaperon, qu'on trouve sur certains fumiers et sur les cryptogames décomposés.

Il était secondé dans cet office par deux jeunes Cétaines¹ en demi-deuil, qui tenaient des cymbales en graine d'ormeau.

Enfin, le Capricorne-Héros, vêtu d'une cuirasse de chagrin, fermait la marche. C'était le chef d'orchestre. Il était bouffi d'importance et paraissait très-affairé. Pourtant, il daignait parfois descendre des hauteurs où planait son intelligence, pour activer l'un, pousser l'autre, interpeller les Leptures qui sur la route s'amusaient à grimper aux graminées, et morigéner les Taupins qui perdaient le temps en cabrioles extravagantes.

Après cent détours, on arriva sans trop d'encombre à l'habitation du Nécrophore. Le portrait qu'en avait fait la Cicindèle n'avait rien d'exagéré. Cette demeure, en effet, était une vieille souche d'arbre à l'aspect repoussant. Tout autour croissaient des fougères, des ciguës, des tiges d'aconit et mainte plante vénéneuse. Ça et là moisissaient des champignons aux taches livides. On entendait des reptiles glisser dans l'ombre.

— Chacun à son poste! dit le Capricorne qui tenait au lieu de baguette une étamine de fleur.

On se disposa en silence.

— Attention! Je donne la mesure... *Sempre con sordini la intrada!*

IV.

Tandis que tout sommeille...

La symphonie commença par un accord d'une pénétrante douceur, qui s'éteignit mollement, comme une vapeur que le vent balance et dissipe peu à peu.

Puis, sur un fond de bourdonnements en sourdine se détacha une mélodie en mode mineur, que les Leptures achevaient en écho. Ce chant avait je ne sais quoi de contenu, de mélancolique et de

¹ Les cétoines vivent dans les fleurs. Tout le monde connaît la cétoine dorée qu'on trouve dans le cœur des roses. Une autre variété est noire, avec des taches blanchâtres.

langoureux qui s'harmonisait parfaitement avec le calme de la nuit. Tantôt la phrase revenait toute simple, d'autres fois les Criocères l'enveloppaient dans de légères broderies, fines comme la gaze, qui l'ornaient sans l'étouffer.

— *Brava ! brava !* murmurait le Carabe doré en extase.

Bientôt les accords s'enflèrent, les bourdonnements augmentèrent par degrés.

— *Bene !* s'écria le Capricorne. *Bene ! sempre crescendo !*

Et les bruissements allaient leur train ; les Hanneçons grondaient, les Taupins bredouillaient, les Rhyncophores démenaient leur trompe à qui mieux mieux.

— *Renforzando !* continua le Capricorne qui était tout en eau, et dont la baguette de mesure voltigeait à droite et à gauche.

Et les Clairons éclataient, les Taupins grinçaient, les Criocères pressés prodiguaient les doubles croches ; les Cymbales résonnaient, les parasols chinois s'agitaient furieusement.

C'était un vacarme à émouvoir tout le voisinage.

Le vieux Nécrophore qui dormait, au fond de sa retraite, se réveilla en sursaut.

— Au diable ! dit-il. Est-ce un mauvais rêve que je fais ? Qu'est-ce ceci ?...

Mais comme il s'était réveillé juste sur l'accord final, le silence le plus complet succéda au bruyant *tutti*.

Le Nécrophore se retourna sur sa couche de bois mort, et essaya de se rendormir.

Cependant le Carabe doré, accompagné d'un quintette de Lepures, commença une romance :

De l'amant le plus tendre
 Ah ! couronnez l'espoir.
 S'il ne peut pas vous voir,
 Qu'il puisse vous entendre ;
 Qu'un mot de vous
 Un mot bien doux,
 Si vous n'êtes cruelle,
 Me rende encore à ce bonheur
 Qui ce matin charmaît mon cœur,
 Charmante Cicindèle !

— Ouf ! se dit le Nécrophore, tandis que le chanteur se complaisait à faire un trille sur l'antépénultième ; c'est une sérénade, et à moins que mon oreille n'ait corné, cela n'est pas pour moi.

L'orchestre avait repris la mesure. Il attaqua brusquement un second morceau.

— Ah ! les coquins ! s'écria le Nécrophore ; pour le coup, c'est trop fort ! Troublons-les !

Il tomba au milieu d'eux comme une tempête. Les plus petits s'esquivèrent à la hâte. Quant au Carabe et aux gros insectes, ils avaient de bons motifs pour vouloir garder l'incognito. En vain le Capricorne s'efforça-t-il de les rallier ; chacun s'enfuyait de son côté, courant, voletant, se culbutant. Ce fut un *sauve qui peut* général.

V.

Petits profils au crayon noir.

Le lendemain, quand il eut fini de déjeûner, le Nécrophore s'achemina vers son club.

On était déjà en séance. Un jeune Nécrophore à idées avancées pérorait depuis quelque temps : il avait de beaux aperçus, employait de grands mots ronflants que tous ne comprenaient pas, mais qu'on trouvait admirables. Il devait être au demeurant gorgé d'intentions honnêtes, car il parlait à tout moment d'ordre, d'équité, de bonne foi, — et d'une foule d'autres choses.

Lorsqu'il eut terminé, quelqu'un lui succéda, qui reprit le même thème, et ne le laissa qu'après l'avoir épuisé et avoir surtout démontré péremptoirement comme quoi l'orateur précédent n'allait pas assez loin encore.

Le vieux Nécrophore fit alors signe qu'il allait parler : les rangs se serrèrent et un murmure approbateur parcourut l'assemblée.

— Mes frères, dit-il.....

Il y eut un officieux qui l'interrompit pour applaudir.

— Mes frères, reprit-il, plus que jamais l'âge de fer pèse sur

nous! Des complots nous environnent, des ruses habilement ourdies se trament contre nous. Veillons, car nos ennemis ne connaissent pas le sommeil. Leurs projets aiment l'ombre. Veillons, car nous sommes les défenseurs de l'ordre. Cette nuit même mon repos a été troublé. A peine Morphée m'avait-il jeté ses pavots.....

— Permettez, fit un Nécrophore qui passait pour judicieux, il me semble que c'est là un fait qui vous est particulier, qui ne touche en rien aux questions d'intérêt général.

— Pardon, répondit l'autre, j'estime qu'il s'y rattache. Veuillez ne plus m'interrompre. Je venais donc de m'endormir, quand je suis tout-à-coup réveillé en sursaut par un bruit insolite; je m'aperçois bientôt que ma demeure est cernée par une troupe d'aventuriers qui me donnent un charivari, envahissent et violent mon domicile. La Cicindèle, ma pupille, a failli mourir de peur. Heureusement que la déroute ne s'est pas fait attendre. Mais j'ai cru devoir vous déférer de semblables agissements pour que vous fassiez bonne et prompt justice; c'est une atteinte aux droits les plus sacrés, — ceux de la personne.

— C'est grave, remarqua quelqu'un. Avez-vous reconnu.....

— J'ai cru reconnaître à la tête des meneurs un certain Carabe doré, semeur d'agitations, tête sans cervelle, qui professe des principes opposés aux nôtres.

— Il faut aviser, conclut un des influents. Le coupable, dites-vous, professe des doctrines subversives ?

— J'ai dit : contraires aux nôtres.

— C'est bien ce que j'entends, subversives ! Il pourra être utile de se défaire de lui.

Les autres opinèrent du bonnet.

Sans désemparer, on ouvrit les avis.

— Je vote pour qu'on l'exile, dit l'un.

— Je propose qu'on lui crève les yeux, dit un second.

— Non, qu'on le noie ! fit un troisième.

— Non, qu'on le pend !

— Qu'on le pend, et qu'on le mange ! ajouta un autre.

(On sait que les Nécrophores ont des appétits cadavériques.)

— Tout cela est trop prompt, dit le vieux Nécrophore. Faisons mieux; vous savez qu'il y a près d'ici une fourmilière. Voici mon plan : ce soir même s'emparer de la personne du Carabe, l'enlever en silence, l'amener ici, le précipiter au beau milieu de la fourmilière..... Nos dames les fourmis se chargeront du reste.

Ce fut cette dernière proposition qui réunit les suffrages.

Puis on se sépara.

— Eh bien ! disait en sortant un des membres du club à son voisin, voilà qui promet !... Je vais venir voir cela, moi... et j'amènerai mes enfants !

VI.

Nos patriam fugimus.

Le Carabe doré avait un ami.

J'ai lu quelque part qu'un ami sincère est une perle... introuvable. Même, si j'ai bonne mémoire, cela était tourné en un quatrain se donnant des airs d'épigramme :

Les amis de l'heure présente
Ont le naturel du melon,
Il faut en essayer cinquante
Avant d'en rencontrer un bon.

Un misanthrope rembruni ne désavouerait pas ces quatre vers, auxquels, — Dieu merci, — de nombreux démentis ont été donnés.

Eh quoi ! parce qu'un quidam à cerveau mal cuit aura éprouvé des déceptions, — beaucoup par sa faute peut-être ; — parce qu'il lui plait ensuite d'écrire une théorie générale avec ce qui est son histoire à lui, faut-il donc le laisser poser comme un oracle et décrier à plaisir un des plus doux sentiments de l'âme ?

Pour le convertir : — Voyons, lui dirai-je, ouvrons l'histoire des temps anciens. Vous avez Castor et Pollux, contemporains de la toison d'or ; leur amitié survécut, — la chose est digne d'être

notée, — à la conquête de cette toison-là. Vous avez Oreste et Pylade ; Nisus et Euryale. Voilà pour les demi-dieux, les Grecs et les Troyens. Ensuite...

Mais revenons à mon Carabe.

— Tu me reproches quelquefois d'être curieux, lui disait son ami sur le bord de la mare. (J'ai oublié de dire que c'était un Dytisque.) Bien t'en prendra pourtant cette fois que j'aie été aux aguets!... Il n'y a pas un instant à perdre ; c'est pour ce soir...

— Pour ce soir ? Les traîtres !

— Oui ! les gémonies, la fourmilière... une mort à petit feu ! Riante perspective, n'est-il pas vrai ?

— Assez, cher ; rien que d'y penser, cela me fait courir des froids par tout le corps !

— Allons, pas de crainte folle. Un Carabe averti en vaut deux. Il nous reste la fuite.

— La fuite !... pourtant, il faut tout peser. Fuir, c'est l'exil, c'est le sol étranger, c'est un autre ciel ; c'est le regret, la séparation !... c'est l'absence !

— C'est tout ce que vous voudrez, mon beau donneur de sérénade. Cependant si vous preniez seulement la peine de réfléchir...

Mais, — chez les scarabées, — quand on est amoureux, c'est la coutume de réfléchir peu.

Par bonheur, le Carabe avait un brave ami qui prenait ce soin pour lui.

Une heure après, la nuit allait tomber ; l'armée des Nécrophores était tout entière sur pied ; elle s'était divisée en plusieurs bataillons, qui devaient battre le terrain en divers sens, afin de découvrir le Carabe. Les plus zélés avaient été envoyés en éclaireurs.

Pendant ce temps-là, voguait sur l'eau de la mare une feuille de peuplier que le Dytisque entraînait en nageant. Sur cette frêle embarcation se prélassait notre Carabe, tout surpris de cette nouvelle façon de voyager.

Il avait fait à la Cicindèle de touchants adieux, et après de nombreux serments, — il s'en fait toujours en pareille occasion, — il était parti pour d'autres contrées.

Déjà aux abords de la mare débouchaient les détachements de Nécrophores qui formaient l'avant-garde ; d'autres groupes venaient ensuite et se joignaient aux premiers. Enfin l'arrière-garde n'était pas loin ; on la voyait poindre à l'horizon. Les éclaireurs ralliaient.

Nos deux émigrants, en sûreté désormais, naviguaient, l'un tirant l'autre, au milieu de la flaque d'eau.

— Ma foi ! dit le Carabe en regardant du côté des Nécrophores, dont le nombre augmentait à chaque minute, — voilà qui est assez curieux à voir d'ici !

VII.

Où l'on traite des effets de l'absence.

C'est une dure chose que l'exil.

Depuis quelque temps, notre Carabe en faisait la triste expérience. En promenant ses ennuis sur ce bord étranger, il songeait parfois aux lieux qui l'avaient vu naître, à cette petite anse fleurie où il avait pour la première fois rencontré la Cicindèle.

— Ah ! répétait-il en poussant de gros soupirs, la bienheureuse rencontre ! La poésie... l'idéal... l'azur du ciel se révélant à moi ! Et dire qu'il a fallu quitter tout cela ! Et dire que là-bas, par delà des eaux... Oh ! non, je n'ai pas de craintes ! Que peut faire tout un océan placé entre deux sympathies, quand les promesses, quand la foi jurée...

Tant il est vrai que la distance est un merveilleux prisme — pour les Carabes.

Ainsi se passait son existence ; notre rêveur n'y put tenir.

— Le temps, pensait-il à tort ou à raison, le temps affaiblit tout : il ronge le fer, il courbe les grands arbres ; il doit éteindre le ressentiment des méchants.

Et pour revenir à l'autre bord, de rechef il eut recours aux obligations du Dytisque.

— Terre inhospitalière, adieu ! murmura l'heureux Carabe en secouant sur le sol de l'exil la poussière de ses pattes.

Puis la légère nacelle reprit sa course à travers la flaque d'eau.

— Folie de Carabe sans cervelle, se disait mentalement le Dy-tisque, tandis qu'il remorquait par sa tige la feuille de peuplier. Retourner de soi-même vers le péril ; de son plein gré courir à l'agitation, quand on a le calme ! Ah ! si jeunesse savait !...

Malheureusement, depuis qu'on prend la peine de les prémunir, les papillons ne se lassent de revenir à la lampe qui brûle leurs ailes, et quoiqu'on la conseille, — jeunesse ne sait jamais.

Au gré du Carabe, le Dy-tisque n'allait point assez vite. Enfin, l'on fut bientôt au milieu de la mare ; la rive tant désirée se dessinait de plus en plus précise. C'était bien cela, rien n'était changé : ici ce groupe d'herbes folles, là cette petite grève de sable, là cette touffe de fleurs bleu-pâle.

Douce émotion du retour, quel cœur n'as-tu pas fait battre !

Le Carabe ne se possédait plus d'impatience. Sa joie l'étouffait.

Mais, tout à coup !... quoi donc ?... là, sur ce rivage, ... — en croira-t-il ses yeux ? -- la Cicindèle, sa chère Cicindèle, se promenant, devisant dans l'intimité d'un aimable Carabe à collier !

Oh ! l'absence !...

— Qu'y a-t-il ? demanda le Dy-tisque.

— Rien, répondit le Carabe doré. Seulement j'ai changé d'avis : mettons le cap sur la rive que nous venons de quitter.

VIII.

Des quatre personnages qui vinrent ensuite.

Voilà, — honni soit qui mal y pense, — ce que je m'amusais à voir dans la mare, quand j'aperçus, se dirigeant de mon côté, quatre individus de tournures fort différentes.

— Pays de cocagne! dit le premier. Je crois que je tiens enfin mon *hylotrupe* introuvable!

Et il s'en alla lever une à une toutes les pierres du rivage, et sonder toutes les retraites du vieux tronc couleur de rouille qui pourrissait tout près.

C'était un entomologiste.

— Par ma barbe! s'écria le second, songeons à notre herbier! Je plante ici ma tente.

C'était un disciple de Linné.

— Voilà justement le croquis que je cherche, dit le troisième. Un tableau avec rien. Cela a de la fraîcheur et du calme. Les eaux miroitent bien, les ombres jouent avec la lumière. Décidément on ne peut pas peindre éternellement les montagnes de la Suisse!

C'était un artiste.

— En vérité, dit le quatrième, je ne sais à quoi songe mon homme d'affaires. Voilà un bout de terrain inutile! Qu'on me comble cette ignoble mare *qui ne rapporte rien*; cela agrandira ma prairie!

C'était un propriétaire-spéculateur.

LOÏC PETIT.

LA VÉGÉTATION

A L'ÉPOQUE DE LA FORMATION DE LA HOUILLE.

Conférence donnée à la Sorbonne le 13 avril 1866, par M. Edouard Bureau, docteur ès-sciences naturelles.

La chaire de la salle des conférences de la Sorbonne était occupée, à l'une des dernières séances, par un Nantais, le docteur Edouard Bureau, qui a traité, devant un public nombreux, une question pleine d'intérêt au double point de vue de la science et de la pratique. M. Bureau avait choisi pour sujet : *La végétation à l'époque de la formation de la houille.*

Chacun sait, en effet, que l'on rencontre fréquemment dans les couches de houille des traces de végétaux d'espèces variées, les uns frêles et délicats, les autres aux troncs robustes comme nos arbres, dont les débris, reconnaissables surtout dans les roches qui accompagnent le filon houiller, ont été minéralisés et conservés jusqu'à nous à cet état que l'on appelle l'état fossile. Ce sont ces débris végétaux que la science moderne a recueillis, étudiés, comparés avec les plantes qui forment aujourd'hui la surface du globe. De même que Cuvier a recomposé par la puissance de son génie le monde animal des temps géologiques, un autre savant français, M. Brongniart, en a restauré la flore.

Il résulte de la reconstitution de la flore houillère deux révélations intéressantes. La première est que les plantes fossiles, qui sont les mêmes sous toutes les latitudes, ont une grande analogie

avec certaines espèces vivantes de nos jours ; mais leurs représentants actuels sont, pour la plupart, des espèces caractéristiques de la végétation des îles des climats tropicaux. Dans la salle des conférences de la Sorbonne, transformée en un véritable jardin d'hiver par les soins du directeur des serres du Luxembourg et d'un habile horticulteur, M. Chantin, qui avaient bien voulu prêter à l'orateur leur intelligent concours, s'étaient étalés les échantillons vivants des fougères arborescentes, des lycopodiées, des cycadées et des palmiers les plus voisins des plantes fossiles. Les échantillons de ces dernières, photographiés et projetés au moyen de la lumière électrique sur un vaste écran, permettaient à l'auditeur d'établir lui-même les points de ressemblance.

La constatation de ce premier fait nous mène naturellement aux conclusions suivantes : — 1° la partie émergée de la terre était composée d'îles de dimensions variées, mais il n'existait pas alors de vastes continents, la végétation continentale manquant complètement dans la flore houillère ; 2° l'identité des espèces fossiles recueillies par tout le globe et leur analogie avec les plantes des pays chauds, nous enseignent que notre planète devait jouir d'un climat uniforme, semblable à celui des régions intertropicales. Ce phénomène s'explique facilement si l'on considère que la croûte solide du globe était encore peu épaisse. La chaleur centrale se faisait alors sentir à la surface d'une façon assez notable, pour annuler en quelque sorte l'influence des latitudes et la variété des saisons.

La seconde révélation que nous fait l'étude de la botanique fossile est relative à la composition de l'atmosphère à cette époque. Les végétaux des terrains houillers ont bien, comme nous l'avons vu, leurs analogues de nos jours ; mais leurs dimensions sont en général beaucoup plus grandes. L'humble lycopode de nos serres était alors un arbre élevé ; la prêlée de nos marais atteignait des proportions colossales. L'air qui alimentait ces végétaux immenses devait être sans doute chargé d'une dose de gaz acide carbonique supérieure à celle qu'il contient actuellement. Cette hypothèse, qui explique parfaitement le prompt développement des espèces alors existantes, semblait d'abord confirmée par l'absence, dans

le terrain houiller, d'animaux à respiration aérienne ; mais c'était là une simple lacune dans nos connaissances. On a découvert depuis, dans les roches de cette époque, des reptiles et des insectes. La proportion de gaz acide carbonique contenue dans l'air, bien qu'elle fût, suivant toute apparence, plus forte que maintenant, n'était donc cependant pas assez considérable pour mettre obstacle à la respiration de certains animaux. Il est fort possible d'ailleurs que ce gaz, qui s'échappait par les fissures de la croûte terrestre, comme il le fait encore de nos jours par les cratères des volcans, fût absorbé par le règne végétal, presque au fur et à mesure de sa production.

Quelques savants avaient cru pouvoir avancer, pour expliquer la formation de la houille, que les immenses forêts qui couvraient l'ancien monde avaient dû, à la suite de cataclysmes divers, être arrachées, entraînées en masse par la brusque invasion des eaux, puis flottées par gigantesques radeaux jusqu'à un point où elles échouaient. L'amas végétal se décomposant finissait alors par former une masse compacte qui, enfouie plus tard sous d'autres couches, est devenue le charbon minéral.

Des découvertes, récemment faites en France, en Angleterre et en Amérique, rendent désormais impossible une semblable théorie. On a trouvé dans des terrains houillers de nombreux troncs encore debout et munis de leurs racines ; des *forêts fossiles* ont été exhumées, comme on exhume aujourd'hui les ruines de Pompeï et d'Herculanum ! Il n'est donc plus permis de douter que la houille se soit formée sur les lieux mêmes où les plantes ont vécu.

Quelque active qu'ait pu être la végétation à l'époque houillère, l'esprit s'égare devant le nombre immense d'années, ou plutôt de siècles qu'il a fallu pour constituer des couches même d'une médiocre épaisseur. Qu'est-ce donc, lorsqu'on apprend que le nombre de ces couches est souvent considérable, et que l'ensemble du terrain peut avoir, comme au Canada, jusqu'à quatre kilomètres d'épaisseur !... Il semble que le Créateur, en nous permettant d'entrevoir ainsi cette profondeur des âges, ait voulu nous laisser, gravée dans la nature, une idée lointaine de son éternité !

Si riches et si abondantes que soient les houillères, leur richesse n'est évidemment pas infinie, elle a une limite; aussi la question de savoir approximativement pour combien de temps nous pouvions compter sur le précieux combustible s'est-elle souvent présentée. Les premiers calculs datent déjà d'un certain nombre d'années. La consommation de la houille était alors bien inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui, et l'on pouvait compter sur un avenir assez lointain, pour que notre siècle au moins n'eût pas à songer aux mesures de prudence qu'il y aurait lieu de prendre, dans l'intérêt des générations futures. Depuis ce temps, des industries nouvelles ont été créées; les chemins de fer ont rayonné dans tous les sens; les rivières et les mers se sont couvertes de steamers. La consommation de la houille qui, pour ne parler que de la France, était, en 1789, de 4 millions et demi de quintaux métriques, devenait, en 1815, de 11 millions; en 1830, de 25 millions; en 1846, de 66 millions, et en 1866, nous n'en brûlons pas moins de 180 millions de quintaux. C'est-à-dire que la consommation double tous les treize ou quatorze ans.

Or, si l'on suppose la progression croissant toujours avec la même rapidité, nous pouvons affirmer que peu de bassins bouillers pourront durer cent ans, et qu'avant deux siècles, on aura épuisé toutes les houillères connues. Ce sera alors une immense révolution économique. La prépondérance commerciale et industrielle, abandonnant les privilèges d'autrefois, passera nécessairement entre les mains du peuple qui, par une sage prévoyance, aura su se préparer, de longues années à l'avance, un combustible abondant et de bonne qualité. Jusqu'à présent, nous ne connaissons que le bois qui soit propre à remplacer la houille dans la plupart de ses usages, et les essences qui fournissent le meilleur combustible ne croissent que lentement. Le chêne, par exemple, pour arriver à son complet développement, ne demande guère moins d'un siècle. On le voit donc, si la même loi qui a présidé au développement de l'industrie continue à faire sentir son active influence, le temps où l'on devra songer à ménager nos richesses forestières et à nous en créer de nouvelles, ne paraît pas loin de nous.

La science peut sans doute découvrir un moteur nouveau, un

combustible encore ignoré, propre du moins à certains usages ; mais rien n'est fait encore. Si la crainte trop hâtive est le fait des esprits timorés, il est sage aussi de n'avoir pas dans l'avenir une confiance trop absolue et peut-être téméraire.

Le reboisement a d'ailleurs une autre utilité. L'immense combustion de houille qui se fait de nos jours répand dans l'atmosphère des torrents de gaz acide carbonique, qui en altèrent les conditions hygiéniques, d'une façon encore peu appréciable, il est vrai. Mais si la progression augmente, comme il y a lieu de le croire, l'air, surtout dans le voisinage des grands centres industriels, pourra se trouver, jusqu'à un certain point, vicié. Les arbres ont pour mission de purifier l'air, de le purger de cet excès de gaz acide carbonique. En dehors donc de la question de se créer un combustible nouveau, il est utile, comme simple mesure hygiénique, de favoriser le reboisement à mesure que le gaz délétère est répandu avec une plus grande profusion. L'administration de la ville de Paris l'a déjà compris de nos jours. Si nous voyons sur nos boulevards et sur les promenades publiques les arbres multipliés à grands frais, c'est autant pour l'assainissement de la grande cité, que pour l'agrément des habitants et l'embellissement de la capitale.

Ce compte-rendu trop succinct de la leçon du docteur Bureau, n'en pourra donner qu'une bien faible idée. Nous avons dû laisser de côté la partie purement scientifique. A défaut des microscopes photo-électriques, si habilement maniés par les préparateurs de la Sorbonne, il nous faudrait, au moins, quelques planches, pour initier le lecteur à la merveilleuse structure anatomique des grands types du règne végétal.

Nous tenions cependant à honneur de joindre notre voix aux applaudissements de la nombreuse assemblée et de donner au talent de notre savant ami les éloges qui lui sont dus.

J. NOEL.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

BOMBARD KERNE, JABADAÛ HA KANIRI, poésies bretonnes, par
M. Prosper Proux, avec traduction française en regard.

L'auteur de *Ann Hend houarn* (le Chemin de fer), *Ar Fubuen* (le Moustique) et de plusieurs autres jolies poésies que la *Revue* a été heureuse de publier l'année dernière, vient de trouver un éditeur à Guingamp. Cette bonne nouvelle réjouira les amis de la littérature bretonne.

Nous n'avions jusqu'à ce jour, de M. Prosper Proux, que les quatre pièces publiées ici, et une seule dans le *Bleuniou Breiz*. Les autres, sous la forme de gaies chansons ou de fables spirituellement rimées, couraient librement la campagne bretonne. Sur les chemins et sous le chaume, on pouvait partout les entendre, mais, sauvages comme la bruyère dont elles nous apportent l'écho, elles n'avaient jamais accepté le joug de la presse.

On n'a pas oublié l'excellente notice donnée par M. Luzel sur M. Proux et ses œuvres, dans la livraison de février 1865. Notre collaborateur a si bien dépeint, dans ces quelques pages, le talent varié du poète, que je ne puis qu'y renvoyer le lecteur. L'éditeur de *Bombard Kerne* lui-même, voulant une préface à son livre, a pensé, comme moi, qu'après l'appréciation de M. Luzel, il n'y avait plus qu'à le copier textuellement.

Chacun connaît le chant si populaire de M. Proux, *Kimiad eur zoudard iaouank* (Les adieux d'un jeune soldat breton); aussi

le lecteur sera-t-il heureux, je pense, d'avoir ici son pendant :
DISTRO AR ZOUDARD E BREIZ, *le Retour du soldat en Bretagne.*⁴

Retour du soldat en Bretagne.

I.

Je te revois encore, mon pays aimé, Montagne d'Aré! — Loin de moi soucis et chagrins, je me sens tressaillir d'allégresse!

J'aperçois, au loin, dans le vallon le clocher de mon village perdu dans les nuages, et la fumée déroulant ses spirales au-dessus du toit de mon père.

J'entends retentir la cloche argentine, la *bombarde* et le joyeux *biniou*, il y a près d'ici une noce, *jabadao*, danses! Tra, la, la!

II.

Bonjour! bonjour! amis! du vin à pleine écuelle! Trinquons, camarades! — Bonjour à vous, jeunes mariés, et une fourmilière d'enfants!

III.

Ma mère! mon père, ma douce Marie! sur mon cœur! bien pressés tous trois! rions! pleurons! C'est si bon de pleurer, de pleurer de bonheur et de joie.

Regardez-moi bien! toujours frétilant comme poisson dans l'eau! Au milieu du feu terrible des batailles, au milieu des maladies, vous avez toujours sauvé, ô blanche Vierge de Bretagne, le pauvre soldat, fidèle à votre culte.

A Rumengol, le jour du pardon, j'irai vous rendre hommage, ô ma Souveraine! Je ferai sept fois le tour du grand autel en me traînant sur les genoux découverts.

Mon pauvre chien *Mindu!* pourquoi gémir? Je ne retournerai plus au pays de France. Nous irons encore faire *randonner* le lièvre. Si tes jambes sont vieilles, ton nez est encore jeune et bon.

Je ne suis plus soldat! Mère, mon *chupen* de paysan; j'ai payé ma dette à la loi. Marie! attrape les ciseaux, viens me couper les moustaches.

Tu ris, espiègle! Eh bien, oui, je les regrette! elles sentent encore

⁴ Nous regrettons vivement que le manque absolu d'espace nous empêche de donner, selon notre habitude, le texte breton. Forcés d'opter entre le texte et la traduction, nous avons dû accorder la préférence à cette dernière en faveur de ceux de nos lecteurs qui ne sont pas initiés à notre idiome national. (Note de la Rédaction.)

la poudre, elles ont été gelées, elles ont été roussies, mais jamais raccourcies par personne.

Assez sur ce chapitre, un baiser maintenant. A quand la noce? Pourquoi rougir? Dis-le donc à ma mère! ta mère aussi, depuis que la tienne est avec Dieu.

Minuit, déjà! Vite au lit! Demain il fera jour de bonne heure, et nous irons, tous ensemble, passer une revue générale.

Nous parcourrons les prairies, les champs et les bois; nous admirerons les poulains, les chevaux, la jument alezan.

Les vaches, les veaux sevrés, le taureau tigré, les grands bœufs et, (respect à qui m'écoute), l'animal immonde qui grogne dans sa crèche.

IV.

Si j'ai appris quelques bribes de français, je n'ai pas désappris le breton; je n'ai pas oublié mon chant d'adieux, je suis Cornouaillais de pied en cap.

Qui de vous n'a chanté mon chant de *départ*? Daignez maintenant accueillir ma chanson du *retour*. O! pour chanter tes louanges, Bretagne aimée, unissons toujours nos voix et nos cœurs.

Vous venez de voir M. Proux comme poète; je voudrais vous le montrer chansonnier; mais ici je renonce à citer; d'abord, la traduction n'est pas possible; puis, ces œuvres légères et de fantaisie, toutes spirituelles qu'elles puissent être, ne sont point, à mon avis, ce qui constitue véritablement le talent de M. Proux. L'auteur de *Kimiad eur zoudard iaouank* peut prétendre à une place méritée parmi nos poètes bretons; celui de *Ar zoudard fougeer*, *Ar paour keaz Lazar*, etc., est un gai rimeur plein de verve, et que nous saluons avec plaisir en passant.

LÉON BUREAU.

CHRONIQUE.

LES FÊTES EN L'HONNEUR DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE.

Il en est de certains souvenirs comme des parfums de choix : les premiers pénètrent les âmes à jamais, comme les seconds s'attachent aux parois des vases qui les ont contenus et les rendent suaves pour toujours. C'est ainsi qu'il en sera pour les Nantais ; impossible de leur parler désormais de la Bienheureuse Françoise d'Amboise sans faire naître sur leurs lèvres un sourire, et dans leur cœur une image charmante de la plus charmante des fêtes qu'ils aient vues.

Je n'ai plus à rappeler la vie mortelle de la Bienheureuse ; chacun sait sa naissance aux temps les plus troublés de notre histoire, sa venue, toute petite fille, à la cour du duc de Bretagne, Jean V, dont elle épousa le second fils, et ses jours s'écoulant dès lors jusqu'au dernier au milieu des Bretons. J'ai à raconter la fidélité des Nantais à sa mémoire après quatre cents ans passés sur son tombeau, la pompe triomphale qui accompagne ses restes parcourant les rues de notre grande ville, et les joies de ce peuple qui retrouve au ciel cette souveraine aimée dont il n'avait jamais cessé de chercher et de suivre les traces sur la terre.

Ainsi que l'avait si bien pensé l'Évêque vénérable que Dieu a donné à Nantes et qu'il lui conserve comme un modèle de piété ferme et sage, et de douceur inébranlable en nos temps difficiles, l'annonce de cette solennité a été accueillie avec transport et les apprêts se sont poursuivis avec

cette activité joyeuse et persévérante, digne de nos cœurs de catholiques et de Bretons. Un étranger eût pu s'étonner de ce zèle à qui rien ne semblait trop vaste ; il eût pu redouter pour nous quelque déception à la dernière heure, quelque réduction au programme dicté par l'enthousiasme et la foi. Il se fût trompé ; tout s'est trouvé prêt au jour et à l'ins-tant fixé.

Le 28 avril, au soir, la foule, fière des merveilles qu'elle avait préparées, attendait dans ses rues, avec une impatience calme, le lever du soleil prochain ; elle écoutait, avec une joie contenue et profonde, les cloches qui, du haut de toutes les tours, jetaient dans le ciel leur mille sons divers, que dominait, en les harmonisant, la mâle voix du bourdon de la cathédrale ; et elle comptait les noms des prélats dont la présence allait relever encore la fête du lendemain. Puis elle tenta de pénétrer dans l'église et de donner un dernier coup d'œil sur les guirlandes, les banderoles, les emblèmes et les écussons qui l'ornaient. Il fallut enfin se séparer, pour se retrouver prêts dès l'aurore d'un jour dont les heures devaient être si employées.

Ce jour, 29 avril 1866, dès l'aube, une foule, plus active encore que d'habitude, circulait dans les rues. A peine les portes de la cathédrale furent-elles ouvertes, que le temple fut envahi. L'effet général des décorations parut excellent ; on n'eût pas mieux fait à Rome, assurent des gens experts. Il est certain que notre vieille église était vraiment belle et aimable sous ces vêtements de fête ; sa majesté n'avait rien souffert des ornements dont s'était un peu égayée sa gravité habituelle ; un goût parfait avait présidé à tout. Du milieu des voûtes, à cent-dix pieds du sol, descendaient de longues et larges bandes de mousseline blanche, semées d'étoiles d'or et relevées par d'autres bandes rouges en forme d'oriflammes, qui tombaient perpendiculairement ; des corbeilles de fleurs et des guirlandes de feuillage alternaient et se balançaient à cette hauteur. Ces banderoles et ces guirlandes s'arrêtaient au *triforium*, dont chaque ogive était ornée d'une bannière d'azur portant, brodée en lettres d'argent, une invocation à la Vierge, reine des Bienheureux, qui semblait ainsi s'incliner vers la partie inférieure du temple, plus spécialement remplie d'inscriptions à la gloire de l'héroïne du jour. A partir du sol, chaque fût des énormes piliers supportant la voûte était enroulé de draperies de velours cramoisi lamé d'or ; des cartouches, ornés de figures d'anges, présentaient au-dessus les noms des principales vertus que fit fleurir la Bienheureuse Françoise. Au milieu de chaque ogive s'ouvrant de la grande nef sur les nefs secondaires et les chapelles, étaient suspendus d'autres cartouches, aux armes de la Bienheureuse ou portant son chiffre couronné. On voyait les armoiries des principales villes de Bretagne appendues aux parois de l'édifice. Mais ce qui attirait sur-

tout le regard, c'était, à droite, sous un dais, le riche trésor des reliques que possède la cathédrale, et, par-dessus tout, en face, à gauche, sous un autre dais de satin blanc, bordé de violet, semé d'hermines et relevé des armoiries de Bretagne et d'Amboise sommées d'une couronne ducale, le splendide reliquaire contenant le chef de la Bienheureuse. Ce reliquaire, en forme de chapelle gothique dans le style du xv^e siècle, est une œuvre d'art remarquable, qui mériterait une longue et minutieuse description. Qu'il nous suffise de dire ici qu'il fait le plus grand honneur à Nantes; c'est le don d'une bourse nantaise; un prêtre nantais, architecte et archéologue aussi distingué qu'il est pieux et modeste, en a donné le dessin et surveillé l'exécution; des artistes nantais l'ont fondu, l'ont ciselé, l'ont doré, en ont monté toutes les parties¹.

Le chœur est splendidement décoré; des lustres et des fleurs forment une couronne au-dessus de l'autel; à droite et à gauche, s'élèvent deux trônes, surmontés de leur dais; l'un est destiné à l'évêque de Nantes; l'autre est pour l'archevêque métropolitain. Derrière le tabernacle, on aperçoit, dominant tout, la statue de la Duchesse Carmélite. Cette statue, œuvre remarquable, sortie des ateliers d'un jeune sculpteur nantais, M. Potet, a été peinte à la cire avec un art et un goût parfait; elle est vivante. C'est une résurrection, douce et charmante pour les yeux, d'une femme que tous nos historiens s'accordent à nous représenter comme ayant réuni à tous les attraits extérieurs ceux, encore plus grands, qui résultent d'un esprit supérieur et d'un cœur vertueux. Le visage est noble et pur; le front s'élève calme et assuré vers le ciel, et le regard, loyal et ferme, s'y plonge. Elle a déposé près d'elle la couronne, sur laquelle néanmoins sa main gauche s'appuie encore, car elle est toujours pour nous la Duchesse; elle a placé sur sa tête le voile des Carmélites; elle tient en sa droite une branche de lys. Son corps est enveloppé dans les plis d'une robe brune et d'un manteau blanc moucheté d'hermines, et de son cœur à ses pieds descend une banderole sur laquelle on a écrit cette devise, qu'elle allait sans cesse répétant : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé !*

A neuf heures et demie, les prélats entrent au chœur; à dix heures, l'archevêque de Tours commence la messe pontificale, qui est célébrée avec toute la pompe que la sainte Église romaine a prescrite. Un peuple immense remplit l'immense vaisseau; tout est grave et saisissant. Le pontife est un athlète de l'Église militante; il en a la figure austère, et la

¹ L'auteur de ce remarquable reliquaire est M. l'abbé Rousteau, chanoine de la cathédrale, à qui nous devons la charmante chapelle de Notre-Dame-de-la-Salette, qui a été consacrée solennellement le lundi 30 avril, deuxième jour du *Triduum*, par M^r l'évêque de Blois.

démarche assurée; il est de ceux qui éclairent et confirment. Autour de lui s'agenouillent ses frères dans l'épiscopat : les abbés sortis des cloîtres; les prélats que le pape a distingués d'une façon toute particulière; les délégués des chapitres des divers diocèses dont les évêques n'ont pu venir à notre appel, puis les prêtres et tout un peuple accouru non-seulement de Nantes et du diocèse, mais de la Bretagne, de l'Anjou, du Maine, de la Vendée, de la Touraine et du Poitou.

A une heure de l'après-midi, la procession s'est mise en marche. La statue de la Bienheureuse, destinée à être portée triomphalement sur tous les points de notre ville illustrés par le souvenir de sa vie, avait été posée à l'entrée du chœur, pour que chacun, avant de prendre place dans le cortège, passât devant elle et s'inclinât en la saluant. L'esprit ému se reportait malgré lui aux pompes que Rome antique décernait à ses triomphateurs; mais bien différente en cela de sa devancière, la Rome catholique n'a que des bénédictions et des joies à répandre, et ne recueille vraiment que des cris d'allégresse et d'amour. Nous sommes la société des vivants, et notre cri n'est plus celui des âges anciens : *Morituri te salutant*.

Les enfants ouvrent la marche : les filles sont groupées sous la bannière de la paroisse de Saint-Félix, et dirigées, les unes par les filles de Saint-Vincent de Paul, les autres par les Sœurs de la Sagesse. Les garçons suivent les bannières de Sainte-Anne et de la Madeleine; les frères des Écoles chrétiennes les accompagnent et les guident. Les chœurs de cantiques se succèdent, et chaque école porte ses insignes et les statues gracieuses de la Vierge, de l'enfant Jésus ou de l'Ange-Gardien. Nous avons remarqué un groupe charmant d'enfants costumés en hérauts du Christ, portant sur leurs vêtements blancs, au milieu de la poitrine, un écusson rouge avec les initiales du Roi des siècles, du Seigneur des Seigneurs.

Après les enfants viennent les hommes, les hommes au cœur vaillant et aux bras robustes. Ils portent les bannières des Enfants-Nantais, saint Donatien et saint Rogatien, et leurs épaules, habituées à se courber sous la sainte loi du travail, supportent sans fléchir le groupe en pierre de leurs saints patrons. Les ouvriers de la ville suivent ceux qui remuent la terre des jardins; ils marchent sous la bannière de Notre-Dame, et de son serviteur, saint Louis. Les sourds-muets sont là, une branche d'oranger à la main, conduits par les Frères de l'institut de Saint-Gabriel, que l'Église a façonnés pour eux. A leur suite, viennent les jeunes gens de Notre-Dame de Toutes-Joies, avec leur statue de la Vierge, dont la tête atteint fièrement le premier étage des maisons; puis la réunion de Notre-Dame des Ouvriers, entourant la bannière de Saint-Jacques; — la Société de bienfaisance et de secours mutuels, et la Société de Saint-Joseph, sous

les plis de la bannière de Saint-Similien; — les membres du conseil de fabrique des paroisses et les confrères du Très-Saint Sacrement, sous la bannière de Saint-Clément; — le Petit-Séminaire, escortant la bannière de Sainte-Croix; — le séminaire des Philosophes et le Grand-Séminaire, rangés sous celle de Saint-Nicolas; et enfin les croix des paroisses en faisceau étincelant.

A la suite des croix, viennent les images des saints qui, fidèles aux enseignements tombés des lèvres du Dieu crucifié, ont vécu et se sont sanctifiés sur le sol que nous habitons; ils saluent en passant la statue de la Bienheureuse, qu'ils semblent ainsi introduire dans les joies de l'Église triomphante. Ce sont, d'abord, saint Gulien et saint Gulcien, deux jeunes frères, deux jeunes princes bretons, qui n'ont laissé d'eux sur la terre que leur nom et le souvenir béni de leurs vertus, dans un village ignoré. Puis saint Donatien et saint Rogatien, la fleur des martyrs gallo-romains de Nantes; les deux saints de Besné : le paysan Friard et son disciple, le diacre Secondel; l'ermite du mont Scobrit, saint Viaud, et l'ermite de Cambon, saint Victor; le moine de Macérac, saint Benoit, et sa bienheureuse sœur, sainte Avénie, deux enfants de la Grèce venant prier et mourir sur les bords de la Vilaine brumeuse; le prêtre saint Martin de Vertou, et le prêtre saint Hermeland, deux prédicateurs puissants par la parole et les œuvres, deux fondateurs d'écoles et de monastères, deux grands civilisateurs de peuples; et saint Amand, le grand évêque, sorti des bords du lac de Grand-Lieu pour aller inonder des lumières de la foi Maëstricht et les peuples du Nord. — Des prêtres portent ces glorieux drapeaux, suivis de la musique militaire, qui vient prêter à ces belles et véritables fêtes populaire son concours fraternel. L'École chorale, les chantres de la cathédrale et les enfants de la Psalette sont derrière; tous se donnent un mutuel secours : les uns accompagneront avec leurs instruments les louanges que la voix des seconds va faire éclater. Enfin, voici le vénérable chapitre de la cathédrale, le grand chantre et ses assistants, introduisant le cortège spécial de la Bienheureuse : de nombreux oriflammes l'annoncent; ils sont en satin blanc, relevé de broderies d'or et de larges hermines, et laissent voir, sur des médaillons à fond d'or, ouvragés dans le style du XV^e siècle, des peintures représentant les apôtres, ces colonnes humaines sur lesquelles il a plu à Dieu d'appuyer son œuvre ici-bas, puis leurs successeurs les saints évêques de Nantes : — Clair, l'envoyé du pontife romain; Similien, dont le souvenir se confond avec celui des Frères-martyrs; Félix, le patrice créateur de Nantes, de son port et de son commerce; Pasquier, l'humble et doux enfant du pays; Gohard, le martyrisé des Normands; Émilien, le premier des croisés. Des bannières suivent; ce sont les armoiries que les parents de la Bienheureuse rendirent illustres sur les champs de bataille où ils portèrent les armes pour

la patrie française et bretonne : le champ d'or aux fleurs de lys d'azur, au franc canton de gueules, qui est Amboise; le pallé de six pièces d'or et de gueules, qui est Thouars; les neuf besants d'or sur azur, qui est Rieux; et le vairé d'or et d'azur, qui est Rochefort. Au centre, est porté l'écu en losange, mi-parti de Bretagne plein et d'Amboise, qui est l'écusson de la sainte veuve, dont on aperçoit l'image représentée deux fois, l'une dans sa douce majesté de duchesse souveraine, l'autre dans sa gravité maternelle de recluse et de fondatrice du Carmel breton.¹

Alors, enfin, la statue s'ébranle et l'on dirait qu'elle vit, qu'elle sourit, qu'elle va parler. Elle s'avance, et derrière elle, prennent place deux religieux illustres, représentant, l'un, le R. P. Hyacinthe, l'ordre antique du Carmel, l'autre, le R. P. Souaillard, l'ordre de saint Dominique et de saint Vincent Ferrier; puis, viennent, chacun à son rang, les dignitaires de l'Église et les pontifes accompagnés de leurs aumôniers et de leurs porte-insignes. Ce sont : le R. P. Dom Dosithée, abbé mitré de la Trappe de Fongombault (diocèse de Bourges); — le R. P. Dom Antoine, abbé mitré de la Trappe de Melleray, au diocèse de Nantes; M^{sr} de Lespinay, protonotaire apostolique, grand-vicaire de Luçon et de Nantes; M^{sr} Dunoier, protonotaire apostolique, ancien curé de Genève; M^{sr} l'évêque de Burlington, aux États-Unis, un Breton² que l'amour de Dieu et des âmes a conduit à préférer l'exil dans les solitudes américaines au sol natal, si doux au cœur des vrais fils de l'Armorique; mais à qui Dieu a donné de jouir de ces belles fêtes du pays; — Nosseigneurs les évêques d'Hébron, de Luçon, du Mans, de Quimper, l'évêque de Blois, l'ancien évêque de Vincennes, et, enfin, présidant la fête et fermant la marche, le métropolitain : Joseph-Hippolyte, Archevêque de Tours³. Tous ces pas-

¹ Ces bannières ont été peintes par des mains nantaises; artistes, amateurs, hommes, femmes, se les étaient distribuées. Les broderies viennent des maisons si connues des MM. Lemoine et de M. Picon. Le dais splendide de l'évêque et celui qui recouvrait le reliquaire de la Bienheureuse ont été brodés et montés chez MM. Lemoine.

² Louis de Goësbriand, d'une ancienne famille de gentilshommes bretons. Il est le premier évêque d'un diocèse nouveau, créé par Pie IX. Amené en France pour les besoins de son diocèse, il est accouru à Nantes, prendre part à cette belle fête nationale, honorer cette ancienne souveraine de ses pères dont le pape a fait notre patronne, et lui demander pour ses ouailles et pour lui-même sa tendre protection.

³ Dom Dosithée fut au siècle l'abbé Pellan, ancien aumônier de l'Hôtel-Dieu de Nantes. Dom Antoine s'appelait l'abbé Joseph Bernard. M^{sr} d'Hébron — Gaspard Mermillod; M^{sr} de Luçon — Charles-Théodore Colet; M^{sr} du Mans — Charles-Jean Fillion; M^{sr} de Quimper — René Sergent; M^{sr} de Vincennes — Célestin Gnyemer de la Haillaudière; M^{sr} de Blois — Louis Pallu du Parc; M^{sr} l'archevêque de Tours — Joseph-Hippolyte Guibert. — M^{sr} d'Angers — Laurent-Guillaume Angebault, et M^{sr} de Nantes — Antoine-Matthias-Alexandre Jaquemet, n'assistaient pas à la procession;

teurs des peuples ont la mitre en tête et portent à la main la crosse d'or, emblème de leur puissance acceptée.

La procession sort du temple au bruit des cloches, des chants religieux et des éclats d'une musique militaire qui sait en ce jour mêler à ses fiers accents une douceur toute pieuse et recueillie. L'on descend ainsi jusqu'au château; on s'engage sur le pont-levis; on passe sous la voûte, entre les deux grosses tours, et l'on s'arrête au milieu de la cour d'honneur, sous des arbres touffus. Qui dira cette scène? La voilà la Duchesse, qui rentre triomphante en son château, qu'elle quitta, il y a quatre cents ans, pour le cloître; mais d'où son souvenir n'a jamais été absent! La voilà qui revient, en 1866, telle qu'elle y arriva en 1466, alors que, prophétesse de Dieu, elle osa reprocher au duc qu'elle aimait ses honteux désordres; la voilà sous le grave costume du Carmel, qui revient telle que François II et Marguerite de Foix la reçurent en 1476. Rien n'est changé : les Nantais sont toujours là, avec leurs cœurs, leur enthousiasme, leur amour et leurs vivat! Les pierres et les arbres s'animent pour la louer, et quatre cents voix, accompagnées d'un nombreux orchestre, chantent à sa gloire une hymne triomphale¹. Jamais ces vieux murs ne furent témoins d'un semblable concours; jamais poète ou musicien n'y fit retentir des accents plus suaves et plus nobles. Les évêques se lèvent enfin; leurs mains s'étendent, les fronts s'inclinent; il y en a partout, dans la cour d'honneur, sur les chemins de ronde, aux fenêtres historiées du vieux manoir et jusque dans les combles du *grand-logis*. — La bénédiction des vieillards s'étend partout et celle de Dieu l'accompagne. — On sort des murs, trop étroits ce jour-là, du château ducal; mais la foule, à l'extérieur, entoure et presse cette enceinte; les évêques doivent là encore se rapprocher et répondre, par une bénédiction commune, au sentiment qui unit tout ce peuple en un commun désir. Non, il n'y a plus de dissidence, et les barrières factices, qu'ont tenté, mais en vain, d'élever l'envie et la haine antichrétiennes,

mais ils furent présents aux autres cérémonies du *Triduum*. Nosseigneurs de Poitiers et de Saint-Briec et l'archevêque de Rennes s'étaient fait représenter par des dignitaires de leurs églises cathédrales. L'abbé Kermaolquin et l'abbé Prud'homme furent les envoyés de Saint-Briec; l'abbé Le Guen accompagnait M^r de Quimper; les abbés Malmouche et Boulé, l'archevêque de Tours. Le curé de Thouars représentait l'évêque de Poitiers; le curé de Guingamp s'était joint à la députation de son diocèse. L'évêché de Vannes étant vacant, cela explique pourquoi l'évêque de cette ville n'est mentionné nulle part.

¹ Cette hymne est de M. Emile Grimaud; elle a été mise en musique par M. Albert Bourgault-Ducoudray, jeune compositeur nantais, grand prix de Rome. Poète et musicien se sont compris, et de leur union est sortie une œuvre charmante, pleine de sentiment, de grâce, d'ampleur et de gravité religieuse.

sont emportées. J'ai vu des fronts, qui s'étaient promis de rester couverts, se découvrir, et des mains, qui se croyaient déshabituees du signe de la croix, le faire là devant tous, en ce grand jour de Dieu.

La procession poursuit sa marche par la rue Basse-du-Château, et arrive au carrefour du Pilon. Elle y salue la maison du bourgeois Guiole et les souvenirs touchants qu'elle rappelle. Elle franchit l'Erdre et arrive par la rue d'Orléans à la place Royale, qui occupe l'emplacement de l'ancienne porte Saint-Nicolas. Là jadis la Bienheureuse fut insultée par son oncle, et quatre mille hommes « du peuple fidèle et non ingrat » se levèrent pour sa querelle; aujourd'hui, ce n'est plus quatre mille hommes, c'est cent mille qui se pressent devant, autour, derrière. — Qui fendra ce flot? Un piquet de cavalerie, qui l'essaie, a peine à se faire jour; cependant le cortège trace son pieux sillon et s'avance, protégé par le respect seul, car il n'est escorté ni par les gardes de la ville, ni par les baïonnettes de la garnison : il n'y a personne entre la Duchesse et son peuple. On gravit la rue Crébillon, en laissant à gauche la rue de la Fosse et le port, sur lesquels s'élevaient jadis la chapelle de Saint-Julien et la maison du gentilhomme infidèle, et par la rue Franklin qui les unit; on passe dans la rue du Calvaire, par laquelle on redescend vers la vieille ville. On suit la rue des Carmes, celles de Saint-Léonard et du Port-Communeau, en laissant à droite le couvent des Cordeliers où furent enterrés tant de membres de la famille de Rieux, et, parmi eux, Marie, la mère de la Bienheureuse, et les ruines du monastère des Saintes-Claire qu'elle fonda, et l'on remonte par la rue Royale à la Cathédrale.

J'ai parlé tout à l'heure de places et de rues, de vieille et de nouvelle ville; il le fallait, afin de conserver le souvenir de ce trajet; mais vraiment il n'y avait plus rien de tout cela, il n'y avait plus qu'un cœur et qu'une âme, le cœur et l'âme de tout un peuple. Aussi, comme tout était préparé pour ce jour, et comme il y avait de l'unité dans cette diversité! Partout les mêmes emblèmes; partout l'hermine bretonne triomphante, partout les armoiries de la Bienheureuse, jointes à celles du duché, partout les mêmes devises, les mêmes cris d'amour, les mêmes affirmations : *Honneur et gloire à la Bienheureuse Duchesse! — Bienheureuse Duchesse, sauvegarde des Bretons! — Bienheureuse Duchesse, protectrice de Nantes! — Potius mori quam fœdari. — Soyez loyales à Dieu! — Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé!...* Belle et admirable fête, qui ne coûte rien à personne, où tout le monde est admis, où chacun apporte son cœur et l'en ramène plein de souvenirs purs et charmants!

A trois heures, l'évêque d'Hébron monte en chaire. Je n'essaierai point de rendre cette improvisation admirable. Ce que la grâce a de plus

suave, ce que la doctrine a de plus sûr, ce que le patriotisme a de plus large, ce que le cœur a de plus ardent, tout est là. Qui trouvera une femme forte ? s'écrie l'orateur dès le début ; *la force et la beauté sont son vêtement... Ses fils se sont levés et l'ont proclamée Bienheureuse* !¹ Et, après avoir constaté l'enthousiasme religieux qui a saisi tout Nantes, et déploré la faiblesse de la parole humaine en face de semblables émotions, il s'étonne de se trouver, lui le plus jeune, appelé à élever la voix en présence de ses pères et de ses frères vieilliss dans la foi. Il trouve à tous des mérites plus grands que les siens, des droits mieux établis pour parler, et, se tournant vers l'évêque de Nantes, qui avait déploré sa faiblesse pour assister à cette partie de la fête, il prononce ce jugement qui sera celui de la postérité :

« Monseigneur, cette résurrection d'un culte séculaire ajoute un dernier éclat aux œuvres si bellées déjà de votre pontificat. Le pontife guerrier, qui, de son glaive et de son sang, défendit la France et l'Eglise contre les menaces des infidèles² ; — le soldat magnanime, qui dévota son épée et son honneur à la sauvegarde des droits sacrés de la Justice et de l'Eglise, qui fut, près du pape, outragé dans sa triple dignité de roi, de pontife et de père, le représentant de l'honneur français et de la loyauté chevaleresque³ ; — la sainte Duchesse qui fait revivre en elle les gloires de la Bretagne consacrées et rehaussées par la céleste auréole ; ces trois héros ont vu rendre à leur mémoire des honneurs dignes de leur cœur et du vôtre. Aussi, Monseigneur, la Bretagne, la France et l'Eglise n'ont qu'une voix pour vous remercier. Vous offrez à leurs regards le spectacle d'un pontificat glorieux et sacré par la souffrance. Votre siège épiscopal est fondé sur la tombe d'un martyr ; et, quand cette auguste victime⁴ vous remettait, de sa main défaillante, la croix teinte de son sang, elle prévoyait déjà, sans doute, dans les clartés du ciel où elle allait entrer, le legs de douleur qui devait éprouver et féconder votre vie d'évêque. Vous nous apparaissez chargé d'une noble croix ; mais cette croix vous porte et vous élève, car votre cœur la garde vaillamment. »

Entrant alors dans son sujet, l'évêque orateur l'expose et en indique les divisions :

« La vie des saints, dit-il, est une puissance souvent incomprise, mais réelle et féconde. Toujours ils versent autour d'eux des bienfaits, car ils

¹ Livre des Proverbes, xxxi, 10... 25 et 28.

² Saint Emilien, évêque de Nantes, mort dans une expédition contre les Sarrasins, au VIII^e siècle, près d'Autun.

³ Le général de la Moricière, dont un décret impérial vient d'autoriser le monument dans la cathédrale de Nantes.

⁴ M^r l'archevêque de Paris, Denis Affre, frappé mortellement sur les barricades, aux journées de juin 1848, ayant à ses côtés son vicaire général, l'abbé Jacquemet, aujourd'hui évêque de Nantes.

passent en faisant le bien ; souvent, des titres plus éclatants encore revendiquent pour eux la reconnaissance de la société ; et enfin, leur action ne se termine point avec leur vie terrestre. De même que la mort ne saurait éteindre les sentiments de vénération et de gratitude qu'ils ont allumés dans les cœurs, elle n'est pas non plus assez puissante pour empêcher je ne sais quelle perpétuité de leur vie même ici-bas. C'est ainsi que notre Bienheureuse Duchesse de Bretagne exerça une triple puissance : puissance intime, puissance sociale, puissance perpétuée. »

Puissance intime : L'Esprit-Saint l'a déclaré ; la force est le vêtement de la femme chrétienne ; mais cette force est le fruit et comme la floraison de deux principes secrets, de la foi et de l'amour. Elevée à la cour des religieux ducs de Bretagne, Françoise y puisa de bonne heure ces fortes convictions qui font les grandes âmes. Elle apprend ses « créances et son catéchisme » sur les genoux de la duchesse Jeanne, et elle fait l'oraison mentale suivant la méthode de saint Vincent Ferrier. Ainsi animée par ses croyances, l'héroïque enfant y puisa l'amour, l'amour pour la sainte Eucharistie, qu'elle reçut pour la première fois à cinq ans ; l'amour pour les pauvres, amour humble et dévoué, qui sert le pauvre et ne s'en sert pas. Mariée à quinze ans, Françoise est la femme forte dans l'état du mariage ; cette force éclate dans les épreuves que Dieu lui envoie ; il n'y a pas de vertu sans l'épreuve ; c'est la lutte et la victoire qui font l'homme ; dans la langue latine *vir* et *virtus* ont une même origine. La vertu veut une vie bien gouvernée ; aussi, quand Pierre, revenu à de bons sentiments, demande noblement son pardon à Françoise, celle-ci répond-elle cette parole admirable : « Je vous prie, ne me croyez pas être du nombre de celles qui se gouvernent mal. » La paix lui est rendue, et elle en profite pour se livrer tout entière au service du pauvre ; non-seulement elle le sert de ses mains, mais elle se fait pauvre elle-même, dans sa mise et dans son cœur, puisque Dieu la retient encore au château et dans le monde, et elle introduit dans sa ville de prédilection, près d'elle, ces modèles de pauvreté, d'abnégation et de sacrifice, les filles de Sainte-Claire. L'évêque termine ce premier point en rappelant que la Bienheureuse a vu grandir cette cathédrale, où notre foi nous conduit à l'honorer aujourd'hui, et il ajoute : « Quand les pierres sont polies et rassemblées, quand l'autel est dressé, alors Dieu descend dans le temple, il y fixe sa demeure, les peuples y trouvent un abri et y viennent déposer leurs hommages et leurs prières ; semblables à ces cathédrales, les saints demeurent, et c'est ainsi, comme nous allons le voir, qu'avec leur force intime, ils exercent une puissance publique et sociale. »

Puissance sociale : Dieu n'a pas voulu que l'homme fût en ce monde un être isolé et sans relations ; il a voulu assembler toutes ces existen-

ces distinctes en une belle et féconde union. Mais si tout homme est appelé à jouer un rôle dans la société humaine, il en est qui sont destinés à une mission plus spéciale et plus noble. Qu'un siècle s'oublie en des plaisirs qui l'énervent, ou s'épuise en luttes qui le déchirent, Dieu suscite un homme, une femme, qu'importe? pour le retenir sur la pente qui l'entraîne, ou le relever des ruines déjà amoncelées. Telle fut l'époque où naquit la Bienheureuse. La France et la Bretagne semblent déchues de leur antique gloire; mais l'esprit de Dieu souffle, et, tandis qu'une bergère chaste et forte, ramassant sur l'autel de Fierbois cette épée glorieuse qui ne devait jamais se teindre de sang, balaye les bataillons anglais du sol de France, comme le vent disperse la poussière du chemin, on verra sur le trône de Bretagne une princesse rehausser par la sainteté l'éclat de sa couronne presque royale, et se dresser, dans la magnanimité de sa loyauté bretonne et de sa foi catholique. A peine Françoise est-elle entrée en sa bonne ville de Nantes, qu'elle inaugure son règne, de concert avec le duc son époux, par un solennel hommage rendu au Pontife de Rome, promettant que la Bretagne lui sera fidèle tant qu'ils vivront et régneront en ce monde. Elle ne se trompait pas, et la Bretagne a compris sa Duchesse, quand, naguère encore, elle envoyait ses enfants mourir pour les droits de ce vieillard auguste, qu'on n'attaque dans son pouvoir temporel que pour frapper plus sûrement l'autorité dont il est divinement investi.

L'orateur esquisse à grands traits, mais d'une manière précise et saisissante, le règne de Pierre II et de Françoise d'Amboise, consacré à servir à la fois leur peuple, la France et l'Eglise; il la montre veuve fidèle à la mémoire de son époux, et il montre les Nantais fidèles à leur Duchesse outragée; il la présente entrant au cloître, y vivant dans l'humilité, la prière et l'obéissance; il peint sa mort précieuse devant Dieu. « Mais, ajoute-t-il en terminant, la mort n'a pas mis fin à l'action sociale que la Bienheureuse avait à exercer; il nous reste à voir, dans une dernière partie, comment sa puissance a été perpétuée. »

Puissance perpétuée : Les saints sont ici-bas le reflet et comme le prolongement de Jésus-Christ, qui seul possède toute sainteté. Ce n'est pas à dire que l'épouse de Jésus-Christ, l'Eglise, n'ait donné aucun enfant de sainteté et de justice à son divin Epoux; les héros de notre religion sont grands, ils sont saints; mais ils sont grands de la grandeur même de Jésus-Christ; ils sont saints de sa sainteté. En ce siècle, les saints qui nous ont précédés sont encore vivants au milieu de nous; l'antique souveraine de ces contrées en est un exemple, elle nous est présente par sa puissance réelle qui déconcerte les attaques. Sa vie résout éloquemment et sagement toutes ces graves questions que notre

siècle se pose : question du surnaturel; question de l'utilité pour l'Eglise et pour la société des ordres religieux, des ordres contemplatifs surtout; question des devoirs du prince à l'égard de l'Eglise; aussi, n'est-ce pas sans une vue profonde de la divine Providence qu'il appartenait à cette époque seule de glorifier son culte. Tous les saints que Dieu introduit dans les splendeurs béatifiques ne sont pas appelés ici-bas à recevoir ces solennels hommages et si la sagesse divine choisit ceux auxquels on les décerne, elle ne choisit pas moins l'heure à laquelle ils leur sont décernés. « La résurrection à jamais mémorable de ce culte auguste devait être une récompense accordée à la Bretagne, que dis-je? c'est une dette sacrée dont l'Eglise s'acquitte envers cette noble province, et il l'a lui-même déclaré, le pontife chéri, notre père Pie IX, présent aujourd'hui parmi nous, et qui plane avec la Duchesse au-dessus de ces solennités..... Si le Père des fidèles veut aujourd'hui qu'on célèbre une sainte couronnée, c'est qu'il faut apprendre aux princes comment ils doivent servir l'Eglise en servant leurs peuples, c'est qu'il fallait récompenser la Bretagne alors qu'elle verse le plus pur de son sang pour la cause de Dieu ici-bas. »

« O Bienheureuse Duchesse! » s'écrie l'évêque en terminant, « mes regards s'arrêtent sur votre image et mes lèvres vous adressent les accents de la prière. Etendez votre manteau protecteur sur ces pontifes, ces prêtres, ces fidèles, cette cité; bénissez la Bretagne, bénissez la France, bénissez l'immortel Pie IX. J'ai affirmé ma conviction, j'ai révélé les sentiments de mon cœur; bénissez, oh! bénissez-nous tous, pour la gloire de Dieu, le triomphe de son Eglise et la liberté des peuples. »

Le lendemain, lundi 30 avril, à sept heures, le Révérend Père Hyacinthe, de l'ordre des Carmes déchaussés, gravissait à son tour les degrés de la chaire; il venait célébrer, dans un magnifique langage, l'héroïsme et les gloires de la princesse qui, dépouillant sa couronne, était allée s'ensevelir, jeune encore et fêtée, sous la bure et dans la solitude du Carmel. L'immense cathédrale, trop petite la veille, était plus insuffisante, s'il est possible, ce soir-là; elle semblait surgir sur des bases humaines et comme osciller sur les vagues de cet océan, soulevé par l'esprit vivifiant de Dieu.

L'orateur a pris pour sujet d'étude : « la vie de l'homme comme un mouvement, et la vie des saints surtout comme un mouvement de la terre au ciel; » mouvement dont le point de départ est une naissance de colère : *naturâ filii iræ*, et le point d'arrivée, la consommation en Dieu : *divinæ consortes naturæ.... ut filii Dei nominemur et simus*. « Pour bien connaître un mouvement, dit-il, il faut l'étudier dans les milieux qu'il traverse. Or, la vie des saints s'écoule dans trois sociétés : la Famille,

l'Etat, l'Eglise. Dans ces trois milieux, Françoise fut un modèle de sainteté. »

Dans la famille, Françoise fut épouse chaste, veuve fidèle, prophétesse et protectrice intrépide des mœurs domestiques. Avec quelles couleurs et quelle suavité l'orateur dépeint ce mariage qui fut le type du mariage chrétien, et non pas « la rencontre fortuite de deux âmes et de deux existences; » qui fut « le nœud sacré, venant unir deux tiges que la sollicitude de parents chrétiens avait rapprochées et fait grandir ensemble, et sur lesquelles devait fleurir l'amour de l'épouse et de l'époux, cet arôme du ciel, principe et lien de la famille, dont la famille est trop souvent privée de nos jours. » Et quel fut ici cet amour? l'amour réservé à « cette grande aristocratie des âmes, qui, jusque dans les liens du mariage, savent garder l'honneur de la virginité..... Ils s'étaient rencontrés dans le ciel de leurs angéliques tendresses et n'en étaient plus descendus. » — Devenue veuve, « Françoise fut fidèle à la mémoire du duc Pierre dans son tombeau, comme à Jésus-Christ dans son paradis. » Elle souffre toutes les oppressions et résiste à toutes les habiletés pour se maintenir libre; des hommes elle en appelle à Dieu; « comme Agar, elle est seule, abandonnée dans le désert de sa tristesse et de sa douleur; mais le Dieu vivant est venu à son aide : sous les brises de mai, la Loire est enchaînée par les glaces. »

Exemple de la fidélité, Françoise fut encore une protectrice intrépide des mœurs domestiques. Elle sort de sa retraite pour reprocher au duc François II les désordres qui déshonorent sa cour; le peuple de Nantes la porte en triomphe au château; et c'est là que l'orateur, montrant la sainte union du cœur de Françoise avec le cœur de son peuple, s'est écrié : « Oui, quand le peuple n'est pas gâté par les sophistes ou avili par les despotes, lorsqu'il parle, on peut vraiment dire de lui : *Vox populi, vox Dei!* Grands de la terre, semez les vents des mauvaises mœurs, vous recueillerez la tempête dans la société et la famille, et vous serez vous-mêmes enveloppés dans leur ruine ! »

Abordant le second point, le prédicateur trace avec vigueur le portrait et le caractère du temps où naît la Bienheureuse; c'est la fin du moyen âge, l'aurore des temps modernes; l'unité française se forme. Françoise continue l'œuvre de Jeanne d'Arc. « La Bretagne oscillait alors entre la France et l'Angleterre; avec son sens pratique et sa politique loyale, la Bienheureuse comprit que la Bretagne devait devenir française, mais en restant bretonne, et en conservant son autonomie; elle fut sincèrement française et franchement bretonne. » Politique française et bretonne, la politique de Françoise fut aussi populaire; elle comprit que les bons princes sont véritablement les pères et les pasteurs des peuples (*ποιμνα λαων*); elle plaidait souvent la cause du pauvre peuple, elle écartait les

impôts, les guerres injustes, les dilapidations des ministres. — Le prince n'a pas seulement des devoirs à remplir envers le peuple ; il en a aussi envers l'Eglise. *Non sine causâ gladium portat.* « O princes, soldats, magistrats, votre glaive doit protéger le droit et la faiblesse. Or, quel droit que celui de l'Eglise ! C'est la faiblesse d'une mère outragée par ses enfants. Et puis, que demande-t-elle ? peu de chose : la liberté de sa parole, et, comme dit Bossuet, le libre passage de la terre au ciel pour aller à la conquête de l'éternité. Nous ne demandons que le passage. » L'orateur fait une peinture saisissante des maux qui venaient d'affliger l'Eglise au commencement du XV^e siècle et il montre Pierre et Françoise tendant alors la main à la papauté faible encore, et lui promettant fidélité et obéissance ; puis il se résume par ces mots sortis du cœur : « Oh ! les beaux exemples légués aux siècles à venir ! »

Arrivé à ce point, le R. P. Hyacinthe se livre à tout son essor ; il compare la marche des peuples, dans l'ordre moral et religieux, à la marche du soleil de l'Orient à l'Occident et, adressant la parole à la Bretagne, il pousse ce cri d'aigle :

« Que tu es belle, ô Bretagne ! avec la triple barrière de ta langue, de tes mœurs, de ta race ! que tu es belle avec tes bruyères sauvages, le parfum de tes genêts, avec ton océan aux vagues tantôt mugissantes et tantôt plaintives ! Vieux vaisseau des continents, tu vogues vers l'inconnu. Entraîne avec toi la France, l'Europe, la terre ; car tu gardes la foi qui doit les sauver. Oui, le vieux vaisseau de la Bretagne vogue toujours, à travers les écueils et les tempêtes, à la recherche du ciel, et il abordera ; car le Breton est comme un vieux pilote à la proue de son navire, et il crie à la France, à l'Europe, à l'humanité tout entière : « Terre ! terre ! l'infini ! l'immuable ! la vie future ! »

Françoise a contribué à maintenir la foi au cœur de son peuple bien-aimé en y favorisant les ordres religieux. Quand le genre humain écoute son âme, son premier cri est pour la solitude, afin d'y voir Dieu, d'y jouir de Dieu : -- Qui me donnera de vous trouver seul, ô mon Dieu ! — Le second est pour la vie cénobitique, la solitude en communauté, contradiction apparente, harmonie réelle. Là se trouve le bonheur du religieux vivant avec une multitude de frères, tous unis dans la charité : *Quàm bonum, quàm jucundum habitare fratres in unum!* Françoise entendit ce cri de l'âme humaine ; elle protégea les monastères d'hommes, et elle attira dans sa chère Bretagne deux ordres de religieuses qui n'y existaient pas : les Pauvres-Clarisses à Nantes, les Carmélites au Bondon, près de Vannes. « Elle savait quelles grâces exquisées Dieu verse en ces âmes qui se sacrifient dans l'ombre, et qui ont l'œil du cœur toujours ouvert vers lui. » Aussi, elle y prit le voile et y persévéra dans l'humilité et la pratique de toutes les vertus.

« Et maintenant j'ai fini, ajoute l'orateur, je descends plein de conso-

lation parce que je vois toutes ces choses vivantes parmi vous : l'Église doit être le fondement des deux autres sociétés qui ne sont rien sans elle, qui passeront, tandis qu'elle vivra éternellement, établie sur un double fondement : l'un invisible, l'Âme des saints au ciel, l'autre visible, l'âme des évêques sur la terre. La force de l'Église, c'est l'épiscopat à qui Jésus-Christ l'a confiée, après l'avoir acquise au prix de son sang. Rien de plus grand sur la terre que les évêques marchant sous la conduite suprême du pape qui est le chef et le père des évêques. L'Église n'a rien à redouter des méchants; elle a vu les trois siècles de persécutions, les Barbares, le temps de fer des Mérovingiens, les luttes de l'Allemagne, le XVI^e siècle, Voltaire, la Révolution française; elle n'a rien bravé, mais aussi elle n'a rien craint, et, aujourd'hui encore, elle a l'espérance de l'éternité, elle a la parole de Jésus-Christ : « *Ecce vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* »

Le lendemain, mardi 1^{er} mai, troisième jour des fêtes de la Bienheureuse François, devait avoir lieu la translation d'une relique insigne à la maison d'éducation de Notre-Dame-des-Couëts, bâtie dans l'enclos et sur les fondations de l'ancien monastère des Carmélites. Il était juste que cette terre bénite, qui avait vu s'écouler les derniers jours de la vie mortelle de la sainte, et qui avait conservé si longtemps ses restes dans les alternatives diverses de la vénération des peuples ou de l'outrage de quelques-uns, prît part à la fête, et fût enrichie d'une partie, au moins, du trésor qu'elle avait sauvé. M^{gr} l'évêque de Nantes lui avait destiné le bras de la Duchesse fondatrice.

Les Couëts, on le sait, sont situés sur la rive gauche de la Loire, un peu au-dessous de Nantes, sur le territoire de la commune de Bouguenais; il faut, pour y parvenir, traverser le fleuve en barque, aborder l'île de Trentemoult, la couper à pieds en toute sa largeur, franchir un pont à péage sur un moindre bras de la Loire, et gagner, par le milieu d'une prairie, le pied du coteau. Dès le matin, un bateau à vapeur faisait le trajet du port de la Fosse à l'île de Trentemoult, emportant une foule d'invités et de pèlerins. A neuf heures et demie, on annonce les évêques; ils fendent avec peine un peuple immense, groupé sur la rive. Tous n'y sont pas; car déjà plusieurs d'entre eux ont dû regagner leurs diocèses; mais l'archevêque de Tours, et NN. SS. d'Angers, de Blois, de Luçon, de Vincennes et d'Hébron sont présents, ainsi que NN. SS. de Lespinay et Dunoyer, et les Révérends Pères abbés de Melleray et de Fongombault. Le bateau s'éloigne du rivage et prend sa course au milieu des navires qui encombrant le port. Bientôt il est en présence du coteau de Miséry et de la belle statue de sainte Anne, qui d'en haut bénit l'eau et la terre, la ville et la campagne. Les fronts se découvrent et un cri part en même temps du cœur et des lèvres : *Sancta Anna, ora pro nobis!* Il est répété trois fois; puis, l'élan étant donné, on chante, sur le fleuve gonflé par les crues printanières, au-dessus des

prairies inondées, en rasant les saules en fleur, l'hymne à l'Étoile des mers, l'*Ave, maris Stella*. Ah ! quand on est Nantais et qu'on sait quelque peu l'histoire de son pays, quels souvenirs rappelle ce fleuve et quel contraste ! Là, sur ce gouffre où nous passons, il y a moins d'un siècle, — et des témoins existent encore, — on voyait, le soir ou dans la brume des nuits, s'allonger un fantôme noir plein de gémissements et de blasphèmes ; de rares fanaux éclairaient sa marche lente ; il semblait que les vagues refusaient de s'ouvrir devant lui. Alors il s'arrêtait, et s'évanouissait bientôt au milieu des clameurs, du tumulte et des ricanements infâmes. Une *noyade* avait eu lieu : des prêtres, des hommes, des femmes, des enfants, venaient d'être immolés légalement et froidement, au nom de la liberté, par l'État antichrétien. Les pauvres habitants de Trentemoult éteignaient alors leurs feux ; mais souvent ils allaient errer sur leurs rives, afin de voir si le flot ne leur envoyait pas quelque épave humaine. — Aujourd'hui, c'est en plein jour et sous un soleil radieux que le bateau, chargé d'évêques, de prêtres, de laïques, de chrétiens de tout ordre et de toute condition, s'avance en chantant et en bénissant. Ils abordent sur la rive hospitalière, et tout est joie : le village est pavoisé ; des arcs de triomphe, des banderoles, des emblèmes, des guirlandes de feuillage et de fleurs hâtives indiquent, au travers de l'île entière, la route que les reliques doivent parcourir.

Et ici encore, quel admirable effet, préparé par la Providence elle-même, dans cette grande fête qu'elle offre à son peuple fidèle. Il y a soixante-six ans que deux femmes et un enfant, évitant les chemins battus et le regard des hommes, arrivaient, semblables à des voleurs, sur ce même rivage. L'enfant remettait en tremblant à ces femmes, vêtues de noir, une boîte qu'il venait de porter sur sa tête, et les femmes murmuraient à voix basse ce remerciement : « Mon fils ! tu es heureux, tu as porté la tête de la bonne mère Duchesse ! » — Puis ils se séparaient, sans oser se regarder et se sourire ; et les restes de la Bienheureuse quittaient ainsi, en fugitifs, la terre des Couëts. — Aujourd'hui, ce sont eux qui reviennent en triomphe ; les deux femmes sont mortes ; elles ont été recevoir près de Dieu la récompense due à la fidélité et au courage ; mais l'enfant est là, Dieu l'a conservé ; c'est un témoin. Vieillard de quatre-vingt quatre ans, il est encore sur le rivage ; il attend ses reliques, et, s'il est trop vieux pour les poser sur sa tête chancelante, il les reçoit dans ses bras et sur son cœur, qui n'a pas failli. Son fils, d'ailleurs, l'accompagne et soutient sa marche, que l'émotion attarde encore. Et c'est ainsi que l'on s'avance, ou plutôt que l'on est porté jusqu'aux Couëts ; car, si le cortège même a conservé un ordre et un calme tout religieux, derrière l n'en est plus ainsi aux yeux de ceux qui jugeraient sur l'apparence. Ce ne sont plus des hommes, ce sont des flots, c'est vraiment un fleuve

qui vous pousse; devant, derrière, aussi loin que la vue s'étend, ce ne sont que des têtes, têtes brunes des hommes qui se découvrent, têtes blanches des femmes, qui ont mis ce jour-là leurs atours des dimanches, et tout cela roule vers les Couëts; les portes sont trop étroites pour laisser passer ce torrent; il y a là des remous, comme la mer en fait quand elle s'engouffre en ses grands jours dans les ports; les Bretons ne sont pas de ceux qui s'avancent lentement aux œuvres de Dieu. Heureux ceux qui ont été fermes et courageux; heureux ceux qui se sont pressés; ils peuvent entrer dans la chapelle, voir le bras de la Duchesse, placé dans un charmant reliquaire, porté par des prêtres, professeurs en cette maison qu'elle aime, et élevé enfin au-dessus de l'autel, derrière le tabernacle; ils entendent les voix vibrantes d'une jeunesse mâle et franche célébrer la femme illustre et la sainte vénérable, et les accords d'une musique religieusement inspirée; ils assistent à la messe célébrée par M^{gr} l'évêque de Luçon, et ils entendent, une fois encore, l'intraduisible parole de l'évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève, s'élançant en strophes frémissantes. On dirait un poème résumant toutes ces joies.

Ce n'est pas, dit-il, une parole longuement et laborieusement préparée qu'il apporte. Au milieu de nos solennités les émotions de l'âme sont si vives, que le langage est impuissant à les exprimer; il cède à nos désirs; il cède, lui le plus jeune des évêques, aux douces invitations de ses pères et de ses mères; il va parler pour eux et en leur nom; il s'inspirera d'eux. Il regrette l'absence de l'évêque de Nantes, dont il sent pourtant le cœur présent, mais il le voit du moins remplacé à l'autel par celui qui est plus étroitement son frère, par un prélat qui représente la Vendée donnant la main à la Bretagne, sa sœur, illustre comme elle sur les champs de bataille et dans les plus héroïques combats. Ce prélat, « il était au milieu de vous, au jour des solennités funèbres; il priaît avec vous devant le cercueil de l'illustre La Moricière, le grand héros de notre siècle. Aujourd'hui il est encore là; il vient honorer la mémoire de votre sainte Duchesse, et montrer que les évêques de la Bretagne et de la Vendée ne font qu'un cœur et qu'une âme, à l'heure des grandes joies comme à l'heure des grandes douleurs. Je leur prête ma voix; et je le fais avec bonheur: votre pontife de Nantes est né à Grenoble, cette ville que saint François de Sales a tant aimée; le pontife de Luçon vient de Dijon, Dijon, arrosée par les sueurs du grand évêque de Genève et que sainte Chantal aussi a illustrée par sa présence. J'ose me joindre à eux; je m'abrite sous l'arc-en-ciel de ces deux souvenirs, sous l'arc de triomphe de ces chères et saintes mémoires. »

Cette maison, continue l'orateur, participe aux destinées de l'Eglise; je voudrais vous dire son passé et son présent; quant à son avenir, il dépend des divines miséricordes et aussi, jeunes gens, de votre fidélité.

Dieu a des âmes, des heures, des situations prédestinées. Saint Benoît, Robert d'Arbrissel, Françoise d'Amboise furent, ici même, les instruments de sa Providence.

La force de l'Eglise consiste en trois choses : le travail, la prière, l'expiation ; — le travail, cette loi à laquelle s'est soumis l'héritier du sceptre de David, dans l'atelier de saint Joseph, et qui est la vie de Dieu même dans son éternité, comme dit la théologie, qui nous montre en lui l'activité incessante inondant les âmes des gloires et des tendresses de la vision béatifique ; — la prière, cette échelle mystérieuse de Jacob qui unit la terre au ciel ; la prière, qui porte jusqu'aux pieds de Dieu les besoins de l'homme et qui fait descendre jusqu'à lui la grâce qui est la force de Dieu ; — l'expiation, enfin, cette extension perpétuée du sacrifice du Calvaire, qui fut le salut du monde.

C'est là ce qu'avait compris ce fils de patricien, l'illustre saint Benoît, dont je salue ici les enfants : Robert d'Arbrissel fut l'écho de ce grand saint ; il fonda en ces lieux une communauté vivant sous la règle bénédictine ; je n'en dirai pas l'histoire ; mais, après quelques siècles, ce monastère, comme beaucoup d'autres, subit l'influence délétère de l'époque ; « l'Eglise a parfois de ces moments de crise : elle traverse le monde, et si, pendant son passage dans la patrie du temps, un peu de poussière terrestre s'attache à la frange de sa robe, il ne faut pas s'en étonner : elle n'en marche pas moins toujours, secouant cette poussière et bénissant les peuples. »

C'est alors que Dieu suscita Françoise, et la sainte Duchesse vint établir ici l'expiation, cette force essentielle à l'Eglise, l'aliment de sa vie et de sa fécondité. Sainte Thérèse vit, un jour, l'Espagne préservée de l'hérésie par les prières et les flagellations d'une humble fille du Carmel, qui perpétuait au fond de sa cellule l'immolation féconde du Calvaire, et sauvait ainsi la foi en son pays. Il faut à l'Eglise de ces cœurs généreux, de ces corps immolés ; elle plonge, pour ainsi dire, ses racines dans ce sol du sacrifice, elle y puise sa vigueur et sa sève. Or, l'expiation est la vie propre du Carmel. Votre sainte Duchesse le comprit ; voyant autour d'elle les âmes s'abaisser et s'amoindrir, l'énergie chrétienne s'abîmer de faiblesses en faiblesses, elle couvrit ses épaules de l'humble vêtement des victimes du Carmel, elle s'ensevelit dans les obscurités du cloître et voulut se sacrifier et mourir pour *son pauvre pays de Bretagne*. Son exemple fut suivi et son œuvre fut féconde ; ici, pendant des siècles, l'expiation se perpétua ; c'était l'heure de l'Eglise.... plus tard vint l'heure de la persécution. Au nom menteur et profané de la liberté, on envahit ce monastère... L'héroïque et vaillante prieure refuse de recevoir l'évêque intrus.. l'évêque qui venait de la main du pouvoir, mais qui ne venait pas du cœur du pentife. La tyrannie redouble de violence, comme au-

trefois Jésus au prétoire, les religieuses sont flagellées; on les disperse; elles se réunissent dans une mansarde, disons le mot, il a sa poésie, dans un grenier. Là sont les reliques; un pauvre prêtre prie devant elles, et, pendant ce temps-là, la tempête révolutionnaire éclatait, et vos prêtres étaient noyés... héroïques noyades!... C'est une des pages magnifiques de votre histoire; car leur gloire, c'est aussi la vôtre. — Ah! c'est qu'il y avait alors un prêtre qui priait devant ces reliques de la Duchesse, et sa prière soutenait ces prêtres, et leur obtenait la force de continuer, dans la profondeur des eaux, l'immolation des Carmélites sur le sol sacré de Notre-Dame des Couëts.

Et tout à l'heure, quand nous traversons ce fleuve, qui engloutit tant de prêtres et d'innocentes victimes, cette Loire tristement célèbre, il me semblait que Dieu faisait passer en cet endroit cette sainte relique et tous ces vénérables prélats pour le purifier... Je voyais là le symbole de la résurrection de l'Eglise. Il y a soixante ans, nous étions maudits, chassés, noyés; et aujourd'hui nous recevons vos acclamations et nous bénissons ce peuple qui nous entoure de son empressement et de son respect... L'heure présente est vraiment le symbole de la résurrection de l'Eglise.

Et maintenant, jeunes gens, quels enseignements devez-vous puiser dans ces fêtes, et comment devez-vous comprendre votre mission?.. Votre évêque vous l'a dit naguère dans une page illustre, et je vous le dis après lui : Soyez des âmes loyales envers tous; mais surtout soyez des âmes loyales envers Dieu. Oui, la loyauté vis-à-vis de Dieu manque à notre époque; on parle de transactions, même quand il s'agit des devoirs religieux; on ne veut plus que des œuvres faciles et des vérités amoindries. L'absence de loyauté envers Dieu entraîne l'absence de loyauté dans les devoirs de la vie sociale.

Soyez des âmes loyales à Dieu dans la pensée; donnez toujours le premier rang à la science des choses de Dieu. Soyez toujours les fils de la sainte Duchesse et courbez toujours vos intelligences devant Dieu, par la pureté, par la virginité de l'orthodoxie catholique.

Ames loyales à Dieu par la pensée, soyez aussi des âmes loyales à Dieu par la parole, cette puissance admirable qui ne meurt jamais sur les lèvres de l'Eglise. Quand vous entendrez des paroles contre Dieu, contre Jésus-Christ, contre l'Eglise, sachez vous redresser, dans votre fierté bretonne et dans votre fidélité catholique; répétez le vieux cri de vos pères : *Potius mori quàm fœdari!* Plutôt la mort que la souillure! La souillure, ce n'est pas toujours la désertion, c'est le silence de la peur; ce n'est pas toujours la trahison, c'est la lâcheté. Donc, armez-vous de la parole, et partout et toujours que vos paroles soient courageuses et dignes de la foi que vous professez. Et si, plus tard, vous

arrivez aux dignités de la magistrature, si vous siégez dans les assemblées publiques, vous saurez, je l'espère, défendre les droits de l'Eglise, vous aurez des accents que le monde catholique pourra entendre et bénir; vous prouverez que la parole bretonne est toujours loyale à Dieu.

Soyez des âmes loyales à Dieu par le cœur.... Faites que Dieu soit toujours le mieux aimé !

« Servez l'Eglise avec un dévouement que rien ne lasse, avec un courage que rien ne désespère. Je n'ai pas besoin d'aller chercher des souvenirs dans l'histoire du passé pour faire tressaillir vos âmes. Le dévouement ne germe-t-il pas à toute heure sur cette terre féconde ? Quand votre grand évêque partira pour le ciel, portant dans ses mains la résurrection du culte de la Bienheureuse Françoise, il aura à ses côtés deux glorieuses figures de votre Bretagne : le capitaine La Moricière et le paysan Guérin se donnant la main et se confondant dans un même dévouement pour la cause de l'Eglise et la défense de son pontife....

» Soyez des âmes loyales à Dieu; que ce soit là votre devise. N'oubliez pas non plus cette autre parole : « Fais ce que dois, advienne que pourra. » Que nous réserve l'avenir ? Je ne le saurais dire. Mais j'aime cette heure présente pendant laquelle je travaille, je l'aime comme la sœur de charité aime le malade¹, comme la mère aime l'enfant qu'elle prépare aux combats du Seigneur. L'heure présente a des douleurs, mais elle a des consolations, des joies, des triomphes inconnus de nos pères, en dépit de ces modernes prophètes qui nous crient sans cesse que l'Eglise a perdu sa fécondité, et qu'elle n'est plus que le sépulcre des grands souvenirs. Qu'ils viennent donc sur le sol que nous foulons, ils y verront que l'Eglise est encore la puissance la plus populaire en notre XIX^e siècle. Ne le sentions-nous pas hier, pendant que la voix d'un illustre orateur chantait la Bretagne, ses rochers battus par les vagues, ses landes désertes et son ciel mélancolique; quand il nous la montrait à la proue de ce vaisseau qui s'avance sur les flots de l'avenir ? Ce vaisseau marche toujours. Quand touchera-t-il la terre ? Je n'en sais rien, mais rien ne saura l'arrêter, et nous l'aiderons dans sa marche. Fais ce que dois, advienne que pourra. Tout-à-l'heure, en traversant la Loire, en considérant ces vagues soulevées par les roues, je me demandais quel était le moteur puissant qui leur donnait l'impulsion. C'est la vapeur. Mais qu'est-ce que la vapeur ? Des gouttes d'eau condensées sous une prison de fer échauffée par le feu. Eh bien ! chacun de nous peut apporter une goutte d'eau, qui, transformée en vapeur, fera marcher le vaisseau de l'Eglise. Tous, fidèles, prêtres, pontifes, apportons notre part d'impulsion, et ne craignons rien, nous arriverons au port.

» O bienheureuse Duchesse ! je vous invoque en terminant. Votre chef vénéré repose dans la cathédrale, la mère et le chef des églises de ce diocèse; mais votre bras est ici, et c'est peut-être le bras qui bénissait vos filles à votre dernière heure, quand vos lèvres mourantes murmu-

¹ Le lendemain, M^{re} l'évêque d'Hébron consacrait la chapelle du nouvel Hôtel-Dieu de Nantes, auquel des traditions rattachent le souvenir de la Bienheureuse.

raient ces sublimes paroles : « Soyez loyales à Dieu ; » étendez-le maintenant sur nous tous. Bénissez cette maison, bénissez-nous tous, pontifes, prêtres et fidèles. Puissiez-vous un jour nous assister au tribunal de Dieu et lui dire : Seigneur, ce sont des âmes qui sont toujours demeurées loyales.... »

Que dire après de telles paroles ? Ah ! c'est bien alors que celui qui recueille ces souvenirs doit reconnaître son impuissance et déposer sa plume : il ne rendra jamais à ceux qui ont été présents les émotions dont leur âme a surabondé ; il ne donnera jamais qu'une trop faible idée de ce qui fut à ceux qui n'étaient pas là.

A midi, un dîner de sept cents couverts réunit les prélats, les prêtres, les professeurs, les élèves, les anciens élèves et de nombreux invités. Véritables agapes chrétiennes, préparées et offertes avec une grâce tout aimable par le pieux directeur, M. l'abbé Bliguet, chanoine de la cathédrale, ce repas laissera de longs souvenirs à tous ceux qui y prirent part. Je n'oublierai jamais ces tables se prolongeant à l'infini, ces figures franches et heureuses qui se succédaient les unes aux autres, et cette union charmante de tous les ordres de la cité, sous la présidence des pontifes ; la prière consacrant tout cela, la musique offrant son concours, la poésie s'exprimant par la voix de l'enfant et du prêtre, et l'éloquence par la bouche du jeune homme et de l'évêque. Je n'oublierai jamais ce prêtre, aussi aimable et bon qu'il est modeste et vénérable, qui, après avoir consacré de longues veilles à rassembler en un lumineux faisceau toutes les preuves relatives au culte immémorial rendu à la sainte Duchesse, s'est délassé de ce travail à la manière des saints, en chantant dans des vers émus les gloires de la Bretagne, son pays, et de la Bienheureuse, *sa mère*.

O Françoise, ô princesse, ô mère,
Tu vécus jadis *en ce lieu* !
Exauce notre humble prière ;
Tu vis aujourd'hui près de Dieu !

La Bretagne est toujours fidèle
A l'Eglise, au Pontife-roi ;
Elle est à toi ; veille sur elle ;
Garde-lui son Christ et sa foi.

O Françoise, ô mère chérie,
Garde au cœur des Bretons la foi des anciens jours ;
Entends du haut du ciel le cri de la patrie :
Catholique et Breton toujours ! ⁴

⁴ *A la Bienheureuse Françoise d'Amboise et à la Bretagne*, par M. l'abbé Richard, vicaire-général du diocèse, qui a récité ses vers au banquet de Notre-Dame-des-

Je n'oublierai jamais son œil inspiré, son corps frissonnant, ses lèvres pâles, et les applaudissements prolongés qui accueillirent et sanctionnèrent mille fois ces paroles, et qui ne s'éteignaient que pour renaitre plus enthousiastes et plus forts, dignes de nos poitrines bretonnes et de nos bras vaillants; je n'oublierai jamais le toast porté au Saint-Père par l'évêque d'Hébron; mais je ne le dirai pas.... On ne saisit pas les mille flammes éblouissantes que jette dans les airs un feu d'artifice, bouquet préparé pour la fête des rois.

Le soir, à sept heures, eut lieu, à la cathédrale, la clôture de ces fêtes mémorables. Ce fut le R. P. Souaillard, de l'ordre des Frères Prêcheurs, qui monta en chaire. Avec une modestie que lui permettait son talent, le vénérable religieux s'est plu à amoindrir son rôle; il n'a voulu, dit-il, qu'acquitter une dette de famille et montrer ce que la Bienheureuse avait été pour les ordres religieux, et la reconnaissance que lui doit et que lui a toujours payée l'Église bretonne. « Sans parler des Carmes, dit-il, qui toujours ont été fiers de compter la sainte Duchesse parmi eux, et de maintenir à son nom le culte dont on l'honore, l'ordre de Saint-Dominique s'est distingué par sa piété, et a eu l'honneur de lui donner son premier historien, Albert le Grand, de Morlaix. Vous vous êtes souvenu de ces choses, Monseigneur, a-t-il ajouté en se tournant vers l'évêque de Nantes, qui ce soir-là encore assistait au chœur, et vous avez voulu qu'une voix s'élevât de cette chaire pour acquitter la dette de famille; j'aurais décliné l'honneur, je ne pouvais refuser la dette. »

Cette dette a été noblement payée! Pendant plus d'une heure, le Révérend Père a constamment tenu l'auditoire sous le charme de sa parole simple, large, limpide, calme comme la vérité. Je n'ose analyser ce discours, je craindrais de prolonger outre mesure cette relation, trop longue peut-être déjà; je renvoie les curieux à la *Semaine religieuse du diocèse de Nantes*, qui reproduit en entier l'allocution du R. P. Souaillard, et à laquelle d'ailleurs j'ai beaucoup emprunté¹; mais je demande la permission de transcrire ici la péroraison.

« Si en terminant ce discours j'avais besoin de légitimer cet aspect quelque peu égoïste sous lequel je vous ai présenté notre sainte, je n'aurais qu'à vous rappeler un fait: Quand on ouvrit, il y a un bon nombre

Couéts. D'autres vers avaient été lus précédemment par M. Blanchard, au nom des élèves, et un discours a été prononcé par M. Emmanuel Halgan, avocat du barreau de Nantes, au nom des anciens élèves des Couéts.

¹ N° 19. Dimanche 13 mai 1866. — J'y ai surtout puisé pour l'analyse des discours de M^r d'Hébron et du R. P. Hyacinthe.

d'années, la tombe de la Bienheureuse, on trouva un reliquaire contenant quelques grains du chapelet de saint Vincent Ferrer. Pourrais-je être plus oublicux que la tombe ? Pourrais-je taire ce que la tombe proclame ? Laissez-moi croire que je n'ai pas outrepassé mes droits ; je n'ai fait qu'acquitter ma dette. »

Et alors, résumant, comme il lui appartenait de le faire, dans sa pensée la pensée de tous, il s'est écrié :

« Il est une autre dette dont je m'acquitte en votre nom, Messieurs, Messieurs. J'ai à remercier cette ville des joies qu'elle a apportées au cœur de son évêque et à nous tous. Non-seulement cette ville, mais le diocèse tout entier, la Bretagne était là avec son cœur et sa foi, acclamant celle que jadis elle avait surnommée la bonne mère Duchesse. Elle était là avec ses flots pressés, s'inclinant avec respect sous le passage de la Bienheureuse et l'invoquant avec amour..... C'était bien là le cœur de la Bretagne, chacun de nous l'a senti ! »

Puis, se souvenant à cette dernière heure d'un cri, d'un seul cri, que l'impiété avait cru devoir hasarder en ces jours, et qui avait été déjà étouffé sous la réprobation de tous, il a constaté ce grand fait en ajoutant :

« Non, non, elle n'est pas bretonne, elle n'est pas amie du peuple, cette voix qui a voulu ricaner l'injure, cette voix qui voulait interdire les rues de la cité à celle qui jadis avait nourri le peuple, à celle qui avait vu quatre mille hommes s'armer pour la délivrer ! Aussi, tu as répondu, ô Nantes, à ce libre-penseur, par tes cent mille voix ! Ah ! garde précieusement tous ces saints souvenirs. Reste fidèle aux gloires du passé et aux grandes leçons du présent. Reste fidèle à l'Eglise et toujours loyale à Dieu, vieille terre des saints. Et vous, bonne Duchesse, laissez-nous vous redire ce cri qui tout à l'heure réveillait les échos de la cité :

O Françoise, ô mère chérie,
Garde au cœur des Bretons la foi des anciens jours ;
Entends du haut du ciel le cri de la patrie :
Catholique et Breton toujours ! »

Les vieilles voûtes ont alors retenti des acclamations des chrétiens, répétant là, tous unis d'un seul cœur, dans l'immense et grandiose harmonie de toutes les voix, le *Te Deum* auguste.

Nous n'avions tous songé, en ceci, qu'à une seule chose : la gloire de Dieu ; il nous a donné le reste par surcroît : la joie au ciel et sur la

terre, le soleil dans l'azur, les fleurs dans nos rues, les zéphirs sur les eaux, tous les arts réunis et charmant nos oreilles et nos yeux, l'éloquence remuant nos âmes, et la paix dans les cœurs aux hommes de bonne volonté.

O sainte Duchesse ! vous avez été, et vous serez toujours la joie de vos Bretons ! Vous êtes celle qui vous élevez du désert toute remplie de délices et appuyée sur le bien-aimé ; votre tête est comme le mont Carmel... votre taille est semblable à un palmier... vos lèvres sont comme une bandelette d'écarlate ; votre parler est agréable, et votre voix a pour nous une admirable douceur... Les grandes eaux n'ont pu éteindre la charité que vous avez pour nous, et les fleuves n'ont point eu la force d'étouffer notre amour... Vous êtes celle qui s'élève du désert comme une fumée qui monte des parfums de myrrhe, d'encens et de toutes sortes de poudres de senteur ; et nous, vos serviteurs et vos fils, nous courrons toujours à l'odeur de vos suavités ¹.

V^{te} EDOUARD SIOC'HAN DE KERSABIEC.

¹ *Cantique des Cantiques*, passim.

LETTRES PARISIENNES.

X*.

A madame de Kerlouarnec, en son manoir de Kerlouarnec, paroisse de Plou.....

Paris, 30 mai 1866.

Vous aurez le droit d'être surprise, Madame, qu'après une trop longue interruption de notre correspondance, je rompe aujourd'hui le silence pour venir vous parler de chasse. Il n'est guère d'usage de dater de Paris une lettre sur ce sujet; il l'est moins encore de le traiter en s'adressant à une femme. Puis, vous cherchez quel peut être l'à-propos de le traiter en cette saison: C'est bien assez, vous dites-vous déjà, d'être condamnée, depuis que vous êtes au monde, à entendre, pendant la moitié de l'année, la plupart des conversations du manoir inspirées par la dévotion à saint Hubert. Vos oreilles sont rebattues des récits emphatiques du bon vieux temps, sans cesse opposé au temps présent, en cette matière comme en toutes les autres, et des doléances amères sur la disparition progressive du gibier, ce qui est un des griefs le plus habituellement formulés autour de vous contre la civilisation moderne et l'institution des chemins de fer. La chasse est fermée; vous demandez, comme les rares survivants des lièvres et des perdrix, qu'on vous laisse du répit jusqu'au mois de septembre.

* Voir la livraison d'août 1865, pp. 157-170.

Rassurez-vous, Madame, je ne suis pas un grand chasseur devant le Seigneur. Ce qui remplit une place si notable dans les préoccupations journalières de vos voisins n'est pour moi qu'une gymnastique intermittente et un exercice d'hygiène. Je suis maladroit, et parlant discret. Je ne songe donc pas à vous raconter mes prouesses de la dernière campagne, pour cause suffisante, ni celles de mon chien. C'est comme étude d'analyse philosophique, j'allais presque dire de psychologie, que la question s'est présentée ce matin à ma pensée, et peut-être, pour l'approfondir de cette manière, la saison la plus favorable est précisément celle où la passion est endormie. Quant à l'à-propos, ne le cherchez pas ailleurs que dans les annonces de mon journal.

Je viens d'y lire, et vous aurez pu remarquer vous-même à la quatrième page de votre vénérable *Union*, les avis pompeux de l'adjudication prochaine de plusieurs chasses à louer aux environs de Paris. C'est naturellement quand la chasse est fermée que se négocient ces sortes de transactions et que les notaires instrumentent. Voilà un genre de produit de la propriété qui n'était pas soupçonné de nos pères, et leur vieux sang se serait révolté à l'idée d'en trafiquer. Ils ne s'avisait même pas de faire garder leurs propres terres, certains d'y trouver toujours assez de gibier pour leurs plaisirs et ceux de leurs amis. La chasse demeurait un privilège de fait réservé à un petit nombre d'hommes de loisir; le braconnage n'était pas une industrie savamment organisée, ce n'était qu'une peccadille, tolérée chez quelques pauvres diables par la mansuétude du châtelain, lequel n'éprouvait aucun besoin de se défendre des usurpations. J'ai connu, dans mon enfance, ces mœurs débonnaires de nos manoirs. Pendant les beaux jours des vacances, j'ai librement fait mes premières armes à travers les bois et les landes de votre agreste Cornouaille, sans m'inquiéter de respecter aucune limite, sans redouter aucun gendarme, sans jamais rencontrer le personnage alors fabuleux du garde assermenté qui se dresse derrière une haie, en criant au nom de la loi au chasseur téméraire : *Vade retro*, ou : « Tu n'iras pas plus loin ! » Le chien qui m'accompagnait n'avait pas été élevé à la dignité d'un contribuable enregistré chez

le percepteur, et moi-même je me dispensais de payer au fisc, aussi indulgent que les propriétaires, le faible tribut d'un permis.

En revanche, quand je vins habiter Paris, je dis un long adieu à la chasse, et la considérai comme un plaisir qui m'était désormais refusé. Les chasseurs parisiens étaient alors du domaine de la caricature. On les représentait se déployant en éventail dans la plaine Saint-Denis, suivis de caniches impossibles, et dirigeant sans succès des feux croisés vers quelques rares alouettes, quelques bandes de pierrots ou quelques ramiers de basse-cour. Il était généralement admis que, le soir, chacun d'eux achetait un lièvre pour n'avoir pas le déshonneur de rentrer au logis bredouille, et l'on désignait, près de la barrière, l'officine abondamment garnie où se remplissaient tous les carniers. Souvent, paraît-il, le gibier ainsi rapporté était déjà plus faisandé qu'il ne convenait, ou bien on avait négligé d'enlever un lien accusateur qui trahissait son origine, et les ménagères faisaient d'étranges découvertes sur la valeur de ces trophées.

Que les temps sont changés ! En Bretagne, les châtelains sont devenus parcimonieux et jaloux du peu de gibier qui leur reste. A Paris, la chasse a pris des proportions énormes et est une des passions les plus répandues. Des flots de véritables chasseurs se pressent à toutes les gares de chemins de fer ; des wagons spéciaux sont disposés et étiquetés pour eux ; les chiens ont leurs compartiments et leurs tarifs. Je ne sais pas si l'officine du pourvoyeur de la barrière Saint-Denis existe encore ; mais je sais bien qu'il ne fournirait pas la centième partie des trophées déclarés, le dimanche soir, aux préposés de l'octroi, au milieu d'un ahurissement indescriptible. Il est question d'une innovation très-désirée et très-précieuse, qui abrégèrait considérablement la recette : ce serait de fabriquer, à l'imitation des timbres-poste, des bons de gibier dont les chasseurs s'approvisionneraient d'avance et qui épargneraient toute fastidieuse manutention de monnaie. L'idée est si séduisante que je m'étonne qu'elle ne soit pas encore exécutée.

La chasse est un luxe grandiose et une ostentation pour les hauts barons de la finance qui peuvent convier leurs amis à de solennelles

razzias sur leurs propres terres. Ceci suppose un degré d'opulence qui n'est pas à la portée du grand nombre. Les simples écuyers du commerce et de l'industrie — ne confondez pas avec les chevaliers d'industrie — s'ébranlent à l'appel des hauts barons qui ont convoqué le ban et l'arrière-ban, ou s'organisent eux-mêmes en associations indépendantes et se partagent des actions. C'est alors qu'une transaction intervient entre le capital et le sol, entre l'âpre travailleur qui voit augmenter ses profits et le propriétaire oisif qui voit augmenter ses dépenses. C'est alors que celui-ci, après avoir résisté plus ou moins longtemps, finit par prêter l'oreille au tentateur et ne demeure pas insensible à ce supplément de revenu qu'on lui offre en sus de ses fermages et de la coupe de ses bois. Avant de se résoudre à se dépouiller de la terre, il consent à se dépouiller d'un des attributs longtemps réputés les plus nobles de la propriété. Esaü vendait à un cadet son droit d'aînesse contre un plat de lentilles; le gentilhomme cède à prix d'argent son droit de chasse à ses fournisseurs.

Tels étaient, Madame, et les vieux souvenirs du pays, et les réflexions qui s'emparaient de moi tout à l'heure, comme je jetais les yeux sur les annonces de mon journal. Elles réveillèrent bientôt, par cette opération intérieure de l'esprit que dans les classes de logique on appelle l'association d'idées, un souvenir plus récent qui s'était assoupi, un souvenir personnel de chasse. Rien de plus insignifiant que l'anecdote en elle-même, et pourtant j'ai voulu en fixer par écrit la trace, pensant qu'il pourrait m'arriver de l'utiliser un jour ou l'autre dans quelque blquette littéraire. J'ai pris une plume, cherché sur ma table les papiers ordinaires de mes notes. C'est une grande feuille de papier à lettres qui s'est trouvée à ma portée. Une autre association d'idées m'a aussitôt rappelé que j'ai négligé depuis trop longtemps de vous écrire, et voilà comment, Madame, il arrive que c'est à vous que j'adresse le récit, ou plutôt le commentaire de mon anecdote.

Il m'est donc revenu en mémoire qu'un des jours du dernier automne je parcourais des bruyères et battais des buissons, sur une de ces chasses louées dont je vous parlais, en la fidèle société

de mon chien d'arrêt. La rareté du gibier me laissait du loisir pour la méditation et la rêverie. Je réfléchissais à l'étrangeté de la poursuite obstinée, autant que stérile, à laquelle je me livrais. Je songeais à la définition connue : — « Le chasseur est un homme qui court après des chiens qui courent après d'autres bêtes qui se sauvent » ; — définition digne de celle de la ligne de pêche, qui est, comme l'on sait, une ficelle terminée par une bête à chaque bout. Je songeais aussi, non sans humiliation, à la barbarie de ce plaisir sauvage. Assurément, me disais-je, je ne voudrais pas assommer un bœuf, égorger un mouton, ni saigner un poulet ; je me détourne avec horreur des lieux de ces immolations, préface obligée de nos repas ; je plains les gens qui, par état, sont condamnés à être les exécuteurs de ces hautes œuvres et à gagner ainsi leur vie. Ils ont l'excuse du besoin et du devoir professionnel accompli. Que fais-je ici, moi qui n'ai pas la même excuse ? L'éloignement de l'objet, l'émotion du tir, l'incertitude du résultat, les chances fort considérables de salut que j'ai soin de laisser aux fuyards sont assurément autant de circonstances atténuantes. Pourtant, ne m'est-il pas arrivé d'achever de mes propres mains le lapin blessé, d'étouffer entre mes doigts le pauvre perdreau démonté qui m'adressait des regards suppliants, ou de broyer sa tête charmante contre la crosse de mon fusil ? N'ai-je pas eu mes habits souillés de sang ? et, alors, qu'avais-je à reprocher au garçon boucher, dont le tablier maculé soulève ma répugnance ? J'ai honte vraiment de cette émulation brutale. J'abandonnerai l'arme cruelle qui pèse à mon épaule ; je ne troublerai plus de ses détonations le silence de la nature. Le soleil d'automne dore les feuilles jaunies ; les forêts ont un charme pénétrant. Je veux désormais ne les parcourir que d'un pas inoffensif, en société d'un ami cher ou d'un livre favori. La marche ne sera pas moins salutaire ; la halte du repos, remplie par la causerie, la contemplation ou la lecture, n'aura pas moins d'attraits, en face d'une perspective choisie. Je savourerai bien mieux la poésie des champs et des bois. Si un lièvre effaré se dérobe, si une famille de perdreaux s'envole à mon approche, je les suivrai des yeux en souriant de leur effroi, résolu à respecter la

vie que Dieu leur a donnée. Volontiers, je les rappellerais, les con-
viant à venir réjouir de plus près ma vue et s'ébattre en sûreté
autoür de moi.

J'en étais là de mes réflexions, quand je m'entendis interpeller
de loin par un vieux chasseur endurci qui battait le bois de son
côté. — « Votre chien est en arrêt, » — criait-il. Ce mot magique
renversa tout aussitôt le château de cartes de ma philosophie. Sans
même m'apercevoir de la facilité avec laquelle il s'écroulait, je me
précipitai dans la direction indiquée; mais bien avant que je fusse
arrivé à portée, un beau faisan à la longue queue prenait son vol
en me raillant de son chant narquois, et je le saluais à distance de
deux coups de fusil lancés avec colère dans l'espace. Le vieux
chasseur me rejoignit en grommelant. — « Il fallait suivre votre
chien, disait-il d'un ton bourru, autrement vous dérangeriez toute
la chasse. » — « Il me semble, répondis-je assez timidement, que
ce serait à mon chien à me suivre. » — « Vous n'y connaissez rien,
reprit-il; un bon chasseur doit toujours suivre son chien. »

Je n'essayai pas de soutenir davantage la discussion, je sentais
trop que je m'étais mis en faute; mais je ne sais comment, Madame,
cette sentence, prononcée d'une manière si affirmative, me resta
en mémoire, et mon esprit étant décidément ce jour-là enclin à la
méditation, je fus amené à l'approfondir. Je la trouvai trop absolue
sans doute dans son énoncé, et cependant pleine de sens pratique.
Une analogie se présenta bientôt à ma pensée. L'association du
chasseur et de son chien me parut, vous l'avouerez-je? l'image de
l'association conjugale, le symbole d'un bon ménage. N'est-il pas
vrai que de deux époux bien unis et bien assortis, on ne sait pas
au juste lequel suit l'autre?

Une chose m'embarrasse, Madame, pour développer ma compa-
raison. C'est le chasseur qui personnifiera le mari; il faudra donc
de toute nécessité que le chien personnifie la femme, et ceci est
peu respectueux. Vous me pardonnerez cette irrévérence de lan-
gage, si vous vous souvenez que le chien a toujours été célébré
comme l'ami le meilleur et le plus dévoué de l'homme, et comme
l'emblème de la fidélité. Je place tout ce que je vais dire sous l'abri
de cette précaution oratoire.

Certainement mon vieux compagnon bourru ne s'exprimait pas avec exactitude, en déclarant qu'un bon chasseur doit *toujours* suivre son chien. Il est clair qu'au départ, c'est le chasseur qui détermine la route à prendre et qui décide vers quel point de l'horizon sera dirigée la course. Le chien le suit docilement et ne manifeste aucune velléité d'indépendance. Il le suit, alors même que, dans la vivacité de ses mouvements, il le dépasse sur la route assignée. Aucun lien ne l'enchaîne, et la liberté la plus entière d'allures lui est laissée. Admirez cependant avec quelle joyeuse humeur il obéit à l'impulsion donnée, comme il ne s'avise jamais de murmurer contre la direction prise, quel empressement allègre il met au contraire à l'accepter, et comme il égaye la route par les témoignages multipliés de sa joie. Il s'échappe et bondit en mille saillies, revenant bien vite vers le chasseur dont il interroge chaque regard, dont il interprète chaque signe. S'il s'écarte, un mot suffit à le rappeler, toujours à la fois libre et docile.

De même, Madame, dans les grandes directions de la vie conjugale, lorsqu'il s'agit de déterminer le but vers lequel on portera en commun ses pas, et de choisir entre les diverses routes qui se croisent au carrefour, c'est le mari qui prend et qui doit prendre la responsabilité de la décision, la femme n'a autre chose à faire que de le suivre. Lisez plutôt l'article 214 du Code civil : « La femme est obligée d'habiter avec le mari, et de *le suivre partout où il lui plaît* de résider. » Il serait malaisé d'exprimer plus catégoriquement que, sous ce rapport, la femme est soumise au régime du bon plaisir. Elle peut réclamer, en théorie, son émancipation, au risque de se heurter à des autorités plus anciennes et plus hautes que celles du Code civil. Elle peut demander la suppression d'une certaine épître de saint Paul aux Ephésiens, où l'obéissance lui est ordonnée en termes non équivoques ; mais tant qu'elle n'aura pas obtenu le redressement des lois civiles ni des lois religieuses, il faudra bien qu'elle se soumette à l'obligation de suivre son mari. Au besoin, elle y serait invitée par les gendarmes de façon péremptoire. Je ne connais pour les jeunes filles qu'un moyen de se soustraire à cette obligation, moyen infallible et

d'une exécution très-facile, qui, cependant, est peu goûté...., c'est de ne pas se marier.

Heureux le mari qui rencontre chez sa femme, dans l'accomplissement de ce devoir, la docilité allègre que le chasseur constate chaque matin chez son chien! Heureux le mari dont la femme, à la fois vive et douce, ne sait opposer à la direction donnée ni les murmures, ni la contradiction, ni la force d'inertie, cette forme terrible de la rébellion; qui ne la voit jamais tourner à gauche quand il voudrait aller à droite; qui la trouve au contraire toujours empressée à le suivre, à le devancer même, avec une joyeuse impatience, vers le but assigné; qui, d'un signe, d'un mot, d'un regard, peut la rappeler quand elle s'en écarte, sans qu'elle témoigne jamais qu'elle considère sa liberté comme enchaînée, sans qu'elle songe à discuter le lien invisible, le lien souple et puissant qui l'attache! Heureux le mari qui n'a pas eu à subir à son foyer l'aigre riposte conjugale, et qui marche dans la vie constamment réjoui par les élans de la bonne humeur de sa compagne!

Mais voici que la scène va changer, Madame, voici que le chasseur quitte la route frayée et s'aventure à travers les bois. Oh! qu'alors il fera sagement de ne pas exiger que son chien demeure docilement à ses côtés! Désormais c'est le chien qui prendra les initiatives; désormais c'est le chasseur qui devra le suivre, s'efforcer de ne pas le perdre de vue, épier tous ses mouvements, toutes les impressions rapides par où éclate l'instinct d'une sagacité supérieure et régler sa propre conduite en conséquence.

Pourtant, il est plus exact de dire que les influences exercées et les directions sont réciproques, que le succès est au prix d'un concours harmonieux de deux volontés, réagissant l'une sur l'autre et se concertant en mille délibérations instantanées. Malgré la liberté qui lui est laissée, le chien n'affiche aucune prétention d'indépendance. Il a lu sa bible dans le grand livre de la nature. Il sait fort bien, lui aussi, qu'il ne lui est pas bon d'être seul. Voyez-le, quand il a flairé une proie, quand un enthousiasme contenu commence à s'emparer de lui; voyez-le marcher à pas mesurés en comprimant son émotion, s'arrêter souvent, se retourner pour s'assurer

si le chasseur est là et pour l'inviter à le suivre. S'il osait émettre un son, il chanterait sans doute à pleins poumons le grand air de *Guillaume Tell* : « Suivez-moi ! » Voyez-le avancer encore discrètement, se fixer enfin immobile dans une attitude sculpturale, infléchir seulement avec grâce sa tête intelligente vers le chasseur qui tarde à paraître et que son regard supplie de se montrer. Quelques moments auparavant, il bondissait haletant et la langue en feu ; maintenant il semble que tout son sang est glacé, et ses flancs trahissent à peine par quelques ondulations légères le mouvement respiratoire.

Combien de temps durera cette patiente attente du chasseur distrait ou égaré ? Demandez-le, Madame, aux légendes qui ont cours autour de vous. On vous citera des traits héroïques, on vous racontera que tel chien célèbre a été retrouvé le lendemain, exténué par le besoin, mais toujours fixé, près du gibier fasciné, dans l'immobilité de la statue, comme la sentinelle préposée à la garde d'un poste et qu'on a négligé de relever. On vous dira que tel autre, moins servile observateur de la consigne, se permet de la raisonner, de quitter son poste où la patience lui manque, et de revenir chercher le chasseur, pour le diriger sûrement vers le gibier caché. La mémoire des praticiens s'enrichit chaque jour de nouvelles anecdotes sur ce sujet. Variées dans leurs circonstances, toutes s'accordent à justifier l'apophthegme accusateur de mon compagnon bourru, et à représenter le chien d'arrêt comme le guide éclairé du chasseur.

Ici, Madame, n'êtes-vous pas encore frappée de la justesse de ma comparaison ? Dans les mille incidents de la vie, la femme n'est-elle pas le guide sûr, le guide inappréciable dont un mari bien avisé doit s'appliquer à suivre les directions ? Quoique créée pour l'obéissance, n'a-t-elle pas reçu du ciel le don d'une sagacité supérieure ? Ah ! sans doute elle est faible, mais je plains la force qui ne sait pas prendre conseil de la faiblesse. La femme est le bon conseil toujours vigilant, toujours écouté avec profit, et qu'on ne dédaigne pas sans avoir sujet de s'en repentir. La femme éclaire toutes les démarches de son mari, et l'avertit de celles qui seraient

compromettantes. Elle aussi, pour donner la mesure de ce qu'elle vaut, doit paraître en possession de son entière liberté, mais n'en user qu'en se maintenant en étroite et incessante correspondance avec son mari. Elle est inquiète et troublée quand elle s'aperçoit qu'elle est perdue de vue; elle retourne alors la tête ou revient sur ses pas, appelant le regard bienveillant qui la rassure. Heureux les époux qui sentent le prix de cette correspondance intime et assidue de deux pensées, de cette réaction d'influences réciproques, de ce concert harmonieux de deux volontés, d'où dépend le succès de la chasse, je veux dire le bonheur de l'union conjugale.

Aussi la plus grande mésaventure qui puisse arriver au chasseur est de se trouver séparé de son chien, que l'ardeur de la passion ou de la jeunesse a entraîné au loin. Il reconnaît l'horreur de son isolement; sa situation est à la fois triste et ridicule, et n'excite qu'une compassion railleuse. Ainsi la comédie a de tout temps cruellement raillé l'infortune du mari abandonné. Mais il ne croit pas à un abandon volontaire ni durable. Il emplît l'air de cris, il réclame son chien à tous les échos, comme Enée appelait sa Créüse :

*Implevi clamore vias, mœstusque Creüsam
Nequidquam ingeminans iterumque iterumque vocari.*

Ou bien encore il attendrait les pierres en chantant comme Orphée, sur les modulations de Gluck : « J'ai perdu mon Eurydice. » Seulement il a de meilleures chances qu'Enée et qu'Orphée, car son chien n'a point été enlevé par la mère des dieux, ni retenu prisonnier au fond des enfers. Son chien n'est pas moins chagrin que lui-même de la séparation, et le cherche de son côté, Dieu sait avec quelle agitation anxieuse, flairant toutes les pistes, prêtant l'oreille à toutes les voix, dédaigneux même de la proie que rencontre sa course désordonnée. Ce n'est plus le gibier qu'il poursuit, toutes ses facultés sont tendues vers un autre objet : il veut retrouver son maître aimé et respecté, il devine que son absence l'inquiète, il craint qu'elle ne lui soit reprochée; et cependant, dominé par l'impérieux sentiment du devoir, il ne songe qu'à s'élançer

au-devant des reproches ou du pardon. Enfin, il entend distinctement la voix connue du chasseur que lui apporte une rafale de la brise ; en quelques bonds il est auprès de lui, lui léchant les mains, témoignant encore, à travers l'allégresse du retour, un souci que bientôt une caresse efface, et laissant alors éclater sa joie en transports.

Heureux, répéterai-je, Madame, heureux les époux qui, séparés, se recherchent constamment ainsi, et qui éprouvent à se retrouver autant de joie !

Si je ne me trompe, j'ai justifié ma thèse en ce qui concerne les bons ménages. En existe-t-il de mauvais ? Permettez-moi de le supposer, ne fût-ce que pour continuer ma comparaison. Assurément, tous les chasseurs ne sont pas des modèles de tendre sollicitude et d'égards attentifs pour leur chien ; tous les chiens ne sont pas des types accomplis des vertus de leur état. Vous m'accorderez que toutes les femmes ne sont pas absolument exemptes d'imperfections, ou que, du moins, je puis en accueillir l'hypothèse sans manquer aux lois de la galanterie. Je vous concéderai facilement, de mon côté, une foule de maris pleins de défauts.

Commençons par le chasseur. Il y a le chasseur grossier, brutal, qui, dès la moindre contrariété, a l'injure à la bouche et le fouet à la main. C'est un personnage atroce. Son chien, victime résignée, lui demeure cependant soumis ; il ne se révolte pas contre la violence, il pousse à peine un gémissement douloureux, il ne se venge pas, lui qui pourrait si bien mordre ; il ne fuit pas, il s'attache à désarmer la colère du maître à force d'abnégation, de patience et de douceur. Hélas ! qui n'a rencontré dans la vie le navrant spectacle de semblables unions ? Il vous souvient, Madame, de la pauvre Fanchette, de cette bonne et jolie fille, aux yeux caressants d'épagneul, autrefois si heureuse à votre service, avant qu'elle n'eût engagé sa foi, malgré vos prévoyants avertissements, à Mathurin, le garçon meunier, qui déchargeait le samedi devant elle ses sacs de farine. Pour qu'il ne manque rien au parallèle, le rustre devint un braconnier incorrigible, qui exigeait que sa femme l'aidât à tendre ses engins. Vous avez vu les beaux yeux de Fan-

chette se flétrir sous les larmes ; vous avez vu ses bras meurtris ; vous l'avez consolée en secret par les témoignages persévérants de vos sympathies, et vous avez admiré en elle le courage, la fidélité, l'inaltérable douceur de la femme résignée.

Sans atteindre à ces extrémités brutales, il y a le chasseur mécontent, bilieux, qui s'en prend à son chien de ses propres ma-ladresses, et le harcèle incessamment de reproches moroses. Je reconnais en lui le type aimable du mari grognon. Ne redoutez pas de sa part des voies de fait, ni même de grandes violences de langage ; il est trop bien élevé pour cela, mais son humeur chagrine a besoin d'une issue ; il la distille goutte à goutte sur qui l'accompagne. J'ai sincèrement pitié de son chien ; j'ai plus encore pitié de sa femme.

Il y a le chasseur égoïste et personnel qui ne sait pas ménager son chien, le nourrir et l'abreuver à propos, le reposer avant que la fatigue ne soit excessive, le flatter de la main, l'encourager par quelques caresses ; le chasseur, pour tout dire en un mot, qui n'aime pas son chien. Triste association, en vérité ; plus triste encore si, comme il arrive souvent, le chien a le mauvais goût de s'obstiner à aimer ce maître ingrat. Regardez autour de vous, Madame. Je crains que vous ne soyez pas longtemps à trouver un cœur blessé de femme qui ait aussi mal placé les trésors de sa tendresse.

Les chiens, à leur tour, seraient-ils donc tous sans défauts ? N'en est-il pas d'inconstants, d'indociles, de gloutons, d'emportés, peut-être d'ingrats ? N'en est-il pas, comme on dit en argot, qui manquent de nez ? N'en est-il pas qui ont la dent trop chaude ? Mais ici ma comparaison cloche, et je suis forcé de l'abandonner. Rien n'oblige le chasseur à conserver un mauvais chien ; il peut toujours s'en débarrasser aisément ; il a le choix entre le divorce et d'autres procédés encore plus sommaires. Juge souverain dans sa propre cause, dispensé d'ouvrir le code et d'écouter la défense, il prononce seul des sentences sans appel ni pourvoi, voire des sentences capitales, qu'il lui est loisible d'exécuter lui-même. Et de là vient, assurent les méchantes langues, que l'on rencontre peu de mauvais chiens.

Je m'arrête, Madame. Vous n'attendez pas de moi que j'exprime le regret qu'en l'état de notre civilisation les hommes qui s'estiment mal mariés n'aient pas à leur disposition de semblables ressources. Cela s'est vu, sous d'autres soleils ! Je ne veux pas, non plus, refaire après Boileau la satire des femmes. Bien plus volontiers, je referais après Legouvé leur éloge. J'incline d'ailleurs à croire, quand j'entends un chasseur se plaindre amèrement de son chien, que celui-ci n'a pas eu les premiers torts, et je termine ce badinage par un adage encore emprunté à mon sujet et qui sera d'une vérité saisissante si on l'applique à l'association conjugale : *Les bons chasseurs font les bons chiens.*

ALFRED DE COURCY.

EN BASSE-BRETAGNE

IMPRESSIONS ET NOTES DE VOYAGE.

(COTES-DU-NORD).

VII.

J'arrive à Saint-Quai, humble bourg situé sur le bord de la route de Lannion à Perros. Rien de curieux, ni dans l'église, ni ailleurs. Mais disons un mot du bienheureux patron de la commune qui, je pense, n'est pas bien connu de plus d'un. — La Bretagne est vraiment, plus que tout autre pays, la terre bien-aimée des saints. Dans les vallées, sur les monts, sur les landes, au fond des bois, sur le rivage de la mer, partout, le voyageur rencontre les *maisons de ces amis de Dieu*, comme les appellent nos paysans, ordinairement dans des sites pittoresques et charmants, protégées contre les vents d'hiver par un bosquet de hêtres, de châtaigniers, de vieux chênes et d'ifs, trois ou quatre fois séculaires, et ayant toutes leurs fontaines saintes, dont l'eau a des propriétés, ou plutôt des *vertus* spéciales, contre quelque maladie ou infirmité. — Le paysan breton aime et vénère ses saints; ils font, en quelque sorte, partie de sa famille, et il les associe à ses joies et à ses bonheurs, comme à ses peines et à ses douleurs. Il faut voir, le jour du pardon, comme l'image du saint, patron de la commune ou du

* Voir la livraison d'avril, pp. 304-317.

simple village, est peinte à neuf, ornée de rubans et de fleurs, et comme les dons en argent, et surtout en nature, — blé, beurre frais, volailles, chanvre, lin, etc., — lui arrivent de tous côtés ! Et aux repas pantagruéliques qui, ce jour-là, égayent les plus pauvres chaumières, comme les plus riches fermes et les manoirs, on n'oublie jamais de porter sa santé, — mais non avec de l'eau de sa fontaine, — et on croit volontiers qu'il est de la fête et préside les banquets.

Mais faisons un peu connaissance avec le bienheureux saint Quai, et déposons lui notre carte de visite, en passant. — Sa légende est toute merveilleuse, et comme le bon père Albert Le Grand l'a racontée avec la simplicité et le charme qui lui sont ordinaires, j'aurais grand tort d'analyser et de déflorer son récit, lorsque je puis le copier :

— « Saint Ké ou Kénan, surnommé Collodoc, nasquit en l'Isle de Bretagne, de parents nobles et riches ; son père s'appeloit Ludun, et sa mère Tagu. Il se rendit si accompli en toute sorte de sciences, qu'il fut admis au sacerdoce, et mesme eslevé à la dignité épiscopale en une des citez de son païs, en laquelle il se fit paroistre le père de ses diocésains, non seulement les nourrissant du pain de sa doctrine, mais encore du pain matériel, ayant vendu tout son bien pour l'entretien et nourriture des pauvres, lesquels il visitait paternellement, et leur dispartait des grosses aumônes, tant par ses mains, que par le moyen de plusieurs vertueuses personnes dont il se servait en une si sainte œuvre. Mais ne se jugeant avoir les espauls assez fortes pour supporter la pesanteur de la charge épiscopale, il se desmit de son évesché, et passa en la province de Cambrie, résolu de se retirer en quelque hermitage ; et, pour ne se tromper en l'élection du genre de vie qu'il projetait mener, il supplia nostre Seigneur de lui manifester sa sainte volonté.

» Estant en la ferveur de son oraison, il lui fut révélé qu'il se munit d'une clochette (à la façon des hermites de ce temps-là), — et marchant jusqu'à un lieu nommé Ros-Ené, où il édifierait un petit hermitage, et s'y tiendrait jusqu'à ce que Dieu lui commanderait autrement : et pour l'advertir de ce lieu, sa clochette sonnerait

d'elle-mesme, lorsqu'il y serait arrivé. Le saint obéit humblement, et s'adressa à un excellent fondeur nommé Gildas, lequel n'ayant qu'un petit morceau de métal, saint Ké, par la vertu du signe de la croix, le multiplia en sorte qu'il en resta grande quantité audit fondeur en récompense de sa peine. Ayant cheminé quelques jours avec quelques autres saints personnages qui s'étaient adjoints à lui, il se trouva fatigué du chemin, et pour se deslasser et reposer quelque peu, ils se jetèrent sur l'herbe verte, près d'un bras de mer nommé Hildrec'h, et comme il s'entretenoit avec ses confrères, il entendit la voix d'un homme sur le bord de l'eau, qui criait à un autre qui était sur le rivage opposé, s'il n'avait pas vu ses vaches qu'il avoit esgarées depuis quelques jours : — Ouy (respondit l'autre) — je les vis hier à Rosené, environ les trois heures. Saint Ké oyant parler de Rosené remercia Dieu, et descendit sur la grève de ce bras d'eau, laquelle depuis fut nommée en langage breton walois *Krestenn-Ké*, (c'est-à-dire), grève de Saint-Ké, où ses disciples ayant soif, il frappa un rocher qui estoit là auprès, et en fit sortir de l'eau en abondance, de laquelle les malades beuvans avec foy, reçoivent la santé par les mérites de saint Ké.

» Ils passèrent ce bras de mer, et entrèrent dans une espoisse forest, où la cloche que le saint portoit commença à sonner, ce qui lui fit cognoistre que c'estoit le lieu où il se devoit arrester, dont il remercia Dieu, et ayant défriché ce lieu, il y édifia une petite chapele, et auprès des petites cellules pour soy et ses confrères, avec lesquels il vaquait jour et nuict à prières et oraisons, se sustentant du labour de leurs mains et des aumosnes qu'on leur donnoit. Il y avoit près de ce lieu un beau chasteau nommé Gudrun, dans lequel demouroit un prince nommé Théodoric, homme perdu et déterminé, lequel chassant un jour en la forest de Rosené, poursuivit un cerf jusques en l'hermitage du saint (où il s'étoit jetté et caché), et entrant de furie dedans, il s'enquit ce qu'estoit devenu le cerf : saint Ké ne voulu le lui deceler, dont il entra en telle cholère, qu'il fit amener en son chasteau sept bœufs et une vache qui avoient esté donnés au saint, et dont il se servoit

pour tirer sa charrue. Mais le lendemain il se présenta au saint pareil nombre de cerfs, qui se permirent attacher à la charruë, et achèverent de charruer son champ, lequel en mémoire de cette merveille fut nommé en breton walois Guestel-Guervet, c'est-à-dire *Le Champ-des-Cerfs*; et depuis ces animaux servirent domestiquement saint Ké et ses confrères, en cet hermitage.

» Théodoric ayant vu de ses propres yeux ces cerfs attelés à la charruë faire l'office des bœufs qu'il avoit ravis au serviteur de Dieu, n'en fut en rien esmeu, et lorsque le saint l'alla prier de les lui rendre, il le frappa au visage, si rudement qu'il lui fit tomber une dent de la bouche, ce qu'il porta patiemment, et alla se laver la bouche en la fontaine de son hermitage, dont l'eau beuë avec foy et confiance en l'intercession du saint a retenu la vertu de guérir du mal de dent, et encore à présent les Walois (quoique hérétiques) y ont recours. Quant au cruel Théodoric, Dieu le punit des excez qu'il avoit commis en l'endroit de saint Ké, car il fut frappé d'une dangereuse maladie qui lui ouvrit les yeux et fit rentrer en soy-mesme. Il fit appeler saint Ké, lui demanda humblement pardon, restitua les bœufs et amplifia son hermitage de douze arpents de terre, quoy fait, le saint pria pour luy et il fut guéri; mais quelque temps après estant à la chasse, il tomba de cheval et se rompit le col. — Ayant reçu le don de Théodoric, il bastit un monastère assez ample au lieu de son hermitage, et y receut bon nombre de religieux, et puis se résolut de passer la mer, et aller en Bretagne Armorique. »

Il aborda à la côte du pays de Léon, vers l'année 472, avec quelques compagnons. Ils se retirèrent au lieu où est maintenant l'église de Cléder, et y bâtirent un petit monastère. Peu de temps après, saint Quai repassa en l'île de Bretagne, avec le roi Arthur le Preux, qui était alors dans la Bretagne armoricaine, pendant que sa trop inconstante épouse, Genièvre la Belle, le trahissait avec son neveu Mordret. — Le saint, accompagné de six autres évêques, fut député vers Arthur, justement courroucé, et l'exhorta, pour le bien de la religion, à pardonner à son neveu, *moyennant quelque raisonnable réparation*; mais tous ses efforts furent en pure perte; ce

que voyant, il revint dans la Bretagne-Armorique. En s'y rendant, il visita et consola la reine Genièvre en la ville de Winton, où elle s'était retirée, et lui persuada de consacrer à Dieu le reste de sa vie ; ce qu'elle fit, en se retirant dans un monastère. Saint Quai revint alors à Cléder, et y mourut, vers l'année 495. — « Il y a, ajoute le vieil hagiographe, en l'une et l'autre Bretagne, plusieurs églises et chapelles dédiées à ce saint prélat, dont le sépulcre se voit en une petite chapelle à lui dédiée, en un coin du cimetière de Cléder. »

On aura remarqué l'épisode des cerfs de saint Quai. La mansuétude pour les animaux éclate dans toutes les légendes des saints de Bretagne et d'Irlande. Un jour, saint Keivin s'endormit en priant à sa fenêtre, les bras étendus ; une hirondelle apercevant la main ouverte du vieux moine, trouva la place excellente pour y faire son nid ; le saint à son réveil, voyant la mère qui couvait ses œufs, ne voulut pas la déranger, et attendit pour se relever que ses petits fussent éclos.

VIII.

J'arrive à Lannion à la nuit tombante. C'est le quinze août, jour de la fête de l'Empereur. Vraiment la ville ne me paraît guère s'être mise en frais. Tout se réduit à quelques maigres et tristes illuminations de bouts de chandelles rangés sur les fenêtres. Il y a aussi des danses publiques et gratuites, sous les arbres du quai. Quoi encore ? Je ne vois pas autre chose. Non, Lannion ne fait pas de folies un pareil jour. La raison, — m'a-t-on dit, — du peu de solennité avec lequel les Lannionnais célèbrent le quinze août, c'est que la fête de la ville aura lieu à la fin du mois, et alors la municipalité doit vider ses caisses, crier : *Liesse et largesse!* et faire les choses comme elle sait les faire à l'occasion. — Ce n'est pas défaut de patriotisme, au moins, ni marque de tiédeur pour le gouvernement

de l'Empereur, me dit mon maître d'hôtel ; et je me contentai facilement de ces raisons.

Mon excursion doit être plus littéraire qu'archéologique ; aussi, je ne parlerai ni de l'église de Brélevenez et de ses curiosités architectoniques, à tort attribuées aux Templiers, selon M. Pol de Courcy, ni des belles promenades de Lannion, le long du Léguer, ni de ses vieilles maisons de bois, sculptées et armoriées sur toutes les coutures, pour ainsi dire, ni de bien d'autres choses dignes de l'attention du voyageur ; mais Lannion est célèbre dans le pays par ses représentations théâtrales et sa troupe d'acteurs bretons, et c'est là ce qui m'intéresse pour le moment. On y donnait fréquemment des représentations de nos vieux mystères, surtout pendant les trois jours que durait la foire de la Saint-Michel, et la troupe se transportait même volontiers, quand elle était demandée, dans les villes et les bourgs voisins. Il n'y a pas longtemps que ces représentations populaires ont disparu, et il est même question de revenir aux anciennes traditions, toujours si chères au peuple breton¹. Je me rappelle très-bien, il y a une quinzaine d'années, avoir vu jouer dans une enceinte murée, voisine du *foar-leac'h*, ou champ de foire (par corruption *forlac'h*) — *Sainte-Tryphine* et *Les quatre fils Aimon*. — Le peuple s'y portait en foule. Pour moi, je regrette ces jeux scéniques, ces représentations à ciel ouvert, auxquels tout un peuple était convié, comme dans l'ancienne Grèce, et qui étaient, après tout, des exercices intellectuels, littéraires et moraux, quoi qu'on en ait dit.

L'histoire du théâtre breton est encore à faire, et la dernière peut-être, car tous les anciens théâtres, depuis la France jusqu'à l'Inde et à la Chine, ont eu leur résurrection de nos jours, et aucune branche littéraire ne semble avoir réveillé plus de sympathie et de curiosité, et fait le sujet de recherches et de travaux plus nombreux, plus savants et plus intéressants. Le tour de notre Basse-Bretagne, si volontiers oubliée et dédaignée, et qui a tort de trop se résigner

¹ Une lettre que je reçois de Pluzunet, commune voisine de Lannion, m'annonce qu'on se dispose à y représenter *Sainte-Tryphine*.

à cet oubli et à ce dédain, serait-il enfin venu ? Je n'ose trop y compter. Depuis vingt ans environ, que j'ai conduit mes études et mes recherches dans cette direction, j'ai réuni de nombreux et très-intéressants matériaux, de nature à rendre aujourd'hui ce travail possible. Une cinquantaine de manuscrits et cinq ou six imprimés, résultat de mes perquisitions à travers nos campagnes armoricaines, ont été déposés à la Bibliothèque impériale, à Paris, à la disposition de ceux que peuvent intéresser ces sortes d'études. Une traduction complète du théâtre breton, a dit Emile Souvestre, serait un travail *historique et national*. — Moins ambitieux, nous nous bornerions à souhaiter que M. le Ministre de l'instruction publique prît sous ses auspices la publication d'un choix seulement parmi ces naïves et curieuses productions d'un peuple qui a son originalité, en littérature comme ailleurs, et qui sont de vrais documents *historiques*.

« Le principal service que les écrits littéraires rendent à l'historien, a dit un éminent critique, c'est qu'ils lui mettent devant les yeux les *sentiments éteints*. Aucun autre document, surtout dans les temps lointains et chez les peuples incultes, ne rend ces sentiments visibles. Les chartes, les lois et les constitutions montrent les pièces de la machine sociale, et non le ressort de l'action morale ; on y voit les cadres dans lesquels les hommes agissaient ; c'est le squelette de l'histoire, ce n'en est pas l'âme. — Pour les chroniques, en ces âges grossiers, elles sont trop sèches ; elles content l'événement en bloc, disent que Pierre tua Jean, que Jacques tua Pierre ; qu'il y eut une inondation, puis une disette ; rien de plus. Les hommes sont encore trop lourds pour démêler les circonstances, les petits faits préparatoires, les incidents de l'émotion et de la résolution ; leurs récits ressemblent aux figures crayonnées par un enfant, roides, étriquées, toutes semblables, incapables de nous rien apprendre sur les nuances des caractères et des actions. Ces nuances ne peuvent être exprimées que par le talent littéraire, et voilà pourquoi les poèmes où il apparaît pour la première fois sont si instructifs. Le vieux trouvère, obligé de développer, rapporte les discours des gens, les précédents

de l'action, les changements de l'âme; bref, tout ce qui échappait au chroniqueur; et souvent deux ou trois de ces petits faits suffisent pour expliquer une civilisation tout entière. Ils dénotent un état singulier de l'âme humaine; cet état, par suite, se rencontre dans toutes les âmes, et, par suite encore, dans toutes les actions. »

Parmi les œuvres littéraires, tout le monde est d'accord que le théâtre, plus que tout autre, reflète les mœurs, les coutumes, les croyances, les traditions et les sentiments de chacun des âges de la vie sociale. Le drame est un poème en action, un poème en relief, qui parle tout à la fois aux yeux, au cœur, à l'imagination, aux souvenirs, aux affections, aux sentiments; et si la littérature est l'expression d'une société, le drame est la plus haute expression d'une littérature.

IX.

Dès le lendemain, je me mis à la recherche de quelque débris de l'ancienne troupe lannionnaise, et je fus assez heureux pour en découvrir un des meilleurs acteurs : c'est un vieux tailleur, nommé Yves le Pezron, et qui demeure maintenant au bas de la rue de Tréguier ¹. Quand je lui eus fait part du motif de ma visite, un frisson électrique parcourut tout son corps, ses yeux s'animent, il se redressa de toute sa taille, il redevint jeune. — Vous cherchez des *Tragédies* (il les nommait ainsi) bretonnes, Monsieur? — Oui, et l'on m'a dit que vous deviez en avoir bon nombre. — Oh! oui, j'en ai eu; j'en ai eu beaucoup même; je dois en avoir encore quelques-unes au fond de cette armoire. — Et il en retira, en effet, plusieurs manuscrits poudreux et crasseux, qu'il me mit entre les mains. C'était *Sainte-Tryphine*, *Sainte-Hélène*, *Saint-*

¹ Au mois de juillet dernier, en passant à Lannion, j'ai voulu revoir le vieil acteur breton, mais on me dit qu'il était mort, peu de temps après ma première visite.

Guillaume, Sainte-Geneviève de Brabant et Louis Ennius, ou le Purgatoire de Saint-Patrice. — Et les autres? lui dis-je, car vous devez en avoir d'autres. — Oui, mais je les ai prêtées, pour aller à la campagne. — Et me prenant des mains le manuscrit de *Sainte-Tryphine* que je feuilletais : — *Sainte-Tryphine!* la belle pièce, Monsieur! et qu'il y a là de beaux rôles! Je faisais le roi Arthur, quand nous la jouions. J'avais un beau costume, tout soie et velours, et des dorures partout! Aussi, quand je m'avançais sur le devant de la scène et que je commençais ainsi : — « Je suis le roi Arthur, puissance souveraine : la Bretagne » entière est à mes ordres, etc.... », il fallait voir comme tout le monde était attentif et quel silence régnait dans ce vaste auditoire! Quelles belles scènes encore, Monsieur, que celle de la prison et celle du jugement! Oh! alors tout le monde pleurait et sanglotait!... Et *Sainte-Hélène!* une belle pièce aussi! Et *Sainte-Geneviève-de-Brabant!* Nous l'avons jouée bien souvent. Il y a là un beau rôle de sorcière, comme dans *Sainte-Tryphine*; puis, un combat terrible entre les chrétiens et les Sarrasins. J'étais Charles-Martel, dans la pièce, *le général en chef des armées de Henri IV!* Et *Louis Ennius, Monsieur!* quel homme! quel brigand sans âme et sans cœur! Eh! bien, n'importe, j'aimais bien à jouer ce rôle-là. Imaginez-vous que l'on joue aux boules sur le théâtre, et aux dés et aux cartes! Je perds à tous les jeux, et, comme je n'ai plus le sou, j'assomme à coups de bouteilles les joueurs qui m'ont gagné mon argent; puis je les vole, je les dépouille de tout ce qu'ils ont sur eux, et les laisse à demi-morts sur place. Puis je me fais brigand sur les grands chemins, je détrousse les marchands, je pille les châteaux, etc..... enfin, je suis un vrais démon incarné! — Puis, tout change tout à coup : autant j'ai été méchant et cruel, autant je deviens repentant, et je mène une vie exemplaire. Pour racheter ma vie de désordres et de crimes, je fais le vœu d'entreprendre le redoutable voyage du Purgatoire de Saint-Patrice, en Irlande. Il fallait me voir, revenu du gouffre, pâle et triste comme la mort, racontant les tourments et les supplices de ce lieu d'expiation! Tout le monde pleurait à grosses larmes. Les Lannionnais

n'ont pas oublié, et n'oublieront pas de longtemps, Yves le Pezron dans le rôle de Louis Ennius. Ecoutez ce passage; c'est à mon arrivée dans le Purgatoire, après être déjà sorti vainqueur de mainte terrible épreuve; les âmes malheureuses crient de tous côtés du milieu des feux :

Miserere mei! miserere mei! vos saltem amici! — Enfants, époux, parents, amis, ah! priez pour nous. Priez Dieu de mettre un terme à nos souffrances, et de nous recevoir enfin dans le palais de la sainte Trinité. Nous vous avons laissé nos biens sur la terre; ah! de grâce, ne nous oubliez pas!

LOUIS, *reconnaissant son confesseur.* — Pauvre âme infortunée, pourquoi êtes-vous retenue dans les prisons rigoureuses du Dieu souverainement juste? car, ô mon père, vous avez toujours vécu saintement, dans la crainte de Dieu et le respect de sa loi.

LE CONFESSEUR. O mon fils, je suis arrivé ce matin dans ce lieu d'expiation, et ce soir même, grâce à la bonté infinie du Dieu tout-puissant, le vrai Créateur des Anges, j'ai l'espoir de monter au ciel.

LOUIS. C'est donc ici le purgatoire, mon père? car, quelque cruelles que soient vos douleurs et vos angoisses, l'espérance et la joie rayonnent sur votre visage; je crois que vos peines sont moins terribles que celles de l'enfer, car là, une effrayante tristesse, avec le désespoir, était sur tous les visages.

LE CONFESSEUR. Entre la rigueur de ces deux feux, il n'y a aucune différence, ô mon fils; seulement ici nous avons l'espoir de voir un terme à nos souffrances : hélas! les tourments de l'enfer sont éternels; jamais, jamais, ne s'en ouvriront les portes.

LOUIS, *reconnaissant sa cousine Théodosia.* — Salut, ma cousine; que signifie donc ceci? Et comment se fait-il que vous aussi vous soyez dans ce lieu? Vous étiez si vertueuse et si charitable! Durant votre vie, vous avez reçu tous les sacrements, avec amour et foi; aussi, mon étonnement est grand de vous voir retenue dans ce lieu de purification.

L'ÂME DE SA COUSINE. O mon cousin, c'est la vanité qui m'a envoyée dans ce lieu plein d'angoisses, car ma vie fut toujours pure de tout autre péché. Dans mon aveuglement et ma folie, j'aimais à me parer et à embellir mon visage, pour plaire au monde. Ah! maintenant il faut expier ma faute dans ces feux impitoyables!

LOUIS. Ames heureuses, que Dieu ait pitié de vous! Un jour, je le vois, vous devez participer aux joies des élus; mais, auparavant, il est juste de payer à Dieu la peine des fautes dont vous êtes encore souillées.

(Louis continue sa route et arrive dans une forêt.)

LOUIS, *dans la forêt.* — O la belle forêt! ô l'agréable séjour! Je veux m'arrêter ici un moment, pour me reposer, car je crois que je suis enfin arrivé au terme de mes épreuves; le jour va poindre. (*Arrivent Lucifer et Astaroth.*)

LUCIFER. Holà! arrête, arrête, tison de l'enfer! tu croyais sans doute être arrivé dans la *gloire*; mais tu ne fais encore que de commencer ton voyage, comme tu le verras bientôt; tu croyais avoir évité l'enfer noir et maudit, et ton erreur est grande. Ainsi, vois si tu veux retourner sur tes pas, pendant qu'il en est encore temps, à moins que tu ne préfères avoir la tête cassée et tous les membres rompus, sans pitié ni merci: Réponds vite, ou nous allons te précipiter dans les abîmes de l'enfer, qui est ici près. — Voyez-le donc, le fils de ribaude, comme il ferme les yeux, pour ne pas nous voir; battons-le. (*Ils le battent.*) Reçois ces coups, et encore ceux-ci, misérable ravisseur de religieuses! Ah! tu n'es plus ici à voler sur les grands chemins, armé d'un mousquet et d'un *penn-baz*. -- Voyons, retourneras-tu sur la terre, vieux libertin? ou nous allons te casser la tête et en finir avec toi!

LOUIS. O ennemis impitoyables de la nature humaine, déchirez-moi la chair jusqu'aux os, faites de mon corps ce qu'il vous plaira, je ne renoncerais jamais à mon Dieu.

ASTAROTH. Holà! c'en est assez! précipitons-le à l'instant dans le gouffre.

LOUIS. Que le nom saint et adorable de Jésus, fils de Dieu le Père, soit toujours gravé dans mon cœur, pour me protéger contre la tentation. Et vous, Vierge sainte, reine des cieux, présentez à votre divin Fils vos deux seins pour obtenir qu'il me regarde d'un œil de compassion. (*Les diables se retirent en hurlant.* — *Louis se trouve alors dans un beau jardin.*) Mon âme, arrêtons-nous dans ce lieu de délices; c'est une place sainte: une odeur agréable et douce arrive jusqu'à moi, et me pénètre, et me ravit. Ah! j'arrive enfin au ciel!...

LES QUATRE DIABLES, *accourant ensemble.* Malheur! malheur! Accourez tous, officiers de l'enfer, et dites-nous qui a laissé Louis pénétrer dans le paradis?

BEELZEBUD. Maître, votre ami Beelzebud vous dira que l'enfer est purifié par le départ de ce misérable: on n'entendait sortir de sa bouche que les noms de Jésus et de Marie, si bien qu'à notre grand regret il nous a bien fallu le laisser partir.

Et le vieil acteur déclamaient, gesticulait et chantait avec une animation et une ardeur enthousiastes; et ses yeux vifs et pleins d'intelligence lançaient des éclairs. Je fus obligé de lui reprendre le

manuscrit des mains; autrement il aurait continué longtemps encore sur ce ton.

— Que sont devenus, lui dis-je, les *cahiers*, depuis que vous ne jouez plus; car vous deviez en avoir beaucoup? — Nous les partageâmes en bons camarades, quand nous nous séparâmes, et chacun emporta son lot. Un cordonnier, nommé l'Hellicoq, acheta les lots de deux ou trois autres; il est mort, depuis quelques années déjà, et je crois que ses fils ont vendu ses *cahiers* aux épiciers et aux débitants de tabac, pour faire des cornets. — C'est bien fâcheux; mais les autres acteurs, vos confrères? — Les uns sont morts, et leurs fils et petits-fils, les jeunes gens d'aujourd'hui, trouvent leur plaisir à tout autre chose: les cartes, le cabaret, le billard, voilà ce qui prend tous leurs moments de loisir, et leur argent, et leur santé, par-dessus le marché. D'autres sont partis pour d'autres pays. Enfin, nous avons tous été dispersés de côté et d'autre..... Mais attendez donc! j'ai à Loguivy-lez-Lannion un vieil ami, nommé Pipi ar Moullec, qui doit avoir encore quelque chose. C'était aussi un des nôtres, celui-là, et un bon! Allez le trouver de ma part, il ne vous refusera rien. — Que pensez-vous qu'il doit avoir? — Il a *la Création du monde*, *Sainte-Anne*, *la Passion et résurrection de notre maître Jésus*, *Jacob*, et peut-être d'autres encore; de magnifiques pièces, Monsieur!

Je remerciai le bonhomme, je lui serrai la main à la bretonne et me dirigeai, plein d'espoir, vers Loguivy-lez-Lannion. — J'arrive à la ferme où demeure Pipi ar Moullec, à Kerilis. Il est allé au bourg, à un service funèbre; mais il viendra dîner à la maison, à midi. Il est plus de onze heures, et je m'assieds à l'ombre d'un châtaignier, au bord de la route, pour attendre le vieil acteur, et je feuillette avec intérêt et curiosité un manuscrit du *Purgatoire de Saint-Patrice*, que j'ai emporté de chez Yves le Pezron. Au bout d'une demi-heure, j'entends déclamer à haute voix, dans un bois voisin, le début du mystère de *Jacob*, ou *Joseph vendu par ses frères*:

Me eo ar Jakob-ount, leshanvet Israël, etc.

Puis je vois bientôt déboucher d'un chemin ombreux un homme

qui s'avance vers moi, en titubant légèrement, souriant et déclamant toujours. Je me lève pour aller au-devant de lui. Je lui annonce le motif de ma visite et me recommande du nom de Yves le Pezron. Il me sourit et me serre fortement la main. C'était un vieillard à longs cheveux blancs retombant sur ses épaules, à la figure pleine, sympathique, et dont tous les traits riaient. Ses yeux bleus et humides pétillaient d'intelligence et d'esprit : les chopines de cidre qu'il avait bues au bourg y étaient sans doute aussi pour quelque chose. Il me prit le manuscrit de *Louis Ennius*, que j'avais sous le bras, et se mit à en déclamer des passages, qu'il savait du reste par cœur. — Belle pièce ! dit-il ; mais il me semble reconnaître ce cahier-là. N'est-ce pas celui de mon ami Yves le Pezron ? — Précisément, lui dis-je, et je suis très-désireux de connaître aussi les vôtres. — De très-bon cœur, puisque vous venez avec la recommandation de mon ami Yves le Pezron.

Et nous entrons ensemble dans la maison. Il retire du fond d'un tiroir plusieurs manuscrits, et les met tous à ma disposition. Un surtout, plus ancien, plus enfumé et plus lacéré que les autres, attira tout d'abord mon attention : c'était *Saint Devi, ou David, fils de sainte Nonn*, et le patron de la commune. Comme il était en fort mauvais état, et qu'il ne pouvait plus le déchiffrer, il me le céda facilement. Il me donna encore, en échange d'un exemplaire imprimé de *Sainte-Tryphine*, un manuscrit complet et très-lisible de la *Création du monde*, copié par lui-même. J'avais déjà un manuscrit de ce très-curieux et rare mystère, mais en fort mauvais état. Il regrettait beaucoup une *Sainte-Anne*, la plus belle des pièces, disait-il, qu'il avait prêtée à un monsieur de la ville, il y avait déjà plusieurs années, et qu'il n'avait pu recouvrer, malgré toutes ses démarches et ses instances. Il pleurait, en y songeant, et disait qu'il aurait donné volontiers vingt écus (60 francs) pour rentrer en possession de son manuscrit, copié par lui-même, et qui lui avait coûté trois hivers de travail et de patience (car il n'écrivait pas vite, le bonhomme), le soir, à la veillée, après avoir passé toute la journée à travailler aux champs. Il avait encore *Jacob et Moïse*, deux mystères assez répandus dans le pays de Lannion, mais qui

ne m'intéressaient pas beaucoup, car j'en possédais déjà deux ou trois copies. Il me déclama avec enthousiasme et intelligence de nombreux passages de quelques-unes de ces pièces ; puis, s'interrompant tout à coup, il me dit avec tristesse : Naguère encore, je n'allais jamais dans une société, repas de noces, de baptême ou de pardon, sans être prié de déclamer quelque chose, et j'étais partout le bienvenu. Aujourd'hui, je n'aime plus à réciter mes anciens rôles, depuis le jour malheureux où, dans un repas de noces, au bourg de Ploulec'h, en m'entendant réciter le *Prologue* du *Jugement dernier* (*Prolog ar Varn divesa*), une jeune fille se mit tout à coup à crier qu'elle se voyait environnée de flammes de tous côtés, et que des diables hideux l'entraînaient en enfer !... La pauvre enfant devint folle, et jamais, depuis, elle n'a retrouvé la raison !

Et le vieillard pleurait à ce triste souvenir. Comme il me retenait depuis plus de deux heures déjà, et que je ne pouvais m'échapper, je profitai du moment pour m'esquiver, en lui promettant de revenir ; et j'y suis en effet retourné, et il m'a donné des renseignements qui m'ont permis de découvrir une copie de *Sainte-Anne*, cette belle pièce qu'il regrettait tant.

Mon intention était de donner ici une analyse assez détaillée du *Purgatoire de Saint-Patrice*, légende éminemment celtique, et par cela même digne du plus grand intérêt ; malheureusement, je m'aperçois que je deviens long, et peut-être ennuyeux, ce que je crains par-dessus tout,

Car le lecteur français veut être respecté.

Je me bornerai donc à traduire l'*épilogue* de ce mystère, où l'on trouvera quelques détails curieux sur les usages et les habitudes de notre vieux théâtre, et que l'on chercherait vainement ailleurs.

ÉPILOGUE DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DE LOUIS ENNIUS,

ou le *Purgatoire de Saint-Patrice*.

Honorable compagnie, gens de toute qualité et de toute condition qui êtes ici présents, je vous prie de m'accorder un moment de silence, afin de vous remercier du fond de mon cœur.

Mais, hélas ! qui suis-je pour avoir été chargé d'une telle commission ? Comment parler dignement devant une assemblée si respectable ? Cependant, si je ne puis vous contenter j'en serai désolé.

Ainsi donc, bienveillants auditeurs qui nous avez honorés de votre présence et favorisés de votre silence, durant cette première journée, je viens vous remercier ; puissé-je m'en acquitter à votre entière satisfaction !

Et, avant tout, je remercie monsieur notre recteur et ses vicaires, qui nous ont conseillés et dirigés dans notre entreprise, et je leur souhaite le paradis après cette vie terrestre ¹.

Je remercie ensuite les nobles et les gens de qualité qui nous ont aussi prêté leur assistance, et je leur souhaite l'accomplissement de tous leurs désirs dans ce monde, et le paradis dans l'autre.

Vous aussi, jeunes clers, gens de plume et bourgeoïis, vous avez droit à nos remerciements, et nous vous souhaitons aussi le paradis.

Et vous, jeunes *penn-her* (fils uniques), jeunes galants et amoureux, je vous souhaite bonne aventure, richesse et beaucoup d'enfants, et les joies éternelles après cette vie.

Enfin, vous tous qui êtes ici présents, je vous prie de recevoir nos remerciements et nos excuses ; et surtout ne manquez de revenir demain, car le plus beau reste encore à voir.

Je n'ignore pas qu'il est des gens qui, tantôt, en s'en retournant à la maison, feront leurs observations, et auront une critique pour chacun des acteurs : pour moi, je puis compter sur la mienne.

Mais je pense aussi que les gens sages et sensés imposeront silence à ces mauvais plaisants et réprimeront leurs critiques injustes, en les priant, s'ils croient pouvoir faire mieux, de venir demain nous demander chacun un rôle.

Car nous continuerons demain de représenter de notre mieux la vie déréglée de Louis Ennius ; ainsi, je vous prie, qu'aucun de vous ne reste à la maison. ²

Et de crainte que vous ne l'oubliez, je vous prie aussi d'apporter chacun pour le moins une pièce de trente sols : les pièces de vingt-quatre sols aussi ne seront point refusées, non plus que les rouleaux de vingt et de dix sols.

Enfin, chers auditeurs, c'est votre devoir ; pourtant, n'eussiez-vous pas un sol, revenez quand même, et nous ferons tous notre possible pour que vous vous en retourniez contents.

¹ On voit que le clergé n'a pas été toujours l'ennemi de ces jeux populaires.

² Le mystère de *Louis Ennius* se représentait en deux journées. Chaque journée se terminait d'ordinaire par un épilogue ; c'est ici l'épilogue de la première.

Glorieux saint Patrice, qui êtes dans le ciel, soyez notre avocat auprès de Dieu, nous vous en prions humblement en notre nom et au nom de tous ceux qui sont ici présents.

Notre désir, notre unique ambition est de vous imiter, afin de pouvoir vaincre la tentation et triompher de nos ennemis.

Bienheureux saint Patrice, couronné de gloire, accordez-nous de pouvoir vous imiter sur la terre, afin d'aller un jour vous rejoindre dans le ciel et participer avec vous à la gloire et à la félicité éternelles.

Mais je veux finir comme j'ai commencé, en vous priant, honorable compagnie, d'excuser nos fautes et de revenir demain, car nous espérons faire mieux.

Enfin, indulgents auditeurs, je vois que je commence à vous ennuyer, et surtout, ma douce jolie, qui, à *chaque tour que je fais sur le théâtre*, me sollicite par une œillade.

Elle me sourit sans cesse et s'impatiente de voir que je n'en finis pas. Je finis donc, et prends congé de vous, jusqu'à demain, en vous priant d'excuser nos fautes.

Adieu donc, honorable compagnie, et si je n'ai pu vous contenter, puisse celui qui récitera demain le Prologue être plus heureux!...

Il est aujourd'hui hors de doute, grâce aux belles et savantes recherches de MM. Ozanam, Charles Labitte, Thomas Wigth et Ernest Renan, qu'au nombre des thèmes poétiques dont l'Europe est redevable au génie des Celtes, il faut compter le cadre de la *Divine comédie*. Dante, qui n'ignorait rien des choses de son temps, connaissait la légende du *Purgatoire de Saint-Patrice*, dont l'immense réputation remplit tout le moyen âge. Les prédicateurs en appelaient à la notoriété publique de ce grand fait contre ceux qui doutaient du purgatoire. En l'an 1358, Edouard III donne à un noble bourgeois, venu tout exprès de Hongrie pour visiter le puits sacré, des lettres-patentes attestant qu'il avait fait son purgatoire. Les relations de ces voyages d'outre-tombe devinrent un genre de littérature fort à la mode, et ce qu'il importe de remarquer, c'est la physionomie toute celtique qui y domine. Il est évident, en effet, que nous avons ici affaire à un *mystère* ou culte local antérieur au christianisme.

Caldéron a aussi porté sur la scène ce sujet si populaire et si dramatique. Il y a même, entre la pièce bretonne et la pièce espa-

gnole, des ressemblances si frappantes, que je serais tout disposé à accuser le poète castillan d'imitation, sinon de plagiat, si je ne savais que la légende du *Purgatoire de Saint-Patrice* a fait le tour du monde, et qu'elle était une des plus connues et des plus aimées des conteurs populaires. Je pense donc que la tradition est la source commune où les deux poètes ont puisé, et que les nombreux rapports qui existent entre les deux drames peuvent s'expliquer ainsi assez naturellement. Quoi qu'il en soit, il eût été curieux d'analyser et de comparer ces deux poèmes, intéressants sous plus d'un rapport, et c'est seulement la crainte d'être trop long qui m'en empêche en ce moment ; plus tard, peut-être, en ferai-je le sujet d'un article à part.

Avant de quitter Lannion, je trouvai encore un vieux manuscrit de la *Passion et Résurrection de Notre-Sauveur*. C'est une copie du mystère que M. de la Villemarqué a publié récemment, sous ce titre : *Le Grand Mystère de Jésus*. Il y manque quelques feuillets, au commencement et à la fin. Heureusement que je trouvai plus tard, au Guerlesquin, une copie du même mystère, à laquelle il ne manque absolument rien. Le manuscrit de Lannion a été copié par un nommé Jean Le Poëc, de Ploubezre, il y a cent cinquante ans. Cette version, ainsi que celle de Guerlesquin, est plus longue et plus détaillée que celle qu'a éditée M. de la Villemarqué. Elle a prologue au commencement de chaque acte, et épilogue à la fin de chaque journée. Une seule citation suffira pour donner une idée de la différence des textes.

Jésus est chez Marthe et Marie-Madeleine. Lazare, leur frère, nouvellement rappelé à la vie, est triste et silencieux, tant son esprit est frappé des souvenirs et des révélations d'outre-tombe. Jésus lui dit :

Lève-toi, Lazare, lève-toi, et raconte les tourments et les supplices que tu as vus aux enfers, parmi les réprouvés, les diables de l'abîme. Lazare, je le veux, annonce-les au peuple, car ce sont choses importantes, et qui ne doivent pas rester ignorées. Applique-toi à faire bien comprendre aux intelligences vulgaires, aux gens durs de cerveau et enracinés dans le vice, ce qui les attend au-delà de la tombe.

LAZARE, *parlant sur la luxure*. J'ai encore⁴ remarqué, dans une grande plaine, un lieu de torture et de supplice, puant, ténébreux, et rempli de puits infernaux. Au milieu est un puits différent des autres, merveilleusement profond et rempli de flammes, de soufre et de plomb fondu, et qui alimente les gouffres qui l'entourent de feu et de fumée. Ce puits si profond pénètre jusqu'au fond de l'enfer, et c'est de là qu'il tire ses rigueurs et ses supplices, de la demeure, du palais, du lit, de la salle effroyable de Lucifer, qui y est retenu enchaîné, pour tourmenter les âmes damnées. Ames viles et puantes, âmes cruelles et méchantes pendant votre vie mortelle, âmes des luxurieux, tant hommes que femmes, c'est dans ce puits épouvantable que je viens de nommer, que vous êtes brûlées et tourmentées par un diable hideux, appelé le barbare Asmodée. Une armée de démons impitoyables, ses valets, travaillent sous ses ordres, et ne cessent ni jour ni nuit, sans se reposer un seul instant, de harceler les âmes et de les *tisonner* dans les feux. Et elles (*les âmes*) poussent des cris et des hurlements si effroyables, que l'on dirait que toutes les rigueurs et tous les supplices de l'enfer sont concentrés sur elles. Aucun animal connu ne pourrait donner une idée de ces cris de rage et de désespoir. Alors le terrible Asmodée et ses valets les précipitent au fond de l'abîme, au pied du trône de Lucifer ! Jésus ! pauvres femmes, songez donc, s'il vous faut un jour souffrir de tels tourments, pour vous être laissées aller au péché de luxure avec des hommes corrompus et sans loyauté ! — Je vous prie donc, tant hommes que femmes, de vivre à l'avenir dans la chasteté. — Voilà une faible peinture des peines réservées à la luxure. Celui qui garde sa pureté est sage !

MADELEINE, *pleurant et déchirant ses vêtements*. O mon Sauveur divin, mon Maître et mon Seigneur, je suis la plus grande pécheresse qui soit dans ce pays : j'ai commis des péchés mortels, des plus horribles et des plus honteux. Et que puis-je faire maintenant ? De qui prendre conseil, et comment me racheter ? Esprit divin, je vous implore, éclairez-moi de vos lumières et me donnez la force de faire pénitence. Adieu à toutes les vanités du monde ! Loin de moi les belles parures et les vêtements de perdition ; adieu les festins et les ébats et toutes les frivolités dangereuses auxquelles mon esprit se laissa si facilement prendre. Diable odieux et infâme, séducteur maudit, c'est toi qui m'as réduite à un état si malheureux ; c'est toi qui m'as rendue digne de tous les supplices de l'enfer ! O misérable que je suis ! ô cœur perdu, pour avoir voulu plaire au monde, comment oserai-je désormais implorer grâce et pardon, infâme et empoisonnée comme je le suis, chargée de péchés vils et honteux, horrible et odieuse à Dieu ! Où aller, où me cacher pour pleurer

⁴ Il a déjà parlé sur l'orgueil et sur l'avarice.

mes péchés, misérable que je suis? Car je n'oserai jamais me présenter devant mon Dieu, pour implorer mon pardon.

MARTHE. Il faut, ma sœur chérie, vous adresser à notre frère Lazare; il vous accompagnera devant Jésus, qui, j'en suis persuadée, vous pardonnera et vous recevra en grâce, si vous l'en priez du fond du cœur. Retirons-nous, pour attendre le moment favorable; il pardonne à tous ceux qui font pénitence. (*Elles se retirent.*)

Marthe et Marie-Madeleine se retirent donc, et Lazare continue de prêcher sur l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse, avec une fécondité et une énergie vraiment dantesques, inventant de nouveaux supplices et de nouvelles tortures pour chacun des péchés capitaux. Quand il a terminé ses prédications, qui s'adressent à la foule, l'auteur ayant plus de souci de frapper l'imagination des spectateurs, que de se tenir dans la vérité de la situation, — nous assistons à deux scènes pathétiques, d'abord entre Marthe, Marie-Madeleine et leur frère Lazare, puis entre Madeleine et Jésus. Ces deux scènes manquent au *Grand Mystère*, tel que l'a réédité M. de la Villemarqué.

MARTHE. Lazare, mon frère chéri, je vous en prie et vous supplie, consolez notre sœur Madeleine, qui est désolée; allez avec elle trouver le Messie, pour savoir si elle peut encore obtenir grâce et pardon.

LAZARE. Il faut faire pénitence, ma pauvre sœur! Plus est grand le péché, plus doit être dure l'expiation. Puisque donc, ma sœur, votre cœur est bien disposé et votre résolution arrêtée de renoncer au vice, Dieu ne repoussera pas la pécheresse repentante qui vient à lui. Allez trouver le médecin, avec un cœur contrit; prosternez-vous à genoux, et il vous remettra vos péchés.

MADELEINE. Hélas! mon frère Lazare, mes péchés sont bien lourds!

LAZARE. Il ne faut jamais désespérer.

MADELEINE. Je n'ose paraître en sa présence!

LAZARE. Du courage, ma sœur, il est plein de bonté.

MADELEINE. Hélas! mon frère, je suis la plus grande des pécheresses!

LAZARE. Relevez-vous, ma sœur, je vais vous accompagner. — (*Jésus entre.*)

MADELEINE, *se jetant à ses pieds*. O Dieu éternel, pardonnez-moi! vous seul pouvez connaître toute l'énormité de mes péchés; vous savez que j'ai mérité supplices et tourments, toute la rigueur de votre colère. Par-

don, mon Jésus, pardon ! je ferai pénitence ; mais daignez m'éclairer, mon Dieu, et me donner les grâces nécessaires pour faire amende honorable ; je mènerai tel deuil et ferai si rude pénitence, que, nuit et jour, je serai noyée dans mes larmes ! O mon doux Jésus, mon Dieu si digne d'amour, mon rédempteur, mon unique espoir, je veux laver avec mes larmes vos augustes pieds, puis les essuyer avec mes cheveux. Avec les onguents précieux dont je parfumais naguère mon corps, pour plaire au monde, et dont l'odeur est si douce, si agréable qu'il n'est rien de si précieux au monde, je veux oindre votre corps divin et vos pieds. O source inépuisable de toutes les grâces, mon unique désir, le seul médecin qui puisse guérir mon mal, lumière de la pénitence qui est si douce à mon âme, mon Sauveur, mon Jésus, la pauvre Madeleine vous demande miséricorde et pardon !

JÉSUS. Courage, Madeleine, courage, ma fille ! Il faut faire pénitence pour racheter tes péchés ; je te donnerai les grâces et les forces nécessaires pour persister dans ta résolution et résister à ces ennemis de ton âme : le démon, la chair et les vanités du monde sont les plus grands pourvoyeurs de l'enfer. Ta douleur me touche et je te remets tes péchés. Va, et fais pénitence.

MADELEINE. O bonté infinie ! ô conseils divins, qui tombent comme un baume précieux sur ma pauvre âme ! Mon Dieu, mon créateur, vous connaissez mes péchés ; puisqu'il plait à votre bonté de me recevoir en grâce, je ferai pénitence si longue et si rigoureuse que mon âme sera entièrement purifiée de toutes les horreurs, de toutes les ordures qui la souillent. Accordez-moi encore une grâce, ô mon Dieu, celle de pleurer mes péchés jusqu'à ma mort, et d'être un exemple salutaire pour toutes les pécheresses.

JÉSUS. Va en paix, Madeleine, et pleure sur ta vie passée.

MADELEINE. O miracle ! ô prodige ! ô jour admirable, heureux et saint ! La plus grande pécheresse qui fût sur la terre a trouvé grâce et pardon ! Le Maître était courroucé contre moi, et j'allais mourir, chargée de tous mes péchés ; un coup d'œil de lui, et je tombais au fond de l'abîme ! — Oh ! mon Jésus, laissez-moi embrasser vos pieds sacrés et les baigner de mes larmes ; puis les essuyer avec mes cheveux et répandre dessus les parfums les plus précieux.

JÉSUS. Oui, pauvre Madeleine, et tes larmes serviront en même temps à laver ton âme de tous ses péchés. (*Madeleine oint et parfume les pieds de Jésus.*)

Dans la scène suivante, Lucifer reproche à Judas d'avoir laissé prodiguer sans besoin ni utilité un onguent si précieux, et qui aurait pu être vendu une bonne somme d'argent.

Oui, j'ai eu tort, répond Judas, de laisser perdre ainsi un onguent si précieux, capable de guérir des maladies incurables. Cet onguent valait bien, au moins, trente deniers, ce qui n'est pas une petite somme. Cette pensée me poursuit et m'obsède; mais je me vengerai! Que je sois pendu, s'il ne me paie cet onguent! Je saurai m'y prendre de manière qu'il meure bientôt, et, ce qu'il ne sait pas, *je vendrai même la graisse de son cadavre!*

Je me bornerai, pour le moment, à ces citations qui, du reste, suffiront pour faire pressentir l'importance et l'intérêt de ce mystère, qu'il faudrait publier intégralement.

En quittant Lannion, pour retourner à Plouaret, comme je gravissais la côte de Buzulzo, j'entendis déclamer à haute voix, dans un cabaret, au bord de la route. Je ne pouvais saisir le sens des paroles, mais au ton de la mélopée, il était facile de voir que c'était une tirade de quelque vieux mystère breton. Je continuai ma route, en songeant au temps, non encore éloigné, où, le soir venu, on entendait de tous côtés, — dans les champs, dans les cabarets, sur les chemins des pardons, — des voix hautes et claires qui, jetant fièrement dans les airs ces vers bretons de notre vieux théâtre, faisaient battre plus vite les cœurs de nos paysans, et leur rappelaient souvent des souvenirs d'indépendance et de nationalité. Et ces mêmes souvenirs, qui me remplissaient la tête et le cœur, me tenaient compagnie, et me faisaient oublier les fatigues de la marche.

F.-M. LUZEL.

GABRIEL DE ROUGÉ, MARQUIS DE CHOLET

1763-1786.

Un homme éminemment distingué par son mérite, la bonté de son cœur et sa position sociale, le comte Gabriel-François de Rougé, acquit, le 13 juin 1763, de M. Le Paultre, marquis de Marigny, la terre de Cholet. Gabriel de Rougé était né le 26 mai 1727, au château de la Bellière, situé en Anjou, dans la commune de Saint-Pierre-Maulimart. La terre de la Bellière, depuis la fin du xv^e siècle, appartenait à une branche de la famille de Rougé, très-ancienne en Bretagne.

Jeune encore, Gabriel de Rougé était entré au service du roi, où il se fit remarquer par son mérite et sa bravoure, surtout dans les campagnes qu'occasionna la funeste *Guerre de sept ans*. En 1760, le comte de Rougé, étant colonel du régiment de Flandre et chevalier de Saint-Louis, épousa Marie-Anne-Christine-Joséphine de Croy-d'Havré, princesse du Saint-Empire. Le roi et la famille royale signèrent son contrat de mariage.

M. de Rougé était un homme de taille moyenne, mais bien proportionnée. Distingué de manières, sa physionomie spirituelle, lorsqu'il parlait, avait une animation des plus expressives. D'un caractère vif, serviable et généreux, il se montrait toujours poli et bienveillant pour tout le monde. Sa femme, fille aînée de Louis-

Ferdinand-Joseph de Croy-d'Havré, prince et maréchal héréditaire du Saint-Empire et grand d'Espagne de première classe, était petite et contrefaite, mais remarquable par les grâces de son esprit, son amabilité et sa bonté pour les malheureux.

Le comte de Rougé, parvenu, en 1784, au grade de lieutenant-général, avait les titres de marquis de Cholet, comte de Chemillé, baron de Montfaucon et du May, seigneur de la Chapronnière, du Longeron, de la Fribaudière, de l'Eperonnière, du Petit-Pont, de la Brizollière et autres lieux. Il passait à sa terre de Cholet tout le temps dont il pouvait disposer, lorsque les exigences du service militaire le laissaient libre. Très-aimé des habitants de sa ville seigneuriale, dont l'avenir industriel le préoccupait sans cesse, il cherchait, par tous les moyens possibles, à encourager les fabricants de Cholet, qui, depuis quelque temps, grâce à de nouveaux débouchés, étaient en position d'écouler leurs produits avec la plus grande facilité.

Déjà, quinze ans avant que le comte de Rougé fût devenu propriétaire du marquisat de Cholet¹, la fabrication des toiles avait pris dans cette contrée un développement considérable ; les lettres-patentes du roi que nous allons citer le prouvent :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Sur ce qui nous a été représenté qu'il se faisait à Cholet et à Vihiers et autres lieux des environs, tant de la dépendance de Touraine que de celle du Poitou, une quantité considérable de toiles à différentes espèces qui, faute d'un règlement qui en ait fixé les dimensions, le nombre de fils et la qualité des matières dont elles doivent être composées, ne sont point portées au degré de perfection dont elles sont susceptibles, nous avons jugé à propos d'y pourvoir par un règlement, dont les dispositions ont été concertées avec les principaux marchands et fabricants desdites toiles et avec les inspecteurs des manufactures. A ces causes, de l'avis de notre conseil qui a vu et examiné ledit règlement de ce jourd'hui, contenant

¹ Le marquisat de Cholet appartenait alors à Louis-René Colbert, comte de Maulevrier.

85 articles, ci-attaché sous le contre-scel de notre chancellerie, nous avons, par ces présentes, signées de notre main et de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, confirmé et autorisé, confirmons et autorisons ledit règlement pour les différentes sortes de toiles qui se fabriquent à Cholet, à Vihiers et autres lieux, tant de la dépendance de Touraine que de celle du Poitou : voulons qu'il y soit gardé, observé et exécuté de point en point, selon la forme et teneur. Si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenant notre cour de parlement de Paris que ces présentes, ensemble ledit règlement, ils aient à faire lire, publier, registrer, et leur contenu gardé, observé et exécuté de point en point suivant leurs formes et teneur : car, tel est notre bon plaisir ; en témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes.

» Donné à Versailles, le vingt-deuxième jour de septembre, l'an de grâce 1748, et de notre règne le trente-quatrième.

» Signé : LOUIS.

» Par le roi : PHELYPEAU.

» Vu au conseil : MACHAULT. »

Le règlement en 85 articles étant trop long pour que nous puissions le citer dans cette notice biographique, revenons à M. de Rougé, qui, tout en cherchant à rendre sa ville seigneuriale de plus en plus prospère, voulait aussi l'embellir en y faisant exécuter de grands travaux. C'est à lui que la ville de Cholet doit plusieurs rues remarquables et deux places, dont l'une porte encore son nom. Après avoir fait tracer ces nouvelles voies, larges, bien alignées et pavées de pierres échantillonnées, il eut la satisfaction de les voir promptement se border de belles maisons. Les anciennes halles étant insuffisantes et trop sombres, il en fit construire qui étaient plus vastes et mieux éclairées. Les abattoirs, mal placés au milieu de la ville, furent mis en un lieu beaucoup plus convenable. Enfin, la mort, qui vint trop tôt arrêter ses projets, l'empêcha de construire une caserne et un théâtre, dont les ouvriers avaient déjà confectionné la charpente. Ces divers

travaux étaient surveillés, et souvent exécutés, par un architecte-entrepreneur, nommé Janet, que le marquis de Cholet avait amené de Paris et qu'il logeait dans son château.

En même temps qu'il embellissait Cholet, M. de Rougé, par d'heureuses innovations, faisait faire de grands progrès à l'agriculture. C'est lui qui, le premier, apprit aux paysans de la contrée l'art si utile de créer des prairies artificielles. Ne reculant de vant aucun sacrifice pour propager les meilleures méthodes d'agronomie, il faisait cultiver quelques-unes de ses terres par des fermiers et des domstétiques qu'il avait amenés lui-même de la Flandre et du Hanovre. Dans la commune du Longeron, au château de la Fribaudière, dont il faisait valoir la terre avec un nombreux personnel, il avait jusqu'à 32 étalons¹, juments et poulains, appartenant aux races allemandes, anglaises et espagnoles. Outre ce haras très-remarquable, M. de Rougé avait encore 8 poulains placés dans des fermes et 9 chevaux dans ses écuries du château de Cholet.

Il y avait, dans les servitudes du manoir de la Fribaudière, dont les ruines apparaissent maintenant sur les bords de la Sèvre, au milieu d'un délicieux paysage, un beau manège couvert, qui servait au dressage des jeunes chevaux, parmi lesquels il s'en trouvait de magnifiques, que M. de Rougé, une fois par an, envoyait vendre à Paris. Lorsque ces produits exceptionnels partaient pour la capitale, le seigneur de Cholet, toujours généreux, accordait à des paysans du pays, qui avaient aussi obtenu des élèves d'un grand prix, la faveur de les joindre à ses chevaux, avec lesquels ils étaient vendus, sans qu'il leur en coûtât aucun frais de route.

Tout en encourageant autant qu'il le pouvait l'élevage des chevaux, M. de Rougé ne négligeait rien pour améliorer dans la contrée la race bovine et ovine. Ainsi, il possédait, sur les terres qu'il faisait cultiver, 46 bœufs, 9 taureaux, 7 génisses, 13 veaux

¹ M. Charles Boutillier de Saint-André ayant eu l'obligeance de nous communiquer l'inventaire qui fut fait à la mort de M. de Rougé, nous avons trouvé là l'énumération des divers animaux que nous citons.

et 23 vaches, de race française, anglaise, hollandaise, irlandaise et suisse; plus, 169 moutons et béliers, parmi lesquels se trouvaient quelques mérinos. Il avait établi à Cholet un marché de bestiaux, dans la cour même de son château. Ce marché, aujourd'hui si important, a toujours lieu à la même place; la Révolution n'a détruit que la demeure de celui qui l'avait créé.

Dans les dernières années de sa vie, M. de Rougé ne quittait plus Cholet, où il faisait un bien immense. Il mourut, sans enfants, dans sa ville seigneuriale, le 20 septembre 1786.

Sa mort fut le sujet d'un deuil public, non-seulement pour Cholet, mais pour toute la contrée; il y avait à son enterrement tant de monde, nous ont dit des vieillards, que le cortège ne mit pas moins de trois heures à se rendre de l'église Notre-Dame au cimetière de cette paroisse, dans lequel il avait voulu être inhumé. Il fut le premier à reposer dans ce cimetière, dont il avait donné le terrain, pour remplacer l'ancien, qui, placé au centre de la ville, près de l'église, devait être supprimé.

M^{me} de Rougé allait faire bâtir une chapelle sur la tombe de son mari, lorsqu'elle mourut presque subitement à Paris, au moment où, après avoir terminé des arrangements avec les héritiers de M. de Rougé, elle se disposait à venir finir ses jours à Cholet. Sa mort et les troubles occasionnés par la Révolution empêchèrent la dépouille mortelle de M. de Rougé d'avoir un tombeau qui eût protégé ses cendres, depuis longtemps mêlées à celles des pauvres, souvent changées de place dans ce champ de la mort. Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que la mémoire du bienfaiteur de Cholet et de la contrée environnante n'a jamais été honorée comme elle le méritait. La reconnaissance publique ne lui a élevé aucun monument, et, pour rappeler son nom aux générations nouvelles, nous ne connaissons à Cholet qu'une place, qui, créée par lui, conserve encore sur un mur, à l'un de ses angles, cette inscription : PLACE ROUGÉ.

CHARLES THENAISIE.

ANN NEVEZ-AMZER.

D'ANN AOTROU S. ROPARTZ, BARZ ZAND ERVOAN.

Ead eo ar goan kaled enn he doull du breman ;
Ar skourn, ar grizil, ann erc'h en deuz kazet gant-han ;
Digor eo ar mammennou, hag ann dour sklear a red
Er steriou hag er prajou, glaz eo ar geod, ann ed.

Ann heol a darz, beure mad, lugernuz ha laouen,
Ha kerkend ar bleunigou a drid, a zav ho fenn ;
Ann holl labousedigou e-tal ho neiz a gan ;
Breiz ker, peger brao out-te, gand dudi ez kwelann.

LE PRINTEMPS.

A M. S. ROPARTZ, BARDE DE SAINT YVES.

L'hiver s'est enfin retiré dans ses grottes noires ; la glace, la grêle, la neige y composent sa cour ; toutes les sources se rouvrent et les eaux coulent limpides dans les rivières et les prés ; l'herbe est bien verte et le blé aussi.

Le soleil, gai et splendide, se lève de bon matin, et aussitôt, pour le saluer, les petites fleurs, tressaillant d'allégresse, montrent élégamment la tête ; les oiseaux chantent en chœur sur le seuil de leurs nids.... Chère Bretagne, que tu es belle ! combien je te contemple avec bonheur !...

Displega ra kalz deliou war ar strouez, ar gwez,
 Bet ho deuz digand Doue forz dilladou nevez ;
 Ar bleun lann, ar bleun balan war ar mezou a sked,
 Enn ho zouez denvedigou a fring evel pesked.

Er prad, o steredenna, ar vac'hariden wenn,
 Ar pao-bran, gand he gleier, ar bleun bihan melen,
 A ro boed d'ar valafen, d'ar wenanen, pa gar,
 Da gas d'he c'hastel kolo danvez meur a vann koar.

Ar spern hag ar gwez-aval, vel ann erc'h a zo gwenn ;
 Divezatoc'h, gand ho frouez, e plegind holl ho fenn ;
 Avalou kalz a vezo, ar gwinn melen founnuz,
 Ha gan-e-hoc'h, ma c'henvroiz, ar stok-gwer dudiu.

Deued eo ar gwennili, d'ober prejou kelien,
 Da staga enn eur c'hournig he neizik pri kempen ;
 Ar big, ar vran, ar gegin a oar kroazia sparlou
 War eur skour huel ha bresk da c'hori ho viou.

Les broussailles et les arbres se recouvrent de feuilles nouvelles; ils ont reçu de Dieu quantité de belles parures; dans les campagnes brillent les fleurs de l'ajonc, les fleurs du genêt, et parmi ces fleurs les petits agneaux frétilent comme des poissons dans l'eau.

Dans la prairie, qu'elles émaillent, la marguerite blanche, la jacinthe avec ses clochettes et les petites fleurs jaunes, offrent la pâture au papillon, et à l'abeille, à souhait, pour porter à son château de paille la matière de plusieurs rayons de cire.

Les épines et les pommiers sont blancs comme la neige; plus tard, chargés de fruits, ils courberont leurs branches; les pommes seront abondantes ainsi que le vin jaune¹, et chez vous, mes chers compatriotes, les verres se choqueront délicieusement.

L'hirondelle voyageuse est revenue parmi nous pour faire ses repas de mouches et coller proprement, dans un coin, son petit nid de boue; la pie, le corbeau, le geai, savent entrecroiser des brins de bois sur une branche haute et cassante pour y couvrir leurs œufs.

¹ Le cidre, vin jaune des Celtes.

Ar goukoug, debrer prened, gand he floc'hik bihan,
 Euz ann eil gwezen d'eben he hano brao a gan ;
 O veza m'eo didalvez, e oar mond da zevi
 Enn neiz ann evned munud, hag ho lez da c'horri.

War grab ar c'harz, oc'h heolia, e c'hoari ar glazard,
 A-uz d'ezhan, er wezen, e richan ar glozard,
 Ann aer-galed, ar wiber, rodelled da gousket,
 Az a kuid enn eur sic'ha rak-tal m'ind dihunet.

Ar c'hilleg, enn eur roda, kendroet gand he ier,
 A gerz er gwenojennou, vel eur prins wesg ha ter
 Presd ato d'en em ganna. Ma na vez ar roue
 E stourmo hag e trec'ho, kana raio goude !....

E kourn ar prad dourennek, war eur planken gwintet,
 Dierc'hen, ar mevel braz a droc'h eur beac'h geod med ;
 War lez ar feunteun vihan a zo emm he gichen
 Eo deued da eva dour ar voualc'h bek melen.

Le coucou, mangeur de vers, accompagné de son petit page, va chantant son joli nom d'arbre en arbre; et, comme il est paresseux, il sait déposer ses œufs dans les nids des petits oiseaux, et leur laisser le soin de les couvrir.

Au soleil, sur le penchant du fossé, se joue le lézard; au-dessus, sur un arbre, la fauvette chante son doux refrain; tandis que la couleuvre des dames, la vipère, roulées sur elles-mêmes pour dormir, s'enfuient en sifflant, dès qu'elles entendent le moindre bruit.

Le coq, entouré de ses poules, se pavane dans les sentiers tortueux, et, tel qu'un prince élégant et fier, il est toujours disposé à se battre; s'il n'est le roi, il combattra, vaincra et chantera sa victoire.

A l'angle de la prairie humide, soutenu par une petite planche, le premier garçon de ferme coupe, nu-pieds, un faix d'herbes tendres; non loin, sur le bord de la petite fontaine, vient se désaltérer le merle au bec jaune.

Enn tu all, war grab ar roz, e weleur ann alar
 Oc'h ober ervennou heiz gand ar bommou douar,
 Ar piked hag ar brini a zebr ar preved gwenn
 Az a da c'houiled dero hag a franv enn derven.

Ar biniou a glevann e traou parg ar c'houldri,
 Ar mesaer zo eno gand ar zaoud o peuri;
 D'ann heol, az a da gousked enn he wele zeiz ru,
 Ekleo Breiz-Izel a gas *ann hani goz* doc'h-tu.

Mouez skiltr ar vugaligou, o c'hoari enn hent glaz,
 P'eo deued ar pardaez, a bell, a glevann c'hoaz,
 Ha kan al labourerien, o tont, dre ann hent moan,
 War eeun d'ar vereuri goz da zibri iod d'ho c'hoan.

Tud ha loened zo lirzin; ar bleuniou hag ar gwez
 A zo distro, gant Jezuz, adarre d'ar vuez;
 Plega reond d'al lezen a zo roed d'ezho, ...
 Heuliomp holl ar gourc'hemen ha greomp evel-t-ho !.....

I.-M. AR IANN.

Du côté opposé, sur le versant de la colline, on voit la charrue tracer, avec de larges bandes de terre, des sillons destinés à recevoir de la graine d'orge; les pies et les corbeaux viennent manger les vers blancs qui, métamorphosés en hannetons, bourdonnent dans les chênes.

Au bas du champ au colombier j'entends le son du biniou; c'est que le berger est là faisant paître ses vaches, et les échos de Bretagne s'empresment de renvoyer au soleil, qui se couche dans son lit de soie rouge, le gai refrain de *Ann hani goz*¹.

Dans le lointain j'entends, en outre, la voix perçante de jeunes enfants qui, vers le soir, s'amuse sur le gazon de la route abandonnée; j'entends aussi le chant des laboureurs qui, revenant par le chemin de traverse, se dirigent directement vers la vieille ferme pour s'y régaler d'un souper de bouillie d'avoine.

Hommes et animaux sont dans la joie; les fleurs et les arbres sont ressuscités avec Jésus; ils se soumettent à la loi qui leur a été donnée; faisons tous comme eux et accomplissons le précepte du Maître.

J.-M. LE JEAN.

¹ Chant national des Bretons.

LES HYPOTHÈSES

DE

LA CRITIQUE ANTICHRÉTIENNE

ET

LES TÉMOIGNAGES APOSTOLIQUES.

La critique antichrétienne au XIX^e siècle ne discute pas le fait historique de la révélation ; elle se contente de le nier avec un dédain dont l'orgueil n'est égalé que par son impuissance et sa stérilité. Cette négation qui passe sans examen à côté de nos preuves n'ôte rien à leur certitude et ne porte aucune atteinte aux majestueux fondements de notre foi. Chrétiens, dont la foi règne sur le monde, nous avons le droit de sourire de vos dédains. Votre critique ne s'appuie que sur des hypothèses. C'est devant une hypothèse que doivent s'évanouir nos croyances, notre histoire, l'autorité de nos livres sacrés, notre Eglise dont la vie remplit les siècles.

S'il était démontré que cette négation de la vérité chrétienne donne un démenti à tout ce qui établit la certitude humaine, à la raison, à l'expérience sensible, à la conscience, à l'histoire, ne faudrait-il pas reconnaître que la critique, en voulant porter un dernier coup au Christianisme, est venue apporter une suprême démonstration de sa divinité : celle qui résulte de l'absurdité et du ridicule où tombent inévitablement ceux qui tentent de nier la réalité d'une œuvre de Dieu ?

I. — L'HYPOTHÈSE, UNIQUE FONDEMENT DE LA NOUVELLE CRITIQUE.

Si une œuvre évidemment divine s'est accomplie depuis la création au sein de l'humanité, c'est à cette heure. « *Ces années-ci furent les plus décisives dans l'histoire du monde.* » Jésus par ses apôtres « crée des institutions, transforme les âmes, imprime à tout son cachet divin. » Une « influence toujours agissante et victorieuse de la mort » se fait partout sentir : c'est la création d'un nouveau monde moral, c'est le souffle de l'esprit qui renouvelle la face de la terre. L'humanité a fait de cette date le centre de son histoire. La critique est condamnée à confesser que ces faits portent un cachet divin. A quelles sources nouvelles va-t-elle donc puiser une érudition qui justifie son incrédulité ? A-t-elle découvert des documents originaux qu'elle puisse opposer aux témoignages apostoliques ? Non. M. Renan avoue sa détresse. S'il sait quelque chose des origines du Christianisme, c'est aux écritures de l'Eglise qu'il le doit. Les *Actes des Apôtres*, les *Evangiles*, surtout les *Eptres de saint Paul*, voilà ses sources.

Depuis dix-huit siècles les docteurs chrétiens méditent ces textes pour y puiser dans leur pureté les enseignements de la foi ; par quel secret nouveau, notre critique en fait-il sortir l'incrédulité, l'histoire travestie des origines chrétiennes ? Le secret de M. Renan, son unique secret, c'est l'hypothèse ! En tête de ce livre des *Apôtres*, comme en tête de la *Vie de Jésus*, l'auteur proclame ce grand principe de sa critique : « *L'hypothèse est indispensable.* »

Les suppositions de M. Renan sont le solide fondement de son œuvre. Nous allons voir combien elles sont ingénieuses. Mais, d'abord, quelles lacunes ces hypothèses doivent-elles combler ? Quelles ténèbres ces lumineuses suppositions doivent-elles dissiper ? M. Renan fait deux parts dans les témoignages apostoliques : la part du récit relatif à des faits naturels. Ici le critique veut bien le plus souvent reconnaître l'authenticité et la véracité des documents sacrés. Les *Actes des Apôtres* forment un ouvrage « très-bien » rédigé, composé avec réflexion, et même avec art, écrit d'une

» même main et d'après un plan suivi. » Les *Epttres de saint Paul* le satisfont mieux encore.

Ce que le critique repousse d'une manière absolue de l'histoire des origines du Christianisme, ce sont tous les faits surnaturels, tous les faits qui manifestent l'intervention de Dieu dans cette transformation morale de l'humanité, et il fait ainsi une seconde part dans les Ecritures. C'est une lacune qu'il faut combler; alors l'hypothèse devient indispensable, l'hypothèse tient la place des miracles dans l'histoire des origines chrétiennes. « Les douze » premiers chapitres des actes sont un tissu de miracles; or, une » règle absolue de la critique, c'est de ne pas donner place dans » les récits historiques à des circonstances miraculeuses. »

Est-ce une impossibilité métaphysique qui révolte la raison de M. Renan? Si Dieu est, si nous devons à Dieu notre existence, si Dieu a quelque souci de cette race à laquelle il a donné la vie, l'intelligence et la liberté, serait-il impossible, au regard de la raison, qu'il eût pris part à l'établissement de la religion qui doit nous unir à lui? Ne pourrions-nous pas nous étonner, au contraire, que l'action sensible de Dieu ne soit pas plus fréquente pour confirmer la vérité de la foi? — M. Renan nie simplement la possibilité des miracles sans daigner justifier sa négation. Il reconnaît d'ailleurs que cette négation n'est pas « la conséquence d'un système métaphysique. » Il ne s'autorise d'aucun argument raisonnable, mais il nie, parce que sa science est *indépendante*, et « la science indépendante suppose cette question antérieurement résolue. »

Notre critique ne se dissimule pas qu'en fuyant la discussion sur ce terrain, il commet une faute capitale au point de vue de la polémique, et qu'il court risque de ne pas faire de prosélytes. L'absence de raisons à l'appui de sa thèse ne convaincra personne. Mais un esprit *exquis* et délicat ne pose jamais une question précise à laquelle il soit nécessaire de répondre nettement OUI ou NON. Prendre une conclusion, arriver à un but, affirmer un fait comme une vérité certaine, voilà ce que M. Renan ne fera jamais. Toute sa méthode critique est renfermée entre ces deux termes : l'*hypothèse* et le *doute*.

« Gardons-nous de rien fonder, » dit-il. Que pourrait-il fonder sur des suppositions ? L'érudition de M. Renan a de faibles racines dans ses hypothèses et ses fantaisies. Ces racines portent leur fleur naturelle, fleur pâle et nuancée, mais sans parfum et stérile, sur une tige sans vigueur, *le doute*.

Notre critique n'est pas bien sûr de la vérité de sa thèse sur l'impossibilité des miracles. Au fond, la seule raison qu'il ait de ne pas croire aux miracles, c'est qu'il n'en a jamais vu et que les savants de Paris, au XIX^e siècle, n'en ont pas vu. « Un miracle à Paris, devant des savants compétents, mettrait fin à tant de doutes ! mais, hélas ! voilà ce qui n'arrive jamais. » Les savants de Paris sont-ils chargés de convertir le monde ? Repousser les miracles parce qu'ils sont impossibles, et les repousser parce qu'ils sont rares, n'est-ce pas leur opposer deux objections contradictoires ?

Les miracles sont possibles ; M. Renan a pu le nier, mais il n'a pu justifier sa négation. Les miracles sont rares ; Dieu n'intervient pas d'une manière surnaturelle dans les événements pour plaire à un bel esprit, à un critique exquis. Quand Dieu fait des miracles, c'est pour convertir les âmes et transformer le monde.

Notre critique qui n'oppose aux témoignages apostoliques que les fantaisies de son esprit, de capricieuses hypothèses, ne se fait pas illusion sur son impuissance à remplacer le Christianisme. — « Prenons garde, dit-il, d'être complices de la diminution de vertu qui menacerait nos sociétés, si le Christianisme venait à s'affaiblir. Que serions-nous sans lui ? » — « Les pensées bonnes pour ceux qui sont préservés *par leur noblesse* de tout danger moral, peuvent, si on les applique, n'être pas sans inconvénient pour ceux qui sont *entachés de bassesse*. » Le mot n'est pas gracieux pour les croyants et pour les simples.

Les hypothèses de M. Rénan n'ébranleront pas les forts, mais peut-être feront-elles chanceler quelques faibles esprits. Remplir deux volumes de suppositions impies sur les origines du Christianisme qui sanctifie le monde, quand on ne lui apporte pas une parole vraie et féconde, est-ce une conduite noble et morale ? Si la

raison de l'auteur n'était pas visiblement troublée, que faudrait-il penser de son cœur et de sa conscience ?

II. — LA CONTRADICTION DANS LES HYPOTHÈSES.

Nous avons vu que l'unique fondement de la critique de M. Renan était l'hypothèse. Voyons comment il l'applique, voyons comment l'ingénieuse hypothèse de l'*hallucination* explique à elle seule d'une manière simple et naturelle la foi des Apôtres et la conversion du monde. Mais, auparavant, appelons un instant l'attention sur un procédé de l'auteur qui nous donnera une idée de la légèreté avec laquelle il lit et interprète les textes sacrés. M. Renan nous renvoie presque à chaque page à des textes qu'il ne cite pas et qui ne disent point ce qu'il leur fait dire ou disent précisément le contraire. Nous allons en donner un exemple remarquable. Ces citations infidèles ont été déjà signalées dans la *Vie de Jésus*, où elles étaient extrêmement multipliées.

« On remarque, dit l'auteur, entre les derniers chapitres de » l'*Évangile* et le premier des *Actes* une singulière contradiction. » D'après le dernier chapitre de l'*Évangile*, l'ascension *semble* » avoir lieu le jour même de la résurrection. D'après le premier » chapitre des *Actes* l'ascension n'eut lieu qu'au bout de quarante » jours. Il est *clair* que cette seconde version nous présente une » forme plus avancée de la légende, une forme qu'on adopta quand » on sentit le besoin de créer de la place pour les diverses appa- » ritions et de donner à la vie d'outre-tombe de Jésus un cadre » complet et logique. ¹ »

Ce passage doit être exactement analysé. Nous y trouvons d'abord l'affirmation absolue d'une contradiction entre l'*Évangile* et les *Actes*. Si cette contradiction existe, n'est-il pas surprenant que le monde chrétien ne l'ait pas aperçue et que les ennemis de notre foi ne l'aient pas encore signalée ? Une contradiction dans nos saints livres, mais n'est-ce pas la preuve évidente que tout ce qu'ils ren-

¹ *Les Apôtres*, introduction, pp. xx, xxi.

ferment n'est pas vrai? et dès lors comment soutenir qu'ils sont divins et que l'Eglise est infaillible lorsqu'elle nous présente ces Ecritures comme inspirées? Le triomphe de la critique est assuré. Il est *clair* que nous sommes en présence d'une légende créée après coup, d'une manière assez maladroite, pour les besoins de la cause, afin de donner une vie d'outre-tombe à Jésus-Christ.

Rassurons-nous. Cette contradiction si fièrement affirmée, M. Renan lui-même n'est pas bien sûr qu'elle existe. Tout à l'heure il était clair que le récit des *Actes* était une légende parce qu'il y a contradiction entre ce récit et l'Évangile, et voilà que M. Renan nous apprend, à la ligne suivante, que cette contradiction n'est peut-être qu'apparente. « L'ascension *semble* avoir lieu le jour même de la résurrection. »

Ouvrons les Évangiles. Sur les quatre Évangiles, il y en a deux, celui de saint Jean et celui de saint Matthieu, le plus ancien de tous, qui expriment formellement qu'il y a eu un intervalle assez long entre la résurrection et l'ascension. Ouvrons saint Matthieu (xxviii, 16 et s.). Ce n'est pas sans doute le jour même de la résurrection que les Apôtres peuvent se rendre de Jérusalem en Galilée à la montagne où Jésus doit leur apparaître? Saint Jean est plus explicite encore (xx, 76 et s., xxi); après avoir raconté la première apparition du Sauveur aux apôtres et l'incrédulité de Thomas, il nous dit que huit jours après Jésus apparaît devant cet apôtre qui touche ses plaies. Ses apôtres vont en Galilée reprendre leurs filets. Jésus se montre à eux sur la rive du lac de Tibériade. Saint Jean raconte la pêche miraculeuse, le repas de Jésus et de ses disciples, cette scène touchante où éclate l'amour de Pierre pour son divin Maître qui lui confie la garde de ses agneaux et de ses brebis. En signalant la contradiction qui *semble* exister entre l'Évangile et les Actes, M. Renan se garde de renvoyer le lecteur aux évangiles de saint Matthieu et de saint Jean, dont le récit s'accorde expressément avec celui des Actes. Il le renvoie aux derniers chapitres de saint Marc et de saint Luc. Ces deux chapitres, en effet, ne rapportent que d'une manière très-sommaire, et sans distinction des temps, les apparitions qui suivirent la résurrection.

Saint Marc se contente d'abrégé le récit de saint Matthieu; saint Luc, qui est en même temps l'auteur des *Actes*, (M. Renan le reconnaît), ne donne pas dans le dernier chapitre de son évangile les détails qu'il réserve pour le premier chapitre des *Actes*. Mais si la distinction des temps n'est pas nettement indiquée, rien n'autorise à conclure d'après ces textes que la résurrection et les diverses apparitions qui la suivent ont lieu le même jour que l'ascension. Au contraire, beaucoup de détails ont une relation évidente avec la succession des temps qui est formellement marquée dans la rédaction plus explicite des deux autres évangiles et des actes. Ainsi s'évanouit au premier regard cette apparente contradiction, et avec elle la conclusion que notre critique en tirait, relativement à la création d'une légende destinée à donner un cadre à la vie d'outre-tombe de Jésus.

Cette hypothèse de la création d'une légende dans le but de faire place aux diverses apparitions de Jésus ne s'accorde pas, malheureusement, avec le système adopté par M. Renan pour expliquer les apparitions. Ce système consiste, en effet, à prétendre que les apôtres et les saintes femmes ont été dupes pendant un certain temps d'hallucinations qui leur faisaient croire à de réelles et successives apparitions, à Jérusalem et en Galilée. M. Renan estime même que cette période d'hallucinations s'est prolongée pendant des jours et *des mois*, jusqu'à cette hallucination suprême qui fit croire aux disciples que leur maître s'était élevé au ciel en leur donnant la mission et le pouvoir de convertir le monde; ce qu'ils ont fait par la vertu de leur rêve.

M. Renan ne peut mettre en doute la foi que les apôtres ont eue dans ces apparitions; l'hypothèse de l'hallucination lui sert à expliquer leur foi, leur sincérité attestée par le martyr; dès lors comment comprendre la possibilité même de la création d'une légende? Est-on de bonne foi quand on invente une fable? Si les apôtres créent une légende, ils ne sont plus hallucinés et convaincus, ce sont des imposteurs qui nous trompent sciemment. Au contraire, si nous admettons l'hypothèse de l'hallucination, ils n'ont pas besoin de créer une place de quarante jours pour des apparitions dont ils

croient avoir réellement été témoins pendant une période assez longue, partagée entre leur séjour à Jérusalem et leur voyage en Galilée. M. Renan n'a donc pu constater la contradiction qu'il annonçait entre l'Évangile et les Actes, mais nous constatons une contradiction absolue entre ses deux hypothèses de l'hallucination des apôtres et de la légende.

Puisque l'une des hypothèses de M. Renan s'évanouit, examinons l'autre. Voyons comment il explique les apparitions successives à Madeleine, aux apôtres, aux cinq cents disciples. L'explication est partout la même. C'est l'hallucination, ce sont des *rêves mélancoliques* qui ont tout fait; ces illusions ont eu plus de puissance que Jésus lui-même, que Jésus vivant. C'est encore l'hallucination qui explique la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, mais dans cette circonstance l'hallucination a été rendue plus efficace par l'intervention d'un orage.

III. — LES TÉMOIGNAGES APOSTOLIQUES EXPLIQUÉS PAR L'HYPOTHÈSE DE L'HALLUCINATION.

« Il n'y a de miracle que quand on y croit, dit M. Renan; ce » qui fait le surnaturel, c'est la foi.... Jamais il ne s'est passé de » miracle devant le public qu'il faudrait convertir, je veux dire » devant des incrédules. » Le savant critique ne se donne pas la peine de justifier son affirmation. C'est une de ces suppositions qu'il trouve commode d'ériger en axiomes. Plus la thèse est paradoxale en présence des faits qu'elle contredit, plus elle satisfait notre critique, plus elle manifeste toute la hauteur de son dédain pour nos Écritures et nos croyances. Un savant ne discute pas nos légendes. Chercher des arguments sérieux pour nous combattre, ce serait nous reconnaître quelques droits vis-à-vis de la science et de la raison.

« Jamais il ne s'est passé de miracle devant le public qu'il faudrait convertir. » N'est-ce pas une vérité historique évidente, lorsqu'il est question de la conversion du monde païen, du monde

civilisé, du monde incrédule, converti par des miracles à la foi du Christ? Cette conversion de l'univers au Christianisme est pour notre auteur la chose la plus simple et la plus naturelle. Il va tout expliquer par une petite hypothèse, l'hallucination, et par une seconde supposition aussi ingénieuse que la première, la crédulité universelle. L'amour est le principe de l'hallucination de Madeleine; l'hallucination de Madeleine est *contagieuse*, elle détermine l'hallucination des apôtres, la contagion gagne les cinq cents disciples, et, de proche en proche, elle envahit le monde.

Tel est le fondement de la foi en Jésus-Christ qui, après dix-huit siècles, règne encore sur l'univers où elle exerce une influence morale et bienfaisante que la critique désespère de remplacer au sein même de notre civilisation. M. Renan l'avoue.

N'allez pas cependant condamner la *curiosité* de la critique; elle est bien innocente quand elle touche à ces problèmes. « On n'offense personne en énonçant une opinion *théorique*. » Il est bien entendu que la critique ne peut et ne veut rien fonder; ses théories ne sont pas applicables à l'humanité. Ce n'est pas pour la terre qu'elles sont écrites. « *La pensée d'ébranler la foi de personne est* » à mille lieues de moi, » dit M. Renan, « *ces œuvres doivent être* » exécutées avec une *suprême indifférence*, comme si l'on écrivait » pour une planète déserte. » C'est l'amour pur et désintéressé de la science qui inspire notre auteur, il ne « travaille à ce que les » grandes choses du passé soient connues avec le plus d'exactitude » possible et exposées d'une façon digne d'elles, » que pour un monde sans habitants. Ce n'est point à la foi, qui soutient et console les hommes, qu'il voudrait porter la plus légère atteinte. Il est trop pénétré de sa nécessité et de ses bienfaits.

Croyons-nous entrevoir quelque contradiction dans la conduite et dans les paroles de notre auteur? Ce n'est pas lui qui contestera cette contradiction. Il aime la contradiction. Il a le secret de dire *oui* et *non* sur la même question et de rester toujours dans le vrai. La critique s'élève à cette hauteur où le pour et le contre ne s'excluent pas. « *Paix donc, au nom de Dieu!... Rien ne doit régner* » ici-bas à l'exclusion de son contraire. »

Après la mort de Jésus, il n'y avait parmi ses disciples que des incrédules relativement à sa résurrection. M. Renan constate ce fait et ne le met pas en doute. « Les sentiments dont ils nous ont fait la » naïve confiance supposent même qu'ils croyaient tout fini. » Les apôtres croyaient tout fini et ils devaient, le jour même, croire naturellement que Jésus était ressuscité sans qu'il y ait eu de résurrection. Voici pourquoi. « La mort, dit M. Renan, est chose si » absurde, quand elle frappe l'homme de génie ou l'homme d'un » grand cœur, que le peuple ne croit pas à la possibilité d'une telle » erreur de la nature. »

Les femmes surtout ont la puissance d'opérer une résurrection dans leur cœur. Ce fut ce qui arriva. « Marie seule (Marie-Made- » leine) aima assez pour dépasser la nature et faire revivre le fan- » tôme du Maître exquis. Dans ces sortes de crises merveilleuses, » voir après les autres n'est rien : tout le mérite est de voir pour » la première fois ; car les autres modèlent ensuite leur vision sur » le type reçu. C'est le propre des belles imaginations de conce- » voir l'image promptement, avec justesse, et par une sorte de » sens intime du dessin. *La gloire de la résurrection appartient » donc à Marie de Magdala.* Après Jésus, c'est Marie qui a le plus » fait pour la fondation du christianisme. »

L'hypothèse de l'hallucination de Madeleine s'accorde très-heureusement avec les circonstances marquées dans le récit évangélique. Les saintes femmes arrivent le matin au tombeau. Elles portent des parfums pour embaumer le corps ; preuve manifeste qu'elles avaient une prédisposition intérieure à croire que ce corps était ressuscité. Le sentiment qu'éprouve Marie en voyant le tombeau vide, est-ce la joie de croire que Jésus est victorieux de la mort ? Non, elle se penche en pleurant sur le sépulcre, elle n'a qu'une pensée : « on a enlevé le corps ; » elle n'a qu'une inquiétude, celle de savoir où on l'a mis. C'est l'objet de sa demande aux deux hommes qu'elle voit assis à la place où était le corps ; elle fait la même question à Jésus lorsqu'il lui apparaît. L'idée de la résurrection de son maître est si éloignée de son esprit qu'au moment même où elle le voit, au moment même où Jésus lui dit : « Femme,

pourquoi pleurez-vous? Qui cherchez vous? » elle pense que c'est le jardinier qui lui parle. « Si vous l'avez enlevé, lui dit-elle, dites-moi où vous l'avez placé. » La belle organisation de Madeleine avait le sens du dessin; elle croit voir le jardinier. Enfin Notre-Seigneur se fait reconnaître en l'appelant « Marie, » avec un accent qui la fait tressaillir. Il l'entretient de sa résurrection, de cette vie nouvelle qui doit précéder son ascension, et il l'envoie vers les apôtres. — Marie ne croit à la résurrection que dans l'impossibilité où elle est de n'y pas croire en voyant son maître vivant et en conversant avec lui.

Comment l'hallucination gagne-t-elle les apôtres, qui n'ont pas, au même degré que Marie de Magdala, le sens du dessin? « C'est le » propre des états de l'âme où naissent l'extase et les apparitions » d'êtres contagieux, » dit M. Renan. Cette nouvelle hypothèse s'accorde-t-elle avec le récit simple et naturel des Évangiles? Les apôtres, en apprenant que le tombeau est vide, vérifient le fait, ils sont si éloignés d'ajouter foi au témoignage des femmes qui leur annoncent l'apparition de Jésus ressuscité, qu'ils voient dans ces paroles l'égarément d'un cerveau en délire. « *Et visa sunt ante illos sicut deliramentum verba ista; et non crediderunt illis.* » (S. Luc, xxiv, 1.) Comme M. Renan, les apôtres sont incrédules, ils supposent que Marie-Madeleine est le jouet d'une hallucination. Ce n'est donc pas d'après la vision de Madeleine qu'ils croient. Leur incrédulité n'est vaincue que par des faits dont ils sont eux-mêmes témoins. Les apparitions sont fréquentes, elles ont lieu en divers endroits et devant des personnes nombreuses, qui, différentes par l'esprit, l'éducation et le caractère, n'ont peut-être qu'un trait commun, la disposition naturelle à ne pas croire au miracle de la résurrection. Cette incrédulité obstinée des disciples, qui ont voulu voir et toucher, devait être pour tous les siècles une preuve certaine et authentique de la réalité de la vie corporelle de Jésus. Comment soutenir l'hypothèse de l'hallucination contagieuse en présence du récit de l'Évangile? L'attaque la plus maladroite, parce qu'elle se détruit elle-même, est celle de notre critique, qui admet la sincérité des apôtres et prétend soutenir qu'ils ont cru voir ce qu'ils ne voyaient pas.

« Le toucher ne laisse rien à la foi, » a dit M. Renan; eh bien ! il devrait être satisfait, les apôtres ont été incrédules jusqu'à vouloir toucher, et ce n'est pas saint Thomas seul qui a été convaincu de cette manière. Écoutons le récit de saint Luc : Les saintes femmes avaient raconté la première apparition de Jésus, elles avaient été prises pour des folles; mais depuis le Seigneur s'était aussi manifesté à Pierre; les disciples d'Emmaüs venaient de rentrer à Jérusalem, ils disaient comment Jésus avait conversé avec eux le long du chemin et comment ils l'avaient reconnu à la fraction du pain. Les autres apôtres n'avaient pas encore vu leur maître. A ce moment Jésus paraît au milieu d'eux : « La paix soit avec vous, dit-il, » c'est moi, ne craignez point. » — Les disciples effrayés croient entendre un esprit et ne voir devant eux qu'un fantôme. Le témoignage de leurs yeux et de leurs oreilles ne suffit pas à les convaincre de la résurrection du corps crucifié de leur maître. Leur incrédulité est aussi exigeante que celle de M. Renan, il faut qu'ils touchent. « Le toucher ne laisse rien à la foi. » — « Voyez mes mains et » mes pieds, c'est bien moi-même, *touchez* et voyez; un esprit » n'a pas de *chair* et *d'os*, comme vous voyez que j'en ai. »

• Et, lorsqu'il eut dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds. »

« Ils ne croient pas encore, dit l'Évangile, leur joie même les » jette dans un grand trouble. Alors Jésus leur dit : « Avez-vous ici quelque chose à manger? » Ils lui offrent un morceau de poisson frit et un rayon de miel. Jésus mange devant eux et il prend les restes qu'il leur donne. »

Après ce repas, le Sauveur leur rappelle comment il leur avait prédit tout ce qui se réalise ce jour-là devant eux, et comment ces miracles accomplissent les Écritures, ce que Moïse, les prophètes et les psaumes ont prédit du Messie.

Lorsque Jésus apparaît sur le bord du lac de Tibériade, saint Jean, l'un des témoins, nous apprend que Notre-Seigneur prépare lui-même le repas des pêcheurs. Ils étaient sept, Pierre, Thomas, Jacques et Jean, Nathanaël de Cana, et deux autres disciples. Jésus prend le pain et le poisson et les distribue de sa main aux convives.

On comprend qu'un homme qui accuse les apôtres d'imposture voie une fable dans ce récit; mais comment admettre dans ces circonstances une hallucination?

A la simplicité naturelle et sincère des témoignages apostoliques M. Renan prétend substituer un nouvel évangile; il suffit d'en citer quelques fragments pour faire apprécier comme il le mérite ce tissu d'invéraisemblances, de suppositions contradictoires, d'explications forcées, ridicules ou puérides.

Le récit de la première apparition de Jésus au milieu des apôtres est la mise en scène d'une réunion de spirites. Les apôtres, rassemblés autour de Pierre, qui a déjà eu sa vision, attendent une manifestation. Leur attente, au milieu de la nuit, dans cette maison fermée, est plus vivement excitée par le récit des disciples d'Enmaüs. « Pendant un instant de silence, quelque léger souffle » passa sur la face des assistants. A ces heures décisives, *un courant d'air, une fenêtre qui crie, un murmure fortuit arrêtent la croyance des peuples pour des siècles.* En même temps que le souffle se fit sentir on crut entendre des sons. Quelques-uns dirent qu'ils avaient discerné le mot *shalom*, « bonheur » ou « paix. » C'était le salut ordinaire de Jésus, et le mot par lequel il signalait sa présence. Nul doute possible, Jésus est présent; il est là dans l'assemblée. C'est sa voix chérie, chacun la reconnaît. Cette illusion était d'autant plus facile à accepter que Jésus leur avait dit que, toutes les fois qu'ils se réuniraient en son nom, il serait au milieu d'eux. Ce fut donc une chose reçue que, le dimanche soir, Jésus était apparu devant ses disciples rassemblés. Quelques-uns prétendirent avoir distingué dans ses mains et ses pieds la marque des clous, et dans son flanc la trace du coup de lance. Selon une tradition fort répandue, ce fut ce soir-là même qu'il souffla sur ses disciples le Saint-Esprit. L'idée, au moins, que son souffle avait couru sur la réunion fut généralement admise.

• Tels furent les incidents de ce jour qui a fixé le sort de l'humanité. L'opinion que Jésus était ressuscité s'y fonda d'une manière irrévocable. La secte, qu'on avait cru éteindre en tuant le maître, fut dès lors assurée d'un immense avenir. »

Nous le voyons, M. Renan travestit, comme il lui plaît, le récit évangélique. Il met en doute ou il passe sous silence les circonstances nettes et précises de l'apparition, celles qui répondent à toutes les exigences de la critique la plus sévère, qui écartent toute possibilité d'illusion et de crédulité superstitieuse. Sans doute des imaginations exaltées, au milieu du silence de la nuit, peuvent croire entendre le murmure d'une voix dans un courant d'air, dans le bruit d'une fenêtre qui crie, d'un souffle qui passe. Mais de bonne foi est-ce que cette scène puérile ressemble à la grande scène du Cénacle? Puisque M. Renan avec son hypothèse de l'hallucination admet la sincérité des apôtres, pourquoi n'accepte-t-il pas toutes les circonstances de leur narration? Il sent trop que son hypothèse s'évanouit au plein jour de la vérité. Cependant admirez cette conclusion; notre critique trouve *impossible* qu'un acte divin soit le fondement de la foi du monde, mais il trouve très-naturel que la croyance des siècles soit fixée par l'illusion qui naît d'un courant d'air ou du gémissement d'une fenêtre. Est-ce l'Évangile, est-ce M. Renan qui demande un sacrifice à la raison? Quel est le récit qui respecte la dignité de l'homme, son intelligence et sa liberté?

Jésus-Christ apparaît, en plein jour, au bord du lac de Tibériade, il appelle les pêcheurs il leur commande de jeter leurs filets, ils font une pêche extraordinaire, Pierre s'élance dans les flots pour rejoindre son maître. Les sept disciples descendus de la barque reçoivent de la main de Jésus le *pain* et le *poisson* qu'il a préparés pour leur repas. Encore une hallucination. « Jésus, dit M. Renan, » avait l'habitude de leur en offrir. Ils furent persuadés après le » repas que Jésus s'était assis à côté d'eux et leur avait présenté » de ces mets.

» Un jour, Pierre, en songe peut-être (mais, que dis-je, leur vie » sur ces bords n'était-elle pas un songe perpétuel?) *crut entendre* » Jésus lui demander : « M'aimes-tu? » La question se renouvela » trois fois. Pierre, tout possédé d'un sentiment tendre et triste, » *s'imaginait répondre* : « Oh! oui, Seigneur, tū sais que je » t'aime! » Et chaque fois l'apparition disait : « Pais mes brebis. »

— Ici l'hallucination devient un rêve, mais il faut admettre (voyez le récit de saint Jean, témoin de cette scène), que Pierre dormait debout et qu'il marchait en conversant avec son maître. Jean et les autres disciples suivaient et ils entendirent ces mémorables paroles qui confirmaient la perpétuelle primauté de Pierre. Il est vrai que notre critique suppose que ces témoins rêvaient aussi, puisque leur vie de pêcheurs en Galilée n'était qu'un songe perpétuel.

« *Ces grands rêves mélancoliques*, ces entretiens sans cesse » interrompus et recommencés avec le mort chéri remplissaient » les jours et les mois.

» Plus de cinq cents personnes étaient déjà groupées autour du » souvenir de Jésus. A défaut du maître perdu, *elles obéissaient à » ses disciples les plus autorisés, surtout à Pierre*. Un jour qu'à la » suite de *leurs chefs spirituels*, les Galiléens fidèles étaient » montés sur une de ces montagnes où Jésus les avait souvent » conduits, *ils crurent encore le voir*. *L'air sur ces hauteurs est » plein d'étranges miroitements.....* La foule assemblée *s'imagina » voir le spectre divin* se dessiner dans l'éther; tous tombèrent sur » la face et adorèrent. *Le sentiment qu'inspire le clair horizon de » ces montagnes est l'idée de l'ampleur du monde avec l'envie de le » conquérir.....* Ils descendirent de la montagne, *persuadés que le » Fils de Dieu leur avait donné l'ordre* de convertir le genre » humain, et avait promis d'être avec eux jusqu'à la fin des siècles... » Ils se regardaient comme les missionnaires du monde capables » de tous les prodiges. »

Le rêve mélancolique des cinq cents disciples s'est réellement accompli. Le monde entier a rêvé avec eux et rêve encore aujourd'hui. Ils ont converti l'univers. M. Renan a vu les miroitements de l'air de la montagne de Galilée. Est-il, lui aussi, descendu de la montagne avec l'envie de conquérir le monde? nous réveillera-t-il?

Cependant les rêveurs de Galilée étaient restés, dit M. Renan, « petits, étroits, ignorants, autant qu'on peut l'être. » Ils avaient encore besoin d'être exaltés par une hallucination plus forte. Elle ne pouvait manquer de venir après leur retour à Jérusalem où ils menaient une vie fort retirée. « Les hallucinations du tact étaient

» très-fréquentes parmi des personnes *aussi nerveuses* et aussi exal-
 • tées, (ce sont toujours nos grossiers et ignorants pêcheurs), le
 » *moindre courant d'air* accompagné d'un frémissement au milieu
 » du silence était considéré comme le passage de l'esprit. » Puisque
 le *moindre courant d'air* avait cette puissance, quelle devait donc
 être celle d'un courant électrique, d'un violent orage accompagné
 d'éblouissants éclairs, ouvrant tout à coup les fenêtres du Cénacle ?

Ils étaient réunis cent vingt ensemble. Écoutons le nouveau
 rédacteur des *Actes*. Il va enfin nous raconter cette grande scène
 de la Pentecôte *d'une façon digne d'elle*.

« Un jour que les frères étaient réunis, un orage éclata. Un vent
 • violent ouvrit les fenêtres; le ciel était en feu. Les orages en ces
 • pays sont accompagnés d'un prodigieux dégagement de lumière;
 » l'atmosphère est comme sillonnée de toutes parts de gerbes de
 • flammes. Soit que ce fluide électrique ait pénétré dans la pièce
 » même, soit qu'un éclair éblouissant ait subitement illuminé la face
 • de tous, on fut convaincu que l'esprit était entré, et qu'il s'était
 » épanché sur la tête de chacun sous forme de langues de feu. »

L'hypothèse de l'orage vient ici à l'appui de l'hypothèse de
 l'hallucination. Mais il y a un autre phénomène plus difficile à
 expliquer que celui des langues de feu. C'est le *don des langues*,
 qui se manifeste aussitôt dans la prédication évangélique comme
 une preuve vivante, comme une confirmation de la vérité, en
 présence de milliers d'auditeurs qui parlaient diverses langues et
 que la grande solennité de la Pentecôte avait réunis à Jérusalem.
 Ce don des langues, immédiatement suivi de la conversion de trois
 mille personnes, n'embarrasse pas M. Renan. N'est-ce pas la foi
 qui crée le miracle ? « On *crut*, dit-il, la prédication évangélique
 » affranchie de l'obstacle que créait la diversité des idiomes. *On*
 » *se figura* que, dans quelques circonstances solennelles, les
 » assistants avaient entendu la prédication apostolique, chacun dans
 » sa propre langue; en d'autres termes, que la parole apostolique
 » se traduisait d'elle-même à chacun des assistants. »

On crut, on se figura, cela suffit pour produire le même
 effet que la réalité du miracle. Ce fut une hallucination nouvelle

qui gagna des milliers d'hommes. « Est-ce que tous ceux-ci, qui nous parlent, ne sont pas Galiléens, et comment les entendons-nous chacun dans la langue du pays où nous sommes nés? » (*Actes*, II, 7, 8.) Par effet d'imagination, qui se renouvela fréquemment pendant la prédication apostolique. « Il en résultait de grands fruits d'édification.... L'effet général était touchant et pénétrant, » dit M. Renan, sans se mettre en peine de nous expliquer comment tant de personnes croyaient entendre et comprendre ce qu'elles n'entendaient pas, et comment elles étaient touchées au point de confesser la divinité de Jésus-Christ et de sacrifier leur vie pour attester leur foi.

Ainsi notre critique a tout expliqué. Le monde est devenu chrétien, parce que les apôtres ont rêvé qu'ils étaient appelés à faire sa conquête, parce que la lumière électrique qui brilla sur leurs fronts dans le Cénacle leur a fait croire que Dieu même descendait en eux pour les rendre capables de renouveler le monde moral et de transformer l'univers.

O grande et sublime Eglise du Christ, vous êtes toujours rayonnante de vie, de jeunesse et de beauté! Quel triomphe pour vous, au milieu de ce siècle, de voir l'impiété réduite à tenter d'aussi puériles attaques, après avoir scruté, avec toutes les ressources de la critique, la question de vos origines où Dieu a mis le sceau de son pouvoir!

LÉON PHILOUZE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

LES TRAVAILLEURS DE LA MER, par Victor Hugo.

Quand un auteur a laissé une empreinte profonde dans l'histoire littéraire de son pays, chaque œuvre émanant de lui intéresse à plus d'un titre, comme toutes les questions qui tiennent essentiellement à l'art, à ses progrès, à sa décadence, à sa transformation. Victor Hugo est un de ces hommes dont la manière fit école, dont le génie vigoureux se révéla dans des productions qui, si elles ne sont pas toujours à l'abri des critiques d'un goût pur et sévère, n'en renferment pas moins une admirable poésie, des traits d'une incontestable beauté. Aussi, ne doit-on pas s'étonner si, chaque fois que ce nom est prononcé, un mouvement de curiosité se manifeste dans le public lettré. Il n'est que trop vrai que l'auteur, comme poète, comme écrivain, comme artiste, a déjà donné des signes d'une décadence évidente. Ses défauts, que dissimulaient, ou plutôt que faisaient pardonner d'éloquentes pensées exprimées dans un style harmonieux, ont pris des proportions énormes. En même temps le charme de la poésie a disparu, la pensée a rabaissé son vol, et, disons-le, se revêt parfois de termes si bizarres, qu'on la cherche, sans pouvoir la découvrir, au milieu de ce cortège extravagant. Telle est l'impression triste que nous a fait éprouver la lecture des *Chansons des rues et des bois*. Malgré cette déception, les délicieuses mélodies des *Feuilles*

d'automne, des *Orientales*, des *Odes et Ballades* sont trop présentes à nos souvenirs, pour qu'on n'essaie pas de retrouver le grand poète d'autrefois dans tout ce qui vient de lui.

C'est là le sentiment qui nous guidait, en lisant les *Travailleurs de la mer*. Nous voulions saisir quelques rayons de ce beau génie qui brilla avec tant d'éclat et sut si bien chanter la gloire, la vertu, la religion et le malheur.

L'auteur, dans ce nouvel ouvrage, a peint l'homme aux prises avec l'obstacle « sous la forme élément », l'obstacle qui se dresse devant tous, petits ou grands, forts ou faibles, qui barre le chemin, l'obstacle qu'il faut combattre et vaincre. C'est devant l'obstacle que se déploie le caractère humain, qu'éclatent les grandes qualités de l'âme : la vaillance, l'énergie, la patience, la grandeur. Où serait le mérite sans l'obstacle ? Quoi de plus facile que de descendre une pente douce sur laquelle rien ne vient heurter nos pas ! Quoi de moins vertigineux que de suivre un sentier sans abîme ! L'existence entière est un combat, et l'humanité, soit comme individu, soit comme nation, n'est occupée qu'à briser l'obstacle, sous quelque forme qu'il apparaisse. Tous les poètes se sont proposé la peinture de cette lutte suprême, afin de faire ressortir, sous son jour le plus favorable, la grande supériorité de l'homme. Toutes les religions, toutes les philosophies se sont donné la mission d'enseigner comment lutter, comment vaincre, comment se résigner quand l'obstacle est invincible. Rien donc de bien nouveau dans l'idée philosophique et fondamentale du livre.

Le sujet se déroule avec une extrême simplicité. Une jeune fille orpheline, Déruchette, élevée par son oncle, qui le premier eut l'idée d'appliquer la machine à vapeur à la navigation dans la mer de la Manche, promet d'épouser celui qui sauverait cette machine échouée sur l'écueil Douvres. Gilliat part seul avec l'immense projet d'arracher la *Durande* aux flots sur lesquels elle reste suspendue entre les deux Douvres. Il réussit à vaincre la faim, la soif, le travail, le sommeil. Il rencontre sur son passage les obstacles coalisés : « Après le dénûment, l'élément, après la marée, la tourmente, après la tempête la pieuvre, après le monstre, le spectre » ;

et vainqueur des forces brutales de la nature, il ramène à Guernesey la machine intacte. Mais une dernière fatalité s'élève : il ne pourra jamais être aimé de Déruchette, dont le cœur, pendant son absence, a été touché par un autre. Que fera-t-il ? Il hâte le mariage des deux jeunes gens et, après les avoir vus partir pour l'Angleterre, il s'assoit sur un roc que la mer doit bientôt recouvrir. Là, il attend, immobile et calme, la marée qui le gagne et bientôt l'engloutit à jamais.

Ce Gilliat, le héros du roman, autour duquel gravitent les personnages secondaires et sur lequel se concentre tout d'abord l'attention du lecteur, est encore, suivant les procédés littéraires de Victor Hugo, un homme d'exception, un être à part ; sans patrie, sans famille, sans amis, sans beauté, il possède des qualités que le bon sens et l'expérience jugent incompatibles et passe pour sorcier dans le pays qu'il habite. Cette situation du héros amoindrit l'intérêt en sa faveur ou plutôt l'empêche de naître. Instinctivement, nous, jetés dans la société, vivant sous la loi générale, travaillant pour gagner, large ou étroite, notre place au soleil, nous sommes plus disposés à goûter, à sentir les joies et les douleurs communes à tous qu'à partager les angoisses exceptionnelles d'êtres déclassés qui ne nous semblent ni nos égaux, ni nos semblables. Voilà évidemment la première impression qu'inspire le développement du caractère de Gilliat. Son amour, né d'une façon bizarre, parce qu'un jour où il gelait, il lut son nom écrit sur la neige par Déruchette, n'émeut pas davantage, et pourtant c'est cet amour qui lui fait entreprendre son gigantesque travail : certes l'action est dramatique, le personnage ne l'est pas. Nous suivons Gilliat sur le rocher désert, nous le contemplons dans son labeur de chaque jour, nous admirons sa prévoyance, sa ténacité, son courage pour vivre et faire face aux dangers ; mais dans cet homme dont l'instinct est si développé, l'auteur nous a caché le côté vraiment humain, il ne nous a pas fait pénétrer dans cette âme qui, pendant deux longs mois, ne doit pas être exclusivement absorbée par le travail manuel et dans laquelle la terreur, la joie, l'espoir, doivent se livrer des combats d'un intérêt plus élevé que celui de

l'industrie contre la nature. Non, ce Gilliat n'a ni sourires, ni larmes, ni rayonnement, ni tristesse; ce n'est pas l'homme complet avec les luttes intérieures inhérentes à sa nature.

Devant cette tempête, dont parle ainsi le poète : « Du reste ce » n'était point l'obscurité complète. Les tempêtes illuminées et » aveuglées par l'éclair ont des intermittences de visible et d'invi- » sible. Tout est blanc, puis tout est noir. On assiste à la sortie des » visions et à la rentrée des ténèbres. Une zone de phosphore, » rouge de la rougeur boréale, flottait comme un haillon de flamme » spectrale derrière les épaisseurs du nuage. Il en résultait un » vaste blémissement. Les largeurs de la pluie étaient lumineuses, » que fera Gilliat? Il se tourne et dit à l'éclair : « Tiens-moi la chandelle. »

Mais l'orage continue, toutes les phases se parcourent, les nuages amoncelés crèvent et versent à flots les grêlons et la pluie. L'épouvante est à son comble. Mais Gilliat « prit une flaque de » pluie et un peu d'eau dans le creux de sa main et dit à la nuée : » Cruche. » Les périls se succèdent; devant le dernier, (une voie d'eau dans la chaloupe qui contient la machine), Gilliat paraît enfin accessible.

« Alors dans l'accablement de toute cette énormité inconnue, ne » sachant plus ce qu'on lui voulait, se confondant avec l'ombre, » en présence de cette obscurité irréductible, dans la rumeur des » eaux, des lames, des flots; des houles, des écumes, des rafa- » les, sous les nuées, sous les souffles, sous la vaste force éparse, » sous ce mystérieux firmament des astres et des trombes, sous » l'intention possible mêlée à ces choses démesurées, ayant autour » de lui et au-dessous de lui l'Océan, et au-dessus de lui les cons- » tellations sous l'insondable, il s'affaissa, il renonça, il se cou- » cha tout de son long, le dos sur la roche, la face aux étoiles, » vaincu et joignant les mains devant la profondeur terrible, il » cria dans l'infini : Grâce. Terrassé par l'immensité, il la pria. »

Il faut bien le dire, cet homme, qui ne voit autre chose dans l'éclair que la chandelle, dans la nuée qu'une cruche, dans l'infini sublime qui l'entoure que l'immensité qu'il s'abaisse à

prier, qui termine sa vie par un suicide et meurt comme une brute sans souci de son âme, cet homme sans aucune foi, sans élévation, sans poésie, n'en déplaît au poète, cet homme ne peut attendre sur son sort les cœurs qui palpitent sous l'empire des passions, les intelligences qui se préoccupent des choses de l'avenir, les hommes qui voient Dieu, le créateur, dans la sublime beauté de ses œuvres.

Quant aux caractères secondaires, ils n'offrent rien de bien saillant. Plusieurs sont tirés des bas-fonds de la société. Rantaine est un misérable coquin, digne du bagne ; Clubin est un hypocrite qui ne vaut pas mieux ; Lethierry, le possesseur de la machine, est un marin, type encore vulgaire, mais franc, qui croit à Dieu ; et vous allez voir l'idée qu'il s'en fait : — « La prière, dit Victor Hugo, » énorme force propre à l'âme, est de même nature que le mystère. La prière s'adresse à la magnanimité des ténèbres ; la » prière regarde le mystère avec les yeux mêmes de l'ombre et, » devant la fixité puissante de ce regard suppliant, on sent un désarmement possible de l'inconnu. Cette possibilité entrevue est » déjà une consolation. Mais Lethierry ne priait pas. Du temps qu'il » était heureux, Dieu existait pour lui, on pourrait dire en chair » et en os ; Lethierry lui parlait, lui engageait sa parole, lui donnait presque de temps en temps une poignée de main. Mais dans » le malheur de Lethierry, phénomène du reste assez fréquent, » Dieu s'était éclipsé. Cela arrive quand on s'est fait un bon Dieu » qui est un bon homme. »

Déruchette, élevée par son oncle Lethierry, ne se rend à la chapelle et ne prie qu'une fois par an. Du reste gentille, légère, assez insignifiante.

Si des caractères nous passons aux incidents nécessaires au développement de l'action, nous aurons à constater plusieurs descriptions vraiment belles et puissantes ; une surtout, conduite avec un grand art, est d'un saisissant effet. Clubin, capitaine choisi par Lethierry, profite du brouillard pour perdre la *Durande*, sur les Hanois, écueil fréquenté par les contrebandiers, et pour se sauver, lui, emportant l'argent qu'il devait restituer à Lethierry. Ce départ, cette navigation dans la brume, la manœuvre hardie de Clubin, ce

comp de barre décisif, le naufrage de la *Durande*, le sauvetage des passagers, la joie éclatante et sauvage de Clubin, dans le succès de son crime; puis, sa déception terrifiante quand, au lieu des Hanois, il aperçoit les Douvres, écueil où la mort seule habite, le châtiment inexorable au lieu de l'avenir rêvé ! toute cette partie renferme de grandes beautés ; mais cette grandeur partielle dans la conception ne peut racheter les défauts déjà signalés, ni les longues digressions qui coupent le récit et refroidissent encore l'intérêt, ni les bizarreries de style, les antithèses forcées, les expressions d'une vulgarité grossière, dont le langage tourmenté de Victor Hugo nous offre de trop fréquents exemples. Ici les exemples abondent ; je choisis entre mille :

« La sombre vision du possible latent est interceptée à l'homme » par l'opacité fatale des choses » ; et, plus loin : « Il y a quelqu'un » de terrible derrière l'horizon. Quelqu'un de terrible, le vent, le » vent, c'est-à-dire cette populace de Titans que nous appelons les » souldes. L'immense canaille de l'ombre. L'Inde les nommait les » marouts, la Judée les këroubins, la Grèce les aquilons. Ce sont » les invincibles oiseaux fauves de l'infini ; » et, dans la description de l'influence des vents sur la mer : « La fosse aux vents est » plus monstrueuse que la fosse aux lions. Que de cadavres sous » ces plis sans fond. Ils commettent des choses qui ressemblent à » des crimes. On ne sait sur qui ils jettent leurs crachements pleins » d'écume. Que de férocité inique dans le naufrage ! Quel affront » de la Providence ! Ils ont l'air par moment de cracher sur Dieu. »

M. Victor Hugo n'est pas un réaliste dans la véritable acception du mot. Le réaliste veut peindre le réel, sans le poétiser, sans le modifier ; mais l'auteur des *Travailleurs de la mer* affecte l'amour du laid, exagère ses peintures de telle sorte que, parmi les loques, les guenilles, les haillons qu'il aperçoit dans la nature, nous cherchons en vain le vrai tel qu'un œil juste l'aperçoit.

La littérature exerce une influence incontestable sur les mœurs et sur la société. Elle est le génie du bien et le génie du mal ; elle vivifie ou tue ; elle encourage ou désespère, élève ou abaisse. Mais qu'elle soit l'un ou l'autre, bonne ou mauvaise, pour posséder cette puissance, il faut avant tout qu'elle émeuve, qu'elle s'adresse à toutes les facultés, et le héros de Victor Hugo ne parvient à nous faire partager ni son dévouement, ni son amour. Les *Travailleurs de la mer* laissent froid ; ils attirent l'attention et la curiosité, au

lieu d'inspirer l'émotion et de captiver l'intérêt. Ce livre est l'œuvre d'un talent fourvoyé, d'un esprit faux, d'une imagination dérégulée, mais, avec ses types vulgaires et son matérialisme grossier, il ne renferme heureusement rien de ce qui fait naître des admirateurs et des enthousiastes, de ce qui crée des disciples, de ce qui constitue essentiellement le génie ; c'est-à-dire, l'assemblage des dons les plus divers : l'imagination et le jugement, la poésie et la raison.

AMÉLIE HUBANS.

LA VÉNERIE de Jacques du Fouilloux, seigneur dudit lieu, gentilhomme du pays de Gastine en Poitou, de nouveau revue, augmentée de la Méthode pour dresser et faire voler les oiseaux par M. de Boissoudan; précédée de la biographie de Jacques du Fouilloux, par M. Pressac.— Un vol. in-4°. Niort, chez Robin et L. Favre, imprimeurs.

Cette réimpression est la vingt-quatrième édition de cet ouvrage célèbre. La première date de 1561 ; la vingt-neuvième de 1650 ; c'est-à-dire que, pendant un siècle, ce livre fut vraiment, au point de vue pratique, le manuel classique des veneurs. Les deux siècles suivants ne comptent que deux éditions ; c'est-à-dire que ce livre est désormais relégué dans le domaine des curiosités historiques et littéraires. Sur ce terrain, sa vogue, manifestée par le haut prix que toutes les éditions, même modernes, atteignent dans les ventes, dure encore et durera toujours. En effet, il le faut lire, pour se rendre compte de l'importance que prenait la chasse dans la vie des gentilshommes, jusqu'à ce que la centralisation de Louis XIV les eût attirés à la cour ou dans les armées permanentes. En second lieu, du Fouilloux est un des charmants écrivains français du XVI^e siècle. Il a, à la fois, de la littérature et du naturel. Il sait écrire, parce qu'il s'est habitué avec les maîtres ; mais il écrit au courant de la plume et l'on ne sent nulle part la recherche et l'effort d'un contemporain de Ronsard. Rabelais, qui s'était fait chasser du couvent des frères mineurs de Fontenay, où il avait passé une quinzaine d'années peu édifiantes, avait laissé quelque chose de sa verve au gentilhomme gastinois. Il lui a bien laissé aussi quelque peu de son cynisme, et *La Vénérerie* contient quelques pages, heureusement rares, dont les gravelures sont dignes de Pantagruel. Un troi-

sième et dernier mérite de Jacques du Fouilloux, c'est d'avoir consigné dans son livre des observations très-justes et fort intéressantes sur les mœurs et les habitudes des bêtes fauves et des chiens. A propos de chiens, je dois constater une certaine déchéance de la Bretagne. On tient encore en grande estime les chevaux bretons et les vaches bretonnes; mais qui se vanterait d'avoir une meute de chiens bretons? On a des chiens anglais ou des chiens du Poitou. Il est assez curieux d'apprendre, par le témoignage même du grand veneur poitevin, que l'on considérait, au XVI^e siècle, les meilleurs chiens, comme étant d'origine bretonne. Après avoir énuméré, sur la foi de Geoffroy de Montmouth, les exploits cynégétiques de Brutus, petit-fils d'Énée, et le premier des rois bretons de dynastie fabuleuse, Jacques du Fouilloux continue : « J'ay bien voulu raconter cette histoire pour donner à entendre qu'il y a longtemps que les chiens courants sont en usage dans la Bretagne : et est une chose assurée que la plus grant' part des races des chiens courants qui sont en France et autres pays circonvoysins, est sortie du pays de Bretagne, excepté les chiens blancs. »

A la suite de la *Venerie*, le volume, dont je m'occupe en ce moment, contient un petit traité de Fauconnerie, inédit jusqu'à ce jour, écrit au XVIII^e siècle par un autre gentilhomme poitevin, M. de Boissoudan. En tête du volume est un excellent travail de biographie et de bibliographie dû à M. Pressac, qui s'y montre érudit du meilleur aloi.

La nouvelle édition de du Fouilloux ne laisse rien à désirer sous le rapport typographique. La reproduction des vieilles gravures du XVI^e siècle est excellente, et ce beau volume a pour frontispice un portrait du grivois chasseur, attribué au crayon plus vanté chaque jour de Clouet, dit Janet.

S. ROPARTZ.

JÉSUS, LE PLUS BEAU DES ENFANTS DES HOMMES, par M. l'abbé Bouédron, chanoine-honoraire de Nantes, docteur ès-lettres. — Un vol. in-18, Paris, Sarlit; Nantes, Mazeau.

Voici un livre qui, plus encore par le contraste du fond que par le titre, en rappelle un autre, bien différent, autour duquel s'est

récemment livrée une bataille trop ardente peut-être, et auquel de trop généreux adversaires ont fait un succès qui s'est élevé aux proportions d'un scandale européen, — leçon qui, je l'espère, ne sera perdue pour personne et qui, au moment même où j'écris, porte déjà ses fruits, si j'en juge par le silence, aussi prudent que mérité, qui se fait autour du nouvel ouvrage du même auteur. A ce propos, si j'avais le temps et l'espace et si je ne craignais de m'égarer tout d'abord dans une digression déplacée, j'exposerais ici les réflexions que m'ont dès longtemps suggérées les tactiques si différentes des écrivains religieux et de leurs antagonistes, — ceux-là si prodigues et ceux-ci si avarés de publicité en faveur des œuvres du camp adverse ; — les premiers toujours empressés de faire aux livres des autres une dangereuse renommée, sous prétexte de réfutations ; les derniers organisant autour des livres religieux la conspiration du silence. A cette première cause d'infériorité, si l'on ajoute les allures non moins opposées des libraires et des éditeurs des deux camps, — les uns, commerçants actifs, infatigables, répandant leurs livres partout à profusion, — les autres gardant les leurs discrètement au fond de leur magasin ou en restreignant la diffusion à des limites fort étroites, — peut-être verrait-on dans ce double fait un sérieux danger pour la propagande religieuse, par ce temps surtout où, pour le grand combat qui se livre, elle aurait besoin de toutes ses forces. Comment cette propagande, ainsi condamnée à tourner dans son propre cercle, exercerait-elle au-dehors l'influence à laquelle elle aspire et qui est son principal but ? Pour ne citer qu'un exemple, des millions de lecteurs de tous les camps ont lu le livre de M. Renan, partout répandu sous tous les formats ; — il serait aisé de compter le nombre de ceux qui, en dehors du monde religieux, ont eu connaissance d'une des réfutations, si multipliées cependant, dont cet ouvrage a été l'objet, bien que ces réfutations, dans la pensée de leurs auteurs, s'adressassent surtout aux adversaires. Paris, à lui seul, compte environ cinq cents libraires ; ce serait sans doute en vain que chez *quatre cent cinquante* d'entre eux vous chercheriez un livre sorti de chez un éditeur religieux. Cela tient à des causes diverses, je le sais, mais celle que j'indique ici n'en est pas moins capitale. Telle grande œuvre religieuse dont

le titre est au bout de ma plume, et qui, éditée par tel libraire juif ou libre-penseur, aurait eu l'éclatant succès dont elle est digne, — languit dans une demi-obscurité grâce à l'activité discrète de son éditeur catholique. Les chiffres, les faits abondent, et, parmi ceux qui sont au courant du monde des livres et de ce qui s'y passe, libraires, écrivains, simples *lisours*,... en est-il un seul qui n'ait été frappé du contraste dont je parle? Evidemment la partie n'est pas égale, pour ce qui est du moins des moyens matériels entre l'attaque et la défense, l'une si puissante par son immense publicité, l'autre d'autant plus faible qu'elle est plus circonscrite ¹.

Mais c'est là un sujet qui, par sa nature et sa réelle gravité, demanderait de longs développements. Je livre en courant, et pour ce qu'elles valent, ces réflexions à qui de droit, et j'arrive enfin à l'ouvrage de M. Bouëdron, dont le succès, je l'espère, donnera au moins un démenti à ces réflexions chagrines.

Tout d'abord, dans une préface d'un ton élevé et serein, l'auteur nous avertit que son but n'a aucunement été d'écrire un livre de controverse. En est-il bien sûr? et, pour être indirect, ce mode de réfutation de certaines attaques n'en est-il pas plus efficace? La divine physionomie de Jésus n'est-elle pas comme le soleil? Ne lui suffit-il pas de se montrer pour dissiper les ombres qui voudraient l'obscurcir? Toutes les brumeuses théories de la critique allemande ne parviendront pas à éclipser cette figure incomparable, à éteindre les rayons qui la couronnent, le nimbe céleste qui la ceint. Jésus-Christ sera toujours à lui-même son plus éloquent défenseur, et le plus efficace antidote contre les attaques dont l'Évangile est l'objet sera toujours de le lire, tant éclate à tout œil non prévenu cette sincérité, cette simplicité sublime qui faisait pleurer Rousseau. Pendant que la critique scrute les textes évangéliques, pèse chaque verset mot par mot, lettre par lettre, virgule par virgule, « dans ses balances de toile d'araignée, » comme disait plaisamment Voltaire de Marivaux, — le cœur, plus savant au fond et plus sûr dans ses

¹ Inutile d'ajouter que je n'entends incriminer la conduite de qui que ce soit, et que je suis tout le premier à respecter la liberté d'autrui, surtout en matière commerciale. J'ai cru bon de signaler un fait, évident et à mon avis regrettable: c'est tout. A d'autres de chercher et d'appliquer le remède.

conclusions, se laisse naturellement gagner par le charme du beau et du vrai qu'exhalent ces pages. Il est tel passage, telle phrase, tel mot contre lequel viendra toujours échouer l'énorme et pédantesque bagage de la science d'en-deçà et d'au-delà du Rhin. La plume de tous les Strauss et de leurs émules s'évertuera en vain à obscurcir de flots d'encre le reflet surnaturel dont brille telle simple maxime du Maître. La vie, la mort, les actes, les paroles de Jésus, présentent un ensemble tellement unique, si dégagé de toute préoccupation locale et mesquine, si supérieur au temps et à l'espace, si universel, si simple et si haut, si profondément humain et divin tout à la fois, d'une moralité si élevée et si nouvelle, d'une majesté si puissante et si douce, — que pas une âme, fût-elle vicieuse et tarée, ne peut impunément braver le charme, l'irrésistible attraction que dégage cette incomparable personnalité. Quel type moral nouveau apparut tout à coup dans le monde ! type sur lequel essaya de se modeler désormais l'humanité, et dont l'imitation, si imparfaite cependant, a produit la civilisation chrétienne. Aussi les adversaires du Dieu dans le Christ, ne pouvant nier ces prodigieux effets ni, sans doute, se soustraire complètement au charme attractif de cette vertu divine, prennent-ils à tâche d'exalter l'homme aux dépens du Dieu. Et comment exaltent-ils l'homme ? En en faisant tout ensemble un réformateur de génie et un visionnaire, un grand homme et un imposteur, un saint et un charlatan, oubliant de nous apprendre (chose fort intéressante cependant) comment le vrai est sorti du faux, le bien du mal, la vérité du mensonge ; comment enfin la réforme morale du monde a été le résultat de l'imposture, chose de soi si essentiellement immorale.

Tout autre est le procédé de M. Bouëdron, nous n'avons pas besoin de le dire. S'il s'est surtout attaché à peindre l'homme dans le Christ, partout sous l'homme on sent le Dieu, comme on sent le soleil, sa chaleur et sa lumière, sous le nuage qui le voile en passant. Envisager et représenter surtout le côté humain de la divine figure de Jésus, c'est là une pensée touchante et neuve.

« Une des choses qui nous ravissent le plus, nous dit fort bien » l'auteur, c'est de retrouver toujours l'homme au milieu des prodiges qui révèlent le Dieu, c'est de sentir battre un cœur humain

» dans la poitrine de Jésus, un cœur qui a ses tressaillements, ses
 » douleurs, ses joies, ses élans d'indignation, qui connaît les lar-
 » mes de la pitié, sur lequel il est permis de se reposer comme un
 » ami sur le cœur d'un ami..... »

Voilà tout le livre de M. Bouëdron, nous racontant tour à tour *Jésus prêchant l'Évangile, Jésus guérissant les malades, Jésus doux et humble de cœur, Jésus et les Apôtres, Jésus et les Phari-siens*, puis enfin, dans un récit simple et touchant, *Jésus dans sa passion*. Est-il besoin d'ajouter que c'est l'Évangile seul qui a fourni au pieux auteur ses couleurs pour peindre ces portraits divers, et cependant toujours ressemblants, d'un même modèle ? Le style de ces tableaux est grave, simple et doux, dans une gamme onctueuse et tendre, qui rappelle la manière picturale de Fra Angelico et de Flandrin. Le tout est couronné d'un éloquent épilogue, résumant dans une esquisse finale les traits épars de la divine physionomie et, dans un appel pressant et chaleureux, nous invitant tous, sur-tout les pauvres, les affligés et les petits, à aimer *Jésus, le plus beau des enfants des hommes*.

Tel est ce livre, nourri du suc des textes sacrés, tout pétri, si j'ose ainsi dire, du miel évangélique, dont la pénétrante douceur n'est nulle part altérée par le fiel de la dispute.

Les âmes pieuses accueilleront avec reconnaissance le nouvel ouvrage du jeune et savant professeur des *Enfants-Nantais*, dont nous annonçons ici même, il y a quelques mois, les précédentes publications (*Traité et Histoire de la Philosophie*.) Écrire un tel livre, c'est encore, sous une autre forme, servir la philosophie, la vraie. Sans parler des *Élévations* de Bossuet, sublime couronnement du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, nos grands métaphysiciens catholiques nous ont légué, à cet égard, d'illustres exemples, que nous félicitons M. Bouëdron de suivre si bien.

LUCIEN DUBOIS.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — I. La Société archéologique de Nantes pendant le *Triduum*. — La Collégiale sauvée. — A quoi sert l'archéologie. — II. La fête du 8 mai à Orléans. — Panégyrique de M. l'abbé Lagrange. — Rachat de la tour de Jeanne d'Arc à Rouen. — III. Le commandant Julien Guillemot. — Une lettre du Saint-Père à M. l'abbé de Léséleuc.

I.

J'ai dû céder, le mois dernier, ma place habituelle à l'un de nos collaborateurs, historien de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, qui, sur le point de donner une nouvelle édition de son livre, a voulu offrir aux lecteurs de la *Revue* la primeur de sa relation des fêtes du *Triduum*, relation destinée à prendre place à la suite de son œuvre primitive. Aujourd'hui, je reprends ma causerie, et, tout d'abord, sans revenir à ces belles fêtes sur lesquelles on a tant dit, mais non trop dit, je veux rappeler qu'elles ont offert aux archéologues bretons et vendéens une occasion de se réunir. N'était-il pas juste, en effet, ainsi que l'a fait remarquer le président de la Société nantaise d'Archéologie, que, dans ces jours consacrés à célébrer la gloire d'une princesse bretonne, qui fut une femme illustre, aimant et protégeant les sciences, les arts et les lettres, quand les arts et les lettres prodiguaient leurs trésors autour de sa mémoire, les sciences historiques y prissent la juste part qui leur revient? Cette idée, adoptée par la Société, a été comprise des personnes distinguées que ces fêtes avaient amenées à Nantes, et cette réunion, toute cordiale et sans prétentions académiques, a eu lieu. On a beaucoup et bien parlé du vieux duché, — de son histoire, de ses légendes, de ses monuments et de leur origine mystérieuse. — Les dolmens et les menhirs ne pouvaient être et n'ont pas été oubliés; mais on en a parlé sagement

et de façon à intéresser l'auditoire, sans le jeter dans les nuages d'origines se perdant dans toute les fantaisies d'imaginaires déréglées. MM. Lallemand et René Galles, ces membres si savants de la Société polymathique du Morbihan, ont parfaitement élucidé la question. Pour l'un comme pour l'autre, les dolmens et les menhirs sont des monuments funéraires. M. Lallemand surtout s'est prononcé nettement contre cette classification nouvelle des monuments par séries représentant des âges successifs dans la marche de l'humanité; il n'admet pas ce que l'on appelle l'âge de pierre, l'âge de bronze et l'âge de fer, s'appliquant à l'humanité, en général, et il affirme que ces monuments ne sont pas antéhistoriques et encore moins antédiluviens. L'archéologie, en de certaines mains, n'avait, en effet, pas moins que ces prétentions gigantesques; à peine née, on voulait lui faire escalader le ciel; mais loin de là, l'archéologie se résigne volontiers à habiter la terre, et joint sa voix à toutes celles qui proclament la vérité des traditions que Moïse nous a conservées sur les origines humaines et sur la marche des peuples venant d'Orient en Occident.

Après cet exposé et quelques discussions courtoises, M. l'abbé Baudry, curé du Bernard, en Vendée, a entretenu l'assemblée des curieuses découvertes qu'il a faites, et qu'il approfondit de plus en plus chaque année, de sépultures gauloises, dans des puits situés à Troussepoil, sur le territoire de sa paroisse. — C'est donc là encore un de ces prêtres, — et ils sont plus nombreux que certaines plumes malintentionnées ne voudraient le faire croire, — qui savent unir le goût des travaux intellectuels à celui de leurs devoirs pieux, et qui consacrent leurs loisirs à la culture des sciences et des arts.

La première séance s'est terminée par la lecture du poème de notre collaborateur, M. Emile Grimaud, *la Bienheureuse Duchesse*, lecture qui a été fort applaudie.

Dans une seconde réunion, qui eut lieu le lendemain, et à laquelle M. le Maire de Nantes voulut bien assister, M. Lallemand donna communication à l'assemblée d'un très-curieux manuscrit, provenant de l'ancien monastère de Nazareth à Vannes, fondation des filles de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, les religieuses des Couëts; il montra aussi une empreinte du sceau de ce monastère où la Bienheureuse est déjà figurée priant pour ses filles, peu d'années après sa mort. — Sur le bureau étaient déposés le livre d'heures ayant appartenu à la princesse, et la boîte en or qui contient jadis le cœur d'Anne de Bretagne, ainsi qu'une camée, représentant la duchesse-reine, provenant de Notre-Dame-du-Folgoat, à qui elle l'avait donné. Ces objets, qui sont la propriété de la ville de Nantes, avaient été confiés par elle à la Société pour cette occasion et ont été examinés avec un grand intérêt. — M. Marionneau

a terminé en lisant une étude fort intéressante de M. Morey, sur l'architecte du roi de Pologne, Germain Boffrand, né dans notre cité.

Puisque j'en suis à l'archéologie, je dois constater que notre nouveau conseil municipal, se croyant obligé, pour la régularité de la place qu'il projette de faire devant la cathédrale, d'enlever la charmante chapelle de la Collégiale du lieu qu'elle occupe, s'est grandement préoccupé de la conservation de ce monument. Diverses propositions ont été mises en avant; aucune encore n'a été adoptée; mais, ce qui l'est, — et nous en félicitons Nantes et, avec elle, tous les amis des arts, — c'est le principe de la conservation et du transport de cette chapelle sur quelque point où elle sera relevée et restaurée. Chacun a droit, en cela, à nos remerciements : — le conseil municipal, la Société des architectes, et aussi la Société archéologique, qui, il faut bien le dire, a réussi jusqu'à ce jour à maintenir la Collégiale là où elle est, donnant ainsi le temps de voir, d'examiner et de décider.

J'ai dit plus haut que l'archéologie arrivait à prouver les vérités historiques qu'une science, souvent fort imparfaite et encore plus souvent mal inspirée, cherche à détruire. J'en trouve deux preuves, que je demande la permission de signaler, avant de quitter ce sujet : récemment, on a découvert à Pompéi, sur le mur d'une habitation romaine, une croix tracée, et, autour, des inscriptions injurieuses pour le Dieu crucifié; preuve qu'en l'an 79, époque de la destruction de cette ville, la religion du Christ avait pénétré jusque-là. — L'autre fait confirme les récits de Moïse : on a trouvé en Egypte, dans la vallée de Hamanat, des inscriptions sur des rochers, qui attestent la présence dans les carrières de huit cents tailleurs de pierre hébreux, témoignant de la vérité de ce que nous dit la Bible des travaux imposés aux Israélites par les Pharaons. — Voilà de curieux et bons résultats. L'archéologie en donnera d'autres, lorsque, unissant à l'examen des monuments la connaissance des textes, les adeptes de cette science n'écouteront plus leur seule imagination, mais laisseront parler l'histoire et l'écouteront.

II.

Peu de jours après nos solennités en l'honneur de la Bienheureuse Duchesse, une ville, à laquelle, depuis le 17 octobre 1865, la Bretagne et Nantes sont liées par la plus étroite reconnaissance, Orléans célébrait le 437^e anniversaire de sa délivrance merveilleuse. Après M^r Dupanloup, (qui l'a oublié!), après M. l'abbé Perreyve, M. l'abbé Bougaud, et d'autres éloquents orateurs, M. l'abbé Lagrange, vicaire général du

diocèse, faisait le panégyrique de Jeanne d'Arc, avec une élévation de langage et une émotion qui ont dû remuer bien profondément les âmes. Ecoutez l'exorde de ce remarquable discours :

« Les grands souvenirs sont le patrimoine glorieux des peuples, et la fidélité aux grands souvenirs une vertu patriotique et l'honneur d'un pays. Lorsque la gloire, si rare en ce monde, a brillé quelque part sur un lieu ou sur un front prédestiné, c'est le devoir de la postérité de se tourner vers cette lumière, non-seulement pour se couronner de ses rayons, mais encore pour s'échauffer à ce foyer ; car il y a dans les grands souvenirs tout à la fois une splendeur qui ravit, et une flamme qui pénètre et embrase les cœurs à jamais. Voilà pourquoi les fêtes nationales remuent un peuple dans ses puissances les plus hautes et les meilleures, et font pour ainsi dire apparaître au dehors l'âme d'un pays.

» Et le temps qui passe sur ces souvenirs, loin de les effacer et de les éteindre dans le cœur d'un peuple généreux, les ravive et les consacre encore, en les couvrant d'une majesté de plus. Et lorsque, dans ces souvenirs, les deux plus grandes choses d'ici-bas, la patrie et la religion, se rencontrent, quand la gloire des aïeux et la gloire de Dieu sont mêlées et confondues, et qu'une fête civique est à la fois patriotique et religieuse, c'est tout ce qu'il y a sur la terre de plus auguste et de plus touchant. Et telle est, Messieurs, la solennité qui nous rassemble en ce moment dans ce temple.

» Hier, sur le seuil de cette basilique, devant le peuple et devant l'armée, au bruit des fanfares guerrières et des chants sacrés, la vieille France et la France moderne, la religion et la patrie, se rencontraient et s'embrassaient ; une bannière des temps antiques passait des mains du premier magistrat de la cité dans celles du Pontife qui la déposait sur l'autel, en rendant grâce au Dieu des armées, et, à ce moment-là, vos belles tours, illuminées tout à coup de la base au sommet, annonçaient au loin, par les plus glorieuses splendeurs, que la fête séculaire avait commencé ; et maintenant, Messieurs, sous les voûtes émues de ce temple, magistrats, soldats, prêtres, peuple, toute la cité est là, palpitante en face du grand souvenir et de la grande image qui planent sur nous, attendant une parole qui, par la grâce de Dieu, ne se taira jamais sur nos lèvres.

» Qu'est-ce donc que ce souvenir qui, depuis plus de quatre siècles déjà, chaque année, en ce jour, ramène dans la cité orléanaise un enthousiasme que le temps n'affaiblit pas ? C'est que, Messieurs, votre terre un jour a été visitée par la gloire, et a vu, selon l'expression du poète,

De ces combats fameux qui s'en vont devenir
L'éternel entretien des siècles à venir ;

une délivrance, merveilleuse, qui fut à la fois la vôtre et celle de la patrie, par une héroïne, qui est bien une des plus suaves visions de l'histoire, figure unique dans les annales des peuples, absolument sans tache, admirablement belle, sainte, touchante, glorieuse ; et cela, Messieurs, par une intervention spéciale et manifeste de Celui sans lequel rien de grand ne se fait sur la terre. »

Puisque nous avons évoqué le souvenir de l'héroïne de Domrémy, laissez-nous, cher lecteur, mettre sous vos yeux l'appel qui est fait à la France entière par un comité chargé d'organiser, à Rouen, une souscription pour le rachat de la Tour dite de Jeanne d'Arc. Ce comité avait eu tout d'abord la pensée de faire exproprier le couvent des Ursulines, dans lequel la Tour se trouve enclavée. Mgr l'archevêque de Rouen avait protesté, « ne pouvant pas consentir à voir une communauté religieuse sacrifiée » ; et il avait refusé de concourir à la souscription. Le comité a compris son refus, et tous les intérêts ont été conciliés : le rachat se bornera à la Tour, que les Ursulines abandonnent volontiers, et où sera érigé un monument expiatoire en l'honneur de la libératrice de la France.

Ce donjon du vieux château de Rouen, bâti par Philippe-Auguste, en 1205, après la réunion de la Normandie à la couronne de France, offre, avec les châteaux de Pierrefonds et de Coucy, un des restes les plus curieux de l'architecture militaire à cette époque. Mais son principal mérite vient de ce qu'il est étroitement lié à la sublime agonie de Jeanne d'Arc. C'est au sein de cette Tour, en effet, sans qu'on puisse élever le moindre doute à cet égard, que, pendant l'instruction de son procès, le mercredi 9 main 1431, Jeanne fut interrogée et mise en face des instruments de la torture. C'est là qu'elle fit à ses juges, disons-mieux, à ses bourreaux, entre autres réponses consignées au procès, celle-ci, dont le bon sens égale le courage : « Vraiment, se vous me deviez faire détraire » (arracher) les membres et faire partir l'âme hors du corps, si ne vous » diray-je autre chose, et se aucune chose vous en disoy-je, après si » diroy-je tousjours que vous le me auriés fait dire par force. »

Pour tout homme, pour tout cœur français, sensible aux grands faits de notre histoire, la seule présence de Jeanne au sein du Donjon en fait la plus précieuse des reliques. Aussi, dès les premiers mots prononcés pour soustraire cette Tour aux hasards de la propriété privée, un immense courant d'opinion s'est formé, demandant qu'elle redevint une propriété publique, et que, librement accessible à tous, elle fût rendue à la vénération de la France entière.

Tel était l'état de l'opinion publique, quand la commune de Domrémy, berceau de l'héroïne, s'adressa au conseil municipal de Rouen, pour le

prier de s'intéresser au rachat de cette Tour, demande qu'il accueillit immédiatement avec la sympathie la plus vive; mais comme cette œuvre, vu son importance et son caractère, ne paraissait pas pouvoir rester purement locale, dans sa séance du 26 janvier dernier, le conseil municipal de la ville de Rouen décida « qu'une souscription nationale serait » ouverte, sous son patronage, pour le rachat de la Tour du Donjon, » dite Tour de Jeanne d'Arc, et que la ville de Rouen s'inscrivait en tête de la liste pour une somme de 25,000 francs. » M. le préfet donna son approbation à ces deux votes, le 3 mars suivant, et un comité, soutenu par les plus puissants patronages, s'est formé à Rouen pour l'exécution de la décision du conseil municipal. Ce comité fait appel à tous les journaux de France, bien convaincu qu'aucun d'eux ne voudra rester en dehors de cette grande manifestation populaire en l'honneur de l'héroïne inspirée, à laquelle le Ciel confia l'une des plus hautes missions qui puissent être données à une créature humaine : celle de rendre à tout un peuple sa nationalité menacée, ou plutôt de créer cette nationalité encore incertaine.

Quand la Tour du Donjon sera redevenue une propriété publique, un tableau, placé dans son enceinte, contiendra le nom de toutes les corporations dont les dons auront contribué au rachat de ce monument unique dans les annales de notre pays. Depuis le jour de son supplice, bien des protestations généreuses, bien des actes expiatoires, bien des statues élevées en son honneur, ont eu pour but de glorifier Jeanne d'Arc. Mais le plus magnifique hommage sera certainement l'adhésion unanime de la France entière réunie dans la même pensée par le seul prestige de son nom.

Ce qu'il faut, c'est qu'il ne manque pas une seule voix à ce cri sympathique et généreux sorti du cœur de la grande famille française.

III.

Revenons à la *famille bretonne*, pour nous faire l'écho de ses joies et de ses douleurs.

Ses douleurs les plus vives sont celles que lui cause la mort des enfants dont elle est justement fière. Aussi la journée du vendredi 1^{er} juin, où le Morbihan a perdu le commandant Guillemot, dans sa quatre-vingtième année, a-t-elle été une journée vraiment néfaste.

Qu'il nous soit permis, a dit le *Journal de Rennes*, de donner à ce type de la fidélité à une grande et sainte cause, quelques éloges simples comme lui, et des regrets qui seront partagés par tous ceux qui ont

connu la noblesse de son caractère et l'inflexible fermeté de ses convictions.

Fils de ce paysan chevaleresque à qui son autorité dans sa contrée, et l'énergie avec laquelle il lutta contre l'oppression du despotisme révolutionnaire, firent donner le nom de *Roi de Bignan*, M. Julien Guillemot entra dans l'armée française aux premiers jours de la Restauration. Il était officier supérieur, chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, lorsque éclata la révolution de 1830, et, quoique pauvre, il brisa son épée, ne pouvant hésiter un seul instant entre sa foi et sa fortune. Les tristes événements de 1832 lui remirent en main l'arme qu'il avait déposée avec amertume. Guillemot ne crut pas qu'il lui fût interdit de tenter, par la force, le renversement d'un pouvoir dont il ne pouvait amnistier l'origine.

Vaincu presque sans combat, dans une lutte sans espoir, il fut pris et jeté dans cette prison Saint-Michel où son âme resta calme et impassible devant la perspective de l'épreuve judiciaire qui l'attendait. Condamné par la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine à la déportation, c'est-à-dire à mourir lentement dans une prison perpétuelle, il dut sa liberté au zèle et à l'habileté de quelques amis, mais surtout au dévouement d'une femme dont le nom mérite de n'être pas oublié, et qui paya elle-même d'une bien longue détention cet acte généreux, vraiment digne de son sexe.

L'avant-veille du jour fixé pour sa translation au Mont-Saint-Michel, le commandant Guillemot franchit, sous un déguisement féminin, le seuil de sa prison, et put gagner une terre étrangère. C'est dans cet exil qu'il à vécu de longues années, pleurant, dans son cœur brisé, sur d'autres exils mille fois plus douloureux pour lui que le sien propre.

Plus tard, il lui a été donné de revoir la France, ce Morbihan qu'il aimait tant et où il était aimé. — Mais pour lui la France était veuve, et les dernières années de sa vie se sont écoulées dans les tristesses d'un regret inconsolable.

Chrétien fervent, catholique dévoué, d'une charité inépuisable, d'une conviction à toute épreuve, le commandant Guillemot avait pour devise celle que prenaient nos pères : *Potius mori quam fedari*.

Aussi le jour de son enterrement comme le jour de son service, la cathédrale de Vannes était-elle remplie d'une foule, où tous les rangs de la société se trouvaient représentés.

— Après la douleur, voici la joie.

M. l'abbé de Léséleuc, docteur en théologie, chanoine théologal et vicaire général de Quimper, a traduit en français un livre de M^r Mastai Ferretti : *Les Évangélistes unis, traduits et commentés*. Les suffrages n'ont pas manqué au savant prêtre breton, qui a rendu, disait M^r de la Quimper, un véritable service à l'Église, en lui offrant une traduction de ce pieux ouvrage, qui sera également profitable aux âmes simples et

aux esprits supérieurs. Mais la plus glorieuse récompense était réservée à M. de Léséleuc. Le Saint-Père lui a envoyé une magnifique médaille en or, à son effigie, et une lettre autographe dont nous tenons à donner le texte :

« A Notre Cher Fils Léopold de Léséleuc, prêtre à Quimper,

PIE IX, PAPE.

» Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

» Ce ne fut ni sans honneur ni sans profit spirituel pour les âmes que parut, au commencement de ce siècle, l'ouvrage de Notre Oncle paternel, alors Evêque de Pesaro, qui, usant des loisirs de son exil, entreprit de composer une histoire évangélique où le texte et les paroles de tous les Evangélistes fussent tellement disposés et fondus ensemble, que, dans un récit unique, complet, présentant exclusivement les expressions mêmes de l'Evangile, on trouvât la série chronologique des actes et la vie entière de Notre-Seigneur Jésus-Christ; une histoire qui, brièvement commentée et élucidée par les explications des Pères et des Docteurs, ne mît pas seulement dans une vive lumière, sous les yeux des Lecteurs, le tableau des faits dans leur réalité vivante et native, mais leur fournit encore un savoureux aliment à la piété.

» Or, les avantages que le pieux auteur avait en vue de procurer aux fidèles étant restreints dans des limites trop étroites, par la nature même de la langue qu'il avait employée, vous avez fait, à notre jugement, une œuvre excellente, et par laquelle vous avez bien mérité de l'Eglise, en vous appliquant à mettre, au moyen de la langue française, à la portée du plus grand nombre des chrétiens, un bienfait que l'Italie presque seule avait recueilli. — Certes, votre travail se présente avec une singulière opportunité dans ce temps-ci, où l'orgueil insensé des hommes ne souffrant plus aucun frein, et prêt à rejeter toute doctrine révélée, s'attaque à l'Auteur divin lui-même de notre sainte religion, et s'efforce, en altérant et travestissant les Ecritures, de le ravalier à la condition d'un pur homme. — Nous ne doutons pas que l'élégance et la scrupuleuse fidélité, avec laquelle vous avez heureusement rendu le texte italien, n'ajoute un attrait de plus à la lecture, et ne procure ainsi une plus riche moisson de fruits à votre travail.

» C'est pourquoi, en même temps que nous vous félicitons et que nous accueillons avec bonheur les volumes que vous nous offrez, nous leur souhaitons de nombreux lecteurs ainsi que l'abondante rosée de la grâce divine; et, comme gage de la faveur céleste, comme témoignage de notre très-particulière bienveillance, nous vous donnons avec grande affection, la Bénédiction Apostolique.

» Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 16^e jour de mai 1866, en la XX^e année de Notre Pontificat.

PIE IX, PAPE. »

Non, le pays qui a la douleur d'avoir vu naître M. Renan, ne saurait demeurer insensible à une approbation, à une bénédiction si touchante. — L'impiété d'un Breton contriste votre grand cœur, ô saint et bien-aimé Pontife! et voilà qu'un autre Breton se lève, et qu'il vous console en proclamant notre foi à Jésus-Christ, le Dieu fait homme, et à la divine mission de ses Apôtres, dont vous êtes l'immortel successeur!

LOUIS DE KERJEAN.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME NEUVIÈME

ANNÉE 1866. — PREMIER SEMESTRE.

JANVIER.

Saint-Yves-des-Bretons à Rome, par M. <i>l'abbé Guillotin de Corson</i>	5
Lettres de M ^{me} Swetchine au marquis de la Bourdonnaye.....	16
Récits bretons. — Le corsaire le Hurlleur (suite), par M. <i>E. du Laurens de la Barre</i>	30
De Nantes à Brest. — Les bords du canal de Bretagne (suite), par M. <i>C. du Chalard</i>	45
Poésie. — Le Jour et la Nuit, par M. <i>l'abbé Orhand</i> . — Ar Goan (L'hiver en Bretagne), par M. <i>J.-M. Le Jean</i>	54
En Basse-Bretagne; impressions et notes de voyage (suite), par M. <i>F.-M. Luzel</i>	61
Notices et comptes rendus. — Le chevalier du Fou de Kerdaniel, par M. <i>A. de la Bintinaye</i> . — <i>Etudes chrétiennes de littérature, de philosophie et d'histoire</i> , par M. <i>Edmond Biré</i>	72
Chronique, par M. <i>Louis de Kerjean</i>	80

FÉVRIER.

Etudes pour servir à l'histoire de la ligue en Bretagne. — Henry Compadre, syndic des bourgeois de Saint-Brieuc (1591-1592), par M. <i>A. du Bois de la Villerabel</i>	89
Saint-Yves-des-Bretons à Rome (fin), par M. <i>l'abbé Guillotin de Corson</i>	101
Lettres de M ^{me} Swetchine au marquis de la Bourdonnaye (fin)....	111
De Nantes à Brest. — Les bords du canal de Bretagne (fin), par M. <i>C. du Chalard</i>	122
Récits bretons. — Le corsaire le Hurlleur (suite), par M. <i>E. du Laurens de la Barre</i>	135
Les Mémoires du Père René Rapin, par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	145
Galerie des poètes bretons. — M ^{me} la princesse de Salm-Dyck, par M. <i>Adolphe Orain</i>	153

Notices et comptes rendus. — <i>M. l'abbé Robin, curé de Guingamp, par M. C. de Keranfec'h-Kernezne. — Chefs-d'œuvre d'éloquence profane, recueil de discours français, par M. l'abbé Ollivier. — L'Eglise, œuvre de l'Homme-Dieu, de M. l'abbé Besson, par M. Bathild Bouniol.....</i>	158
Chronique, par <i>M. Louis de Kerjean.....</i>	164

MARS.

Les Mémoires du Père René Rapin (fin), par <i>M. Eugène de la Gournerie.....</i>	169
Etudes pour servir à l'histoire de la ligue en Bretagne — <i>Henry Compadre, syndic des bourgeois de Saint-Brieuc (1591-1592) (fin), par M. A. du Bois de la Villerabel.....</i>	179
Poésie bretonne. — <i>Her Mousik bihan hag é vamm (Le petit mousse et sa mère), par Talmor.....</i>	199
Récits bretons. — <i>Le corsaire le Hurlleur (suite), par M. E. du Laurens de la Barre.....</i>	205
En Basse-Bretagne; impressions et notes de voyage (suite), par <i>M. F.-M. Luzel.....</i>	217
Notices et comptes rendus. — <i>Théodicée, études sur Dieu, la création et la Providence, de M. Amédée de Margerie, par M. l'abbé H. Delor. — Lettre de S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, à M. Charles Martonneau. — Légende de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, par M. l'abbé Richard, vicaire général du diocèse de Nantes.....</i>	229
Chronique, par <i>M. Louis de Kerjean.....</i>	243

AVRIL.

En passant à Landerneau, par <i>M. S. Ropartz.....</i>	249
Les païens de Rome aux IV ^e et V ^e siècles, par <i>M. Eugène de la Gournerie.....</i>	259
Scènes et mœurs de province. — <i>L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a, proverbe, par M. J. de l'Aunay.....</i>	269
Poésie. — <i>Les Bleus, par M. Emile Grimaud.....</i>	290
Saint Columba, apôtre de l'Écosse, par <i>M. le comte Ch. de Montalembert, de l'Académie française.....</i>	296
En Basse-Bretagne; impressions et notes de voyage (suite), par <i>F.-M. Luzel.....</i>	304

TABLE GÉNÉRALE.

499

Les poètes bretons. — M. le vicomte Jules de Francheville, par M. C. du Chalard.....	318
Notices et comptes rendus. — <i>Histoire de la Restauration</i> (tomes IV et V), de M. Alfred Nettement; — <i>Entre chien et loup</i> , de M. Armand de Pontmartin, par M. Edmond Biré. — <i>Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise</i> , de M. l'abbé Richard, par M. Arthur de la Borderie.....	324
Lettre pastorale de M ^{sr} l'évêque de Nantes, pour annoncer un triduum solennel en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite.....	332

MAI.

La Bienheureuse Duchesse, poème, — 29, 30 avril, 1 ^{er} mai 1866, — par M. Émile Grimaud.....	337
Saint Columba, apôtre de l'Écosse (fin), par M. le comte Ch. de Montalembert, de l'Académie française.....	349
Dix-huit ans chez les sauvages, par M. Eugène de la Gourneris..	361
Ce qu'il y a au bord d'une mare, par M. Loïc Petit.....	369
La végétation à l'époque de la formation de la houille. — Conférence de M. Edouard Bureau à la Sorbonne, par M. J. Noël..	385
Notices et comptes rendus. — <i>Bombard Kerne, Jabadao ha Kaniri</i> , poésies bretonnes, de M. Prosper Proux, par M. Léon Bureau.....	390
Chronique. — Les fêtes en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, par M. le vicomte Édouard Sioc'han de Kersabiec.....	393

JUIN.

Lettres parisiennes, — X ^e lettre, — par M. Alfred de Courcy...	417
En Basse-Bretagne, impressions et notes de voyage (fin), par M. F.-M. Luzel.....	430
Biographies vendéennes. — Gabriel de Rougé, marquis de Cholet, par M. Charles Thenaisie.....	451
Poésie. — Ann nevez-amzer (Le Printemps), par M. J.-M. Le Jean	456
Les hypothèses de la critique antichrétienne et les témoignages apostoliques, par M. Léon Philouze.....	460
Notices et comptes rendus. — <i>Les Travailleurs de la mer</i> , de Victor Hugo, par M ^{lle} Amélie Hubans. — <i>La Vénérie</i> , de Jacques du Fouilloux, par M. S. Ropartz. — <i>Jésus, le plus beau des enfants des hommes</i> , de M. l'abbé Bouëdrion, par M. Lucien Dubois.....	477
Chronique, par M. Louis de Kerjean.....	489

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION, MORALE ET PHILOSOPHIE.

Théodicée, Études sur Dieu, la création et la Providence, de M. Amédée de Margerie, par M. l'abbé H. Delor, 229-239. — Lettre pastorale de M^r l'évêque de Nantes, pour annoncer un *Triduum* solennel en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, 332-336. — Les fêtes en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, par M. le V^{to} Édouard de Kersabiec, 393-416. — Les hypothèses de la critique antichrétienne et les témoignages apostoliques, par M. Léon Philouze, 460-476.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Saint-Yves-des-Bretons, à Rome, par M. l'abbé Guillotin de Corson, 5-15, 101-110. — En passant à Landerneau, par M. S. Ropartz, 249-258. — Les païens de Rome aux IV^e et V^e siècles, par M. Eugène de la Gournerie, 259-268.

BIOGRAPHIE. — Henry Compadre, syndic des bourgeois de Saint-Brieuc (1591-1592), par M. A. du Bois de la Villerabel, 89-100, 179-198. — Le chevalier du Fou de Kerdaniel, par M. A. de la Bintinaye, 72-75. — M^{me} la princesse de Salm-Dyck, par M. Adolphe Orain, 153-157. — Saint Columba, apôtre de l'Écosse, par M. le comte Charles de Montalembert, 296-303, 349-360. — M. le V^{to} Jules de Francheville, par M. C. du Chalard, 318-323. — Gabriel de Rougé, par M. Charles Thénaisie, 451-476. — M. l'abbé Robin, curé de Guingamp, par M. C. de Keranflec'h-Kernezne, 158-160.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Études chrétiennes de littérature, de philosophie et d'histoire*, par M. Edmond Biré, 75-79. — L'Église, œuvre de l'Homme-Dieu, de M. l'abbé Besson, par M. Bathild Bouniol, 162-163. — Légende de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, 242. — *Histoire de la Restauration* (t. IV et V), de M. Alfred Nettelement, par M. Edmond Biré, 324-325. — *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise*, de M. l'abbé Richard, par M. Arthur de la Borderie, 326-331.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique mensuelle, par M. Louis de Kerjean, 80-88, 164-168, 243-248, 489-496 — Chronique de mai : Le

Triduum en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, par M. le V^{ic} Édouard de Kersabiec, 393-416.

LITTÉRATURE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Lettres de M^{me} Swetchine au marquis de la Bourdonnaye, 16-29, 111-121.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Le corsaire le *Hurlleur* (suite), par M. E. du Laurens de la Barre, 30-44, 135-144, 205-216. — De Nantes à Brest : Les bords du canal de Bretagne (suite et fin), par M. C. du Chalendar, 45-53, 122-134. — En Basse-Bretagne, impressions et notes de voyage (suite et fin), par M. F.-M. Luzel, 61-71, 217-228, 304-317, 430-450. — L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a, proverbe, par M. J. de l'Aunay, 269-289. — Ce qu'il y a au bord d'une mare, par M. Loïc Petit, 369-384. — Lettres parisiennes, — X^e lettre, — par M. Alfred de Courcy, 417-429.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Etudes chrétiennes de littérature, de philosophie et d'histoire*, par M. Edmond Biré, 75-79. — Les mémoires du P. René Rapin, par M. Eugène de la Gournerie, 145-152, 169-178. — Chefs-d'œuvre d'éloquence profane, par M. l'abbé Ollivier, 160-162. — *Entre chien et loup*, de M. A. de Pontmartin, par M. Edmond Biré, 325-326. — *Voyages et missions de Mgr Faraud*, par M. Eugène de la Gournerie, 361-368. — *Bombard kerne, Jabadao ha Kaniri*, poésies bretonnes, de M. Prosper Proux, par M. Léon Bureau, 385-392. — *Les Travailleurs de la mer*, de Victor Hugo, par M^{lle} Amélie Hubans, 477-483. — *La Vénérie*, de Jacques du Fouilloux, par M. S. Ropartz, 483-484. — *Jésus, le plus beau des enfants des hommes*, de M. l'abbé Bouëdron, par M. Lucien Dubois, 484-488.

POÉSIE.

Le Jour et la Nuit, par M. l'abbé Orhand, 54-56. — *Ar Goan* (L'Hi-ver en Bretagne), par M. J.-M. Le Jean, 57-60. — *Er Mousik bihan hag é vamm* (Le petit Mousse et sa mère), par Talmor, 199-204. — Les Bleus, par M. Émile Grimaud, 290-295. — La Bienheureuse Duchesse (29, 30 avril, 1^{er} mai 1866), par M. Émile Grimaud, 337-348. — *Ann nevez-amzer* (Le Printemps), par M. J.-M. Le Jean, 456-459.

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

La végétation à l'époque de la formation de la houille. Conférence de M. Edouard Bureau à la Sorbonne, par M. J. Noël, 385-389.

Lettre de S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, à M. Charles Marionneau, 239-242.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

- DE L'AUNAY (J). — L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a, proverbe, 269-289.
- DE LA BINTINAYE (A.) — Le chevalier du Fou de Kerdaniel, 72-75.
- BIRÉ (Edmond). — *Études chrétiennes de littérature, de philosophie et d'histoire*, 75-79. — *Histoire de la Restauration* (tomes iv et v), par M. A. Nettement, 324-325. — *Entre chien et loup*, par M. A. de Pontmartin, 325-326.
- DU BOIS DE LA VILLERABEL (A.) — Henry Compadre, syndic des bourgeois de Saint-Brieuc (1591-1592), 89-100, 179-198.
- DE LA BORDERIE (Arthur). — *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise*, par M. l'abbé Richard, 326-331.
- BOUNIOL (Bathild). — *L'Église, œuvre de l'Homme-Dieu*, par M. l'abbé Besson, 162-163.
- BUREAU (Léon). — *Bombard kerne, Jabadao ha Kaniri*, poésies bretonnes, par M. Prosper Proux, 385-392.
- DU CHALARD (C.) — De Nantes à Brest. Les bords du canal de Bretagne, (suite et fin), 45-53, 122-134. — M. le V^o Jules de Francheville, 318-323.
- DE COURCY (Alfred). — Lettres parisiennes, x^e lettre, 417-429.
- DELOR (abbé H.) — *Théodicée*, par M. Amédée de Margerie, 229-239.
- DONNET (S. E. le cardinal). — Lettre à M. Charles Marionneau, 239-232.
- DUBOIS (Lucien). — *Jésus, le plus beau des enfants des hommes*, par M. l'abbé Bouédron, 484-488.
- EVÊQUE DE NANTES (M^r l'). — Lettre pastorale, pour annoncer un *Tri-duum* solennel en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, 332-336.
- GRIMAUD (Émile). — Les Bleus, poésie, 290-295. — La Bienheureuse Duchesse, — 29, 30 avril, 1^{er} mai 1866, — poème, 337-348.
- GUILLOTIN DE CORSON (l'abbé). — Saint-Yves-des-Bretons à Rome, 5-15, 101-110.
- DE LA GOURNERIE (Eugène). — Les païens de Rome aux IV^e et V^e siècles, 259-268. — *Les Mémoires du P. René Rapin*, 145-152, 169-178. — Dix-huit ans chez les sauvages, 361-368.
- HUBANS (M^{lle} Amélie). — *Les Travailleurs de la mer*, par Victor Hugo, 477-483.

- DE KERANFLEC'H-KERNEZNE (C.) — M. l'abbé Robin, curé de Guingamp, 158-160.
- DE KERJEAN (Louis). — Chronique mensuelle, 80-88, 164-168, 243-248, 489-496.
- DE KERSABIEC (V^{te} Édouard). Les Fêtes en l'honneur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, 393-416.
- DU LAURENS DE LA BARRE (E.). — Le corsaire le Hurlleur, 30-44, 135-144, 205-216.
- LE JEAN (J.-M.) — *Ar Goan* (l'Hiver), poésie, 57-60. — *Ann nevez-Amzer* (le Printemps), poésie, 456-459.
- LUZEL (F.-M.) — En Basse-Bretagne, impressions et notes de voyage (suite et fin), 61-71, 217-228, 304-317, 430-450.
- DE MONTALEMBERT (C^{te} Ch.) — Saint Columba, apôtre de l'Écosse, 296-303, 349-360.
- NOEL (J.) — La Végétation à l'époque de la formation de la houille. Conférence de M. Édouard Bureau à la Sorbonne, 385-389.
- ORAIN (Adolphe). — M^{me} la princesse de Salm-Dyck, 153-157.
- ORHAND (l'abbé). — Le Jour et la Nuit, poésie, 54-56.
- PETIT (Loïc). — Ce qu'il y a au bord d'une mare, 369-384.
- PHILOUZE (Léon). — Les Hypothèses de la critique antichrétienne et les témoignages apostoliques, 460-476.
- RICHARD (abbé F.). — Légende de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, Duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, 242.
- ROPARTZ (S.) — En passant à Landerneau, 249-258. — *La Vénérie*, par Jacques du Fouilloux, 483-484.
- SWETCHINE (M^{me}). — Lettres au marquis de la Bourdonnaye, 16-29, 111-121.
- TALMOR. — *Er Mousik bihan hag é vamm* (le petit Mousse et sa mère) poésie, 199-204.
- THENAISIE (Charles). — Gabriel de Rougé, 451-455.
-

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

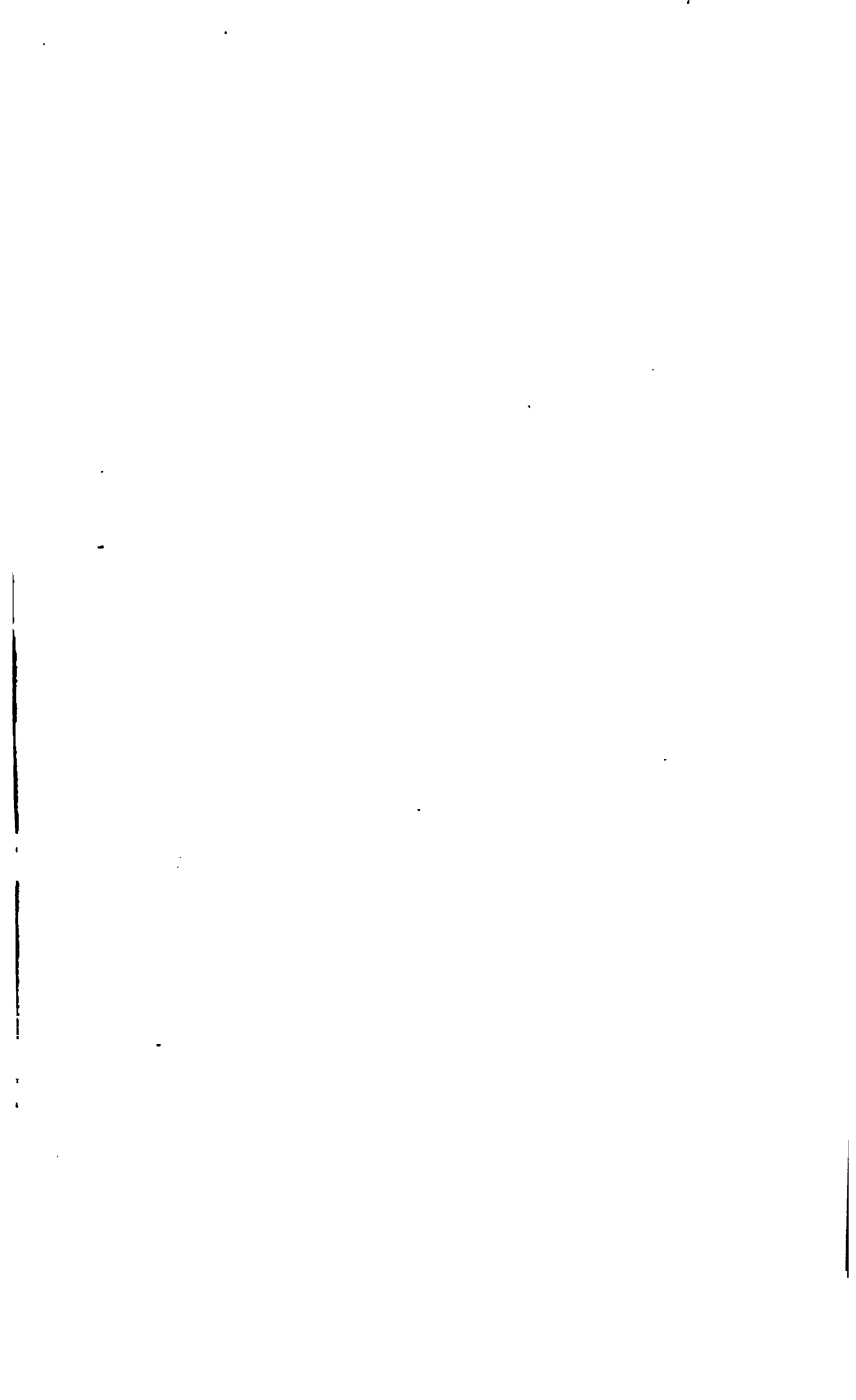
APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

- Bepred Breizad*, par M. Luzel, 82.
Bombard Kerne, Jabadao ha Kaniri, poésies bretonnes, par M. Prosper Proux, 390-392.
Le boucher Dureteste, drame, par M. Hippolyte Minier, 88.
Chefs-d'œuvre d'éloquence profane, recueil de discours français, par M. l'abbé A. Ollivier, 160-162.
L'Église, œuvre de l'Homme-Dieu, par M. l'abbé Besson, 162-163.
Entre chien et loup, par M. Armand de Pontmartin, 325-326.
Études chrétiennes de littérature, de philosophie et d'histoire, 75-79.
Histoire de la Restauration (tomes IV et V), par M. Alfred Nettement, 324-325.
Jésus, le plus beau des enfants des hommes, par M. l'abbé P. Bouëdron, 484-488.
Légende de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, par M. l'abbé Richard, 242.
Mémoires du P. René Rapin, 145-152, 169-178.
Œuvres de J.-M. Quérard, 84-85.
Œuvres de la princesse de Salm-Dyck, 153-157.
Théodicée, études sur Dieu, la création et la Providence, par M. Amédée de Margerie, 229-239.
Les Travailleurs de la mer, par Victor Hugo, 477-483.
La Vénérie, par Jacques du Fouilloux, 483-484.
Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne et religieuse carmélite, 326-331.
Voyages et missions de Mgr Henri Faraud, évêque d'Anemour, 361-368.

FIN DU TOME NEUVIÈME.











Widener Library



3 2044 100 904 218